5
4
516
BIBLIOTECA NAZIONALE
CENTRALE • FIRENZE •

LE CULTIVATEUR ANGLOIS.

TOME DIX-HUITIEME.

LE CULTIVATEUR ANGLOIS,

OU

ŒUVRES CHOISIES D'AGRICULTURE ET D'ÉCONOMIE RURALE ET POLITIQUE,

D'ARTHUR YOUNG,

Traduit de l'anglois par les CC. LAMARRE, BENOIST et BILLECOCQ; avec des Notes par le citoyen DELALAUZE, coopérateur du *Cours d'Agriculture* de l'abbé ROZIER.

Avec des Planches en taille douce.

TOME DIX-HUITIÈME.

A PARIS,

Chez MARADAN, libraire, rue Pavée Saint-André-des-Arcs, N°. 16.

IX. — 1801.

ARITHMÉTIQUE

POLITIQUE,

CONTENANT DES DISSERTATIONS SUR DIFFÉRENS SUJETS, TELS QUE

1°. La liberté agricole.
2°. L'imposition.
3°. Les baux.
4°. Les dixmes.
5°. Le service personnel.
6°. Les lois sur le commerce des grains.
7°. La richesse nationale.
8°. Le luxe.
9°. La population.
10°. Les clôtures.
11°. La consommation de la viande.
12°. L'examen du système des économistes.
13°. Le fermage.
14°. Les grandes fermes.
15°. Manufactures et commerce.

Digitized by Google

PRÉFACE DE L'AUTEUR.

Les encouragemens donnés à l'agriculture dans presque tous les états de l'Europe, ont fait éclore un grand nombre d'écrits sur cette partie de l'économie politique, et les écrits ont probablement fait éclore à leur tour des encouragemens nouveaux. Ce grand concours d'opinions, de vues et de lumières ne peut qu'être utile au bonheur de l'humanité; mais j'ai remarqué dans plusieurs de ces dissertations, lors même qu'il s'agit des matières de la plus haute importance, un certain tour d'idées, quelquefois même certains conseils adressés aux souverains, et ces idées et ces conseils me paroissent fondés sur des principes fort erronés : l'on y trouve aussi l'exemple de l'Angleterre, souvent cité et presque toujours cité à faux. C'est ce qui m'a déterminé à exposer clairement le système suivi par le gouvernement Britannique, pour l'encouragement de l'agriculture, et à développer, autant qu'il est en moi, les principes de cette politique administrative qui, par le plus étrange contraste, donne aux étrangers une haute idée de notre prospérité, et, à quelques auteurs anglois,

celle de notre déclin inévitable et de notre ruine prochaine.

Ce plan, s'il est bien conduit, ne peut manquer d'être utile, ne servît-il qu'à mettre en garde les gouvernemens contre la séduction des nouveaux systèmes, recommandés par des hommes à grande réputation; et il convient à un ami de l'agriculture, qui croit voir ces erreurs, de les montrer du doigt aux hommes d'état et aux législateurs. S'il se trompe, c'est le public qui sera son juge. Il est bon d'ailleurs qu'on ne loue en Angleterre que ce qui est véritablement digne d'éloges. Je souhaiterois qu'un écrivain plus habile que moi, eût entrepris de traiter un sujet de cette importance: personne ne l'ayant fait encore, je me charge de cette tâche difficile.

Il entroit dans l'exécution de ce dessein, de faire connoître quel est en Angleterre l'état présent de l'agriculture, des arts, des manufactures, du commerce, du luxe, de la population, des richesses et des prix des denrées. Mais je n'ai pas cru devoir m'appesantir sur les détails, et je n'ai insisté sur chacun de ces articles, qu'autant qu'il le falloit pour faire voir que tels et tels principes ont eu définitivement tels et tels résultats.

Dans les voyages que j'entrepris pour étudier l'économie rurale dans ses sources, j'observai

constamment l'accord de ces principes avec les faits sur lesquels je fondai mes opinions. Néanmoins des auteurs, dont l'autorité est du plus grand poids par la haute considération dont ils jouissent dans le public, opposèrent à ces faits des argumens d'une métaphysique subtile; ils ont beaucoup disserté sur des sujets que les faits seuls devoient éclaircir. Il étoit donc indispensable de répondre à leurs objections; de faire voir, dans le présent traité, la liaison distincte et nécessaire de ces faits avec les principes que j'ai précédemment posés. C'est à mon avis la partie la plus essentielle de mon entreprise.

Les sujets que je traite réclament l'attention spéciale de notre législature. Il est de la plus haute importance que les hommes éclairés aient des idées justes sur la population, le prix des denrées, le luxe, la grandeur des fermes, les clôtures, etc. Si les parlemens de ce royaume adoptoient les erreurs populaires que j'ai cherché à réfuter, ce seroit à coup sûr le signal de notre décadence, puisque ces principes mêmes, que le monde entier nous envie, tourneroient alors contre nous.

Je sens bien que dans la dissertation qu'on va lire, j'ai pris le côté le moins propre à populariser mon ouvrage. Il faut aujourd'hui de grands talens pour réussir en cherchant à

persuader à une nation qu'elle est dans un état florissant, et qu'elle doit être satisfaite de sa situation. En soutenant cette thèse, vous n'avez rien à présenter de ce qui flatte la multitude, vous heurtez au contraire le préjugé public; l'approbation d'un petit nombre d'hommes, plus sensés que les autres, est tout ce que vous pouvez espérer; et c'est aussi la seule récompense que j'ambitionne d'obtenir.

INTRODUCTION.

JAMAIS l'agriculture ne fixa autant qu'aujourd'hui l'attention des gouvernemens ; jamais on ne chercha avec autant de soin à l'encourager par des établissemens et par des lois favorables à ses progrès (1).

J'ai lu avec empressement les divers ouvrages qui ont paru successivement en France, en Allemagne, en Italie, sur tout ce qui a trait à l'économie politique et rurale. J'ai vu, non sans étonnement, que la science économique, si essentielle à la félicité des nations, étoit encore obscurcie par d'épaisses ténèbres, et j'ai osé entreprendre de les dissiper. Peut-être présumé-je trop de mes forces ; mais en essayant de porter le flambeau de l'évi-

(1) Nous avons tout lieu d'espérer que notre gouvernement régénéré, ne démentira pas l'assertion de notre auteur. La sagesse qui le dirige, lui a déja fait éloigner de l'administration tous ces soi-disant philosophes, dont les vues étroites et resserrées n'admettoient en principe que les folies de leur imagination égarée. Il ne veut plus des mots, mais des choses. Il connoît les vraies bases de la prospérité nationale, il s'occupe de leur donner une solidité durable, par la réunion des hommes instruits, que l'ignorance ou plutôt la barbarie avoit dispersés, capables d'en faire connoître les principes et de les propager. Les bons citoyens avoient vu avec douleur, la Société d'Agriculture atteinte et anéantie par l'orage révolutionnaire ; ils se réjouissent de la voir rétablie sur ses mêmes bases et sortie du chaos où un génie destructeur l'avoit plongée. Sous les auspices d'un ministre éclairé que ses talens ont appelé à la place qu'il sait si bien occuper, nous devons tout attendre des hommes qui jouissent de sa confiance et travaillent à la prospérité de leur patrie, en répandant les bons principes de l'agriculture.

dence sur une science qui intéresse tous les peuples, qui seule peut leur procurer toute la somme de bonheur dont l'homme est susceptible, je ne fais que remplir la tâche imposée à tout bon citoyen, qui doit compte de ses lumières à sa nation et aux hommes en général.

J'exposerai donc, le plus succinctement qu'il me sera possible, les principes d'après lesquels l'Angleterre a porté son agriculture à ce haut degré de perfection qui semble imposer à nos voisins la nécessité de nous imiter (2) : mais je remarquerai, en même temps, jusqu'à quel point cette imitation peut leur être utile ou nuisible. Une discussion de ce genre mettra dans le plus grand jour le système économique de la Grande-Bretagne, système qui n'a jamais été bien entendu des écrivains étrangers (3).

Dans le développement des causes qui peuvent concourir, ou faire obstacle à la prospérité de l'Angleterre, je serai naturellement conduit à examiner les opinions très-populaires de quelques autres écrivains dont les assertions ont fait tout à coup explosion parmi nous, et me paroissent diamétralement opposées au but que l'on doit se proposer d'atteindre.

---

(2) Ses *Voyages* et ses *Annales* mettent le lecteur sur les traces des progrès de l'agriculture angloise. Je ne crois pas qu'on en puisse trouver une histoire plus exacte.

(3) Cela est très-possible ; au moins notre conduite et les pratiques dont nous ne nous écartons pas, le prouvent. Il faut espérer que la traduction de ces ouvrages fera connoître ce système plus parfaitement et qu'il fera naître l'idée d'en faire l'essai.

ARITHMÉTIQUE POLITIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

De l'encouragement de l'agriculture en Angleterre.

Les principales causes de l'état florissant de notre agriculture sont :

1°. La liberté. 2°. L'imposition. 3°. Les baux. 4°. La composition pour les dixmes. 5°. L'exemption du service personnel. 6°. Les lois sur le commerce des grains. 7°. La richesse générale du royaume. 8°. Les clôtures. 9°. La grande consommation des bestiaux.

SECTION PREMIÈRE.

De la liberté.

Les progrès rapides qu'a faits l'agriculture de cette contrée, sont particulièrement dus à l'excellence de notre constitution ; à cette liberté générale dont jouissent, sous son égide, toutes les classes du peuple, et qui, assurant à chacun la possession légale de ses propriétés, le met à l'abri de toute

violence, de toute atteinte du pouvoir arbitraire. C'est l'heureuse influence de cette liberté précieuse qui excite et vivifie particulièrement et primitivement l'agriculture angloise. Mais ce n'est point à cette cause seule que l'on doit attribuer sa prospérité. L'Écosse, et même l'Irlande participent aux prérogatives de notre constitution (4). Ces deux royaumes jouissent de la même liberté politique; cependant l'état de leur agriculture est bien différent. La liberté seule n'opère donc pas les merveilleux effets qui se font remarquer dans la culture angloise.

Les opérations d'une agriculture régulière et animée exigent des dépenses considérables. Ces grandes avances ne rentrent aux cultivateurs que dans un certain nombre d'années. Les entreprises agronomiques ont besoin, plus que toute autre, de la protection spéciale de la législature. Il est essentiel que le cultivateur soit dans la plus grande sécurité contre les effets du pouvoir arbitraire et tous les genres d'oppression que pourroient exercer, sur leurs tenanciers, des propriétaires riches ou puis-

(4) Quand on aura lu le *Voyage en Irlande*, on sera étonné qu'Arthur Young dise ici que ce royaume jouit des mêmes prérogatives que l'Angleterre. En Irlande, les quatre-cinquièmes de la population vivent dans une espèce d'esclavage. Ces quatre-cinquièmes sont les catholiques romains, dont l'industrie est entravée par des lois qu'Arthur Young qualifie de barbares. Il faut voir le deuxième volume de ce Voyage, et l'on sera convaincu qu'en Irlande la liberté n'est que pour les riches et grands propriétaires, qui appesantissent leur sceptre de fer sur leurs vassaux et même sur les pauvres journaliers qui sont dans leur dépendance pour le travail. Quant à l'agriculture de ce royaume, son état annonce toute la rigueur des lois sur la classe malheureuse qui l'habite.

sans. C'est-là le cas où se trouve la Grande-Bretagne. Le fermier, muni d'un bail, est aussi indépendant de son propriétaire, que le propriétaire l'est de son fermier (5). S'il arrive que ce dernier entre en fermage sans passer de bail, on doit être sûr qu'il en est dédommagé par la médiocrité du prix du fermage.

Il ne faut pas être doué d'une grande pénétration, pour comprendre que cette liberté individuelle dont jouissent tous nos fermiers et leurs salariés, est de la plus grande conséquence pour l'amélioration des terres et l'avancement de l'agriculture.

Ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur tous les avantages qui doivent nécessairement résulter pour eux de cette liberté qu'on doit regarder comme l'encouragement le plus efficace que puissent recevoir non-seulement l'agriculture, mais aussi les arts, les manufactures, le commerce, et en un mot, tous les genres d'industrie qui peuvent éclore dans le sein d'un état.

Je terminerai ces remarques sur la liberté politique, en rapportant ce qu'en dit un écrivain qui paroît avoir mûrement réfléchi sur les effets qui en sont les suites nécessaires. « Le travail, dit-il, est

---

(5) Nos fermiers ne jouissent-ils pas de la même prérogative, en observant les clauses de leur bail, auxquelles ils se sont soumis? L'avantage des fermiers anglois sur les françois, et qui est très-grand, est d'avoir des baux à longs termes; ils peuvent alors calculer des entreprises et des améliorations. Aujourd'hui aucun obstacle ne s'oppose, parmi nous, à des baux dont les termes soient plus éloignés, et plus favorables aux progrès d'un art trop négligé. C'est aux grands propriétaires à donner l'exemple d'un changement si utile.

le père de l'opulence. La terre, inépuisable dans ses dons, récompense toujours la sueur de l'homme laborieux qui la sollicite, en le comblant de richesses à proportion de ses soins et de ses peines. Mais l'appât seul des jouissances encourage le travail. L'abondance des biens n'est qu'un avantage stérile, s'il n'est pas en notre pouvoir d'en faire un usage qui nous plaise. Sans l'espoir des satisfactions qu'on peut tirer de l'opulence, on ne daigneroit pas prendre la peine de devenir opulent. L'assurance qu'on a d'échanger le superflu, est ce qui crée le superflu. C'est donc la liberté de disposer de ses richesses au gré de ses desirs, qui est la cause active qui fertilise les champs (6), fait fouiller les mines, enfante les inventions, les découvertes et tout ce qui rend une nation florissante et redoutable (*).

---

(6) La liberté est une des causes puissantes qui fertilise les champs, j'en conviens; mais toute seule elle cesse d'avoir la même influence. On citeroit des nations très-libres où l'agriculture est encore dans l'enfance. Ses progrès dépendent de plusieurs autres causes; je n'en citerai que deux, qui montreront qu'il ne suffit pas d'être libre pour donner à la terre toute la fertilité dont elle est susceptible : 1°. l'assurance d'un débit facile et avantageux des produits du sol; 2°. la connoissance des bonnes méthodes de culture, fruit de l'instruction : le lecteur agriculteur-pratique, supléera sans peine à tout ce que je pourrois dire sur ce sujet. Il est cependant très-vrai que tout ce qui entrave l'industrie, est un obstacle à ses progrès, dans quelque genre que ce soit : un gouvernement qui s'intéresse à ceux de l'agriculture, ne sauroit donc accorder trop de liberté à un art qui est le principe nécessaire de sa prospérité, de sa grandeur et de sa force.

(*) *Théorie du Luxe*, 1771, tome 10, p. 172. *Y*.

SECTION II.

De l'imposition.

La formation du revenu public de la Grande-Bretagne est tellement combinée, que le poids de l'imposition ne tombe que très-indirectement sur la classe des cultivateurs (7).

Les revenus du fisc se réduisent à cinq espèces de contributions principales.

1°. La taxe sur le produit des terres [*Land-tax*]. 2°. La taxe sur les paroisses. 3°. La taxe sur les fenêtres. 4°. La taxe sur les consommations ou accises. 5°. Les droits sur les entrées et sorties des marchandises. Ces droits, également supportés par tous les citoyens, ne sont onéreux à aucune classe de l'état.

La taxe sur le produit des terres porte directement sur le propriétaire, quoique cette taxe soit payée par le tenancier. Dans tous les cas, il est parfaitement indifférent au fermier de payer à son propriétaire le prix entier de son fermage, ou d'en donner une partie aux receveurs du fisc pour

---

(7) Cette assertion est contradictoire avec ce que l'auteur dit dans le détail de sa ferme [Voyez la *Note historique de la Vie d'Arthur Young* à la tête des *Annales*, donnée par lui-même]. L'impôt est toujours établi sur les propriétés apparentes, plutôt que sur celles qui sont supposées. Il est difficile qu'il en soit autrement. En Angleterre il n'y a pas de propriété foncière qui ne soit fortement imposée. Les terres payent un impôt, la taxe pour les pauvres, pour les routes, la dixme; ainsi l'imposition tombe directement sur les cultivateurs. Les autres classes de la société peuvent s'y soustraire en partie, mais cela n'est pas possible à l'homme dont la propriété est en évidence.

la taxe imposée. Le montant de l'imposition est la première dépense que le fermier porte en compte à son propriétaire, et qu'il retient sur le prix de son bail. Il importe peu au fermier que cette taxe soit d'un *sh.* ou de quatre, par *liv.* sterling; cet impôt est toujours prélevé sur le revenu du propriétaire.

Si le fermier est lui-même le propriétaire de sa ferme, cela ne change rien dans son revenu, sinon, que c'est par ses mains que se fait le payement de la taxe imposée sur le produit de sa ferme.

La fixation de la taxe des terres n'est pas une chose indifférente. Quand j'entre en possession d'un bien, si la terre, négligée ou mal cultivée, ne rapporte que 100 *l.* de revenu, et n'est en conséquence taxée qu'à 5 *l.*, je puis, par des améliorations faites à propos, et par une culture bien entendue, porter ce bien à la valeur annuelle de 1000 *l.*, sans craindre de voir augmenter la taxe une fois imposée (*). Il est visible, que cette modération de la part du fisc sollicite puissamment le propriétaire et le cultivateur à tenter journellement de nouvelles améliorations.

Il est des écrivains anglois, qui ont prétendu

(*) La taxe des paroisses n'est pas aussi invariablement fixe. Les sommes auxquelles les paroisses sont taxées, restent toujours les mêmes; mais les officiers peuvent varier la taxation sur les individus. Cependant ils sont tenus, avant de hausser la taxe d'un cultivateur, de connoître bien positivement quel est le prix du bail de sa ferme, et le fermier sur-imposé a toujours le droit d'appeler de leur décision, si tous les autres habitans de la paroisse ne sont pas également taxés; d'où il résulte que ces changemens, dans la taxation, sont toujours fort rares. *Y.*

qu'il seroit avantageux à la Grande-Bretagne de renouveler la *land-tax*, pour l'asseoir dans un plus juste rapport avec le produit. J'adopterois volontiers cette opinion, si nous pouvions avoir une certitude absolue, que cette nouvelle taxe subsisteroit sans aucune altération au moins un jour: mais comme rien ne peut fonder une pareille certitude, ce projet pourroit être fort dangereux.

En effet, dans la supposition d'un recensement général des terres de la Grande-Bretagne pour les taxer dans une proportion constante avec le produit, il en résulteroit qu'alors la taxe seroit sujette à toutes les variations du produit. Elle seroit une espèce de dixme; ce qui est le plus pernicieux système qu'on puisse inventer. Rien de plus capable de décourager le cultivateur, de le détourner de faire de nouvelles améliorations, qu'une imposition sur son industrie. La taxe des terres doit donc demeurer ce qu'elle est aujourd'hui. Elle ne nuit point; et nous ne pouvons savoir où la nouvelle imposition s'arrêteroit.

Une autre particularité favorable à notre agriculture, c'est que la taxe des terres n'est jamais imposée que sur la *rente*. Les assesseurs ne peuvent taxer le propriétaire pour aucune propriété, soit supposée, soit visible. Que sa ferme soit riche ou pauvre, qu'elle contienne peu ou beaucoup de bétail, c'est ce qui ne regarde nullement l'assesseur; il ne peut, dis-je, imposer que la *rente*. Si le propriétaire exploite lui-même sa ferme, il ne peut-être taxé que d'après la rente qu'il retiroit de sa terre la dernière fois qu'elle fut louée, y eût-il

cent ans, et eût-elle présentement quadruplé de valeur. Si l'on ne peut découvrir le taux de l'ancienne rente, le cultivateur propriétaire, sans autre examen, payera cette année pour *land-tax*, ce qu'il a payé l'année dernière.

On voit d'après ce léger coup d'œil, que cet impôt ne peut-être onéreux à l'agriculture. Quel système d'imposition pourroit jamais lui être plus favorable ?

La taxe des paroisses tombe immédiatement sur le fermier, qui la paye seul, et elle l'incommode plus ou moins selon qu'elle est plus ou moins forte. Cet impôt comprend la taxe en faveur des pauvres, la taxe de l'église; c'est-à-dire la somme destinée à l'entretien et aux réparations de l'église paroissiale; la taxe pour les chemins : elle se lève par des voyers, chargés de veiller à la restauration des routes. Cette dernière taxe n'est pas généralement levée; il arrive ordinairement que les *devoirs des six jours* suffisent pleinement à l'entretien des grandes routes. On sait qu'un acte du parlement permet aux fermiers de se dispenser de la loi qui leur impose de travailler six jours de l'année avec leurs attelages aux travaux publics, en payant 6 *d.* par *l.* en raison du fermage. C'est en Angleterre la seule chose qui ait quelque ressemblance avec les corvées de France, et le service personnel, exigé en Allemagne et en Pologne. Cette taxe est d'autant moins onéreuse au cultivateur, qu'il est libre de choisir les six jours de l'année où il est le moins occupé, ou de donner en argent une somme estimée au quart de la valeur réelle du travail.

A la taxe des pauvres, sont jointes quelques

autres petites taxes destinées aux dépenses particulières à chaque comté. Toutes ces différentes taxes fondues ensemble avec celles des pauvres et des églises, se lèvent comme une seule taxe sur les fermiers, et les propriétaires des terres ou des maisons, proportionnellement à leur rente. J'ai observé dans mes voyages, que cette taxe se montoit à 1 *s.* 1 *d.* par *l.* sterling dans les provinces du nord, et à 2 *s.* 8 *d.* dans celles de l'est, *medium*, 1 *s.* 10 $\frac{1}{4}$ *d.*; mais cette taxe est bien plus considérable dans certains comtés, et particulièrement dans ceux qui ont des manufactures.

Il y a une circonstance qui concourt à diminuer le poids de cette taxe; c'est qu'elle est toujours réglée par le taux de la rente. Qu'un cultivateur afferme cent acres de terre pour le prix de 30 *l.* sterling pendant un bail de quarante années; que par ses améliorations il parvienne à porter le revenu de cette terre à 100 *l.* sterling, il ne peut être imposé pour la taxe de la paroisse pendant ces quarante années, qu'en raison du prix de son bail.

Je ferai encore observer, au sujet des taxes de paroisse, qu'elles ne peuvent être un peu considérables, sans être réellement à la charge des propriétaires. Le fermier a-t-il dessein d'affermer une terre, son premier soin est de s'informer exactement de toutes les charges locales attachées à cette terre. S'il trouve que la taxe de paroisse monte trop haut, il offrira moins au propriétaire pour le prix de son fermage, et s'il arrive que dans le cours de son bail, la taxe de paroisse portée au commencement jusqu'à 10 *s.* par *l.*, ce qui se voit dans

quelques comtés, soit réduite à 5 *s.*, le fermier ne croira pas qu'il y ait de l'injustice à lui hausser le prix du fermage au marc la *l.*, à raison de ces 5 *s.* de diminution.

Au total, la taxe pour les pauvres, quoiqu'elle tombe directement sur le fermier, est si modique, elle prend si peu sur son gain, qu'on ne peut pas la considérer comme une charge capable de nuire aux progrès de l'agriculture. Ce qui forme à mon gré un plus grand inconvénient, ce sont les querelles qui naissent entre les fermiers, quand l'un croit être plus lésé que son confrère dans la répartition de la taxe de paroisse. Ces querelles engendrent entre eux et entre les paroisses, des procès bien plus dommageables aux fermiers que la totalité des taxes qui leur sont imposées ; mais ces abus sont ceux mêmes de la liberté. On doit les regarder comme une preuve de la légéreté des impositions plutôt que de leur surcharge.

La taxe des fenêtres ne porte point particulièrement sur l'agriculture. Le fermier paye annuellement quelque chose pour chacune des fenêtres de sa maison ; mais cette taxe régulière est trop peu considérable pour être considérée comme une surcharge. Du moins est-il certain qu'elle n'a jamais excité le moindre murmure ; d'où l'on peut inférer qu'elle n'a rien de décourageant pour les cultivateurs.

Cependant, si, comme quelques écrivains l'ont conseillé, il ne devoit y avoir que cette seule taxe, et quelle dût absorber toutes les autres, une imposition de ce genre feroit gémir tout le royaume sous un poids accablant ; puisque dès-lors l'assiette de

de l'imposition porteroit sur la consommation, et non sur la possession; mais nous aurons dans la suite occasion de traiter ce sujet intéressant.

Les taxes qui forment le principal revenu de l'Angleterre, sont les accises et les douanes. Ces droits ne sont onéreux à la classe des cultivateurs, qu'en raison de l'étendue que le fisc prétend leur donner, et des objets qu'ils affectent; mais la distribution de ces droits est ménagée de manière qu'ils sont beaucoup moins destructifs qu'on ne l'imagine communément.

Des droits sur l'exportation des blés frapperoient directement sur l'agriculture : des taxes sur les laines et les cuirs, portées à un excès qui en diminueroit la vente, et en feroit baisser le prix dans les mains du fermier, lui feroient le plus grand préjudice : un impôt sur la drèche assez fort pour empêcher la consommation de la bière, et, en même temps, des droits sur l'exportation de l'orge, en décourageroient bientôt la culture. Une taxe sur les boucheries, trop excessive, pour ne pas diminuer la consommation des viandes, ne pourroit avoir que de pernicieux effets; mais ce sont-là des cas dont l'Angleterre n'offre aucun exemple.

En général, nos douanes et nos accises sont peu préjudiciables à notre agriculture, si l'on en excepte les droits sur l'exportation des laines et des cuirs crus. On ne peut se dissimuler que l'objet de cette imposition n'ait été de favoriser les fabricans aux dépens des cultivateurs. Ces droits, qui depuis leur établissement ont fait tomber de moitié le prix

des laines, peuvent être regardés comme une taxe de deux shelings par livre sterling sur le revenu des terres. Je ne m'étendrai pas ici en faveur de l'exportation des laines crues; je crois devoir renvoyer les lecteurs au Mémoire de M. *Smith*. Cet ouvrage estimable contient des faits extrêmement curieux sur le commerce des laines.

Je viens de dire que les douanes et les accises ne nuisoient (les laines et les cuirs exceptés) à aucune branche de l'économie rurale. La preuve de cette assertion est, que ces droits ne causent aucune réduction dans les prix des autres productions du fermier. Des taxes trop pesantes diminueroient infailliblement la consommation, et, dès ce moment, les prix iroient toujours en décroissant; c'est ce que les cultivateurs doivent redouter comme la marque la moins équivoque de leur ruine prochaine : mais, en Angleterre, la consommation de toutes les espèces de denrées et de marchandises a toujours augmenté sous l'assiette des impôts : c'est du moins ce qui est arrivé pour la drèche. J'ose dire qu'il est impossible de citer un seul exemple où les droits de douane et d'accise aient diminué la consommation, et par suite, le prix des produits du fermier. L'excellence de cette forme d'imposition a été savamment expliquée par divers auteurs, qui ont fait voir que l'acheteur ressentoit d'autant moins le poids de cette taxe, qu'il doit naturellement la confondre avec le prix de la marchandise, et qu'il ne la paye que quand il est le plus en état de payer, c'est-à-dire au moment où il fait l'achat. Si toutes les taxes qui forment le

revenu du fisc de la Grande-Bretagne, pouvoient être ainsi transformées en une taxe générale sur tous les effets de consommation, notre système d'imposition seroit encore plus parfait. Cette taxe feroit à la vérité monter les prix de toutes les marchandises; mais il me seroit facile de prouver que ce résultat seroit avantageux à tout le monde (8).

D'après cet exposé succinct du système de finances adopté par le gouvernement anglois, il est clair que la classe des cultivateurs n'est surchargée dans aucune branche de son économie.

Si l'on veut faire attention que les taxes n'ont aucune prise sur les améliorations; qu'elles subsistent toujours les mêmes sans aucune variation; que le pouvoir, confié par le gouvernement aux asseseurs, collecteurs et receveurs, est tellement circonscrit, qu'il leur est impossible de commettre aucune fraude, ou de tenter de faire une répartition arbitraire; qu'enfin ces taxes, sans faire acception de personnes, portent sur le duc comme sur son humble tenancier, on sera forcé d'avouer

(8) On a souvent dit que les impôts indirects, ceux qui sont établis sur des objets de consommation, seroient les moins onéreux et les plus faciles à percevoir. Sous certains rapports cela est très-vrai. Mais il faut que l'impôt atteigne tout le monde en proportion de la richesse : cela n'auroit pas lieu sans l'impôt foncier. Le riche propriétaire peut consommer moins que l'ouvrier dont la famille est nombreuse, alors il n'y auroit plus de proportion. Celui qui auroit des objets de consommation à vendre, deviendroit riche aux dépens du consommateur, et contribueroit moins aux frais du gouvernement. Cependant il est juste de favoriser l'industrie, et sur-tout celle qui est la base de la prospérité publique. Si l'impôt sur les terres augmentoit en proportion des améliorations, il deviendroit désastreux autant que la dixme.

que notre système d'imposition doit faire long-temps encore prospérer notre agriculture.

SECTION TROISIEME.

Des Baux.

Les grandes améliorations qu'on a faites en Angleterre, sont dues principalement aux baux que les propriétaires accordent ordinairement à leurs tenanciers. Dans les contrées où les propriétaires s'opiniâtrent à ne point passer de baux avec leurs fermiers, l'agriculture est fort inférieure. Il faut que l'usage des baux soit généralement introduit, avant qu'elle puisse prospérer également dans toutes les parties du royaume.

Si l'on veut considérer par quels progrès on parvient à améliorer les terres et à leur donner le degré de fertilité dont elles sont susceptibles, on sera bientôt convaincu de la nécessité des baux, et même des baux à long terme, pour engager les fermiers à ces entreprises, non moins coûteuses que pénibles (9).

Qu'un fermier vienne s'établir sur un domaine où les terres sont dans un médiocre état de culture;

---

(9) Il est très-important que le propriétaire et le fermier soient liés par des conventions. Leur intérêt l'exige. Si le premier a la liberté de renvoyer le second à son gré, qu'il ne s'attende pas à des améliorations, pas même à une bonne culture. En général, l'intérêt personnel est le motif de toute entreprise. Le fermier cultivant un bien, améliorera toutes les fois qu'il trouvera son avantage dans ces opérations. Tout ira mal, si le propriétaire porte envie à la fortune de son fermier: sa richesse fait l'éloge de sa manière d'exploiter.

que doit-il faire, s'il se propose de les améliorer ? Il réparera les haies, nétoyera les fossés, ou en creusera de nouveaux ; il écobuera les portions de terre qui demandent cette opération ; il achetera des engrais ; il creusera des puits pour en tirer de la marne ; il saignera les champs trop humides ; il arrosera ses prairies ; il rendra ses bâtimens plus commodes ; il donnera enfin à ses terres toutes les façons nécessaires pour les ameublir et les disposer à produire d'abondantes récoltes. De pareils travaux doivent l'occuper trois ou quatre années, pendant lesquelles il sacrifie ses profits, dans l'espérance d'être dédommagé avec usure de ce sacrifice. Mais doit-on s'attendre à lui voir exécuter tant et de si pénibles travaux, sans un titre qui lui assure la rétribution de ses peines ? Il est absurde d'espérer qu'un fermier dépensera 1000 *l.* en améliorations, pour être ensuite exposé à être renvoyé au gré des caprices d'un propriétaire. Il est superflu d'insister plus long-temps sur cet article. Les dépenses et les travaux supposent la certitude d'en retirer les profits. Un propriétaire se trompera toujours à son préjudice, s'il imagine trouver dans le fermier une confiance aveugle.

Mais ce n'est pas assez que la coutume de passer des baux devienne générale, il faut aussi que toutes les conditions en soient tellement garanties par la loi, qu'un tenancier puisse être dans la parfaite sécurité contre toutes les vexations d'un riche propriétaire ; il faut que ce tenancier, en remplissant les conditions stipulées dans son bail, soit aussi libre et aussi indépendant que le propriétaire.

C'est-là le cas où se trouve la majeure partie des fermiers anglois. On voit cependant encore quelques contrées où les propriétaires ne veulent point accorder de baux ; mais c'est qu'alors il existe de ces deux choses l'une : ou la terre est de nature à n'être pas susceptible d'amélioration, ou le fermier, en conséquence du refus du bail, afferme le domaine fort au-dessous de sa valeur.

Dans quelques contrées de l'Europe, l'usage des baux est inconnu ; dans d'autres, ces baux ne sont qu'une très-foible garantie contre le crédit ou la richesse du propriétaire ; et dans d'autres, les baux se trouvent annullés par la vente des domaines. Ce sont-là de grands obstacles aux progrès de l'agriculture.

SECTION QUATRIEME.

Des Dixmes.

La dixme est l'espèce de contribution la plus onéreuse qui soit restée sur l'agriculture de la Grande-Bretagne, et si elle étoit généralement levée en nature, elle porteroit le découragement dans les campagnes, au point d'anéantir jusqu'au desir de faire des améliorations. Heureusement notre clergé pense trop noblement, il est trop éloigné de l'esprit d'un sordide intérêt, pour consentir à vivre dans un état de guerre avec ses paroissiens, comme cela arrive effectivement dans les différens districts où les décimateurs, trop avides, viennent enlever cette contribution sur les récoltes.

Néanmoins, il est encore plusieurs paroisses où

les dixmes s'exigent en nature. Mais j'ose dire que la culture des terres n'y sera jamais ni régulière, ni animée.

Dans les différens voyages que j'ai faits en Angleterre, pour prendre une connoissance exacte de l'état de son agriculture, je n'ai jamais vu qu'on eût exécuté des améliorations un peu considérables dans les endroits où la dixme s'exige sur le terrain. Il ne faut pas se jeter dans de longs calculs, pour se convaincre que la perception de la dixme en nature, tendra toujours à la dégradation des terres.

La régénération et les progrès de la culture angloise sont certainement dûs à ce qu'une partie des terres du royaume sont exemptes de payer la dixme, et que presque par-tout où elle a lieu, les décimateurs ont accepté une composition honnête, mais incomparablement moins onéreuse aux cultivateurs.

Le grand objet de l'agriculture britannique est d'obtenir la suppression générale des dixmes, et d'offrir au clergé un revenu fixe en dédommagement (10). L'hiver dernier, il se tint plusieurs assemblées de personnes notables, pour demander au parlement de prendre en considération

(10) Ce projet est très-sage. Un ministère de paix ne doit jamais être exposé à des démêlés d'intérêt, qui peuvent occasionner du scandale et des inimitiés. Souvent les tribunaux ont retenti du bruit des querelles occasionnées par les dixmes. Indépendamment de cette considération, celle des améliorations, des défrichemens, semble nécessiter une pareille mesure. Il est d'une justice naturelle, que l'homme industrieux recueille seul le fruit de ses travaux.

s'il ne seroit pas avantageux de changer la loi des dixmes ? On nomma des commissaires : je fus moi-même du nombre ; et en cette qualité, je dois leur rendre justice de dire, qu'ils n'avoient que de louables desseins, cherchant à concilier, autant qu'il étoit possible, les avantages de l'agriculture avec les droits du clergé.

Le comité, dans sa requête à la chambre des Communes, ne spécifia aucun équivalent pour remplacer la dixme. Ce point est si délicat, qu'il crut devoir en laisser la décision à la sagesse de la chambre. Il convient de faire ici quelques observations sur les différens avis qui furent proposés.

1°. Une taxe proportionnelle au revenu des terres. On feroit l'évaluation du revenu du décimateur pendant les sept dernières années, et l'on en prendroit le *medium* pour base : ce revenu moyen seroit levé à l'avenir, non pas d'après une somme fixée, mais au marc la livre (11), et conséquemment, le revenu du décimateur croîtroit en même temps que le prix des terres et la réduction de l'argent.

Ce projet me paroît présenter deux objections insolubles :

La première, seroit la difficulté de trouver une

---

(11) Ne vaudroit-il pas mieux que le propriétaire rachetât ses dixmes ? Les fonds qui en proviendroient seroient employés en acquisitions territoriales, ou en immeubles d'une autre nature, qui seroient la propriété permanente du pasteur et de ses successeurs. Il y auroit encore moins de difficulté pour le décimateur laïc, qui trouveroit à faire sur ses propriétés, un emploi utile des fonds qu'il recevroit.

pareille taxe qui fût juste; cette difficulté ne seroit pas moindre que celle d'abolir les dixmes. On sait que les trois quarts des propriétaires du royaume ont tenté à différentes reprises, mais toujours inutilement, de faire asseoir les taxes dans une proportion exacte avec le produit des terres. Par-tout on trouve des inégalités frappantes ; et les fausse-tés, alléguées pour pallier ces injustices, semblent rendre impraticable une plus juste répartition. Les propriétaires, qui, de père en fils, ont fait valoir leurs propres terres, et qui sont taxés en raison de leur ancien bail passé depuis plus de deux cents ans, payent la dixme en nature ou en valeur ; s'ils ne devoient la payer que d'après une taxe proportionnelle, ils se trouveroient exempts des trois quarts des justes contributions qui leur sont imposées, et le poids de ces contributions retomberoit sur leurs voisins, qui payent déja ce qu'ils doivent payer. Pour éclaircir ceci par un exemple,

Supposons que de sept cultivateurs qui se trouvent dans une paroisse, il y en ait deux qui exploitent leurs propres terres. Dans cette supposition, les fermiers sont taxés proportionnellement à la rente qu'ils payent actuellement ; mais les propriétaires ne le sont qu'en raison de l'ancienne rente de leurs terres : à défaut d'un titre public qui constate cette rente, ils jouissent d'une exemption injuste, et qui retombe en surcharge sur le reste de la paroisse. La première de ces inégalités n'est-elle donc pas suffisante ? Est-il nécessaire de leur remettre encore une grande partie de leur dixme, pour en faire porter le

fardeau sur les fermiers qui, comme on vient de le montrer, payent déja plus que ne le permettoit l'équité? Rien n'est donc plus injuste qu'un pareil projet.

S'il est possible de répondre à cette objection, en voici une seconde qui sera encore plus difficile à résoudre.

Que se propose-t-on en demandant l'abolition des dixmes ? N'est-ce pas de se soustraire au poids énorme d'un payement toujours proportionné à la récolte ? Mais, dans la supposition donnée, feroit-on autre chose que de quitter un fardeau onéreux pour en prendre un autre non moins accablant? Cette idée n'est-elle pas d'une absurdité choquante? Le grand mal de la dixme, de la taille qui désolent en France le cultivateur, et de toutes les taxes proportionnelles au produit des terres, est que ce genre d'imposition tombe également sur les améliorations; et le moyen proposé n'obvie point à ce mal. Si je fais l'acquisition d'une terre de la valeur annuelle de 50 *l.*, et que par une excellente culture, je parvienne à l'améliorer jusqu'à la valeur de 100 *l.* les taxes imposées sur le fermier auquel je l'aurai louée ce dernier prix, seront tout d'un coup doublées. Dans tous les temps on s'est plaint que les taxes proportionnelles au produit des terres, formoient les plus grands obstacles à l'avancement de l'agriculture. Ce système a donc tous les inconvéniens de la dixme qu'on voudroit abolir. Notre taxe pour les pauvres offre le même inconvénient. Au nom du sens commun, rejetons l'idée de ces dispo-

sitions, dont l'unique effet seroit de quadrupler sur nous le poids d'une taxe aussi désastreuse.

2°. On proposa de suppléer à la dixme, en donnant au recteur un certain nombre de mesures de grain; et cela, dans la vue de lui assurer sa part dans les améliorations futures, et d'empêcher que son revenu ne souffrît de la réduction de l'argent.

Mais ce projet est susceptible des mêmes objections que le précédent. Ou la quantité de grain qu'il faudra donner par acre, sera fixée, ou elle sera proportionnelle à la récolte. Si elle est proportionnelle, c'est faire entrer le décimateur en partage des améliorations futures, partage onéreux auquel on voudroit se dérober. Si la quantité de grain est fixée, alors vous favorisez excessivement la classe des grands cultivateurs, au grand détriment des petits. Cette objection me paroît irréfutable.

3°. Il fut proposé d'accorder au décimateur, en composition de la dixme, une somme fixée qu'on asseoiroit sur les prix des baux, au marc la livre, dans tout le royaume. Cet expédient semble répondre à l'objection tirée de la réduction de l'argent; mais il ne satisfait pas à celle de la seconde proposition; et il laisse subsister la difficulté de fixer le revenu des terres occupées depuis longues années, par les fermiers propriétaires.

4°. Il fut encore proposé d'échanger la perception de la dixme en une portion de terre de même valeur. Cette dernière proposition n'est susceptible d'aucune des objections précédentes. Dans ce système, la subsistance du clergé est

assurée, sans que ses intérêts croisent les intérêts du cultivateur : son nouveau revenu n'est plus exposé à souffrir de la réduction de l'argent ; il y a plus, ce revenu croîtroit en raison même de cette réduction.

Il est probable que le clergé adopteroit ce projet avec d'autant plus de plaisir, qu'à l'instant même de son établissement, il mettroit fin à ces disputes odieuses et interminables, qui deviennent une source funeste de procès ruineux.

Ce n'est pas que cette idée soit à l'abri de plusieurs objections ; mais je n'en ai vu proposer aucune qu'on ne pût résoudre.

Il pourroit être ordonné, par acte du parlement, que les propriétaires fonciers de chaque paroisse choisiroient un commissaire de partage, le recteur un autre, et ces deux commissaires en nommeroient un troisième, que ces trois commissaires seroient revêtus du pouvoir absolu, et tel qu'on l'accorde ordinairement à toutes les commissions pour les clôtures ; qu'ils seroient tenus de constater le revenu moyen du décimateur, d'après une connoissance précise de sa perception dans les sept dernières années ; et qu'ils lui assigneroient une portion de terre, dont le revenu approcheroit le plus près possible de la somme qu'auroit donnée l'année moyenne. Pour trouver ensuite la portion de terre que chaque propriétaire devroit céder pour sa quote-part, on se serviroit de la méthode usitée de réduire en argent toutes les terres de la paroisse, et cette appréciation donneroit les proportions du partage.

Que cette opération ne puisse se faire sans de grandes difficultés, c'est ce dont personne ne doute : je pense même qu'on pourroit les regarder comme insurmontables, si les actes du parlement, relatifs aux clôtures, n'avoient pas eu leur plein effet; mais nous savons qu'on ne pourroit former aucune objection qui n'eût déja été proposée et resolue à l'occasion des clôtures. J'ose prétendre qu'il n'y auroit aucune complication d'intérêts, aucune difficulté de partage, aucun droit plus important à régler dans un cas que dans l'autre. Pourquoi donc ne pas procéder à l'établissement d'un système qui peut avoir journellement son exécution dans toute la Grande-Bretagne ? Je dois faire observer que les obstacles qu'on auroit à écarter, supposent que les terres assignées au recteur, devroient nécessairement se trouver autour du presbytère; car s'il n'existoit point sur la continuité de son domaine, dès-lors toutes les difficultés disparoîtroient.

L'objection la plus grave qu'on ait faite contre ce projet, est le danger de donner de nouvelles terres aux gens de main-morte, qui possèdent déja une partie considérable du royaume (12).

Je réponds que s'il y a quelque danger dans

(12) Il est probable qu'en Angleterre, comme dans tous les pays où les ministres du culte sont dotés, il y en a qui, indépendamment de la dixme, ont d'autres propriétés plus que suffisantes pour vivre dans une aisance honnête et convenable à leur état. Quel inconvénient y auroit-il de supprimer leurs dixmes sans remplacement? Mais, dira-t-on, que devient le droit de propriété? N'avons-nous pas prouvé aux Anglois, que les biens ecclésiastiques étoient

cette concession, ce danger doit être compté pour rien, en comparaison des bénéfices immenses qui doivent résulter de l'abolition des dixmes. Un projet qui prêteroit à des inconvéniens, sans les racheter par de grands avantages publics, seroit un projet absurde : mais nous nous trouvons ici dans un cas tout différent. Les gens de main-morte sont déja en possession de la dixième partie du royaume; cette raison doit-elle empêcher de changer un payement qui entraîne les plus grands abus, en une concession de nouvelles terres ? Il ne s'agit point ici d'une possession qui puisse s'accroître, soit par des legs, soit par achat ou donation.

Où se trouve l'inconvénient à ce qu'un recteur possède et exploite lui-même le domaine qui doit servir à son entretien? N'auroit-il donc pas les mêmes intérêts que les autres propriétaires, à faire des améliorations, et à retirer de sa terre le plus grand produit possible ? Cette prétention seroit sans doute démentie par l'expérience. Je demande à tous les gens clairés si les terres convenablement situées autour des maisons ecclésiastiques ne sont pas aussi bien tenues que les autres. On ne peut comparer cette

---

des propriétés nationales dont le gouvernement peut disposer à son gré, pour la prospérité publique? et cette prospérité publique ne se compose-t-elle pas du bien des individus de la société? Or, un tel système, s'il étoit adopté, contribueroit infiniment à la prospérité individuelle, et par conséquent à celle de la nation. Quant aux ministres qui vivent dans la médiocrité, avec la dixme, un échange en terres pourroit améliorer leur sort.

tenûre avec celle des terres possédées à vie par un doyen et son chapitre, par un évêque, par des colléges ou hôpitaux. On sait que, dans tous ces cas, le public a tout à souffrir de ce que le possesseur préfère toujours l'avantage présent d'un *pot-de-vin* à l'avantage annuel d'une rente; on sait qu'alors la terre, ne se louant jamais un bon prix, est toujours très-négligemment cultivée. Mais la possession d'un recteur, résidant sur le domaine qui lui est alloué, et aussi intéressé que les laïques à la bien cultiver, n'offre aucun de ces inconvéniens.

Qu'on réfléchisse sur tous les maux dont ce projet salutaire délivre la Grande-Bretagne; qu'on pèse mûrement les funestes effets de l'oppression générale sous laquelle l'imposition des dixmes fait gémir le cultivateur; qu'on promène ses regards sur les terres qui jouissent de l'exemption de cet impôt tyrannique, et qu'on observe à quel degré de prospérité s'élève leur culture, tandis que celles qui sont atteintes du fléau de cette perception, n'annoncent que le découragement et la misère de l'agriculteur; qu'on daigne calculer l'accroissement des revenus qu'ameneroit nécessairement à sa suite un système qui favorise également l'état et le décimateur; qu'on se représente enfin tous les genres d'amélioration qui découlent de ce système, on sera alors pleinement convaincu que les intérêts particuliers et publics s'unissent fortement pour réclamer l'exécution de ce plan, le seul propre à anéantir pour jamais ces taxes désastreuses qui étouffent l'in-

dustrie du cultivateur, en surchargeant énormément toutes les branches de l'économie rurale.

SECTION V.

De l'exemption du service personnel.

En France, la classe des cultivateurs gémit sous le poids des surcharges, qui consistent dans les services qu'ils sont forcés de rendre aux seigneurs et à l'état. Ces services sont pour les fermiers d'autant plus ruineux, qu'on les exige dans toutes les saisons de l'année, sans leur en donner aucun retour, aucune espèce de dédommagement (13).

En Angleterre, il ne reste aucune trace, à l'exception du devoir des six jours, d'une servitude si accablante. S'il est des travaux imposés aux fermiers, tels que le charriage des bois de chauffage, de construction et d'autres matériaux nécessaires aux bâtimens, ces travaux sont toujours spécifiés dans les baux. Les fermiers contractent librement ces obligations, toujours limitées à un certain nombre de jours. Ces charges ne sont dans aucuns cas très-onéreuses. L'exemption des corvées, auxquelles les cultivateurs sont assujétis en France,

(13) Le gouvernement françois a très-bien senti cet inconvénient, sujet des plaintes les plus amères depuis très-long-temps. Il a supprimé les corvées; mais comme il falloit des fonds pour fournir aux frais de réparation et d'entretien des routes, il a établi un droit de passe. Il est possible que le fermier paye beaucoup; mais au moins il est libre de son temps, et n'est pas exposé à se voir arracher à sa charrue, pour aller à une corvée.

doit

doit être regardée comme une des causes les plus favorables à notre agriculture.

SECTION VI.

Des lois sur le commerce des grains.

La liberté dont jouissent toutes les classes de la nation, la modération et l'impartialité de l'impôt, la longueur des baux, l'exemption du service personnel, s'uniroient vainement pour verser sur l'agriculture angloise leurs influences salutaires, si, à défaut de bonnes lois sur le commerce des blés, il étoit permis aux étrangers de se présenter dans les marchés de la Grande-Bretagne, pour entrer en concurrence avec nos fermiers; ou si, par des loix prohibitives, nos grains étoient tenus à bas prix. Dans l'un et l'autre cas, tous les avantages imaginables seroient insuffisans pour dédommager le cultivateur. Ce seroit en vain que des encouragemens de toute espèce le solliciteroient d'obtenir de grandes récoltes, s'il n'avoit pas un marché toujours prêt à recevoir ses produits, et la certitude de les vendre avantageusement. Dans plusieurs de mes autres écrits, je me suis expliqué si clairement sur ce chapitre, que je crois devoir me borner ici à quelques observations tendantes à faire voir en quoi les succès de notre agriculture dépendent de la police des grains.

La première opération importante du gouvernement, lorsqu'il voulut encourager l'agriculture, fut de défendre l'importation des grains étrangers, tant que le prix des grains d'Angleterre ne s'éle-

veroit pas trop haut ; la seconde fut d'accorder une prime à l'exportation de nos grains, sur des vaisseaux anglois, tant que leur prix ne s'éleveroit pas au-dessus de certaine somme (*). L'émission de ce double réglement fut un des coups de politique les plus frappans et les plus contraires aux idées généralement reçues en Europe, qui jamais aient été mis à exécution. On verra bientôt quel a été progressivement le résultat de cette mesure.

Il est des écrivains qui ont soutenu que la gratification accordée à la sortie des grains nuisoit aux intérêts de la Grande-Bretagne. Ils ont imaginé qu'au moyen de cette gratification, les Hollandois pouvoient venir acheter nos grains, pour nous les revendre ensuite avec profit. Cette objection est la même que celle qu'on fit au bill du gouverneur Pownall, et qui consistoit à dire qu'il se trouveroit des négocians qui, pour obtenir la gratification, feroient partir des grains pour la Hollande, d'où ils les feroient ensuite revenir en Angleterre.

La solution la plus complète qu'on puisse donner à de pareilles objections, est d'exposer les dépenses qu'entraînent l'exportation et la réexportation. La table suivante fera voir que la gratification accordée par l'état ne dédommageroit pas des dépenses de cette double opération.

(*) Le gouvernement anglois accorde 5 *s.* par quarter de froment, pourvu qu'en Angleterre, il n'excède pas le prix de 2 *l.* ; 3 *s.* 6 *d.* par quarter de seigle, s'il ne passe point le prix de 32 *s.* ; 2 *s.* 6 *d.* par quarter d'orge, si elle n'est pas au-dessus de 24 *s.* *T.*

	s.	d.
Droits de courtier pour l'embarquement, par quarter.	1	6
Commission et assurance, en supposant le prix du froment, à 43 *s.*	1	6
Fret et chargement.	1	8
	4	8
Les frais pour le retour de Hollande en Angleterre, doivent s'estimer 1 *s.* de plus.	5	8
	10	4
Ces menus frais sont les mêmes pour l'Irlande, mais le fret est plus haut de 1 *s.*, par quarter; donc . . .	12	4

D'après ce calcul, il est évident que la gratification de 5 *sh.* par quarter ne peut pas produire l'effet qu'avoient soupçonné les écrivains qui font ces objections.

L'intention première de ce réglement étoit de favoriser les propriétaires fonciers, et de les récompenser ainsi des efforts qu'ils avoient faits pour placer la couronne sur la tête du roi Guillaume. L'acte déclara que le prix des grains étoit trop bas. On se proposoit évidemment de le faire monter; mais il en arriva tout autrement: le prix des grains, loin d'augmenter, baissa considérablement.

Ce point d'économie politique n'est pas suffisamment entendu de bien des personnes, qui, en calculant le prix des grains, n'ont pas égard à la réduction de la valeur de l'argent, et conséquemment à l'augmentation du prix de toutes les productions, le froment excepté. Si l'on porte un

œil attentif sur cette réduction, alors la diminution du prix du froment paroît considérable (*).

C'est une erreur d'imaginer que la diminution du prix des grains puisse avoir eu sa cause dans les grandes améliorations qui se sont faites en agriculture. Si elles avoient opéré cet effet, elles auroient, par la même raison, fait baisser le prix de toutes les autres productions du fermier; mais c'est ce qui n'est pas arrivé.

Il se présente ici un paradoxe. Comment est-il possible qu'un moyen, qui a fait tomber le prix des grains, soit devenu une cause d'encouragement pour la culture des terres? C'est ce que je vais tâcher d'expliquer.

On ne peut pas douter que la gratification accordée à la sortie des blés, n'ait produit plus de stabilité dans les prix; ce qui est un objet de conséquence. Il n'est point de l'intérêt du fermier, que le prix du blé passe, d'une année à l'autre, de 3 *l.* le quarter à 25 *s.* Les années où le prix des grains baisse considérablement, sont très-nuisibles au fermier. Dans les seize années, depuis 1741 jusqu'en 1756, les récoltes ont été si abondantes dans toute la Grande-Bretagne, que le prix des grains, s'il ne s'en étoit pas fait une immense exportation, seroit nécessairement tombé au point de décourager le cultivateur. Mais cette exportation n'a été si animée, que par le desir d'obtenir la gratification. Sans cet encouragement, les

(*) J'ai développé cette idée dans un de mes écrits intitulé, *de l'utilité de la libre exportation des grains. Y.*

grains ne seroient pas sortis du royaume, les fermiers n'auroient point semé de froment, et dans les années suivantes, ce grain seroit monté à un taux si considérable, que le prix moyen de cette période auroit été beaucoup plus haut qu'il ne l'étoit avant la gratification.

Si l'on examine les prix des grains, tels qu'ils sont rapportés dans la table de Windsor, avant la défense d'introduire des grains étrangers, il ne sera pas difficile de s'apercevoir que les prix qu'on y trouve, ne sont pas les prix *réels* du royaume. La table ne peut montrer que les prix du marché de Windsor, nécessairement dépendans de tous les marchés des environs, et particulièrement de celui de Londres, avec lequel il communique par eau. Quand il arriva que la France et la Hollande versèrent en Angleterre une grande quantité de grains, la concurrence fit baisser le prix des nôtres, qui n'eurent plus qu'une valeur fort au-dessous de celle à laquelle nos fermiers auroient pu prétendre. Il est plausible qu'avant les lois prohibitives, l'importation donnoit aux prix des grains une certaine égalité, mais totalement factice, puisqu'elle ne tendoit point à l'encouragement de notre agriculture. Aussi ce système funeste répondoit-il très-mal aux vues du gouvernement, car la variation des prix étoit toujours, quoiqu'il pût faire, beaucoup plus forte qu'elle ne l'a été depuis.

Quand les écrivains, qui blâment la gratification accordée à la sortie des grains, parlent du bon marché des blés avant cette époque, ils ne s'aper-

çoivent pas que ce bon marché ne regarde pas moins les blés de France que ceux de la Grande-Bretagne; c'est ce qu'ils reconnoîtroient aisément, s'ils faisoient attention que ce bon marché n'avoit d'autre cause que l'importation. C'est une observation qu'on n'eut que trop lieu de faire sous le règne de Jacques premier.

Depuis l'époque de la prohibition des grains étrangers, et de la gratification accordée à l'exportation, les prix de nos blés sont devenus *réels* et indépendans de la concurrence des grains étrangers; ces prix montrent donc le vrai degré de la cherté, ou du bon marché des grains en Angleterre.

L'effet de cette police fut de rendre les inégalités sur les prix moins inopinées, et il y eut, à la vérité, des périodes où les prix moyens souffrirent une telle diminution, que je ne pense pas que nos cultivateurs l'eussent pu supporter, si leurs récoltes n'eussent pas été extrêmement abondantes.

Depuis l'année 1730 jusqu'en 1766, les blés furent à si bas prix en Angleterre, que la nation n'a pas dû souhaiter de voir renaître une semblable période. Pendant ces vingt-six années d'abondance, les plaintes sur la décadence et la ruine des manufactures furent générales dans tout le royaume. J'ai une liste de plus de cent quarante ouvrages, publiés à Londres durant cet intervalle, où les auteurs annonçoient la chute prochaine de nos manufactures de draps et autres. Si ces plaintes portoient sur quelque fondement, ce que je ne

crois pourtant pas démontré, on ne pourroit certainement en attribuer la cause qu'au bas prix de toutes les productions, toujours nuisible à une nation, en ce que, favorisant la paresse, il s'oppose aux progrès de l'industrie (*).

Il étoit impossible que le vil prix des subsistances n'altérât point la fortune de nos fermiers, ni même qu'ils pussent se soutenir encore longtemps durant cette période de 1730 à 1756; car, comment imaginer qu'ils eussent pu se procurer les reprises de leurs avances? Je sais cependant qu'il en a été fait d'assez considérables dans le Norfolk; mais les améliorations y furent exécutées par les propriétaires mêmes, qui bâtirent, élevèrent des clôtures et marnèrent á leurs dépens, et qui louèrent ensuite leurs terres pour le quart de la rente que de nos jours ils seroient en droit d'exiger. Ce bas prix des grains, qui probablement auroit été plus bas encore sans la prime d'exportation, ne fut avantageux, tant qu'il dura, ni à la prospérité de l'agriculture angloise, ni même à celle de la nation. Depuis 1756, que le prix des grains s'est soutenu á un taux incomparablement plus grand, ce sont les tenanciers qui ont fait, dans le Norfolk et dans d'autres comtés, toutes les améliorations, et ils ont gagné plus d'argent en

(*) La table de Windsor montre que, depuis 1741 jusqu'en 1756, le prix commun du froment, dans ce marché, fut de 3 *s.* 8 *d.* le bushel; ou de 29 *s.* 4 *d.* le quarter, ce qui fait 2 *s.* 7 *d.* le bushel, ou 1 *l.* 6 *d.* le quarter, mesure de *Winchester*, et moyenne qualité. *Y.*

seize ans, qu'ils n'auroient pu le faire avant, en quarante six.

Somme toute, il n'y a pas lieu de douter que notre système sur le commerce des blés, n'ait ouvert à la nation une source inépuisable de richesses. Entre les années 1730 et 1756, l'exportation a reversé sur l'Angleterre un argent immense de l'étranger, sans compter le grand nombre de vaisseaux et d'hommes qu'elle a employés à cette navigation. Cependant le prix des grains resta toujours fort bas en Angleterre. A quoi bon aurions-nous gardé nos grains, et nous serions-nous privés de cette richesse étrangère? quel eût été alors l'effet de la prohibition, si ce n'est de faire tomber totalement le prix des produits de la terre, de paralyser ainsi l'action de la charrue, et d'amener, pour les années suivantes, la disette et la misère?

L'expérience constante et uniforme de toutes les nations prouve, que par-tout où l'exportation des grains est prohibée, leur prix, dans les années de récoltes abondantes, souffre une telle diminution, que la culture ne rapporte plus aucun profit au fermier; la terre dès-lors demeure inculte, et la pénurie, peut-être même la famine, ne sont pas loin. Croira-t-on satisfaire le fermier, en lui disant que le prix excessif des blés dans de certaines années, en rend le prix moyen aussi haut, ou même plus que dans les contrées voisines? Cette connoissance peut-elle être une consolation pour un homme ruiné par le vil prix des grains, durant trois ou quatre années successives? son argent, son bétail, sa ferme même, tout est perdu pour lui.

Quand le prix des grains viendra à hausser, il ne lui sera plus possible de se dédommager de ses pertes en tentant une autre entreprise. On ne peut donc trop applaudir au gouvernement Anglois, qui a eu la sagesse d'adopter un système diamétralement opposé à des vues aussi pernicieuses.

Des modifications faites récemment à ce système.

Il est nécessaire de faire ici quelques remarques sur le système d'économie politique que le gouvernement Anglois a suivi depuis l'année 1756, car c'est un système presque totalement neuf qu'on a adopté depuis cette époque.

Dans les années 1757 et 1758, le prix des grains augmenta considérablement, et l'exportation fut prohibée. Cette prohibition n'eut point lieu dans les six années suivantes. Mais, à compter depuis 1756 jusqu'au temps présent, la police sur le commerce des blés a souffert de continuelles altérations : le gouvernement, sans s'assujétir á aucun plan, sans faire aucun nouveau réglement sur les prix auxquels l'exportation seroit permise ou défendue, n'a publié que des ordonnances provisoires, pour suspendre l'opération de lois dont l'utilité avoit été généralement reconnue. Les plaintes trop générales sur le dépérissement des manufactures, les clameurs de la populace de Londres, et les folles requêtes des communautés ignorantes, n'ont pas permis à la législature de prendre des mesures plus fixes, et l'ont jetée dans un système pernicieux.

Il est à remarquer que depuis 1757 jusqu'en 1772,

pendant cette période de seize ans, le prix commun du meilleur froment, au marché de Windsor, n'a été que de 5 *s.* 6 *d.* le bushel, ou de 44 *s.* le quarter, ce qui, pour la qualité moyenne, mesure de Winchester, fait seulement 4 *s.* 6 *d.* le bushel, ou 1 *l.* 14 *s.* 8 *d.* le quarter. Ce prix ne doit assurément pas paroître excessif.

Maintenant, si l'on considère que dans une égale période de seize années, depuis 1697 jusqu'en 1714, où la gratification fut accordée à la sortie des grains, qui continua durant tout cet intervalle, à l'exception de deux années, le prix moyen du froment, au même marché de Windsor, fut de 2 *l.* 5 *s.*, ne sera-t-on pas forcé de convenir que dans la dernière période, qui finit en 1772, le froment fut à meilleur marché de 10 *d.* par quarter, que dans l'autre où l'on paya la gratification? Mais, durant la dernière période, le gouvernement ne s'est pas contenté de retrancher le prix accordé à la sortie des grains pendant dix de ces seize années; l'exportation a encore été prohibée pendant plus de la moitié de cet espace de temps. Un changement de police aussi étonnant n'a pu être occasionné que par les criailleries passagères d'une populace inquiète, sans savoir ce qui peut lui convenir.

Je crois devoir faire observer en outre, que la dernière période, qu'on ne peut regarder comme un temps de cherté, que par comparaison aux seize années qui la précédèrent immédiatement, commença avec la guerre; qu'il est de notoriété publique que durant cette guerre il est entré dans

la circulation une immense quantité d'argent non monnoyé et de billets; que la masse des richesses, loin de diminuer, s'est encore accrue depuis, par les acquisitions faites dans les Indes Orientales, et par le commerce le plus florissant et le plus étendu; et qu'en conséquence ce seroit en politique un phénomène inoui, si le prix de toutes les espèces de denrées et de marchandises n'eût pas augmenté en raison de l'accroissement des richesses. Il étoit impossible que la dette nationale, augmentée de 70 millions sterling, avec la circulation regulière des intérêts, une dépense de 12 à 20 millions par an durant la guerre, le numéraire que, dans les dernières années de cette guerre, versoit en Angleterre un commerce dont aucune nation n'a jamais approché, une augmentation considérable d'impôts, et le plus grand cours de toutes les espèces de papiers; il étoit, dis-je, impossible que toutes ces causes réunies ne missent pas une sorte d'enchère à tous les objets de commerce.

Qu'on réfléchisse sur cet enchérissement général survenu dans le royaume, durant les seize dernières années; et qu'on nomme un seul article qui, dans le cours ordinaire des achats et des ventes, n'ait pas considérablement augmenté de prix. Tous les articles d'habillement, tels que draps, toiles, soieries, dentelles, cuirs, objets de parure, &c.; tous ceux d'ameublement, nos peintures, glaces, tentures, tapis, tables, sofas; nos équipages, à compter depuis le char doré qui roule avec fracas à Saint-James, jusqu'à la

simple chaise qu'un cheval traîne à *Wite-Chapel*; tous ces alimens recherchés, auxquels la bourse du pauvre ne peut atteindre; nos plaisirs, nos amusemens, notre éducation, nos études même, tout est aujourd'hui chez nous infiniment plus dispendieux qu'autrefois. Dans cet état des choses, seroit-il raisonnable de prétendre que le froment n'auroit point dû suivre l'augmentation progressive du prix de tous les autres objets commerçables? Si l'on prive le cultivateur des avantages dont jouissent toutes les autres classes; si ses productions, restant toujours au même taux, toutes les branches de sa consommation, son fermage, ses taxes, ses travaux, &c. haussent continuellement de prix, ne se trouvera-t-il pas dans l'impossibilité de continuer sa culture? Sa ruine ne deviendroit-elle pas inévitable? Il est de l'intérêt général qu'il ne soit pas moins bien traité que les autres classes; que ses profits croissent avec ses charges, et que l'espoir d'accroître son bien-être l'encourage à étendre les différentes branches de son économie. Rien n'est donc plus méprisable ou plus digne de pitié, que les plaintes qu'on entend faire journellement contre le haut prix des denrées (14). On est tou-

(14) C'est le haut prix des denrées qui excite l'industrie dans toutes les classes de la société : il n'y a que l'être paresseux qui en souffre. Le prix du travail s'élève toujours à la hauteur de celui des objets de consommation. Tant que la cherté n'est pas occasionnée par la disette, personne n'a de plaintes à former. Pour que le fermier soit laborieux, il faut qu'il trouve son intérêt à l'être. Le haut prix des denrées peut-être nuisible à quelques individus; mais cette circonstance ne doit pas faire desirer qu'il baisse. Ce vœu seroit contraire à la prospérité publique et au bien général.

jours surpris de voir des écrivains se déchaîner avec violence sur cette cherté prétendue, à laquelle ils assignent des causes imaginaires. La capitale du royaume, trompée par toutes ces clameurs, présenta une pétition au parlement dans les dernières sessions, pour accorder une gratification à l'importation du froment, et elle en octroya une elle-même.

Dans la supposition que la chambre des Communes eût adopté cette idée, et qu'elle eût décerné un prix considérable à l'importation du froment, pour faire introduire dans le royaume une grande quantité de grains étrangers, que seroit-il arrivé? le voici : le prix du grain, qui se trouvoit dans un juste rapport avec la masse d'argent qui est en Angleterre, et celle des productions de la précédente récolte, souffriroit une réduction considérable. C'est-là, sans doute, l'objet desiré; mais quel sera le sort du fermier? Si le rapport qui se trouve entre l'argent et les denrées, exige qu'il vende le bushel de froment 7 *s.*, comment pourra-t-il subsister, lorsque l'importation le forcera à le donner pour 4 *s.*? Quel motif pourra l'encourager à la reproduction d'une récolte, qui ne lui rendra point ses frais de culture? On ne peut donc tenter de faire tomber le prix des grains par l'importation, sans enlever au cultivateur ses richesses d'exploitation, sans causer un préjudice inconcevable à l'Agriculture, sans ruiner le fermier et l'état. Est-il possible d'imaginer un système d'économie plus absurde? On pourroit, avec tout autant de raison, briser les métiers des manufac-

tures, et mettre le feu à leurs magasins, dans le dessein de diminuer le prix des draps. Se persuaderoit-on jamais que des idées si funestes, à peine pardonnables dans un pamphlet, se trouvent dans une pétition présentée à la chambre des Communes par la ville de Londres (15)? De tout ce qu'on vient de dire, il résulte que les changemens qu'on a essayé de faire dans la police du commerce des grains, n'étoient propres qu'à ruiner l'agriculture, et qu'elle ne s'est soutenue que par l'augmentation générale du prix des blés.

De la loi permanente sur le commerce des grains.

L'acte qui fut passé dans les dernières sessions du parlement, qu'avoit présenté le gouverneur Pownal, a remédié, en grande partie, aux maux qui découloient pour nous d'une police aussi variable. Cependant ce bill portoit sur un faux principe : il supposoit que l'exportation ne devoit être permise, que lorsque le prix des blés seroit aussi bas qu'en 1689, sans considérer que l'accroissement des richesses nationales a dû causer une augmentation progressive dans les prix. Il n'y

(15) Que doit donc dire Arthur Young, dans ce moment de détresse où se trouve sa patrie, de voir le gouvernement anglois accablé de pétitions, pour demander la diminution du prix du pain ? Que le peuple ne raisonne jamais et moins encore quand il souffre. Heureux le gouvernement assez sage pour être sourd à ses clameurs, qui a la force d'appaiser ses troubles séditieux, et dont l'autorité impose silence aux orateurs barbares qui, par des discours imposteurs, excitent une populace aveugle, à rompre le frein qui la retient dans son devoir, pour son bonheur.

auroit qu'un seul moyen de faire voir que le prix actuel des grains pourroit être justement réduit ; ce seroit de démontrer que le prix des baux payés par les fermiers, est aujourd'hui beaucoup plus bas qu'autrefois ; qu'ils payent moins de taxes ; que le travail de leurs fermes, leurs ustensiles, leur ameublement et autres objets manufacturés, leur coûtent moins cher qu'ils ne coûtoient sur la fin du siècle passé ; et c'est-là, sans doute ce que personne n'entreprendra de nous persuader.

Je ne comprends point du tout quels avantages on peut se promettre d'adopter, contre l'évidence, le principe de la réduction des prix, et de fonder sur cette base ruineuse, une loi permanente. Pourquoi donc déroger à un système d'économie dont l'excellence des principes est confirmée par près de cent années d'expérience ? L'acte de 1689 déclara qu'à cette époque les blés étoient *à trop bas prix*, et que, pour prévenir les conséquences funestes qui résulteroient de cette modicité, l'état accordoit une gratification pour encourager l'exportation ; et maintenant que le blé se trouve au-dessous du prix de 1689, vous déclarez qu'il est *trop cher*, en réduisant de beaucoup la gratification. Il faut avouer que les idées qui nous guidèrent en 1689, différoient essentiellement de celles qui nous guident aujourd'hui.

Je n'ai jamais entendu alléguer un seul motif satisfaisant pour justifier cette inconséquence. On se contente de l'appuyer sur les clameurs d'une populace séditieuse, qui exige que le froment soit

à vil prix, pour avoir le plaisir de payer fort cher le sucre, le thé, l'eau-de-vie, la bière forte, et de consommer de ces denrées de luxe, quatre fois autant qu'en consommoient leurs ancêtres (16).

Malgré ce que j'ai avancé sur l'acte du gouverneur Pownal, j'avoue que si l'on en juge par comparaison, non avec notre ancienne police sur le commerce des grains, mais avec le système irrégulier qu'on a suivi depuis 1765, cet acte doit paroître fort estimable.

1°. Cet acte est une loi permanente; et cette particularité seule remédie au mal qui nous a tourmentés.

2°. Il conserve la gratification à la sortie des grains, en cas de bas prix; et nous étions à la veille de perdre l'idée de cet article salutaire.

3°. Il accorde la gratification aussi long-temps que l'exportation continue; ce qui doit encourager l'agriculture et la navigation, et faire renaître notre commerce des grains, qui étoit entièrement perdu.

4°. Les réglemens relatifs à l'importation, sont parfaitement bien imaginés, tant pour entretenir un commerce en blé, lorsqu'il excède la consom-

(16) Cette espèce de luxe a fait de grands progrès en Angleterre depuis cinquante ans. Ce n'est pas dans les grandes villes seulement que le peuple prend du thé deux ou trois fois par jour, et boit des liqueurs fortes. Ce vice, et c'en est un bien pernicieux, a fait des progrès étonnans dans les campagnes: on y voit les pauvres, qui sont à la charité de la paroisse, se livrer à excès. C'est sur ces objets de consommation, qu'il faudroit mettre des impôts, afin que le pauvre ne pût pas y atteindre, et que le prix de son travail fût employé à donner du pain à sa famille.

mation

mation, que pour répondre à l'ancienne objection, que le transport ne peut pas se faire avec sûreté dans les pays étrangers, par l'incertitude de savoir si le prix en Angleterre, pourroit permettre l'importation.

En général cet acte est préférable à toute autre nouvelle mesure qu'on auroit pu prendre; et, sans contredit, l'auteur mérite la reconnoissance de ses concitoyens.

Je terminerai ces remarques par quelques réflexions sur la variété du produit dans les récoltes. On a attribué l'augmentation des prix à mille causes diverses; tantôt à un prétendu monopole exercé sur les fermes*, tantôt aux clôtures, ensuite à la prime, aux agioteurs, aux chevaux, aux chiens, &c. Il n'est point d'absurdités qu'on n'ait débitées sur ce sujet. Quelques écrivains ont été assez judicieux, pour reconnoître que les mauvaises saisons avoient causé une disette presque générale. Un auteur moderne assure que les récoltes ont été très-médiocres dans les cinq dernières années. MM. Smith et Farrer ont tenu le même langage à la barre de la chambre des Communes.

J'ai souvent porté sur cette matière la plus sérieuse attention, et je ne puis convenir de la justesse de ces remarques. Le prix commun du froment, au marché de Windsor, depuis 1766 jusqu'en 1772 inclusivement, fut de 2 *l.* 3 *s.* 6 *d.* le quarter; ce qui ne fait, pour la moyenne qualité, mesure de Winchester; que 1 *l.* 14 *s.* 5 *d.* Un pareil prix annonce-t-il donc une disette réelle?

Qu'on compare ce prix avec celui des précédentes périodes ; qu'on fasse attention que c'est dans un temps où il s'est fait, sur la totalité des ventes, un renchérissement, qui a été l'infaillible effet de l'accroissement des richesses nationales; et qu'on me dise s'il seroit possible que le froment fût resté à un tel prix, si nous eussions eu successivement cinq mauvaises récoltes, ou seulement si ces récoltes eussent été médiocres.

On a souvent eu occasion de remarquer que, dès que l'abondance cesse de régner dans un marché, les prix s'élèvent au-delà de toute proportion ; ce qui peut aisément faire présumer qu'une mauvaise récolte, dans un tems où l'immense quantité d'argent qui circule, augmente graduellement tous les prix, auroit des effets prodigieux. Que seroit-ce donc, si cinq ou six mauvaises années, venant à se succéder, causoient une disette générale, tandis que le bon marché de l'argent, l'accroissement de la consommation, de la dépense, du luxe, &c. conspirent à renchérir les produits même des meilleures récoltes. Je suis donc loin de croire que dans les cinq dernières années, nous en ayons eu de mauvaises ; il est même bien probable qu'on n'en verra jamais de meilleures. Il n'y a donc aucune raison de s'attendre à voir diminuer le prix des blés.

Il seroit très-aisé de prouver, par cent raisonnemens, que le prix actuel des grains n'a rien d'excessif. Le prix commun du froment, comme on vient de le dire, s'est maintenu dans ces dernières années, à 1 *l.* 14 *s.* 5 *d.* Faut-il se perdre

dans de profonds calculs, pour trouver que ce prix est dans le plus exact rapport avec l'argent? Le parlement n'avoit, sans doute, porté aucune attention sur cet objet, quand il nomma des commissaires pour rechercher les causes qui avoient fait monter le froment à un si *haut* prix.

Ce seroit une graude erreur de s'en rapporter aux meuniers, aux facteurs, et à d'autres personnes semblables, pour savoir si les récoltes ont été bonnes ou mauvaises. Ces sortes de gens sont trop naturellement portés à croire que les discours de quelques personnes intéressées, sont le langage de toute la nation.

Mais ce que je ne conçois pas, c'est qu'un auteur, d'ailleurs si judicieux, ait osé avancer que nous avions eu cinq mauvaises années successives. De semblables idées sont vraiment suspectes. Il n'est pas même croyable que pareille chose puisse arriver une fois en deux siècles.

Je pense qu'il seroit difficile de dire laquelle des saisons, humide ou sèche, convient le mieux à la production des blés en Angleterre: le sol y est si varié; il s'y trouve tant de terres légères, de loams sablonneux, de fonds de gravier ou de craie, auxquels une année humide convient autant qu'une année sèche peut convenir aux fonds d'argile; tant de loams argileux et humides auxquels la sécheresse est aussi favorable qu'une saison humide l'est aux sols sablonneux! Au total, je suis dans la persuasion qu'il est moins déraisonnable d'attribuer les derniers prix des grains, qui ne sont pas aussi hauts qu'on s'efforce de le faire

croire, à la médiocrité des récoltes, qu'aux faiseurs d'affaires, aux monopoleurs ou au grand nombre de chevaux qu'on nourrit en Angleterre. Mais toutes ces causes imaginaires sont bien peu propres à présenter des idées claires sur l'augmentation du prix des grains.

Je n'ai fait cette observation, que pour montrer le ridicule de ces déclamations chagrines contre la cherté prétendue, et le dérangement imaginaire des saisons, qu'exagèrent encore des moralistes, qui, au milieu des trésors de l'abondance, supposent que nous sommes dans une affreuse disette, et en assignent la cause au luxe que Dieu, disent-ils, ne peut voir sans colère.

Je n'entreprendrai de répondre à ces beaux raisonnemens qu'en leur opposant ce que dit, à ce sujet, un auteur, dans un ouvrage estimé sur le commerce et les arts. « Une chemise de toile fine, dit-il, et un chapeau bordé d'or ne sont point incompatibles avec les sentimens de piété et de vertu: on peut faire servir sur sa table des ortolans et du bourgogne, sans renoncer à la tempérance; on peut se livrer aux douceurs du sommeil sur un lit d'édredon, et conserver de l'intrépidité; on peut considérer une femme pleine de graces, sans cesser d'être chaste. Un homme peut jouir de tous ces biens, et mériter l'estime publique. Il ne faut pas croire qu'une mauvaise nourriture, un vêtement grossier, une demeure incommode, puissent nous rendre plus pieux, plus tempérans, plus sobres, plus chastes et plus vertueux. »

Qu'on ne s'imagine pas qu'en cherchant à détruire des préjugés nuisibles, des opinions fausses, des craintes puériles, je veuille faire croire que les récoltes ne puissent jamais manquer en Angleterre : en 1698 et 1699, les récoltes furent très-médiocres ; elles furent encore plus mauvaises en 1709 et 1710 ; dans ces deux dernières années, le prix du froment, à Windsor, fut de 3 *l.* 18 *s.* ce qui peut être évalué aujourd'hui, en égard à la réduction de la valeur de l'argent, à 6 *l.* 10 *s.*, peut-être même à plus. S'il arrivoit que nous eussions une récolte généralement mauvaise, on ne peut douter que le prix des blés ne montât beaucoup plus haut que celui dont on se plaint dans ces dernières années.

SECTION VII.

De la richesse nationale. (17).

La prospérité de l'agriculture, des arts et du commerce, sera toujours proportionnée à la richesse générale, chez les nations où cette richesse n'est pas le produit des mines, mais de l'industrie.

---

(17) La richesse nationale se compose de celle de tous les individus de la société, et celle-ci, des succès de leur industrie dans l'exercice des arts de toute espèce, et du commerce. Sa source est intarissable tant que l'industrie est active et qu'elle ne trouve pas d'obstacles qui s'opposent à ses progrès. La liberté est donc la base de la richesse individuelle, et par conséquent de la prospérité publique. Les nations qui n'ont d'autres richesses que des mines d'or, ou qui gémissent sous l'oppression du despotisme, sont nécessairement pauvres et dans la dépendance des nations libres et industrieuses pour tous les objets de leur consommation.

Les raisons qu'allèguent quelques auteurs pour prouver que les manufactures et le commerce peuvent souffrir quelquefois de la trop grande quantité d'argent qui circule dans une nation, ne me paroissent point concluantes. Quant à l'agriculture, je suis convaincu qu'elle doit toujours prospérer en raison de la richesse générale d'une contrée; et c'est aux grandes richesses que possède l'Angleterre, que j'attribue l'état florissant de sa culture (18). Mais, comme cette vérité n'est pas encore généralement reconnue, et que plusieurs écrivains sont encore dans un système contraire, il convient de développer les principes sur lequels je fonde mon opinion.

Ces auteurs nous disent que la culture des terres est sur-tout encouragée par la simplicité des mœurs; que le luxe en arrête les progrès et finit par causer sa ruine; qu'elle fut beaucoup

(18) Il ne faut pas considérer l'agriculture comme un art simplement utile à celui qui l'exerce, parce qu'il fournit à sa subsistance. Chez une nation elle doit être la base d'un commerce toujours en activité, puisque tous les individus d'une société ne peuvent pas être cultivateurs. Sous ce rapport nécessaire au bonheur commun, il faut donc que l'agriculture soit florissante pour fournir aux échanges de toutes les classes de la société; mais elle ne le deviendra jamais au milieu d'un peuple pauvre, quelque laborieux qu'on puisse le supposer. Pour la porter à un état florissant, il faut d'abord être en état de bien cultiver, se livrer à des entreprises utiles et à des améliorations qui étendent ses progrès. Or tout cela ne peut être opéré qu'à grands frais, et pour y fournir, il faut avoir des fonds à soi, ou la facilité d'en trouver. Tout est facile à l'homme riche, les obstacles ne sont que pour le pauvre. Il en est de même d'une nation : les arts y fleurissent au milieu des richesses qu'elle possède, et languissent dans la pauvreté.

plus florissante chez les anciens Romains, lorsqu'une famille entiére ne possédoit que de petites portions de terre, que dans le siècle brillant d'Auguste.

Mais rien de plus faux que cette allégation. Accordons comme un fait, qu'une famille, qui n'a que la portion de terre nécessaire à sa subsistance, s'appliquera à bien cultiver son champ; quelles inductions prétendra-t-on en tirer relativement aux nations modernes? De quel usage seroit dans un royaume tel que l'Angleterre ou la France, une province dont le territoire seroit entiérement divisé en petites portions proportionnées à la subsistance de chaque famille? Tout ce qui pourroit en résulter, quelque bien cultivées qu'on suppose ces terres, c'est que les habitans de cette contrée trouveroient précisément leur subsistance, sans que l'état en retirât le plus léger avantage. Les cultivateurs de cette province ne vivroient que pour eux-mêmes: ils ne consommeroient rien autre chose que les produits de leurs terres; ils seroient hors d'état d'avoir des manufactures; et les plus légères taxes, les réduiroient à l'indigence. Une telle population n'auroit aucun objet d'utilité chez aucun peuple moderne.

Dans les premiers temps de la république romaine, cette police pouvoit avoir de grands avantages, parce que l'état, qui n'imposoit d'autre charge que le service personnel dans les armes, acquéroit d'autant plus de force, que le peuple devenoit plus nombreux.

Il est essentiel de faire cette distinction. La

même division des terres, qui dans un état fut une politique louable, devient funeste dans un autre. Que sert de dire que la petite portion de terre sera parfaitement bien cultivée, si de ce degré de perfection il ne resulte aucun bien pour l'état ? Il est donc nécessaire d'envisager l'agriculture comme un pur moyen de subsistance, et comme un objet de commerce. L'agriculture, considérée sous le premier point de vue, seroit très-bornée dans ses effets ; mais comme objet de commerce, elle devient de la plus grande importance pour nos états modernes.

Il est certain que dans une contrée, divisée en petites propriétés, calculées exactement sur la subsistance des familles, les mœurs seroient simples et le luxe inconnu. A mesure qu'on se séquestre de la société, le luxe disparoît et la simplicité s'établit; mais la cause qui détruit cette simplicité de mœurs, en faisant de l'agriculture un objet de commerce, ouvre à une nation moderne une source de jouissances nouvelles : cette source est la richesse publique. A mesure que l'argent coule dans une nation, les petites propriétés disparoissent (*), pour s'unir et former de grands domaines. C'est alors que l'agriculture prend un nouvel essor.

(*) Je suppose la contrée divisée en petites portions, comme dans les premiers temps de la république romaine. L'effet contraire est arrivé dans les royaumes où le gouvernement féodal s'étoit introduit ; de grands domaines furent partagés et formèrent de petites propriétés ; mais le principe de changement fut le même que dans l'ancienne Rome. L'agriculture bornée *à la subsistance*, devint également un objet *de commerce ;* et, dans l'un et l'autre cas, les améliorations du territoire national répondirent à ce changement. *Y.*

Devenue un objet de commerce, la subsistance d'une nation n'est plus que la moindre partie de ses produits : elle multiplie les occupations, crée les manufactures, anime la navigation, et, mettant un peuple en état de suppléer aux divers besoins des étrangers, elle donne à la circulation de l'argent une activité, qui va toujours en croissant. Une cause, dont les effets sont si salutaires et si essentiels à la puissance et au bonheur des nations modernes, ne peut être condamnée sous aucun prétexte.

Maintenant, jetons un coup-d'œil sur les effets qui doivent résulter des grandes richesses nationales, quand l'agriculture est devenue la base d'un commerce étendu chez un peuple agricole. Considérons les progrès de tous les arts dans la Grande-Bretagne durant les vingt dernières années. Les grandes améliorations en tout genre, qui seront opérées dans le cours de cette période, ne sont point dues à la constitution de son gouvernement, à la modération des impôts, ni à d'autres causes d'une égale efficacité depuis la révolution, puisque l'existence de ces mêmes causes ne l'avoit point portée auparavant à ce degré d'élévation. Sa supériorité lui vient donc des richesses que lui attirent les différentes branches de son commerce, et qui ont facilité au plus haut degré tous les genres d'entreprises.

Cette idée est contraire, en partie, à l'opinion généralement reçue, que le prix des denrées et des marchandises se trouvant toujours en proportion avec la masse des monnoies en circulation,

un écu peut avoir dans un siècle autant de valeur qu'une guinée dans un autre. Cette observation est juste; néanmoins il y a une différence marquée entre les deux époques; dans la première, on n'a pas, comme dans la seconde, cette prodigieuse facilité d'acquérir de l'argent. La masse de l'argent qui circule est-elle considérable, les plus grands travaux s'entreprennent et s'exécutent avec une facilité surprenante. Dans un pays pauvre, c'est avec des peines infinies qu'on parvient à se procurer de l'argent; mais dans un pays riche, la plus grande somme se gagne, s'acquiert, s'emprunte, se lève mille fois plus aisément que la plus petite dans l'autre : c'est à cette facilité, l'ame de toute espèce d'industrie, qu'une nation doit sa grandeur.

Il est clair qu'on ne doit faire ici aucune distinction entre l'argent et le papier qui le représente, puisque l'un et l'autre produisent exactement le même effet; il est même certain que l'Angleterre n'auroit jamais porté ses manufactures à ce haut degré de perfection, qui rend toutes les autres nations tributaires de son industrie, sans l'introduction et l'accroissement du papier de crédit.

Si quelqu'un pouvoit douter de ce fait, je le prierois de porter ses regards sur les progrès que l'agriculture, les manufactures, &c. firent, sous peu d'années, en Ecosse, depuis l'institution de la banque des billets sur les terres, qui jeta dans la circulation une grande partie des biens immeubles de ce royaume. Tant que le papier de cette banque circula avec confiance, il n'y eut point

d'entreprise projetée dont on ne pût assurer l'exécution par la grande facilité d'obtenir de l'argent. Les améliorations des terres furent rapides : on vit journellement s'établir de grandes et riches manufactures; le commerce augmenta dans tous ses ports. Mais depuis l'échec qui ruina presqu'entièrement le crédit de cette banque, il ne s'est fait en Ecosse aucune entreprise importante, et son commerce n'a plus la même activité.

Je ferai remarquer encore, que le commerce de l'Angleterre a éprouvé une sorte de stagnation depuis la banqueroute de M. Fordyce. Il n'y a aucune branche d'industrie dans l'agriculture, les arts, les manufactures, qui n'ait souffert de la secousse que cette faillite a donnée au crédit.

Si l'on m'objecte que le crédit étoit porté trop loin, et qu'il n'en pouvoit résulter que des conséquences funestes, j'en conviendrai : mais cela ne prouve rien contre mon assertion, qui est que la prospérité de l'agriculture a sa principale cause dans la richesse générale. A ce sujet, il se présente naturellement une question, c'est de savoir si nos papiers publics doivent être considérés du même œil que le crédit de M. Fordyce ; je crois pouvoir me dispenser d'entrer dans cette recherche.

Des effets du luxe.

Les avantages dont je parle ont encore une autre cause que la facilité de se procurer de l'argent; c'est le luxe qui augmente la consommation. Le luxe augmente aussi la population ; il fournit une meilleure subsistance à un plus grand nombre d'indi-

vidus ; il excite à la dépense, et assure ainsi la vente des productions du fermier. Si notre population s'est accrue depuis la révolution, comme on n'en peut douter, il faut l'attribuer uniquement à ce que toutes les classes du peuple ont eu de meilleures subsistances et en plus grande quantité ; ceux qui ne consommoient que de l'orge, de l'avoine ou du seigle, ont consommé du froment, et l'on a bu beaucoup plus de bière. Mais ce n'est pas seulement dans les classes inférieures de la société qu'il s'est fait beaucoup plus de dépense qu'autrefois; dans les classes moyennes et supérieures, la table a été plus splendide dans la même proportion.

L'article des dépenses superflues n'a pas été d'une moindre importance. Si l'on considère le nombre de chiens que l'on entretient aujourd'hui dans chaque maison, et la profusion avec laquelle ils sont nourris chez les gens riches, on sera convaincu que leur consommation, quoiqu'elle ne soit jamais assez forte pour faire hausser les prix des grains, n'est pourtant pas une chose indifférente pour les intérêts du fermier, et que cet article indique au moins, d'une manière assez sûre, quel est le degré du luxe dans un état. Ceci n'a trait qu'à la consommation du froment; la remarque auroit été plus frappante encore, si elle eût porté sur les chevaux; ces animaux, dont le nombre est chez nous exactement proportionné à la richesse générale de la nation, exigent encore une immense quantité des produits du fermier.

Il est incroyable que les économistes françois

se soient mépris sur les causes tendantes à l'encouragement de l'agriculture, au point de déclamer contre le luxe, qu'ils définissent « l'interversion de l'ordre naturel des dépenses nationales, qui augmente la masse des dépenses non productives, au préjudice de celles qui servent à la production, et en même temps au préjudice de la production elle-même. »

Mais est-il facile de comprendre ce qu'ils entendent par des dépenses de luxe non productives? Les dépenses de luxe, en augmentant la consommation des productions du fermier, ne tournent-elles pas toujours à l'avantage de la reproduction? La circulation de l'argent et l'augmentation de tous les prix qu'occasionne le luxe, ne sont-elles pas des causes propres à concourir à l'avancement de l'agriculture? Est-il rien de moins judicieux, que de prétendre que toute dépense qui n'a point pour objet la cultivation, doit être considérée comme une dépense non productive? Si l'introduction des mœurs pastorales pouvoit succéder à la manière luxueuse dont on dépense aujourd'hui sa fortune, imagine-t-on que l'agriculture en fût encouragée? De pareilles idées n'ont et ne peuvent avoir aucun fondement solide; et si jamais elles se réduisoient en pratique, les effets en seroient funestes (19).

(19) On a beau déclamer contre le luxe; tous les arts et le commerce qui rendent une nation riche, lui doivent leurs progrès et leur éclat. Sans lui les richesses seroient enfouies par l'avarice, et perdues pour la société, dont l'intérêt est qu'elles soient dans une circulation non interrompue, afin que toutes les classes

Ceux qui voudroient introduire des lois somptuaires, sous le prétexte que plus de simplicité dans les mœurs tourneroit au profit des terres, ne réfléchissent point sur les effets désastreux qu'entraîneroit inévitablement la diminution de cette richesse, qui soutient le luxe contre lequel ils se déchaînent. Supposons que ce décroissement de richesse survienne; que le peuple, devenu moins nombreux, consomme moins de denrées et de marchandises; que la difficulté des temps ne permette plus de dépenses superflues, alors la situation du fermier, relativement à son propriétaire et aux gens riches de son voisinage, éprouve un grand changement. Au lieu de cette profusion dans la consommation du pain, de la bière, du mouton

---

puissent en profiter. Peut-être, dira-t-on, tous les arts ne sont pas utiles! Sans vouloir discuter ce point, je crois au moins que tout le monde conviendra que l'agriculture est un art utile, puisqu'il fournit à la subsistance de l'homme. Hé bien! cet art si utile à notre existence, a des liaisons nécessaires, même avec tous les arts que le luxe, si l'on veut, a fait naître et entretient. Ses progrès dépendent de la consommation qui est toujours proportionnée à l'aisance dont jouissent les individus de la société, qui ne sont pas cultivateurs. Ainsi le luxe qui favorise les arts, dispense aussi ses faveurs à l'agriculture, et la porte à un état florissant qu'elle n'a jamais chez une nation pauvre. Que l'on considère les terres qui avoisinent les villes riches, et où le luxe donne de l'émulation à l'industrie; qu'on les compare à celles qui sont, pour ainsi dire, éloignées du commerce des hommes. Les premières sont bien cultivées, leurs produits sont abondans, variés; parce que le cultivateur est assuré du débit, et même qu'il a peine à fournir à toutes les demandes. Les autres, au contraire, sont presque frappées de stérilité; et le cultivateur languit dans la médiocrité; il ne sème que pour lui, il n'a point d'émulation à travailler, et son ambition n'a d'autre objet que de subsister du fruit de ses sueurs.

Digitized by Google

et du bœuf, tous ces articles se trouvent réduits; le nombre des valets est diminué; un chien de garde et un épagneul prennent la place de la meute; une chaise à deux chevaux remplace le carrosse à six; au lieu de trente ou quarante chevaux, on n'en voit plus que dix dans l'écurie. Toutes ces réductions tombent directement sur la vente des produits du fermier. A compter de ce jour il ne vendra plus autant de bétail, de blé, de foin, de paille qu'il en vendoit autrefois; conséquemment il élevera moins de veaux, il semera et récoltera moins. Ce n'est pas tout encore; dans cette supposition, il récoltera plus de grains et de fourrages qu'il n'en pourra vendre. Les prix alors baisseront, et la chute des prix, dans une partie de ses articles, fera tomber ceux de tous les autres ; il se verra sur le penchant de sa ruine. Hors d'état de payer la même rente, les mêmes taxes, les mêmes travaux, il abandonnera la culture, et les terres resteront en friche.

Ce dépérissement de l'agriculture, qui jetteroit toutes les classes de la nation dans la pauvreté et la misère, n'est pas une conjecture, une simple présomption; c'est un fait dont l'évidence peut se démontrer rigoureusement par le calcul. C'est apparemment à cet état de détresse que veulent nous réduire ces écrivains qui se récrient avec tant de véhémence contre la cherté des denrées. On n'a jamais commis une plus fatale méprise. L'ÉLÉVATION GÉNÉRALE des prix est l'indice le plus infaillible de la santé et de la vigueur d'une

nation. La chute générale des mêmes prix est le signe le moins équivoque de sa décadence.

Mais on me dira peut-être que l'accroissement de la richesse générale est encore plus favorable à la consommation des marchandises étrangères qu'à celle des produits de notre sol, et qu'une diminution de cette richesse, si elle nous causoit quelque détriment, en causeroit encore plus au commerce de l'étranger. J'avouerai que cette observation est vraie à quelques égards, quoiqu'il ne soit pas aisé de déterminer avec précision le degré du détriment que cette diminution causeroit tant aux uns qu'aux autres. Mais mon assertion n'en demeure pas moins dans toute sa force : si les marchands de superfluités, soit Anglois, soit étrangers, avoient à souffrir du décroissement de la richesse générale, nos fermiers en souffriroient infailliblement avec eux. Toujours est-il certain que dans les articles que j'ai cités, l'homme riche, en diminuant sa dépense, diminueroit d'autant la vente du fermier.

Il faut considérer en outre, que les marchandises de luxe emploient, tant dans les manufactures que dans le commerce, un grand nombre d'hommes qui font une prodigieuse consommation des productions du fermier. La richesse nationale soutient seule les manufactures et le commerce; le décroissement de cette richesse diminueroit donc le nombre de ces consommateurs, et frapperoit encore sur l'agriculture (20).

(20) La prospérité d'une nation et son agriculture, marchent

Un

Un auteur moderne, dont j'honore les talens, paroît condamner le luxe. La raison qu'il en donne, « c'est, dit-il, que le luxe occasionne une grande « profusion; qu'il transforme en valets fainéans une « foule d'hommes qu'il enlève aux travaux de la cam- « pagne; qu'il fait entretenir un nombre incroyable « de chiens et de chevaux; qu'il favorise la con- « sommation des veaux et des agneaux, ce qui « met un plus haut prix à la chair de bœuf et de « mouton. »

Il ne m'est pas possible, malgré la haute estime que j'ai pour l'ouvrage (*) de cet auteur, d'être ici de son opinion. On observera que dans ce moment nous ne considérons pas le luxe dans son rapport avec les mœurs du peuple, mais comme cause tendante à l'encouragement de l'agriculture et à l'accroissement de l'abondance. Sous ce point de vue, quelle différence mettra-t-on entre une consommation superflue et une consommation régulière? entre le pain de froment servi à la table du maître, et le pain d'orge qu'on donne à ses chiens, ou l'avoine que mangent ses chevaux? Tous ces différens moyens de consomma-

---

toujours de pair et se soutiennent réciproquement. La chute de l'une, qu'elle qu'en soit la cause, amène nécessairement celle de l'autre. On doit donc regarder comme utile, tout ce qui porte l'agriculture à un état florissant et étend ses progrès.

(*) Cet ouvrage, qui est de M. Arbuthnot, a pour titre : *Recherche sur le rapport nécessaire entre le prix actuel des productions du fermier et l'étendue des fermes.* L'auteur, en plusieurs autres endroits, reconnoît que le luxe fait faire une consommation qui devient avantageuse au cultivateur. *V.*

tion sont également utiles au fermier : peu lui importe l'usage qu'on jugera à propos de faire de ses productions, pourvu qu'on les lui achète. C'est la vente et le bon prix de ses grains et de ses bestiaux qui peuvent seuls le disposer à reprendre les travaux nécessaires pour les reproduire.

C'est une erreur d'imaginer que la grande consommation des veaux et des agneaux puisse influer sur la cherté de la chair du bœuf et du mouton. Le fermier ne porte au marché ses veaux et ses agneaux, que parce qu'il sait que la vente en est assurée. Si au lieu de veaux vous lui demandez de la chair de bœuf, vous ne le trouverez pas moins empressé à vous satisfaire : lui fait-on l'une et l'autre demande, il y pourvoit. Si la demande double ou triple, son intérêt lui donnera l'activité nécessaire pour y répondre.

On dira sans doute que chaque année il ne peut se trouver qu'un nombre donné de veaux; que si la consommation en étoit moins considérable, on enverroit d'autant plus de chair de bœuf au marché, et que cette surabondance en feroit nécessairement baisser le prix.

Mais, en accordant pour un moment cette conséquence, prétend-on encourager le fermier à faire un grand nombre d'élèves, et à entretenir l'abondance de la chair de bœuf dans les marchés, en en faisant baisser le prix? on ne doit sans doute pas s'y attendre. Il en sera de même de toutes les autres branches de l'économie. C'est ce qu'on a parfaitement bien compris au sujet des blés; mais on a conservé quelques restes de ces préjugés

nuisibles relativement aux veaux, aux cochons de lait, aux agneaux, &c. (21).

C'est précisément les principes contraires qu'on devroit adopter. On se plaint de la cherté du bœuf, et l'on ne veut pas voir que l'unique moyen de l'avoir constamment à meilleur marché, c'est d'en faire d'abord hausser le prix. Il est aisé de comprendre que la grande consommation des veaux n'est pas un moindre motif d'encouragement pour l'éleveur et pour l'engraisseur, que l'exportation des grains pour le cultivateur. Dès que le prix d'une denrée augmente, l'intérêt de celui qui la

(21) L'intérêt est, en général, le motif et la cause de l'industrie de tous ceux qui exercent les arts. Pourquoi exigeroit-on des sentimens plus généreux des fermiers ? Le but de toutes leurs entreprises, est le gain qu'ils espèrent en retirer; s'ils réussissent ils sont heureux, et en même temps la société y gagne, puisqu'elle acquiert une plus grande masse d'objets de consommation. D'après ces principes, qui sont dans la nature, il seroit très-impolitique de travailler à baisser le prix des denrées de toute espèce, qui sont les objets du commerce des fermiers. Il est important que cette classe, si utile à la société, jouisse de la liberté la plus étendue, que son industrie ne soit pas entravée, non-seulement par des prohibitions, mais encore en fixant un prix à la denrée qu'elle apporte dans les marchés. Le génie mal-faisant, revêtu de l'autorité, qui voudroit amener la disette dans son pays, n'auroit qu'à fixer à bas prix les denrées comestibles. Il ne faut pas de preuves pour démontrer que le fermier abandonnera un objet de culture où il craindra de perdre, pour se livrer à un autre qui lui donnera des espérances de profit. Le bétail exige beaucoup de soins; il demande des dépenses considérables; dans l'éducation qu'on en fait, il y a des pertes à éprouver : comment le fermier s'exposeroit-il à tous ces risques, s'il n'avoit pas l'espérance de gagner ? Il est donc de la sagesse d'une bonne politique de le laisser absolument libre sur la vente de toute espèce de bétail, afin qu'il soit encouragé à donner ses soins à cette branche d'économie, si importante aux progrès de l'agriculture et si utile à la société. Tous les pays où l'on élève beaucoup de bétail sont riches.

cultive est de la multiplier. Cette même denrée deviendra donc toujours plus abondante, et l'effet nécessaire de cette surabondance sera d'en diminuer le prix.

Dans le siècle dernier, ces principes d'une évidence frappante, étoient si peu compris, que nos ancêtres accordèrent une gratification à l'exportation des blés, dans la vue d'en faire hausser le prix. Ils étoient loin d'imaginer que l'expédient dont ils faisoient usage, devoit nécessairement opérer l'effet contraire. Cette vérité, aujourd'hui généralement reconnue, si quelqu'un la leur eût annoncée, n'auroit été à leurs yeux qu'un paradoxe. Ce que je viens d'avancer, *que pour voir nos marchés amplement fournis de bœuf, et l'avoir constamment au meilleur prix possible, c'est d'y mettre d'abord l'enchère*, paroîtra à bien des gens un autre paradoxe, tant on connoît peu les principes de la science économique.

Je prévois l'objection qu'on va me faire. On me dira que la grande consommation des veaux impose une taxe sur l'engraisseur, en le forçant d'acheter à plus haut prix les jeunes veaux, qui sont la matière première de son commerce; que cette taxe ou diminution de profit n'auroit pas lieu dans l'exportation du bœuf salé. Je conviens de la vérité de cette remarque; et je suis persuadé que l'exportation du bœuf salé seroit beaucoup plus avantageuse à l'engraisseur, que ne peut l'être la tuerie des veaux. Mais il faut considérer que le moyen d'encourager la reproduction d'une denrée,

est d'en diminuer la quantité dans les marchés, tandis que la demande continue d'en être la même, et conséquemment d'en hausser le prix. L'objection qu'on fait contre la grande consommation des veaux, c'est qu'elle fait hausser le prix du bœuf. Je tombe d'accord de ce fait; mais je prétends que cette cherté est d'une très-petite conséquence. Règle générale : l'augmentation de prix est un motif d'encouragement pour le producteur de la denrée; et dès-lors son intérêt le sollicite à la reproduire, et à en proportionner l'abondance à la consommation. C'est aussi ce qui a fait dire à M. de Mirabeau (*), « que la source des dépenses est la dépense elle-même; que plus on dépense pour la production, plus on obtient de produits; que la consommation enfin est la mère de la production. Cette source est un Méandre; et c'étoit avec raison que les anciens peignoient la nature sous l'emblême d'un serpent qui mord sa queue. Mais ne confondons pas la tête et la queue.»

Telles sont les raisons qui me portent à croire que le luxe, loin d'être une cause de cherté, ne fait en général qu'entretenir l'abondance et le bon prix des subsistances et des marchandises; quoiqu'il mette quelquefois l'enchère sur toutes celles qu'on n'exposera dans les marchés que dans une quantité limitée. C'est-là ce qui fait vendre à haut prix dans la primeur les fraises, les pois verts, les asperges, &c. et les ouvrages des beaux arts. Ceux à qui il resteroit des doutes sur cette matière

(*) *Eléments de la philosophie rurale.*

peuvent consulter les *Tables de M. Arbuthnot sur les prix des subsistances et des marchandises de luxe à Rome, sous le siècle d'Auguste.* Ce n'est pas que je veuille prétendre que l'accroissement de la richesse nationale ne cause pas une augmentation dans tous les prix ; je me garderai bien d'affirmer que chaque chose n'est pas payée plus chèrement aujourd'hui en Angleterre, qu'elle ne l'étoit dans le quinzième siècle (22).

Si les principes que je viens d'exposer ne sont pas de la plus exacte vérité, je ne sais pas comment les auteurs, qui ont tant exagéré le prix des subsistances et des matières ouvrées, pourront rendre compte de la réduction de leur prix actuel, comparé avec l'accroissement des espèces circulantes dans le royaume. Les subsistances, les matières ouvrées, les salaires des travaux doivent, en proportion directe avec l'accroissement des

(22) Il n'y a pas de doute que les denrées ne coûtent aujourd'hui plus d'argent que dans le quinzième siècle. Faut-il en conclure qu'elles sont plus chères ? Si leur prix est proportionné aux gains des consommateurs, comme ils sont aujourd'hui beaucoup plus considérables qu'ils ne l'étoient il y a trois cents ans, on ne peut pas dire que les denrées soient plus chères, quoiqu'elles coûtent plus d'argent. Un objet de commerce n'est cher, qu'autant que le consommateur, qui pouvoit y atteindre avec les gains qu'il faisoit, ne le peut plus. Le prix des denrées, toutes choses égales d'ailleurs, est en proportion de celui du travail, et le prix du travail suit les progrès de la richesse nationale. L'ouvrier qui vit aujourd'hui avec un gain journalier de 30 *s.*, ne paye pas les denrées plus cher que celui qui, au quinzième siècle, subsistoit avec un gain de 10 *s.* Ainsi on pourroit dire que nous avons plus d'argent sans être plus riches, et que l'ouvrier qui gagne 3 *l.* aujourd'hui, est au niveau de celui qui ne gagnoit que 10 *s.* il y a trois cents ans.

richesses, avoir été par le passé à un bien plus haut prix qu'on ne les paye de nos jours. Comment ces prix n'ont-ils pas encore monté proportionnellement aussi haut que la richesse? Je crois en avoir donné l'explication. L'accroissement des richesses et du luxe a une tendance à l'augmentation de tous les prix; mais cette augmentation même devient la principale cause de leur réduction : la raison en est qu'elle encourage tous les genres de travaux, et que par-là elle procure l'abondance.

Principes de la population.

L'accroissement des richesses nationales augmente la masse des travaux à exécuter, et hausse conséquemment le prix des salaires. L'effet infaillible de cette double augmentation, est d'encourager la production, tant des hommes que des marchandises; mais l'accroissement de cette quantité d'hommes et de marchandises fait ensuite baisser les prix. Ce n'est jamais l'accroissement du nombre des demandes faites à une manufacture, qui fait monter le prix du travail; elle ne fait qu'accroître le nombre des travailleurs : par-tout où il y aura du travail, il se trouvera des bras pour l'exécuter.

Il est de fait que, depuis 1750 jusqu'en 1770, la population s'est accrue de sept mille ames dans Birmingham. On ne peut assurément imaginer d'autres raisons de cet accroissement d'habitans, que l'augmentation proportionnelle des occupations. C'est par la masse permanente des occupa-

tions que les ouvriers sont attirés à Birmingham, ou, en d'autres mots, par la certitude d'y trouver leur subsistance dans le travail. Les mariages y sont d'autant plus communs, que les enfans n'y sont pas à charge aux parens, qui, ne manquant jamais d'ouvrage, peuvent les occuper utilement, et leur faire gagner leur entretien dans un âge encore tendre. C'est donc toujours en raison des occupations que les hommes se multiplient.

Lorsque la masse des occupations s'accroît, comme à Birmingham, on peut dire avec certitude que la population s'accroît dans la même proportion. Si la masse des occupations ne s'accroît point, comme à Colchester, la population reste aussi stationnaire. Ainsi, dans le cours d'un siècle, si la masse des occupations s'est accrue d'un quart, je suppose pour toute l'Angleterre, on peut être assuré que la population s'est également accrue d'un quart.

Si l'on porte ses regards sur notre navigation, on trouvera que le nombre de nos hommes de mer s'est considérablement augmenté. A quelle autre cause attribuer cette augmentation, qu'à l'extension de toutes les branches du commerce extérieur, qu'à l'accroissement de la masse des travaux à exécuter? Les occupations peuvent manquer aux hommes, mais jamais les hommes ne manqueront aux occupations. Quelle que soit la demande, elle sera aussitôt remplie que formée.

Aussi voyons-nous que ceux qui, ayant amassé des richesses, soit aux Indes, soit dans nos colonies, soit dans le négoce, veulent s'établir dans

nos comtés pour y affermer des domaines, ou y faire des défrichemens ou d'autres améliorations, sont bien moins embarrassés du nombre que du choix des ouvriers nécessaires à l'exécution des entreprises qu'ils méditent.

Tous nos villages offrent la preuve de cette vérité. Par-tout où la culture des terres est encouragée par de grandes améliorations, les hommes s'y multiplient comme les occupations (23). Qui pourroit révoquer en doute que, pour mettre en un excellent état de culture, une province couverte de garennes, de bruyères, de fermes en petite culture, il ne faille le concours d'un plus grand nombre d'hommes? Est-il jamais arrivé qu'à défaut de bras, on se soit trouvé dans l'impuissance d'exécuter de pareilles améliorations?

Cependant on voit, me dira-t-on, des ouvriers abandonner certains villages pour aller habiter les villes. Mais quel est le motif de leur émigration? N'est-ce pas parce que ces villes leur offrent une occupation qu'ils ne trouvoient point dans les villages. Ils quittent une terre qui ne peut plus pour-

(23) La population est dans tous les lieux en proportion de la fertilité du sol. Les hommes s'éloignent et fuient les terres stériles qui ne peuvent pas les nourrir! le travail les ramène dans les pays incultes, s'ils espèrent réussir dans leurs entreprises. On a donné des projets sans nombre sur les moyens d'accroître la population : le plus efficace est celui d'occuper les hommes. Qu'on les fasse travailler, ils viendront de toutes parts s'offrir. Si la terre qui leur donnera asyle, les nourrit, ils n'ont pas besoin d'autre encouragement pour répondre au vœu de la nature. Les améliorations en agriculture, le défrichement des landes incultes, peupleront ces déserts qui effrayent le voyageur.

voir à leur entretien, pour aller où le travail les appelle.

Qu'on visite Glasgow, ses environs, Birmingham, Sheffield, Manchester, on observera, dans toutes ces places, une population florissante : mais si l'on en croit nos écrivains, elles ont essuyé mille revers qui ont entraîné, en différens temps, la ruine de leurs manufactures et de leurs habitans. Quelle est donc la cause qui répare toujours ces cités souvent désolées ? si vous voulez le savoir, je vous dirai que les habitans de ces villes sont continuellement recrutés par les émigrations de la campagne. Mais ces émigrations laissent-elles donc les campagnes désertes ? Non : du moins il seroit difficile de voir dans les villages une dépopulation comparable à la population des villes : sans parler même de certaines places où le nombre des habitans a doublé ou triplé.

Si l'on demande pourquoi ces émigrations des campagnes n'ont pas contribué à la population d'autres villes, telles que Yorck, Winchester, Canterbury, &c. je répondrai qu'il n'y avoit point dans ces villes d'occupation. C'est l'emploi que, dans certaines places, on peut faire des hommes, qui les y rassemble ; et on les verra se multiplier d'autant plus, qu'il y aura plus de salaires, et par conséquent plus de moyens de subsister. La population a donc sa source dans l'emploi des hommes. Le travail crée donc, en quelque manière, la population. Cette vérité, qu'on ne peut révoquer en doute, montre que la recherche sur la population d'un royaume se réduit à l'examen du plus ou du

moins d'occupations que ses richesses lui permettent de procurer aux hommes.

Qu'on n'imagine pas infirmer cette assertion, en disant qu'une nation pourroit mettre en herbages la plus grande partie de son territoire, et par-là diminuer considérablement les travaux, et par conséquent la population; d'où il s'ensuivroit qu'une nation n'est pas nombreuse en raison de ses richesses et des moyens qu'elle a de multiplier les salaires. Je réponds que cette supposition est impossible. Jamais une nation ne mettra en herbages que les terres qui, par leur nature, y sont plus propres qu'à la culture des grains. Si elle essayoit de convertir en prairies naturelles ou artificielles une trop grande partie de ses terres labourables, elle seroit bientôt forcée, par son propre intérêt, de revenir sur ses pas. Les prairies une fois trop multipliées, le prix des grains augmenteroit au point de n'avoir plus aucune proportion avec le prix des viandes; dès-lors les moissons offriroient des profits bien plus considérables que les troupeaux, et l'intérêt forceroit le cultivateur à mettre la charrue dans ses prairies, pour obtenir, sur leurs défrichis, d'abondantes récoltes de grains. Cette observation doit faire sentir aux ennemis des clôtures combien sont vaines toutes leurs déclamations, et qu'ils ne combattent qu'une chimère. Ils se plaignent que le prix des viandes excède de beaucoup le prix des grains, dans le même temps qu'ils prétendent que les campagnes se dépeuplent parce qu'on convertit journellement en herbages les terres labourables. Est-il une contradiction

plus choquante? Avec un peu moins de prévention, ils devroient comprendre que la cherté des viandes, dont ils se plaignent, prouve clairement que la portion des terres cultivées en grains, est plus grande que celle qui se trouve en herbages; autrement le prix des grains monteroit fort au-dessus du prix des viandes.

Je crois devoir porter cette idée encore plus loin. J'ai précédemment avancé que l'augmentation de la demande d'une denrée ou marchandise, augmentation qui en fait toujours hausser le prix, en augmente aussi la quantité, parce qu'elle en encourage la production, et j'ai fait l'application de ce principe à la chair de bœuf et de mouton, au froment et au travail des champs. J'ai fait voir que l'exportation, en diminuant la quantité des denrées ou des marchandises dans les marchés, excitoit l'émulation des fermiers et des fabricans, et que son infaillible effet étoit de rendre bientôt ces denrées et ces marchandises plus communes. Il en est exactement de même pour la population. Les guerres, les grandes villes, les colonies, loin d'être dans un royaume des causes de dépopulation, servent au contraire à rendre la nation plus nombreuse et plus florissante, si, par l'acquisition de nouvelles richesses, elle est en état de faire de plus grandes entreprises, de multiplier les salaires, et par conséquent d'employer un plus grand nombre d'hommes. L'exportation des grains, la tuerie des veaux, sont des causes qui rendent plus rare le froment et la chair de bœuf; cette rareté en augmente nécessairement le prix, et cette augmenta-

tion même en encourage la reproduction. La même chose doit arriver pour la population : les guerres ou les émigrations diminuent le nombre des hommes; cette diminution hausse nécessairement le prix des travaux et de la main d'œuvre; mais ce gain même, que chacun peut se promettre de son travail, est la cause la plus active de la population.

Que signifient donc toutes ces plaintes qu'on entend faire journellement sur la difficulté de se procurer des ouvriers, et sur le haut prix du travail? Si l'on se proposoit de donner des prix pour la population, je doute qu'on pût s'exprimer d'une manière plus propre à l'encourager. Se plaindre que la denrée dont on a besoin est rare, et que le prix en est augmenté, c'est se plaindre que la valeur de l'homme soit portée à un haut tarif. N'est-ce pas comme si l'on disoit au peuple : « Allons, enfans, mariez-vous, devenez pères; l'espèce humaine a plus de valeur aujourd'hui qu'elle n'en avoit autrefois. » Quel est le signe caractéristique de la grande population, et en même temps de la prospérité d'un pays? *Beaucoup de bras et le travail cher.* Quel est le signe contraire? *Peu de monde et le travail à vil prix.* Le travail se paye plus cher en Hollande qu'en aucune autre partie de l'Europe; aussi cette contrée est-elle la plus peuplée de l'Europe.

Le docteur Price ne craint pas d'assurer que, dans les quatre-vingts dernières années, il n'y a point eu de grandes causes de dépopulation qui n'aient eu des effets très-marqués sur la Grande-

Bretagne (*). Mais quelle est la cause la plus propre à encourager la population? N'est-ce donc pas la facilité de se procurer un bien-être? Il importe peu que ce bien-être s'acquerre par la culture des terres, par des manufactures ou par le commerce. L'attrait de l'aisance n'agit pas moins puissamment dans l'atelier d'un manufacturier (**) qu'au milieu des terres incultes de l'Amérique. Quel est le grand obstacle à la population? Ce doit être la difficulté de se procurer ce même bien-être. La population ou la dépopulation, dans une période quelconque, peut donc se reconnoître à un signe certain. Si, portant vos regards sur les campagnes, vous trouvez que la culture est dans un tel état de dépérissement, que les récoltes ne peuvent donner au fermier ses reprises, et qu'il sera dans la nécessité de diminuer le nombre de ses ouvriers; si les manufactures manquent de débouché, et que l'industrie commence à languir; si le commerce maritime n'entretient plus autant d'hommes de mer que de coutume; si les travaux particuliers et publics restent inanimés au milieu d'un grand nombre de manœuvres qui demandent en vain de l'ouvrage (***); si vous observez tous

(*) L'envie de blâmer le présent, d'admirer le passé, est fortement enracinée dans le cœur de l'homme. Ce penchant influe sur les personnes même les plus éclairées. *Y.*

(**) Ce n'est pas que je prétende insinuer qu'on puisse se promettre une fortune aussi rapide dans nos manufactures que dans les établissemens en Amérique; je veux seulement dire, que le principe d'activité est le même dans l'un et l'autre cas. *Y.*

(***) Le trop grand nombre de journaliers, dit M. Franklin, dans un de ses ouvrages sur la population, fait nécessairement

ces effets désastreux, vous pouvez en conclure que les richesses ne circulent plus dans la nation, qui est dès-lors dans l'impossibilité de faire un bon emploi des hommes, et c'est ce défaut d'occupation qui est l'unique cause de la dépopulation.

Mais un si triste spectacle n'a point frappé les yeux du peuple depuis l'année 1689, qu'on peut regarder comme l'heureuse époque de la prospérité de l'agriculture et du commerce dans la Grande-Bretagne. Loin que la misère et la dépopulation se fassent remarquer aujourd'hui, l'agriculture et l'industrie ont une activité qui annonce une augmentation marquée dans la population. Ne faisons donc aucun cas de toutes ces visions chagrines, déshonorantes pour la nation, qui évidemment est aujourd'hui plus riche, plus peuplée (*) et plus puissante qu'elle ne l'a jamais été.

On trouve dans les écrits de sir James Stewart une observation à peu près semblable à celle que

---

baisser le prix des journées : cette diminution de prix rend très-difficile l'entretien des pauvres familles, et cette difficulté de subsister, détourne du mariage. *Y.*

(*) Les signes auxquels on peut reconnoître la décadence prochaine d'une nation, sont très-judicieusement caractérisés dans Davenant. « Lorsqu'une nation, dit-il, est appauvrie par un mauvais gouvernement, par un commerce mal entendu, et par quelqu'autre cause que ce puisse être, l'argent se place à un très-haut intérêt, les terres se vendent fort au-dessous de leur valeur; le prix des journées et des subsistances baisse de plus en plus; les rentes souffrent chaque année de nouvelles réductions, les terres tombent en friche; les mariages et les naissances sont plus rares; le dépérissement de la nation est général et progressif; et le peuple, qui n'a plus qu'une existence précaire, abandonne insensiblement une contrée qui ne peut plus fournir à sa subsistance. »

je développe ici. « Si l'on renvoyoit, dit-il, en Afrique tous les nègres qui en sont actuellement dehors, croit-on qu'elle en seroit beaucoup plus peuplée ? » Il fonde ce doute sur la quantité de subsistances que cette contrée peut fournir ; mais dans la recherche des causes de la population, je dois insister d'autant moins sur l'article des subsistances, qu'il n'est incontestablement point d'homme qui ne soit assuré de sa subsistance, quand il est assuré du salaire de son travail. Multipliez les hommes autant que vous le jugerez à propos, si vos richesses vous mettent en état de leur procurer des occupations, les subsistances se multiplieront dans la même proportion. Une preuve sensible de cette vérité, c'est que le prodigieux accroissement du peuple en Angleterre depuis la révolution, la profusion du luxe, l'exportation des grains, n'ont pas été des causes suffisantes pour hausser le prix des subsistances. Il est donc évident que les progrès de la population ne seront jamais retardés par le défaut des productions, tant que le territoire ne sera pas porté à son plus haut point d'amélioration.

Il est des écrivains qui osent avancer que depuis la révolution, la Grande-Bretagne a perdu quinze cent mille habitans ; ce qui revient à dire que les causes de population étoient plus puissantes dans le dernier siècle que dans le siècle présent ; et ces causes, si favorables à la multiplication de l'espèce humaine, sont, disent-ils, les petites fermes, les champs ouverts et la simplicité des mœurs.

Si

Si l'on veut que ce soient-là des causes de population, il faudra soutenir aussi qu'un royaume est d'autant plus peuplé, qu'il occupe moins d'hommes. Mais entrons dans quelques détails sur ces prétendues causes de population.

La multiplicité des petites fermes est préjudiciable à la population. Les fermiers de ces petits domaines, toujours pauvres, comme l'expérience le prouve, hors d'état de faire de grandes avances d'exploitation, ne formeront jamais un système d'occupation aussi vaste que les fermiers plus riches. La raison en est simple : ils ne peuvent exécuter d'améliorations. Or les améliorations en agriculture, sont, en d'autre mots, l'augmentation de la masse des occupations. On observera que, dans le siècle dernier, l'agriculture, quelles que fussent la grandeur des fermes et la richesse du fermier, ne connoissoit pas encore ces méthodes expéditives, ces procédés si utiles mais d'une exécution si difficile, dont on a depuis adopté l'usage. Et l'on pourroit donner une longue liste de ces opérations nouvelles.

Un comté, divisé en petites fermes, qui soutiennent de petits propriétaires, peut au premier coup d'œil offrir l'apparence d'une nombreuse population : les auteurs qui voudroient voir tout le royaume ainsi divisé, nous disent que, si ces petites fermes étoient réunies en quelques grands domaines, une partie de cette population disparoîtroit : convenons pour un moment de cette supposition, que nous sommes bien loin d'accorder. Cette objection se réduit à dire, que quand la cam-

pagne étoit plus peuplée, ses habitans consommoient beaucoup plus de subsistances que dans le second cas ; et qu'en conséquence ils ne pouvoient donner qu'un moindre produit pour l'entretien des villes.

Ainsi, la population d'une contrée dépend en partie des mœurs du siècle. Si les hommes ne sont point dans l'usage de vivre dans des villes, et qu'ils soient généralement répandus sur le territoire, le fermier, à qui on fera peu de demandes, sera dans l'obligation de consommer avec ses ouvriers les productions de sa terre : mais si, comme dans ce siècle, les hommes se rassemblent en grand nombre dans les villes, ils demanderont au fermier les productions de sa culture, concurremment avec les manouvriers inoccupés, qui, ne pouvant plus soutenir la concurrence dans les campagnes, et n'y trouvant plus leur subsistance, auront cherché un refuge dans les villes, à mesure que les manufactures se seront étendues.

Il est visible que ce nouvel arrangement est très-avantageux à la société. Ces hommes, auparavant sans industrie, répandus dans les campagnes, n'y formoient qu'une population inutile, et au lieu d'ajouter aux richesses nationales, ne faisoient que consommer infructueusement les productions de la terre : ces mêmes hommes, alors devenus d'industrieux artisans, d'utiles matelots, etc. consomment sans doute la même quantité de productions, mais c'est en faisant fleurir les arts et le commerce, et, par conséquent, en procurant à la nation de nouvelles richesses. Dans le

premier cas, quelque grande qu'on puisse supposer la population, on n'aura qu'une nation pauvre et foible ; dans le second, cette même nation devient riche et puissante. On suppose ici, que les produits de la culture des terres n'ont pas été plus considérables dans le siècle présent que dans la période précédente, et que cette prospérité n'est que l'effet de l'emploi des hommes qui consomment le même produit : mais on sent bien que le contraire arrivera nécessairement, et que les arts et le commerce ne peuvent prospérer, sans que l'agriculture et la population fassent de nouveaux progrès (24).

A l'égard des champs ouverts, le travail qu'on y peut faire est incomparablement moindre que celui qui se fait dans les champs enclos : sans parler du grand nombre d'hommes qu'on emploie constamment durant l'hiver au fossoyage et à la réparation des haies, dans les contrées où les clôtures sont en usage, le système de culture y diffère essentiellement (25). Dans les champs ouverts, le tiers

(24) Tout ce qui augmente le nombre des consommateurs, est un encouragement indirect pour l'agriculture. Elle est nécessairement active et florissante chez une nation où les arts et le commerce prospèrent; elle n'est nulle part plus brillante que dans le voisinage des villes où il y a des manufactures en grande activité.

(25) Cette différence dans le système de culture est très-favorable à un propriétaire, puisqu'il a chaque année une récolte. Pourquoi ne pas adopter ce système pour les champs sans clôture ? On le peut et rien ne s'y oppose; mais tourneroit-il également au profit du cultivateur ? Non, puisque ses récoltes-jachères ne seroient pas en sûreté contre les dégâts d'un bétail étranger, ou même des voleurs. La suppression des jachères rend les clôtures nécessaires pour profiter de tout l'avantage de cette nouvelle mesure.

ou la moitié des terres est presque toujours en jachère ; et ces terres, qui reposent une année, ne sont préparées que par trois labours à la prochaine récolte. Dans les champs enclos, ces mêmes terres, déja labourées quatre, cinq et six fois avant le milieu de l'été, sont semées alors en turneps, qu'on bine deux fois, qu'on arrache ensuite à la main, pour en nourrir les bestiaux dans l'étable, ou qu'on arrache à la fourche pour les faire manger sur place par les moutons. Les champs enclos offrent donc des occupations plus grandes, plus variées, plus lucratives, que les champs ouverts.

On a si bien senti que les clôtures étoient d'un avantage inappréciable, que ce genre d'amélioration a été entrepris par la majeure partie des propriétaires, et exécuté sur plus de la moitié des terres du royaume, c'est-à-dire sur toutes celles où la culture des turneps est usitée. Je rappellerai au lecteur quelques autres systèmes de culture qui se sont établis chez nous depuis le commencement de ce siècle : le binage à la main, des féves et des pois, qui ont ainsi remplacé les jachères; la culture des pommes de terre, des carottes, du colsa; le

---

Quoiqu'un champ soit enclos, ce n'est pas à dire qu'il sera semé en grains chaque année. Dans celle où il le sera en carottes, pommes de terre, choux, ou trèfle, &c. il sera exposé à des dégâts de toute espèce, que la seule clôture peut prévenir. Les frais de cette amélioration peuvent être un obstacle à son exécution ; mais il peut cesser d'en être un, si l'on fait attention que les produits d'une première récolte sont capables de les couvrir. Une simple haie n'est pas un objet de grande dépense. D'ailleurs il est infiniment avantageux pour un fermier, de mettre son bétail dans un champ, sans avoir besoin de le surveiller pour l'empêcher d'en sortir ou d'être volé.

binage des grains blancs, avec les innovations de détail introduites dans la cultivation de toutes les récoltes, tous ces articles ont accru considérablement chez nous la masse du travail, et conséquemment contribué à accroître la population.

Quant à la simplicité des mœurs dont on nous fait de si pompeux éloges, voyons enfin si elle peut être aussi avantageuse à la société qu'on veut nous le faire croire. En quoi consiste cette simplicité si vantée? N'est-ce pas en ce que chaque classe d'une nation soit satisfaite d'un genre de vie moins dispendieux, d'une moindre consommation des denrées et marchandises destinées à procurer des jouissances plus variées, plus agréables, et à faire l'agrément de la vie? On se logera dans des maisons plus étroites et moins magnifiquement meublées; on aura moins d'équipages, et l'on en changera moins souvent; on usera moins de draps, de chapeaux, de souliers, et en un mot, de toutes les marchandises manufacturées. Une triste uniformité succédera à cette agréable variété qu'on voit régner aujourd'hui dans les familles : les grandes routes seront négligées, les édifices publics tomberont en ruine, la navigation sera abandonnée, et le commerce sera restreint et languissant dans l'intérieur du royaume.

Cette belle simplicité de mœurs fera donc qu'on consommera beaucoup moins de toutes les denrées et marchandises; mais une moindre consommation doit diminuer les dépenses, les revenus et la population. Il ne faut pas se perdre en raisonnemens pour faire sentir la nécessité de cette consé-

quence. Ce qui annonce la puissance d'un peuple, c'est l'état florissant des arts, l'étendue de son commerce et de sa navigation, le nombre, la richesse et la magnificence de ses villes (*). Ce sont-là, sans doute, des causes bien plus puissantes de population, que des petites fermes occupées par de pauvres fermiers, des champs ouverts d'un chétif produit, et cette grande frugalité qui n'est propre qu'à arrêter la consommation.

Mais on nous dit que le prix des denrées de première nécessité a si fort augmenté dans ce dernier siècle, qu'il est moins aisé de vivre qu'autrefois, et conséquemment, que nous sommes menacés de la dépopulation.

Je réponds, que le fait est faux en général, quoique vrai dans un cas particulier : je conviens, que le prix de la main-d'œuvre dans les manufactures n'a pas augmenté dans la même proportion que les prix des denrées et marchandises; mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que les manufactures sont ici hors de la question; parce qu'on ne peut, sans une absurdité manifeste, prétendre que, dans le siècle dernier, elles occupoient autant d'hommes que dans le siècle présent.

(*) La liste suivante suffira seule pour faire voir que notre population s'est extraordinairement accrue dans le siècle dernier :

Manufacturiers.
Artisans.
Pêcheurs.
Gens de mer.
Soldats.
Mineurs de tous les genres.
Charbonniers.
Voituriers de tous les genres et navigateurs des rivières.
Marchands et leur suite.
Aubergistes et leur suite.
Habitans des villes en général.
Percepteurs des taxes, &c. V.

Le docteur Price, ne pouvant se refuser à cette vérité, prétend que la dépopulation est sensible dans toutes les paroisses des campagnes. Or on ne peut pas dire qu'il soit aujourd'hui plus difficile de vivre dans les campagnes qu'autrefois, car il est de fait que, dans la plus grande partie du royaume, le prix des journées pour les travaux champêtres a haussé considérablement. J'ai fait voir ailleurs, que dans plusieurs provinces l'augmentation du prix de ces travaux excédoit de beaucoup celle du prix des subsistances, qui ne peuvent jamais renchérir de beaucoup, vu l'importance du pain dans la consommation générale.

Il est bien vrai que beaucoup de pauvres journaliers sont tombés à la charge de leurs paroisses; mais cet inconvénient n'a rien de commun avec la dépopulation; et les taxes considérables qu'on lève sur les paroisses pour l'entretien de ces pauvres, sont encore un attrait qui les porte au mariage, comme on peut s'en convaincre par l'observation.

Je l'ai déja fait remarquer, l'unique cause de l'augmentation de tous les prix, est l'accroissement de la richesse nationale, qui procure même aux pauvres une vie aisée et commode (26). C'est cette

(26) Lorsqu'une nation est riche, le luxe gagne toutes les classes de la société, même les plus pauvres; c'est une suite presque nécessaire d'une grande aisance. L'artisan met un prix plus haut à son industrie; il peut donc se procurer des jouissances qu'il ne connoissoit pas, et satisfaire des goûts dont il étouffoit l'appétit, lorsque son salaire ne lui permettoit pas d'atteindre aux choses qui en étoient l'objet. Ce surcroît de consommation devient la source d'autres richesses, qui passent dans les mains de ceux qui font le commerce des denrées, et de celles-ci dans celles des

richesse qui met les pauvres dans le cas de consommer beaucoup de denrées au-delà du strict nécessaire, et ce superflu doit être considéré comme une cause de population. Qu'on laisse à nos pauvres l'usage du thé, du sucre, des épices, de l'eau-de-vie, du rum et de l'aîle en profusion, ils ne sentiront point le haut prix des subsistances, même dans les manufactures. Les journaliers de l'agriculture ne se refusent point ces superfluités, et cependant ils vivent bien d'ailleurs. C'est dans cet état d'aisance où vivent nos fermiers et nos journaliers laboureurs, que consiste « la véritable prospérité d'un pays, la force, et la grandeur qu'un peuple tire de lui-même. « Quand il est question d'estimer la puissance publique, le bel esprit visite les palais du prince, ses ports, ses troupes, ses arsenaux, ses villes; le vrai politique parcourt les terres, et va dans la chaumière du laboureur. Le premier voit ce qu'on a fait, et le second ce qu'on peut faire (*). »

Les ouvriers de nos manufactures, dit-on, vivoient autrefois dans une plus grande aisance; cependant on conviendra que le nombre s'en est con-

---

ouvriers qu'ils emploient. Ainsi l'or ne s'arrête dans aucunes mains; il est dans une circulation non interrompue. Qu'y a-t-il de plus avantageux pour une nation? Dans un pays riche par son agriculture, son commerce, ses manufactures, ses arts, &c. il n'y a pas d'homme qui ne trouve de l'occupation; tout le monde peut y vivre dans une aisance analogue à son état, et qui s'accroît suivant les progrès de l'industrie: la population n'a pas besoin d'y être encouragée; l'aisance suffit sans que le gouvernement s'en occupe.

(*) J. J. Rousseau, *Julie*, p. 33, cinquième partie.

sidérablement accru. Dans les villages, l'aisance de la vie est générale. Il n'y a donc aucune raison de se plaindre de dépopulation, ou d'annoncer les approches de notre décadence.

Considérons encore sous un autre jour, les circonstances différentes de ce siècle et du précédent. Dans celui-ci, les fermes étoient, dit-on, plus petites; d'où l'on conclut, qu'il y avoit plus de fermiers et de familles.

Mais je demande à ceux qui nous font cette objection, de nous dire quel avantage l'état peut attendre d'un petit fermier ou d'un journalier et de sa famille. Ce surplus de population des villages, qui, dans ce siècle, trouve en tout temps de l'occupation, et par conséquent la facilité de subsister dans les manufactures, les arts, le commerce, ou quelqu'autre branche de l'industrie, n'avoit pas, dans le siècle dernier, ces ressources. Si les villages étoient alors plus peuplés que de nos jours, tous ceux qui se trouvoient inutiles à la terre, devenoient donc à charge au reste de la nation. Les hommes se multiplioient dans les petites fermes, mais les occupations manquoient, et conséquemment, les moyens de subsister. La population ne pouvoit donc croître qu'avec la misère, qui devoit bientôt en arrêter les progrès, en décourageant les mariages. Plus une famille sera nombreuse, plus elle subsistera dans l'aisance, quand il y aura des occupations pour tous les âges; mais, où il n'y eut point d'occupation, il ne sert de rien de dire que les subsistances étoient de 15 pour 100 à meilleur marché, et les enfans ne pouvoient

être alors qu'un poids accablant pour les parens.

Mais il me paroît raisonnable de croire que l'inconvénient d'une trop grande population n'eut point lieu dans ce siècle, car le fait seroit au moins attesté par les taxes des pauvres. Nous devons donc conclure que cette prodigieuse population n'exista que dans l'imagination de nos écrivains, et que les villages furent toujours peuplés, comme aujourd'hui, en raison de l'emploi plus ou moins grand qu'on put faire des hommes dans les manufactures, les arts et le commerce.

Qu'un lecteur impartial, qui a quelque connoissance de l'économie rurale, réfléchisse un moment sur l'état d'un cultivateur qui occupe une ferme de vingt à cinquante acres, avec huit ou dix enfans, incapables de pourvoir à leur entretien, à défaut du progrès des arts et de l'industrie; il trouvera peut-être que la médiocrité du fermage et le bas prix des journées, conséquence nécessaire du grand nombre de journaliers inoccupés, mettront cet homme dans le cas de soutenir sa famille; mais il se gardera bien de regarder une semblable situation, comme la plus favorable à la population.

On peut encore inférer de-là, que les campagnes étoient moins peuplées qu'aujourd'hui, en raison du haut prix des journées; car, dans la supposition d'un plus grand nombre de laboureurs, dont les enfans, à défaut de manufactures, ne pouvoient être employés qu'aux travaux champêtres, il eût été impossible que le prix du travail n'eût pas baissé en raison du nombre des journaliers.

Le docteur Price croit résoudre cette difficulté, en disant : « Qu'il est bien vrai que le nombre de ceux qui étoient attachés à la culture, étoit plus considérable, mais que chacun ayant alors plus d'occasions de travailler pour son propre compte, il devoit résulter que le nombre de ceux qui s'offroient pour travailler en journée étoit plus petit, et que le prix du travail devoit conséquemment être à un plus haut tarif, ce qui arrive encore de nos jours, dans les colonies de l'Amérique Septentrionale. »

Ma conclusion est directement opposée à celle du docteur Price. Peut-on supposer que, dans le dernier siècle, l'Angleterre se trouvoit dans la même situation que les colonies, où chacun peut prendre et enclorre autant de terre qu'il le juge à propos ? Vous dites que le nombre des fermiers étoit plus grand; vous admettez que chacun de ces fermiers avoit sa famille. Eh bien, la première difficulté qui se présente, est de savoir ce qu'ils faisoient avec ces familles. Vous ne direz point qu'ils prenoient de nouvelles fermes, puisque, par la supposition, toutes les fermes étoient déja occupées; ils ne se retiroient pas dans les villes, puisqu'il n'y avoit point dans ces villes d'occupation pour eux. Vous ne prétendrez pas qu'avec la bêche ou la houe, ils portoient leur culture à un haut degré de perfection. Leur système agronomique ne pouvoit être que misérable; il n'offroit pas à exécuter, le dixième du travail qu'offrent nos systèmes modernes. Les chaumières devoient regorger d'inutiles habitans. Comment donc cette population

nombreuse trouvoit-elle les moyens de subsister ? Plus le nombre des hommes croissoit, et plus le prix du travail devoit baisser, d'où s'ensuivoit la difficulté de soutenir les familles, et par une conséquence nécessaire, le découragement des mariages.

Cet état de l'Angleterre, dans le siècle passé, peut-il se comparer avec la situation de nos colonies dans l'Amérique Septentrionale, où les enfans, dès qu'ils entrent dans l'âge viril, peuvent se marier et s'établir sur de nouvelles terres, qui n'attendent que le travail du cultivateur pour être fécondées.

M. Walace, qui s'est déclaré hautement en faveur de la population des anciens peuples, propose cette objection : « Supposons, dit-il, que chez une nation commerçante, qui possède un vaste territoire, les grands corps de manufactures et de négocians abandonnent les manufactures et le commerce, pour ne s'occuper que de l'agriculture, du pâturage et de la pêche ; ne doit-il pas résulter de ce changement, que les subsistances deviendront plus abondantes, d'un moindre prix, et d'une plus facile acquisition ? Alors on ne tardera pas à s'apercevoir que l'agriculture est une cause bien plus active de population, que les manufactures ou le commerce. »

Ce raisonnement peut paroître spécieux, mais il est peu concluant. M. Walace distribueroit à ces manufacturiers des petites portions de terre, suffisantes pour en retirer, par la culture, les productions nécessaires à la vie, et rien de plus. Dans

la supposition de l'établissement de toutes ces petites fermes, les cultivateurs consomment tout le produit. On ne voit donc aucune différence pour le nombre, entre les manufacturiers vivant des productions que les fermiers pouvoient épargner sur leurs récoltes, et ces mêmes manufacturiers, transformés en cultivateurs, subsistant des fruits de leur culture.

Ainsi, dans la supposition qu'il n'y a plus que des cultivateurs, que chaque père de famille occupe une petite métairie, la masse des productions de la terre n'en sera pas augmentée. Mais quelle sera la destination des enfans? doivent-ils se marier et devenir autant de nouveaux fermiers? Prenez garde que ce n'est pas ici le cas de nos colonies d'Amérique, où l'on peut toujours défricher et mettre en valeur de nouvelles terres. Dans la circonstance supposée, les manufacturiers font partie d'une nation peuplée, et vous en divisez le territoire en petites portions, pour convertir vos manufacturiers en cultivateurs.

J'admets encore cette supposition; et je vois qu'alors chaque famille, au lieu de subsister de son travail dans les manufactures, vivra des productions de la portion de terre qui lui est assignée; mais il est évident que la masse des subsistances ne sera pas plus considérable dans un cas que dans l'autre; parce que le peuple, élevé dans ces petites fermes, anciennes et nouvelles, depuis l'abandon des manufactures, manquera absolument d'occupation, et ne pourra se multiplier au-delà du nombre fixé des fermes.

Rien n'est sans doute plus clair que cette conclusion. Mais il se présente une considération encore plus décisive. Lorsque les manufacturiers formoient un corps distinct dans la nation, les anciens fermiers avoient un marché où tout ce qu'ils épargnoient sur leurs récoltes, étoit apporté et vendu en argent; cette vente animoit leurs travaux, et les encourageoit à perfectionner la culture; et plus le prix des denrées haussoit, plus ils avoient de motifs d'entreprendre de nouvelles améliorations, et d'augmenter la masse des denrées; mais toutes ces causes disparoissent avec leurs effets, aussitôt que la nation est réduite à la seule classe des cultivateurs. Cette supposition tend donc bien plus à préjudicier à la population, qu'à la rendre plus nombreuse.

Il est donc de la dernière évidence qu'on ne doit pas s'attendre à voir multiplier les productions de la terre, en tirant le peuple des villes, pour lui faire habiter les campagnes; à moins qu'on ne trouve moyen de proportionner la demande des productions de la terre à cet accroissement de population dans les campagnes.

On voit dans Londres des personnes préférer le célibat à l'état du mariage; le motif de cette conduite est la crainte d'être chargées d'une famille, dont elles prévoient que, faute d'occupation, l'entretien deviendroit trop onéreux. Ceci supposeroit évidemment qu'il y auroit déja assez de monde dans le royaume pour tous les genres d'occupations. Transférez ces célibataires à la campagne, le cas sera absolument le même. Une famille ne

sera pas pour eux un moindre embarras sous le chaume, que dans les galetas de la capitale. L'Angleterre n'est assurément pas dans cette situation. Aussi voyons-nous les mariages très-communs parmi les habitans de nos campagnes : ils savent que la famille ne demeurera pas à leur charge ; parce que les manufactures, les arts, le commerce, &c. occuperont toujours le surplus de leur population. Mais il en arriveroit tout autrement, si ces hommes, qui sont aujourd'hui occupés ailleurs, alloient s'établir dans des cabanes.

C'est avec tout aussi peu de fondement, qu'on croit voir des causes de dépopulation, dans les jouissances nouvelles que nous procurent l'industrie et le commerce, et dont nous serions privés dans cette simplicité de mœurs que le docteur Price regarde comme très-favorable à la population et au bonheur des peuples. « Dans cet état de simplicité, dit-il, l'agriculture est une source féconde d'où coule l'abondance : on jouit de tous les bienfaits de la nature ; l'égale répartition des biens assure le bonheur de chaque citoyen ; les besoins de l'homme sont en petit nombre et bientôt satisfaits ; les familles sont aisément pourvues ; mais dès que cette simplicité de mœurs vient à s'altérer pour faire place à une vie luxueuse, l'inégalité des richesses fait journellement de nouveaux progrès, et corrompt toutes les classes de la nation. Nos colonies américaines sont encore dans ce premier état, et y trouvent leur bonheur. »

Je conviens, avec l'auteur, de tous les avantages du système actuel de nos colonies de l'Amérique;

mais je ne pense pas qu'il puisse tirer de-là aucune conclusion favorable à ses idées. Trouveroit-on dans l'histoire un seul exemple d'une nation qu'on pût mettre en parallèle avec ces colonies, où chacun peut, sur un immense territoire, se mettre en possession de la portion de terrain que ses facultés lui permettent de faire valoir ? Une société naissante, protégée par une puissance formidable, et participant à tous les avantages qui découlent de la plus belle des constitutions qui régissent les nations ? Eh ! dans quelle période de notre histoire, l'Angleterre s'est-elle trouvée dans une semblable situation ? Qu'on remonte jusqu'aux temps des mœurs encore sauvages, où les aisances de la vie étoient encore inconnues, n'y verra-t-on pas la même inégalité dans les propriétés ? Un baron querelleur et farouche, abandonnoit-il son domaine de neuf cent ou mille manoirs en propriété à ses paysans ? Et s'il l'eût fait, la population auroit-elle fleuri dans ces temps de barbarie, comme elle fleurit actuellement dans nos colonies de l'Amérique Septentrionale ? Cette contrée est une exception au reste du monde ; et jamais on n'en pourra faire un objet de comparaison avec les autres nations anciennes ou modernes. Dans tous les siècles, depuis le règne d'Alfred jusqu'à nos jours, la propriété territoriale a été déterminée en Angleterre. Il n'y a point de termes dont l'occupation seule puisse faire un homme possesseur. Les fortunes sont encore moins inégales aujourd'hui qu'elles ne l'étoient autrefois. Il est évident que ces circonstances de notre situation

tion particulière, ne peuvent jamais avoir été pour nous des causes de dépopulation.

Suite du paragraphe précédent. L'Angleterre plus peuplée que jamais. Quels sont les véritables signes de dépopulation.

Les raisons que je viens d'exposer font voir que dans le siècle dernier il n'étoit pas possible que la contrée fût aussi peuplée qu'elle l'est dans le siècle présent. La population des campagnes dépendra toujours des causes qui pourront en favoriser les émigrations; ses progrès s'arrêteront avec ces mêmes causes ; et dès l'instant que le nombre des habitans y excédera celui qu'on peut occuper ailleurs, on y verra la population diminuer. Il doit en être des hommes comme de toutes les autres denrées, dont l'abondance est toujours une suite de la grande consommation. La population sera, dans tous les temps, proportionnée à l'emploi qu'on pourra faire des hommes dans les manufactures, les arts, le commerce, les guerres, &c. Or on ne peut pas douter que la demande en hommes ne fût incomparablement moindre dans le siècle dernier, que de nos jours; il étoit donc de toute impossibilité que les campagnes fussent aussi peuplées que dans ce siècle.

Essayons de rendre cette vérité plus sensible encore. Prenons une portion du territoire de l'Angleterre; supposons-la divisée en fermes de vingt acres : établissons sur chacune un fermier, et forçons cette contrée de fournir à l'entretien de sa

population ; c'est-à-dire, retranchons la demande des arts et des manufactures.

Dans cette supposition, chaque famille occupe et cultive une portion de vingt acres. Comment conçoit-on que les parens puissent pourvoir à la subsistance de leurs enfans ? Le produit de la terre est consommé, et devient insuffisant ; la famille ne peut plus s'accroître sans manquer de subsistances : dès-lors les enfans sont une surcharge redoutable ; la population se détruit d'elle-même ; la ruine entière de cette contrée est une suite nécessaire de ce système pernicieux ; et rien ne peut prévenir la désolation totale que l'introduction du célibat, ou l'agglomération de ces petits domaines.

Mais si vous supposez des manufactures, du luxe, des grandes villes, une armée nombreuse à recruter, alors les mariages peuvent se multiplier, et la population aller toujours en croissant. Le nombre des hommes inutiles à la culture des terres, ne manquera pas ailleurs d'occupation. Dans toutes les suppositions possibles, il est une règle inviariablement fixée par la nature, c'est qu'un état aura une population plus ou moins nombreuse, en raison de l'emploi qu'il pourra faire des hommes.

Rien n'est plus simple que ce principe. Plus on le médite et plus son évidence se manifeste. Il en résulte, de la manière la plus claire, que la population des campagnes, au-delà de l'emploi qu'il est possible de faire du surplus de leur population, est une chimère. C'est ce principe qui

doit guider nos recherches, quand nous voulons juger si la population étoit plus florissante chez les peuples anciens que chez les nations modernes. C'est-là le point fixe où doit se réduire cette question si souvent et si inutilement débattue.

Ainsi, demander si l'Angleterre est plus peuplée dans ce siècle que dans le précédent, c'est demander si elle a maintenant un plus grand nombre de manufactures, un commerce plus étendu, une marine plus considérable; et cette question n'est pas problématique. Les idées de pureté, d'innocence, de simplicité de mœurs, de petites fermes occupées par des cultivateurs qui ne songent qu'aux moyens d'accroître les productions de la terre en multipliant leurs familles; des femmes qui, pour être de bonnes ménagères, sont d'une fécondité prodigieuse : en un mot, tous les ressorts de la machine rurale, tendus et dirigés vers l'abondance et la population; toutes ces notions peuvent bien passer pour d'agréables spéculations, mais elles sont également désavouées par la raison et par l'expérience. Ces idées, que des causes particulières ont en quelque manière réalisées sur l'Ohio, ne seroient que des illusions sur les bords de la Tamise.

Si l'on doit, comme je viens de l'établir, poser en principe que la population est toujours proportionnelle à l'emploi qu'on peut faire des hommes, une conséquence nécessaire de ce principe, c'est que la population des campagnes est une suite des progrès de l'agriculture, de ses améliorations, de sa perfection; que cette même popu-

lation dans les manufactures, dépend de leur extension, de leur activité, de la demande des matières ouvrées; il en sera de même de la navigation et du commerce. Ce principe sert à faire connoître le crédit que méritent ces écrivains qui s'efforcent de nous persuader que l'Angleterre est aujourd'hui moins peuplée qu'avant la révolution.

Il est bien vrai que quelques-unes de nos manufactures ont décliné depuis la paix de 1762; et l'on verra, si l'on veut y réfléchir un moment, qu'il étoit difficile qu'il en arrivât autrement. Pendant la dernière guerre, la Grande-Bretagne avoit donné à son commerce une extension dont il n'y avoit jamais eu d'exemple: ce haut degré de prospérité portoit, en grande partie, sur la ruine du commerce de nos voisins: il étoit donc comme impossible que la paix, qui a remis une sorte d'équilibre entre les nations commerçantes, ne diminuât pas les grands avantages de notre commerce, en en faisant cesser les causes, ce qui a nécessairement dû occasionner le déclin de quelques-unes de nos manufactures. Mais cette décadence a forcé les entrepreneurs à diminuer le nombre de leurs ouvriers. La classe industrieuse a donc souffert une sorte d'altération. D'où il faut conclure que la population du royaume est moindre que durant la guerre, à moins de prétendre que l'agriculture a fait des progrès proportionnels au décroissement des manufactures, ce qu'il faudroit examiner, et ce qui me paroît très-probable.

Je m'attends bien qu'on me dira que cette as-

sertion est démentie par les faits. Les listes publiques des maisons et des fenêtres sont bien moins nombreuses que dans le siècle précédent. Ces faits de notoriété publique, annoncent une diminution sensible dans la population.

En réponse à cette objection, j'observerai que les écrivains, qui en différens temps ont pris la peine de calculer le nombre du peuple, ont toujours présenté des résultats différens, et ne se sont jamais accordés dans leurs opinions. Sir William Petty fait monter, en 1682, le nombre du peuple en Angleterre et dans la principauté de Galles, à sept millions quatre cent mille (*a*). Davenant le porte, en 1692, à sept millions (*b*); mais il le fait bientôt de huit millions; et ensuite il cite et approuve M. King, de l'avoir réduit, en 1700, à cinq millions cinq cent mille (*c*). M. Deker suppose, qu'en 1742, où la liste des maisons étoit d'un million deux cent mille, le nombre du peuple devoit être de sept millions deux cent mille (*d*); à six personnes par maison. Suivant le calcul de M. Mitchel, ce nombre n'est que de cinq millions sept cent mille (*e*).

(*a*) Arithmétique politique, page 15. *Y.*

(*b*) Essai sur les voies et moyens, p. 136. *Y.*

(*c*) Essai sur une méthode probable de faire pencher la balance du commerce en faveur d'un peuple. *Y.*

(*d*) Considérations sérieuses sur diverses taxes, *in*-8°. 1744, p. 15. *Y.*

(*e*) Etat présent de la Grande-Bretagne et de l'Amérique Septentrionale, p. 113. *Y.*

MM. Walace (*f*) et Templeman (*g*) s'accordent à porter ce nombre à huit millions. Un autre suppose que ce nombre est de six millions (*h*). Un autre croit devoir réduire ce nombre à cinq millions quatre cent quatre-vingt mille (*i*). M. Smith nous assure que la Grande Bretagne ne possède que six millions d'hommes (*k*). S'il en faut croire le docteur Brakenridge, on n'en compteroit que cinq millions trois cent quarante mille (*l*) Un autre prétend prouver qu'il en existe huit millions (*m*). Le docteur Price croit enfin devoir réduire le nombre du peuple à quatre millions cinq cent mille (*n*).

Les différences frappantes, qu'on remarque dans ces calculs, sont très-propres à faire croire que les auteurs n'ont cherché à les présenter que sous le jour le plus favorable à leurs opinions. Quel fonds d'ailleurs peut-on faire sur les listes publiques des maisons et des fenêtres? On a reconnu la fausseté de celles de 1759 et 1766, en voulant les vérifier. Les catalogues furent consultés en différentes paroisses aux environs de *Wentwort-house*, dans le comté d'Yorck, par les ordres du marquis de Rockingham: de pareilles épreuves furent faites en plusieurs autres dis-

---

(*f*) Dissertation sur le nombre des hommes, p. 41. *Y.*
(*g*) Coup-d'œil sur le Globe, planche 5. *Y.*
(*h*) Dictionnaire du Commerce, article Peuple. *Y.*
(*i*) Considérations sur le Commerce et les Finances, &c. p. 79. *Y.*
(*k*) Trois traités sur le Commerce des Grains, p. 181. *Y.*
(*l*) Transactions Philosophiques, V. 49. p. 877. *Y.*
(*m*) Agriculture d'Hougton, V. 2. p. 465. *Y.*
(*n*) Observations sur les Payemens reversibles, p. 184. *Y.*

tricts; et par-tout le nombre réel du peuple excéda de beaucoup les listes des inspecteurs. Ces officiers font d'ordinaire très-peu d'attention aux maisons qui jouissent de l'exemption des taxes, et de-là les erreurs. Quand la trésorerie veut reconnoître le nombre des maisons exemptes de la taxation, les receveurs généraux de la taxe des terres, peuvent bien donner des ordres pour en faire un exact dénombrement, mais comment ces ordres sont-ils exécutés ? toujours négligemment, ainsi qu'on doit s'y attendre, lorsque l'officier, chargé de cette liste, ne craint pas d'être repris sur son inexactitude. Les collecteurs sont ordinairement des hommes peu instruits : quelques-uns regardent ces ordres comme le préliminaire d'une nouvelle taxe; d'autres les négligent et ensuite les oublient; d'autres enfin se contentent de donner la liste des maisons qu'ils connoissent, sans prendre la peine de monter à cheval pour faire le tour de leur paroisse. On pourroit alléguer cent raisons pareilles, qui toutes prouveroient l'insuffisance des listes publiques pour juger du nombre du peuple. Les causes de cette inexactitude ne sont d'aucune conséquence; mais il est bon de savoir qu'elles ne doivent pas régler nos jugemens sur la population.

D'ailleurs, la liste des maisons, quelque exacte qu'on veuille la supposer, ne donne pas le nombre des personnes dans chaque maison, et en ceci, les autorités sont encore très-suspectes. Dans quelques endroits, on a calculé le nombre du peuple par celui des familles; mais cela n'a

rien de commun avec le nombre des maisons; puisqu'il n'est pas rare de compter plusieurs familles dans une seule maison.

Je ferai remarquer encore à ce sujet, que par un préjugé dont il seroit difficile de rendre raison, on ne croit pas devoir placer sur la liste des maisons, les hôpitaux, les prisons, les colléges, les écoles, les maisons des pauvres. On ne peut donc, sans commettre les plus grandes erreurs, s'en rapporter à l'autorité des listes publiques, pour juger du nombre du peuple de la Grande-Bretagne.

Mais en supposant qu'on eût une liste exacte de toutes les maisons du royaume, cette liste seroit insuffisante pour connoître le nombre du peuple, avant d'avoir une règle fixe pour juger du nombre des personnes dans chaque maison; et les auteurs qui nous donnent ces calculs, établissent, sans aucun fondement, que ce nombre est le même que dans le siècle dernier : il est certain que ce nombre est aujourd'hui plus considérable. Concluons que les faits dont on s'appuie pour prouver la dépopulation de l'Angleterre, ne donnent que de faux résultats; et que les conséquences qu'on en déduit, sont autant d'erreurs et de méprises.

Mais quels sont donc, me dira-t-on, les signes certains auxquels on peut reconnoître qu'un état se dépeuple? voici ma réponse à cette question:

1°. Je crois avoir établi, de la manière la plus incontestable, que la population en Angleterre dépend de l'emploi qu'on pourra toujours y faire des hommes, et que les salaires y produiront les

mêmes effets que produit la vaste étendue des terres dans l'Amérique septentrionale. Ce principe admis présente une idée très-simple de dépopulation, *le défaut d'occupation ou de salaire.*

2°. Si les campagnes sont dépeuplées en raison de la population des villes; ou si les villes sont dépeuplées en raison de la population des campagnes, on peut prononcer hardiment, que le royaume tend à sa décadence. C'est-là un signe visible et général de dépopulation, tel qu'il se feroit remarquer, si la richesse nationale venoit à décroître. Le raison en est plausible : le décroissement de la richesse diminue les salaires, et conséquemment l'emploi des hommes.

3°. Si le nombre des hommes de mer diminue; si la navigation devient moins considérable, cette circonstance sera, pour l'Angleterre, la marque la moins équivoque de son déclin.

4°. Si les entrepreneurs des différentes manufactures cessoient d'avoir les mêmes débouchés pour le débit des marchandises, et se trouvoient dans la nécessité d'occuper un moindre nombre d'ouvriers, ce seroit encore là un signe précurseur de la ruine publique.

5°. Si les fonds de richesses d'exploitation se détériorent, si les terres perdent leur fécondité et se changent en friches, si les denrées sont à trop bon marché, si le prix des journées et le taux des rentes tombent de plus en plus; tous ces signes sont l'annonce certaine du dépérissement de la nation.

Pour juger de la puissance ou de la foiblesse

d'un état, il faut donc porter ses regards sur la marine, les manufactures, l'agriculture, et le prix général des denrées et des marchandises. Ces grands objets comprennent toutes les autres causes qui peuvent influer sur sa prospérité ou sa décadence.

Mais lorsqu'on n'assignera d'autres causes de dépopulation que la grandeur des fermes, la multiplication des clôtures, la transformation des terres labourables en prés naturels ou artificiels, le haut prix des subsistances, l'opulence des villes, le luxe, le célibat, la corruption des mœurs, les guerres, les émigrations, &c. ne craignons pas de nous tromper en rangeant toutes les inductions qu'on prétend en tirer, dans la classe des erreurs vulgaires, et soyons bien persuadés qu'elles n'auront jamais d'effets désastreux, tant que la marine, la culture des terres et les manufactures seront dans un état de prospérité.

Loi des Etablissemens.

La conclusion qu'on doit tirer de tout ce qui précède, c'est que les causes de la population de la Grande-Bretagne sont infiniment plus actives et plus efficaces que toutes celles qu'on a regardées comme tendantes à l'effet contraire. Cependant je ne dissimulerai pas qu'il subsiste parmi nous une cause de dépopulation, dont les pernicieuses influences sont heureusement détournées par un concours favorable de circonstances : cette cause est la *Loi des Etablissemens.*

Le gouvernement, en imposant aux paroisses

l'obligation d'entretenir les pauvres qui s'y trouvent, non-pas seulement *résidens*, mais *établis* et fixés à demeure, et en ne permettant pas à ces pauvres de sortir d'une paroisse pour s'*établir* dans une autre, il doit en résulter que les fermiers et les propriétaires, également intéressés à en diminuer le nombre, uniront leurs efforts pour empêcher la multiplication des habitans des chaumières. On fera naître tous les jours de nouveaux obstacles pour s'opposer à la fréquence des mariages. Les inspecteurs des pauvres leur refuseront des certificats; et si les jeunes couples se marient, ne pouvant point former de nouveaux établissemens, ils seront dans la triste nécessité de vivre dans la chaumière de leurs pères et mères. Cette condition, qui leur paroît trop dure, en les empêchant de s'unir, les jette dans le libertinage.

La législation angloise, si parfaite d'ailleurs, est bien en défaut sur les lois des pauvres. A cet égard, il n'y a peut-être rien de plus mal entendu et de plus insensé que son système. Un jeune homme a-t-il formé le dessein de se marier, il s'adresse au seigneur d'un manoir pour obtenir la permission de construire une cabane sur un terrain inculte, mais le seigneur est loin d'écouter favorablement sa demande. « Nous n'avons déja « que trop de gueux dans la paroisse, lui répon« dra-t-il durement, et il est à propos d'éviter les « occasions de les multiplier. » Ce seigneur tiendroit-il un autre langage, lorsque, possédant une terre de la valeur de 20 *s.* l'acre, il ne pourroit cependant la louer que 14 *s.*, à raison de la taxe

des pauvres; il seroit étonnant qu'il parlât autrement.

Le docteur Price applaudit à une observation du lord Bacon, qui loue Henri VII pour avoir passé un acte qui défend de construire de nouvelles cabanes à quiconque n'est pas en état de faire l'acquisition de quatre acres de terrain. Mais une pareille ordonnance n'est propre qu'à opérer le mal dont je déplore ici l'existence. Un pauvre manouvrier achète un demi-acre de terre pour y bâtir une cabane, et on le lui défend; il lui faut acheter quatre acres pour obtenir la permission de se loger! N'est-ce pas-là s'opposer formellement à la construction des chaumières?

Que penser d'un gouvernement qui prétend restreindre où empêcher le cours ordinaire de la nature? Tous ces efforts décèlent sa foiblesse ou des vues bornées. Toutes les mesures qui tendent à contraindre la liberté des hommes, sont généralement condamnables en économie politique.

La population ne doit pas sans doute être expressément encouragée; mais il est ridicule d'y mettre des restrictions qui en arrêtent les progrès; l'on doit au moins l'abandonner à elle-même. Les hommes ne se multiplieront jamais au-delà de l'emploi qu'on en pourra faire : la population s'arrêtera d'elle-même, dès qu'on sera dans l'impossibilité de les occuper; mais jusque-là, on ne doit y apporter aucun obstacle. Défendre de construire des cabanes, qui, une fois bâties, se rempliroient d'habitans laborieux, c'est une violence, une iniquité. Il est vrai que les causes de

population, en Angleterre, sont si puissantes, qu'elles renversent tous ces obstacles; mais ce n'est pas-là une raison qui puisse dispenser le gouvernement de chercher à les applanir. La justice lui prescrit, 1°. d'annuler la *Loi des Etablissemens*, et de permettre à chacun de s'établir où bon lui semblera; 2°. de révoquer l'acte qui ne permet qu'au possesseur de quatre acres de terres de construire une chaumière.

Rien ne seroit assurément plus propre à favoriser la population des campagnes. Les jeunes gens qui voudroient s'unir par les nœuds du mariage, s'il n'y avoit point d'habitation pour eux dans la paroisse, auroient alors la liberté d'aller où ils pourroient obtenir plus aisément une cabane et de l'emploi (27).

---

(27) Cette loi sur les établissemens ne fait pas l'éloge de la constitution angloise, qui, selon les expressions de notre auteur, *est la plus belle des constitutions qui gouvernent les nations.* Une constitution sage est celle dont les lois ne sont pas en contradiction avec celles de la nature, qui gouverne les hommes sans les forcer à renoncer à leurs droits naturels, et qui au contraire favorise leur liberté et n'y met que les bornes nécessaires au bonheur de tous. La loi sur les établissemens a été sans doute commandée par celle qui imposoit une taxe pour le soutien des pauvres. Cette dernière est une des plus impolitiques qu'on puisse imaginer; juste dans son principe, puisqu'il falloit au moins donner du pain aux êtres malheureux qu'on avoit dépouillés, sous une bonne constitution, elle ne devoit être qu'une loi de circonstances et d'une durée déterminée. L'effet de cette loi a été de créer des pauvres et de faire naître des vagabonds. L'ouvrier comptant sur les secours de la paroisse, ne cherche pas à s'assurer, par son économie, les moyens de pourvoir à ses besoins en cas de maladie, ou dans la vieillesse. Croiroit-on que cette loi lève un impôt de deux millions et demi de livres sterling? qu'il est la source de mille querelles dans les paroisses? qu'il pèse sur l'agriculture, de façon à la décourager? Dans d'autres endroits de ses ouvrages, Arthur Young fait cet

Population dans le Norfolk. Population en France. Suite du paragraphe précédent.

Les observations qu'on vient de lire sur la population, étoient déja sous presse, quand le docteur Price a publié la seconde édition de son *Appel au public sur la dette nationale.* Il a joint à cet ouvrage intéressant, un Mémoire sur la population du comté de Norfolk, où il a rassemblé plusieurs preuves, qui semblent présenter la conviction d'une dépopulation marquée dans cette province de l'Angleterre.

Si les raisons alléguées par cet élégant écrivain se trouvoient vérifiées par le fait; si le nombre du peuple décroissoit sensiblement dans le Norfolk; les règles que j'ai établies pour juger de la population d'un état, et que j'ai regardées comme des principes incontestables, seroient réellement illusoires ou du moins susceptibles de bien des modifications. En effet, le comté de Norfolk est celui qui a reçu les plus grandes améliorations dans tous les genres; et si les causes les plus puissantes de la population n'ont pu em-

---

aveu. Si j'entrois ici dans le détail de la manière dont les secours de paroisses sont distribués en Angleterre, et de l'abus qu'en font les pauvres, on seroit étonné qu'une semblable loi subsiste avec une constitution aussi sage. Il faut venir au secours du pauvre, c'est l'ordre de la nature, et l'humanité le commande; mais il ne faut pas faire naître le pauvre, ni offrir nn appât à la paresse. L'homme est né pour le travail; il doit s'y livrer tant que ses forces le lui permettent; s'il refuse de travailler, c'est un membre onéreux à la société, à laquelle il peut aussi être nuisible. Quel doit être son châtiment?

pêcher cette contrée de se dépeupler, elle fait assurément une exception à toutes les règles.

Mais la personne qui a pris connoissance de l'état de ce comté, recule, jusqu'au temps de la réforme, la nombreuse et florissante population de cette contrée, et ne reconnoît point qu'elle ait jamais été fort peuplée depuis la révolution; ce qui infirme déja beaucoup les preuves du docteur Price.

On ne voit pas sur quelle base porte cette population exagérée, et antérieure à la réformation. Quelles causes plus favorables à la population pourroient donc avoir existé dans ce comté avant la réforme, qui n'aient pas existé depuis la révolution? Il seroit, je crois, fort difficile de les indiquer. Admettrons-nous comme preuves de population le nombre des églises, celui des maisons seigneuriales, des fermes, des barrières, des péages, &c.? Non, sans doute: c'est aux premiers principes, aux principes vivans, effectifs, qu'il faut s'attacher. Avoit-on, avant la réforme, des idées plus claires de la liberté? Le peuple étoit-il plus libre, et sa propriété plus respectée que dans le siècle présent? Les fermiers et les paysans étoient-ils plus indépendans de la noblesse et des seigneurs? &c. Les travaux étoient-ils plus multipliés, l'agriculture plus perfectionnée, les pauvres mieux entretenus, les manufactures plus florissantes et le commerce plus étendu? La population superflue des campagnes trouvoit-elle ailleurs plus de ressources? si l'on veut s'en tenir aux faits, n'est-on pas forcé de répondre néga-

tivement à toutes ces questions ? Et sera-t-il donc possible de croire que toutes ces causes de population qui ont existé depuis la réforme, n'ont servi qu'à faire décroître le nombre du peuple? Il seroit donc vrai que les gênes, les contraintes, la violation de tous les droits, les usurpations, le pouvoir arbitraire, seroient plus favorables à la propagation du genre humain, que la liberté, la propriété, la sûreté, soutenues et protégées par une administration sage, éclairée, équitable? Cette assertion ne présente qu'un paradoxe révoltant.

Mais si avant la réforme il n'existoit aucune des causes les plus actives de la population, qu'on nous dise donc par quel prodige l'Angleterre se trouvoit si extraordinairement peuplée. On ne peut guère alléguer que des causes imaginaires, à moins qu'on ne prétende que les aumônes des monastères opéroient ces merveilleux effets (28). On conçoit bien que des aumônes peuvent nourrir dans l'indigence et dans la fainéantise un tas de misérables ; mais qu'elles servent à rendre une

(28) Si la population du comté de Norfolk étoit plus considérable avant la réforme, suivant le docteur Price, qu'elle ne l'est aujourd'hui, je ne l'attribuerai pas aux aumônes des monastères, elles ne sont propres qu'à favoriser la paresse et à entretenir la pauvreté, mais à la réunion de grandes propriétés. Les habitans de ces monastères ne labouroient pas la terre; leurs possessions étoient immenses; il falloit donc qu'ils fussent entourés de familles ouvrières, qui exploitassent leurs fermes. La réforme, en détruisant les monastères, a opéré la vente des biens qui y étoient attachés : or il est très-probable qu'il sera arrivé dans le comté de Norfolk, ce que nous avons vu se passer en France, que ces propriétés monacales auront été très-divisées, afin d'en rendre l'acquisition facile.

contrée

contrée riche, bien peuplée, florissante, et qu'elles puissent suppléer à l'agriculture, au commerce, aux manufactures; c'est ce qu'on ne persuadera à personne.

Supposons que dans le siècle passé les revenus des monastères furent assez considérables pour suffire à l'entretien des moines et à la subsistance des pauvres, dans ce cas, les aumônes des monastères auroient alors produit l'effet qu'ont produit les salaires dans le siècle suivant, que les pauvres sont devenus cultivateurs. Mais quel secours auroit-on pu donner au surplus de la population ? Quelle comparaison établir entre ces aumônes et les manufactures, les arts et le commerce ? Cette classe d'hommes, réduits à vivre de la charité des cloîtres, devoit se multiplier comme les autres classes, sans aucun moyen de pourvoir à la subsistance du surcroît de sa population; mais partout où l'on n'a aucun emploi à faire de ce surcroît, la population s'arrête d'elle-même : et c'est-là un des signes les plus certains de la dépopulation.

Si l'on ne veut pas mettre en parallèle les aumônes des couvents avec les salaires payés pour les travaux champêtres, mais avec les manufactures,

Cette division aura porté un coup à la population, dont le décroissement aura été progressif suivant la petitesse des propriétés. Cette opinion est celle d'Arthur Young, qui a démontré dans plusieurs endroits de ses écrits, que les grandes fermes étoient plus favorables à la population que les petites. Si en effet, la population du comté de Norfolk est moindre aujourd'hui qu'avant la réforme, je ne crois pas qu'on puisse lui attribuer une autre cause. Si au contraire elle est plus considérable, ce qui est plus probable, il faut en rechercher la cause dans les progrès de son agriculture, qui suppose la réunion des propriétés divisées, et dans ceux du commerce de l'Angleterre, qu'on ne peut comparer à ce qu'il étoit avant la réforme.

le commerce, etc.; c'est alors supposer que, dans le siècle dernier, l'agriculture étoit aussi perfectionnée qu'elle l'est de nos jours; et la fausseté de cette supposition démontrée, l'assertion tombe d'elle-même.

La vérité est que depuis la réformation, tous les genres de travaux se sont multipliés à l'excès; qu'il y avoit, par conséquent, moins de moyens d'occuper les hommes avant la réforme; et qu'il étoit donc impossible que la population fût aussi nombreuse qu'elle l'est aujourd'hui.

Dans tous les âges, on a vu les hommes se plaindre du présent et regretter le passé. On ne se contente même pas de déclamer contre la population de ce siècle, on prétend encore prouver que l'Angleterre étoit plus peuplée du temps d'Henri VII, époque à laquelle rien n'étoit aussi plus commun que ces mêmes plaintes, comme nous l'apprenons par les historiens de son règne. Est-ce à cette époque que les détracteurs du siècle présent voudroient nous reporter? Voudroient-ils, pour encourager chez nous la population, recommencer les querelles des Rose-Croix ou celles des barons du roi Jean. Mais examinons sur quelle base est établie l'opinion de cette nombreuse population du siècle passé : l'auteur des recherches dit :

« Il y a dans ce comté plusieurs églises si vastes, que le peuple des environs n'est pas aujourd'hui assez nombreux pour en remplir une seule aile, et il en est d'autres qui furent même construites pour une seule famille (29) ».

---

(29) Il y a long-temps qu'il ne faut plus calculer la population

Mais l'auteur convient en même temps, que dans le dernier siècle il n'étoit pas rare de bâtir des églises par pure ostentation et sans aucun objet d'utilité. Dans ces temps de superstition, il y avoit souvent des legs pour bâtir des temples dans des endroits où l'on n'en avoit pas besoin; et le pieux exécuteur d'un pareil testament se croyoit dans une indispensable obligation de faire élever ces inutiles édifices. Doit-il paroître extraordinaire que dans un siècle d'ignorance et de barbarie, l'orgueil et une dévotion puérile aient fait multiplier ces monumens ? La plupart des églises gothiques, qui existent encore dans le royaume, sont une nouvelle preuve de la piété extravagante de nos ancêtres. Quel autre motif qu'une vanité insensée, pouvoit les exciter à faire construire la plupart des cathédrales ? Toutes ces dépenses, non moins folles que ruineuses, suggérées par une religion mal entendue, et qui attestent le mauvais goût et la sottise de nos aïeux, ne sont donc point des preuves d'une population florissante.

« Les noms propres qui distinguoient les champs, les clôtures, les routes, les arbres, sont presque entièrement oubliés. »

Ce n'est pas-là, je pense, un motif suffisant pour en présumer une population nombreuse. On ne peut guères assigner d'autres causes à tous ces

---

d'un pays sur le nombre des églises, ni sur celui des personnes qui les fréquentent. Il n'est pas surprenant qu'une révolution religieuse les fasse déserter. De l'assertion *de l'auteur des Recherches*, on ne peut rien conclure relativement à la population.

noms que l'oisiveté des bergers, ou garenniers. Il est possible que les choses désignées par ces noms aient existé; mais il est possible aussi que ces noms soient illusoires. « On y trouve des traces de chemins et de sentiers qui aujourd'hui ne sont plus fréquentés. »

En bonne logique, tout argument qui prouve trop, ne prouve rien. On peut voir nombre de chemins et de sentiers aujourd'hui négligés dans le comté d'Herford. Si l'on veut en inférer que le Norfolk étoit plus peuplé il y a deux cents ans, il faudra conclure aussi, que le comté d'Herford ne l'étoit pas moins, ce qui est d'une absurdité manifeste. Sans se perdre en conjectures sur les causes de tous ces chemins, dont il reste encore des vestiges, n'est-il pas très-plausible qu'à mesure qu'on pratiqua des chemins et des sentiers plus commodes, on cessa de fréquenter les anciens?

« On voit, sur les bords de la mer, des maisons en ruine, des villages presque déserts. »

Cet argument spécieux mérite qu'on y donne une plus particulière attention. Mais que prouve-t-il? la dépopulation de quelques villages; ce qui n'est d'aucune conséquence, s'il s'est formé de nouveaux bourgs et de nouveaux villages, et sur-tout, si la population des villes est considérablement augmentée; c'est ce que nous ne savons pas positivement : mais n'y a-t-il pas tout lieu de présumer qu'il en fut ainsi? L'auteur convient que Wells est presque une nouvelle ville. Mais peut-il imaginer que Lynn fut, dans le siècle dernier, une ville aussi riche et aussi peuplée qu'elle l'est de nos jours? Norwich n'étoit assurément point ce qu'elle

est devenue depuis. Yarmouth est dans le même cas : et on pourroit en dire autant de quantité d'autres places, aujourd'hui très – peuplées, et qui n'existoient pas, ou qui ne comptoient qu'un petit nombre d'habitans.

Mais une considération qui renverse toutes les raisons alléguées, est que la majeure partie des terres du Norfolk, qui n'étoient autrefois que de mauvais pacages, sont aujourd'hui couvertes de riches et d'abondantes moissons. Si, malgré ces grandes améliorations, la population de cette province a décliné, il faudra dire que les progrès de l'agriculture sont funestes à l'accroissement du peuple ; et que les habitans d'une contrée se multiplient d'autant plus qu'ils ont moins de moyens de subsister.

Tandis que j'écris sur cette matière, j'ai le plaisir d'avoir chez moi quelques habitans du Norfolk. Il est bien vrai, comme l'a observé l'auteur des Recherches sur la population de ce comté, qu'on voit dans quelques endroits des ruines et des villages presque abandonnés sur les côtes qui baignent l'Océan ; mais la cause de cette désertion, sont les terres autrefois en friches, et que des fermiers opulens ont converties en excellentes terres à blé. Ces brillantes améliorations ont fait abandonner quelques endroits des bords de la mer, pour venir peupler un territoire devenu fertile ; et si quelques villages se sont dépeuplés, plusieurs paroisses comptent un bien plus grand nombre d'habitans.

Il seroit encore possible d'expliquer autrement

l'objection tirée de l'abandon de quelques villages. Quand un propriétaire parvient à réunir toute une paroisse dans son domaine, et à ne faire qu'une grande ferme de plusieurs petites, l'autorité sur les pauvres et sur leurs habitations se trouve alors concentrée dans la personne d'un seul seigneur et de son tenancier. Ce dernier paye la taxe des pauvres, et peut-être les réparations des chaumières sont-elles encore une des conditions de son bail : ce sont-là deux fortes raisons pour l'engager à en diminuer le nombre, et à laisser tomber ces habitations en ruines, puisque sa taxe en est moins onéreuse et qu'il se débarrasse des réparations. Il lui importe peu que le nombre des journaliers diminue, il est toujours assuré d'en trouver dans les paroisses voisines une quantité suffisante pour l'exploitation de sa ferme. Il en sera de même dans une paroisse qui ne consiste qu'en deux ou trois fermes, si les fermiers s'accordent à expulser les pauvres.

C'est-là sans doute une cause réelle de dépopulation ; mais il faut bien moins l'attribuer à la grandeur des fermes, qu'à l'absurdité de nos lois relatives aux pauvres. Ce désordre néanmoins n'est pas d'une extrême conséquence ; en voici la raison : le fermier, en diminuant dans sa paroisse le nombre des travailleurs, est forcé d'employer les journaliers des autres paroisses à l'exploitation des travaux de sa ferme : l'emploi de ces manouvriers devient, pour les paroisses voisines, une cause de population ; puisqu'il est démontré que le nombre des habitans d'une contrée est toujours en raison

de l'emploi qu'on peut faire des hommes. Il est donc impossible que, les travaux restant les mêmes, la population diminue d'un côté, sans augmenter de l'autre. Et cela est d'autant plus nécessaire, qu'on ne peut pas dire du Norfolk que les fermes se mettent en herbage, puisque de tous les comtés c'est peut-être celui qui produit le plus de grains.

Tout le monde convient, et c'est le point essentiel, que la masse des occupations rurales, loin de diminuer n'a fait qu'augmenter dans le Norfolk. Les clôtures, le marnage, l'amélioration par des engrais, le labourage, le binage des turneps, &c. toutes ces modernes opérations exigent sans contredit, plus de bras que la nourriture des bêtes à laine sur un pacage, ou celle des lapins sur une garenne. Tous ces travaux n'ont pu s'exécuter et ne peuvent s'entretenir qu'avec une population plus nombreuse qu'avant les défrichemens. Que les ouvriers ainsi occupés appartiennent à l'une ou à l'autre paroisse, c'est ce qu'il importe peu de savoir. On est dans l'usage de faire scier les fromens par des Écossois voyageurs. De quelque part que viennent les ouvriers, il me suffit de montrer que le fermier en a toujours sous sa main le nombre nécessaire à son exploitation. Cependant il faut observer que ces journaliers Écossois ne viennent jamais que pour faire les moissons : tous les travaux de l'agriculture s'exécutent par les ouvriers de la contrée ; et c'en est assez pour confirmer la vérité de mon observation. Il n'est pas rare aussi, dans le comté d'Herford, de voir les Irlandois s'y rendre par bandes, pour la coupe

des grains. Cette particularité est si peu un signe de dépopulation dans ce comté, qu'il est traversé en entier par plusieurs lisières, dont chacune forme presque un village continu.

D'après les plus mûres réflexions sur les causes de cette prétendue dépopulation du Norfolk, rapportées par le docteur Price, et fondées sur les recherches faites par un homme de beaucoup d'esprit, je ne trouve aucune raison de les regarder comme des exceptions aux principes généraux que j'ai établis. Je conviens que l'ensemble de ces recherches présente l'apparence de la dépopulation; mais on ne peut jamais, sans s'exposer à commettre les plus grandes erreurs, tirer de quelques faits particuliers des conclusions générales.

Population en France.

De tous les écrivains qui ont fait des recherches sur la population du royaume de France, M. de Messance me paroît être celui qui est entré dans les détails les plus intéressans, et qui a donné les résultats les plus exacts. Ce judicieux écrivain, dans ses *Recherches sur la Population*, ouvrage imprimé à Paris en 1766, montre les progrès de la population dans plusieurs provinces de France. L'extrait suivant fera voir l'accroissement du peuple dans ces provinces.

Auvergne, 162 Paroisses.

Naissances,	de 1747 à 1757	68934
	1690 à 1700 (*).	56814

(*) Page 18.

38 Paroisses.

——— de 1747 à 1757 13547
1690 à 1700 11146

119 Paroisses.

——— de 1747 à 1757. 20611
1690 à 1700 17953

61 Paroisses.

Naissances de 1747 à 1757 23047
1690 à 1700 21258

Lion (*), 133 Paroisses.

——— de 1749 à 1757 40126
1690 à 1700 35228

118 Paroisses.

——— de 1749 à 1759 32014
1701 à 1711 25318

72 Paroisses.

——— de 1749 à 1759 40145
1710 à 1720 30380

109 Paroisses.

——— de 1749 à 1759 30968
1720 à 1730 26532

Rouen, (**), 541 Paroisses.

——— de 1752 à 1761 123037
1690 à 1699 120691

Il résulte de cet exposé, que la population des trois généralités d'Auvergne, Lyon, Rouen, est à la population qui existoit en 1700, dans la raison de quatorze cent cinquante-six à treize cent cinquante (***).

Provence, Auch, Pau, Bourgogne, Alençon, Dombes

1278 Paroisses.

Naissances de 1752 à 1763 426035
1690 à 1701 390375

(*) Page 35.
(**) Page 77.
(***) Page 128.

RÉSULTAT

de la population existante en France en 1764, comparée à l'état où elle se trouvoit il y a soixante ans.

NOMS des Provinces et Villes.	NOMBRE des Paroisses.	NAISSANCES. Première époque.	NAISSANCES. Seconde époque.
Généralité d'Auvergne	162	5681	6893
Lyonnois	133	3523	4012
Rouen	541	12069	12305
La Ville de Lyon	. . . .	3775	4137
La Ville de Rouen	. . . .	2449	2271
La Ville de Paris.	. . . .	16988	19221
La Ville de Marseille	. . . .	3465	3218
La Ville de Toulon	. . . .	1416	1073
La Ville d'Aix	. . . .	989	822
La Ville de Montauban . . .	. . . .	607	602
La Ville de Selzanne	. . . .	185	160
Le Diocèse de Varson	38	1023	1183
La Ville de Carcassonne . . .	. . . .	495	523
La Ville de Valence	. . . .	259	266
Vitry-le-François	. . . .	416	250
Bourgogne, Provence, &c. .	1278	32531	35503
		85871	92437

Ces recherches de M. de Messance, montrent que dans l'espace de soixante années, la population s'est accrue en France d'environ un treizième.

L'augmentation de la population en France est donc prouvée par les faits. Ne pourrois-je pas maintenant demander à ceux qui prétendent que l'Angleterre se dépeuple, si les causes de dépopulation en France n'ont pas été à peu près aussi fortes que dans la Grande Bretagne? Si, malgré

l'influence de ces causes, la France a vu croître le nombre de ses habitans, n'est-il pas raisonnable de croire que la population a fait de plus grands progrès encore en Angleterre? Il est bien vrai que les politiques François, comme les nôtres, se sont souvent plaints de la dépopulation; mais on sait que ces sortes de plaintes sont de tous les temps (30).

(30) Si la population, et il n'est pas possible d'en douter, a des progrès proportionnés à ceux des arts et du commerce, celle de la France a dû en faire de rapides et de considérables depuis le siècle do Louis XIV, quoi qu'en puissent dire certains politiques qui voient tout en mal. En rapprochant son règne de celui de ses prédécesseurs, on découvre une différence immense dans le nombre et l'efficacité des causes qui influent sur l'accroissement de la population. Ce monarque ne borna pas son ambition à la gloire des conquêtes, il travailla aussi à la prospérité de ses états, gloire bien plus solide. Secondé par un ministre habile, le royaume qu'il gouvernoit prit une nouvelle face. L'agriculture sortit de la barbarie où une vieille routine la retenoit depuis des siècles : des plantations utiles au commerce des soies furent encouragées et faites en partie aux frais du gouvernement; des manufactures s'élevèrent de toutes parts sur les débris des vieilles fabriques, ruinées par l'impéritie de leurs directeurs; le commerce devint florissant, par la protection et les facilités qu'on lui accorda : tous les arts enfin furent encouragés; des artistes étrangers apportèrent leurs talens chez une nation capable de les apprécier, et qui savoit les récompenser avec cette générosité si propre à exciter l'émulation. Avec des moyens aussi puissans, comment auroit il pu arriver que la population ne fît pas des progrès? Depuis cette époque, dira-t-on que la France soit déchue de l'état florissant auquel elle étoit arrivée? A-t-elle cessé d'avoir les mêmes ressources? Son industrie s'est-elle ralentie? Elle vient d'éprouver, il est vrai, une crise politique, très-violente, dont ses ressorts peuvent avoir soufferts, mais ils ne sont pas brisés. Forte par la nature de sa constitution, elle aura bientôt réparé ses pertes, sous un gouvernement dont la sagesse, exempte de jalousie, n'hésite pas à employer les mesures les plus propres à la prospérité publique, quelle que soit la source d'où elles proviennent.

Un auteur, connu par la clarté et la précision des idées qu'il répand sur les matières qu'il traite, ne craint point d'attribuer le haut degré de puissance de l'Angleterre et l'augmentation de sa population, au nombre et à l'étendue de ses colonies (*). « C'est aux avantages qui dérivent de ces établissemens lointains, dit-il, que la Grande-Bretagne est redevable de l'activité de son commerce, des progrès de son agriculture, de l'accroissement de sa puissance, de la circulation de ses richesses, et d'une population nombreuse, malgré les longues guerres, et une foule d'autres causes peu favorables à ses intérêts.

« Ce que j'avance ici pourroit paroître un paradoxe à certaines personnes; et peut-être s'en trouvera-t-il d'autres qui seront tentées de regarder cette assertion comme une erreur. Mais la plus légère attention suffira pour dissiper leurs doutes. La consommation des denrées et des marchandises a chez toutes les nations de certaines limites au-delà desquelles elle ne peut plus s'étendre, c'est-à-dire que, si les denrées et la marchandise viennent à se multiplier au-delà de toutes les demandes, les travaux et l'industrie sont forcés de rétrograder.

« Si la Grande Bretagne a jusqu'à présent réussi à multiplier les productions de son crû, et à faire fleurir ses manufactures sans éprouver aucun échec, c'est uniquement à ses colonies qu'elle doit ce précieux avantage; car nos colons des contrées

(*) Etat présent de l'Europe, troisième édition, *p.* 508.

américaines font une consommation bien plus considérable de toutes nos productions, que s'ils fussent restés chez nous. Chacun de nos compatriotes établi en Amérique, occupe un certain nombre d'ouvriers en Angleterre; mais c'est toujours en raison de l'emploi qu'on trouve à faire des hommes, que s'accroît la population; d'où il suit clairement que nos colonies concourent de la manière la plus efficace à l'accroissement de la population en Angleterre.

« Comme cette méthode de raisonner montre la liaison des effets avec leurs causes, l'expérience doit en constater la vérité. Il est certain que dans la ville de Londres le nombre des habitans est cinq fois plus grand que du temps de la reine Élisabeth; et quoiqu'on ne puisse pas dire que la population des provinces se soit accrue en raison de celle de la capitale, il est du moins inconstestable que le nombre du peuple est considérablement augmenté. L'agrandissement de nos villes, la transformation de quantité de petits villages en gros bourgs, la construction de plusieurs nouveaux ports sur nos côtes, sont des preuves peu équivoques de cette population.

« On pourroit dire que les villes ne se forment et ne s'agrandissent que par le concours des habitans des campagnes, et, qu'en conséquence, l'état florissant de leur population n'est point du tout une preuve de l'accroissement du nombre du peuple. Mais c'est précisément là l'état de la question; et c'est ce que je crois impossible à prouver. Les habitans des villes font une bien plus grande con-

sommation de toutes les espèces de productions, que s'ils fussent restés épars sur le territoire : mais on ne peut fournir à cette profusion de dépenses, sans multiplier les productions ; d'où il suit que la formation des grandes villes, en étendant toutes les branches de l'économie rurale et de l'industrie, contribue très-efficacement à la population des campagnes. Plus on réfléchira sur cette matière, et plus la conviction de cette vérité se fera sentir. »

Du rapport entre l'argent et les denrées.

L'exposition des principes précédens nous montre que la richesse n'est qu'un moyen de consommation ; mais la consommation, comme on le sait, est la mesure de la reproduction ; la richesse devient donc l'ame de l'agriculture. Une vérité si claire semble n'avoir pas besoin d'explication : je croirois que de l'entreprendre, ce seroit perdre le temps, si un homme de beaucoup d'esprit n'eût pas cru pouvoir soutenir l'opinion contraire.

Les princes, qui ont la noble ambition d'avoir dans leurs états une agriculture florissante, doivent donc diriger leurs vues vers les objets propres à accroître la richesse de leurs sujets, et encourager les branches de l'industrie, qui peuvent répandre l'aisance dans les différentes classes de la société. On ne peut trop répéter à ceux qui gouvernent les peuples, qu'épuiser la richesse d'une contrée par un impôt déréglé, par des taxes ruineuses, c'est non seulement attaquer la propriété, mais encore dégrader, détruire l'agriculture aussi effi-

cacement, que s'ils mettoient le feu aux charrues, et s'ils défendoient d'en construire d'autres.

Ils ne se conduisent pas sur des principes moins pernicieux, en s'arrogeant le droit de gêner le fermier dans la vente de ses productions, en voulant le contraindre à donner ses denrées à vil prix; en un mot, en s'avisant d'opposer à ses profits d'autres obstacles que la concurrence. C'est ruiner la classe des cultivateurs sans aucun objet d'utilité, puisque le vil prix n'est avantageux à aucune des autres classes qui composent une nation (31).

Un auteur du dernier siècle fait à ce sujet une observation très-sensée. « C'est le bon prix des grains, dit-il, qui seul peut encourager le fermier à hausser le prix de son fermage, à payer exactement sa rente et toutes les charges qui lui sont imposées, à faire des améliorations, et à porter ses terres au meilleur état possible de culture, pour se procurer de plus abondantes récoltes. Cette abondance étend toutes les branches du commerce, favorise les manufactures, et accroît continuellement la richesse nationale. »

L'importance d'une pareille richesse est fondée sur ce que le *prix des choses est toujours relatif à la consommation et à la quantité d'argent qui se trouve dans un royaume*, principe admis par MM. de Montesquieu, Hume, et généralement par

(31) Le bas prix des denrées facilite la paresse; il est donc nuisible à la prospérité publique. Il est rare que l'ouvrier qui peut subsister pendant une semaine, avec le gain de deux journées de travail, s'y livre avec l'assiduité que le haut prix des denrées lui impose. La perte de son travail en est une pour la société.

tous les philosophes. Cependant sir *James Stewart* n'a point cru devoir souscrire à cette vérité ; il s'est efforcé de la combattre et d'établir l'opinion contraire. Je crois devoir rappeler ici, en peu de mots, ses raisons : si elles étoient justes, les miennes ne porteroient sur aucune base solide.

Sir James Stewart prétend que l'accroissement des richesses peut se faire sans qu'il en résulte aucune augmentation dans les prix, et, par conséquent, sans qu'il en revienne au fermier aucun nouveau bénéfice. Voici comme il s'exprime à ce sujet.

« J'ai établi comme un principe, que cé sont les opérations combinées de la demande et de la concurrence, qui déterminent le prix de chaque chose. Si les ouvriers sont en grand nombre, et que la demande ne soit pas considérable, le prix du travail baissera. Si l'accroissement des richesses peut rendre la demande plus vive, le prix du travail augmentera, parce que la concurrence est alors jointe à la demande ; mais si l'unique effet de la richesse est d'augmenter la demande, il n'en arrivera aucun changement dans les prix. Que dans une contrée, l'espèce augmente ou diminue dans telle proportion qu'on voudra le supposer, le prix des denrées haussera ou baissera, suivant la demande et la concurrence ; mais ces deux causes dépendront de la volonté de ceux qui possèdent les valeurs des denrées, et non pas de la quantité d'argent. »

Tout ce passage n'offre que des idées incohérentes. On voit seulement que l'auteur prétend qu'il

y a

y a une distinction à faire entre la demande et l'argent; distinction frivole, et dont il seroit impossible d'assigner la différence. MM. de Montesquieu et Hume n'ont jamais dit, ni insinué qu'il ne pût arriver de grandes variations dans les prix, indépendamment de la quantité de l'argent; et personne n'imaginera de leur prêter de pareilles idées. Quand dans une semaine il y a beaucoup de grains au marché et peu d'acheteurs, il n'est pas possible que le prix n'en soit plus bas que dans une autre semaine où il y aura beaucoup d'acheteurs et une moindre quantité de grains : il en est de même du poisson; s'il en arrive seulement quelques bateaux, le prix en sera plus haut, que si les bateaux sont en grand nombre. Toute denrée, dont la demande est générale et régulière, haussera ou baissera de prix, en raison de sa rareté ou de son abondance dans les marchés. Ces variations ne détruisent point du tout l'assertion, que le prix des denrées dépend de la quantité de l'argent; parce que cette assertion n'est point relative à certains jours, à certaines semaines, à certains marchés; mais aux périodes générales où il se fait une augmentation ou une diminution dans la masse de l'argent; à un siècle comparé avec un autre siècle; à cinquante années avec cinquante autres; à vingt années depuis la paix, avec vingt années avant cette même paix. Mais, dans la comparaison de ces différentes époques, l'idée de la demande et de la concurrence doit absolument se perdre dans celle de l'argent; parce que sans argent il n'y aura ni demande, ni concurrence.

Il est clair que l'argument de sir James est absolument hors de la question : la quantité d'argent ne force pas celui qui en est possesseur à acheter dans une certaine semaine, à un jour marqué, à un temps fixé ; d'où il suit que cette quantité d'argent n'aura pas une grande influence sur les prix d'un jour de marché déterminé ; mais si l'on prétend faire l'application de ce principe à une période quelconque, rien ne sera plus absurde.

Dans la supposition qu'une guerre, ou d'autres circonstances, donnent au commerce extérieur une telle extension, que la masse générale des richesses en reçoive un considérable accroissement, il est incontestable que les fortunes d'un grand nombre de particuliers en seront augmentées ; et il est tout aussi peu douteux que l'accroissement de ces fortunes augmentera la dépense de ces mêmes particuliers, et rendra, par conséquent, la demande des denrées et des marchandises plus instante. L'augmentation des dépenses particulières est toujours une suite nécessaire de l'accroissement des richesses générales ; et s'il est des circonstances où les richesses ne produisent point cet effet, il faut les regarder comme des exceptions, et non pas en faire le fondement de nouveaux principes.

Si l'on demande pourquoi, dans le dernier siècle, les terres se vendoient pour la valeur de quinze années de la rente, on ne peut en assigner d'autres raisons que la rareté de l'argent, ce qui devoit naturellement diminuer le nombre des acheteurs. Pourquoi les terres sont-elles aujourd'hui à

un plus haut prix ? C'est que la masse des richesses est considérablement augmentée. L'argent doit donc être considéré comme *cause ;* la demande et la concurrence, comme des *effets* de cette cause.

« On croit communément, ajoute sir James Stewart, que les articles de nécessité indispensable sont dans une proportion constante avec les richesses d'une nation ; c'est encore là une erreur qu'il est à propos de combattre. Prenons pour exemple le blé, comme la denrée la plus nécessaire. Quelque grandes qu'on suppose les richesses de l'état, il est hors de doute que le prix des blés sera constamment réglé sur les facultés des dernières classes de la nation, et non pas sur les moyens des premières classes qui possèdent les richesses. »

En réponse à cette objection, je ferai observer qu'aujourd'hui le prix des blés excéderoit de beaucoup les facultés du menu peuple dans le siècle dernier, et que depuis long-temps ceux qui vivent de leur travail, seroient hors d'état de se procurer cette subsistance, si l'accroissement des richesses nationales n'eût pas dans la même proportion haussé le prix des journées et de la main-d'œuvre. Quelles que soient les suppositions auxquelles l'imagination puisse se prêter, on trouvera toujours qu'une augmentation des richesses nationales en produit nécessairement une autre dans tous les prix. Dès que les richesses augmentent, les occupations doivent se multiplier, et les salaires être payés en proportion de l'accroissement des richesses.

Sir James Stewart ne craint pas d'avancer que la masse d'argent en Europe, pourroit être décuple de la masse d'argent qui y circule, sans que cette nouvelle richesse influât sur les prix des denrées ou des marchandises. Mais si sa prétention étoit fondée, seroit-il donc possible de rendre compte des prix d'une infinité de choses, avant la découverte de l'Amérique, comparés avec les prix actuels de ces mêmes marchandises? Sans remonter à des temps si reculés, comment seroit-il possible d'expliquer la prodigieuse différence qui se trouve entre les prix, non des choses rares, mais des denrées, de la main-d'œuvre, des marchandises, des journées, des terres, &c. dans le dernier siècle, et les prix de ces mêmes articles dans le siècle présent? Pourquoi la main-d'œuvre, les denrées, les loyers, les terres et généralement toutes les marchandises, à l'exception de celles qui sont d'une fabrique étrangère, sont-elles à plus bas prix en Suède et en Norvège, qu'en Angleterre ou en Hollande? C'est infailliblement parce que, n'ayant qu'une petite part au commerce des colonies, ces deux premières contrées sont moins riches que les deux autres.

Si, d'après la supposition de sir James Stewart, nous supposons que notre richesse nationale vienne à décupler, qu'en résultera-t-il? Les prix des marchandises et la main-d'œuvre décupleront aussi, ou du moins augmenteront à peu près dans cette proportion, à moins qu'on ne suppose l'Angleterre peuplée d'avares, supposition qui ne peut jamais être admise. Ainsi chaque propriétaire ayant

dix fois plus de revenu, fera dix fois plus de dépenses, voudra se procurer dix fois plus de jouissances; il aura un plus grand nombre de domestiques et d'équipages ; il emploiera beaucoup plus de journaliers, de maçons et d'artisans de toute espèce; les richesses décuplées, la demande sur chaque article sera beaucoup plus vive ainsi que la concurrence ; et, sans un miracle, il est impossible que les prix n'augmentent pas dans la même proportion.

Il peut se faire, comme l'observe sir James Stewart, que la demande d'une certaine marchandise augmente, sans qu'il en résulte aucune augmentation dans le prix de cette même marchandise. Par exemple, les manufacturiers de Manchester, de Norwich, de Birmingham, &c. peuvent, conformément à la multiplicité des demandes, donner plus d'activité et d'extension à leurs manufactures, sans pour cela augmenter le prix de leurs marchandises, du moins pendant long-temps; parce que le nombre des ouvriers suivra les progrès de leur industrie, et que le défaut de bras ne se fera pas sentir. Mais ce n'est-là qu'une exception, qui ne détruit point mon assertion générale, qui est aussi celle de MM. Hume et Montesquieu. Car enfin, pourquoi les marchandises ne sont-elles pas aujourd'hui à aussi bon marché qu'elles l'étoient il y a trois cents ans? c'est ce qui devroit être s'il se trouvoit quelque justesse dans le raisonnement de sir James Stewart. Cependant le bon drap d'Angleterre se vendoit en 1460, 3 *s.* 7 *d.* l'yard. Comme la livre sterling

étoit alors de trente shelings, ce prix peut être maintenant estimé à 7 *s.* 6 *d.*; mais ce même drap est aujourd'hui vendu 18 *s.* Sous le règne de Guillaume le Conquérant, l'inspecteur d'une infirmerie se fit habiller à neuf pour 4 *s.* Je cite ce fait pour prouver qu'à des époques différentes, le prix même des matières ouvrées dépend de la quantité d'argent qui circule dans une nation; et si l'on veut se donner la peine d'examiner et de comparer les prix du siècle passé avec ceux du présent, il n'y aura peut-être pas un seul article qui ne serve à confirmer cette vérité.

Il est très-possible que, dans un court intervalle de temps, des demandes plus considérables qu'occasionne l'accroissement des richesses, n'influent point sensiblement sur les prix des denrées ou des marchandises; mais, dans une longue période, les prix haussent ou baissent suivant l'augmentation ou la diminution de la masse des richesses nationales. C'est ce qu'il est impossible de révoquer en doute, si l'on considère que le prix des travaux a doublé depuis un siècle, et que les matières premières de nos manufactures ont suivi la même progression. En remontant à des temps plus reculés, nous trouverons que les subsistances, les journées et tous les autres articles ne se payoient pas le quart du prix actuel. Les matières ouvrées suivoient cette proportion, et depuis, leur prix a quadruplé. A quelle autre cause attribuer cette augmentation dans les prix, qu'à l'accroissement des richesses!

J'ai été conduit à cette discussion par la liaison

intime qu'elle a avec mon sujet. Il m'est impossible de ne pas considérer une grande richesse nationale, comme la circonstance la plus favorable à l'encouragement de l'agriculture. Ces richesses seroient, suivant l'opinion de sir James Stewart, d'une médiocre importance. Il falloit donc montrer que ses idées étoient sans aucun fondement, et je m'y suis cru d'autant plus autorisé, que sir James avoit pris la même liberté avec l'illustre Montesquieu et le savant M. Hume.

SECTION VIII.

Des Clôtures.

Mon dessein n'est pas d'entrer ici dans le détail des avantages que procurent les clôtures. Ces avantages sont si bien sentis, que nos fermiers s'occupent constamment à enclorre leurs champs ouverts. Les préjugés de quelques écrivains, qui déclament encore contre ce genre d'amélioration, doivent être rangés au nombre de ces absurdités qui ne meurent jamais. Ce n'est pas seulement en agriculture qu'on voit de ces opinions insensées soutenues avec chaleur, il en est de même en littérature, dans les arts, et sur-tout en morale. Il n'est point de sottises révoltantes qui ne trouvent faveur dans quelques esprits.

Entre les différentes objections faites contre les clôtures, la principale est que les fermiers transforment insensiblement leurs terres labourables en herbages, ce qui ne peut se faire qu'au grand préjudice de la population du royaume.

En accordant cette supposition pour un moment, sera-t il bien avéré qu'un cultivateur, qui fait des terres de sa ferme l'usage le plus propre à en tirer le plus grand revenu, ce qui ajoute par conséquent à la richesse nationale, tend par une culture si lucrative à dépeupler la contrée? S'il pouvoit en résulter que le nombre des habitans d'une paroisse diminuât, il est hors de doute que les paroisses voisines en seroient plus peuplées dans la même proportion (32).

Il me semble qu'ici la population n'est qu'un objet secondaire. L'emploi du sol à son meilleur usage, c'est à quoi l'on doit tendre avant de songer à la population; et ce ne sera jamais en donnant la préférence à une économie médiocre sur la plus excellente, qu'un fermier pourra rendre la contrée florissante. La population qui, au lieu d'ajouter à la richesse générale, devient une surcharge pour l'état, est pernicieuse, et on la trou-

(32) Il est démontré que de toutes les améliorations d'agriculture celles qui ont pour objet la clôture des champs, sont les plus favorables à la population d'un pays, parce que les champs clos emploient un plus grand nombre d'ouvriers, à cause de la variété et de la multiplicité des travaux. Il faut planter des haies, les entretenir, les renouveler, creuser et nétoyer les fossés, etc. Chaque année ces terres sont en culture; elles exigent donc le double d'ouvriers de celles qui sont sans clôtures et régulièrement en jachères, car le but des clôtures est de les supprimer entièrement. Mais indépendamment de cette considération, il est évident qu'un terrain clos pour être alternativement semé en pâturages ou en plantes charnues et en grains, acquiert une fertilité que les champs ouverts n'ont jamais. Or, plus une terre produit, plus elle peut nourrir d'habitans. Ce genre d'amélioration favorise donc nécessairement la population, puisqu'il y a plus de travaux à faire, et que les terres sont plus fertiles.

vera telle en tout pays où la force nationale ne consiste pas en un corps d'armée qui sert sans recevoir de paye. C'est la plus chimérique de toutes les idées, que d'attribuer aux clôtures les maux nombreux, et la plupart imaginaires, dont se plaignent quelques écrivains.

Que nos contemporains fussent séduits par quelques idées nouvelles, il n'y auroit rien que de naturel; mais que nous puissions donner dans de vieilles erreurs, sur lesquelles l'expérience a dû nous éclairer depuis long-temps, c'est ce qu'on a de la peine à concevoir.

Les plaintes contre les clôtures sont très-anciennes, et l'on y a toujours répondu de la manière la plus satisfaisante. On trouve, dans les Œuvres de Shakespeare, un dialogue très-curieux sur cette matière, qui fut vivement débattue sous le règne de la reine Elisabeth. Je vais le transcrire d'autant plus volontiers, que la question s'y trouve parfaitement éclaircie.

Court examen des plaintes les plus ordinaires sur la cherté, en forme de dialogue, par William Shakespeare, *en 1581.*

Le Cultivateur. Je voudrois que toutes les clôtures fussent au fond de la Tamise! cette misérable invention fait renchérir les fermes que nous occupons : elle nous empêche même d'avoir pour notre argent des terres à labourer : on veut absolument tout mettre en herbages. Voilà, à ma connoissance, douze charrues abandonnées en moins

desept ans; et là, où soixante personnes trouvoient à subsister de leur travail, on n'y voit plus que des bestiaux qui appartiennent à un seul homme. Ces abus, que le gouvernement devroit réprimer, ont déja causé de grands murmures, et si l'on n'y met ordre, il en arrivera de grands inconvéniens; car ces odieuses clôtures laissent sans travail une foule d'ouvriers. Ce n'est pas sans raison qu'on se plaint; le prix des denrées est si excessif, que les journaliers ne peuvent plus vivre de leurs salaires (33).

Le Fabricant. Rien n'est plus vrai, et je puis en parler savamment, car, je donne à présent à mes ouvriers deux pences de plus qu'autrefois; encore ont-ils bien de la peine à se tirer d'affaire.

Le Marchand. Dans presque toutes les villes d'Angleterre, si l'on excepte Londres, on ne voit, on n'entend, on ne parle que misère. Je ne puis pas trop vous dire depuis quel temps cela dure; mais toujours est-il vrai qu'il règne par-tout une telle cherté, que depuis vingt ou trente ans on n'avoit rien vu de pareil. Ce qu'il y a encore de plus fâcheux, est que cette cherté s'étend non-seulement sur les denrées du crû de ce royaume, mais

(33) La manière dont le cultivateur raisonne suffit pour prouver que ce dialogue est véritablement du seizième siècle. On trouveroit peu de fermiers, aujourd'hui en Angleterre, qui fussent de son avis : ce n'est pas que les clôtures n'éprouvent encore des difficultés, qu'elles ne soient des objets de plaintes; mais c'est de la part des paysans ayant droit de communes et assez ignorans pour se refuser au bien qu'on veut leur procurer, en les divisant par portions pour les enclorre. Les détracteurs de cette excellente méthode, qui sont au-dessus du paysan par leur éducation, s'en rapprochent par leurs préjugés.

même sur les marchandises qui nous viennent de l'étranger; car enfin les soieries, les vins, &c. sont absolument hors de prix; et toutes les subsistances renchérissent au double. Cependant on peut bien dire qu'on auroit tort de s'en prendre à la Providence; car on ne vit peut être jamais une plus grande abondance de grains, de foin, de bestiaux de toute espèce; et remarquez bien, je vous prie, que cette même abondance de toutes choses continue, si je ne me trompe, depuis vingt ans.

Le Chevalier. Mais cette abondance même de toutes choses devroit servir à vous convaincre que la cherté dont vous vous plaignez, ne vient point des clôtures. Ce n'est point la disette des blés qui cause le renchérissement des marchandises; car, grâce au ciel, le blé est à bon marché, et, depuis plusieurs années, le peuple n'a pas à se plaindre de la cherté des grains. Les clôtures ne peuvent pas être non plus une cause de renchérissement sur les bestiaux, puisque rien au monde n'est plus favorable à l'engrais des bestiaux que ces clôtures. Cependant j'avoue que tout est d'ailléurs d'une cherté surprenante. Mais cette cherté nous incommode bien plus que les autres, nous pauvres gentilshommes, qui n'avons pour vivre que le revenu de nos terres, toute autre occupation nous étant en quelque manière interdite. Vous, artisans, vous avez cent différens moyens de subsister; car vous êtes en droit de hausser le prix de vos marchandises ou de vos travaux en raison de la cherté des subsistances.

Le Cultivateur. Mais vous-même, n'augmentez-vous pas le prix de vos terres? et n'en prenez-vous pas aussi d'autres à ferme? C'est un tort que vous faites aux pauvres cultivateurs en les privant de leurs seules ressources.

Le Marchand. C'est bien dit : et rien n'est plus vrai, sur ma parole.

Le Chevalier. Je comprends fort bien, messieurs, que vous avez quelque raison de vous plaindre; mais nous, nous sommes peut-être encore plus à plaindre que vous. Les prix de toutes les marchandises ouvrées augmentent à un tel point, que nous nous trouvons dans la nécessité de retrancher un tiers de nos dépenses, ou d'augmenter d'un tiers la rente de nos terres. Et comme il nous est impossible d'augmenter le prix de celles qui se trouvent affermées, plusieurs d'entre nous sont forcés de faire valoir, par eux-mêmes, les terres qui tombent en leur possession, ou même de prendre à ferme quelque domaine pour y faire l'engrais des bêtes à laine, &c.

Le Cultivateur. Vraiment! ce sont ces bêtes à laine qui sont la cause de tout le mal.

Le Docteur. Je m'aperçois clairement, par toutes vos allégations, qu'il n'y en a pas un de vous qui ait un juste sujet de plainte.

Le Chevalier. Dé grâce, monsieur le docteur, expliquez-nous la cause de cette énorme cherté au milieu de l'abondance de toutes choses : c'est-là un phénomène que je ne puis comprendre.

Le Docteur. Observez d'abord, messieurs, qu'il est des choses qui méritent qu'on y réfléchisse plus

d'une fois ; et telle est la nature de celle que nous examinons. Considérez que si le cultivateur étoit forcé de diminuer les prix de ses denrées, la cherté dont vous vous plaignez disparoîtroit ; s'il lui étoit ordonné de vendre son froment, par exemple, à 8 *d.* le bushel, le seigle à 6 *d.*, l'orge à 4 *d.*, ses cochons de lait et ses oies à 4 *d.*, ses poules à 1 *d.*, sa laine à 1 marke (*) les vingt-huit livres, et que le propriétaire fût dans l'obligation d'affermer ses terres sur le pied des anciens baux, &c. ; dans ce cas, il n'est pas douteux que les marchandises qui nous viennent d'outre-mer, suivroient le taux de nos denrées. Dans la supposition, par exemple, que l'étranger nous vendît le velours 20 ou 22 *s.* l'yard, s'il étoit obligé de payer cette même somme pour vingt-huit livres de laine, il lui seroit parfaitement égal de nous vendre la verge de velours pour un marke, si pour ce même marke il pouvoit acheter les vingt-huit livres de laine.....

Il m'a été impossible de me procurer l'original de ce dialogue intéressant, qu'on croiroit fait de nos jours, pour répondre à toutes ces plaintes de cherté dont on est sans cesse étourdi. M. Smith, qui a rapporté ce fragment dans son *Mémoire sur les laines*, nous dit, que le docteur trouve la cause de la cherté, dans la grande quantité d'argent que le commerce a versé en Angleterre, et il explique pourquoi la laine est plus chère que le blé, par la raison que les lois permettent l'exportation des

(*) Le marke étoit une pièce de monnoie de 13 *s.* 4 *d.* ; elle avoit cours sous le règne de la reine Elisabeth. *Y.*

laines et défendent la sortie des grains ; mais il prétend que si le commerce de ces marchandises étoit également libre, on en verroit bientôt les profits se balancer.

Dans un autre endroit de ce dialogue, Shakespeare fait dire à l'un des interlocuteurs que, dans l'espace d'environ vingt ou trente ans avant 1581, les prix des marchandises avoient généralement augmenté de 50 pour 100. « Ne vous souvient-il pas que nous avions autrefois un bon cochon de lait, ou une oie bien grasse pour 4 *d.*, ce qu'on nous fait payer aujourd'hui jusqu'à 12 *d.* ? Nous ne reverrons plus ce temps heureux, où le meilleur chapon ne se vendoit que 3 ou 4 *d.*, une grosse poule 1 *d.*, un excellent poulet 2 *d.* »

Le prix ordinaire des journées étoit alors de 8 *d.* (*).

Le lecteur verra sans doute avec plaisir, à la suite de ce dialogue, le prix du froment dans le seizième siècle, suivant le cours actuel de l'argent.

	l.	*s.*	*d.*
En 1500, le quarter de froment valoit.	»	6	7
1504	»	8	9
1514.	»	5	6
1519.	»	5	6
Prix moyen de vingt années.	»	6	7
En 1521.	1	7	7
———	1	15	10
1527.	»	19	9
Prix moyen de sept années	1	7	8

(*) M. Hume, *Histoire d'Angleterre*, tome 5, page 484. *Y.*

	l.	*s.*	*d.*
En 1532 le quarter de froment valoit	»	8	10
1550.	»	5	1 ½
1551.	»	1	9
1552.	»	2	4
1553.	»	8	2
1554.	»	8	2
1555.	»	8	2
1556.	»	6	4
1557.	1	2	6
1558.	»	11	2 ½
1559.	»	8	2
1560.	»	8	2
1561.	»	8	3
1562.	»	8	3
Prix moyen de trente-une années . . .	»	8	3 ½
En 1573.	2	1	2 ½
1574.	2	1	2 ½
1575.	1	4	9
Prix moyen de trois années	1	15	8
En 1586.	2	18	8
1587.	3	6	6
1588.	»	6	5
1592.	»	19	6 ½
1594.	3	2	10
1595.	2	3	6
1596.	1	17	4
1597.	2	14	6
1598.	2	4	2
1599.	1	10	6
Prix moyen de ces dernières dix-sept années (*).	2	2	4

L'histoire nous apprend que l'augmentation du

(*) Cette Table, que j'ai tirée des Recherches sur les prix du froment, de la drèche, etc., par Cambrune, n'est pas peut-être bien exacte. L'auteur assure qu'il a réduit les prix au cours actuel des monnoies; mais l'évêque d'Ely, M. Fleetwood, nous apprend que le prix du froment fut de 5 *l.* 4 *d.* en 1597, et de 4 *l.* en 1596. Si je me suis servi d'un guide si peu sûr, c'est que je n'ai à faire connoître ici que le rapport des prix dans les différentes époques.

prix des blés en 1573, ne fut point due à la stérilité des récoltes; et l'on sait qu'en 1561 l'exportation des grains fut permise et continuée pendant quelques années. Il est des écrivains qui ont assuré que les hauts prix qui se sont succédés, n'ont eu d'autre cause que la liberté de l'exportation : la table qu'on vient de voir, montre combien cette assertion étoit peu fondée.

On voit, par le dialogue de Shakespeare, que dans les vingt ou trente années qui précédèrent 1581, les prix avoient augmenté de cinquante pour cent. Il est clair que cette augmentation de prix n'a aucun rapport au froment, qui continua d'être à très-bas prix jusqu'en 1573, qu'il renchérit de cinquante pour cent, et se soutint dans cette augmentation pendant plusieurs années. L'auteur du dialogue écrivoit en 1581; on y déclame contre les clôtures qui convertissent les terres labourables en herbages; mais observez que cette plainte vient à la suite d'une période de trente-une années, pendant laquelle le prix moyen des blés fut de 8 *s.* 3 $\frac{1}{2}$ *d.*, et qu'il y est dit, que les ouvriers avoient bien de la peine à subsister de leurs gages, qui étoient de 8 *d.* par jour. Telle est d'ordinaire l'absurdité des plaintes sans cesse renouvelées contre la cherté et la population; plaintes, comme l'observe judicieusement M. Hume, communes, dans tous les temps, chez toutes les nations. Suivant sir William Petty, qui a fait de très-exactes recherches, le prix des journées, dans le siècle qui suivit cette période, fut de 8 *d.*; et aujourd'hui le prix moyen du travail est de 16 *d.* par jour.

Mais

Mais comment les clôtures pouvoient-elles préjudicier à l'abondance des grains, dans une circonstance où, depuis trente années, le prix moyen des blés étoit de 8 *s.* 3 $\frac{1}{2}$ *d.* le quarter, au cours actuel de l'argent? Cette contradiction palpable n'est-elle pas une preuve frappante, que toutes les déclamations populaires sont presque toujours insensées? Ne prouve-t-elle pas encore ce que nous avons déja observé, qu'il est de certaines opérations dont l'effet immédiat est de hausser le prix de certaines denrées, mais qui, par leur tendance naturelle, produisent directement l'effet contraire? Et de ce genre est la formation des terres labourables en herbages. Si, dans le dessein de faire hausser le prix des grains, vous convertissez en prairies artificielles un grand nombre de terres à blé, par-là même vous en encouragez la culture, et l'abondance des blés en est une suite naturelle (34).

On peut observer, dans la table précédente, que chaque période où il s'est fait une augmentation dans le prix des grains, est toujours suivie d'une autre où ce même prix baisse quelquefois considérablement. Le bas prix en avoit fait tellement négliger la culture, qu'on le vit tout d'un coup porté à 3 *l.* 6 *s.* 6 *d.* le quarter. Qu'arriva-

(34) Il est bien à desirer que ce genre d'amélioration soit mieux connu et fasse des progrès. Quand le cultivateur sera-t-il donc convaincu, que ce n'est pas en semant beaucoup de blé qu'il en fera des récoltes abondantes; mais en rendant la terre propre à cette production? Y a-t-il un moyen plus efficace de la rendre fertile que celui des prés artificiels, sur-tout dans les pays où les engrais sont rares, et où la marne n'est pas à la disposition du cultivateur?

t-il? L'année suivante il ne fut vendu que 6 *s.* 5 *d.* le quarter.

N'est-il pas encore évident que le chevalier, dans le dialogue qu'on a rapporté, a raison de prétendre que la cherté des grains ne peut s'attribuer aux clôtures; qu'il y auroit tout aussi peu de jugement à les regarder comme une cause tendante à faire renchérir les bestiaux qu'elles multiplient. Ce qu'il y a de surprenant, c'est de voir une foule d'écrivains renouveler de nos jours toutes ces anciennes erreurs. Les préjugés passent, d'âge en âge, et semblent vouloir s'éterniser. Nous entendons journellement encore condamner l'usage des clôtures, dont l'infaillible effet, dit-on, est de faire hausser les prix de toutes les denrées. Mais comment peuvent-elles causer cette augmentation de prix? Le froment ne s'est-il pas maintenu à 2 *l.* 3 *s.* 6 *d.* le quarter pendant sept années consécutives? Ces mêmes clôtures peuvent-elles renchérir la chair de bœuf, de veau ou de mouton, en favorisant l'engrais des bestiaux? Ne nous lasserons-nous donc jamais de faire revivre toutes les inepties de nos ancêtres?

L'auteur du dialogue nous informe, que dans l'intervalle des vingt ou trente années qui précédèrent 1581, tous les prix augmentèrent de 50 pour 100, et même plus. Dans ce siècle, le peuple, dont les vues sont toujours très-bornées, n'en voyoit pas la cause dans l'accroissement de la masse des richesses circulantes; et il croyoit devoir s'en prendre aux troupeaux trop nombreux, aux clôtures, aux herbages, aux grandes fermes. Shakes-

peare seul saisit la vraie cause de l'augmentation des prix ; mais, quelque solides que fussent ses raisons, il ne persuada personne. Dans tous les siècles, le vulgaire a toujours rejeté les maux qu'il souffroit, sur des causes qu'on pourroit aisément faire cesser. Comme on n'a que trop souvent à se plaindre du gouvernement, la malignité de l'homme saisit indistinctement toutes les occasions de lui faire des reproches (35). Si les bêtes à laine sont une cause de cherté, qu'on en défende les troupeaux trop nombreux ; si c'est les chevaux, qu'on mette sur eux une forte taxe ; si c'est les grandes fermes, qu'on ordonne de les diviser. Le gouvernement paroît-il ne faire aucune attention à ces plaintes, alors on murmure hautement ! Qu'un homme éclairé entreprenne de détromper le peuple ; qu'il lui montre la cause réelle du haut prix des denrées et des marchandises dans l'activité du commerce, l'accroissement des espèces circulantes, la richesse nationale ; ce brillant aspect sous lequel il veut leur faire considérer l'état réel de la nation, éblouit et révolte des esprits préoccupés, qui ne semblent considérer avec plaisir que des calamités idéales et une décadence chimérique.

---

(35) Cette espèce d'hommes est malheureusement toujours très-commune dans tout gouvernement, quelle que soit sa forme. Le plus doux, le plus juste a ses détracteurs, qui, tâchant de l'avilir aux yeux d'un peuple ignorant, et assez stupide pour croire qu'on plaide sa cause toutes les fois qu'on déclame contre l'autorité ; le gouvernement, assez foible pour ne pas réprimer leur audace, n'est pas loin de la chute qu'ils lui préparent. Sa sévérité doit s'appesantir sur le méchant ; qu'il réserve son indulgence pour le peuple qu'on égare.

Le docteur Price et quelques autres écrivains qui ont embrassé son o nion avec chaleur, nous disent aujourd'hui; que ce n'est point le haut prix des blés qui tient le peuple dans l'oppression, mais la cherté de la viande de boucherie. « Le prix excessif de la viande, dit le docteur Price, pèse sur le peuple, en ce qu'il le force à ne vivre que de pain, et par conséquent, à en consommer une grande quantité. Le haut prix du froment est donc bien moins nuisible au peuple, que la cherté de la viande de boucherie. »

Je ne puis souscrire à cette observation, par les raisons que je vais exposer; et d'ailleurs comment s'en rapporter à des registres pour des prix toujours variables? Nous n'avons nulle part des tables du prix des viandes, de l'authenticité de celles qu'on tient à Windsor pour le prix du froment et de la drêche. Dans la table des prix, rapportée par M. Cambrune, qui défend l'opinion du docteur Price, on trouve l'exposé suivant :

	Le froment valoit			Un bœuf		
	l.	*s.*	*d.*	*l.*	*s.*	*d.*
En 1309	1	1	11	—	2	14 »
1314	3	1	2	—	3	13 6
1315	3	1	2	—	7	6 9
1336	»	6	1 ½	—	1	» 4 ½
1349	»	5	6	—	»	18 4
1444	»	9	»	—	3	4 9
1532	»	8	10	—	1	16 6
1550	»	5	1 ¼	—	»	18 »
Prix moyens	1	3	4		2	14 »

On voit, par cette table, qu'un bœuf gras valoit alors vingt bushels de froment. Suivant le prix actuel, qui est de 6 *s.* 6 *d.* le bushel, les vingt bushels coûteroient 6 *l.* 10 *s.*; et si nous

faisons maintenant attention que les diverses améliorations qu'on a faites en agriculture, depuis deux siècles, ont beaucoup contribué à l'engrais des bestiaux, nous aurons peut-être raison de croire qu'un bœuf, qui à cette époque éloignée revenoit à peu près à 6 *l.* 10 *s.* au cours actuel de l'argent, n'est pas, de nos jours, d'un prix bien différent. Si l'on réfléchit sur le défaut total de turneps et de plusieurs autres plantes d'une culture moderne, dont on fait en hiver le plus grand usage pour engraisser le bétail; si l'on considère encore qu'à l'époque dont il s'agit, le foin se vendoit aussi cher qu'aujourd'hui, et qu'en conséquence l'engraisseur ne le prodiguoit pas à ses bestiaux, on sera tenté de conjecturer que les bestiaux alors étoient encore moins bien nourris que le bétail noir qu'on élève dans les montagnes d'Ecosse, où le prix d'un bœuf gras est aujourd'hui de 5 à 10 *l.*

	Le froment valoit				Un mouton			
	l.	*s.*	*d.*		*l.*	*s.*	*d.*	
En 1309	1	1	11		—	»	9	1
1314	3	1	2		—	»	3	7
1336	»	6	1	½	—	»	2	» ½
1340	»	17	9		—	»	3	9
1448	»	13	»		—	»	5	»
1531	»	8	10		—	»	30	10 ¾
1532	»	8	10		—	»	5	6 ½
1558	»	11	2	½	—	»	3	6
Prix moyens. . .	1	»	»			»	4	6

La valeur d'un mouton étoit donc égale à celle d'un bushel trois pecks et demi de froment. Ce froment seroit aujourd'hui de 6 *sh.* 6 *d.* le bushel; le mouton, estimé suivant le cours actuel de l'argent, auroit donc été de 12 *s.* 2 *d.*,

prix qui me paroît exorbitant pour cette période.

En 1532, le froment étoit à 8 *sh.* 10 *d.* le quarter, et un mouton gras se vendoit 5 *sh.* 6 *d.* et demi; ce qui équivaut à cinq bushels. Ce prix est si excessif qu'il n'est pas même probable.

Mais le docteur Price a extrait d'un manuscrit du duc de Northumberland, l'article suivant :

« En 1512, le froment valoit 6 *sh.* 2 *d.* le quarter : un bœuf gras, 13 *sh.* 4 *d.* Le prix du froment étoit donc alors environ la septième partie du prix actuel, mais celui de la viande n'en étoit guères que la quinzième partie. »

Le raisonnement du docteur Price nous montre, qu'il fixe le prix actuel d'un bœuf gras à 10 *l.*; mais d'après quelle autorité pourroit-il nous prouver que les bœufs, qu'on engraissoit dans le comté d'York il y a cent cinquante ans, étoient de la taille de ceux qui se vendent aujourd'hui 10 guinées ? Quel cas faire d'ailleurs de ces calculs sur le prix du bétail ? Tel bœuf n'est pas cher à 20 guinées, et tel autre seroit sur-payé à 5 *l.*

Le seul registre des prix de la viande, qu'on peut regarder comme le moins fautif, est celui qu'on tient au Bureau du Comestible. Les prix y sont toujours au-dessous de ceux des marchés; mais cette différence n'est d'aucune considération, quand il s'agit de comparer, comme nous faisons ici, les prix d'une époque avec ceux d'une autre époque. Dans l'exposition de la Table des prix de la chair de bœuf et de porc à Londres, on peut voir l'augmentation progressive qui s'est faite dans le prix de ces denrées.

Années.	Prix du quintal de bœuf. s.	d.	Prix du quintal de porc. s.	d.
1683	18	8	25	1 ½
1684	20	»	26	»
1685	20	»	26	6
1686	17	»	26	»
1687	20	» ½	25	3
1688	20	6	25	9
1689	20	10	31	8
1690	20	4	25	»
1691	19	3	24	2
1692	18	6	24	11
1693	22	»	29	6
1694	23	4	32	6
1695	26	»	32	3
1696	25	2	29	6
1697	25	»	31	»
1698	26	»	32	6
1699	21	9	33	10
1700	25	»	33	10
1701	24	6	32	4 ½
1702	27	3	33	7 ½
1703	22	6	27	6
1704	21	2	24	»
1705	25	7	27	10 ½
1706	21	6	27	5
1707	19	»	25	7 ½
1708	20	6	28	4 ½
1709	26	»	30	7 ½
1710	31	»	45	7 ½
1711	39	6	48	6
1712	23	10	31	9
1713	23	1	30	9
1714	21	10	29	10
1715	23	3	28	»
1716	23	9	31	3
1717	22	»	30	9
1718	23	»	29	10 ½
1719	24	7 ½	27	6
1720	29	3	37	9
1721	21	9	43	8
1722	26	9	31	»
1723	18	»	34	»
1724	21	6	32	»
1725	20	8	34	6
1726	26	1 ½	37	6
1727	21	9	35	6
1728	19	7 ½	32	»
1729	26	»	40	6
1730	18	6	29	3
1731	18	3	24	3
1732	16	9	19	»

Années.	Prix du quintal de bœuf. s.	d.	Prix du quintal de porc. s.	d.
1733	16	1	25	»
1734	16	5	23	5 ½
1735	13	3	21	2 ½
1736	13	7	23	11
1737	13	5	22	6
1738	18	7	30	1
1739	18	1 ½	25	9 ½
1740	23	7 ¼	31	» ½
1741	24	9 ½	36	3 ¼
1742	24	4	32	9
1743	19	2 ½	27	2 ¼
1744	18	3 ½	22	5 ¼
1745	18	9 ½	21	9 ¼
1746	21	3 ½	24	8 ¼
1747	19	4 ¼	24	» ½
1767	25	5 ½	»	»
1768	26	3 ½	»	»
1769	22	9	33	»
1770	22	2 ¼	41	5
1771	22	6	43	5 ½

	Prix du quintal de bœuf. s.	d.	Prix du quintal de porc. s.	d.
Prix moyen des cinq dernières années.	23	7	39	5
Prix moyen des dix-sept années du dernier siècle.	21	5	28	1
Le premier prix plus cher que le second, de	2	2	11	2
Prix moyen des années 1709, 10, 11, 12	30	1	41	»
Les cinq dernières années	23	7	39	3
Moins cher que les précédentes, de	6	6	2	4

Si les prix des dix-sept années qui terminent celle de 1771, étoient connus, il est bien probable que le prix moyen seroit plus bas, ou du moins aussi bas que celui des dix-sept années du dernier siècle....

Les anciens registres des prix, à l'exception de ceux qu'on a tenus à Windsor pour le froment et la drêche, nous présentent des connoissances si peu sûres, que je n'aurois jamais songé à en faire usage, si quelques écrivains ne leur eussent pas donné une importance qu'on ne doit certainement pas leur accorder. Ce n'est pas aujourd'hui une chose aisée de connoître le prix actuel des subsistances; comment donc supposer qu'il fût si facile d'acquérir cette connoissance dans le quinzième siècle?

Avant le dernier acte du Parlement sur la police des grains, imagine-t-on que le prix du froment même étoit généralement connu? L'un le paye, dit-*il*, 5 *s.* le bushel; l'autre, 7 *s.* 6 *d.*; un troisième, dans une place où la mesure est de onze gallons, l'achète 9 *s.*; un quatrième, qui se contente du blé de la dernière qualité dans un marché, l'obtient pour 5 *s.* 6 *d.*; un cinquième, qui veut avoir le plus beau froment, donne 8 *s.* du bushel. Si l'un de ces acquéreurs s'avisoit d'inscrire, chaque année, le prix qu'il a payé pour sa provision de froment, ce registre, trouvé au bout de trois cents ans, seroit-il bien propre à donner une connoissance exacte du prix des grains dans les années dont il est fait mention? Nous trouvons dans ces anciens registres, *tant* pour un bushel de froment,

tant pour un bushel d'avoine, 36 *s.* pour un bœuf. Quel cas peut-on faire de pareils registres? Comment la personne qui a fait une semblable minute, est-elle parvenue à se procurer une connoissance certaine du prix des bœufs? Son registre contient, sans doute, exactement le prix du bœuf dont il a fait acquisition; mais il y a des bœufs du prix de 30 *l.*, et d'autres, de 5 *l.* 10 *s.*: dans l'un ou l'autre cas, donneroit-on une idée bien précise à la postérité, en inscrivant dans un registre, *tel est le prix d'un bœuf?* Il en est de même pour les veaux, les moutons, les cochons de lait, les oies, &c.

J'ai fait mention aussi du prix des journées. J'ai dit qu'en 1581 et 1681, ce prix étoit de 8 *d.* Je ne me suis fondé que sur l'autorité de Shakespeare et de William Petty; mais ces deux écrivains ne devoient avoir sur cette matière que des connoissances très-bornées. Ils disent bien que le prix ordinaire des journées étoit de 8 *d.*; mais étoit-ce le prix ordinaire à Londres, ou dans les montagnes du comté d'York? Etoit-ce le prix ordinaire pour la fanaison, pour la moisson, ou pour les travaux d'hiver? Quand M. Combrune nous dit, qu'en 1351 le prix des journées étoit de $2\frac{5}{4}$ *d.*, mais que pour les moissonneurs ce prix étoit de $4\frac{1}{2}$ *d.*, de 7 pour les batteurs en grange, de 1 *s.* $1\frac{5}{4}$ *d.* pour les faucheurs, ne nous débite-t-il pas des absurdités palpables? Put-il jamais y avoir, dans aucun siècle, une telle disproportion dans les prix des journées?

De nos jours, ce n'est qu'avec une extrême dif-

ficulté, qu'on parvient à connoître le prix des journées dans chaque province; car en plusieurs endroits il y a trois ou quatre différens prix pour la journée dans tout le cours de l'année. Entre les journaliers, les uns ont la nourriture, les autres se nourrissent à leurs frais; d'autres travaillent à leurs pièces.

D'après toutes ces considérations, ne doit-il pas paroître surprenant de voir des écrivains d'une réputation méritée, se fonder, sans examen, sur d'anciens registres qui fourmillent d'erreurs, en faire la base de leurs calculs, qu'ils nous donnent ensuite pour des démonstrations?

Mais le docteur Price propose contre les clôtures d'autres objections qu'il est à propos d'examiner: « J'ai reçu tout récemment, dit-il, des détails d'une grande ferme située dans le comté de Leicester. Elle rendoit annuellement huit cents quarters de blé, et nourrissoit deux cents bêtes à cornes; mais aujourd'hui, que l'introduction des clôtures permet d'en faire l'exploitation avec un moindre nombre d'ouvriers, cette ferme ne produit que très-peu de blé, et n'entretient pas de plus nombreux troupeaux qu'auparavant, quoique le fermage en soit considérablement augmenté. »

Si le docteur Price n'a pas formé ses *Tables d'observations* sur des autorités plus sûres que les précédentes, elles ne méritent certainement pas un grand crédit.

Dans cette ferme, *la récolte des blés est anéantie, les troupeaux n'y sont pas plus nombreux, et le*

prix du bétail est augmenté! que devons-nous penser de pareils faits?

J'ai voyagé dans les comtés de Leicester et de Northampton; et j'ose dire que j'ai traversé ces contrées en homme qui veut s'instruire, en scrupuleux observateur. Les habitans ont enclos une grande partie des terres, qu'ils ont converties en de gras pâturages; mais ces riantes prairies, couvertes de grands troupeaux de bêtes à cornes et à laine, se présentent sous un aspect enchanteur. Le nombre des bestiaux y est généralement calculé sur le pied de quatre acres pour l'engrais de deux gros bœufs et de cinq moutons. Les terres s'y trouvent si propres aux herbages, que ces quatre acres suffisent à l'engrais de grands troupeaux de bêtes à laine durant l'hiver.

Avant l'introduction des clôtures, la méthode d'assolement la plus en usage étoit: 1. jachère; 2. froment; 3. grains de mars.

Je demanderai volontiers au docteur Price, comment on s'y prenoit alors pour engraisser de nombreux troupeaux de bœufs et de moutons? Etoit-ce sur les jachères, ou seulement avec de la paille? Les moissons ont disparu; mais les industrieux habitans de ces contrées, si naturellement propres aux herbages, se trouvent amplement dédommagés de leurs chétives récoltes de grains, par les grands revenus que leur donnent les bœufs et les bêtes à laine.

« Le système d'enclorre les terres labourables et de les convertir en herbages, diminue la quantité des grains. »

J'en tombe d'accord avec le docteur Price ; mais que fait cela, puisque le docteur convient lui-même que le bon marché s'est soutenu depuis quelques années à l'égard des grains ? La disette de cette denrée ne s'est donc pas encore fait sentir. Ce système, comme l'observe judicieusement Shakespeare, en diminuant le superflu des grains, favorise l'engrais des bestiaux, et augmente considérablement la quantité des viandes. Cependant le docteur se plaint de leur cherté, et il imagine en voir clairement la cause dans les clôtures. Est-il une prétention plus destituée de raison ? N'est-ce pas dire qu'on diminue la quantité des viandes, en engraissant un trop grand nombre de bestiaux !

Mais ce n'est pas-là encore la seule prétention insoutenable du docteur Price. Suivant cet auteur, les clôtures occasionnent une dépopulation qui, semblable à la peste, étend ses ravages sur toute l'Angleterre. Il regarde cette dépopulation comme une des causes de la cherté des viandes. Conclusion étrange ! Il n'étoit peut-être jamais venu dans l'esprit de personne, que le prix d'une denrée dût augmenter à mesure que le nombre des consommateurs devenoit moindre.

Le fait est que, dans les comtés du centre du royaume, particulièrement dans ceux de Northampton, de Leicester, et dans une partie des comtés de Warwick, d'Huntingdon et de Buckingham, on voyoit, il y a environ trente ans, une grande étendue de terres, cultivées d'après ce misérable cours de récolte : 1. jachère ; 2. froment ; 3. blés

de mars, et que par la suite on a jugé à propos d'enclorre ces terres, et de les convertir en herbages. Naturellement propres au pâturage, à cause de leur humidité, ces terres rendent aujourd'hui en viandes, en cuirs, en laine, un produit infiniment plus considérable que le produit qu'on tiroit de la culture des grains. Tant qu'a duré cette ancienne et misérable culture, les chevaux de labour ne consommoient pas seulement le peu d'herbage qui croissoit dans les clos voisins des bâtimens de la ferme, mais aussi une grande partie des menus grains: au lieu qu'on n'entretient à présent dans une ferme de mille acres, que deux ou trois chevaux pour l'usage du fermier. Ces terres donnent donc aujourd'hui un produit net bien plus considérable, et fournissent beaucoup plus à la masse générale des consommations. Le propriétaire et le fermier doublent leur revenu, dont l'emploi est un nouvel encouragement pour les manufacturiers et les artistes. C'est-là ce nouveau système d'économie rurale qu'on nous dit être si pernicieux, qui doit avoir des suites si funestes, et dont les infaillibles effets seront la dépopulation, la famine, la peste, la ruine entière du royaume!

A toutes les objections frivoles du docteur Price et de ses partisans, on peut opposer des faits de toute notoriété : portez, leur dirai-je, vos regards sur toute l'Angleterre, voyez ces plaines immenses, couvertes des plus riches moissons, ces vastes prairies que d'innombrables troupeaux semblent animer; entrez dans ces villes manufacturières, peuplées d'une infinité d'utiles habitans; examinez

si l'abondance des productions naturelles et les richesses des manufactures ne sont pas dues à ces clôtures que vous nous conseillez d'abattre, et à ces herbages que vous voudriez remettre en friche, à dessein de ramener le bon marché des viandes! Transportez-vous dans le Norfolk, et suivez dans les campagnes, ses industrieux habitans; voyez-les s'appliquer à la culture des terres avec une ardeur infatigable; et dites-nous si jamais succès a été ni plus frappant, ni plus complet. A la vue de leurs champs de turneps, de trèfle et de froment, ne serez-vous pas forcés de convenir qu'ils ont converti un sable stérile en un terrain excellent, et qui est devenu par leurs soins un des meilleurs et des plus fertiles cantons de l'Angleterre? Si du Norfolk vous passez dans le Suffolk, le Nottingham, le Derby, le Lincoln, l'York, et si vous parcourez toutes les contrées Septentrionales du royaume, n'y verrez-vous pas par-tout des prodiges d'agriculture, uniquement dus à l'usage des clôtures?

Les déclamations chagrines de nos prétendus politiques, ont fait dire à un écrivain françois, « que l'Angleterre se trouve dans l'état d'un homme qui se porte bien, qui jouit d'une santé brillante, qui a la respiration libre, mais qui ne connoît pas assez l'anatomie, pour sentir quels sont les principes de la santé dont il jouit. Si quelqu'un lui dit, que son embonpoint pourroit bien être le principe masqué d'une maladie, il craint, il s'alarme, il se trouble, l'inquiétude le gagne. »

Ce qui doit paroître un peu extraordinaire, c'est

que les étrangers ne sont pas moins frappés du brillant état de la nation angloise, que nos déclamateurs semblent l'être de sa décadence prochaine. « S'il existe une nation, dit un autre auteur, qui, sans être nombreuse, possède une grande quantité de terres bien cultivées; si cette nation augmente journellement son agriculture et son commerce, sans que sa population augmente en proportion; enfin, si elle fait naître beaucoup plus de subsistances, sans nourrir plus d'habitans, je dis, il faut que cette nation consomme spécifiquement plus que les autres; il faut que le tarif de la vie humaine y soit plus haut. Et c'est-là l'indice le plus certain de la félicité des hommes. Tel est le cas où se trouve l'Angleterre. Cette heureuse contrée offre par-tout l'image de la prospérité. Population, agriculture, manufactures, grands chemins, établissemens magnifiques, rien ne paroît y manquer.

Mais cette scène intéressante du bonheur national, qui éblouit les étrangers, semble faire une impression contraire sur l'esprit de nos mélancoliques écrivains. Les faits déposent-ils de toutes parts en faveur des clôtures? les immenses profits qui en résultent ne peuvent-ils plus se contester? on n'obtient point pour cela les suffrages de nos prétendus politiques. « On ne peut se dissimuler, dit le docteur Price, qu'il ne résulte de grands biens, d'enclorre de vastes bruyères, des communes stériles, pour les changer en de rians pâturages couverts de nombreux troupeaux, et en champs fertiles chargés de riches moissons; mais ces opérations pour être d'une utilité réelle, doivent être autrement

autrement dirigées. Ces terres, qu'on se propose de fertiliser, doivent être divisées en petites portions qu'on abandonneroit à de pauvres cultivateurs, moyennant une redevance légère ; mais si ces nouveaux clos, qui diminuent le produit des belles laines, ne se défrichent qu'aux dépens des pauvres laboureurs, en les privant d'une partie de leur subsistance, et ne servent qu'à agrandir des fermes déja trop étendues, tous les avantages qu'on peut s'en promettre, ne seront-ils pas balancés par le tort qu'on fait aux habitans de la campagne en les dépouillant du droit de communes ? »

Tout ce raisonnement, qui n'est qu'un tissu d'erreurs, tend à faire croire que ces grandes améliorations sont d'une utilité très-équivoque. Avant de convenir que la transformation des bruyères en terres à blé, est avantageuse à la nation, il faudra préalablement s'informer si les terres mises en culture, ne seront pas exploitées par de grands fermiers; objets d'épouvante et de terreur ! Avant d'applaudir à des opérations qui ont converti des sables stériles en de fertiles plaines, il faudra savoir si le pauvre ne se trouve pas privé par-là d'une partie de sa subsistance ! Avant de consentir que les landes du Lincoln se changent en de riches prairies de trèfle ou de sainfoin, il faudra demander si ces landes désertes et couvertes de ronces seront partagées, ou non, en de petites portions! J'avoue que je vois, non sans surprise, un homme du mérite du docteur Price, s'arrêter à des préjugés si indignes de lui.

N'est-ce pas le comble de la déraison, de vouloir

faire défricher des bruyères, des dunes, des communes, par de petits, ou même par de moyens fermiers. Ceux-ci sont-ils donc en état d'enclorre ces vastes déserts? de les couvrir de cent charges de marne par acre, ou de six ou huit cents bushels de chaux? d'y entretenir d'assez nombreux troupeaux de bêtes à laine, pour obtenir de grands succès du parcage? Pourront-ils enfin conduire à une heureuse fin ces grandes opérations, si essentielles à la prospérité publique, et plus particulièrement encore à celle du menu peuple. Non; c'est à de GRANDS FERMIERS que vous êtes redevables de ces bienfaits. Ce n'est qu'en formant de GRANDES FERMES qu'on peut exécuter de semblables améliorations, à la satisfaction de ceux-là même qui se déclarent indistinctement les partisans si zélés des petites fermes.

Je ne puis passer sous silence ce que le docteur Price veut insinuer de la diminution du produit des laines. Pour mettre le lecteur en état de prononcer sur cet article, je vais rapporter les prix des laines en différens temps. On va voir, par la table suivante, qu'elles ne se vendent pas aujourd'hui plus cher que dans les derniers siècles; tandis que l'argent a tellement diminué de valeur, que presque toutes les autres marchandises ont augmenté considérablement de prix.

Prix du poids de vingt-huit livres, au cours actuel de l'argent.

		l.	*s.*	*d.*
Années	1198.	»	15	»
	1337.	1	8	»
	1339.	1	10	5
	1353.	1	10	4

Prix du poids de vingt-huit livres, au cours actuel de l'argent.

	l.	*s.*	*d.*
Années 1390 la vente fut restreinte dans certaines places, à	»	10	11
1425.	»	17	5
Prix moyen	1	1	11
1553.	»	13	4
1581.	»	18	5
1622.	1	3	8
1641.	1	4	»
1647.	6	17	6
1648.	2	»	»
1651.	1	8	»
Guerre civile	1	19	8
1655.	2	1	5
Prix moyen, depuis 1641 jusqu'en 1665	1	15	»
1660.	1	19	8
1670.	1	8	»
1677.	»	14	»
1694.	1	8	»
1698.	1	1	»
Prix moyen	1	6	1
1706.	»	17	6
1707.	»	16	6
1712.	»	15	»
1713.	»	18	»
1717.	1	5	»
1737.	»	11	»
1739.	»	13	»
1742.	»	14	»
1743.	1	»	2
Prix moyen	»	16	8

M. Smith, des Mémoires duquel j'ai tiré cette table, observe que, quand le froment se vendoit

8 *d.* le bushel, une oie 4 *d.*, une poule 1 *d.*, les vingt-huit livres de laine étoient à 14 *s.*, et que la diminution du prix de la laine a été très-préjudiciable aux propriétaires des terres.

Vers l'année 1737, les manufacturiers firent de vives plaintes sur la décadence du commerce des draps; on publia sur ce sujet plusieurs écrits; le parlement crut devoir prendre cette matière en considération. Mais toutes ces clameurs ne portoient sur aucun fondement; car dans ce même temps, l'exportation des laines manufacturées montoit à 4,158,643 *l.*; et elle ne montoit pas à la moitié de cette somme en 1698.

L'auteur des *Observations sur les manufactures de laine d'Angleterre, aux membres du parlement*, 1737, s'exprime ainsi: « Messieurs, vous êtes parfaitement informés par vos financiers, qu'on commence à ressentir généralement le déclin du commerce des laines; on ne peut en assigner d'autre cause générale qu'une moindre exportation de nos étoffes de laine. »

L'auteur des *Observations sur les laines d'Angleterre*, 1738, dit: « Ce commerce a souffert une altération considérable; et le bas prix où les laines sont tombées, n'est pas une médiocre surcharge pour les tenanciers de propriétés territoriales. »

L'auteur d'un *Essai sur les causes de la décadence du commerce de l'Angleterre avec l'étranger*, 1739, dit: « Le commerce étranger de la Grande-Bretagne tombe visiblement: nous en avons une preuve bien claire dans le bas prix

actuel des laines. J'en appelle à l'expérience de tout homme versé dans le commerce ; je ne crains pas d'être démenti, en assurant que notre commerce de draps particulièrement baisse d'année en année. »

M. Webber nous assure que le bas prix actuel des laines, est un signe certain de la chute des manufactures de laine. Il est, dit-il, évident que l'Angleterre n'exporte pas aujourd'hui le tiers des étoffes de laine qu'elle fournissoit autrefois à l'étranger.

M. Lowndes nous a donné un ouvrage, imprimé en 1745, par ordre de la chambre des Communes, qu'il a intitulé: *Plan pour rétablir en Angleterre les manufactures de laine.*

J'ai cru devoir rapporter tous ces témoignages sur la décadence du commerce des manufactures de laine, pour montrer combien on est généralement disposé à voir des maux imaginaires, et à les exagérer autant qu'il est possible. Ces écrivains alarmèrent la nation, et lui firent craindre la ruine d'une branche de son commerce qui étoit alors très-florissante.

On peut voir, par la table précédente, quel cas l'on doit faire de l'insinuation du docteur Price sur la diminution de la quantité de nos belles laines. Depuis 1743 le bas prix des laines s'est soutenu pendant plusieurs années ; le prix en a ensuite monté jusqu'à 20 *s.* environ ; mais, eu égard à la valeur de l'argent, ce prix est fort au-dessous de ce qu'il étoit sur la fin du dernier siècle, sa-

voir, à 26 *s.*, somme qu'on doit estimer aujourd'hui au double.

Je terminerai ce chapitre par quelques réflexions qui méritent d'être sérieusement méditées. Ces réflexions sont de M. Hume, dont les ouvrages politiques annoncent un esprit rapide et profond. Elles serviront de réponses aux avis du docteur Price sur les grandes fermes, les clôtures, le luxe et la dépopulation.

Avantages de l'Exportation.

« L'exportation des chevaux fut prohibée. Mais on auroit dû songer que cette exportation encourageoit les fermiers à faire des élèves, et à augmenter considérablement, dans le royaume, le nombre des chevaux (*). »

Liberté des prix.

« Les prix des draps et de toutes les étoffes de laine furent fixés, et les gages des laboureurs furent réglés par la loi. On auroit dû comprendre que l'effet d'un tarif est de détruire le vrai prix pour lui en substituer un factice; une administration sage abandonnera toujours les marchandises et même les denrées de première nécessité à la liberté du commerce, à la concurrence qui ne connoît point d'obstacles. Est-il rien de plus contraire à la liberté, que de traiter d'une chose, non avec le vendeur, mais avec le magis-

(*) *Hist. d'Angleterre*, tome 3, page 401.

trat ? N'est-ce pas violer la justice que de dicter des lois arbitraires sur les conventions ? Qu'est-ce qu'une ordonnance taxative ? C'est un réglement qui renverse les droits de la société. Ce n'est pas au magistrat à s'immiscer dans le commerce ; il doit en être spectateur tranquille. »

Augmentation des prix.

« Les prix des salaires et des marchandises ont certainement augmenté depuis la découverte des Indes Occidentales, mais non pas autant qu'on est généralement tenté de le croire. L'industrie, qui s'est considérablement perfectionnée dans ce siècle, a tellement multiplié le nombre des trafiquans et des ouvriers, que les gages sont restés beaucoup plus près du pair qu'on n'auroit dû s'y attendre, par l'accroissement des espèces d'or et d'argent qui circulent dans le commerce. On peut même dire, que dans quelques-unes des plus belles manufactures, les marchandises sont tombées au-dessous de leur ancienne valeur. »

« Il paroît qu'il y a eu deux époques où il s'est fait dans les prix une augmentation remarquable ; l'une sous le règne de la reine Elisabeth, où, suivant le calcul des politiques, les prix avoient doublé ; l'autre est le siècle présent. Entre ces deux époques, les variations des prix n'ont pas été bien marquées. Il paroîtroit que, durant cette période intermédiaire, l'industrie a fait les mêmes progrès que la multiplication de l'or et de l'argent. »

Il seroit difficile de rien dire de plus judicieux.

Cette dernière observation rend raison, en peu de mots, des effets que les autres écrivains attribuent aux grandes fermes, aux clôtures, et à d'autres causes chimériques.

Clôtures, Fermes et Population.

« On a cru devoir limiter les manufactures, dans le dessein de hâter les progrès de l'agriculture; mais c'est encore une erreur grossière (36). Rien n'est plus propre à encourager l'agriculture que l'extension et l'activité des manufactures. Par une semblable raison, on fit une loi contre les clôtures; et l'on étoit persuadé que par-là on favorisoit la population des campagnes. Cette loi méritoit peu l'apologie qu'en fait le lord Bacon. Si les cultivateurs entendent bien l'agriculture, et s'ils ont des débouchés faciles pour la vente de leurs denrées, on n'aura aucune raison de craindre pour la dépopulation des campagnes. Tous les systèmes inventés pour forcer les hommes à peupler les campagnes, qui ne se trouvent point parfaitement d'accord avec les intérêts des propriétaires fonciers, ne présentent que des moyens

(36) Un gouvernement sage et dirigé par une politique éclairée, protège et favorise également tous les arts, parce qu'ils ont tous des rapports d'intérêts entr'eux, et que les progrès des uns accélèrent ceux des autres. L'agriculture ne peut pas être florissante sans que les manufactures le soient aussi : dans cette position, le commerce acquiert cette activité qui est la base de la prospérité nationale, parce que les échanges d'objets de commerce sont plus fréquens, en raison de leur abondance.

Digitized by Google

violens et inefficaces. Dans le dernier siècle et une partie de celui-ci, on a vu continuellement renouveler des lois, des édits contre la dépopulation, ce qui doit nous faire conclure, qu'il n'est aucune de ces ordonnances qui ait eu son exécution. C'est enfin aux améliorations successives et multipliées qui se sont faites dans le royaume, qu'on doit le remède, qu'on croyoit vainement trouver dans des réglemens. »

SECTION IX.

De la Consommation de la Viande.

La consommation des viandes est le principe fondamental de l'agriculture de la Grande-Bretagne. Il y a sur-tout une particularité qu'on ne doit pas oublier; c'est que, si les Anglois consomment une prodigieuse quantité de viande en comparaison des autres peuples, ils consomment, en même temps, une bien moindre quantité de pain. Il est vrai qu'un écrivain célèbre tire de-là une conclusion absolument contraire à celle que je crois devoir en déduire; et comme son autorité est d'un grand poids, je ne proposerai mes observations sur ce sujet, que comme des doutes dont je n'ai pu me défendre.

Quelle que soit la denrée qu'un peuple consomme principalement pour sa subsistance, cette denrée doit faire le grand objet de la culture du fermier. En France, où le pain forme les dix-neuf vingtièmes de la nourriture, le grain, et particulièrement le froment est le grand objet de la

cultivation. Les vignes, qui n'y sont qu'un objet secondaire, répondent à nos orges.

En Angleterre, le contraire arrive : la quantité de viande, de beurre, de fromage, que consomment toutes les classes de la nation, est immense, et d'une valeur bien supérieure à celle du froment, de-là le bétail n'est pas pour nos fermiers un objet moins important que le grain. C'est-là ce qui fait qu'en France, le cultivateur entièrement adonné à la culture des grains, ne tient qu'un petit nombre de bestiaux, tandis qu'on en nourrit des troupeaux nombreux en Angleterre (37).

Cette particularité, si d'ailleurs toutes choses sont égales, doit donner, ce me semble, une grande supériorité à l'agriculture d'Angleterre sur celle de France. Pour voir quels doivent en être les avantages respectifs, considérons sur quels principes les fermiers de ces deux contrées doi-

---

(37) Le défaut de bétail dans nos fermes, ne provient pas seulement de ce qu'on y cultive plus de grains qu'en Angleterre, mais, 1°. de ce que les fermiers sont moins riches ; 2°. les grandes fermes sous-louées à des tenanciers qui manquent de fonds; 3°. les baux de courte durée ; 4°. la plupart des fermes en métairies ; 5°. enfin, parce que les fermiers en général, ne suivent encore que des méthodes routinières, que les jachères sont communes, et que les progrès de la bonne agriculture sont lents. Il faut observer aussi, que le climat humide de l'Angleterre est bien plus favorable à la culture de toute espèce de pâturages que celui de la France ; que nous avons des contrées où les fourrages ne croissent qu'autant qu'on peut les arroser. Cependant, soyons de bonne foi, et convenons que cette partie économique, je veux dire l'éducation du bétail, est bien négligée, et que nos fermiers, pour la plupart, ne savent que labourer et semer, et s'imaginent qu'en semant beaucoup, ils auront des récoltes abondantes.

vent nécessairement régler l'assolement de leurs terres. L'usage en Angleterre, est de tenir en prairies et en pâturages, toutes les parties des fermes qui sont par leur nature les plus propres aux herbages. L'assolement des terres labourées est toujours dirigé de manière que les productions puissent fournir, en été comme en hiver, des fourrages aux bestiaux; conformément à cet objet principal, on établit sur les terres qui sont mieux cultivées, le cours de récoltes suivant : 1. turneps; 2. orge, ou avoine; 3. trèfle; 4. froment.

Dans ce cours, il se trouve autant de fourrages pour le bétail, que de grains pour la subsistance des hommes; et comme la majeure partie du produit de la seconde année, c'est-à-dire l'orge ou l'avoine, est destinée à la nourriture des animaux; on voit que plus de la moitié des productions du cours est employée à cet usage, et que le froment n'en occupe que le quart.

Il est plusieurs fermiers qui sont dans l'usage de faire succéder au froment, 5. féves ou pois, ce qui donne encore une production de plus aux bestiaux.

Il faut convenir que ce cours est celui d'une économie parfaitement bien entendue. On peut se procurer des récoltes plus variées, mais avec beaucoup moins d'avantage.

D'après ce système, une partie considérable de nos fermes est tenue en herbages, et une bonne partie des terres labourées, sont en menus grains pour suppléer au fourrage. Les bestiaux fournissent une quantité considérable d'excellens en-

grais, qui, convenablement répandus sur les terres, procurent d'abondantes récoltes. Les grands troupeaux de bêtes à cornes et à laine que nous entretenons sur nos terres, leur donnent un degré de fécondité qu'elles n'auroient pas sans eux. J'ose croire que trois acres, avec des bestiaux, produisent autant que cinq acres sans leur secours. Je ne doute pas même que, dans une ferme où l'on suit ce cours, les deux articles seuls du froment et de l'orge, ne donnent un plus grand revenu que celui qu'on retireroit de tous les grains généralement, si de quatre années, l'une étoit en jachère et les trois autres en froment et en orge. Il est difficile d'imaginer à quel degré les engrais sont utiles à la terre. Mais quelle est, en France, la méthode d'assoler les terres, la plus généralement pratiquée? C'est, 1. jachère; 2. froment; ou celui-ci : 1. jachère; 2 froment; 3. orge ou avoine.

Dans une ferme françoise, la plus grande partie desterresest ensemencée en grains; les prairies et les pâturages forment un très-petit article. On n'y voit guère en pâturage les terrains dont on ne peut pas faire un autre usage, ou qui avoisinent les grandes villes. Suivant ce système, le bétail d'une ferme se réduit presque aux animaux de labour; il est même plusieurs fermiers qui n'en tiennent point d'autres. Il est donc impossible que les terres ne souffrent pas une extrême disette d'engrais, et en conséquence elles ne rendent que de chétives productions. Joignez à cela, que la moitié, ou du moins un tiers des terres sont toujours en jachère,

ce qui en diminue d'autant le produit. Ce système de culture, comme nos champs ouverts nous l'apprennent par l'expérience, est très-misérable : il ne peut, en aucune manière, entrer en comparaison pour les profits, avec celui qu'on suit dans nos fermes, où les récoltes destinées aux bestiaux fécondent admirablement les terres, et leur donnent une merveilleuse préparation pour les fromens et les orges.

Le froment étant en France le grand objet des fermiers, toutes les dépenses se dirigent vers la culture de cette denrée. Le fermier donne à la terre une année de jachère, et y répand le peu de fumier qu'il retire du petit nombre de ses bestiaux. La moisson est, comme dans nos champs ouverts, quelquefois médiocre, et quelquefois bonne; mais il arrive souvent que cette récolte, après la moisson, n'a pas rempli ses frais de culture; toute sa ressource est alors une pauvre récolte de grains de mars pour l'année suivante.

Ainsi l'on voit qu'une moindre consommation de viande, de beurre, de fromage, met le fermier françois dans la nécessité d'ensemencer toutes ses terres en grains. Les conséquences qui en résultent sont un assolement désavantageux, peu de fumier, de mauvaises récoltes, et peu ou point de profit (38).

---

(38) Ces conséquences sont bien la suite des opérations des fermiers françois; mais leur méthode n'est certainement pas calculée sur la consommation d'une denrée par préférence à une autre. Ils suivent l'ancien système, qui est de semer des grains et de

C'est donc pour nos fermiers un avantage inappréciable que la demande des bestiaux soit égale chez nous à celle des grains; cette consommation le met à portée d'appliquer ses terres aux productions qui leur conviennent le mieux; et chacune de ses récoltes, loin d'épuiser la terre, la prépare à la récolte suivante; son système de culture, au lieu d'appauvrir un champ dans le cours d'un nombre donné de productions, l'enrichit, le féconde et lui conserve toute sa première vigueur.

Les avantages de notre agriculture ne sont pas bornés à la classe seule des cultivateurs; leur influence se répand sur toutes les autres classes.

S'il étoit possible de révoquer en doute que les terres sont d'un revenu bien plus considérable en Angleterre qu'en France, le parallèle de nos champs clos avec nos champs ouverts nous en offriroit la preuve. Une récolte de froment dans le cours ordinaire : 1. turneps; 2. orge; 3. trèfle; 4. froment, sur une ferme close, et dont une partie est en herbages, rend par acre jusqu'à deux quarters de plus que dans le cours : 1. jachère; 2. froment; 3. orge, sur une ferme de champs ouverts; et l'orge, dans le premier, en succédant aux turneps, rapporte communément deux fois plus que dans le dernier, où d'ordinaire il remplace le froment. Un calcul facile va mettre ce point hors de contestation.

---

laisser reposer la terre: l'instruction a fait peu de progrès parmi eux; le plus grand nombre est encore persuadé que tout l'art de l'agriculture se réduit à labourer et à semer.

Champs ouverts.

	l.	*s.*	*d.*
Le froment après la jachère, deux quarters et demi par acre, à 2 *l.* 10 *s.* le quarter	6	5	»
L'orge après le froment, deux quarters et demi par acre, à 1 *l.* 10 *s.*	3	15	»
En trois ans.	10	»	»
Annuellement par acre	3	6	8

Champs clos.

Turneps.	1	15	»
Orge, quatre quarters, à 1 *l.* 10 *s.*	6	»	»
Trèfle.	4	»	»
Froment, trois quarters, à 2 *l.* 10 *s.*	7	10	»
En quatre ans.	19	5	»
Annuellement par acre.	4	16	3
	5	6	8
Supériorité du produit annuel par acre	5	9	7

Il n'est point de fermiers qui ne conviennent de la modération de ce calcul; aussi n'ai-je exposé que la moindre différence des produits. Cependant les résultats de cette différence sont de la plus grande conséquence pour une nation; car les deux grands objets d'utilité qu'on ne doit jamais perdre de vue en agriculture, se trouvent ici réunis; c'est la multiplication des récoltes et l'épargne des dépenses: personne, je crois, ne contestera que les frais d'exploitation sont bien moins considérables dans une ferme close, que si les champs étoient ouverts, puisque dans la première, une partie des terres est en herbages.

Mais ce qui n'est pas moins incontestable, c'est

que, proportion gardée, les profits du fermier anglois sont plus grands ; il augmente donc ses richesses d'exploitation ; il se trouve donc en état de faire de plus grandes avances à la terre, et de tenter de nouvelles améliorations. Ce qui n'est pas une moindre considération pour le propriétaire, c'est qu'à l'expiration du bail il peut augmenter le prix du fermage, et les revenus de son domaine vont toujours en croissant : tous ces articles sont de la plus haute importance pour l'intérêt national.

L'exposé seul des avantages de notre agriculture sur celle de France, détruit, ou du moins, rend très-douteuse l'opinion de l'auteur dont j'ai fait mention : il pense que l'Angleterre seroit beaucoup plus peuplée s'il s'y faisoit une consommation de pain aussi considérable qu'en France. Ne doit-il pas paroître étrange à tout homme impartial, qu'un mauvais système d'agriculture dût ajouter à notre population ! Quoi ! en perdant la somme de 1 *l.* 9 *s.* 7 *d.* par acre sur toute l'étendue de nos terres labourables, le nombre du peuple iroit en croissant ! C'est cependant ce qui devroit arriver, suivant l'opinion de l'auteur que je combats ; car si la demande des bestiaux diminuoit, et que celle du froment s'accrût dans la même proportion, ou nos fermiers seroient obligés d'abandonner une excellente méthode d'assoler leurs terres pour y substituer le mauvais cours qu'on suit en France, ou il faudroit importer du froment. Mais comment fonder notre approvisionnement sur l'importation ? Nous serions donc forcés de changer le système

de

de notre économie rurale ; et au moment où la vente des viandes s'arrêteroit, ces récoltes qui préparent les terres à d'abondantes moissons, disparoîtroient dès que le fermier rentreroit dans l'ancienne culture de la jachère et du froment, à moins qu'on n'introduisît une méthode de culture supérieure : ce n'est pas ici le lieu de traiter ce sujet.

Mais pour être en état de prononcer sur la population dans l'un ou l'autre cas, l'auteur mentionné me dira que cette comparaison dépend de la solution d'une autre question ; savoir, lequel des assolemens rend le plus de subsistance pour l'homme, de 1. jachère ; 2. froment ; 3. orge ; ou de 1. turneps ; 2. orge ; 3. trèfle ; 4. froment ?

L'auteur suppose que la contrée où se fait la plus grande consommation de pain, est plus peuplée, parce qu'un terrain donné, qu'on cultivera pour le froment, produira une masse de subsistance plus considérable que si ce terrain devoit servir en même temps à l'engrais des bestiaux. Si ce n'est pas-là son raisonnement, je ne sais ce qu'il veut dire ; mais je suis, quant à moi, bien convaincu que la masse des subsistances est beaucoup plus grande dans le dernier cours.

Si le fermier a de l'intelligence, la partie de sa ferme qu'il met en herbages, est précisément celle qui est plus propre aux herbes qu'aux grains ; en sorte que, si toute sa ferme est mise en grains, on ne peut pas supposer que le produit de la partie propre aux herbages aille de pair avec celui de la partie la plus convenable aux grains. Un acre

d'herbage rendra bien certainement en bœuf et en mouton, dans l'espace de trois ans, une quantité propre à la subsistance de l'homme, pour le moins égale au produit d'un acre en froment durant le même temps ; car la seconde récolte, dans les contrées à blé, est l'avoine pour la nourriture des animaux de labour.

Mais c'est la valeur des récoltes en argent qui doit fixer notre jugement sur cette question ? Dans la comparaison qu'on vient de voir des deux cours de récoltes, la différence de 1 *l.* 9 *s.* 7 *d.* par acre, doit, sur l'article des vivres, nous décider en faveur d'un cours qui, en quatre ans, donne quatre récoltes, tandis que l'autre n'en procure que deux ; encore doit-on observer que sur ces quatre récoltes, trois, savoir les turneps, le trèfle et le froment, sont spécialement consacrés à la subsistance de l'homme, dans la supposition que toute l'orge est réservée pour celle des animaux de labour. Cette supériorité dédommage amplement du produit que pourroient rendre en grains les parties de la ferme qui sont en prairies et en pâturages : mais est-il donc bien constaté qu'un bon pâturage ne rende pas autant de subsistance pour l'homme, qu'une terre à grains de même étendue, sans le secours des herbages ?

Qu'on réunisse ces deux objets dans une proportion convenable ; qu'on dispose une ferme de manière que le tiers ou la moitié soit en prairies ou en pâturages, l'autre moitié ou les deux tiers sous un cours de récoltes propre à fournir en hiver le fourrage nécessaire aux bestiaux, et

j'ose répondre qu'une pareille ferme fournira à la subsistance d'un plus grand nombre d'hommes, que si elle étoit toute en terres labourées ; et même qu'elle rendra autant de froment qu'il seroit possible d'en retirer en suivant la pratique de l'agriculture françoise.

On me dira peut-être qu'il ne faut point s'arrêter à ces prétendus rapports existans entre la manière dont un peuple se nourrit et le cours de culture que suit le fermier ; et cela, parce qu'on peut vendre à l'étranger les productions qu'on ne consomme pas dans le pays.

Mais ce raisonnement me paroît manquer de justesse. On ne doute pas qu'on ne puisse, généralement parlant, exporter le surplus des blés qu'on aura récoltés, quoiqu'il se rencontre des circonstances contraires à cette exportation ; mais quant à la viande, au beurre, au fromage, on ne peut point du tout compter sur les demandes de l'étranger, qui ne sont pas moins variées qu'incertaines. Ce n'est donc que la grande consommation intérieure qui encouragera le fermier à tenir de nombreux troupeaux.

SECTION X.

Considérations sur quelques objets moins importans.

J'ai déja fait observer qu'il étoit absolument inutile de recommander les petites améliorations de l'agriculture, à des peuples qui sentent le défaut de ces grands objets d'encouragement, que j'ai précé-

demment exposés; mais en même temps il faut remarquer qu'une contrée, qui, comme l'Angleterre, jouit de ces avantages précieux, ne peut, sans inconséquence, négliger les moindres objets, tels que la culture des landes, l'introduction de nouvelles branches d'économie, le perfectionnement des anciennes, et beaucoup d'autres articles, qui, mieux entendus, porteroient l'agriculture à son plus haut degré. C'est donc sur des principes bien louables, que la Société établie à Londres pour l'encouragement des arts, des manufactures et du commerce, offre des prix pour les diverses améliorations qu'on peut faire dans les différentes branches de l'économie rurale.

N'est-il pas bien surprenant de voir en Angleterre, au milieu de tant de causes d'encouragement, la moitié du territoire médiocrement ou même misérablement cultivée? Après avoir vu les prodiges de cultivation qui se sont opérés dans les comtés de Norfolk, de Suffolk, d'Essex et de Kent, on observe avec le plus grand étonnement, les lents progrès que fait l'agriculture dans plusieurs autres comtés. Des différences si marquées, doivent du moins convaincre combien il est important d'instruire, d'éclairer les cultivateurs, de répandre parmi eux les meilleures pratiques de culture, et de leur faire bien connoître quels sont les principes et les causes qui procurent l'abondance des récoltes. C'est cette idée qui me pressa d'entreprendre les divers *Voyages en Angleterre*, qui sont aujourd'hui sous les yeux du public.

Il est temps de substituer à l'ancien système,

qui, à la honte de la raison, subsiste encore en différentes provinces du royaume, des méthodes mieux raisonnées, qui bannissent enfin les jachères, par l'introduction des turneps, des féves, des pois, des vesces, du trèfle, &c. toutes productions propres à disposer la terre à de riches moissons de grains : les fermiers, plus instruits, comprendront qu'on peut féconder les terres en apparence les plus ingrates, par des tranchées couvertes, par l'usage de la marne, de la chaux, de la craie, de l'argile; par des arrosages; par la culture des carottes, des choux, des pommes de terre, du sainfoin, de la luzerne; par l'emploi du nombre juste d'animaux de labour; par l'usage de bœufs de trait; par une réforme presque générale des instrumens aratoires; par l'introduction de la culture par rangées, pour les pois, les féves, &c.; par la culture de la garance, du pastel, de la réglisse, du chanvre, du *lin*, conformément à la nature des terres, et par la cultivation de beaucoup d'autres articles dont il seroit inutile de faire l'énumération.

Il n'est aucun de ces articles, à l'exception des choux et de la luzerne, qui ne soit déja cultivé dans quelques parties du royaume, et en plusieurs endroits, avec le plus grand succès : le bien général exige donc qu'on étende, de proche en proche, les pratiques les plus utiles, comme un moyen facile de donner à notre agriculture toute la perfection dont elle est susceptible.

Mais, entre les différentes améliorations qui sont à faire dans le royaume, celle qui mérite la plus sérieuse attention, est le défrichement d'une

immense étendue de landes qui ne forment guères moins de dix millions d'acres en Angleterre, et un nombre plus considérable encore en Ecosse. L'indifférence des propriétaires de ces landes ne se conçoit pas. Ces friches, comprises sous la dénomination générale de *moors*, aujourd'hui couvertes de bruyères, de ronces, de fougère, de genêts, et d'autres herbes et arbustes, pourroient, au lieu de toutes ces mauvaises productions, présenter de rians pâturages et des champs chargés de riches moissons. Il seroit donc du plus grand intérêt pour les propriétaires de ces terrains incultes, d'entreprendre de les mettre en état de culture. Seroit-ce donc un trop généreux effort, dans un de nos grands propriétaires, de dire à un cultivateur pauvre, mais qui auroit des lumières et de l'expérience en agriculture, *vous avez les connoissances nécessaires pour faire d'utiles épreuves de culture sur mes moors, il ne vous manque que l'argent des avances indispensables pour les mettre en valeur; cet argent, je veux vous le fournir : établissez-vous sur l'endroit de mon domaine qui vous paroîtra le plus commode : je vous avancerai annuellement* 10,000 *l. pendant dix ans, à l'intérêt ordinaire, et toute la sûreté que j'exige de vous, c'est de me convaincre que cet argent aura été dépensé à la terre?* Quels seroient les risques en pareille circonstance? Le propriétaire n'auroit-il pas la caution la plus sûre de son argent dans son propre bien? Peut-on douter qu'il ne parvînt à en doubler les intérêts? Les avantages qui résultent de toutes ces sortes d'entreprises, tentées de nos

jours, sont une forte présomption du succès.

Il est sans doute des cultivateurs-pratiques, honnêtes, intelligens, qui, à ces conditions feroient volontiers l'entreprise de défricher les terres incultes. Le succès des premiers essais engageroit puissamment les autres propriétaires à se conduire sur les mêmes principes, et bientôt toutes nos landes, d'un aspect sauvage et révoltant, se changeroient en de fertiles plaines, dont les productions ajouteroient immensément à la richesse nationale et à la population.

L'observation précédente n'est pas seulement applicable aux propriétaires particuliers; il n'est pas moins surprenant que le ministère n'ait jamais songé qu'il fût digne de ses soins de faire quelques tentatives pour des améliorations si desirables: une somme de 20, ou 30,000 *l.* seroit annuellement une médiocre dépense pour la nation angloise; mais de cette dépense sagement économisée, il résulteroit des effets admirables (*).

La Société des Arts, entièrement consacrée à l'utilité publique, mérite sans doute les plus grands éloges; mais je crois devoir faire observer qu'elle porte souvent trop loin son attention à favoriser la culture de certaines plantes, et qu'elle ne s'occupe pas assez d'objets d'une toute autre importance. Les prix qu'elle donne si souvent pour la culture par rangées et le binage au horse-hoe,

(*) Dans un écrit intitulé, *Observations sur l'état présent des terres en friche en Angleterre*, j'ai développé cette idée, et fait voir qu'elle pouvoit très-bien être mise en pratique. *Y.*

ne seroient-ils pas plus justement accordés à celui qui auroit forcé des sables arides, ou un terrain sauvage à se couvrir d'une brillante récolte ? Les prix qu'ils distribuent, sont des médailles, l'une d'argent, l'autre d'or. Les concurrens ont le choix d'en accepter la valeur, c'est-à-dire 20 *l.* pour la médaille d'argent, et 30 *l.* pour celle d'or. Un grand inconvénient de ces prix, est qu'on les accorde indistinctement pour des essais d'un mérite fort indifférent.

Qu'un particulier ait eu la noble ambition de changer un désert en des champs fertiles, et qu'il ait employé des méthodes différentes pour découvrir laquelle est la plus efficace ; il aura, je suppose, bâti une maison de ferme, des granges, des écuries, &c.; il aura enclos, planté, engraissé toutes les terres ; que ce particulier envoie alors à la Société un Mémoire des opérations qu'il a suivies ; la médaille d'or est l'unique récompense que lui accordera la Société ; il est donc rangé dans la même classe que celui qui aura engraissé des cochons, cultivé du colsa, semé des turneps au semoir, et biné du froment au horse-hoe. En confondant ainsi toutes les idées de mérite, la Société manque l'objet de son institution.

Ne seroit-il pas plus honorable à la Société d'offrir à celui qu'elle couronne, un modèle de charrue en or ou en argent avec une inscription sur le soc ? Si le travail en étoit précieux, ce seroit une récompense flatteuse pour celui qui l'auroit méritée. Un homme placeroit, avec complaisance,

un pareil prix sur une cheminée, ou dans quelqu'endroit d'où il pût être facilement remarqué ; mais une médaille, à moins de la percer pour la pendre à sa boutonnière, ne peut être remarquée de personne; et l'on rougiroit de la sortir d'un tiroir pour en faire parade. On pourroit encore offrir une coupe d'or ou d'argent, ornée d'une inscription : cette coupe faisant le tour d'une table, feroit tomber la conversation sur l'agriculture, et pourroit, en même temps, faire naître à d'autres le desir de se signaler par quelque nouvelle amélioration. On sait assez que la vanité est un des grands ressorts de ce siècle ; mais de tous les moyens de porter les hommes au bien général, il n'en est aucun qui me paroisse devoir être négligé.

Il est assez vraisemblable que les efforts constans de la Société de Londres pour l'encouragement de l'agriculture, sont la raison pour laquelle le roi, aujourd'hui régnant, qui honore les beaux-arts et la littérature de sa protection spéciale, paroît ne s'être pas occupé des moyens de hâter les progrès de l'agriculture de son royaume, lui qui a fondé dans cette vue divers établissemens dans son domaine électoral. Cependant la lenteur des progrès de l'agriculture, malgré l'émulation que cherche à inspirer la Société de Londres, particulièrement à l'égard de la culture des landes, fait assez connoître qu'il faudroit à la nation des causes plus actives d'encouragement (59).

(59) Une Société ne peut et même ne doit exciter l'émulation que

Mais après avoir fait cette observation, je rends avec plaisir le tribut d'éloges légitimement dû aux personnes chargées de l'éducation des jeunes princes. On ne peut qu'applaudir aux vues judicieuses de ces sages instituteurs, qui, jusques dans les amusemens qu'ils procurent à leurs élèves, trouvent le secret de les pénétrer de l'importance de l'agriculture, qu'on doit regarder comme l'unique fondement de l'administration. L'anecdote que je vais rapporter, ne manquera pas de paroître minutieuse à cette foule d'esprits faux, qui, habitués à n'avoir du gouvernement que des idées absurdes, ne se sont jamais doutés que c'est dans les campagnes, dans un champ, dans une vigne qu'il faut chercher les premiers élémens de toute théorie politique; mais j'ose croire, qu'elle fera plaisir aux amis de l'humanité, et que la saine partie des Anglois se félicitera de voir l'héritier du trône, familiarisé dès sa plus tendre jeunesse avec les principes de l'agriculture.

Le prince de Galles et le prince-évêque d'Osnabrug choisirent une petite enceinte dans les jardins de Kew : ils en défrichèrent le terrain, lui donnèrent les labours nécessaires et l'ensemencèrent en froment. Ce fut avec une joie vive qu'ils virent germer le jeune froment semé de

---

par des motifs d'honneur, et des prix qui soient le témoignage de son approbation. Le gouvernement ne doit pas se contenter d'honorer, il faut qu'il récompense : l'amour-propre ne se trouve pas humilié de ses dons; c'est le père de famille qui prouve sa satisfaction à l'un de ses enfans, pour encourager les autres à l'imiter.

leurs propres mains. Ils suivirent, avec le même intérêt, les progrès de sa croissance; ils le sarclèrent avec une scrupuleuse attention; et le moment de la moisson fut pour eux un jour d'enchantement. Après avoir scié et récolté ce froment précieux, ils le battirent en grange et le vannèrent.

A cette époque de leurs travaux champêtres, leurs vertueux gouverneurs eurent occasion de les instruire, par leur propre expérience, de la variété des travaux du fermier et de l'extrême attention qu'exige la culture de la terre.

Cette leçon économique ne se borna point à la récolte de ces grains. Les princes qui avoient fait passer leur froment par le crible, voulurent encore le moudre. Dès que la farine fut blutée, et qu'ils eurent recueilli la fleur, ils entreprirent d'en faire du pain. C'étoit, comme on peut l'imaginer, avec un plaisir indicible qu'on devoit manger ce pain qui avoit coûté tant de peines et de soins. Le roi et la reine partagèrent le repas philosophique, et virent, avec une extrême satisfaction, que les amusemens de leurs enfans étoient la source des plus sublimes connoissances. Cette anecdote fait infiniment d'honneur au lord Holderness, que le roi a honoré de son choix pour veiller à l'éducation du prince qui doit un jour régner sur l'Angleterre.

Ces amusemens agréables donneront sans doute lieu à l'établissement d'une petite ferme dans quelque parc, où nos aimables princes auront les occasions de s'instruire de la théorie et de la pratique

de l'agriculture; où ils pourront suivre un cours d'expériences, qui servira à leur faire prendre une connoissance exacte des diverses branches de l'économie rurale, et à leur montrer la liaison nécessaire entre les avances qu'il faut faire à la terre pour la féconder, et le produit qu'on peut s'en promettre; où il leur sera aisé de se convaincre qu'il est d'une nécessité indispensable, pour la reproduction future, que le cultivateur soit assuré de la possession des récoltes dont la terre a récompensé ses travaux: où ils apprendront, que tous les ordres de l'état ne subsistent que des produits de la culture: où, en un mot, ils verront que des terres bien cultivées, sont la source d'une grande population, de l'aisance générale, de l'activité, de l'industrie, du bonheur de la nation et de la gloire du monarque.

Une expérience d'où découleroit la connoissance de ces sublimes vérités, mériteroit bien qu'on en fît l'essai.

J'ai exposé, autant qu'il m'a été possible, les erreurs que l'on pourroit commettre en adoptant dans une contrée le système politique d'une autre contrée. Je terminerai ce chapitre, en recommandant à une nation qui voudroit introduire chez elle la culture angloise, de commencer par faire dans une province, l'essai de notre système tant agronomique que fiscal.

S'il arrivoit qu'en France, en Espagne, ou dans quelques parties de l'Allemagne, les particuliers fussent peu empressés à tenter cet essai, il conviendroit de le faire dans les domaines du souverain, sur un district d'un certain nombre de paroisses.

Premièrement, on exempteroit les fermiers de ce district, de toutes les taxes qui leur sont imposées en proportion de leurs richesses et de leur industrie, et la somme de leur imposition se percevroit comme en Angleterre, en partie par une taxe permanente sur les terres, qui, sans être sujette à aucune variation, monteroit à environ 2 *s.* 6 *d.* par *l.* sterling de la rente; et cette taxe seroit payée, comme en Angleterre, par le tenancier, qui en feroit recevoir la quittance pour comptant à son propriétaire. Les fermiers seroient exempts de toute autre imposition, à l'exception de la dixme et des taxes sur les consommations, taxes également supportées en Angleterre, par toutes les classes de la nation. Chaque ferme de ce nouveau district seroit close et divisée en champs d'une étendue proportionnée à la grandeur de la ferme : chacun de ces champs auroit son fossé, sa berge, sa haie vive d'épine. Le fermier passeroit avec son propriétaire un bail de vingt-un ans, et, eu égard aux circonstances nationales, aux taxes, et aux prix des choses, le fermage par acre seroit à peu près sur le même pied que le fermage dans les cantons de l'Angleterre les mieux cultivés. Une condition essentielle seroit de n'exiger de ces cultivateurs aucune corvée; il faudroit qu'ils fussent absolument libres de tout service personnel (4o). Quant à la vente de leurs grains, pour répondre à l'effet de

(4o) On peut bien consentir à un essai semblable, mais je ne vois pas pourquoi les fermiers qui l'entreprendroient, seroient plus favorisés que les autres. Je crois, au contraire, qu'il seroit important de les soumettre à toutes les conditions de ceux de leur

nos lois sur la police des blés, on feroit établir dans le voisinage de ce district, un magasin où leurs grains seroient portés et vendus, lorsqu'ils le voudroient, à un prix donné ou au-dessous; mais d'où ils pourroient aussitôt les retirer, et les envoyer dans le port le plus prochain, pour être ensuite transportés dans les places où la consommation qui s'en feroit, ne pourroit influer en aucune manière sur le prix du district. Cette police réglementaire une fois établie, chaque fermier seroit le maître de choisir le système de culture qu'il jugeroit le plus avantageux.

En second lieu, on formeroit, hors de ce district, une ferme de mille acres, pour être cultivée à la manière angloise, par un fermier bien versé dans toutes les branches de l'économie rurale de la Grande-Bretagne. La portion des terres labourables, d'une étendue au moins de huit cents acres, seroit divisée en quatre parties, chacune de deux cents acres. L'une seroit destinée constamment à la culture des turneps, choux, carottes et pommes de terre; l'autre seroit réservée aux menus grains; la troisième seroit mise en trèfle, et la quatrième seroit consacrée au froment. D'après la disposition de ces différens articles, parfaitement cultivés, la supériorité de ce système de culture sur celui où l'on admet la jachère, se feroit bientôt remarquer. Les troupeaux de bêtes à cornes et à laine qu'on

---

classe, afin de mieux juger de quel côté pencheroit la balance des deux systèmes mis en comparaison, ayant tous deux les mêmes charges à supporter.

mettroit sur cette ferme, seroient proportionnés à la consommation des deux cents acres d'herbages, sainfoin ou luzerne, suivant la nature du sol, aux deux cents de fourrage d'hiver, aux deux cents de trèfle, et aux quatre cents de paille.

Les attelages, tant de chevaux, que de bœufs, et ces derniers seroient les plus nombreux, devroient être composés d'animaux assez forts et robustes, pour que deux pussent labourer un acre par jour. Tous les harnois et les instrumens de toute espèce seroient d'Angleterre et de la meilleure sorte. Il est bien entendu, que les bâtimens de la ferme seroient complets et suffisans, à tous égards, pour que l'on pût en diriger durant l'hiver l'exploitation sur le système anglois. Dans l'exécution d'un tel plan, la dépense nécessaire pour monter et approvisionner cette ferme, seroit de 7 *l.* par acre, ou de 7,000 *l.* pour les mille acres.

Il faut convenir que de cet essai, conforme aux réglemens proposés, il résulteroit nécessairement deux choses d'une extrême conséquence.

La première : ce seroit de faire connoître la supériorité du système fiscal d'Angleterre sur celui qui est établi en France (41), on verroit qu'il ne tend pas moins à l'avantage du cultivateur, qu'au

(41) Ici l'auteur est en contradiction avec lui-même. Pour le prouver, je renvoie encore le lecteur aux détails des charges de sa ferme, qui sont dans le précis historique de sa vie, à la tête des *Annales*. Outre la *land tax*, le fermier anglois paye une taxe pour les pauvres, très-onéreuse; une pour les fenêtres, la drêche, &c. Je crois que le système fiscal est plus favorable au fermier françois qu'à l'anglois, aujourd'hui sur-tout qu'il est exempt de corvées et ne paye pas de dixmes.

bien-être du propriétaire, qui pourroit calculer la différence de ces produits nets, à ces deux époques différentes : l'une sous l'ancien régime, et l'autre sous la nouvelle forme d'imposition.

La seconde : ce seroit de faire apercevoir quelles sont les améliorations pratiquées en Angleterre, qu'il seroit le plus avantageux d'introduire dans la contrée où cette expérience seroit tentée; c'est ce que l'on verroit clairement en comparant les méthodes de culture suivies par les fermiers de district soumis aux nouveaux réglemens, avec le cours de culture pratiqué dans la ferme angloise, sur le même sol et dans les mêmes circonstances.

Je pourrois ajouter, que l'établissement et l'exploitation régulière d'une pareille ferme, deviendroient une espèce d'école d'agriculture, où tous les cultivateurs de la contrée pourroient s'instruire pour réformer et perfectionner leur cours de culture.

Le plan que je propose mériteroit peut-être la préférence sur d'autres qui ont été mis en exécution, par ordre du roi, dans son électorat d'Hanovre, pour y hâter les succès de l'agriculture.

CHAPITRE

CHAPITRE II.

Des causes qui font obstacle aux progrès de l'agriculture.

J'AI exposé dans le premier chapitre de cet Ouvrage, quelles sont les causes auxquelles l'Angleterre est redevable de l'état florissant de son agriculture : mon dessein, dans celui-ci, est de faire observer aux autres nations qu'elles ne peuvent prétendre à jouir chez elles des mêmes avantages, qu'en adoptant le même système d'économie politique. On voit, avec surprise, des peuples montrer le plus grand empressement pour l'avancement de leur agriculture, sentir même toute son importance, et ne mettre en pratique que des moyens propres à en retarder les progrès. Les mêmes causes doivent nécessairement produire les mêmes effets. Si dans une contrée, l'agriculture est portée à un haut degré de prospérité, une autre nation pourra toujours élever la sienne à ce même point de perfection, en introduisant chez elle le même système d'économie rurale et politique, autant que le climat, le gouvernement et les mœurs peuvent le permettre (42).

(42) Il faut ajouter la nature du sol. Le climat de la France

Cependant nous ne supposons pas que dans chaque contrée, où l'on forme des plans pour accélérer les progrès de la culture des terres, on doive d'abord établir une constitution aussi admirable que celle de l'Angleterre ; mais si le gouvernement est, par sa nature, défavorable à l'économie rurale, le devoir des hommes d'état sera d'en adoucir la sévérité, et d'en modifier les principes en prévenant, par une sage administration, les mauvais effets qu'ils pourroient produire.

Mais toute nation, jalouse d'imiter la culture angloise, ne peut se promettre de succès, qu'autant qu'elle commencera d'abord par éloigner tout ce qui pourroit faire obstacle aux causes d'où dépend, comme je crois l'avoir démontré, la prospérité de notre agriculture. Qu'on doive prendre cette précaution, que ce soit même l'unique voie raisonnable d'assurer la réussite des tentatives, c'est ce que personne ne révoquera en doute. Prétendre qu'on parviendra à faire fleurir l'agriculture par des pratiques mieux raisonnées, par des engrais, des clôtures, par l'introduction de meilleurs instrumens de labour, de nouvelles plantes, tandis qu'une fiscalité désolatrice fera gémir les cultiva-

---

est certainement plus favorable à l'agriculture en général, que celui de l'Angleterre, et cependant il y a une branche d'économie rurale que nos fermiers égaleront difficilement : c'est celle du bétail. En Angleterre, tout favorise la végétation des pâturages ; un climat humide et un sol qui l'est aussi. En France, il y a des contrées entières où, par ce défaut, les pâturages sont très-rares. Chaque nation a ses avantages. Nous serons toujours un objet d'envie pour les Anglois : nos vins, nos huiles, nos soies, feront toujours une partie essentielle de leur commerce.

teurs sous le poids accablant des taxes et des surcharges multipliées au-delà de toute raison; tandis que des réglemens sur la police des grains déconcerteront les plus utiles projets, ou tandis que le défaut de richesse nationale ôtera au cultivateur la faculté de vendre avantageusement ses produits; c'est entreprendre de nager contre le courant. Tout gouvernement qui se proposera d'encourager la culture des terres, sans songer à réformer les vices de l'administration qui en arrêtent les progrès, ne fera que d'inutiles efforts, et n'obtiendra jamais que des succès éphémères, qui ne seront d'aucune conséquence. Mais passons à l'examen des causes qui font obstacle à la culture, et qu'il seroit essentiel d'écarter.

SECTION PREMIÈRE.

De la Taille.

Entre les différentes taxes, supportées par les cultivateurs, je crois devoir particulièrement faire mention d'une espèce de taxe sur les terres, connue en France sous le nom de *taille*. Cette taxe est imposée sur les rentiers, les possesseurs de terres, et sur tous les citoyens qui ne jouissent point des prérogatives accordées à la noblesse. Le grand vice de cette imposition est principalement dans la manière de l'asseoir.

Le ministère détermine la somme qu'on prélevera par la taille; et il décide de la part proportionnelle qu'il convient de faire payer à chaque province. Cette disposition envoyée à l'intendant,

il fait une répartition de la somme sur toutes les paroisses de sa généralité, et la somme est levée par les collecteurs de chaque paroisse, qui l'imposent sur les habitans, conformément aux instructions qu'ils ont reçues de l'intendant.

Ces instructions portent que dans la taxation on aura égard à chaque espèce de revenu, à tous les divers profits qu'on peut se procurer par son industrie, même à chaque tête de bétail qui se trouve dans la possession de ceux qui sont soumis à cette taxe.

L'imposition de la taille est donc calculée d'après une connoissance exacte de tous les gains que peut faire un habitant sur les différens effets qui lui appartiennent, et même sur la possibilité des profits qu'il est dans le cas de se procurer par son industrie.

Si la première cotisation ne rend pas la totalité de la somme demandée, on en fait une seconde et même une troisième, en observant toujours les règles qu'on a suivies dans la première, jusqu'à ce que la somme soit complétée.

Il est clair que cette taille, qui est une espèce de dixme dont on paye la valeur en argent au lieu de la payer en denrées, a tous les inconvéniens des taxes les plus pernicieuses et les plus funestes à l'agriculture. Dans une taxe qui porte sur l'industrie et les améliorations, il y a nécessairement un vice désastreux, c'est que l'apparence de l'amélioration est prise pour le signe même de la richesse, et occasionne en conséquence une surcharge qui sera peut-être bien moins proportion-

nelle au produit, qu'au calcul idéal du collecteur; et en cela, la taille est encore plus désolatrice que la dixme.

Mais comment s'imagine-t-on qu'un fermier puisse être tenté de faire de nouvelles entreprises et de perfectionner sa culture, avec la crainte bien fondée d'être non-seulement plus imposé, mais de l'être encore en proportion de chaque amélioration, de chaque bonne récolte, de chaque tête de bétail dont il augmentera ses troupeaux, de chaque monceau de fumier, de la bonté plus ou moins grande de ses instrumens de labourage, de ses ateliers? Sous une administration si peu réfléchie, si contraire au but qu'elle doit se proposer, ne seroit-il pas ridicule de dire à un fermier qu'il devroit faire l'essai du semoir dans la culture des féves, disposer la terre à une riche moisson de froment par une récolte de turneps, au lieu d'une jachère, saigner ses terres pour les garantir de l'humidité et du séjournement des eaux, d'employer de meilleurs engrais, etc. Ne sera-t-il pas en droit de répondre qu'il est parfaitement inutile de se donner tant de peines pour se voir enlever le fruit de ses travaux par la rapacité d'un fisc dévorant?

Ce n'est pas seulement par la forme de son assiette que la taille n'est propre qu'à désespérer le fermier, mais encore par son excès: on peut dire que cette taxe est poussée en France à un point qui feroit soupçonner le délire de la fiscalité. Les taxes les plus onéreuses en Angleterre n'ont rien qui en approche.

Je crois devoir en citer un exemple tiré d'un ouvrage très-estimé ; *Essai sur les Monnoies*, ou *Réflexions sur le rapport entre l'argent et les denrées*, par M. Dupré de Saint-Maur. On lit, page 26 : « En Sologne, le fermier d'une petite métairie, louée 470 *l.*, paye 218 *l.* 3 *s.* de taille, outre 51 *l.* 6 *s.* de capitation. Dans une autre, affermée 260 *l.*, le fermier paye 120 *l.* 8 *s.* de taille, et 37 *l.* 11 *s.* de capitation. Le dixième du village où sont situées ces métairies qui m'appartiennent toutes deux, monte à 1952 *l.* 9 *s.*; ainsi il est à présumer que le canton peut produire par an, 19,584 *l.* 10 *s.* Dans le même endroit, le total du rôle de la taille pour l'année 1744, est de 6886 *l.* 13 *s.*, et la capitation de 2019 *l.* On voit que la taille excède souvent le tiers du produit des terres, et que la capitation monte à peu près au tiers de la taille. »

On a peine à concevoir que chez un peuple si éclairé, l'administration puisse s'aveugler sur les tristes effets qui doivent nécessairement résulter d'impôts si déréglés ! Il seroit, sans doute, aisé de faire des changemens dans la nature de cette taxe, et de la rendre moins meurtrière. On pourroit d'abord ordonner que toutes les fermes fussent tenues par des baux, ne fût-ce que pour l'année : en second lieu, tous ces baux seroient enregistrés, et alors on asseoiroit la taxe sur ces baux au marc la livre ; et si l'on se trouvoit au-dessous de la somme demandée, on feroit une nouvelle répartition pour remplir ce qui manque, comme le pratiquent les intendans dans leur généralité.

Il ne seroit donc question que d'asseoir cette taxe sur les baux, pour faire disparoître ce qu'elle a d'odieux et de désordonné ; mais cette taxe ainsi imposée, ne devroit pas augmenter à raison des améliorations qui pourroient se faire. Dans la supposition qu'un cultivateur affermeroit un domaine 10,000 *l.*, la taille seroit levée sur le prix du fermage au marc la livre ; mais l'intendant n'auroit rien à voir dans ses récoltes, ses troupeaux ou ses ateliers. Le fermier seroit alors encouragé à tenter de nouvelles entreprises, par la certitude de voir récompenser ses travaux par le succès de ses améliorations. Je ne doute pas que ce léger changement ne fît prendre à l'agriculture une nouvelle face. Je présume qu'un ministre françois pourroit me faire quelques objections ; mais j'ose dire qu'il n'en feroit point de solides.

Je ne m'étendrai pas davantage sur les taxes qui pèsent directement sur les cultivateurs. Il est de toute impossibilité que jamais l'agriculture puisse fleurir, si l'on s'obstine à proportionner ces taxes à l'aisance, à la grandeur des troupeaux, aux améliorations et à l'industrie des fermiers (43).

---

(43) De quelque nature que soit l'impôt, il éprouvera toujours des critiques. L'agriculture est un art, pourquoi le fermier ne payeroit-il pas une taxe d'industrie à laquelle est imposé tout citoyen qui exerce un art ? Sera-t-il découragé dans son travail, parce qu'il contribue, par son imposition, aux frais de l'administration qui protège ses propriétés et veille à sa sûreté ? Un fermier a-t-il moins besoin de la protection du gouvernement que le simple artisan, lui dont les propriétés sont sous sa sauve-garde immédiate, parce qu'il ne peut pas les surveiller lui-même ? Faut-il que le fermier pauvre soit imposé comme celui qui est dans une grande

SECTION II.

Le défaut de Baux.

Un article que je regarde comme très-essentiel à la prospérité de l'agriculture d'une contrée, c'est que les baux soient accordés à de longs termes ; et c'est ce que la législature devroit encourager de tout son pouvoir. Tout propriétaire qui desire de voir ses terres dans un excellent état de culture, doit adopter ce système. Les efforts que font plusieurs grands propriétaires d'Écosse pour améliorer leurs terres, n'auront de succès qu'autant qu'ils ne s'écarteront pas de ce principe important. Comment un homme peut-il se faire à lui-même illusion, au point de croire que des fermiers établiront sur leur terre une agriculture régulière et animée, si rien ne leur répond qu'on ne leur ôtera pas ces mêmes terres après qu'ils les auront fertilisées, c'est-à-dire après qu'ils y auront mis leurs richesses d'exploitation ?

Qu'on porte ses regards sur les communs besoins de l'agriculture d'Écosse, on y verra de vastes friches, qu'il faudroit enclorre pour les convertir en terres labourables et en herbages; la nécessité d'y introduire la culture des turneps et du trèfle ; des fossés à creuser, des haies vives à planter; des cultivateurs instruits dans les différentes bran-

---

aisance ? Il seroit bien à desirer qu'un gouvernement pût toujours proportionner les impôts aux facultés des contribuables ; mais en ce cas-là même on se plaindroit encore.

ches de l'économie rurale à tirer de l'Angleterre. Où est le fermier duquel on puisse raisonnablement attendre quelques-unes de ces améliorations, tant que son propriétaire pourra le déplacer au gré de son caprice, soit même qu'il lui ait accordé un bail de sept ou neuf ans? Quand j'entends des propriétaires écossois parler des améliorations qu'on fait dans leurs terres, et ajouter ensuite qu'ils n'accordent point de baux, je devine aisément quelles sont ces améliorations, et combien elles doivent être durables. Je conviens qu'il est parmi eux des personnes qui ont des idées justes sur cet article; qu'il est déja quelques grands propriétaires qui, par le louable desir de hâter les progrès de l'agriculture de leur contrée, ont renoncé à la petite vanité de tenir leurs tenanciers dans un état de dépendance, et qui leur ont accordé des baux de vingt-un, et même de trente-deux ans; aussi s'aperçoivent-ils tous les jours que cette générosité tournera à leur très-grand avantage.

La coutume d'accorder des baux d'une durée convenable, est assez adoptée en Irlande; mais on peut dire que la manière dont elle s'y est introduite, est très-propre à détruire en grande partie les avantages qu'on étoit en droit de s'en promettre. La plupart des grands domaines s'y afferment au plus offrant et dernier enchérisseur, avec liberté de sous-louer à d'autres (44): de-là il arrive

(44) Cet usage a été suivi en France, sur-tout par les propriétaires nommés *gens de main-morte*. L'enchérisseur plaçoit sur la ferme un métayer avec lequel il partageoit les produits, avec des réserves très-avantageuses. Ces métayers, dans une entière dé-

que le principal tenancier, qui pour l'ordinaire n'est pas lui-même fermier, jouit de la sûreté qui devroit être accordée au fermier chargé de l'exploitation des terres, lequel est assez communément dans la dépendance de celui à qui on a fait la passation du bail. Il est plausible que dans un système si peu réfléchi, les longs baux, presque généralement en usage, ne sont, pour ainsi dire, d'aucun effet.

Nos papiers publics ont tout récemment fait mention de grandes émigrations d'Écosse et d'Irlande en Amérique: ils nous informoient que dans le nombre des émigrans, étoient non-seulement les habitans pauvres des villes et des campagnes, mais qu'on comptoit encore parmi eux plusieurs fermiers. Si l'on nous dit vrai sur l'article des fermiers, on ne peut attribuer la cause de cet abandon, qu'à la funeste opiniâtreté des propriétaires, de ne vouloir donner à leurs fermiers aucune sûreté, et en quelque manière aucune existence; il ne seroit pas naturel que des fermiers qui auroient, dans un long bail, toute la sûreté possible de profiter des améliorations qu'ils pourroient tenter dans leurs fermes, songeassent jamais à déserter leur patrie. On ne peut donc trop exhorter

---

pendance, ne se livroient à aucune amélioration, par la crainte d'en partager les fruits, ou de voir un successeur en profiter. Cet abus a infiniment retardé les progrès de l'agriculture. Il est bien à desirer que le propriétaire, mieux éclairé sur ses véritables intérêts, comprenne qu'ils sont compromis toutes les fois qu'il afferme ses propriétés à des fermiers qui ne cultivent pas, et qui écrasent le pauvre cultivateur qui vit malheureusement sous leur dépendance.

les grands propriétaires de ces deux royaumes qui s'occupent des moyens de faire prospérer leur agriculture, à éloigner préalablement les obstacles qui en retardent les progrès. Je puis leur assurer qu'un état de fixité pour les fermiers, tourneroit bien plus au profit de leurs terres, que l'introduction du semoir et du *cultivateur*, et que tous les prétendus avantages de la nouvelle culture.

Il n'est pas rare en France d'accorder des baux de dix-huit années; mais il est bien difficile que ces longs baux y produisent d'aussi bons effets qu'en Angleterre; la raison en est évidente : le fardeau accablant de la taille, sous lequel gémit le cultivateur, est un obstacle qui doit toujours le détourner de toute entreprise tendante à la perfection de la culture.

En Espagne et en Italie, la vente d'un bien en fait vaquer le bail. Quoique ce ne soit-là qu'un mal particulier, dont les fâcheuses conséquences n'opèrent point d'une manière générale, une sage administration songeroit à faire disparoître cet abus.

SECTION III.

Les Dixmes.

Les obstacles qu'apporte aux progrès de la culture des terres ce genre d'imposition, sont d'autant plus grands que les décimateurs sont moins portés à accepter des compositions; et que cet impôt, levé en nature, étouffe l'émulation du cultivateur. Tout gouvernement jaloux de voir fleurir

son agriculture, s'occupera sérieusement des moyens d'abolir la dixme, et de pourvoir à la subsistance du clergé par quelqu'autre voie moins nuisible au bien général (45).

SECTION IV.

Le Service personnel.

Si l'abolition des dixmes est une affaire majeure pour la Grande-Bretagne, il n'en est pas de même du service personnel : cet article ne présente point de difficultés qu'on ne puisse vaincre sans exciter le moindre trouble. En Angleterre, les fermiers furent misérablement vexés tant que le roi eut la prérogative de les obliger à lui fournir la provision de blé, de chauffage, de vivres, &c. pour sa maison. Dans ce service, ils ne recevoient aucune ou presqu'aucune solde pour l'emploi de leurs personnes et de leurs attelages ; et d'ailleurs on les forçoit à abandonner les provisions qu'on leur avoit demandées, à un dixième de leur valeur, et quelquefois pour rien ; trop heureux de s'en retourner harassés de fatigues, sans avoir essuyé quelques mauvais traitemens.

En France, il reste encore de terribles vestiges de cette ancienne servitude. Les auteurs françois qui, dans ces derniers temps, ont écrit sur l'éco-

(45) Le fermier françois ne paye plus ni dixme, ni droit de champart, ni cens ; droits très-onéreux. Ses terres sont-elles mieux cultivées ? a-t-on fait des améliorations ? quels sont les progrès de notre agriculture depuis l'époque de cette abolition ? Je laisse aux agriculteurs-pratiques à prononcer.

nomie politique, ont fait de vives plaintes sur les corvées, les enrôlemens forcés, et d'autres exactions arbitraires qui pèsent sur les cultivateurs

La valeur de toutes ces surcharges, évaluées en argent par composition, ne monteroit pas à la millième partie de ce qu'elles coûtent annuellement. «Ces surcharges avilissantes, dit un des auteurs qui a écrit avec le plus d'énergie sur l'économie politique, sont absolument ruineuses pour la classe cultivatrice : elles tendent à la rendre sans cesse moins nombreuse, moins riche, moins active, moins habile ; leur effet immédiat et infaillible est la dégradation de la culture et des autres richesses d'exploitation, la diminution des récoltes, par conséquent la diminution de la masse des subsistances et des matières premières, par conséquent la diminution de la somme totale des jouissances utiles et agréables. »

Il est une autre espèce de service personnel qu'on est dans l'usage d'exiger en Allemagne, en Danemarck et dans quelques districts de France, où l'esclavage de la glèbe subsiste encore ; c'est l'exploitation gratuite de tous les travaux de la ferme du seigneur. Mais il est certain que les seigneurs sont eux-mêmes les victimes de ces belles prérogatives; ce ne sont, dans la réalité, que des avantages apparens qui trahissent leurs propres intérêts : il est impossible que les fermiers, gênés, vexés de tant de manières, puissent affermer des terres au même prix que dans une contrée où la liberté et la propriété sont protégées par le gouvernement. Qu'on se représente la contenance

d'un fermier anglois, si au milieu de ses semailles son seigneur venoit lui demander tous ses attelages (46) !

L'expérience nous montre quelle mince valeur on retire de l'imposition du service personnel, par les légères traces qui restent encore en Angleterre; les devoirs des six jours pour l'entretien des grands chemins. Ces travaux s'exécutent d'une manière si misérable; il y a tant de perte de temps pour se rendre à des distances éloignées, que tout le monde est dans l'intime persuasion qu'un inspecteur nommé à ce sujet par le gouvernement, parviendra à faire les mêmes travaux, pour la dixième partie de ce qu'ils coûtent par les corvées. Il est bien étonnant que le gouvernement anglois laisse subsister cet abus.

SECTION V.

Les Lois sur la police des grains.

Les obstacles que peuvent former à l'avancement de l'agriculture les lois sur la police des grains, ont été discutés et mis dans le plus grand jour ces dernières années. Les contrées où les plus mauvais réglemens ont prévalu, sont la France, l'Espagne et Naples. Ces nations, qui passent pour les

(46) Rien de semblable n'a existé en France. Ce qui peut avoir donné lieu à cette erreur, provient sans doute des réserves des seigneurs dans le fermage de leurs terres, de tant de charrois à leur compte, ou de labourer certaines portions de terre qu'ils se réservoient. Mais jamais les vassaux d'un seigneur n'ont exploité ses terres, sans être ses fermiers. M. Young se trompe quelquefois sur nos usages.

plus éclairées de l'Europe, semblent encore ignorer les premiers élémens du commerce. Dans ces trois royaumes, le transport des grains d'une province dans l'autre fut long-temps prohibé; et cette loi insensée est encore aujourd'hui dans toute sa force en Espagne. Ce ne fut qu'en 1764 que la France se détermina enfin à permettre l'exportation de ces grains au dehors; mais jusqu'à ce jour, en Espagne, en Portugal, et dans une partie de l'Italie, la sortie des grains hors du royaume, a été constamment défendue (47).

Il est de toute impossibilité qu'avec un système si erroné, l'agriculture devienne jamais florissante dans une contrée; les prix ne peuvent y avoir aucune stabilité: dans de certaines années, le bas prix des blés ruine les cultivateurs; et dans d'autres, le prix en est si excessif que le peuple ne peut y atteindre. Ce ne sont point-là des conjectures, mais des faits confirmés par l'expérience. Une nation, qui dans le commerce des grains jouit d'une liberté entière, n'a jamais à redouter les famines; mais dans les états où l'on adopte une

(47) Cette défense est cause que les plus belles contrées de l'Italie, les plus fertiles en grains, sont dans un état voisin de la pauvreté, et que l'agriculture y est ce qu'elle étoit il y a deux cents ans. L'État ecclésiastique en est un exemple frappant pour le voyageur qui traverse comme un désert des campagnes qui seroient florissantes et peuplées, si l'agriculture étoit en vigueur, et s'il n'y avoit pas à Rome des greniers d'abondance où le cultivateur porte une partie de ses grains au prix que lui en donne le souverain. Que le fermier soit libre de vendre à son gré, qu'aucune loi n'entrave son industrie, les produits de ses terres quadrupleront sous un climat aussi favorable à l'agriculture.

police contraire, le peuple se trouve exposé à de fréquentes disettes.

Les variations dans les produits de la terre dépendent des saisons : cependant, dans les contrées où l'agriculture est très-animée, la différence des récoltes n'est pas généralement aussi grande que quelques personnes l'imaginent. Dans un état, comme la France, où la libre exportation des blés seroit irrévocablement établie, la récolte totale ne seroit jamais incertaine. Je ne puis me refuser au plaisir de citer un judicieux auteur françois, qui paroît avoir profondément médité sur cette matière. Dans l'examen qu'il fait d'un ouvrage sur le commerce des blés, « je soutiens, dit-il, que dans un pays aussi grand que la France, varié pour le sol et le climat de ses diverses provinces, et où la liberté du commerce des grains seroit établie, l'agriculture encouragée y donneroit des récoltes à peu près égales et régulières. La raison de cela est l'étendue que prendroit la culture, et la variété des sols qu'elle féconderoit. Plus la quantité de terres qu'elle cultiveroit seroit grande, et plus facilement une mauvaise récolte, en un lieu, seroit compensée par une bonne en un autre. Dans les années humides, les terrains secs donneroient de meilleurs produits, et dans les années sèches, les terrains humides. Si des fléaux destructeurs faisoient périr les grains dans quelques provinces du Nord, ils ne s'étendroient pas dans celles du Midi, et la nature n'étant pas troublée par les petites vues d'une administration incertaine, suivroit son système, qui est celui des compensations. »

« Sans

« Sans doute, on ne peut pas empêcher que la récolte de quelques provinces de France ne manque quelquefois en une nuit ; et en supposant que cet inconvénient ne se fasse pas sentir aux états purement commerçans, il faut bien se soumettre à ce malheur et à toutes les suites qui en découlent nécessairement ; mais l'industrie et l'activité humaine trouveront des remèdes aux incertitudes et aux inégalités qui résultent des causes politiques, et qui ne seront pas l'ouvrage des mauvaises lois, ou plutôt de la fantaisie d'en faire sur des objets qui n'en ont pas besoin ; et quand l'homme n'aura plus à se plaindre que de la nature, il ne se plaindra de rien.

« On ne pourroit craindre que ces fléaux extraordinaires, tels que le froid de l'année 1709, qui s'étendent à tout un pays ; encore les inégalités qu'ils causent ne seroient-elles pas si sensibles dans un état de bonne culture ; mais ce n'est pas sur des accidens de cette espèce qu'on doit établir une législation constante ; et la liberté même est le vrai moyen de diminuer beaucoup leurs effets funestes, en multipliant les réserves, les magasins, en faisant perfectionner l'art de la conservation des grains, et sur-tout en augmentant la production, de manière à remplir les vides que laissent les années de stérilité.

« La récolte totale n'est donc pas incertaine, et l'espèce d'incertitude qui peut l'affecter encore, ne donne pas le droit au gouvernement d'ôter aux agriculteurs et aux propriétaires la liberté qu'ils

doivent avoir de disposer des productions de leurs terres et du fruit de leurs travaux ».

Tout ce passage, de la plus grande vérité, est fondé sur des principes simples et lumineux.

Il est clair que l'exportation libre des blés assurant, dans un grand état, l'égalité des récoltes, c'est à ce défaut de liberté qu'il faut attribuer les temps de disette et de famine, et la différence considérable des récoltes d'une année à l'autre.

Etablissons, comme une maxime qui doit paroître incontestable, que l'avancement de l'agriculture exige que le prix des blés soit toujours proportionné au produit. Supposons alors que la consommation que fait une nation, monte, année commune, à cinq millions de quarters de blé; la proportion, entre le produit moyen des récoltes et la consommation ordinaire, doit être plus ou moins altérée suivant la variété des circonstances : supposons une récolte de six millions de quarters avec des lois prohibitives sur l'exportation, quelle sera la conséquence? Il se trouvera le superflu d'un sixième dans les marchés, et conséquemment le prix des grains sera alors fort au-dessous de la proportion qu'il devroit suivre; et c'est ici une source funeste de calamités. Si le blé, dans une telle année, étoit d'un prix proportionné seulement à l'abondance, l'inconvénient ne seroit pas grand. Mais le superflu d'un sixième dans les marchés, en fera tomber le prix probablement à un tiers au-dessous et même plus bas. M. King, connu par l'étendue de ses connoissances en arithmétique politique, a calculé cette proportion; mais, comme

il est impossible d'atteindre à une certaine exactitude dans un calcul de cette nature, il suffit de savoir que la différence du prix doit être très-considérable.

Si, dans cet exemple, nous supposons une autre bonne récolte dont le superflu soit d'un sixième ou d'un septième, on ne peut pas douter que le prix des grains, dans les marchés, ne tombe encore plus bas que l'année précédente: alors les cultivateurs qui ne retirent pas la moitié des avances qu'ils ont confiées à la terre, sont entièrement découragés, et tellement appauvris, qu'ils ne se trouvent plus même en état de reprendre leurs travaux. Mais une conséquence nécessaire de la ruine des cultivateurs, c'est qu'en peu d'années on doit voir les disettes, et même la famine causer les plus grands ravages; calamités qui, comme on le voit, ne doivent être attribuées qu'au défaut de liberté du commerce des grains. Avec des lois restrictives et prohibitives, il faudroit, pour maintenir quelque égalité dans le prix des grains, que le produit répondît presque toujours à la consommation annuelle; mais les années d'abondance, comme celles de stérilité, lui font éprouver des altérations dont les effets sont funestes aux peuples qui ont le malheur de vivre sous un gouvernement qui méconnoît les vrais principes d'une sage administration. Sous un pareil gouvernement, on n'a point de mesures fixes: d'un côté, on défendra l'exportation des blés, et de l'autre, on en permettra l'importation, de manière qu'il devient absolument impossible que le prix des blés soit régulier; il y

est toujours d'une mobilité désespérante pour les cultivateurs.

Mais sous un gouvernement assez éclairé pour ne point mettre d'entraves au commerce, on n'aura jamais à redouter ces inconvéniens; le prix des blés n'éprouve aucune de ces inégalités. Dans les mauvaises récoltes le prix hausse, et compense la diminution de quantité; dans les années d'abondance, l'exportation enlève le superflu, et empêche que le prix ne vienne à tomber trop bas. Le fermier s'enrichit et devient plus en état de soigner et de perfectionner sa culture; rien ne le détourne de faire à la terre toutes les avances dont il est capable, et qu'elle peut recevoir : toutes les communications libres pour les débouchés, lui répondent de la vente des plus riches et des plus abondantes récoltes.

La gratification, accordée en Angleterre à la sortie des grains hors du royaume, est un raffinement de politique bien recommandable. Cette gratification fut, comme je l'ai dit, imaginée pour favoriser les propriétaires fonciers par l'augmentation du prix des grains. Cette cause, à la vérité, ne produisit point l'effet qu'on s'en étoit promis; les espérances furent trompées : mais on n'eut pas lieu de s'en repentir; le prix des blés baissa de plus en plus à la suite de l'abondance; et cette même abondance fut l'effet immédiat de la gratification.

Dans les contrées où le gouvernement croit devoir adopter des lois prohibitives de l'exportation des grains, tous les encouragemens qu'on peut d'ailleurs donner à l'agriculture, ne peuvent pro-

duire de grands avantages. Rien au monde ne peut dédommager le cultivateur du défaut d'un marché. Quels motifs pourront jamais l'exciter à mettre à la terre son argent et son industrie, si, lorsque la terre aura récompensé ses travaux par d'abondantes récoltes, ces récoltes tombent en non-valeur par les interdictions du commerce? Ses riches moissons ne serviront alors qu'à accélérer sa ruine.

Il seroit, je pense, très-inutile de s'arrêter à répondre aux objections de ceux qui ont écrit contre les sages mesures adoptées dans le dernier siècle, par le ministère anglois, sur la police des grains. Ils se plaignent particulièrement du préjudice énorme que l'exportation a fait aux manufactures et aux pauvres, en les forçant d'acheter les grains à un prix excessif. En cela, ils assurent comme un fait, une fausseté reconnue et prouvée par tous les registres qu'on a tenus des prix des grains. C'est cependant sur ce fait prétendu qu'ils bâtissent des hypothèses, dont le grand objet est de prouver qu'un peuple, pour s'enrichir et devenir puissant, doit négliger le soin de son territoire, et que le moyen le plus efficace de tenir les grains à bas prix, est d'en décourager la culture!

SECTION VI.

La Pauvreté nationale.

De tous les obstacles qui arrêtent les progrès de l'agriculture, il n'en est peut-être point de plus difficile à écarter que ceux que lui oppose le défaut de richesses nationales; du moins n'est-il pas aisé d'en assigner le remède. Quoiqu'un gouverne-

ment ait le pouvoir de faire des lois et des réglemens, il n'est point du tout en sa puissance, quelque soit la sagesse de ses mesures, de faire passer rapidement un peuple de la pauvreté à la richesse. Il est bien vrai que la marche la plus assurée pour le conduire à ce but, c'est d'encourager, d'une manière uniforme et constante, l'agriculture et toutes les branches d'industrie et de commerce; mais, comme ces encouragemens exigent une attention soutenue, et n'opèrent qu'avec le temps, on ne peut pas dire à celui qui tient les rênes du gouvernement, *rendez votre peuple riche*, comme on pourroit lui conseiller de révoquer de mauvaises lois.

Cependant, quelque grands que soient les obstacles qu'oppose aux progrès de l'agriculture la pauvreté nationale, il est sans doute des moyens efficaces de les faire disparoître. Si le défaut d'espèces circulantes, dans une nation pauvre, ne permet pas au cultivateur de vendre ses denrées à un prix capable de l'encourager à les reproduire, dans ce cas, le grand objet du ministère est de s'efforcer, par tous les moyens imaginables, de faire augmenter le prix de toutes les denrées et de toutes les marchandises : à l'égard des productions du fermier, la voie la plus sûre d'y parvenir, est incontestablement d'accorder une gratification à leur sortie du royaume : ce remède, en procurant à l'agriculteur la facilité de trouver au dehors le bon prix de ses denrées, dont la vente au-dedans lui eût été préjudiciable, porte directement sur le mal et le détruit radicalement. Si donc le gouvernement

veut faire triompher un peuple des obstacles que la pauvreté met à sa prospérité et à sa puissance, loin de songer à faire des lois restrictives et prohibitives sur le commerce, il doit lui accorder la plus entière liberté, et en accélérer l'activité par des gratifications accordées à l'exportation des denrées du crû de son territoire.

SECTION VII.

Les Champs ouverts.

Les clôtures sont peut-être ce qu'il y a de plus recommandable pour l'avancement de l'agriculture. On doit regarder comme une maxime fondamentale de l'économie champêtre, que sans clôtures il est impossible qu'elle soit florissante. Sur des champs ouverts, le fermier le plus intelligent ne peut tirer aucun avantage de ses connoissances; il est forcé de s'assujétir au plus mauvais système de cultur e, pratiqué dans son district; gêné dans toutes ses opérations, il est encore contraint de régler sa marche sur celle d'un voisin lent et paresseux. Il n'est pour lui d'aucune conséquence d'être favorisé dans tous les articles que nous avons parcourus. Je veux que le fardeau des impositions soit léger, et qu'il y ait, dans la répartition des taxes, l'égalité la plus parfaite; que l'usage des longs baux soit généralement introduit; que la dixme ne soit jamais levée en nature, et qu'on ait obtenu la composition la plus favorable; qu'il y ait exemption du service personnel; que le gouvernement ait établi les lois les plus propres à étendre le com-

merce, c'est-à-dire une immunité parfaite et une entière liberté ; et qu'enfin, la vente des denrées déja favorisée par une communication libre, le soit encore par la masse générale des espèces circulantes ; tous ces articles sont d'une extrême importance pour le cultivateur ; mais quels avantages pourra-t-il s'en promettre, s'il est empêché de suivre le cours de culture qu'il sait être le plus profitable ? Quel bien peut-il espérer, si, avec tous les avantages possibles, il est tenu, asservi à un misérable assolement qui n'égale même pas un système inférieur pratiqué en champs clos ?

Mais cet obstacle capital à une bonne agriculture, n'exige heureusement que de la résolution pour être anéanti. La liberté, toujours si susceptible, qui fait essentiellement partie de la constitution britannique, ne permet pas à la législature d'interposer son autorité dans cette circonstance, à moins qu'elle n'en soit requise par les parties intéressées.

Les clôtures, ainsi que l'exportation des grains, ont fixé l'attention de plusieurs écrivains qui se sont déclarés contr'elles ; mais, si de toutes les mesures favorables aux progrès de la culture, on ne veut embrasser que celles qui réuniront tous les suffrages, on peut assurer, sans craindre de se tromper, que les projets les plus utiles et les plus grands resteront toujours sans exécution. Je ne me rappelle pas, dans ce moment, qu'il y ait des cas qu'on puisse citer comme des objections ; il n'y a, je crois, que des écrivains espagnols, qui pourroient condamner les clôtures, sous le pré-

texte qu'elles mettroient obstacle à la promenade de leurs moutons, que les bergers sont dans l'usage de faire voyager du Nord au Sud en hiver, et du Sud vers le Nord en été; et cela, de l'un à l'autre bout du royaume.

Mais en accordant que les clôtures d'une contrée ouverte et sèche pourroient préjudicier à la finesse de la laine, il resteroit à savoir s'il n'y a pas de plus grands avantages à considérer. La laine doit-elle donc être préférée à des productions d'un plus grand revenu? 500 *l.* sterl. en grains ne sont-ils pas préférables à 100 *l.* sterl. en laine? D'ailleurs, ces belles laines d'Espagne, tant vantées, sont, comme leurs mines d'Amérique, d'un plus grand profit aux étrangers qu'à eux-mêmes.

Dans toute discussion de ce genre, l'objet que doit se proposer un ministre, c'est de s'informer, le plus exactement possible, quelle seroit l'espèce de culture qui rapporteroit le plus grand produit en argent; cette connoissance acquise, le système qui rend le plus, doit être préféré, sans aucun égard aux préjugés contraires, mais sans prétendre forcer les opposans par des prohibitions, des restrictions, d'adhérer à des pratiques qu'une fausse prétention ne leur permet pas d'approuver. Si un parti croit devoir s'attacher à l'éducation des bêtes à laine, de préférence à toute autre branche d'économie, qu'on lui laisse conduire paisiblement ses moutons, sans vouloir lui prescrire la conduite qu'il doit tenir; et que quiconque entreprendra d'introduire quelque méthode de culture supérieure à tout ce qui est déja pratiqué, trouve tous

les genres d'encouragement qui ne portent point atteinte à la liberté de ceux qui refusent de s'y conformer.

Quoi! dira quelqu'un, seroit-il donc raisonnable d'encourager en Angleterre la culture des grains, au point de réduire presqu'à rien la quantité de nos belles laines, au grand préjudice de nos manufactures?

Je réponds, que cette objection porte sur une circonstance purement imaginaire et même impossible. Qu'on suppose toutes les mesures prises pour pousser la multiplication des blés aussi loin qu'elle pourra s'étendre; qu'on suppose que les troupeaux de moutons souffrent de la trop grande étendue de cette culture; dès-lors le prix des laines croîtra en raison de la culture des grains; dès-lors les profits qu'on peut faire sur les laines, fixeront l'attention des cultivateurs qui négligeront la culture des grains pour s'adonner à l'éducation des troupeaux. On conçoit donc que la culture des grains, quelqu'encouragée qu'elle puisse être, s'arrêtera d'elle-même, lorsque, par l'étendue de ses progrès, elle fera trouver de nouveaux avantages dans les branches qu'elle aura restreintes. C'est donc sans aucun fondement qu'on craint qu'il y ait du danger à encourager une branche d'économie plutôt qu'une autre. De pareilles craintes seront toujours illusoires, et tant que le ministère, se bornant à encourager l'émulation, n'entreprendra pas de gêner, par des ordonnances, des prohibitions, les cultivateurs sur le choix des moyens d'exploiter leurs terres, on verra toujours toutes

les productions communes se balancer et se maintenir dans une espèce de niveau.

Avant de terminer ce chapitre sur les clôtures, je crois devoir faire observer que la plupart des écrivains françois qui ont entrepris de décrire notre agriculture, ne paroissent pas avoir fait aucune attention à l'article intéressant des clôtures, et qu'ils ne donnent que des idées très-fausses de notre cultivation. Entr'autres ouvrages, je citerai les *Observations diverses sur la grande et la petite Culture* de M. Butré. L'auteur intitule une de ses sections : *Grande Culture opulente d'Angleterre.* A la lecture de cet article, un lecteur anglois est un peu surpris de voir que cette grande et riche culture n'est que la chétive et misérable culture pratiquée dans nos champs ouverts. Mais l'auteur dit qu'elle est faite avec splendeur. Une charrue exploite cent cinquante arpens; six chevaux sont employés à cette culture, deux au labour et quatre au charriage. La ferme est en trois divisions, l'une en jachère, l'autre en froment, et la troisième en grains de mars. Ce cours de culture, si recommandable aux yeux de M. Butré, est celui de nos champs ouverts, où les fermiers sont dans l'impuissance d'en pratiquer un meilleur; mais ils l'abandonnent dès l'instant qu'ils sont parvenus à clorre leurs champs; au lieu de la jachère, ils sèment des turneps et du trèfle, ou quelques autres plantes propres à féconder la terre et à la disposer à une riche moisson de froment. C'est-là notre agriculture opulente et splendide; celle dont M. Butré fait mention, est une culture misérable,

et qui sera un jour généralement proscrite en Angleterre.

SECTION VIII.

L'Esclavage.

Je viens de faire connoître les grands obstacles qui s'opposent à l'avancement de l'agriculture d'une contrée; mais il en est encore d'autres, et principalement la servitude de la glèbe, servitude par laquelle de malheureux esclaves sont attachés au sol qui les a vu naître. Cet esclavage subsiste de nos jours en Allemagne, en Danemark, en Pologne et en Russie. Dans toutes ces contrées, les paysans, considérés comme bétail, sont vendus avec la terre, et transférés d'un maître à un autre, avec le domaine sur lequel ils sont retenus par les liens de la servitude.

Dans ce système, le propriétaire fait valoir ses domaines par le moyen de ses esclaves, employés à tous les travaux champêtres sous les ordres d'un directeur, à l'exception de quelques portions de terre qu'ils abandonnent à ces paysans, pour en tirer leur subsistance et celle de leur famille.

Cependant il seroit téméraire d'assurer que la servitude de la glèbe fût incompatible avec une agriculture florissante. Si les propriétaires jouissent de tous les avantages qui hâtent ses progrès, ne dépendra-t-il pas d'eux d'introduire les pratiques de culture les mieux entendues, les plus propres à féconder leurs terres, et à leur donner les plus riches et les plus abondantes récoltes? Mais on

doit s'attendre que cette excellente culture n'aura lieu que sur les terres auxquelles le propriétaire pourra donner son attention et ses soins. Quant aux domaines trop éloignés pour pouvoir être surveillés par lui-même, il sera forcé d'en confier l'exploitation à des directeurs ou commandeurs, et dès-lors, ces terres seront cultivées conformément aux usages établis dans la contrée. Quelque mauvais qu'y soit le système de culture, ce ne sera jamais qu'avec d'extrêmes difficultés qu'on parviendra à y faire des changemens avantageux.

Tel doit être le système de culture dans les contrées où l'on conserve l'esclavage de la glèbe. De quelque étendue qu'y soit un domaine, toutes les terres se trouvent dans les mains du propriétaire. Les districts éloignés sont régis par des intendans ou directeurs, sous lesquels de misérables paysans, attachés par la violence à une chétive culture, sont traités avec cette barbare cruauté qu'inspire l'esprit de domination arbitraire.

Il me paroît incontestable que ces propriétaires, en renonçant à un système aussi désastreux pour eux-mêmes, que funeste à leurs vassaux, parviendroient à augmenter considérablement leurs revenus. Il seroit de leur intérêt, comme de l'équité, de rendre la liberté à leurs paysans, et de leur affermer des portions de leurs domaines, proportionnées aux avances que chacun de ces paysans pourroit faire à la terre. Il est plausible qu'on verroit résulter de cette conduite de grands avantages : le propriétaire recevroit ses revenus, sans se donner beaucoup de peines : un seul intendant

suffiroit pour surveiller vingt fermiers : les fraudes et les impostures disparoîtroient : la population croîtroit en raison de la masse des consommations; et de cet accroissement de population naîtroient l'industrie, l'activité du commerce et la richesse de l'état. A mesure que les fermiers deviendroient plus riches, ils entretiendroient des troupeaux plus nombreux, et les terres, qui s'en trouveroient mieux fertilisées, donneroient des récoltes plus abondantes. Dès-lors les propriétaires se trouveroient en droit, sans commettre la plus légère injustice, d'augmenter leurs revenus, en haussant le prix du fermage à chaque renouvellement du bail.

Il est, sans doute, des hommes assez malheureusement nés, pour tirer vanité de la tyrannie qu'ils exercent sur de misérables esclaves ; ces petits despotes riront peut-être de m'entendre parler d'affranchir les paysans, et de leur donner des baux ; mais je leur répondrai que cette idée a été mise en exécution sur les terres du prince Massalski, avec un très-grand succès, comme ce seigneur me l'a assuré lui même.

SECTION IX.

La Chasse.

Ce n'est pas un des moindres obstacles aux progrès de l'agriculture, que l'excès auquel la chasse est portée dans de certaines contrées, par le souverain. M. Hanway en donne un exemple terrible : il rapporte qu'étant en Saxe, sous le

règne du défunt électeur, roi de Pologne, les daims que ce prince fesoit conserver pour les chasser lui-même, s'étoient multipliés à un tel degré dans son électorat, que les misérables Saxons lui offrirent d'augmenter ses troupes de six mille hommes, pour obtenir la liberté de réduire à la moitié le nombre de ces animaux destructeurs ; mais on leur refusa cette demande avec un orgueilleux mépris. Un pareil fait suppose dans le prince une si étrange folie, ou une ignorance si absolue de ses devoirs, qu'on ne pourroit jamais le croire, s'il n'étoit pas de notoriété publique.

Par-tout où la chasse et les divertissemens de ce genre sont poussés au-delà de certaines bornes, ils entraînent la ruine de l'agriculture. Les lièvres sont en si grand nombre en Angleterre, que ce n'est pas sans peine que le cultivateur parvient à en garantir ses récoltes. Lorsque, par des travaux pénibles et de grandes dépenses, on a rendu un champ fertile, si l'on se fait un jeu d'en laisser dévorer les productions, dès-lors tout encouragement devient inutile ; il n'est pas nécessaire de chercher à écarter les autres obstacles. Tout fermier qui n'est pas sûr de moissonner, ne prendra jamais la peine de semer. Je pourrois ici faire l'énumération de plusieurs autres causes tendantes à arrêter, ou du moins à ralentir les progrès de l'agriculture ; mais il est d'autant moins nécessaire d'entrer à ce sujet dans de longues discussions, que tous ces obstacles disparoîtroient au moment même où l'on adopteroit un système raisonné de culture.

Mais les articles sur lesquels j'ai cru devoir insister, présentent des obstacles dont les effets sont si funestes à la culture des terres, que tous les propriétaires fonciers d'une nation devroient unir tous leurs efforts pour les écarter. Tout gouvernement qui desire de voir son agriculture dans un état florissant, doit donner la plus sérieuse attention à ces deux objets.

J'observerai encore, en terminant ce chapitre, que c'est en pure perte qu'on s'efforcera d'introduire de nouvelles améliorations en agriculture; qu'on recommandera la culture des turneps, des féves, des choux, des carottes, du sainfoin, de la luzerne, du trèfle et d'autres articles d'une agriculture animée, à des fermiers auxquels on refuse de longs baux, à des cultivateurs rançonnés par des taxes arbitraires, par une taille, une capitation, &c. à des hommes de qui on exige la dixme en nature, à un peuple exposé à toutes les oppressions du service personnel, et dans une contrée où le commerce des grains, loin de jouir d'une liberté totale, est gêné, vexé par des monopoles, des taxes et des obstacles de toute espèce, et, où pour comble de bévue, l'interdiction de la sortie des grains est jointe à la permission d'importer les blés étrangers ! Que peuvent les instructions les plus solides, les recommandations des pratiques les mieux fondées, sous l'empire des ordonnances réglémentaires et restrictives qui ne sont propres qu'à faire gémir l'émulation, l'industrie, qu'à fermer et tarir la source des richesses nationales ?

SECTION X.

SECTION X.

Examen du système de la réunion des taxes en un impôt territorial.

Après avoir exposé les causes tendantes à la prospérité progressive de l'agriculture en Angleterre, et fait connoître la nature des obstacles qui empêchent les autres nations d'adopter les mêmes principes, je crois devoir entrer dans quelques discussions sur un nouveau système d'économie politique, qu'on s'est efforcé de présenter sous un jour imposant. Ce système, que je crois pernicieux dans ses effets, seroit d'autant plus propre à faire illusion à un gouvernement qui auroit la louable ambition de faire fleurir la culture des terres, qu'il est défendu par des hommes d'une haute réputation, et dont la pureté des intentions n'est assurément pas douteuse.

A la tête des écrivains qui ont montré le plus de zèle pour préconiser et étendre cette nouvelle doctrine, qu'ils nomment *Science économique*, ou *Phisiocratie*, on distingue M. Quesnay, le marquis de Mirabeau, M. Mercier de la Rivière, M. l'abbé Baudeau et M. Dupont (*). Ces auteurs

(*) Entre les principaux ouvrages, publiés sur cette matière, consultez particulièrement ceux-ci :

Encyclopédie, art. Fermier, grain, etc.

Les Elémens de la Philosophie rurale, par M. de Mirabeau, in-12. 1767.

L'ordre naturel et essentiel des Sociétés politiques, in-4°. et in-12 1767.

La Phisiocratie, ou Constitution naturelle du gouvernement le plus avantageux au genre humain, par M. Quesnay, 2 vol. in-8°. 1767.

s'accordent tous en un point, qu'ils regardent comme la base de toute bonne administration; c'est la suppression générale de toutes les taxes ou accises, qui depuis deux siècles désolent la France, que remplaceroit un impôt unique, établi immédiatement sur la terre (48). Cette idée n'est point

---

Lettres d'un Citoyen à un Magistrat, sur les vingtièmes et les autres impôts, par M. l'Abbé Baudeau, in-12. 1762.

Introduction à la Philosophie Economique, ou Annales des Etats policés, du même, in-8°. 1771.

Précis de l'ordre légal, par M. de Mirabeau, 1768.

L'ami des hommes, par le même, 7 vol. 1757.

Mémoire sur les effets de l'Impôt indirect, par Saint-Peravy, 1768.

Tableau Economique, avec son explication, *par M. Quesnay*, in-4°. 1758.

Théorie de l'Impôt, par M. de Mirabeau, in-4°. et in-12, 1762.

De l'Origine et des Progrès d'une science nouvelle, par M. Dupont, in-8°. 1767.

Journal d'Agriculture.

Ephémérides du Citoyen.

(48) La politique d'une administration sage et juste dans la manière d'asseoir l'impôt, consiste à le faire supporter à tous les individus de la société, en le proportionnant, autant qu'il est possible, aux facultés de chaque contribuable. Ce n'est pas-là une opération facile à exécuter, même en supposant au gouvernement les intentions les plus justes et les mesures les mieux combinées. Un impôt unique, suivant sa nature, pourroit n'atteindre que certaines classes de la société, ou produire des répartitions inégales entre les imposés. Si cet impôt unique, comme le voudroient les économistes, étoit assis sur la propriété foncière, quelle que soit sa nature, n'est-il pas évident, 1°. que le non-propriétaire, tel que le marchand, l'artisan, etc. ne payeroit rien? et est-il démontré que le propriétaire, soit par vente ou location, parviendroit à se dédommager, et à faire supporter son excédant en imposition, au consommateur ou locataire? 2°. N'est-il pas certain que, par ce mode d'impôt, toute propriété perdroit nécessairement de sa valeur? Celui qui ne posséderoit

de l'invention des économistes françois; ils l'ont empruntée de quelques-uns de nos écrivains, et spécialement de MM. Locke et Decker. La grande raison qu'ils apportent de la nécessité d'établir cette forme d'imposition, est, disent-ils, que les propriétaires des fonds de terre payent toujours

---

rien en immeuble, seroit donc plus favorisé que celui dont la propriété seroit apparente, puisqu'il seroit protégé par le gouvernement, sans participer aux frais d'administration. Un impôt unique sur la consommation, seroit également abusif. Le propriétaire en payant en raison de sa consommation, et non pas suivant ses facultés, seroit donc plus favorisé que le consommateur qui n'a pas de possession : enfin, on pourroit citer mille circonstances où le riche contribueroit beaucoup moins que l'homme d'une fortune médiocre, chargé d'une famille nombreuse. Je ne suis point économiste, et je ne prétends pas donner ici mon opinion comme la meilleure, encore moins m'élever en censeur d'aucun gouvernement; mais je pense que tout homme qui vit en société, doit porter une portion du poids imposé à tous, payer la protection que les lois lui accordent, et une partie des frais de l'administration qui gouverne, veille à la sûreté générale, et garantit les propriétés: or il est bien loin d'être démontré qu'un impôt unique atteigne ce but. Les économistes, philosophes ou philantropes, n'ont pas toujours eu des idées bien justes sur l'administration financière; ils ont souvent pris leurs clabauderies pour des principes. Si on leur avoit confié ce qui faisoit autant l'objet de leur envie que de leur critique, ils auroient plongé une nation dans un chaos, que la honte leur auroit fait abandonner, en s'en prenant aux circonstances qui n'étoient pas favorables à leur doctrine, et non à leur ignorance. Les philosophes, les économistes croient que la vraie science de gouverner, d'administrer, réside dans leur imagination, et qu'il suffit de crier contre les abus pour savoir les réformer. Tout leur système consiste dans une critique toujours facile quand on ne tient pas le timon des affaires. Heureux les gouvernemens qui savent apprécier et les philosophes et les économistes, et ne leur accordent pas cette confiance qui excite si fort leur ambition. Le grand Frédéric se plaisoit quelquefois à leur entretien, mais ne les consultoit jamais sur ses affaires d'état. Si j'avois, disoit-il, une province que je voulusse punir, je la donnerois à gouverner, pour un temps, à un philosophe.

la totalité des impôts quelconques qui sont levés dans l'état.

Cette assertion, sur laquelle est échafaudé tout leur système, est une des plus pernicieuses erreurs qu'on puisse admettre en économie politique. Sir James Stewart, en se donnant beaucoup de peines pour en prouver la justesse, n'a réussi qu'à en prouver invinciblement l'absurdité; mais comme ils font de ce principe la base de tout gouvernement, je ne puis renvoyer mes lecteurs à un autre ouvrage sur un point d'une si dangereuse conséquence, et je vais faire quelques observations, qui, j'espère, ne laisseront aucun doute sur cette matière qu'il importe beaucoup d'éclaircir.

Les économistes françois et anglois s'accordent pour proscrire les impôts sur les consommations. La raison qu'ils en apportent, est que les agens de l'industrie calculent l'impôt parmi leurs frais, et s'en dédommagent par la voie du renchérissement de leurs marchandises, qui, augmentant de prix à mesure que le fardeau des taxes s'appesantit, deviennent toujours plus chères; ce qui fait retomber sur les propriétaires fonciers la totalité de ces taxes, qu'ils payent en raison du renchérissement des ouvrages de l'industrie.

Il y a dans cette manière de raisonner plusieurs faussetés qu'il convient de faire connoître. Le trafiquant, qui avance les taxes auxquelles sont assujéties les marchandises qu'il a achetées pour revendre, peut bien se dédommager d'une partie de ces taxes en survendant d'autant ces marchandises aux consommateurs; mais l'autre partie, il

ne la paye pas moins réellement que le propriétaire ne paye la taxe imposée sur sa terre. Le manufacturier peut bien se dédommager des droits mis sur les matières qu'il manufacture, mais il lui est impossible de se dédommager sur personne des objets de luxe qu'il consomme lui-même. Le brasseur se fera rembourser par le consommateur, des taxes qu'il est obligé de payer sur la drêche, le houblon, la bière; mais les droits qu'il paye pour ses vins, ses eaux-de-vie, sa voiture, ses ameublemens, ne sont-ils pas uniquement à sa charge? Le cordonnier renchérit sans doute son ouvrage en raison des taxes sur les cuirs; mais qu'il aille au cabaret pour y boire de la bière forte, que sa femme fasse une certaine consommation de thé, de sucre, d'épices, il payera les taxes imposées sur toutes ces denrées, et jamais il ne peut se promettre de s'en dédommager sur ses pratiques. Il est évident que les taxes qu'il paye pour toutes ces dépenses de luxe, tombent sur lui seul, et non pas sur les propriétaires fonciers du pays qu'il habite.

Sir Matthew Deker insiste sur ce que la réunion de toutes les taxes, acquittée par un agent de l'industrie, l'oblige à renchérir ses ouvrages en raison du fardeau des taxes, pour pouvoir supporter ces dépenses, et que chacun de ceux qui sont compris dans cette classe faisant de même, le poids des taxes doit nécessairement retomber sur les propriétaires fonciers.

Cette observation est absolument dénuée de vraisemblance. Les agens de l'industrie ne peuvent

renchérir leurs ouvrages, sans que cette augmentation pèse également sur tous ceux qui composent la classe industrieuse. Les taxes sur les cuirs sont également supportées par tous les cordonniers, et conséquemment, ils peuvent augmenter le prix des souliers en raison de ces mêmes taxes; mais quant à la cherté des denrées nécessaires à leur subsistance, les taxes sur ces objets de consommation ne retombent sur eux qu'en proportion des dépenses qu'ils jugent à propos de faire. Ceux d'entr'eux qui voudroient mener une joyeuse vie, et faire servir sur leur table d'excellens vins, du punch, du thé, des épices et d'autres superfluités, essayeroient vainement d'augmenter le prix de leurs ouvrages en raison de ces dépenses de fantaisie : leurs pratiques ne manqueroient pas de les quitter pour acheter de ceux qui vivent plus frugalement. Est-il donc rien de moins raisonnable que de prétendre que je surpayerai mes souliers, parce que mon cordonnier aimera à boire du vin de Bordeaux, au lieu de boire du *porter* ? Qui pourra donc m'empêcher de m'adresser à son voisin qui boit le *porter* avec plaisir, sans songer à faire aucune consommation de vin ? Et si même le buveur du p*orter* prétend me renchérir les souliers en raison de la taxe imposée sur la drêche, ne serai-je pas le maître de chercher le cordonnier qui, ne buvant que de la petite bière, se contentera de me vendre ses souliers à un prix qui lui fait seulement rentrer le déboursé des taxes imposées sur les cuirs? Ce sont-là des inepties qu'il est inutile de combattre.

Il est donc certain que les agens de l'industrie ne peuvent se dédommager des taxes par la voie du renchérissement de leurs ouvrages, qu'autant que ces taxes portent directement sur les matières qu'ils emploient; mais que le brasseur prétende augmenter le prix de la bière en raison de la cherté de la chandelle; que le chandelier veuille hausser le prix de ses chandelles en raison de la cherté des souliers; et que le cordonnier entreprenne de faire surpayer ses souliers en raison de la cherté du sucre et des épices, comme le prétend M. Decker, c'est évidemment là une erreur.

Le fait est que toutes les taxes sur les consommations, telles que les accises, les douanes, et les autres espèces d'impositions, sont payées par les consommateurs des marchandises qui supportent ces taxes; mais le poids de ces impôts ne tombe pas seulement sur les propriétaires fonciers, il porte également sur toutes les autres classes qui composent la société. Le trafiquant, s'il lui plaît de faire des dépenses extravagantes, paye, comme le duc, les impôts sur ses consommations. On peut même dire que les richesses acquises par les agens du commerce, qui souvent s'enrichissent par les taxations, deviennent un avantage pour les propriétaires fonciers et pour l'état, en ce que les richesses les mettent en état de faire plus de consommation des productions, et, par conséquent, de leur donner une plus grande valeur vénale.

Je crois que les taxes sur les consommations sont celles qui ont le moins d'inconvéniens. Ces taxes sont exactement réparties sur toutes les

classes ; le payement en est d'autant moins onéreux qu'il est presque toujours volontaire : chaque classe, chaque individu n'en est affecté qu'autant qu'il juge à propos de faire de la dépense : personne n'avance rien qu'autant qu'il est en état de payer. De pareilles taxes me paroissent bien préférables à celles qui frappent sur la propriété, sur les terres, sur les maisons, taxes qu'un homme est forcé de payer, non parce qu'il consomme, mais parce qu'il possède. La dépense que fait quelqu'un, est une preuve qu'il a la faculté de payer; mais sa possession n'annonce point du tout cette même faculté (49).

(49) Ce raisonnement seroit juste, et l'économiste le plus sévère auroit tort de le désapprouver, si la taxe ne portoit que sur les consommations qui ne sont pas de première nécessité. Alors M. Young auroit raison de dire, *personne n'achète qu'autant qu'il a de quoi payer.* Ceci n'est point applicable aux denrées absolument nécessaires à la vie ; lorsque le besoin est impérieux, on ne consulte pas ses moyens, on achète sans songer si on pourra jamais payer. Il en est tout autrement des consommations de luxe ; on examine ses moyens avant de se les procurer, et la taxe à laquelle on les a imposées ne tombe que sur la classe en état de la payer. Quelle que soit l'opinion des économistes, il me paroît très raisonnable et d'une saine politique, qu'un impôt soit mis de façon à être plutôt payé par le riche, que par l'homme d'une fortune médiocre ou pauvre : or celui qui est établi sur les consommations de luxe, est de cette nature. Quoique ce mode d'imposition me paroisse préférable à celui qui ne tomberoit que sur la propriété foncière, je ne partage pas entièrement l'opinion d'Arthur Young. Des terres, des maisons sont des propriétés dont on jouit, et cette jouissance, quoi qu'il puisse dire, est une richesse qui doit son tribut au gouvernement qui la protège et la défend. Si l'artisan paye le tribut de son industrie, sa propriété unique, étant exposée à mille chances qui peuvent l'anéantir, pourquoi celui qui en a une plus solide en seroit-il exempt? L'impôt le plus juste est celui qui fait ouvrir le coffre du riche, et dont le pauvre n'a pas de raison légitime de se plaindre.

Mais je crois devoir mettre plus particulièrement le lecteur impartial en état de juger des conséquences terribles qui résulteroient de la transformation des impôts indirects en une perception directe, en un impôt unique sur les terres, sous le spécieux prétexte de favoriser les propriétaires fonciers. Si le gouvernement anglois se proposoit de réduire en pratique les spéculations des économistes françois, où en seroient nos propriétaires fonciers ! Ils feroient vraiment une jolie figure ! Voyons quel en seroit le résultat.

	l.	*s.*	*d.*
La taxe sur les terres est de 2,000,000 *l.*, à raison, par livre sterling, de	»	4	»
Les douanes rapportent 2,000,000 *l.*, c'est.	»	4	»
Les accises donnent 4,600,000 *l.*, c'est.	»	9	2
Les droits dans l'intérieur du royaume sont de 1,000,000, *l.* ou de	»	2	»
La taxe sur la drêche monte à 600,000 *l.*; c'est encore	»	1	2
	1	»	4

Ainsi, pour que notre *land-tax* absorbe toutes les autres, il faut nécessairement qu'elle soit portée à 20 *s.* 4 *d.* par livre sterling ! et nous pouvons alors être assurés, au dire de ces messieurs, que nos propriétaires fonciers deviendront fort riches, par la raison qu'ils payeront leurs bas et leurs souliers à beaucoup meilleur marché (*).

(*) Un écrivain françois a fait, contre le système de MM. les économistes, une objection très-judicieuse.

« La Hollande, dit-il, est la preuve, la démonstration que les principes de M. de Mirabeau ne sont pas fondés. Si les impôts ne

Tel seroit infailliblement l'effet immédiat de la réunion de toutes les taxes en une seule, qui seroit assise sur les terres. En la supposant établie, répondez ; comment la payera-t-on ? Comment le propriétaire foncier subsistera-t-il après que la taxe lui aura enlevé tout son revenu ? Votre taxe sur le produit net, en la supposant aussi également répartie qu'il est possible, montera toujours à 15 *s.* par liv. sterl. Quelle sera donc la part des propriétaires ? Leur revenu croîtra-t-il en proportion de l'impôt, pour les mettre en état de le supporter ? cette prétention tombe d'elle-même. Quelle est donc la base qui soutient tout ce système ? Sera-ce le bon marché subit de toutes les productions ? Imagine-t-on donc qu'avec les 5 *s.* qui restent maintenant au propriétaire, il fera la même dé-

---

devoient se prélever qu'immédiatement à la source des revenus, comme le prétend M. de Mirabeau, et qu'on ne pût jamais exiger qu'une partie du produit territorial, il y a long-temps que la Hollande n'existeroit plus.

« Elle a peu de productions alimentaires ; elle est presqu'entièrement privée de terres labourables, de vignes, de bois ; quelques prés sont toute sa ressource de ce côté-là. Cependant cette république paye des troupes, a une marine ; elle a figuré souvent en Europe, à côté des grandes puissances. Les taxes et les impôts qu'on y prélève, sont bien plus forts, en tous genres, qu'en France et en Angleterre, et cependant cela n'a pas causé la ruine de l'état ; il est même encore dans une grande opulence. Si la jalousie de son commerce ne lui avoit pas attiré tant de concurrens, l'état ne se ressentiroit seulement pas des taxes exorbitantes qu'on y paye. Le pain, qui est un objet de première nécessité, paye un impôt qui en double presque le prix. Tous les objets de consommation y sont plus chargés qu'en France. Les biens-fonds, comme maisons, actions, contrats, terres, le sont davantage ; et malgré cela, la Hollande fleurit, et la machine de la finance va son train, par la magie de la circulation et du crédit, qui opère ces effets salutaires. » *Traité de la circulation*, p. 134.

pense, et aura les mêmes jouissances qu'il pouvoit auparavant se procurer avec vingt ? Jamais un pareil effet ne résulteroit de ce changement. Il n'est pas même clair que les denrées, ci-devant assujéties à des taxes, dussent diminuer de prix proportionnellement à la suppression de ces mêmes taxes; et la grande raison que je crois devoir en apporter, c'est que le cultivateur n'auroit plus les mêmes encouragemens pour se livrer à la reproduction de ces mêmes denrées. Je pourrois citer plusieurs articles dont la consommation augmente chez nous en raison des taxes. C'est un fait journellement prouvé par l'expérience : une marchandise quelconque est-elle fortement imposée, c'est à qui en fera une plus grande consommation. La vanité s'en trouvera flattée comme d'une distinction ; et dès-lors, la taxe imposée, loin de nuire, accélère la vente de cette marchandise. Quelqu'un a proposé de taxer les chevaux et les domestiques à livrée : je suis porté à croire que si cette taxe eût eu lieu, on n'auroit pas tardé à voir un plus grand nombre d'équipages et de livrées. Mais il est bien des articles qui font une partie considérable des dépenses des propriétaires, et sur lesquels il n'y eut jamais de taxe imposée. Assurément, ces mêmes articles ne baisseroient pas de prix à la suppression des taxes. Le propriétaire n'auroit donc en ceci aucun avantage, quoique les trois quarts de son revenu lui fussent enlevés par l'impôt, et l'on sent combien seroit illusoire pour lui l'espérance de tout acheter à plus bas prix.

Les denrées de premier besoin, à l'exception de la drêche, ne supportent, en Angleterre, aucune espèce de taxe : en conséquence, vous ne seriez point fondé à prétendre qu'en en faisant baisser le prix, vous en augmenteriez la consommation. Si la bière, par exemple, venoit à diminuer de prix, la cherté des vins et des eaux-de-vie de France ne s'en soutiendroit pas moins; et il arriveroit encore que ceux qui aujourd'hui se contentent de faire servir sur leur table de la bière forte, voudroient alors avoir des vins de France. Mais, sans perdre de temps à prouver qu'il y a quelque différence entre le blanc et le noir, il est un argument général qui me paroît sans réplique. Que prétendent les économistes? N'est-ce pas de soulager les propriétaires fonciers, en leur procurant plus de jouissances par le bas prix de tous les objets de consommation? Dans l'hypothèse de la suppression générale de toutes les taxes pour leur substituer l'impôt territorial unique, les économistes disent expressément, que ce système ne causeroit aucun changement dans le revenu des terres. Leur plan est donc de favoriser le propriétaire foncier et l'agriculture, par la diminution générale du prix des subsistances et des matières manufacturées. Est-il une contradiction plus marquée? Entre les différens articles de dépenses en agriculture, le travail est ce qu'il y a de plus considérable; mais se persuade-t-on que la suppression des taxes occasionneroit la diminution du prix des journées? Les impositions multipliées ont à peine augmenté ce prix de quelques sous,

et l'on doit croire que leur abolition ne le feroit pas baisser. Mais les économistes sont ici en contradiction avec eux-mêmes. Ne savent-ils donc pas que rien au monde n'est plus favorable à l'agriculture que la cherté générale ? Il n'est peut-être pas de signe plus certain de sa vigueur et de sa prospérité.

Mais il est à propos d'entrer dans l'examen de quelques autres propositions, avancées par les économistes françois.

On lit dans un ouvrage de M. de Mirabeau : « Ce que j'en ai dit est seulement pour rappeler en un coup d'œil, que, de quelque manière que se retourne l'impôt, il est impossible qu'il provienne d'autre part que du produit, et que s'il n'est pas pris directement sur le produit net qui constitue le revenu, il n'a plus ni base, ni boussole. Aussi est-ce directement sur le revenu et sur le produit net que l'auteur assied l'impôt, ainsi que la dixme. »

On voit que la grande idée de M. de Mirabeau est, 1°. de réunir toutes les taxes en une taxe unique sur la terre, proposition que je crois avoir suffisamment réfutée; 2°. de l'asseoir de manière que cette taxe unique soit levée sur le produit net, dont il fait la distinction suivante : Il divise le produit total en trois parties; la première comprend les dépenses du fermier; la seconde, les intérêts de ses avances; et la troisième est ce qui doit fournir la dixme, les taxes et la rente des propriétaires (*). On sent parfaitement bien que

(*) Voici plus en détail quel est sur ce point le système des économistes. Ils veulent que sur le produit total et annuel, qu'ils

cette troisième portion du produit total est insuffisante pour faire face à de si grands objets; et comme les taxes et la dixme se payent en première instance, il ne restera pas un sou aux propriétaires.

M. de Mirabeau poursuit : « Si l'on veut considérer quel est le poids des impôts arbitraires, soit personnels, soit censés territoriaux; des taxes sur toutes les manières d'agir, de contracter, de se faire rendre justice, &c.; des droits sur les con-

---

appellent le *produit brut*, il soit permis au fermier de prélever, 1°. la totalité des avances annuelles pour les remettre à la terre, 2°. l'intérêt de ces avances primitives; ce sont ces deux espèces d'avances que les économistes désignent sous le nom de *reprises du Cultivateur*. Ces reprises prélevées sur le produit brut, ils nomment le reste *produit net*, ou *revenu disponible;* mais il est de l'équité, disent-ils, de diviser ce produit net des deux tiers au tiers entre les propriétaires fonciers et le souverain. La raison qu'ils donnent, est, qu'un grand tiers de ce produit net doit être nécessairement affecté à l'entretien et aux réparations des avances foncières qu'on a faites pour mettre la terre en état de culture; qu'un autre tiers n'est pas moins légitimement dû au propriétaire foncier, pour l'intérêt de ses dépenses, et pour la récompense de ses travaux et de ses soins. Or c'est donc à titre de justice qu'ils attribuent aux propriétaires fonciers les deux grands tiers du produit net. Il reste donc un peu moins d'un tiers de ce produit, et c'est cette portion qu'ils prétendent devoir constituer le revenu public, le patrimoine de la souveraineté. Le souverain, disent-ils, a sur cette portion du produit net, évaluée les six-vingtièmes, un titre de propriété que personne n'est en droit de lui contester. Ce titre est fondé sur les dépenses publiques dont il est spécialement chargé. Nul propriétaire ne peut donc former de prétention sur cette portion du produit net: elle est incommutablement acquise à la souveraineté, qui en est devenue légitime propriétaire par les dépenses qu'elle fait, et qui ont pour objet l'utilité publique. Ces grandes et utiles dépenses vivifient toute l'étendue du territoire et donnent une véritable valeur aux productions, en ouvrant tous les débouchés du commerce. Tel est le partage que font les économistes du revenu total et annuel de la nation.

sommations, on en conclura que les propriétaires seroient fort heureux d'obtenir, par le payement d'une portion égale à la moitié de leur revenu, l'exemption de tant et tant de spoliations réunies. — On voit, en général, que l'impôt doit être pris immédiatement sur le produit net des terres, puisque, de quelque manière qu'il soit imposé dans un royaume qui tire ses richesses de son territoire, il est toujours payé par les biens-fonds. »

M. de Mirabeau pense donc qu'il y auroit un très-grand avantage à établir l'impôt territorial sur le produit net des terres, c'est-à-dire, qu'il pense à défalquer d'abord du produit total toutes les dépenses nécessairement affectées à la reproduction. Il espère par-là assurer la rentrée des dépenses et des intérêts du fermier, et conséquemment le soustraire à toute imposition. Mais cette idée me paroît être fausse et impraticable; car le propriétaire doit être supposé recevoir d'abord le prix du fermage, sans s'inquiéter en aucune manière du payement des taxes. Si donc la taxe est mise sur quelque partie du produit, ou si elle est, à quelques égards, proportionnée à la récolte, elle doit nécessairement retomber sur le fermier, quelle qu'en puisse être l'assiette; et quoique M. de Mirabeau veuille proportionner la taxe à ce qu'il appelle le produit net, cela n'empêchera jamais cette même taxe d'être en proportion avec le produit total. Le fermier payera donc toujours en raison de sa récolte, et il lui en coûtera plus ou moins, suivant l'abondance ou la médiocrité de la production totale. Une pareille taxe n'est donc, dans

la réalité, qu'une espèce de dixme, et, en conséquence, une taxation onéreuse au fermier, et contraire aux progrès de l'agriculture.

C'est le système contraire à ce genre de perception, qui, en Angleterre, rend le fardeau de la taxe des terres si léger. Cette taxe ne porte sur aucune partie du produit, mais sur le prix du fermage; de manière que, quelle que soit la récolte, le fermier et son propriétaire ne payent jamais que la même somme : quelles que soient les améliorations qu'ils entreprennent, les profits sont pour eux; ils ne craignent pas qu'une fiscalité cupide vienne leur en enlever quelque partie.

C'est une étrange méprise de la part des économistes, de supposer que la taxe, pour être proportionnelle au produit net, ne pourra frapper sur le fermier; ils ne veulent pas voir que ce produit net prétendu se trouvant toujours proportionnel au produit total, il est d'une absolue nécessité que le fermier paye en raison de l'abondance ou de la modicité de sa récolte. C'est-là le grand mal qu'occasionnent les dixmes et les tailles, comme je l'ai déja fait remarquer. Ce qui fait la gloire du système économique anglois, c'est que le fermier peut toujours provoquer la terre à se couvrir d'une riche et abondante moisson, sans avoir à redouter de plus fortes prétentions de la part du fisc.

Mais le système qu'enseignent les économistes françois n'est pas seulement faux; il me paroît encore impraticable. Quelle mesure pourra-t-on suivre pour établir la taxe sur le surplus du fermier,

mier, que les économistes appellent le *produit net?* Comment les collecteurs et les fermiers s'accorderont-ils pour décider quel est ce surplus, ce prétendu produit net? Le fermier ne doit-il pas d'abord retirer ses dépenses, ensuite prélever ses profits, et abandonner le reste à l'église, au roi et à son propriétaire? Voilà une étrange façon de partager une récolte! N'est-ce donc pas le propriétaire qui le premier doit être payé de sa rente, et la taxe ne doit-elle pas être comprise dans les dépenses du fermier? M. de Mirabeau imagine-t-il donc qu'il soit nécessaire qu'une taxe sur les terres soit proportionnée au revenu? C'est-là une erreur capitale; la taxe ne doit avoir rien de commun avec le produit. On voit qu'en général, M. de Mirabeau suppose que la taxe ne sera jamais assez considérable pour excéder le produit net, et pour affecter autre chose que le surplus du fermier.

Supposons qu'une ferme, louée 100 louis, contienne deux cents arpens; comment M. de Mirabeau prétend-il asseoir la taxe sur cette ferme? Sera-ce sur le fermage, ou à tant par arpent? Je ne dois supposer ni l'un ni l'autre : ce ne sera même pas proportionnellement au produit total. Dans cette supposition, quel est le produit net? Le fermier doit diviser chaque récolte en trois parts dans le champ; mais en prendra-t-il donc deux pour lui, en laissant la troisième part à partager entre le décimateur, le collecteur et le propriétaire? Comment imaginer qu'un si grotesque partage puisse jamais être praticable? Ne

sent-on pas que si le fermier fait transporter toute la récolte dans ses granges, et qu'on veuille ensuite l'estimer en argent, les fraudes se multiplieront à l'infini, et que tout le royaume sera dans la confusion?

Je crois maintenant devoir passer à l'examen d'un ouvrage de M. Dupont, qui a pour titre, *Lettres à messieurs de la Société d'Émulation de Londres.* Je ferai observer, en passant, qu'il y a dans presque tous les écrivains françois une affectation inconcevable de vouloir toujours changer les noms des choses qui leur sont étrangères. Pourquoi une Société instituée pour l'encouragement des arts, doit-elle être appelée *Société d'Émulation?* Un écrivain anglois qui diroit l'*Académie des Connoissances*, pour l'*Académie des Sciences*, ne parleroit-il pas d'une manière absurde? Lui passeroit-on d'écrire *Bordux* pour *Bordeaux*, *Kain* pour *Caen?* Cependant quelques auteurs françois écrivent *Catonbrige* pour *Cambridge.* M. de Mirabeau parle de *Goodman'schester*, et M. Haller, en parlant de moi, me nomme *Arthard Joung* (*).

(*) M. Young nous permettra de lui retorquer ce petit reproche, tant à lui qu'aux écrivains de sa nation. Je ne puis croire que nous ayons jamais mutilé les mots de leur langue, autant qu'ils mutilent journellement ceux de la nôtre. M. Young lui-même, tant dans son *Voyage en France*, que dans la préface de son *Cours d'Expériences*, a estropié presque tous les noms françois qu'il a cités. Il y a plus : beaucoup de jeunes Anglois ont la fureur d'employer, soit dans la conversation, soit dans leurs écrits, des mots françois. Hé bien, j'ose affirmer que de tous ces mots-là je n'en ai jamais ni lu, ni entendu un seul qui fût appliqué à propos. *T.*

L'ouvrage de M. Dupont m'a frappé singulièrement; c'est une leçon qu'il donne à l'Angleterre : il veut convaincre les Anglois, que leur système de finance est très-mal raisonné, et que si nous étions disposés à profiter des lumières des économistes françois, il nous seroit facile de rentrer dans la route de la prospérité, dont nous nous sommes déja étrangement écartés.

Il commence par expliquer, d'après M. de Mirabeau, ce qu'on doit entendre par le produit net sur lequel doivent immédiatement tomber toutes les taxes. Il poursuit : « Dans ce cas, c'est une très-bonne loi que celle qui établit l'impôt, non pas à une somme déterminée, mais dans une proportion connue et stable avec le prix du fermage; de sorte que l'imposition, suivant toujours pour règle le prix du loyer des terres, hausse et baisse avec ce loyer. Par cette loi de nature, le gouvernement ne sauroit accroître ses revenus que par l'accroissement de ceux du peuple. »

Ici, M. Dupont explique en partie l'idée de M. de Mirabeau, qui est de taxer chaque fermier, par une somme proportionnelle au montant de son produit net. Il est juste, ajoute-t-il, de le taxer proportionnellement au fermage; par-là le revenu du souverain croîtra en raison des améliorations et des progrès de l'agriculture. J'ai déja eu occasion de faire observer qu'une taxe proportionnelle au revenu, étoit précisément ce qui rendoit les dixmes et les tailles si onéreuses à la culture des terres.

« La loi, continue-t-il, qui laisse l'impôt inva-

riable, d'après un cadastre une fois fait, comme celle de votre taxe sur les terres, *est moins bonne.*» Je ne puis rien concevoir à ces écrivains françois: ils blâment notre système fiscal, par l'endroit même qui en fait l'excellence. « Si la nation prospère au bout d'un certain temps, elle se trouve n'avoir pas une force publique proportionnée à sa puissance réelle. Elle se trouve presque inévitablement entraînée à des ressources ruineuses, telles que les emprunts, les taxes sur les consommations, les droits de douanes, &c. &c. C'est ce qui est arrivé à votre nation, messieurs. »

On est tout surpris que des hommes, après avoir profondément médité sur cette matière, puissent voir les choses sous ce jour. Il n'y a personne, pour peu qu'il ait suivi les causes des progrès de notre agriculture, qui ne soit dans la persuasion que si la taxe sur les terres, qui est de 4 *s.* par *l.*, devenoit sujette aux variations, si recommandables aux yeux des écrivains françois, son infaillible effet seroit la détérioration progressive de la culture de nos terres. La stabilité de cette taxe est un des plus grands encouragemens pour le propriétaire et le fermier(5o). Si un propriétaire

(5o) Il n'est pas possible de se refuser à l'évidence de ce raisonnement, ni à celle de l'erreur de nos économistes. Hé quoi! un impôt dont l'accroissement suivroit les progrès de l'industrie sur laquelle il est mis, ne seroit pas un impôt qui entraveroit son exercice, et finiroit, sinon par l'anéantir, au moins par la replonger dans un état de barbarie d'où un siècle de lumières vient de la faire sortir! Si l'agriculture prospère, faut-il lui ôter les moyens d'arriver

achète une ferme de 50 *l.* de revenu, est-il rien au monde qui puisse l'encourager plus fortement à faire des améliorations, que la certitude où il est que la taxe sur cette terre n'augmentera pas d'un seul *sh.*, quand même il parviendroit à porter sa ferme à 500 *l.*? Est-il quelqu'un assez dépourvu de sens commun, pour affirmer qu'un système qui fait entrer le fisc en partage de tous les profits

---

à un état florissant? Si le cultivateur, par ses dépenses, ses travaux, ses sueurs, est parvenu à doubler les produits de son sol, à en retirer de celui qui étoit stérile, faut-il l'en punir en doublant ses impôts? Ne seroit-ce pas lui donner des regrets sur son industrie et ses dépenses, porter le découragement dans son ame, et arrêter la suite de ses opérations agricoles, qui sont la source de la richesse nationale? Le fermier est devenu plus riche, le gouvernement a de nouveaux besoins. D'accord : mais si le fermier est plus riche, il consommera davantage, une vie plus aisée lui occasionnera des dépenses qu'il ne faisoit pas dans son état de médiocrité; il s'habillera avec un plus beau drap; ses alimens seront plus délicats et plus abondans; sa famille enfin prendra le ton de la richesse, ou, si l'on veut, de l'aisance. Ce changement peut-il s'opérer sans que le gouvernement y gagne? Le fermier devenu riche, payera sans peine un impôt sur des consommations de luxe, qu'il trouveroit dur et décourageant de payer sur sa ferme parce qu'elle seroit mieux cultivée. Le grand art d'une administration fiscale, est de faire payer des taxes aux contribuables, sans qu'ils aient de justes sujets de plaintes : or, le fermier devenu plus riche par une plus grande abondance des produits de son sol, obtenus à force de travaux et de dépense, en auroit de légitimes, si on l'imposoit en raison de ses récoltes. Les économistes ignorent-ils donc que la richesse nationale se compose de celle de tous les individus, dont l'industrie est la source? qu'un gouvernement est toujours riche, lorsque sa population vit dans l'abondance, parce qu'alors sa consommation est plus grande. A mesure qu'une nation s'élève et devient plus puissante, son administration doit nécessairement être plus dispendieuse; mais d'où lui vient cet accroissement de prospérité? De celle dont sa population jouit; et cette population ne peut être ni riche, ni florissante, sans contribuer par son luxe de consommation, aux frais de l'administration qui la gouverne.

que peut faire le cultivateur, un système qui pèse sur lui en raison de son intelligence, de son industrie, des ressources qu'il veut se ménager, soit un système propre à encourager tous les genres de culture? cependant les économistes, par une prévention inconcevable, ne voient rien de plus grand, de plus parfait, de plus sublime, que ce système; et si on vouloit les en croire, la taxe sur les terres, l'impôt territorial, comprendroit toutes les autres espèces de taxes, ou plutôt il n'y auroit plus dans un royaume que cet impôt unique. Ainsi, pour se conformer à la doctrine de ces philosophes, le gouvernement anglois devroit changer son système fiscal, pour rendre aux propriétaires fonciers l'important service de porter la taxe sur les terres à 15 *s.* par *l.* sterling. En comparaison de cette taxe territoriale, ils ne craignent point de nous assurer que nos accises sur les consommations et sur les marchandises de luxe, ne sont que des ressources ruineuses! N'est-ce pas-là une rage dont il seroit difficile de rendre raison? Il y a de quoi confondre la perspicacité la plus exercée.

Mais M. Dupont ne se contente pas de raisonner d'une manière générale, il entre dans des détails, et cite, en exemple, les pernicieux effets de nos douanes sur les vins de France. Je lui pardonne volontiers ce trait de patriotisme; mais je le trouve amusant de nous assurer que c'est appauvrir la nation que de la forcer à payer si chèrement la liberté de boire des vins de France; en conséquence, ajoute-t-il, c'est appauvrir le fisc même;

et cet impôt est payé par les revenus de l'Angleterre. Il est sans doute incontestable qu'un impôt de 3 *s.* par bouteille, n'est guères propre à enrichir celui qui feroit une grande consommation de vin. Mais je demande à M. Dupont, si 15 *s.* par *l.* sterling sur ma terre forment une taxe qui doive réellement m'enrichir? Supposons que cette taxe ne soit que de 15 *d.*, quel est le système le plus raisonnable de faire payer 15 pences à un homme, parce qu'il possède un acre de terre, ou de faire payer 3 *s.* à un autre qui veut boire une bouteille de vin de Bordeaux? La possession d'un acre de terre, n'est certainement pas une preuve qu'un homme puisse épargner sur son revenu 15 pences pour les besoins de l'état; mais le buveur, en offrant le prix de la bouteille de vin, montre, par-là même, qu'il est en état de payer les 3 *sh.* qu'il confond avec le prix du vin, et qu'il paye avant de le consommer. Et d'ailleurs, si un homme est assez extravagant pour dépenser ce qu'il possède en superfluités, il me paroît fort juste que l'état profite de ces folles dépenses.

Les économistes se plaignent principalement des taxes sur les consommations. M. de Mirabeau a calculé de combien leur suppression feroit augmenter le revenu des terres en France. Mais il ne fait pas attention que l'anéantissement de ces taxes produiroit précisément l'effet contraire; il n'est point de signe moins équivoque de la prospérité du royaume que la cherté générale des denrées. On ne nommera jamais comme une nation florissante celle où tout est à vil prix. Ce n'est

que chez les peuples pauvres et misérables que toutes les denrées sont à bon marché ; le bon marché n'est propre qu'à engourdir toutes les branches de l'industrie, et qu'à faire négliger tous les travaux. Dès que chez une nation les denrées manquent d'un débit suffisant, vous pouvez en conclure que cette nation s'affoiblit et n'est pas loin de sa ruine. Ce raisonnement me surprend d'autant plus dans M. de Mirabeau, qu'il est absolument contraire à cette maxime fondamentale de la doctrine des économistes ; « qu'on ne fasse point baisser le prix des denrées et des marchandises dans le royaume ; car le commerce réciproque avec l'étranger deviendroit désavantageux à la nation. Telle est la valeur vénale, tel est le revenu ; abondance et non-valeur n'est pas richesse : disette et cherté est misère ; abondance et bon prix est opulence. »

M. Dupont, page 21 du même ouvrage, se déclare généralement contre les douanes, les accises et toute espèce de taxes sur les consommations ; il prétend qu'il n'est point d'erreur plus funeste que de supposer que ces taxes sont également réparties sur toutes les classes de la nation. « En vain, dit-il, les faits se sont élevés contre ces préjugés ; en vain votre dette nationale, perpétuellement croissante, a dû vous prouver l'insuffisance et l'illusion d'un impôt ainsi perçu, qui porte sur les dépenses mêmes de l'état, et qui tarit la source des richesses naissantes de la nation. »

Rien de plus faux que tout ce raisonnement. M. Dupont pense-t-il donc que notre dette na-

tionale soit occasionnée par la forme même de notre système fiscal? Imagine-t-il que l'Angleterre seroit libre de dettes, si toutes les taxes eussent été fondues en une taxe unique sur les terres? Nous auroit-il été possible alors de lever annuellement sur nos terres, de 15 à 20 millions sterling. Ce n'est pas au genre de taxation, c'est à la modicité même des taxes qu'est due la dette nationale de l'Angleterre.

M. Dupont avance ensuite, page 27 du même ouvrage, que les taxes sur les consommations sont souverainement injustes dans la répartition. Cette assertion qu'il s'efforce d'établir, est désavouée par l'expérience. Il dit qu'il est des terres qui rendent un produit net considérable, d'autres un médiocre, et d'autres où il excède à peine les frais de culture: les taxes également établies sur ces trois différens sols, doivent, dit-il, réduire à rien le produit net des terres en petite culture. Mais que veut dire tout cela? Quel rapport prétend-on nous montrer entre les aceises et la culture des terres? Les taxes sur la drêche, sur le houblon, &c. &c. ne se payent point par acre, mais par quarter et par quintal. L'inégalité de la répartition de ces taxes n'est donc qu'une chimère.

Si M. Dupont veut parler des taxes sur la consommation des productions de pareilles terres, son observation n'a plus aucune justesse; parce que les taxes sont alors proportionnelles à la quantité du produit, et ne peuvent pas conséquemment être également établies sur ces trois espèces de sol.

Après s'être efforcé, à l'exemple de M. Decker, de faire sentir les inconvéniens qui résultent des taxes sur les consommations, M. Dupont ajoute: « Les propriétaires sont obligés en outre de supporter la dégradation de leur patrimoine, laquelle résulte de la destruction progressive des richesses d'exploitation, opérée par la partie des taxes dont les fermiers des terres ont ressenti le premier coup. »

L'Angleterre présente, dans son agriculture, un fait si décisif et si contraire à l'assertion de M. Dupont, qu'il faut lui supposer bien peu de connoissance des effets que produisent nos taxes, pour s'être permis un pareil raisonnement. Les accises occasionnent si peu la destruction progressive de nos fermiers, qu'il n'est point de comté où ces fermiers ne présentent le tableau de la progression des richesses et de la félicité publique. Je n'imagine pas qu'il y ait en Angleterre un seul fermier qui se soit jamais plaint des accises; les seules taxes dont le poids les incommode, sont les impôts sur les fenêtres et en faveur des pauvres. J'ose même croire que nos fermiers n'ont aucune idée des taxes sur les consommations; et que si M. Dupont eût pris la peine d'en questionner quelques-uns sur la nature de ces droits, il en est neuf sur dix qui n'y auroient rien compris. Accoutumés à confondre la taxe dans le prix de la marchandise, ils ne se doutent pas qu'ils payent quelque chose au fisc sur les différens objets de leurs consommations.

Cet écrivain prétend aussi nous convaincre que

l'échiquier ne reçoit pas la moitié de ce que le peuple paye pour les taxes sur les consommations. Je puis faire voir à M. Dupont que, sur cet article, il se trompe considérablement. Les frais de perception, même pour nos accises, ne coûtent que $5\frac{1}{2}$ pour 100, toutes les dépenses comprises. On peut regarder le tableau suivant des frais de perception de toutes nos taxes, comme très-approchant de la réalité.

Pour la taxe des terres, 1 ½ pour 100 . . .	10,000 *l.*
— la drêche, 5 ½	41,250
— les accises, 5 ½	308,000
— les douanes, 15	300,000
	659,250

Ce sont-là les frais de perception, et pour cette dépense l'échiquier reçoit plus de 10,000 *l.* sterl. M. Dupont auroit dû nous informer d'après quelle autorité il se croit en droit de porter les frais de perception à une somme dix fois plus considérable qu'elle ne l'est en effet.

Mais ce qui me paroît mériter l'attention des économistes, c'est que si leur doctrine porte sur un solide fondement, M. Dupont est fort au-dessous du vrai, en disant que les frais de perception doublent en quelque manière l'impôt, et que l'échiquier ne peut pas recevoir 10 millions, que la nation n'en paye 20. Si chaque vendeur augmentoit ses marchandises en raison des différentes taxes mises sur les divers objets de consommation, on pourroit dire avec raison, que les taxes ne doublent

pas seulement les dépenses, mais qu'elles les portent au centuple. L'absurdité d'une telle prétention suffit, ce me semble, pour faire sentir que tout vendeur ne se dédommage, par la voie du renchérissement, que des taxes qui tombent directement sur l'espèce de marchandises dont il fait commerce.

M. Dupont entreprend ensuite de donner à la Société *d'Émulation* la plus mince idée du système politique de la Grande-Bretagne. Il ne se contente pas d'avoir essayé de renverser notre système fiscal; il attaque encore notre acte de navigation. « Cet acte, dit-il, n'a pas peu contribué à retarder les progres de votre commerce. » J'ose croire que dans le dernier siècle les Hollandois en auroient rendu un témoignage tout différent. Il est hors de doute que cet acte fut regardé comme l'effet des mesures de la plus haute sagesse, et que l'expérience de plus d'un siècle en a confirmé tous les avantages. M. Dupont paroît absolument ignorer ce qu'ont pensé sur ce sujet nos plus sages écrivains, et ce qu'en ont publié ceux d'entre les auteurs modernes qui jouissent de la plus grande réputation (*).

En parlant du même acte, M. Dupont dit, dans

(*) M. Dupont est tombé dans une grande erreur, en assurant, *page* 43, de sa *Lettre à la Société d'Emulation*, que cette Société dépense annuellement quarante mille livres sterling. C'est-là, sans doute, une erreur de chiffre; qu'il ôte le zéro, il restera quatre mille livres sterling, et alors il approchera beaucoup plus près de la vérité. *Y.*

le vol. VI. 1769, des *Ephémérides du Citoyen:* « Il a renversé la constitution Britannique.....; il a appauvri les maîtres de la maison pour enrichir leurs valets de leurs dépouilles; il a principalement contribué à former ces fortunes pécuniaires qui ont jeté la Grande-Bretagne dans le délire funeste des emprunts publics. » Je demanderois à M. Dupont à quoi tout cela revient? Ne pourroit-il pas dire, avec la même apparence de raison, que le commerce a occasionné toutes ces choses-là? Mais cet acte a-t-il du moins servi à encourager le commerce? C'est ce que M. Dupont paroît reconnoître. Et quant au reproche de monopole, l'expérience nous montre qu'il n'est point fondé. La concurrence entre nos propres voituriers ou négocians règle le fret à un aussi bon prix, et fait transporter nos marchandises, avec autant de promptitude que si nous avions le choix entre les voituriers et les négocians de toute l'Europe. Je sais qu'il ne faut pas parler aux économistes d'une brillante marine, d'une navigation étendue, d'une classe nombreuse de matelots, ils regardent en pitié tous ces grands objets qui font l'admiration du commun des hommes; mais ils oublient que ces vaisseaux, ces hommes de mer, cette navigation qu'ils méprisent, en étendant toutes les branches du commerce, donnent la plus grande valeur vénale aux productions du fermier; pour ne rien dire de la puissance maritime, que M. Dupont croit faussement qu'on peut acheter. Je conçois fort bien qu'on pourra, avec de l'argent, se procurer des vaisseaux et des canons; mais l'argent ne don-

nera pas des matelots, des hommes de mer exercés et savans.

M. Dupont auroit dû produire quelque exemple d'exportation de nos propres denrées, où l'acte de navigation ait donné lieu au monopole. Qu'il prenne des informations sur le fret de cette immense quantité de grains de notre crû, que nous exportâmes en France en 1748, 49 et 50; et cependant, les vaisseaux anglois sont exclusivement privilégiés pour l'exportation des grains; et l'équipage, pour la majeure partie, doit être composé de nos hommes de mer.

M. Dupont, en différens endroits de sa lettre, parle de nos taxes sur les consommations, qu'il ne croit propres qu'à diminuer les consommations ou la valeur vénale des denrées sur lesquelles elles sont établies; d'où il conclut que ces taxes tendent à l'appauvrissement général de la nation. Mais en cela cet écrivain est on ne peut pas plus mal informé : c'est un fait de toute notoriété en Angleterre, que la consommation des différens articles assujétis aux taxes, a été d'autant plus considérable que ces taxes étoient plus fortes. Il n'est point d'articles plus imposés que la drêche et la bière que consomment les classes de la nation, les moins en état de supporter le poids des taxes; cependant la consommation en a régulièrement augmenté à mesure que le fardeau des taxes s'est appesanti.

En général, il paroît que les économistes françois se sont déclarés pour la suppression des taxes sur les consommations, plutôt pour se délivrer des

abus qui se commettent dans la perception de ces taxes, que par une vraie conviction de l'excellence de leur système. C'est un étrange aveuglement de leur part, de prétendre persuader à l'Angleterre qu'il est de son intérêt de changer son plan d'administration, pour s'attacher à réaliser des spéculations aussi chimériques.

Je ne vois pas que ces écrivains fassent, en quelques endroits de leurs ouvrages, aucune distinction entre les différentes contrées; par exemple, entre celles dont les productions du sol constituent les richesses; celles où ces mêmes productions n'en sont que la majeure partie; et celles qui tirent leurs principales richesses des manufactures et du commerce. S'ils eussent fait cette distinction, ils auroient senti que l'Angleterre qui, malgré les grandes richesses qu'elle a dans les productions de son crû, s'enrichit encore par ses manufactures et son commerce, n'est pas précisément dans le même cas que la France; et qu'un plan d'administration, propre à ce royaume, pourroit, à une infinité d'égards, ne pas convenir à l'Angleterre. Mais ce système conviendroit encore bien moins à la Hollande, qui, n'ayant qu'un territoire très-borné, tire presque tout de son industrie et de sa navigation. Seroit-il donc possible au gouvernement hollandois d'adopter le système fiscal des économistes? pourroit-il transformer la totalité des impôts indirects en une seule taxe sur les terres? conseilleront-ils, comme le fait sir Matthew Decker, de mettre cette taxe unique sur les maisons, de sorte que le riche négociant qui dépense annuellement 5,000 *l.* st., ne payera pas

plus au fisc, que celui qui, tirant son revenu de sa pêche, est à peine en état de dépenser 50 *l.* st.? Ni l'un ni l'autre ne possède un seul acre de terre. Assureront-ils que les propriétaires fonciers hollandois ressentiront bien moins le fardeau des taxes, lorsque la totalité sera sur les terres, que si on les laisse établies sur les personnes, les biens-fonds et les choses commerçables? L'exemple de la Hollande suffiroit seul pour démontrer, à la première vue, toute l'absurdité du système des économistes.

Mais supposons une nation qui n'auroit ni manufactures, ni commerce, et dont, par conséquent les seules richesses seroient les productions de son territoire. Si chez cette nation le revenu public se lève par des accises, les propriétaires, qui, par la nature de cette supposition, sont les seuls consommateurs, payent non-seulement le montant des taxes, mais encore l'intérêt que doivent naturellement se promettre ceux qui ont avancé l'argent des taxes. Le système des économistes paroît en cela assez raisonnable; mais dans cette supposition-là même, ce seroit encore une question de savoir si les propriétaires ne perdroient pas au-delà de ce profit résultant de la perception directe de l'impôt territorial sur leur produit net; et cela, parce que cet impôt territorial unique peseroit sur le produit net en raison directe des différentes améliorations qu'on auroit faites.

D'après cette seule raison, dans la circonstance donnée, je me déclarerois encore contre le système des économistes françois. Je verrois avec moins de regret la classe générale des indolens propriétaires

paye

payer toutes les accises accumulées, que si l'on taxoit les plus industrieux d'entr'eux proportionnellement aux efforts qu'ils auroient faits pour avancer les progrès de l'agriculture, en améliorant leurs terres.

Il est aisé de s'apercevoir que le système économique, qui, chez la nation purement agricole, n'auroit peut-être qu'un petit nombre d'inconvéniens, seroit entièrement déplacé chez celle qui, comme la Hollande, tient ses principales richesses de son industrie et de sa navigation. Entre ces deux nations, l'Angleterre paroît tenir un juste milieu : ses richesses ne sont pas moins dans ses terres que dans ses manufactures et dans l'étendue de son commerce. Le produit du sol ne fournit guères que la moitié des revenus de l'état. En conséquence, vouloir exempter de toutes taxes les agens de l'industrie, pour en faire tomber tout le poids sur les propriétaires fonciers, ce seroit la plus grande et la plus inique de toutes les oppressions.

En France, où les productions du sol constituent la majeure partie des richesses, le système fiscal que prescrivent les économistes, y seroit bien moins préjudiciable qu'en Angleterre. Mais il faut convenir que c'est une étrange manière de raisonner, que de prétendre nous faire accepter un plan de finances, parce qu'il est plus propre à la France qu'à toute autre contrée.

Je sais que les économistes voudroient bien nous persuader, que dans la forme d'imposition qu'ils conseillent, il est impossible que les propriétaires fonciers se trouvent plus foulés qu'ils ne le sont

déja, puisque c'est toujours sur eux que retombent en dernière analyse toutes les espèces de taxes; et qu'en aucun système on ne réussira jamais à les exempter de payer la totalité des impôts; mais que si la perception est directe, l'impôt sera levé sans frais ni surcharges, et qu'en conséquence, il leur deviendra moins onéreux.

Mais quelle preuve donnent-ils de cette assertion bizarre que désavoue l'expérience? Ont-ils jamais allégué une raison plausible de leur système? et ne les a-t-on pas toujours vus dans l'impossibilité de répondre aux objections qu'on leur a proposées?

Supposons qu'un négociant de Marseille commerce dans le Levant, et que son trafic consiste à exporter des draps de France pour avoir en retour du coton, de la soie, des fruits, des drogues, du café et de l'argent; et que sur ce commerce il fasse annuellement un profit de 40,000 *l.* Maintenant je demande, qui sont ceux qui payent les accises imposées sur la manufacture du drap exporté, ou du coton et de la soie qu'on a importés; sur les drogues, le café, &c. et enfin sur les produits des manufacturiers et des négocians, tant pour les marchandises en elles-mêmes, que pour les intérêts des avances des taxes? On seroit naturellement tenté de répondre, que ce seront les consommateurs de ces marchandises; mais c'est-là une erreur suivant la doctrine des économistes; et s'il faut les en croire, ce seront les seuls propriétaires fonciers.

Supposons que le café, par exemple, soit débarqué à Marseille, et qu'il faille payer la douane

pour cette denrée; supposons ensuite que, ce café n'étant point tiré des îles qui appartiennent à la France, il y ait sur cette denrée un autre droit d'accise; et qu'enfin, ce café paye en outre à la porte d'une ville un droit d'entrée: ce café sera en partie consommé par le trafiquant qui l'a importé, en partie par le manufacturier de soie et de coton, et en partie par un propriétaire foncier. N'est-il pas évident, que ces trois consommateurs du café payeront non-seulement tous les droits imposés sur cette denrée, mais encore l'intérêt des taxes qui auront été avancées par le trafiquant? Ce que je veux faire observer ici, c'est que le trafiquant lui-même ne paye pas moins sa part des taxes pour le café qu'il consomme, que le propriétaire foncier. Je demande donc aux économistes de nous expliquer comment il peut se faire que la taxe sur le café consommé par le manufacturier et le marchand, soit payée par le propriétaire foncier? Locke et Decker répondroient, que le marchand et le manufacturier augmenteront le prix des autres marchandises que l'un fabrique, et dont l'autre fait commerce, en raison de la dépense qu'ils auront faite pour le café; mais ne sent-on pas qu'on pourroit dire la même chose pour l'argent que ces deux agens de l'industrie auroient pu perdre au trictrac? seroient-ils bien venus à nous survendre la soie et le coton, parce qu'ils auroient perdu 1000 *l.* au jeu?

Examinons un moment de quelle manière un marchand calcule les frais qu'il est obligé de faire pour les marchandises qui entrent dans son com-

merce. Prenons pour exemple un marchand de vin; considérons-le supputer en gros les frais de trente-six pipes de vin; la précision du calcul n'est ici d'aucune conséquence.

	l.	*s.*	*d.*	*l.*	*s.*	*d.*
Coût des trente-six pipes				409	10	»
Droits et frais de perception . . .	347	15	4			
Entrée dans le port	79	3	4			
				426	18	8
Fret	63	18	»			
Taxe particulière	9	»	»			
				72	18	»
Assurance avec le transport, sur 400 *l.*, à 5 pour cent				20	»	»
Débarquement, à 3 *s.* par tonneau				3	»	»
Roulage				3	12	»
Frais de futailles, à 1 *s.* 4 *d.* par tonneau . .				1	4	»
Coulage, à 5 *s.* par pipe				9	»	»
				946	2	8
Ce qui fait, par pipe				4	3	2
Le profit du marchand, à 23 pour 100				5	16	8
Ce vin sera donc vendu au consommateur . . .				32	»	»

Maintenant, s'il y avoit quelque solidité dans les idées des économistes françois, ne sent-on pas que ce marchand, outre les frais nécessaires qu'il fait pour les trente-six pipes de vin, seroit en droit d'ajouter encore les frais suivans :

	l.	*s.*	*d.*
Transport	32	»	»
Dépenses en café, thé, sucre, &c. en outre des 23 pour 100	1	10	»
Dentelles et diamans pour ma femme.	3	»	»
N. B. En Angleterre, les femmes de marchands sont dans l'usage de se parer de dentelles et de diamans.			
D'ailleurs, j'aime à consommer moi-même une partie de mon vin ; et comme mon profit de 23 pour 100 est insuffisant pour parer à cette dépense, il convient d'ajouter encore. . . .	1	8	»
Le prix dont je dois charger le consommateur sera donc de	37	18	»

Le marchand sera bien le maître de mettre à son vin le prix qu'il lui plaira; mais quel sera le consommateur qui consentira à lui payer 37 *l.*, ce qu'il peut acheter à la porte voisine, pour une somme de 5 *l.* au-dessous de la première?

L'opinion de sir Mathew Decker est, que chacun des agens de l'industrie augmente le prix des marchandises dont il trafique, en proportion de l'accroissement de tous les articles de sa dépense: il cite même, en exemple, le prix des souliers. Cette opinion n'est pas moins contraire au sens commun qu'à l'expérience. Cet écrivain prétend donc, que l'engraisseur de bestiaux se dédommage du prix que lui coûtent ses souliers, sur la vente de son bétail; mais c'est-là une chose impossible. Bien loin que le prix de son bétail puisse augmenter en raison de la cherté des souliers, il ne dépend pas même de lui de se régler sur la dépense qu'il a faite pour l'engraisser. Il fait de même

monter les gages des ouvriers qu'emploie le tanneur, proportionnellement au prix de leurs souliers ; autre exemple, qui montre que sir Matthew Decker n'entend rien à la nature des taxes. A-t-il donc vu que les manufactures du royaume aient augmenté de 100 ou de 50 pour 100 depuis l'établissement des accises ? Il veut aussi que le tanneur et le cordonnier renchérissent leurs marchandises en raison des taxes mises sur le savon et sur la chandelle : en un mot, il suppose que chacun des agens de l'industrie prendra la voie du renchérissement, pour se dédommager de tous les articles de dépenses qu'il fait, tant en subsistances qu'en matières premières. Et parce qu'un prix proportionnel à ces mêmes dépenses lui paroît raisonnable, il suppose que c'est-là un fait généralement accordé. On peut voir à ce sujet ce qu'il dit dans son *Essai sur les causes de la décadence du commerce avec l'étranger :* décadence chimérique qui n'eut jamais d'existence que dans le cerveau de quelques prétendus politiques. Notre commerce avec l'étranger est si loin de s'affoiblir, que nous voyons fleurir toutes nos manufactures exportatrices, et principalement celles de nos belles laines.

Mais, pour nous en tenir à un seul exemple, suivons encore notre marchand dans la vente de ses trente-six pipes de vin. Il se contentera d'un profit que nous avons supposé être de vingt-trois pour cent, ou il augmentera le prix de son vin de toutes les dépenses dont nous avons déja fait l'énumération. Dans le premier cas, il paye toutes les taxes imposées sur les marchandises dont il fait la con-

sommation ; et dans le second, il lui sera impossible de trouver le débit de son vin.

C'est ainsi qu'il doit y avoir un profit raisonnable pour le marchand, au-delà duquel il ne peut rien prétendre. Il est bien vrai que s'il n'y avoit point d'autres consommateurs que les propriétaires, ce seroit une nécessité qu'ils payassent le montant de toutes les taxes sur les consommations ; mais comme les différentes classes de la nation consomment plus ou moins de toutes les marchandises assujéties aux accises, chaque classe paye sa part de ces taxes, en raison de la quantité des marchandises qu'elle consomme.

Il est en Angleterre des particuliers qui sont dans l'usage de faire venir eux-mêmes leurs vins, et alors ils épargnent une partie des 5 *l.* 16 *s.* 8 *d.* de frais. C'est-là ce qui fait dire aux économistes, que celui qui achète du marchand de vin, paye non-seulement les droits d'imposition, mais encore les 23 pour 100 de profit que fait le marchand. Rien n'est sans doute plus vrai ; mais il ne payera les taxes et les profits du marchand qu'en raison de sa consommation. Et moi aussi, diroit le marchand de toiles, qui se trouveroit présent, je paye ma part des taxes, puisque j'achète une partie de ces vins. — Mais qui achète vos toiles ? — Les Hollandois et les Américains. — Ce sont eux conséquemment qui payent les droits d'accise, et non pas les propriétaires fonciers de l'Angleterre. — Et moi aussi, diroit le marchand de tabac, j'achète le vin de cet homme. — Mais qui consomme votre tabac ? — L'Allemagne et le Nord. — L'Allemagne et le Nord payent donc une partie de nos droits.

Mais il est encore un fait que l'on doit considérer, et qui, dans l'état actuel des choses, contribue à soulager chez nous le propriétaire foncier d'une partie du poids de sa charge, c'est-à-dire des taxes qu'il paye indirectement pour sa propre consommation. Nous voyons que la richesse nationale accompagne toujours les fortes taxes; c'est au moins ce qui arrive dans les endroits où il se fait un grand commerce, tels qu'en Hollande, en Angleterre, en France. Cette grande circulation de l'argent et des denrées fait monter naturellement le prix des produits de la terre. Ainsi le propriétaire foncier peut s'indemniser des droits d'accise, moins directement sans doute que le trafiquant, mais non moins sûrement, car il peut alors hausser le prix de ses baux, proportionnellement à l'augmentation du prix de toutes les autres denrées; et, le fermier haussant aussi le prix de ses produits, il en résulteroit que le fardeau seroit encore également réparti sur la classe entière des consommateurs. Si l'on porte ses regards sur ce nombre d'hommes qu'on nomme *Capitalistes*, qui jouissent d'un revenu considérable sans posséder aucuns biens-fonds, on sentira tout l'avantage des droits sur les choses commerçables. Au moyen des droits établis sur tous les objets de consommation, cette classe d'hommes contribue volontairement au revenu public. Les accises et les douanes sont les seules taxes qui frappent sur eux directement. Ils n'ont pas une seule fantaisie qui ne devienne pour eux l'occasion de payer une taxe. C'est ainsi que ces consommateurs oisifs, sans s'en douter, concourent au bien

public. Il est même vrai de dire qu'ils deviennent utiles aux propriétaires, en ce que leur grande consommation donne une nouvelle valeur vénale aux productions de la terre. Ils ne vendent rien que puissent acheter les propriétaires fonciers, et conséquemment il leur est impossible de se dédommager sur eux de toutes les taxes accumulées dont ils soutiennent le poids (*).

Mais supposons que le plan que M. Dupont propose, soit mis à exécution, et que toutes nos taxes, fondues en une seule, portent directement sur la terre, quelle en sera la conséquence, en admettant que la terre puisse supporter cette taxe énorme? Le commerce, les manufactures et les arts, jouiront alors d'une parfaite immunité, c'est-à-dire les possesseurs de la moitié des revenus du royaume. Seroit-ce donc là un moyen de faire supporter également le fardeau des taxes par toutes les classes de la nation? Et quel seroit le dédommagement que pourroit s'en promettre le propriétaire? Cette taxe immense, établie sur le produit

(*) Sur les 23 pour 100 dont j'ai supposé que se formoient les profits du marchand, il faut déduire les intérêts de ses capitaux à 5 pour 100, de plus, toutes les dépenses attachées à son état, telles que frais de bureau, facteurs, tonneliers, livres, longs crédits, mauvaises créances, &c. ce qui réduira peut-être les 23 pour 100 de bénéfice à 12 ou 15, et il y a beaucoup de trafics et de manufactures qui ne rapportent pas autant que le commerce des vins. Supposons-donc que le profit net soit, en *medium*, de 12 pour 100; or, peut-on imaginer que les propriétaires fermiers voulussent jamais se soumettre à la totalité de la taxe, pour éviter de payer 12 pour 100 sur leur part de consommation? V.

net du fermier, n'est pas une accise qu'il puisse rejeter sur les consommateurs de son grain; dès-lors il devient incapable de payer à son propriétaire le même prix du fermage; et l'on ne voit pas que l'établissement de l'impôt territorial soit accompagné d'une circonstance favorable à l'augmentation du prix de ses productions. L'unique avantage que pourroit donc en retirer le propriétaire, seroit de ne pas payer sa part des taxes sur les marchandises et denrées qu'il consomme; ce qui ne forme pas un objet considérable. La franchise du commerce, qui résulteroit de ce système, seroit encore désavantageuse à la nation, et la classe des fermiers en particulier, souffriroit un préjudice inconcevable de la libre importation des grains étrangers. On dira que les droits sur la drêche cesseroient, et que la consommation de l'orge seroit beaucoup plus considérable. C'est-là, je pense, une question; et nous savons, à n'en pouvoir douter, que la consommation s'est de beaucoup accrue sous le poids des taxes.

Ainsi, pour procurer aux propriétaires l'avantage douteux de ne pas payer 12 pour 100 sur les marchandises qu'ils consomment, on propose de leur faire supporter tout le poids des taxes, tandis que les consommateurs oisifs feront servir sur leur table les meilleurs vins, et jouiront des marchandises étrangères les plus précieuses, sans payer aucune espèce d'impôts. Et ce système, si recommandable aux yeux des économistes, est fondé sur la chimère, que la terre seule acquitte toutes les charges de l'état; c'est-à-dire que M. A. pro-

priétaire, paye les droits sur le vin que M. B. riche rentier, consomme annuellement; que M. C. autre propriétaire, est chargé de la taxe sur le tabac qu'on fume en Allemagne; et que M. D. troisième propriétaire, supporte l'accise sur le thé qui se consomme à la Nouvelle York. Si ces idées sont justes, il faut que les miennes soient totalement incohérentes.

Mais dans la supposition de l'entière suppression des accises et des douanes, qu'on me permette de faire encore une question : De quelle manière les agens de l'industrie contribueront-ils au revenu public? chacun d'eux paye aujourd'hui les taxes en raison de ses consommations. Comme consommateur, il est incontestable que chaque particulier est assujéti à payer tous les droits imposés sur les denrées et les marchandises qu'il achète pour son usage. En outre, quelle seroit la contribution au revenu public, de la part de ces hommes fortunés qui possèdent de grandes richesses, mais dont les capitaux sont dans leurs porte-feuilles? Il seroit vrai de dire que ces hommes ne contribueroient pas d'un sheling à l'acquittement des charges de l'état; ils pourroient dépenser tout leur revenu à encourager les manufactures de France et d'Italie, par une grande consommation de tout ce qui s'y fabrique, et cela, au très-grand préjudice de nos propres manufactures. Cette exemption générale de tous droits seroit, sans doute, une agréable prérogative pour toute autre classe que celle des propriétaires fonciers; mais quelle utilité en résulteroit-il pour la nation?

Quoi! telle classe d'hommes jouiroit d'une immunité parfaite, et telle autre classe seroit tenue de payer 15 *s.* par *l.*! Quel doit être le principe essentiel de toute taxation? n'est-ce pas l'égalité? Mais, à cet égard, imagina-t-on jamais un système où cette égalité fût mieux maintenue, que la taxation des choses commerçables? Le contraire de cette égalité parfaite ne se fait-il pas remarquer dans la réunion des taxes sur le produit net des terres?

J'ai été informé qu'un prince d'Allemagne, le Margrave de Bade-Dourlach, charmé des ouvrages des économistes françois, a voulu réduire en pratique leur théorie, qu'ils décorent du nom pompeux de *Science nouvelle*. Pour faire cette expérience, il a choisi un village considérable de sa domination, appelé *Dietlingen;* dans toute l'étendue de ce territoire, il a supprimé les accises et tous les droits quelconques, à l'exception de la dixme, et ne s'est réservé que la perception directe du quart du produit net des jardins, des prairies et des terres labourables; et le sixième du produit net des vignes; c'est-à-dire,

	l.	*s.*	*d.*
Par chaque arpent de terre labourable de première qualité	6	10	11
Par chaque arpent de qualité moyenne	2	10	11
Par chaque arpent de mauvaise qualité	1	14	11
Par chaque arpent de bonne prairie	8	14	6
Par chaque arpent de prairie médiocre	6	»	»
Par chaque arpent des plus excellens jardins. .	11	12	8
Par chaque arpent de ceux qui sont inférieurs . .	8	14	8
Par chaque arpent de vignes	8	14	6

M. Dupont observe à ce sujet, que la portion du produit attribuée au prince devant, selon toute justice, s'accroître ou diminuer dans la même proportion que celle du propriétaire, il est nécessaire de renouveler les estimations à des époques fixes, tous les six ans, ou tous les dix ans. Il peut fort bien arriver, dit-il, qu'un acre de terre de la dernière classe soit porté à la première par les améliorations et l'intelligence du cultivateur. On voit que les économistes, ces bons amis, ces protecteurs du fermier, sont très-attentifs à le taxer proportionnellement aux améliorations qu'il pourra faire. Nous savons, par nos dixmes, ce qu'on doit penser d'une redevance foncière proportionnelle aux récoltes de chaque année; et cette taxe auroit encore plus d'inconvéniens que la dixme, en ce qu'elle seroit générale et sans exception. A l'établissement d'un pareil système, je crois voir tomber la malédiction sur toute une contrée. Mais, comme si M. Dupont s'aveugloit à plaisir sur les effets sinistres de la taille en France, qui est, ainsi qu'il voudroit établir l'impôt territorial, proportionnelle aux récoltes, il observe qu'on a un moyen sûr de juger des améliorations par le nombre des bestiaux qu'entretient le fermier. « La quantité des bestiaux, dit-il, peut donner une idée juste de la somme des avances dont ils forment toujours la meilleure partie. — Quand le nombre des bestiaux est tel sur telle étendue de terrain, les avances de culture et les reprises du cultivateur doivent être de tant. — Quand les avances de la culture et les reprises du cultivateur sont de tant, le produit net

sur une récolte de telle quantité, à tel prix, est de tant. » Mais dans tout ce raisonnement, je n'aperçois pas qu'on nous instruise des raisons qui tiennent supprimées les accises sur une partie du territoire du prince de Bade, et les laissent subsister dans tout le reste de ce même territoire. J'ai bien peur que ce qui empêche l'établissement général de ce système, ne soit la crainte trop bien fondée du prince, de se voir privé par-là d'une grande partie de son revenu.

M. Quesnay a donné un certain nombre de maximes, imprimées dans l'Encyclopédie, sur lesquelles ses disciples ont fondé leur nouvelle science. On aperçoit dans ces maximes un mélange de pénétration et de préjugé, de vérité et d'erreur. L'examen, que j'en vais faire, servira à répandre encore plus de jour sur la matière que je traite.

I. *Les travaux de l'industrie ne multiplient pas les richesses.*

C'est sur ce principe que les économistes fondent la nécessité de faire peser sur la terre seule l'impôt, à l'acquit de toute la nation. Mais, je le demande, est-il une assertion plus étrange ? Comment M. Quesnay se tirera-t-il de l'exception que présente la Hollande ? Dans cette contrée l'industrie n'y multiplie-t-elle pas les richesses ? l'industrie ne produit-elle pas les mêmes effets en Angleterre et en France ? Je conçois, à merveille, que le sol est la première source de toutes les richesses existantes dans le monde ; mais, pour une nation européenne, si c'est le sol d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique qui contribue à l'enrichir, peut-

on dire, en thèse générale, que les manufactures et le commerce n'ajoutent rien à la masse des richesses nationales?

Pour mieux faire sentir toute la fausseté de cette assertion, nous citerons un exemple. Une contrée produit, je suppose, en outre de tout ce qui est nécessaire à sa propre consommation, cent mille quarters de froment; cinq cent mille livres pesant de laine; cinquante mille peaux; cinq mille tons de chanvre, et dix mille tons de fer. Ce surplus de ses productions est exporté sur trois cents vaisseaux étrangers, montés par cinq mille hommes d'équipage, aussi étrangers.

Nous supposerons que ces marchandises sont vendues pour la somme de 500,000 *l.*, reçue partie en argent, partie en productions étrangères.

Supposons maintenant que l'administration de cette contrée, se proposant d'augmenter les richesses et, par conséquent, la puissance de la nation, introduise et encourage les manufactures pour convertir ses laines en draps, et ses chanvres en toiles; ses peaux en ouvrages de cuirs, et le fer en quincailleries; et qu'au lieu d'exporter le froment, on le fasse servir à la nourriture de ces nouveaux manufacturiers.

Pour rendre notre exemple plus frappant, supposons encore que le gouvernement de ce pays établisse ces fabriques dans une enceinte séparée du reste de la nation. Suivons ses procédés. Il a besoin d'un certain nombre d'ouvriers pour l'exécution de son entreprise. On sait qu'en toute contrée, pour avoir des ouvriers, il ne faut qu'être

en état de leur offrir des salaires. On conçoit encore que l'exportation des matières premières doit diminuer, à mesure que le gouvernement rassemble un plus grand nombre d'ouvriers dans l'enceinte supposée, et qu'enfin l'exportation des matières brutes devient nulle, dès que ces ouvriers sont assez nombreux pour les manufacturer toutes.

Le changement qui s'est fait, n'altère en rien l'état des habitans de la contrée ; avant l'établissement des fabriques, ils vendoient le surplus de leurs productions aux vaisseaux étrangers ; et maintenant, ils trouvent le débit de ces mêmes productions aux portes de l'enceinte du ministère ; et, comme ils reçoivent toujours le même prix des matières premières, il est évident que leur intérêt n'en souffre pas.

Si nous voulons fixer notre attention sur les progrès de ces nouvelles manufactures, nous verrons que les matières premières deviennent d'un plus grand prix par l'entremise de l'industrie manufacturière, et que leur valeur vénale peut dès-lors être évaluée à une somme de 2,000,000 *l.* Le gouvernement fait charger ces nouvelles marchandises sur des vaisseaux construits dans ses propres chantiers ; ces vaisseaux, qui lui appartiennent, sont encore montés par des nationaux, que sa prévoyance a su former à la navigation. Il envoie ses vaisseaux chez celles des nations étrangères où la la vente de ses cargaisons se fera le plus avantageusement : il prend, en retour, les marchandises à son usage, et dont on manque dans la contrée, et se fait payer le reste en argent. On aperçoit déja quelques

quelques heureux effets de cette nouvelle police. Voyons la suite.

La population est augmentée du nombre de ceux qu'on a employés dans les manufactures et au transport des marchandises ouvrées qu'on exportoit auparavant dans leur état brut. Les manufacturiers, renfermés dans leur enceinte, produisent pour le gouvernement le même effet qu'un accroissement du territoire : ils ont un revenu régulier, permanent, *créé* par leur industrie, d'une somme de 1,500,000 *l.*, valeur que leur travail ajoute aux matières premières achetées en dehors de l'enceinte. Ce revenu entretient les manufactures, et ne contribue pas moins aux charges de l'état que les produits des terres. L'enceinte est peuplée sans aucune diminution dans le nombre des habitans de la contrée ; on se trouve en gain de 1,500,000 *l.* Ces manufactures fourniront bientôt, par leur multiplication, un nombre d'hommes surnuméraires, pour en faire des matelots et des soldats ; et le ministre qui aura eu la sage prévoyance de mettre à propos des taxes sur tous les objets de leur consommation, se trouvera par-là en état de soulager les terres d'une partie des taxes supportées par les propriétaires.

Est-il possible que M. Quesnay se soit fait illusion au point de croire que les travaux de l'industrie ne multiplioient pas les richesses d'une nation? Ce gain de 1,500,000 *l.* dans l'exemple que je viens de citer, n'est-il pas une richesse aussi réelle et aussi effective, que celle qui provient de la culture des terres? j'aurois desiré que M. Quesnay eût

au moins, dans quelques endroits de ses ouvrages, appuyé de quelques preuves une assertion si étrange (51).

Si au lieu de placer nos manufacturiers dans une enceinte, on veut les installer dans une petite île à côté d'une grande, mais l'une et l'autre sous le même gouvernement, les revenus de la petite île, ainsi que ceux de la grande, formeront la richesse nationale. L'île manufacturière verra croître sa population en même temps que ses revenus, et l'état en tirera les mêmes avantages que de l'île agricole. Sur quelle base solide porte la distinction des économistes qui nomment *richesse* les

---

(51) M. Quesnay auroit eu beau raisonner sur cette assertion, qu'il pose en principe, *les travaux de l'industrie ne multiplient pas les richesses*, jamais il ne seroit parvenu à persuader l'homme le plus simple. Sans exiger de sa part une démonstration géométrique, telle qu'on a droit de la vouloir, lorsqu'on avance un paradoxe de cette nature, on auroit pu le mettre au défi d'une preuve vraisemblable. Il est bien étonnant que des hommes auxquels on ne peut refuser des connoissances, en abusent et soutiennent des paradoxes dont la fausseté est aussi évidente que la lumière du soleil. M. Young se complaît à réfuter des erreurs que nous avons entièrement oubliées. La victoire est facile, mais aussi le triomphe est peu brillant. Nous avons fait à peu près justice des écrits de tous ces économistes, qui nous offroient les rêves de leur imagination exaltée et jalouse, en les laissant dormir paisiblement dans la poussière. Nous en avons dont la mémoire continue à être en vénération parmi nous, qui avoient puisé leurs principes dans les bonnes sources; il faut espérer qu'ils auront encore des conséquences heureuses pour notre prospérité nationale. Pourquoi M. Young n'en parle-t-il pas? Il ignore sans doute que notre système fiscal n'a jamais reposé sur la base de celui des auteurs qu'il a tant de plaisir à réfuter; que le gouvernement françois a toujours fait une distinction entre les économistes qui méritoient sa confiance, et ceux qui ne lui offroient que des rêveries ridicules ou absurdes.

produits de la terre, et qui refusent ce nom aux produits des manufactures ? Si j'ai séparé les agens de l'industrie du reste de la nation, ce n'a été que pour mieux faire sortir la vérité que je voulois présenter; il seroit inutile d'entreprendre de faire voir que l'effet est le même, en distribuant les manufactures sur tout le territoire.

II. *Les hommes se multiplient à proportion des revenus des biens-fonds.*

Cette maxime, vraie à certains égards, est fausse à plusieurs autres. Si cette assertion paroît être fondée, c'est pour une nation qui n'auroit d'autres revenus que la production de son sol, et non pas pour celles où l'industrie devient une source féconde de richesses d'une toute autre nature. Dans une nation purement agricole, la population ne peut, sans danger, se multiplier au-delà des productions de la terre; mais si l'on y introduit les arts, le commerce, les manufactures, dès-lors la population peut s'étendre, et n'a plus de bornes que celles de l'industrie, quoique la masse des productions du sol demeure la même. C'est donc une grande erreur de supposer que la population ne doit se calculer que sur les produits de la terre (52).

III. *Les travaux de l'industrie, qui occupent des hommes au préjudice de la culture des biens-*

(52) Il faut calculer la population sur tous les moyens d'existence. Je crois que de cette manière on ne fait pas d'erreur; parce que c'est une vérité incontestable, que la population s'accroît par tout où il y a des moyens d'exister; *et vice versâ.*

fonds, nuisent à la population et à l'accroissement des richesses.

Mais ce n'est pas-là une circonstance purement imaginaire ? N'est-il pas impossible que cette idée se réalise jamais ? Dans tous les cas, les salaires créeront toujours les ouvriers. L'agriculture est toujours le premier établissement formé dans un pays. A l'introduction des manufactures, les campagnes peuplées fourniront autant d'ouvriers que l'exigera le besoin ; et si l'agriculture à son tour vient à manquer de bras, les villes lui en offriront de reste. Je ne vois pas qu'il puisse en résulter le moindre inconvénient. Les travaux et les marchandises augmentent-ils de prix, l'agriculture n'en souffre pas ; ses productions acquièrent une valeur proportionnelle à cette même augmentation.

IV. *Les richesses des cultivateurs font naître les richesses de la culture.*

Il est impossible d'établir une maxime plus incontestable.

V. *L'agriculture produit deux sortes de richesses : savoir, le produit annuel des revenus du propriétaire, et la restitution des frais de la culture.*

On peut faire cette distinction, si on le juge à propos ; mais on pourroit, avec tout autant de fondement, diviser le produit en différentes autres branches de revenu. En Angleterre, je pourrois dire, la terre donne un produit total et annuel, qui forme les revenus suivans :

La rente du propriétaire	5
La dixme du clergé	1 ¾
La taxe sur les terres	½
La rétribution du travail des pauvres industrieux	3 ½
La taxe des pauvres sans industrie	⅛
La subsistance des agens de l'industrie	⅛
Les profits du fermier	4 ½
Les semences et l'entretien des attelages	2 ¼

Le lecteur peut voir dans ce tableau quel est le rapport de chaque article au tout ; c'est-à-dire, que si la récolte totale est de 20, le reste se trouvera dans les proportions énoncées.

VI. *Les richesses, employées aux frais de la culture, doivent être réservées aux cultivateurs, et être exemptes de toutes impositions.*

Rien n'est encore plus vrai ; et à l'exception de la dixme et de la taxe pour les pauvres, c'est-là précisément ce qui se pratique en Angleterre ; cependant les économistes voudroient nous persuader que notre système fiscal porte sur un fondement ruineux.

VII. *Lorsque le commerce des denrées du crû est facile et libre, les travaux de main-d'œuvre sont toujours assurés infailliblement par le revenu des biens-fonds.*

Cette idée est de la plus grande justesse.

VIII. *Une nation qui a peu de commerce de denrées de son crû, et qui est réduite, pour subsister, à un commerce d'industrie, est dans un état précaire et incertain.*

Il y a certainement du vrai dans cette proposi-

tion; mais l'exemple de la Hollande montre qu'elle souffre de fortes exceptions. Si la Hollande n'est qu'une puissance précaire, c'est parce que son territoire a peu d'étendue, et non parce qu'elle subsiste par son commerce. Des voisins puissans, sans cette balance qui contient respectivement tous les princes de l'Europe, en feroient aisément la conquête, et l'incorporeroient dans leur territoire. Cette cause de foiblesse n'a aucun rapport avec l'occupation de ses habitans. Mais dire que la Hollande seroit plus puissante si elle pouvoit subsister des productions de son sol, c'est une prétention insoutenable. Le commerce a fait de la Hollande une puissance bien plus redoutable que plusieurs autres états qui possèdent un territoire plus étendu et plus riche. Cette maxime se réduit donc à dire, que les petits états ne sont pas d'ordinaire si puissans que les grands !

IX. *Une nation qui a un grand territoire, et qui fait baisser le prix des denrées de son crû pour favoriser la fabrication des ouvrages de main-d'œuvre, se détruit de toutes parts.*

Cela me paroît incontestable.

X. *La non-valeur avec abondance n'est point richesse. La cherté avec disette est misère. L'abondance avec cherté* [*permanente*] *est opulence.*

Il seroit difficile de rien dire de plus judicieux. Cette idée est de la plus grande vérité. Une maxime si lumineuse mériteroit d'être écrite en lettres d'or.

XI. *Les avantages du commerce extérieur ne*

consistent pas dans l'accroissement des richesses pécuniaires.

C'est-là ce que je n'entends pas. En quoi les faites-vous donc consister?

XII. *On ne peut connoître, par l'état de la balance du commerce entre diverses nations, l'avantage du commerce et l'état des richesses de chaque nation.*

Cette opinion n'est certainement pas juste. La balance des payemens nationaux, qui, à quelques exceptions près, forme la balance du commerce, est, sans doute, le signe des richesses. Mais ne sont-ce pas les richesses qui encouragent toutes les branches de l'industrie, l'agriculture aussi-bien que les manufactures? Une grande circulation d'espèces dans l'intérieur, une agriculture perfectionnée, l'abondance générale de toutes choses, n'existeront jamais chez une nation, sans qu'elle ait pour elle la balance du commerce, du moins n'en citeroit-on pas un seul exemple sur toute la face du globe.

XIII. *Une nation ne pourroit entreprendre contre le commerce de ses voisins, sans déranger son état et sans se nuire à elle-même, surtout dans le commerce réciproque qu'elle auroit directement ou indirectement établi avec eux.*

Je ne pense pas qu'on puisse se former de plus fausses idées du commerce. Les exemples se présentent en foule pour démontrer le contraire. Si l'on porte ses regards sur les Indes, dont Gènes, le Portugal, la Hollande, la France et l'Angleterre ont eu successivement le commerce exclusif,

on verra que la puissance qui s'est trouvée en possession de cette branche de commerce, a toujours eu la prépondérance sur les états voisins. Qu'est-ce que le commerce exclusif des épiceries ? Qu'est-ce que le monopole du commerce des colonies que chaque nation, non sans de bonnes raisons, se réserve exclusivement ? Qu'est ce que notre acte de navigation, si ce n'est l'époque d'où datent notre commerce maritime et la puissance à laquelle est depuis parvenue notre nation ? Qu'est-ce que les droits imposés par les nations septentrionales sur les marchandises de leurs voisins méridionaux ? Quand une contrée est située comme la France, l'Espagne ou l'Italie, et qu'elle possède encore des colonies dans les Indes Occidentales, on doit sentir qu'il n'y a point de comparaison entre la demande qu'elle fera des marchandises de Pologne et de Danemarck, et la demande dans ces contrées septentrionales pour les marchandises du Sud. On doit sentir qu'un commerce réciproque sans douanes sur les frontières, appauvriroit le Nord, et que cette diminution de richesse y ruineroit l'industrie et même l'agriculture. La nature, avare de ses dons pour les contrées du Nord, semble les avoir répandus avec profusion sur celles du Midi ; si l'industrie reste égale entr'elles, la première supériorité doit nécessairement enrichir les unes et ruiner les autres. Un commerce libre, tel que le demandent les économistes, et dont l'histoire n'offre point d'exemple, me paroît contraire aux principes de la plus saine politique.

Mais pourquoi ces écrivains ne veulent-ils pas

considérer ce qui se passe autour d'eux ? Chez quelle nation le commerce est-il le plus florissant ? Sur quels principes jouit-il de la plus grande prospérité ? N'est-ce pas sur des principes diamétralement opposés à ceux qu'ils enseignent, que le commerce fleurit en Angleterre et en Hollande ? Ne sont-ce pas-là des faits ? et quels sont ceux qu'ils ont jamais allégués en preuve de leur doctrine ? Ne s'enveloppent-ils pas éternellement dans une théorie abstruse, que l'expérience n'a jamais justifiée ? L'économie politique devroit être une science de faits, et ils en ont fait une science purement conjecturale. Cependant ils se croient en droit d'instruire les nations commerçantes des vrais moyens d'élever le commerce à son plus haut point de grandeur; et d'apprendre à l'Angleterre ceux de faire fleurir son agriculture, et de rendre le peuple heureux !

Je ferai encore une observation sur mon pays, pour servir de réponse génerale à la doctrine des économistes françois. Notre agriculture prospère depuis plus d'un siècle : elle a fait de nos jours les progrès les plus rapides; et elle est aujourd'hui dans toute sa vigueur. Nos propriétaires et nos fermiers sont riches et heureux. Les impositions sont très-fortes; mais elles sont si également réparties, que personne n'en ressent le poids (53).

---

(53) M. Young, plus instruit après son voyage fait en France, a mieux senti le poids des impositions qu'il avoit à payer dans son pays. Il s'est convaincu, et il a avoué que le propriétaire anglois étoit écrasé par les taxes, eu égard à celles que le propriétaire

Tandis que nos propriétaires afferment leurs terres au meilleur prix, que nos fermiers font les plus grands profits dans leurs entreprises de culture, que toutes les classes de la nation se procurent beaucoup plus de jouissances qu'autrefois; que de grands ouvrages publics sont entrepris, exécutés et perfectionnés dans toutes nos provinces; tandis, en un mot, que le signe caractéristique d'un état florissant frappe tous les yeux, *Abondance et Cherté;* et que le peuple trouve sa félicité dans la forme actuelle de sa législation, ne seroit-ce pas une folie inconcevable d'adopter, ou même de recommander un système qui ne tend à rien moins qu'à nous priver de tous les biens dont nous sommes en possession ?

Cependant je suis assez impartial pour ne pas refuser les prérogatives du génie aux écrivains dont j'ai cru devoir relever quelques erreurs d'une grande conséquence. M. Quesnay a déployé, dans plusieurs endroits de ses ouvrages, une grande sagacité, des connoissances profondes, et un desir vif et sincère du bien général; tous ceux qui l'ont suivi dans cette carrière, ont été embrasés du même zèle pour le bonheur des hommes. Si j'ai combattu des écrivains si recommandables, c'est que l'amour de ma patrie m'en a fait un devoir, et que, malgré la pureté de leurs vues, je suis

---

françois payoit en 1788 et 89. J'en ai la preuve dans le projet qu'il forma alors de se fixer en France, d'y acquérir une terre, afin de n'être plus soumis, dans son pays, à des taxes qui absorboient presque tous les produits de sa ferme. Voyez *la Note historique de sa vie*, à la tête des *Annales*.

persuadé que l'exécution de leur système pourroit causer la ruine de l'Angleterre.

M. de Mirabeau, dans ses *Elémens de la Philosophie rurale*, a fait quelques observations admirables sur les avantages qui résultent des grandes fermes; l'exportation des grains; la supériorité de la richesse nationale sur la population, et d'autres objets non moins intéressans. Sur tous ces points il montre un esprit qui a profondément médité son sujet, et qui a su s'élever au-dessus des préjugés de son siècle. Je rends volontiers hommage à son mérite; et mon attachement à la vérité, pouvoit seul me faire différer d'opinion avec un homme dont les écrits semblent être dictés par la bienfaisance et l'humanité.

En reconnoissance de tous les avis que M. Dupont, dans sa lettre adressée à la Société de Londres, donne au gouvernement anglois, je crois devoir, à mon tour, risquer quelques conseils salutaires pour le gouvernement de son pays. Je dirai donc qu'en France l'agriculture se détériore sous le fardeau des taxes sur les terres, en ce que ces taxes sont proportionnelles au produit; que l'exemption dont y jouit la noblesse, est une surcharge pour les cultivateurs et les autres propriétaires; que le ministère devroit s'occuper des moyens d'abolir la taille et de la transformer en un impôt sur les consommations, ce qui soulageroit le fermier et remédieroit à l'exemption de la noblesse, en faisant contribuer les différentes classes proportionnellement à leurs dépenses. S'il étoit difficile de rejeter tout le montant

de la taille sur les choses commerçables, on pourroit répartir le reste sur les terres, en l'établissant sur les baux et sur un pied invariable, comme cela se pratique en Angleterre. Mais, s'il faut en croire les écrivains françois, les frais de perception y sont si exorbitans, qu'un peu plus d'économie, à cet égard, suppléeroit au déficit de la taille. Et si, comme on n'en peut guères douter, tel est en France le régime fiscal, l'intétérêt de la nation exige qu'il soit réformé.

Le long examen que je viens de faire de la doctrine des économistes, m'a paru nécessaire dans un ouvrage dont l'objet est de faire connoître les causes les plus propres à encourager l'agriculture. Après avoir exposé le système de l'Angleterre, et m'être efforcé de montrer les différens obstacles qui dans les différentes contrées s'opposent à la culture, il étoit naturel, en recommandant l'excellence du système anglois, que je montrasse l'insuffisance des principes contraires, dont quelques écrivains françois ont fait la base de leur prétendue science économique.

SECTION XI.

La population doit être subordonnée à l'Agriculture.

Dans la considération des moyens les plus propres à hâter les progrès de la culture des terres, le gouvernement peut commettre de grandes erreurs, non-seulement dans la manière d'asseoir

et de percevoir les impôts, mais encore en plusieurs autres points, entre lesquels la population doit fixer particulièrement son attention. Il est des méthodes très-recommandables, qu'à la première vue le ministère pourroit rejeter comme préjudiciables à la population ; il est donc intéressant de faire voir que ce seroit une politique très-mal entendue que de décourager l'agriculture, dans la vue de favoriser la population.

Une règle qui me paroît essentielle à la prospérité d'une nation, et qu'aucun gouvernement ne devroit jamais perdre de vue, c'est que la population doit toujours être subordonnée à l'agriculture, de manière que l'abondance des productions précède constamment l'accroissement de la population. Si toutes les vues du gouvernement sont principalement fixées sur les moyens d'augmenter le nombre du peuple, il peut préjudicier griévement à l'agriculture; mais, si son grand objet est la prospérité de la culture des terres, il doit être assuré que, quel que soit le choix de ses moyens, il ne nuira jamais à la population.

Si cette vérité étoit généralement reconnue, rien ne seroit plus inutile que d'entreprendre d'en faire sentir l'évidence ; mais il est encore un grand nombre de personnes qui sont d'une opinion contraire, et qu'il convient d'éclairer.

J'ai déja fait observer que la manière la plus avantageuse d'exploiter une ferme, étoit d'en tirer le plus grand produit net possible. Prenez garde, me dira quelqu'un, que ce grand produit soit du moins en productions propres à la nourriture de

l'homme, si vous ne voulez pas nuire à la population. Je réponds que rien n'est plus indifférent que la nature des denrées qui forment ce produit net; et j'ose assurer que la population d'une contrée croîtra toujours en raison des richesses du fermier, soit qu'il cultive du houblon, de la garance, du pastel, ou du froment. Mais, dans tous les cas, il faut toujours laisser au fermier la liberté de se livrer à tel genre de culture que lui suggère son intérêt; parce qu'il a bien plus à cœur d'augmenter ses richesses que d'accroître le nombre du peuple.

Les fermiers, dans plusieurs comtés, desirent de pouvoir convertir leurs terres labourables en herbages. C'est ce qu'il ne faut point permettre, nous dit-on, parce qu'une telle conversion attaqueroit le germe de la population. Ce raisonnement ne porte que sur de faux principes. Le cultivateur ne sait-il pas, mieux que personne, quelle est l'espèce de productions dont il peut, eu égard à la nature de ses terres, se promettre les plus grands profits? Cette culture de préférence n'est-elle pas celle qui doit le plus promptement l'enrichir? Ces richesses ne deviendront-elles pas un encouragement pour toutes les classes qui ont quelque rapport à l'agriculture? N'est-ce pas en conséquence de ces richesses qu'on verra s'accroître le nombre des ouvriers et des artisans qu'emploient les cultivateurs? Ces richesses, quel qu'en soit le principe, ne peuvent en aucune manière préjudicier à la population. « Aussi, dit un écrivain françois, le préjugé qui porte à favoriser

l'abondance des denrées de premier besoin, préférablement aux autres productions, au préjudice de la valeur vénale des unes et des autres, est inspiré par des vues courtes qui ne s'étendent pas jusqu'aux effets du commerce extérieur réciproque, qui pourvoit à tout, qui décide du prix des denrées que chaque nation peut cultiver avec le plus de profit. »

M. de Mirabeau a observé en France, et j'ai toujours fait la même observation en Angleterre, que les grandes fermes rendent, proportion gardée, un plus grand produit net que les petites, et qu'elles sont en conséquence plus avantageuses à l'agriculture, et d'une plus grande ressource pour l'état. Les partisans de la population sont de l'avis contraire; ils n'imaginent pas qu'on puisse diviser le territoire en trop petites fermes; c'est la multiplication des petites fermes, suivant eux, qui peuple les campagnes. J'ai prouvé la fausseté de cette assertion, par le registre de toutes les fermes, sur plus de soixante-dix mille acres de terre en différentes parties du royaume. Mais, en accordant que la multiplication des petites fermes soit aussi favorable à l'accroissement du peuple qu'on se plaît à l'imaginer, seroit-ce donc un prétexte suffisant pour se priver des avantages qu'on peut retirer des grandes fermes? Est-il rien de plus utile au bonheur d'une nation, qu'une culture animée, entreprise et conduite par de riches fermiers?

La question simplifiée, se réduit à cette proposition. L'accroissement du peuple est-il préférable à l'abondance? Pourquoi donc se montre-

t-on si zélé pour la population? ce ne peut être que dans les vues d'une défense nationale. Mais ce n'est pas le nombre du peuple dans un de nos états modernes, c'est sa richesse qui est la mesure de sa force (*). On verra toujours régner l'abondance par-tout où il y aura une grande circulation d'argent provenant de l'industrie. Mais, si le défaut d'argent se fait sentir, plus la population sera nombreuse, et plus la terre sera couverte de malheureux. C'est une vérité que l'expérience a toujours constatée.

Voilà quels sont sur cela mes principes : je suis bien d'avis qu'on favorise la population; mais je pense qu'il n'est point de route plus sûre pour atteindre à ce but, que d'exciter, d'encourager toutes les branches de l'industrie, et de bien se garder, sur-tout, d'établir des lois restrictives et prohibitives dans le dessein de faire croître le nombre du peuple. Que la nation soit heureuse, c'est l'unique faveur que demande la population. Qu'il soit permis aux fermiers, aux manufacturiers, aux marchands de se conduire d'après leurs propres idées, et que l'accroissement de leurs richesses particulières serve à leur donner encore plus d'émulation, et à augmenter la consommation générale de toutes les marchandises. Dès-lors la population fera les plus grands progrès, et toutes les précautions, les restrictions d'un gouvernement, qui croiroit mal-à-

(*) Cette matière se trouve discutée dans un ouvrage qui a pour titre : *Proposals to the Legislature for numbering the People*, 1772.

propos

propos devoir tout régler, ne feroient que les retarder.

Ceux qui se montrent si ardens en faveur de la population, devroient réfléchir qu'une population, devenue nombreuse par d'autres moyens que par les ressources de l'industrie et l'accroissement progressif des richesses, seroit un insupportable fardeau. Supposez, par exemple, que les fermes soient si petites, que leur produit ne puisse suffire qu'à l'entretien d'une seule famille, et que les fermiers, comme cela doit arriver en pareil cas, soient en même temps propriétaires. Dans cette circonsstance particulière, quelle pourroit être l'utilité d'une population plus nombreuse? Personne n'a rien à vendre, puisque les productions du sol sont nécessaires à la subsistance de la petite nation agricole. Une taxe sur les terres les réduiroit à une extrême misère; il ne leur seroit pas moins impossible de supporter un impôt sur leurs consommations. Dans un pareil système, il ne peut donc y avoir de revenu public; ce peuple pourroit encore moins songer à exporter une partie de ses récoltes. Quelle seroit donc sa puissance? Direz-vous que le territoire ainsi morcelé procure la subsistance de la nation cultivatrice; mais ce même territoire ne la maintiendra pas si la population augmente; c'est une surcharge pour la nation, à moins que le surplus de la population n'abandonne le territoire insuffisant pour le nourrir.

L'Angleterre, et je pense bien qu'il en est de même en France, et plus certainement encore en Allemagne, nourrit assez d'hommes dans son sein

pour soutenir, sans préjudicier à l'industrie, les guerres qu'elle croira nécessaire d'entreprendre. Qu'on lise nos Traités de politique, écrits vers la conclusion de la paix en 1748, et nos débats parlementaires, on n'y trouve que des plaintes réitérées sur ce que le défaut d'hommes étoit sensible dans les villes et dans les campagnes; on assuroit qu'aucune des puissances belligérantes n'étoit en état de continuer plus long-temps la guerre. Cependant, dix ans après, l'Angleterre se trouva engagée dans une guerre nouvelle, et ses armées de terre et de mer furent du double plus nombreuses que dans la guerre précédente. La paix fut à peine conclue, que les politiques réitérèrent leurs plaintes sur la dépopulation; et la grande raison qu'ils en apportoient, étoit les forts engagemens qu'exigeoient ceux qu'on enrôloit pour les armées. Mais cela ne prouve aucunement que l'Angleterre eût réellement perdu le surplus de sa population; l'habitant des campagnes, comme celui des villes, vous assurera le contraire d'après l'expérience: tout ce que ces politiques déclamateurs étoient en droit de conclure, c'est qu'à mesure que le surplus de la population décroissoit, le prix des engagemens devenoit plus fort. Il en est de même dans l'achat de toutes les marchandises: il n'est point d'acheteur qui ne sache parfaitement qu'il doit payer une denrée en raison de la quantité qui s'en trouve dans le marché. Que le défaut de soldats se soit jamais fait sentir en Angleterre, c'est ce que l'on ne croira point, si l'on considère les grands et magnifiques ouvrages, tant publics que

particuliers, qui furent entrepris et exécutés durant cette guerre.

SECTION XII.

Liberté de la Culture.

Une autre opinion, très-préjudiciable à un état, et qu'on a vu prendre faveur sous des ministres d'un esprit borné, est celle qui établit qu'il est du devoir du gouvernement de prescrire, par des ordonnances, l'espèce de culture dont les fermiers pourront s'occuper, et, pour favoriser l'abondance de certaines denrées, d'empêcher ou de restreindre la culture d'autres productions, telles que les vins en France, en Espagne, en Portugal. La disette des grains a quelquefois causé de si grands maux dans ces contrées, que les administrateurs ont cru devoir faire tous leurs efforts pour s'en assurer de suffisantes récoltes. On ne peut pas leur contester le droit de pourvoir à la subsistance de l'état; mais on peut dire qu'ils se trompent grossièrement sur le choix des moyens, s'ils prétendent forcer les agriculteurs à s'occuper d'une branche d'économie, plutôt que de telle autre. Parce que le vin n'est pas d'un besoin aussi pressant que le pain, faire arracher les vignes pour en convertir le sol en champs fertiles de blé, c'est une politique absurde.

Il est évident que les fermiers qui cultivent des vignes, trouvent que cette culture est la plus riche et la plus profitable de toutes; sans cela, il seroit inutile de leur défendre de s'en occuper; bientôt

on les verroit y renoncer d'eux-mêmes pour une autre branche plus lucrative. Cela seul prouve qu'on ne peut, sans préjudicier à leurs intérêts, les détourner forcément de cette espèce de culture. Il n'est pas moins incontestable que la somme d'argent qui provient de la vente de leurs vins, est beaucoup plus considérable que celle qu'ils auroient pu se promettre des grains cultivés sur le même terrain. « Le produit net d'un arpent de vignes, évalué du fort au foible, est environ le triple de celui du meilleur arpent de terre, cultivé en grains. Encore doit-on remarquer que les frais, compris dans le produit total de l'une et de l'autre culture, sont plus avantageux dans la culture des vignes que dans la culture des grains; parce que dans la culture des vignes, les frais fournissent, avec profit, beaucoup plus de salaires pour les hommes, et parce que la dépense pour les échalas et les tonneaux, est à l'avantage du débit des bois, et que les hommes occupés à la culture des vignes n'y sont pas employés dans le temps de la moisson, où ils sont alors d'une grande ressource aux laboureurs pour la récolte des grains. »

Mais dans la supposition que le gouvernement crût devoir défendre toute espèce d'importation, le mal qui lui paroît si redoutable se guériroit de lui-même; car si les vignes se multiplient au point de faire diminuer la culture du grain, il en résultera ce que j'ai souvent fait observer; c'est-à-dire, que le prix du grain croîtra de jour en jour, jusqu'à ce qu'il rende un profit égal à celui des vignes, et que dès lors sa culture reprendra promp-

tement faveur. Lorsque le gouvernement d'une contrée desire de faire naître l'abondance de certaines denrées de son territoire, le moyen le plus sûr est d'en encourager la culture, sans défendre celle d'aucune autre production. Le territoire ne produit-il pas une assez grande quantité de grain, qu'il s'efforce d'en assurer constamment la vente au fermier à un très-bon prix; qu'il en encourage l'exportation; qu'il décharge l'agriculteur de ces taxes onéreuses qui l'empêchent d'étendre et d'améliorer cette culture. Le sens commun ne dicte-t-il pas que les agriculteurs s'attacheront toujours par préférence à la culture de la denrée dont le débit leur sera le plus avantageux. N'est-il pas d'une suprême évidence que la quantité de cette même denrée croîtra alors en raison de cette préférence?

J'avoue que je n'ai pas été peu surpris de lire dans quelques auteurs françois, que le gouvernement avoit publié des édits non-seulement pour restreindre la culture des vignes, mais encore pour arracher celles qui étoient plantées depuis un certain temps (54). « Ces ordonnances parurent dans

(54) Il n'y a pas de doute qu'il ne faille laisser au propriétaire la liberté de se livrer au genre de culture qu'il croit le plus analogue à son intérêt. La terre est son atelier, son domaine, où aucune loi ne doit lui prescrire la règle qu'il a à suivre, ni les travaux qu'il doit faire. Mon intention n'est pas de justifier le gouvernement sur une ordonnance aussi absurde qu'impolitique : cependant il auroit fait preuve de sagesse, si à cette époque, au lieu d'une ordonnance, il eût adressé aux propriétaires une invitation motivée, capable de les détourner de planter des vignes dans des terres très-propres à la culture des grains, et qui ne pou-

un temps où le commerce extérieur du blé étoit prohibé ; où la communication même du commerce des grains entre les provinces du royaume étoit empêchée ; où la plus grande partie des terres étoit en friches, parce que la culture du blé y étoit limitée à la consommation de l'intérieur de chaque province du royaume, et où la destruction des vignes augmentoit de plus en plus les friches. Dans ce même temps, des provinces éloignées de la capitale faisoient des représentations pour s'opposer à l'accroissement de la culture des grains, qui, faute de débit, tomboient en non-valeur ; ce qui causoit la ruine des propriétaires et des fermiers, et anéantissoit l'impôt dont les terres étoient

---

voient produire des vins que d'une qualité très-médiocre, et même mauvaise. La cherté des vins, occasionnée par quelques années consécutives de disette, fut la cause de cette erreur grossière de la part des propriétaires de terre, dont la plupart ne tarda pas à se corriger, lorsqu'une abondance excessive de vins de mauvaise qualité, qui restoit dans leurs celliers, ou dont la vente ne pouvoit pas couvrir les frais, leur eut fait connoître tout le vice d'une spéculation si contraire à leurs intérêts. Le tort du gouvernement fut donc d'ordonner, au lieu d'inviter et de montrer les mauvaises conséquences d'une opération aussi monstrueuse en agriculture, et aussi préjudiciable à celui qui s'y livroit par un intérêt mal combiné. Un gouvernement doit des encouragemens, même des conseils, si l'on veut ; mais jamais ses lois ne doivent mettre des entraves à l'industrie, en lui prescrivant le mode qu'elle doit suivre dans son exercice. C'est encore une cherté momentanée des vins, qui dans des temps plus reculés, occasionna la coupe des bois qui couvroient des coteaux immenses et escarpés, pour y planter des vignes. Cette erreur a été irréparable, parce que les eaux de pluie ont entraîné le peu de terre dont les rochers étoient couverts ; et quoique le vin qu'on y recueille en petite quantité, soit d'un débit facile à cause de sa bonne qualité, il ne dédommage pas le propriétaire de la perte des bois qui couvroient ces coteaux.

chargées. Tout conspiroit donc à la dégradation des deux principales cultures du royaume, et à détruire de plus en plus la valeur des biens-fonds. » On n'imagine pas comment une nation éclairée a jamais pu adopter un système d'une absurdité si révoltante. Mais on peut remarquer assez généralement, que les projets les plus désastreux sont ceux que des ministres ignorans embrassent avec le plus de chaleur. Les nations se corrigent si peu par l'exemple, que tout récemment encore le ministère portugais vient de commettre la même faute qu'on avoit faite en France. Plus on réfléchit sur cette politique, et plus on la trouve insensée.

SECTION XIII.

Du Fermage.

Est-il avantageux à l'agriculture de n'affermer les terres qu'au plus haut prix possible? C'est-là une question dont on ne peut pas donner une solution générale; elle est relative à la forme du gouvernement de la contrée. Dans les voyages que j'ai faits en différentes parties de ce royaume, j'ai souvent eu occasion d'observer qu'il est de la plus grande conséquence pour l'amélioration de la culture des terres, d'augmenter le prix des baux. J'ai presque toujours vu que dans les districts où les terres sont affermées au-dessous de leur valeur, la culture est imparfaite et fort négligée (55).

(55) La nécessité réveille l'industrie et excite l'émulation. Le propriétaire qui afferme ses terres à leur juste valeur, met son

Mais cette remarque, vraie à l'égard de l'Angleterre, pourroit fort bien n'avoir qu'une fausse application pour d'autres contrées. Par la constitution britannique, nos fermiers jouissent de tous les avantages que procurent la liberté, des lois justes, des taxes rendues légères par l'égalité de leur répartition, et beaucoup d'autres circonstances favorables aux cultivateurs. S'ils ne tirent point parti de si précieux avantages pour améliorer leur fortune, c'est que, satisfaits d'une existence bornée que leur assure le bas prix du fermage, ils sont sans ambition pour les richesses.

---

fermier, s'il a de la probité et qu'il soit jaloux de remplir ses engagemens, dans l'obligation de travailler pour payer son fermage. Les engagemens qu'il a à remplir, sont sans cesse présens à sa mémoire, et il redouble d'activité et de courage pour ne pas y manquer. Celui, au contraire, dont la rente est au-dessous de celle que rendroit une ferme en bon état de culture, néglige ses occupations, à moins qu'il ne soit excité fortement par son intérêt propre; ce qui est peu commun dans cette classe d'hommes, dont l'ambition n'a pas un grand cercle à parcourir, et qui, souvent, se borne aux simples moyens de subsister. Le *Voyage en Irlande* fournit des preuves à l'appui de cette assertion : M Young a observé que les fermes de faveur, c'est-à-dire celles louées au-dessous de leur valeur réelle, étoient en mauvais état de culture, tandis que l'agriculture étoit florissante sur celles dont la rente étoit à son taux. Les progrès de l'agriculture sont donc attachés à l'intérêt que le fermier a de bien cultiver et de faire des améliorations; mais aussi c'est au propriétaire honnête à ne pas le décourager, en augmentant la rente de sa ferme en raison de ses produits, qui sont la suite des améliorations: le gouvernement ne doit pas non plus le surcharger d'impôts, à cause des profits qu'il fait. Il ne devroit jamais perdre de vue que l'agriculture est la mine d'où sortent ses richesses, qu'il faut l'encourager afin de les accroître.

Mais dans les contrées où la liberté est précaire; où il n'y a d'autres lois que la volonté du prince; où toutes les classes de la nation sont vexées et rançonnées par le pouvoir arbitraire; où un fisc dévorant désole les campagnes et dépense les fonds de l'état; où ce n'est pas la facilité de se procurer le simple nécessaire, mais l'oppression générale qui éteint l'activité de l'industrie; où, en un mot, le gouvernement semble condamner à une misère habituelle la majeure partie des hommes, il seroit, je pense, dangereux, dans une telle contrée, de recommander aux propriétaires l'augmentation du prix des baux.

SECTION XIV.

De la liberté du commerce des grains.

La prudence ne permet pas à une nation d'adopter des réglemens que des circonstances particulières peuvent rendre très-utiles dans un autre état. Telle est, par exemple, la liberté absolue du commerce des blés en Hollande. J'ai, en divers endroits de cet Essai, parlé en faveur de la libre exportation des grains; mais il est des cas où l'entière liberté de l'importation ne seroit pas sans de grands inconvéniens.

Que ce commerce doive jouir en Hollande de la plus grande liberté, tant pour l'exportation que pour l'importation, cela me paroît incontestable. La Hollande, relativement aux blés, ne peut avoir que deux intérêts, celui du commerce et

celui de la consommation. Quant à l'intérêt du commerce, les blés, comme toutes les autres marchandises, ne sauroient être à trop bon marché, parce que les Hollandois en feront un commerce d'autant plus étendu avec leurs voisins, que les grains seront à plus bas prix; et quant à la consommation, il est bien évident que le bon marché est toujours à l'avantage des consommateurs. Si le gouvernement pense que le pain est à un trop bas prix, il peut, comme cela se pratique en Hollande, augmenter ce prix par des accises; et cette méthode fait tourner le bas prix des blés à l'avantage du gouvernement.

Mais de ce que la liberté pleine et entière du commerce des blés est avantageuse à la Hollande, on n'est pas autorisé à en conclure, comme l'ont fait quelques auteurs, que la même police doit convenir à tout autre état, et particulièrement à l'Angleterre. Je crois pouvoir en donner des raisons qui méritent quelque attention.

Si la Hollande peut ne considérer dans les grains que l'intérêt de son commerce et celui de sa propre consommation, il n'en est pas de même de l'Angleterre. Il est aisé de s'apercevoir, qu'outre ces deux intérêts qu'elle a de communs avec la Hollande, elle en a encore un troisième absolument étranger à cette république, c'est l'intérêt de son agriculture. Ce nouvel intérêt change totalement l'état des circonstances des deux nations, et met entr'elles une différence essentielle. Relativement aux intérêts de la Hollande, le blé ne sauroit être à trop bon marché; mais, en Angleterre, ce blé

ne peut être trop cher par rapport à l'intérêt de l'agriculture. Il n'est donc pas possible que la même police des grains convienne également aux deux contrées. Le gouvernement anglois se propose, dans ses réglemens sur le commerce des blés, de les tenir à un prix modéré en faveur du consommateur, sans permettre que ce prix puisse diminuer au point de préjudicier à l'intérêt du producteur.

On pourroit prétendre que la libre importation des grains ne peut pas avoir, en Angleterre, la tendance que je lui suppose, de faire tomber le prix de nos blés, parce qu'en un pays où l'agriculture est florissante, il doit nécessairement arriver que les blés soient à meilleur marché que dans toute autre contrée; mais je ne conviens point du tout de la solidité de cette observation. Le blé est une marchandise dont le prix varie beaucoup, d'après la différence des récoltes, qui sont rarement les mêmes dans les différentes contrées. Il n'est pas extraordinaire de voir une bonne récolte en Pologne, et une très-médiocre en Angleterre. N'en est-il pas de même à l'égard de tous les autres pays?

L'intérêt de l'agriculture exige, ce me semble, que le prix des blés soit réglé, non pas sur l'exportation, mais sur la reproduction annuelle. Il est assez naturel qu'une abondante récolte en fasse baisser le prix; et ce bon marché n'est point préjudiciable au fermier qui se dédommage sur la quantité; par la raison contraire, l'augmentation du prix des blés doit être une conséquence de la mé-

diocrité de la récolte. Si à la suite d'une mauvaise année, la libre importation vient verser les blés de la contrée qui aura recueilli la plus riche moisson, que fera le fermier? La concurrence de l'étranger ne lui enlevera-t-elle pas l'espérance de se dédommager de sa mauvaise récolte par un meilleur prix?

M. Arbuthnot, auteur des *Recherches sur le rapport entre la grandeur des fermes et le prix actuel des denrées*, présente une table des prix, auxquels le fermier peut vendre ses grains conformément à l'état de sa récolte. D'après cette table, il est évident que l'importation dans les mauvaises années, feroit un tort prodigieux au fermier, si elle ne le ruinoit pas. S'il n'en a pas vivement ressenti les inconvéniens dans les dernières années, c'est que les récoltes ont été médiocres dans presque toutes les contrées, et que la liberté de l'importation, dans un temps où la cherté générale y met un obstacle réel, n'est d'aucune conséquence.

Nous devrions savoir qu'une abondante récolte en France, en Sicile, en Barbarie, peut répondre à la demande de l'Espagne, du Portugal et d'une partie de l'Italie, et que, dans ce cas, le surplus des grains de nos colonies seroit totalement versé dans les marchés de la Grande-Bretagne; mais on peut voir par la table qu'a donnée l'auteur des Recherches, quel préjudice porteroit au cultivateur cette surabondance de grains. L'auteur y fait voir que les frais d'exportation de l'Amérique à Londres ne montent qu'à 14 *s.* par quarter. On

ne peut pas supposer que le prix du quarter de froment soit au-dessus de 55 *s.* en Amérique, ce qui porteroit à 49 *s.* le prix du quarter rendu à Londres ; mais, par la table de M. Arbuthnot, il est prouvé que dans les années où le fermier anglois ne récolte que deux quarters et demi par acre, il ne peut pas le vendre au-dessous de 56 *s.* le quarter.

Nous n'avons qu'une connoissance trop imparfaite de l'agriculture de nos colonies, pour en pouvoir raisonner bien positivement ; mais si j'ai été bien informé des prix des grains en Amérique, il n'est pas douteux qu'il ne leur soit plus facile de donner leur froment à 20 *s.* le quarter, qu'au fermier anglois de le donner à 40 *s.* En Amérique, l'agriculture a des avantages inconnus à toute autre contrée. Les terres s'y donnent à très-bas prix ; on peut encore les étendre à volonté : la dixme n'y a point lieu ; les taxes y sont très-légères ; les matériaux, nécessaires à la construction des bâtimens, sont à très-bon marché ; on a d'ailleurs les plus grandes facilités pour nourrir le bétail, et tous ces avantages ne sont balancés par aucun inconvénient ; car je n'imagine pas que le prix des travaux y soit plus haut qu'en Angleterre.

Il est des personnes qui n'imaginent pas que l'importation de l'Amérique puisse se faire à un prix assez bas pour préjudicier à l'intérêt des fermiers d'Angleterre ; mais pour les dissuader de cette opinion, il ne faut que mettre sous leurs yeux les frais de transport pour la farine. L'état suivant montre à quel prix la farine pouvoit être apportée

de Philadelphie à Londres, avant le haut prix où elle a été portée dernièrement en Amérique.

	l.	*s.*	*d.*
Une barrique de deux quintaux, de 8 *s.* à 8 *s.* 6 *d.* par quintal	»	16	6
La barrique	»	1	»
Menus frais	»	»	1
Fret	»	4	6
Commission et assurance	»	1	1
Frais de port à Londres	»	1	4
	1	4	6
Les frais sont à peu près les mêmes de la Nouvelle-York.			
Les deux quintaux de farine	»	18	»
Les autres frais comme ci-dessus	»	8	»
	1	6	»

Les deux quintaux de farine sont égaux à six bushels de froment; de sorte que les Américains peuvent vendre ce grain dans Londres à 4 *s.* environ le bushel, ce qui seroit sur le pied de 32 à 34 *s.* le quarter. Il n'est pas nécessaire de dire qu'à ce prix nos fermiers se trouveroient hors d'état de soutenir la concurrence.

Depuis l'époque des prix qu'on vient de rapporter, ces mêmes prix ont augmenté à la Nouvelle-York et à Philadelphie. Cette augmentation a été occasionnée par la grande quantité de farine que ces colonies ont exportée en Europe, où les récoltes ont été très-médiocres dans ces dernières années. Mais dans nos colonies, un peu plus méridionales, les prix se sont maintenus très-bas. J'ai reçu l'état suivant de la Caroline méridionale.

	l.	*s.*	*d.*
Prix du froment par bushel	»	8	10 ½
Trois bushels peuvent faire une barrique de fleur de farine.	»	8	7 ½
Barrique	»	1	»
Fret pour Charles-Town	»	2	»
—— pour Londres.	»	4	»
Déchargement, quayage, &c.	»	»	6
	»	16	1 ½

La barrique pèse deux quintaux et demi; et par conséquent, le quintal revint à 6 *s.* 5 *d.* et demi; degré de bon marché qui seroit ruineux pour nos fermiers.

Mais qu'est-il besoin d'entrer dans de grandes recherches? N'est-il pas clair que l'objet d'une libre importation est de diminuer le prix du blé? L'importation ne doit-elle pas tendre nécessairement à réduire les hauts prix occasionnés par les mauvaises récoltes, au taux des récoltes abondantes en d'autres contrées. Mais est-il un système plus capable de décourager l'agriculture de la contrée où se fait l'importation? Ne sent-on pas combien elle doit préjudicier au cultivateur?

Il est encore une autre raison, qui ne permet pas à l'Angleterre de suivre l'exemple de la Hollande; c'est la différence des gouvernemens. Celui de la Hollande est le plus rigide et le plus sévère de l'Europe. Quelque mesure qu'adopte l'administration, elle est ponctuellement et rigoureusement mise à exécution: l'opinion des classes inférieures de la nation est méprisée; l'obéissance est exigée

et forcée. L'auteur des Recherches rapporte un exemple frappant de l'inflexibilité des règles prescrites par le gouvernement. Dans un temps, dit-il, où la disette des blés étoit si grande dans cette contrée, que le peuple y manquoit absolument de pain, l'exportation n'en fut pas un seul instant prohibée, et le gouvernement, qui laissoit ainsi sortir le blé, auroit fait punir sévèrement quiconque se seroit permis d'envoyer au-dehors une pomme de terre. »

Qu'il me soit maintenant permis de demander aux zélés admirateurs de la police que la Hollande a adoptée relativement au commerce des grains, s'il seroit possible au ministère anglois de faire observer cette police? Suivant eux, la liberté du commerce des grains doit être absolue; mais qu'entendent-ils par cette liberté absolue? Je conçois que la liberté de l'importation, quelque préjudice qu'elle dût causer à nos fermiers, ne trouveroit jamais d'obstacles de la part du peuple; mais il n'en seroit pas de même de l'exportation; cette liberté sera violée toutes les fois qu'une trop grande augmentation de prix excitera le mécontentement du peuple, qui veut manger le pain à bon marché. Et n'ai-je pas vu le ministre dans la chambre des Communes déclarer : *Que la liberté de l'exportation ne pouvoit pas être accordée, à cause de l'extrême mécontentement du peuple, que la libre exportation pourroit porter à de dangereux excès.* C'est ainsi que le ministre parloit à la Chambre des Communes, dans un temps où le prix moyen des blés étoit de 4 *s.* 6 *d.* le bushel. On doit sans doute

doute convenir, qu'aussitôt que le peuple pourroit permettre ou défendre à son gré l'exportation des blés, la liberté de ce commerce ne seroit plus qu'une chimère, du moins à l'égard de l'Angleterre.

Il faut conclure de tout ceci, que la liberté de l'importation, préjudiciable aux intérêts de l'agriculture, n'est pas une pratique recommandable dans une contrée comme l'Angleterre; et quant à la liberté de l'exportation, elle sera toujours impraticable dans un temps de cherté, par la nature même de notre gouvernement.

Les partisans de la liberté absolue dans le commerce des grains, prétendent encore que ce commerce doit jouir de la plus grande franchise dans les ports où ils sont importés; prétention tendante à favoriser les manufactures aux dépens de l'agriculture. Je laisse à penser quels avantages en résulteroient pour la nation.

SECTION XV.

Des grandes Fermes.

L'avancement de l'agriculture demande que le gouvernement laisse au propriétaire la liberté de réunir ses terres en grandes fermes, s'il le juge à propos, et aux fermiers celle de les louer. Il est des écrivains d'une opinion différente : ils conseillent au gouvernement de refuser une pareille liberté aux propriétaires et aux fermiers (56); ils sou-

(56) Comment peut-on élever une question semblable au milieu d'un peuple libre, et sous une constitution protectrice des droits

tiennent que les grandes fermes sont nuisibles à la population, et font renchérir toutes les denrées. J'ai déja fait sentir la fausseté de cette opinion; mais comme le ministère ne pourroit l'adopter sans causer le plus grand préjudice à la nation, je crois devoir montrer, par des raisons générales, la nécessité d'accorder une pleine liberté à cet égard.

Qu'un riche fermier, sur une ferme d'une grande étendue, puisse faire des améliorations bien supérieures à celles que pourroit entreprendre le tenancier d'une petite ferme, toutes proportions gardées, c'est un fait démontré par l'expérience. Il est hors de doute que le fermier riche a sur une grande ferme des avantages inappréciables. Au moyen d'excellens attelages, de grands et forts ateliers, toutes les opérations diverses qu'exige l'exploitation des terres, s'exécuteront avec autant d'efficacité que de promptitude. On peut vérifier qu'il en est de même dans les manufactures : un

---

sacrés de la propriété? Monsieur Young, si votre gouvernement peut empêcher la réunion de mille acres en une seule ferme, où sont donc vos lois si favorables aux progrès de l'agriculture? En quoi consiste donc votre liberté, si votre gouvernement vous empêche de disposer de vos terres à votre gré? Lorsque, suivant votre opinion, les François n'avoient point de constitution, et qu'enfin ils n'étoient pas libres, le gouvernement n'a jamais fait de loi qui mît des obstacles à la libre disposition de leurs terres; je ne crois pas qu'aucun de nos économistes lui ait jamais offert un projet de cette nature. Au reste, nos agriculteurs instruits, et nos économistes éclairés, partagent votre opinion sur les grandes fermes: ils les considèrent comme les plus favorables aux progrès de l'agriculture et de la population.

entrepreneur, avec de grands fonds, portera toujours ses fabriques à un degré de superiorité que ne sauroit atteindre le manufacturier pauvre. C'est sur les grandes fermes, exploitées par de riches fermiers, qu'on voit les plus nombreux troupeaux, les animaux de trait les plus robustes, les meilleurs instrumens, les plus riches engrais, et des améliorations qui supposent des tentatives hasardeuses; tous ces objets sont d'autant plus importans qu'ils forcent le sol à rendre les plus grands produits. Mais ce sont ces produits, plus considérables en proportion dans les grandes fermes que dans les petites, qui enrichissent le fermier, son propriétaire et la nation; cette augmentation de richesse nationale se répand dans toutes les classes; et dès-lors l'industrie, ainsi que la culture des terres, entretient un plus grand nombre d'hommes. « La population la plus assurée est celle qui est l'effet de la multiplication progressive des productions de la terre. »

Les défenseurs de l'opinion contraire doivent nous prouver qu'une agriculture animée et florissante est préjudiciable à l'état; assertion qu'il suffit d'énoncer pour en faire sentir toute l'absurdité.

Le docteur Price, qui a cherché à défendre cette opinion, fait l'observation suivante qu'il croit décisive en faveur de son sentiment: « Qu'on suppose un territoire quelconque, possédé et exploité par une multitude de petits propriétaires qui vivent, eux et leurs familles, du produit du terrain qu'ils cultivent; et qui, au moyen de l'engrais de

quelques bestiaux et de quelques volailles, pourvoient, tant bien que mal, à leur subsistance. Si ce territoire devient la propriété de quelques grands fermiers, il doit nécessairement arriver que les petits ne formeront plus qu'une classe de manouvriers qui, gagnant leur subsistance en travaillant pour les autres, seront dans la nécessité d'acheter dans les marchés toutes les choses dont ils auront besoin (57). Dans cette supposition, les

(57) Dans le fait, ils n'auront pas changé de position, et leur sort sera le même; sur leur petite ferme, ils consomment ses produits, fruit de leur travail; manouvriers, ils acheteront des denrées avec le salaire de leur travail. Ainsi ils vivront toujours par leur industrie, avec cette différence, cependant, que leur subsistance sera plus assurée dans l'état de manouvrier que dans celui de fermier, attendu que, si la récolte manque, ils n'auront plus de ressource ; au lieu que sur une grande ferme, quel que soit le succès des récoltes, leur salaire en sera indépendant, parce qu'ils font toujours faire les mêmes travaux. Ces petits fermiers sont précisément comme nos petits vignerons, qui ont beaucoup de peine à vivre lorsqu'ils travaillent pour eux-mêmes : l'abondance leur est aussi nuisible qu'une mauvaise récolte; leur condition est sujette à mille chances, et ils n'en ont pas à courir lorsqu'ils travaillent pour d'autres, parce que leur salaire est indépendant des saisons. D'après ces considérations, il paroît que la réunion des petites fermes, au lieu de nuire à la population, lui seroit favorable, puisqu'elle assureroit la subsistance à tous les petits fermiers dont les moyens de vivre sont subordonnés à leurs récoltes qui suivent le cours des saisons. En supposant, comme le docteur Price le prétend, que tous ces petits fermiers vivent des produits de leur sol, ils n'auront aucunes denrées à vendre; comment pourront-ils se procurer l'argent nécessaire pour les objets indispensables à leur entretien, à l'achat et réparation des instrumens d'agriculture? Dans ce système, point de commerce, point de villes, point d'artisans; tous les hommes seroient forcés de cultiver la terre pour vivre.

subsistances ne s'acquièrent plus qu'avec peine, les enfans deviennent à charge aux parens; les mariages sont plus rares et la population va toujours en déclinant. La nécessité de travailler pour vivre pourra multiplier les travaux : les récoltes de blé deviendront plus considérables sans doute, mais on consommera plus de pain; parce que la plupart seront dans l'impossibilité de se procurer une autre nourriture. Les pauvres se multiplieront et deviendront pour les paroisses un poids toujours plus onéreux. Les villes et les manufactures recevront de jour en jour de nouveaux accroissemens, à cause de ce grand nombre d'hommes sans propriété, qui chercheront tous les moyens possibles d'être employés. Ce sont-là les effets que doit naturellement produire l'agrandissement des fermes, et c'est aussi ce qui arrive depuis plusieurs années dans ce royaume. »

Ce n'est pas ainsi qu'en pense un écrivain qui me semble très-exactement informé de l'état actuel de l'Angleterre, et qui paroît connoître parfaitement la France. Il dit, en parlant de l'Angleterre : Le paysan et le laboureur sont dans l'aisance; et, n'étant point vexés, ils multiplient et fournissent à l'état des cultivateurs, des marins, des artisans et des manouvriers.

La discussion, à mon gré la plus inutile, est celle de rechercher quels seroient les moyens les plus efficaces de multiplier le nombre du peuple, si l'on ne prouve pas préalablement que l'abondance des productions doit précéder cet accroissement de population; car que serviroit cette po-

pulation nombreuse, s'il devoit alors se trouver plus d'hommes que de productions ? Le défaut de subsistances n'entraîneroit-il pas bientôt la perte de cette population? Le docteur Price établit comme un fait, qu'un territoire morcelé en petites portions cultivées par des propriétaires ou des tenanciers, seroit très-propre à la multiplication des hommes : cela peut être. Mais quelle seroit la consistance de cette nation, et comment pourroit-elle se protéger contre les forces du dehors? Ne deviendroit-elle pas la proie du premier voisin qui voudroit en faire la conquête? Cette nation ne doit avoir ni manufactures, ni commerce; car, dit le docteur Price, le commerce le plus florissant dépend du concours d'une foule de causes incertaines et précaires, et d'un moment à l'autre il peut être détruit. Ce raisonnement veut-il dire autre chose, sinon qu'il faut détruire le commerce? Elle n'aura donc point de commerce. Il lui seroit encore plus difficile de soudoyer une armée, de construire une flotte, de soutenir des guerres. Il me semble qu'une pareille situation n'a rien de commun avec l'état des nations modernes.

Le Docteur price dira peut-être que si ces idées sont présentées sous un jour ridicule, c'est que nous leur donnons beaucoup trop d'extension. Je réponds, qu'il auroit dû montrer jusqu'où pouvoit s'étendre sa supposition et quelles en étoient les limites. Cette observation est du moins une preuve que dans une nation moderne il faut autre chose que des propriétaires de sept journaux de terre. Mais si l'on convient de cette nécessité, qu'on

nous dise alors jusqu'où doit s'étendre cette exception? Qui tracera la ligne de démarcation, pour montrer où doit finir la propriété?

Tout ce que j'ai voulu faire entendre, c'est qu'il faut renoncer à un degré de population en faveur d'objets plus importans, c'est-à-dire que la population doit être précédée par le commerce et les richesses. Si l'on ne peut se refuser à la vérité de cette proposition, le système contraire tombe de lui-même. Mon principe de faire devancer la population par les richesses, n'admet aucune exception; il fonde la population sur une base solide: les hommes alors naissent à la suite de l'abondance et pour être heureux. Mais dans le système contraire, en assignant le premier rang à la population, on ne voit pas que la subsistance des hommes soit assurée. Il faut donc invoquer une puissance supérieure au secours de la population dont on rend l'accroissement progressif; et dès-lors votre nation agricole perd son indépendance.

Mais suivons encore le raisonnement du docteur Price. Quand la terre, dit-il, est dans la possession d'un petit nombre de propriétaires, tous les petits fermiers deviennent nécessairement autant de journaliers (*). Rien n'est plus vrai; et en cette qualité ne sont-ils pas aussi utiles à la nation que dans leur

(*) J'ai fait voir dans mon écrit intitulé le *Guide du Fermier*, que ces sortes de journaliers sont toujours bien plus dans l'aisance, tant qu'ils restent dans cet état, que ceux qui s'avisent de louer et d'exploiter des petites fermes. *Y.*

premier état? Mais, poursuit le docteur, la difficulté de pourvoir à leur subsistance, sera un obstacle aux mariages. A cela je réponds que, dans un état donné, le mariage prospère en raison des moyens qu'on a de soutenir les familles. Dans les contrées de l'Amérique Septentrionale, où chaque enfant peut être regardé par le père comme un moyen de cultiver cinquante acres de plus; où le territoire n'a point de bornes; et où une femme est, en quelque façon, nécessaire à l'existence d'un homme; la multiplication des hommes, uniquement occupés de la culture des terres, est sans inconvéniens, mais il n'en est pas de même dans les nations modernes de l'Europe, où, comme personne ne l'ignore, le célibat est plus commun dans la classe des riches que dans celle des pauvres, qui d'ordinaire se marient beaucoup plus volontiers que les gens aisés.

Mais une objection qu'on fait contre les grandes fermes, et qui est beaucoup plus spécieuse que tout ce qu'a avancé le docteur Price, c'est, dit-on, qu'au moyen des grands et forts ateliers, l'exploitation de ces grandes fermes n'exige pas un aussi grand nombre d'hommes que les petites; et que cette épargne doit visiblement préjudicier à la population.

Si l'on veut prouver, par ce raisonnement, qu'il est des opérations que dix hommes exécuteront plus promptement et plus aisément dans une grande ferme, que si ce même nombre étoit divisé en cinq petites fermes, on aura certainement raison. Mais j'ose dire que cet avantage ne se rencontre

pas dans la dixième partie des travaux d'une ferme. Quiconque est un peu versé dans la pratique de l'agriculture, sait très-bien que pour donner un labour, herser, semer, faucher, moissonner, planter une haie, creuser un fossé, et dans cent autres articles, un homme isolé pourra toujours faire la dixième partie de l'ouvrage qu'auroient fait dix hommes réunis. Il est donc certain, que dans l'exploitation d'une ferme, l'épargne des hommes n'a lieu que dans quelques opérations particulières, telles que le soin des troupeaux, le charriage du foin ou des grains, le transport du fumier, de la marne, &c.

Mais si l'on veut sentir tout l'avantage des grandes fermes sur les petites, qu'on se demande quel est celui, du grand ou du petit fermier, qui fume le mieux ses terres; qui enlève des villes le plus d'engrais; qui creuse le plus de puits de craie ou de marne; qui cultive le plus de turneps; qui les sarcle le mieux; qui plante une plus grande quantité de pois, de féves, de pommes de terre, de choux, de carottes, etc? quel est celui qui saigne le mieux les terres humides; qui fait les fossés les plus larges et les plus profonds; qui donne au sol les meilleures façons, et en plus grand nombre; qui entreprend le défrichement des landes? On verra que, dans toutes ces opérations, la grande ferme est infiniment mieux entretenue et mieux soignée que la petite. C'est une vérité connue de quiconque sait seulement distinguer l'orge du froment.

Quant à ce que dit le docteur Price, que la consommation du pain sera beaucoup plus considérable

que celle des viandes, je n'y vois aucun inconvénient, tant que le prix des viandes se soutiendra assez pour encourager le fermier à tenir de nombreux troupeaux, qui sont toujours une des principales causes de la fécondité de la terre. Au surplus, le docteur Price auroit dû s'apercevoir que la diminution de la consommation des viandes et leur haut prix étoient des idées contradictoires.

L'accroissement des manufactures est encore un malheur dans le système politique du docteur; mais s'il croit que la richesse nationale n'est digne que de mépris, je lui recommande de considérer les manufactures sous l'idée brillante qu'en présente M. Hume, qui les nomme *un magasin de travail pour le public.* Les ouvriers, employés dans ces fabriques, donnent un surplus de richesses dont le gouvernement peut disposer. Ce n'est pas la classe cultivatrice qui fournit les matelots, ni qui recrute les armées. Ces hommes, occupés de la reproduction des subsistances, doivent être attachés au sol; et c'est ainsi que nous les voyons dans presque toutes les contrées.

Mais une observation qu'on doit regarder comme très-importante, c'est que moins il y aura d'hommes employés aux travaux champêtres, sans nuire à la reproduction, et plus cette épargne tournera au profit de la nation; car moins il se fera de consommation dans les campagnes, et plus la masse des productions destinées à l'entretien des manufactures, des matelots et des soldats, sera considérable. C'est cet avantage inappréciable qu'on retire des grandes fermes; on y obtient des récoltes plus

considérables, et l'on y emploie moins d'hommes en proportion, que dans les petites fermes.

Cette manière de raisonner me semble persuasive; mais quelle impression fera le meilleur raisonnement sur l'esprit de ceux que les faits mêmes ne peuvent convaincre. Je dirois presque, avec un auteur françois : « La dépopulation est devenue à la mode, et je suis très-porté à croire, que les Anglois ont aussi la manie de dénigrer leur population. »

SECTION XVI.

Des Manufactures et du Commerce.

La plupart des auteurs qui ont traité de l'économie politique, et dont j'ai cité les ouvrages par préférence aux nôtres, parce qu'en effet ils leur sont fort supérieurs, semblent bien moins plaider en faveur de l'agriculture, que contre les manufactures et le commerce. M. de Boulainvilliers, dans un ouvrage (*) très-connu, entre dans de longs détails, pour prouver combien les manufactures, le commerce et les colonies ont été préjudiciables à la France; et son opinion a été embrassée avec chaleur par plusieurs autres écrivains. De pareilles idées ne me paroissent propres qu'à répandre des préjugés funestes au bien général d'une nation. On ne me persuadera jamais que les manufactures et le commerce puissent nuire à l'agriculture : Je suis bien plus porté à croire que leur prospérité hâte

(*) *Les Intérêts de la France mal entendus*, 3 vol. 1755.

ses progrès, pourvu toutefois qu'on ne prétende point faire fleurir le commerce des marchandises de main-d'œuvre et d'industrie, par des priviléges et par des lois prohibitives sur le commerce des productions naturelles. Des prohibitions, des restrictions sur l'exportation des grains, sacrifient l'agriculture aux manufactures, sans aucune utilité : les manufactures ne peuvent se soutenir que par les productions du sol. Ce n'est donc pas par des lois prohibitives sur le commerce des grains, lois dont la tendance naturelle est de dégrader insensiblement la culture des terres, qu'on parviendra à faire fleurir les manufactures.

Cependant j'aimerois mieux qu'un ministre, dont la conduite annonceroit des talens, négligeât plutôt l'agriculture que les manufactures et le commerce. La raison en est que l'agriculture ne demande, pour ainsi dire, qu'un encouragement négatif. Qu'on l'abandonne à elle-même, et on la verra prospérer. On ne peut lui nuire qu'en agissant activement contr'elle, par des taxes, par des réglemens sur la police des grains, &c. Il n'en est pas de même des manufactures et du commerce : ce sont des enfans d'une croissance plus lente, plus difficile; ils meurent pour peu qu'on cesse de les soutenir et de les encourager activement. Nous en avons des preuves dans les neuf dixièmes de nos traités faits avec les nations étrangères, dans ces compagnies de commerce privilégiées, et qu'on croit nécessaires, dans ces guerres éternelles faites pour la défense et l'exten-

sion du commerce, dans la plupart des actes de la législation; tout en Angleterre semble annoncer l'attention que le gouvernement donne aux intérêts du commerce.

Si l'on me demande de quels avantages le commerce des marchandises de main-d'œuvre peut être à l'agriculture, je répondrai que le commerce amène de grandes richesses chez une nation, et qu'il y soutient le bon prix des productions du sol : et j'ai déja montré qu'une grande richesse nationale étoit une des causes les plus efficientes de la prospérité de l'agriculture. Il est inutile de faire observer qu'il ne faut rien outrer dans les mesures prises pour favoriser les manufactures. Des vues de commerce peuvent tellement épuiser les revenus d'une contrée, qu'elles augmenteroient considérablement la dette nationale; ce qui seroit infiniment plus préjudiciable que tous les inconvéniens qui résulteroient d'un défaut de commerce.

Il est certain que les manufactures et le commerce soutiennent le débit et la valeur vénale des productions du fermier, en même temps qu'ils accroissent les richesses nationales, sans lesquelles l'agriculture ne sauroit prospérer. Cet effet, qui seroit également salutaire en toute autre contrée qu'en Angleterre, n'y expose pas le fermier à la surcharge de l'entretien de nouveaux pauvres, qu'occasionne le déclin ou la ruine de quelque branche de l'industrie. L'entretien de ces pauvres s'y trouve réparti sur la nation en général, et ne pèse point directement sur la classe cultivatrice.

Si en Angleterre la taxe des pauvres est supportée par les fermiers, ce désavantage doit être considéré comme l'effet d'une police peu réfléchie, et non pas comme une conséquence nécessaire des manufactures. Il seroit sans doute plus raisonnable de rejeter sur les manufactures mêmes l'entretien des pauvres qu'occasionne la ruine imprévue d'une branche de l'industrie, que d'en surcharger l'agriculture.

Les encouragemens donnés aux manufactures et au commerce, loin de nuire à l'agriculture, contribueront toujours à la rendre florissante, quand le gouvernement sera bien persuadé qu'il est dans les principes d'une bonne administration, 1°. de ne jamais surcharger la classe cultivatrice de taxes proportionnelles au produit de la culture, en vue de diminuer celles qui portent sur les consommations; 2°. de ne donner aucune atteinte à la liberté du commerce des denrées du crû, sous le spécieux prétexte de faire vivre le fabricant à bas prix; 3°. d'obliger les manufactures à pourvoir à l'entretien de leurs pauvres ouvriers. L'observation de ces règles fera toujours prospérer toutes les branches de l'industrie nationale.

FIN.

TABLE

Des Articles contenus dans cette partie du Tome XVIII.

PRÉFACE DE L'AUTEUR.
INTRODUCTION.

CHAPITRE PREMIER.

De l'encouragement de l'agriculture en Angleterre. Page 7
SECTION PREMIÈRE. *De la liberté.* *Idem.*
SECTION II. *De l'imposition.* 11
SECTION III. *Des baux.* 20
SECTION IV. *Des dixmes.* 22
SECTION V. *De l'exemption du service personnel.* 32
SECTION VI. *Des lois sur le commerce des grains.* 33
SECTION VII. *De la richesse nationale.* 53
Des effets du luxe. 59
Principes de la population. 71
L'Angleterre plus peuplée que jamais. 97
Loi des établissemens. 106
Population en France. 120
Du rapport entre l'argent et les denrées. 126
SECTION VIII. *Des clôtures.* 135
SECTION IX. *De la consommation de la viande.* 169
SECTION X. *Considérations sur quelques objets moins importans.* 179

CHAPITRE II.

Des causes qui font obstacle aux progrès de l'agriculture. Page 195
SECTION PREMIÈRE. *De la taille.* 196
SECTION II. *Le défaut des baux.* 200
SECTION III. *Les dixmes.* 203
SECTION IV. *Le service personnel.* 204
SECTION V. *Les lois sur la police des grains.* 206
SECTION VI. *La pauvreté nationale.* 213
SECTION VII. *Les champs ouverts.* 215
SECTION VIII. *L'esclavage.* 220
SECTION IX. *La chasse.* 222
SECTION X. *Examen du système de la réunion des taxes en un impôt territorial.* 225
SECTION XI. *La population doit être subordonnée à l'agriculture.* 284
SECTION XII. *Liberté de la culture.* 291
SECTION XIII. *Du fermage.* 295
SECTION XIV. *De la liberté du commerce des grains.* 297
SECTION XV. *Des grandes fermes.* 305
SECTION XVI. *Des manufactures et du commerce.* 315

TABLE

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES.

Le lecteur est averti que les numéros des volumes indiqués dans la présente Table, sont ceux de la collection entière du *Cultivateur Anglois*, et non pas ceux de chaque ouvrage particulier.

Les chiffres romains marquent les volumes, et les chiffres arabes désignent les pages.

A

Abeilles. Tome IX. Prix proposé par la Société d'encouragement pour leur meilleure éducation, *page* 183.

Adair. — VII. Le sol est une espèce d'argile jaune et bleue ; sa culture, 610 et *suivantes.*

Adfort. — VII. Sol mêlé d'un gravier argileux, froid et dur ; sa culture, 599 et *suiv.*

Agneaux. — XVI. Moyens employés dans l'Ukraine pour en avoir de belles peaux, 36.

Agriculture. — IX. Dissertation sur les avantages politiques qu'elle procure à tous les gouvernemens ; protection et encouragemens qu'elle doit obtenir, 1 et *suivantes.* Donne aux hommes un emploi plus sûr que les manufactures, 18 et *suiv.* Effets avantageux qu'elle a ressentis de l'exportation des grains, 56 et *suiv.* Les profits résultans des soins d'un bon cultivateur sont bien plus avantageux à l'état que ceux qui proviennent de toute autre industrie, 69 et *suiv.* L'emploi des bœufs, en agriculture, est plus avantageux que celui des chevaux, 131 et *suiv.* Exposé des objets proposés aux expériences de l'agriculture, par la Société d'Encouragement en 1766 ; observations qu'ont fournies ces expériences, 171 et *suiv.* Moyens d'exécution indiqués pour obtenir un résultat fixe de toutes les expériences, 193 et *suiv.* Jusqu'où l'on peut porter la population par la culture des terres, 200 et *suiv.* Rapprochement entre l'agriculture ancienne et moderne ; défaut de l'une et l'autre ; défauts des auteurs dans l'énoncé des expériences, 203 et *suiv.* Nécessité de maintenir l'exportation du blé pour la prospérité de l'agricul-

ture en Angleterre, et d'en permettre dans les temps de disette l'importation exempte de tous droits, 251 et *suiv.* La suppression des dixmes l'y feroit encore prospérer, 253 et *suiv.* Utilité d'une réforme dans les lois relatives aux pauvres pour le bien de la culture; utilité des défrichemens, 256 et *suiv.* La diminution des prix des denrées et des salaires en proportion, et la réunion de l'Irlande seroient un très-grand bien pour l'agriculture d'Angleterre, 275 et *suiv.* Essais sur diverses parties d'agriculture et d'économie rurale, 279 et *suiv.* Dissertation sur les chariots les plus convenables à l'agriculture, 329 et *suiv.* Examen des causes diverses et directes qui font que la culture des terres est souvent peu lucrative, ou que quelques fermiers et propriétaires y perdent plus qu'ils n'y gagnent, 338 et *suiv.* Utilité qu'il y auroit à prendre connoissance des méthodes étrangères concernant l'agriculture, et moyen d'acquérir en Angleterre cette connoissance, 351 et *suiv.* Détails de tout ce qui peut intéresser un voyageur curieux en fait d'agriculture, 357 et *suiv.* Lieux particuliers et pays en général où elle est la plus digne d'observation; les bons auteurs auxquels on peut recourir; route que doit suivre un cultivateur qui veut observer la culture des terres étrangères, 560 et *suiv.* — X. Preuves des avantages que l'on trouve à y employer son argent plutôt que dans le commerce, 217 et *suiv.* Les manufactures ne sont point un encouragement pour l'agriculture, 377 et *suiv.* — XI. Marche méthodique pour accroître sa fortune dans cette carrière, 19 et *suiv.* Différence qui doit nécessairement exister entre l'agriculture des gentlemen et celle des fermiers ordinaires; différence qui existe aussi dans les bénéfices, 118 et *suiv.* Nécessité pour les gentlemen qui cultivent sans travailler eux-mêmes, d'avoir plus de fonds que les fermiers, 120 et *suiv.* Comparaison des moyens qu'peut employer le gentleman instruit et observateur, avec l'industrie pratique, et presque toujours circonscrite, du fermier ordinaire, 129 et *suiv.* Avantages des innovations en agriculture pour qui sait bien les diriger, 131 et *suiv.* Résultats des bénéfices que peuvent faire un fermier ordinaire et un gentleman sur une même quantité d'acres bien exploités, en proportion des sommes qu'ils peuvent respectivement employer, 171 et *suivantes.* Avantage qu'un gentleman peut se procurer dans ses cours de culture, 175 et *suiv.* De la meilleure manière d'y faire valoir une somme de 1000 à 1600 *l.* 178 et *suiv.* Emploi de 1500 jusqu'à 5000 *l.* sur quatre cents jusqu'à onze cents acres de terre, ou toute labourable, ou toute en pâturage, de différentes qualités de sols; dépenses et produits d'une bonne gestion dans ces diverses suppositions, 193 et *suiv.* Bénéfice que peut rapporter, par une bonne culture, l'emploi de 20,000 *l.*; comparaison de ce bénéfice avec ceux que produit l'emploi de pareille somme dans le commerce, 196 et *suiv.* Emploi et produit de pareille somme sur cent trente acres cultivés d'après les principes modernes, jusqu'à trois mille acres cultivés d'après la méthode ordinaire, 197 et *suiv.* Récapitulation de tous les bénéfices des cas supposés, 209 et *suiv.* Instructions pour tirer un parti avantageux de la somme de 5000 *l.*, 214 et *suiv.* Récapitulation des avantages produits par chaque quantité d'acres, 257 et *suiv.* Avis a

ceux des gentlemen qui cultivent pour leur amusement; observations importantes pour ceux dont les revenus permettent de ne pas faire attention à tout ce qui est d'économie, 267 et *suiv.* Avantages que peuvent tirer et offrir au public ceux qui s'adonnent par amusement à l'agriculture expérimentale, 269 et *suiv.* Règles que l'on doit suivre dans tous les essais en agriculture, 272 et *suiv.* Exemple des diverses expériences faites en grand et en petit; avantages des dernières, 275 et *suiv.* Mesures de précaution que doit prendre un gentleman dans le cours de ses essais, 278 et *suiv.* Erreurs que l'on peut commettre dans les essais sur de nouveaux végétaux, en raison de la nature des différens sols, 283 et *suiv.* Essais pratiques sur l'économie rurale, ou sur les différens systèmes d'exploitation des grandes et petites fermes, divisées en terres labourables et pâturages, 309. et *suiv.* Esquisse du meilleur système d'économie rurale dans une grande ferme, d'après les proportions établies, 316 et *suiv.* Quels sont les cas dans lesquels il y a, en agriculture, plus d'économie à employer plus de bras, 339 et *suiv.* Manière de tirer du profit de l'agriculture lorsque l'on n'a à cultiver que des terres labourables, 347 et *suiv.* Quelle est la culture la plus avantageuse entre celles des divers végétaux qui doivent nourrir le bétail, 382 et *suiv.* Observations adressées aux gentlemen fermiers; avantages que l'agriculture a reçus depuis que les personnes instruites et jalouses de s'instruire se sont adonnées aux découvertes, 392 et *suiv.* Bases d'après lesquelles on peut déterminer les fonds qui seront nécessaires pour l'entretien et l'exploitation complète d'une terre dont on veut devenir le cultivateur; erreurs dans lesquelles peut être jeté un gentleman qui veut devenir fermier, 395 et *suiv.* Nécessité indispensable de ne jamais louer plus de terre qu'on n'en peut cultiver; dangers auxquels s'expose celui qui est forcé d'emprunter de l'argent avant que sa ferme soit bien montée; points décisifs pour un gentleman novice en agriculture, qui ne peut se passer d'un intendant, 398 et *suiv.* Moyen d'acquérir, par soi-même, des connoissances dans la culture des terres; discussion pour et contre l'emploi d'un intendant, 402 et *suiv.* Avantage que l'on trouve toujours à tenir un compte exact de son exploitation, 406 et *suiv.* Manière de tenir les registres agronomiques; genre de livres qu'exige cette partie, 410 et *suiv.* Avis aux gentlemen sur la meilleure manière d'employer leurs valets, et sur les conditions auxquelles il faut faire souscrire ceux qu'ils veulent employer à l'exploitation de leurs terres, 414 et *suiv.* Méthode pour faire exécuter ponctuellement les travaux de l'agriculture, 420 et *suiv.* Avantage qui doit résulter de la méthode ci-dessus, pour un nouveau cultivateur et même pour un vieux fermier, 425. Moyen de convertir les produits de la culture des terres en un petit nombre d'articles de vente; utilité de cette opération pour un gentleman avec son intendant, 426 et *suiv.* Examen des moyens les moins dispendieux pour entretenir et améliorer les terres, 430 et *suiv.* Parallèle entre les profits provenans de sols de différente nature, bien cultivés d'après les règles communes de l'agriculture, 443 et *suiv.* Détails sur les diverses manières de faire les bordures des champs labourables, 458 et *suiv.* Re-

marques sur quelques points de la nouvelle agriculture; diverses expériences et instrumens de nouvelle invention, 464 et *suiv.* Projet d'un ouvrage périodique, qui seroit un dépôt général d'expériences; objets de l'agriculture, sur lesquels on n'a pas encore obtenu de notions satisfaisantes; moyen proposé pour y parvenir par la suite, 481 et *suiv.* — XIV. Jusqu'à quel point l'agriculture peut faire partie de l'éducation, 54 et *suiv.* Ses mauvais succès sont un effet du défaut d'éducation, de capitaux ou de soins assidus, et quelquefois de ces trois causes ensemble, 50. Calcul de ses profits, lorsque les conditions exigées se trouvent réunies, 54. Circonstances qui prouvent sa supériorité sur le commerce et les fabriques, 62 et *suiv.* Son imperfection; d'où elle provient, 86 et *suiv.* Combien pourroit influer sur l'agriculture de la France et de l'Angleterre, un nouveau traité de commerce entre ces deux nations, 241 et *suivantes.* — XV. Notes sur celle de Houghton, résidence du comte Orford, 14 et *suiv.* Moyens proposés de l'améliorer en Angleterre, 67 et *suiv.* Son état et lois y relatives dans les Pays-Bas, 92 et *suiv.* Observations politiques à ce sujet, 109 et *suiv.* Réflexions sur celle du Piémont, 161 et *suiv.* En Portugal, l'agriculture ignore encore la variété des productions que la terre doit fournir, 172. Notes sur celle du comté de Norfolk, 337 et *suiv.* Autres sur celle d'Essex, de Kent et de Sussex, 392 et *suiv.* — XVI. Celle de Nottingham, les houblonnières, communes dans le pays, portent préjudice aux autres terres, 161 et *suiv.* Réflexions sur l'agriculture considérée comme la source des manufactures et du commerce, 272. Celle du comté de Stafford, 306 et *suiv.* Celle de la Catalogne, 398 et *suiv.* — XVII. L'agriculture, vraie et seule base de la puissance des gouvernemens; 136. Articles principaux de celle de France, 138. Ignorance générale d'une bonne agriculture dans ce pays, par rapport au cours des récoltes, 144. Sa différence avec celle de l'Angleterre, 146. Capital employé à celle de France, comparé à celui employé pour les Isles Britanniques, 292 et *suiv.* Languit faute d'un nombre suffisant de bestiaux, 415. Sa prospérité assurée par un impôt égal, et par une liberté absolue de culture et de vente, 457. — XVIII. Par quels moyens elle est encouragée en Angleterre, 8 et *suiv.* Fait partie de l'éducation des princes de la famille régnante, 125. Détails de leurs amusemens ruraux, 186 et *suiv.* Expérience proposée pour établir en France, ou en d'autres pays, le système, tant fiscal qu'agronomique, de l'Angleterre, 188 et *suiv.* Des causes qui font obstacle à ses progrès, 193. M. de Boulainvilliers prétend que les manufactures et le commerce sont nuisibles à l'agriculture; réfutation de ce système, 315 et *suiv.*

Air. — XIII. Expériences relatives aux effets qu'il peut produire sur la végétation des grains dans le sable ou l'argile; efficacité de l'air fixe pour cette végétation, 252 et *suiv.* L'air fixe empêche l'évaporation de l'alkali volatil et du phlogistique, 255 et *suiv.* Détail de plusieurs autres expériences relatives à l'air fixe et à l'air inflammable; effets du phlogistique et de l'alkali sur la végétation; les deux airs contiennent quelque chose qui fait partie des alimens propres aux végétations, 265 et *suiv.* — XVI. L'air fixe est favorable à

la végétation, lorsqu'il est absorbé par les racines des plantes, 130.

Aldworth (M.).—VII. Culture de ce fermier distingué; ses améliorations, 471 et *suiv.*

Alfreton. — IV. Loam léger tenant le milieu entre le sable et la marne; sa culture, 96 et *suiv.*

Algue-marine. — VII. Excellence de cet engrais, sur-tout pour les pommes de terre, 557 et *suiv.*

Allesley.—I. Sol profond sur un fond sablonneux; sa fertilité remarquable, sa culture, 300 et *suiv.*

Alnwick. — III. Sol gras et léger; sa culture; château remarquable des ducs de Northumberland, 23 et *suiv.*

Alsace. — XVII. Ses parties méridionales offrent beaucoup de terres calcaires, 10. Sa plaine étroite doit être mise au nombre des plus riches contrées de France, 13. Ne produit pas cependant autant que la Flandre, 82.

Altamont. (lord)—VII. Améliorateur distingué; détails de ses opérations et expériences; défrichement de toutes les montagnes couvertes de bruyères, du canton de Westport; soin qu'il prend d'introduire la meilleure culture dans le comté de Mayo; éducation soignée de son bétail; ses succès en tout genre, 373 et *suiv.*

Alton. — I. Culture de ce pays, 143 et *suiv.*

Altringham. — III. Son sol est un loam sablonneux; sa culture, 146 et *suiv.*

Améliorations. — I. Celles de M. Maurice; résultats qu'il en a obtenus, 329 et *suiv.* Celles de M. Monron sur les marais salans de Calais; avantages sans nombre que l'on en retire, 394 et *suiv.* — II. Celles pratiquées avec succès par M. de Rockingham; choix d'instrumens et d'engrais convenables à la qualité du sol; nature du terrain avant son amélioration; ce qu'il est devenu par l'introduction de nouveaux cours de récoltes, 153 et *suiv.* Effets de celles de M. Turner sur tout son voisinage, 285. Détails de celle opérée par M. Elliot sur de vaines pâtures et des landes; marche qu'il a suivie dans son cours de récoltes, et profit qu'il en a retiré, 317 et *suiv.* Celle de Smelt sur d'anciens pâturages couverts de mousse; emploi de la herse fortement chargée, 350. Utilité évidemment démontrée à tous propriétaires, de celles qu'en général on doit opérer sur les landes, de quelque nature que soit leur sol; augmentation, succès obtenus sur les landes du canton de Swinton, 358 et *suiv.* Détails des soins particuliers que M. Dalton donne à celle de ses pâturages, 407 et *suiv.* Améliorations progressives sur des landes défrichées par M. Scroope, 446 et *suiv.* — III. Celles opérées par le défrichement, d'après la méthode de M. Dickson, 35. Et par les fermiers de Northumberland, sans avoir recours à l'écobuage des landes, 71 et *suiv.* Détails de celle exécutée à Barton-House; division du terrain, gradation de dessèchement; emploi d'une paire de bottes en bois, de forme ovale, pour le cheval qui a mené la première charrue sur ces terres marécageuses; cours de récolte introduit, 142 et *suiv.* Autre dans le voisinage d'Altringham, 152. Méthode de lord Littleton, employée avec succès par ses voisins, 240.—IV. Améliorations produites par le défrichement des bruyères; détails instructifs sur cette opération sans écobuage; division des différentes terres, 127 et *suiv.* Celles opérées sur des bruyères

par l'écobuage; expériences de M. Hall, 130 et *suiv.* Détails sur celles des forêts, par M. Eddison; sa méthode et ses expériences, 155 et *suiv.* Celles opérées par M. Saint-Léger, sur des terres couvertes de rejetons des haies, 180 et *suivantes.* Et par M. Mellish, dans l'exploitation de sa ferme, 197 et *suiv.* La négligence dans cette partie provient souvent de ce que les terres ne sont pas assez haut louées; abus qui en résultent, 264 et *suiv.* Celles de M. Brown sur des marais, opérées par la culture du houblon, 284. Détails de celles que l'on doit opérer sur les terrains sablonneux provenans d'anciennes forêts, 228 et *suivantes.* Succès de celles de M. Thompson sur des terres basses et marécageuses; sa méthode dans le défrichement des pâturages, 422 et *suiv.* — V. Celles opérées par M Sturt dans de terres en friche, couvertes de fougères et de bruyères; cours des récoltes qu'il a introduit dans l'île de Brown-sea, 487 et *suiv.* — VI. Celles qu'a opérées M. Frampton sur des prairies, par le moyen de l'irrigation; détails à ce sujet, 10 et *suiv.* Manière de les rendre progressives dans les prairies artificielles, 16. Celles qu'a opérées M. Damer sur des terres défrichées qui ne produisoient que du genêt, 64 et *suiv.* Et M. Hardy, dans un sol noir et sablonneux qui ne produisoit que de la fougère et du genêt épineux, 74. Détails généraux sur celles qu'on a opérées à l'est; ridicule jeté sur M. Young, en raison de celles qu'il prétend qu'on devroit encore y opérer; sa justification et preuves de ses assertions, 406 et *suiv.* — VII. Celles opérées dans les environs de Dublin, par l'usage du gravier calcaire, et par la pratique des desséchemens, 6 et *suiv.* Dans les environs de Slaine, par l'emploi de la chaux, 44 et *suiv.* Et par M. Bectivo, dans le canton de Headfort, 54 et *suiv.* Celles des terres marécageuses veulent être renouvelées tous les six ou sept ans, 64. Celles qu'a opérées M. Marly sur des terres de bruyères défrichées; cours de récoltes qu'il y a introduits, *ibid* et *suiv.* Méthode que suivent les pauvres du canton de *Tullamore* pour opérer celles des marais qu'on leur confie, 76. Celles qu'a fait opérer le lord Shelburne dans ses terres à Rathan; avantages qu'il a retirés de l'écobuage, 78 et *suiv.* Méthode excellente de M. le doyen Coote, pour améliorer les marais; ses succès dans cette opération lui ont mérité plusieurs médailles de la Société de Dublin, 84 et *suiv.* Succès de celles de M. Hamilton sur des terres couvertes d'escourgeon; emploi considérable de chaux, 140 et *suiv.* Effets prodigieux de toutes celles qui ont été opérées dans le canton de Cullen sur des pacages; méthode curieuse qu'a suivie et fait suivre dans tout ce pays le lord Forster, 146 et *suiv.* Succès de celles de M. Lesly sur des marais; sa méthode, 214 et *suiv.* De celles de M. Cooper sur soixante-cinq acres d'un marais très-profond, d'où l'on avoit tiré une grande quantité de tourbe, 352 et *suiv.* De celles de lord Altamont dans le comté de Mayo, sur des montagnes couvertes de bruyères, 373 et *suivant.* Et de celles de M. French sur des marais, 409 et *suiv.* Celles opérées sur diverses espèces de marais, 428 et *suiv.* Observations sur une méthode générale de les opérer avec avantage, 433 et *suiv.* Succès de celles de M. Rock, dans le canton de Castle-Martyr, 533 et *suiv.* De M. Olivier, dans le comté de Corke, sur des terres

en friche, 546 et *suiv.* Et de M. Herbert, dans le canton de Killarney, sur une terre hérissée de rocs énormes, 581 et *suiv.* — VIII. Celles que M. Olivier a fait opérer dans ses terres par une colonie d'Allemands, 12 et *suiv.* Combien il est utile de les multiplier, même pour les mœurs et l'avantage des habitans d'un pays quelconque; exemple de M. Osborne, 30 et *suiv.* Succès de celles de M. Tyrone sur une colline couverte de genêts, de ronces et de buissons, 40 et *suiv.* Manières différentes de les opérer sur des terrains incultes; emploi de la marne savonneuse grise et du gravier calcaire, 90 et *suiv.* Particularités relatives à celles des terrains montagneux et marécageux, 101 et *suiv.* Succès de celles de M. Lloyd sur des marais, 128. — IX. L'emploi des bras qu'elles exigent en agriculture, est plus avantageux pour l'état que celui de toutes les manufactures, 8 et *suiv.* Encouragemens qu'elles ont reçus, 56 et *suiv.* Détails de celles que l'on doit de préférence opérer sur des pâturages humides, 310 et *suiv.* Motifs qui empêchent les fermiers de s'occuper d'améliorations, 223 et *suiv.* Les propriétaires sont ceux qui doivent en faire, 325 et *suiv.* Avantages que l'on trouveroit à prendre connoissance de la culture de ses voisins pour perfectionner l'agriculture, 353 et *suiv.* Nécessité d'observer, comme voyageur, les améliorations des terres cultivées et non cultivées, 374. Celles que doit entreprendre tout fermier ou propriétaire ruiné, à l'effet de rétablir sa fortune, 375 et *suiv.* Manière d'améliorer un bien-fonds par le propriétaire lui-même, ou par un préposé sous ses ordres, 380 et *suiv.* Nécessité d'améliorer, pour pouvoir augmenter la valeur des terres que l'on veut affermer, 389 et *suiv.* — X. Avantages que procure le nétoiement des terres; nécessité de cette opération pour les prairies, 15 et *suiv.* Echelle de l'augmentation progressive d'un bien amélioré; bénéfice annuel qu'il donne au propriétaire, 35 et *suiv.* Détails de celles que l'on doit opérer dans les pays non cultivés; avantages que peuvent en tirer les propriétaires et les fermiers, surtout sur des landes pierreuses, 43 et *suiv.* Etat de tous les frais qu'exigeront celles de quatre-vingts à cent soixante acres de landes défrichés, en y établissant une ferme et des murs de clôture; détail de l'amélioration progressive qu'il faut y pratiquer pendant quatre ans, 68 et *suiv.* Compte des dépenses et des profits sur cent vingt acres de landes défrichés tous les ans, jusqu'à la onzième année, 102 et *suiv.* Motifs qui font que, malgré le bénéfice immense que procure l'amélioration des terres incultes, elles sont encore négligées par les fermiers et les propriétaires, 124 et *suiv.* Jusqu'où peut aller une amélioration pour être profitable, 160 et *suiv.* Méthode pour opérer avec succès celle des terrains secs et incultes qui couvrent des couches de marne, de craie grasse ou d'argile; calculs des frais qui en résultent, 258 et *suiv.* Moyens d'amélioration pour les terres incultes dont le sol est riche, fertile, et couvert de diverses productions naturelles, 280 et *suiv.* Les sommes d'argent employées à l'amélioration des terres, rapportent un intérêt beaucoup plus fort que dans le commerce, 309 et *suiv.* Les plus importantes améliorations sont les irrigations des terrains qui en sont susceptibles, 384 et *suiv.* — XI. Instructions sur

celles des terres incultes pour l'homme qui veut louer ou monter une ferme, 214 et *suiv.* Dépenses et profits de l'amélioration des bruyères ou autres vieux terrains, qu'il faut enclorre et amender, 216 et *suiv.* Emploi d'une somme à l'amélioration d'un certain nombre d'acres de terre marécageuse; récapitulation des profits, 237 et *suiv.* Moyens les moins dispendieux d'améliorer les terres; méthode générale pour cette opération, 430 et *suiv.*

Anderdon. (M.) — VI. Ses expériences dans le canton de Henlade; sa culture sur un loam rougeâtre; ses succès dus à sa patience, 105 et *suiv.*

Andley-End. — I. Culture très-négligée de ce pays, 16 et *suiv.*

Andrews. (M.) — VI. Description de sa maison située à Crowe, 176.

Angleterre. — III. Application des résultats du voyage du Nord à tout ce royaume, 441 et *suiv.* Nombre de ses acres de terres et de ses fermes; montant de la rente; valeur du sol entier, 446 et *suiv.* Etat général des dépenses de l'agriculture et du profit des fermiers, 457 et *suiv.* Revenus annuels; population, non-compris les propriétaires, le clergé, les pauvres des paroisses et les manufacturiers, 461 et *suiv.* Produit que donneroient les améliorations, 468 et *suiv.* Situation générale du royaume; total des revenus du sol, des manufactures, du commerce, du revenu public, 478 et *suiv.* Nombre de ceux que le trésor public fait vivre, 502. — VI. Application des résultats du voyage à l'Est au royaume entier; conséquence qu'il offre en faveur de sa prospérité, 389 et *suiv.* — VIII. Diminution dans le prix des produits de la terre, et leurs causes, 581. — IX. Exposé des moyens de faire prospérer sa population et son agriculture, 251. Abolition des dixmes, 253. Nécessité de supprimer les lois relatives aux pauvres, et d'en faire de nouvelles; avantages que l'on trouveroit à convertir en terres labourables toutes les terres en friche, 256 et *suiv.* Il est urgent de mettre un terme à l'augmentation de la capitale, et de diminuer le nombre de ses habitans, 262 et *suiv.* Le prix des denrées nécessaires à la vie doit y être diminué, ainsi que les salaires, 275 et *suiv.* L'union de l'Irlande sera très-avantageuse pour la prospérité de l'Angleterre, 277 et *suiv.* Il seroit utile de prendre connoissance des méthodes étrangères en fait d'agriculture; idées sur les moyens d'acquérir cette connoissance, particulièrement recommandées à la Société d'Encouragement, 351 et *suiv.* — X. Foiblesse de la politique du gouvernement relativement à l'agriculture, 376 et *suiv.* Abus des monopoles qu'on exerce sur les laines et les fabriques de draps; tort infini que les manufactures en ressentent, 389 et *suiv.*

Angoumois. — XVII. Seule méthode possible d'y cultiver les terres, 113.

Ansgrove. — VII. Beau loam de couleur brune; sa culture et celle de ses environs, 463 et *suiv.*

Antrim. — VII. Culture de ce pays et de tous ses environs; effets de l'émigration, 169.

Arbres. — I. Observation générale sur ceux du Sud, qui se perdent par la barbare coutume que l'on a de les dépouiller, 207. — XVI. Composition pour guérir les plaies de ceux à fruits et forestiers, 243.

Arbuthnot. (M.) — V. Ses expériences et découvertes sur

diverses plantes, sur-tout sur la garance et la luzerne; utilité de ses instrumens aratoires; détails instructifs sur toute sa culture, 77 et *suiv.*

Ardmagh. — VII. Description du palais du primat et de tous les édifices curieux qui l'environnent; culture de ce pays; usages et mœurs des habitans; détails sur leur tisseranderie, 159 et *suiv.*

Ards. — VII. Terre humide, forte et argileuse; sa culture; mœurs et occupations particulières des habitans de cette baronnie, 187 et *suiv.*

Argent. — XVIII. Du rapport qui doit exister entre sa valeur et celle des denrées, 126. Le vil prix n'est avantageux à aucune des classes d'une nation, 127. Distinction établie par M. Stewart entre la demande et l'argent, 128. Réfutation de ce système, 120 et *suiv.* Quelle est la véritable cause de l'augmentation dans les prix du grain, 131. Il faut, dans la discussion sur cet objet, comparer une période à une autre, 133 et *suiv.*

Argile.—I. Amélioration produite par cette terre grasse; succès complet qu'en a obtenu M. Ray, 23. Effets améliorans qu'a produits l'argile mêlée avec de la marne, sur les terres très-maigres des environs du comté de Norfolk, 27. On l'emploie sur une terre même argileuse; cet amendement a fait récolter à M. Lord dix quarters d'orge par acre sur une terre de ce genre, 36. Nécessité de dessécher, en temps de pluie, ces sortes de terres par des saignées profondes; avantage que les fermiers en retirent, 71. Tous les fermiers de la partie du *Sud* reconnoissent, avec M. Lord, que l'argile produit un bon effet sur un sol argileux, 195. Ces terrains sont bons pour la pâture des bêtes à cornes et des moutons, quand l'argile est rougeâtre sur un fond de gravier, 289. Beauté particulière des pâturages qu'ils offrent à l'ouest, 296. Leur fertilité surprenante lorsqu'ils sont sur un roc sablonneux, 300. — VI. Cet engrais, préféré à la marne, 359 et *suiv.* Quelques cultivateurs, à l'est, font brûler l'argile avant de la mettre en usage, 362. — VII. Description d'un fourneau à cet effet; excellence de l'engrais qu'elle produit; quantité qu'il faut employer par acre, 219 et *suivantes.* — VIII. Elle est presque partout jaune; sa fertilité, 153 et *suiv.* — IX. Celle que l'on retire des fossés de desséchement, est le meilleur engrais qu'on puisse mettre avec du fumier sur les pâturages humides; manière de le répandre, 318 et *suiv.* — X. Elle fait toujours beaucoup de bien aux terres sablonneuses qui manquent de fertilité, 16 et *suiv.* — XI. Est inférieure, comme engrais, à la marne; leur affinité quant à la durée, 432.

Arrosemens. — VI. Leur indispensable nécessité pour l'amélioration des marais, et même pour les terrains bourbeux; effet toujours avantageux qu'ils produisent, 26 et *suiv.* — XVII. Leur utilité est ignorée sur les deux tiers du territoire de la France, 191.

Asgarth. — II. Le sol est en grande partie un loam et un fond de gravier; sa culture, 464 et *suiv.*

Ashby de la Zouch. — X. Culture de ce pays, 387 et *suiv.*

Askrig. — II. Nécessité d'amélioration dans tout ce canton presqu'inculte; moyen que l'on devroit prendre pour l'opérer, 314 et *suiv.*

Assolemens.—XVIII. Doivent être rectifiés en Angleterre, 180 et *suiv.* V. *Cours de récoltes.*

Aston. — III. Le sol est sablonneux; sa culture, 228 et *suiv.*

Astwick. — II. Culture de ce pays, 16.

Athy. — VII. Loams graveleux, sablonneux et secs; leur culture, 87 et *suiv.*

Auvergne. — XVII. Montagneuse, mais non pauvre; nombreux troupeaux de bestiaux, 22.

Averton. — VI. Culture de ce pays, 164.

Avignon. — XVII. Perfection des arrosemens par le moyen des eaux de la Durance et du canal de Crillon, 181.

Avoine. — I. Observations générales sur son produit moyen au sud, en raison de la quantité de semence que l'on y emploie, 175 et *suiv.* On observe en général, dans le sud, de donner trois labours pour la culture de ce végétal, 189. Remarque particulière sur l'avoine cultivée, par M. Potton, sur un défrichis de prairie après des pois; 361. — II. Excellente récolte qui a prouvé la supériorité de la semence de Flandre, lorsqu'elle change de sol et de climat, 42. Autre de ce grain semé après la rabette, 329. — III. Observations générales sur son produit moyen au nord, en raison de la quantité de semence employée, 346. — V. Note particulière sur sa culture, 352. — VI. Essais de sa culture par rangées: tout est contre cette méthode, 136 et *suiv.* On ne la cultive ainsi, dans l'est, que sur les sols qu'il faut nécessairement former en billons; son produit moyen, 260 et *suiv.* — VII. Usage qu'on en fait avec les pommes de terre dans la baronnie d'Ards, 189. — XII. Diverses épreuves sur sa culture; avantage de celle qui fut pratiquée sur un sol sec et graveleux, après une récolte d'orge, 137. Produit de la même culture sur un sol semblable à ceux des pâturages les moins bons, après une récolte de turneps; perte occasionnée par l'humidité de la saison, 138. Profit sur une récolte, après de la luzerne qui avoit manqué, sur un sol léger, 139. Perte faite sur une récolte, même sol, parce qu'une autre récolte de froment l'avoit précédée, 140. Récolte faite sur la même terre, après de l'orge; produit modique, 141. Culture lucrative sur un loam friable avec engrais, après une jachère, 142. Superbe récolte sur un loam léger et graveleux, après des turneps, avec perte cependant en raison du coût dispendieux des engrais, 145. Récolte avec perte en avoine blanche et noire, sur un vieux pâturage; avantage qu'a obtenu la noire; abus de cette culture sur de pareils sols avant que la terre en soit bien rompue et pulvérisée, 144 et *suiv.* Culture, avec perte, sur une terre molle au-dessus d'un fond d'argile, sans engrais, et après une récolte de froment; ridicule d'une semblable culture, 146 Profit marquant sur une récolte faite dans un sol tel que le précédent, bien engraissé, labouré pour la première fois, 147. Culture avec un grand profit, sur un loam riche et léger, sans aucun engrais, mais après des turneps qui avoient été bien engraissés, 148. Perte essuyée sur une récolte d'avoine noire dans un sol naturellement humide, sans engrais, après une récolte de pois, 149. Superbe récolte, avec peu de profit, sur un loam friable, sans autres engrais que ceux mis pour les choux, 150. Récolte, avec profit, sur un loam léger et graveleux, après des carottes et sans engrais, ce qui fait voir que toutes les récoltes peuvent indemniser un fermier quand ses terres sont bien préparées; abus de ne don-

ner qu'un labour pour l'avoine, à l'effet d'éviter les frais, 151. Nécessité indispensable de donner à cette culture toute la perfection possible, si l'on veut en tirer quelqu'avantage, 152 et *suivantes*. Sa culture par rangées; perte assurée qu'offre cette méthode, 155. Tableau des profits en *medium* de sa culture à la volée, 157. Quelle est la quantité de semence que ce grain exige pour une culture profitable; quelles sont les saisons auxquelles on doit semer chaque espèce d'avoine; expériences qui prouvent l'avantage de les semer à bonne heure, 158 et *suiv.* — XIII. Avantage que l'on trouve toujours à labourer en automne, 26 et *suiv.* Après les pommes de terre, elle réussit mieux que le blé; c'est aussi la meilleure récolte que l'on puisse faire sur une terre neuve, dans un loam sablonneux, sur un fond de glaise marneuse, 384 et *suiv.*

Axminster. — VI. Loam rich; argile ou terre graveleuse; sa culture et celles des environs; manufacture de tapis de cette ville, 82 et *suiv.*

Aychurch. — II. Terre forte; sa culture, 26.

Ayer. (M.) — II. Son cours de culture particulier pour le trèfle blanc et le chou écossois; description de sa machine pour abattre les taupinières, 93 et *suiv.*

Aylesbury. — IV. Usage qu'on y fait de la petite charrue à tourne-oreille; sa description, et motifs qui obligent à s'en servir, 10 et *suiv.*

Aylesford. — I. Terre sèche et légère, mais saine; sa culture, 141 et *suiv.*

Aylsham. — IV. Loam mêlé de sable et de gravier; sa culture, 392 et *suiv.*

Ayton. — Manufacture d'alun; détails sur ce minéral, 250 et *suiv.*

B

Baker (M.). — I. Sa méthode de fumer les terres à peu de frais, 25 et *suiv.*

Bakewell. (M.) — IV. Détails sur les perfections qu'il a apportées en plusieurs points à l'économie rurale du canton de Dishley, 69 et *suiv.* — X. Soins particuliers qu'il donne à la culture des choux, et à conserver la race de ses béliers; avantages qu'il en retire, 418 et *suiv.* Ses divers essais pour l'arrosement des terres, 424 et *suiv.*

Baldwin. (M.) — I. Ses expériences sur le timothy-grass, le bird-grass, le silverhair-grass; médiocres résultats, 152.

Baleines. — VII. Manière de les pêcher, 263 et *suiv.*

Ballycanvan. — VIII. Le sol est un gravier rougeâtre mêlé de pierres ou d'ardoises, généralement sec, excepté dans les basfonds, où l'on trouve de la tourbe gazonnée; sa culture, 50 et *suiv.*

Ballymaffey. — VII. Négligence marquée dans la culture de tout le pays; pertes considérables de terrains susceptibles de fertilité, 251 et *suiv.*

Ballyna. — VII. Détails sur ses environs et sa pêche au saumon; sa culture; améliorations de divers particuliers de ce canton, 364 et *suiv.*

Ballynakill. — VII. Culture générale de ce pays et celle de divers particuliers, dont les uns engraissent du bétail, et les autres améliorent des terrains marécageux, 88 et *suiv.*

Bally-Shannon. — VII. Description des paysages de ses environs; vue superbe de la cascade appelée le *Saut du Saumon*, 259 et *suiv.*

Banbury. — X. Détails de l'économie rurale de ce pays; sa culture, 359 et *suiv.*

Bantry. — VII. Description des terrains incultes et stériles de tout ce pays, jusqu'à Nédeen; impossibilité de l'améliorer; usages et mœurs des habitans; leur triste culture, 558 et *suiv.*

Barbézieux. — XVII. Mauvaise agriculture, 112.

Barnet. — I. Le sol est pierre et gravier; sa culture, 88 et *suiv.* — III Ses environs incultes offrent à ceux qui les défricheroient de grands avantages, 279.

Barnsley. — IV. Le sol est en général une terre calcaire; sa culture, 246 et *suiv.*

Bâtimens. — XI. Détails sur la construction, la distribution, le nombre, l'emplacement et les réparations qu'exigent ceux d'une ferme, 41 et *suiv.* Observations importantes sur l'emplacement de tous les bâtimens qui doivent former ce qu'on appelle *cour de ferme*, sur-tout pour ceux dont les fermes sont éloignées des villes, et qui ne peuvent se procurer tous les engrais que l'on y ramasse, 244 et *suiv.* Esquisse de la disposition des bâtimens, hangars, appentis qui doivent former une cour de ferme complète pour une grande ferme, 252 et *suiv.* Tableau de ceux qui conviennent pour former la cour d'une petite ferme, 266 et *suiv.*

Bath. — I. Beauté de son cirque; cette ville est regardée comme beaucoup supérieure à Londres, par la régularité de ses édifices, 132. — VI. Ses embellissemens, culture de ses environs, 160 et *suiv.*

Bathurst. (M.) — I. A beaucoup amélioré les routes de Newnham, 112.

Baux. — XI. Nécessité, pour tous fermiers, de comparer leurs clauses avec la nature de la terre qu'ils veulent louer; particularités de ces clauses; avantages des unes et désavantages des autres, 22 et *suiv.* — Particularités pour les clauses des baux de ferme, 61 et *suiv.* — XVIII. Ils doivent être faits à long terme, si l'on veut que l'agriculture soit florissante, 20, et garantis par la loi, 21. Avantages de ceux à long terme, 200; qui sont anéantis en Irlande par l'usage des sous-locations, 203 et *suiv.* — Il est avantageux pour une nation, que les terres soient louées à un bon prix, 295 et *suiv.*

Beaksburne. — V. Le sol est un loam riche et profond; sa culture, 329 et *suiv.*

Béconsfield. — VI. Beaucoup de loams pierreux; leur culture, 194 et *suiv.*

Bective. (lord) — VII. Améliorations qu'il a opérées dans le canton de Headfort, soit par ses plantations, soit par la culture de ses terres; description de sa maison et de sa ferme, 54 et *suiv.*

Bedford. — II. Ville remarquable par ses manufactures de dentelles; culture de ce pays; le sol est un sable noir, 17 et *suiv.*

Belfast. — VII. Culture de ce pays et de ses environs, 183 et *suiv.* Commerce très-étendu de la ville; description de quelques-uns de ses édifices, 198 et *suiv.*

Belford. — III. Son sol est mêlé d'argile; sa culture, 26 et *suiv.* Cette ville est devenue florissante par les améliorations de M. Dickson; détails sur les manufactures en laine qu'il y a formées; mine qu'il a découverte, 32 et *suiv.*

Belle-Isle. — VII. Beauté de tous ses environs, son sol est une argile bleue; sa culture, 282 et *suiv.*

Bends worth. — III. Son sol et celui de ses environs est léger; culture soignée de tout ce pays, 250 et *suiv.*

Bensington. — III. Le sol varie; on y trouve des fonds de gravier, d'argile forte et de sable; sa culture, 269 et *suiv.*

Benthal. — I. Le sol est une argile ou une craie sur un fond de gravier; sa culture, 307 et *suiv.*

Benthalhall. — I. Beauté de ce pays; sa culture, 311 et *suiv.*

Berkhamstead. — IV. Culture de ce pays, 2.

Berri. — XVII. Produit médiocre et inférieur à ce qu'il devroit être, 121.

Berwick. — III. Pont remarquable sur la *Tweed;* culture de ce pays, 480.

Bétail. — I. Remarque particulière sur la manière dont on le gouverne dans l'île de Foulness, 364 et *suiv.* Maladie que lui donnent les terrains humides, appelée le *claveau;* moyen de l'éviter; autre, le *Struckwiththe blood*, qui vient à ce qu'on présume des pâturages trop nourrissans; remarques sur les pâturages de ray-grass, où le bétail ne la gagne pas, 376 et *suiv.* — IV. Soins attentifs de M. Bakewell pour l'hivernage; manière particulière dont il le gouverne tant pour la nourriture que pour le local; moyen de le tenir propre, même sans litière, 78 et *suiv.* — VII. Son éducation par le lord Farnham; avantage qu'il en retire, 299. — VIII. Il est très-commun en Irlande, même parmi la classe du peuple, à raison de la fertilité des pâturages, 214 et *suiv.* Comment on l'y nourrit pendant l'hiver, 288. — XI. Avantage que trouve un fermier à le tenir en hiver enfermé dans une cour de ferme bien garnie; engrais qu'il en retire, 245 et *suiv.* La quantité de fourrages d'hiver dont peut disposer un fermier dont la ferme est bien ordonnée, lui indique le nombre de bestiaux qu'il doit entretenir, et le nombre de ceux-ci indique la quantité de pâturages qu'il doit avoir, 314. Quantité de bétail que doit avoir un fermier qui emploie six charrues, 328. Quels bestiaux sont les plus propres à produire la meilleure et la plus grande quantité d'engrais, 333 et *suiv.* Moyen d'entretenir sur une ferme la plus grande quantité de bétail, 371 et *suiv.* Quels sont les végétaux les plus avantageux pour la nourriture du bétail, 282 et *suiv.* Point d'économie importante dont on ne doit jamais se départir pour l'éducation du bétail, 389 et *suiv.* Importance d'un nombreux bétail, et de sa bonté pour les engrais, 435 et *suiv.* — XII. La paille de sarrasin est bonne pour le bétail maigre, et le grain est également bon pour toute espèce de bestiaux, 169. Le fourrage que produit la vesce est aussi une nourriture excellente et peu coûteuse, 222. Nourri et engraissé avec des turneps, il rend un grand bénéfice, 260. Il en est de même pour les carottes, 284. Avantage de lui faire consommer des pommes de terre, 330. — XIII. Cours de récolte qu'un fermier doit suivre pour en entretenir une quantité suffisante et proportionnée à sa ferme, 273 et *suiv.* Essais particuliers sur les diverses manières de le nourrir et de l'engraisser en hiver, 306 et *suiv.* — XIV. Observations sur l'usage de le nourrir avec les feuilles des arbres, 110 et *suiv.* Autres sur les carottes, les pommes de terre, les genêts, relativement à sa nourriture, 115 et *suiv.* Manière de l'élever, et observations sur diverses expériences faites à cet égard, notamment sur l'emploi

du lait écrémé, mêlé avec d'autres ingrédiens, 119 et *suiv.* Avantages et inconvéniens de la luzerne pour sa nourriture, 134. Les choux-raves et les choux-navets lui offrent une nourriture fraîche pendant l'hiver, 147. Expériences sur son accouplement, 392 et *suiv.* — XV. Usage introduit dans le midi de la principauté de Galles, de laisser sur pied des fourrages pour les faire paître l'année suivante; avantages de cette pratique, 1 et *suiv.* Observations sur son gouvernement dans les Pays-Bas, 106 et *suiv.* Preuves contre la nécessité des croisemens pour assurer sa vigueur, sa taille, &c. 431 et *suiv.* — XVI. Notes sur celui de Sussex, 24. Tube flexible, propre à donner issue à l'air qui le gonfle après avoir mangé trop de trèfle ou autres plantes fourrageuses très-succulentes, 231. — XVIII. Celui qui en élève ne peut pas en hausser le prix à son gré, 261.

Bêtes à cornes.—I. Au Sud, on les engraisse très-bien avec des turneps; deux cent quatre-vingts de ces animaux l'ont été sur une ferme à blé, 10. Manière particulière de les gouverner et de les nourrir dans le canton de Bury, 41 et *suiv.* Choix qu'il faut faire sur les différentes races de ces animaux, 330. M. Maurice en a nourri soixante avec de la paille et des turneps pendant un hiver, 330 et *suiv.* — II. Avantages que l'on trouve à les hiverner dans les fermes, 475 et *suiv.* Éducation de ces animaux dans le Cléveland, par M. Turner; désignation des races; motifs de la préférence qu'il donne aux bêtes à longues cornes; soins attentifs qu'il apporte dans ses choix; profit qu'il en retire, 271 et *suiv.* Motifs qui font préférer celles du Holderness et de la Hollande, 445. Avantages de celles à courtes cornes pour la sûreté des jeunes plantations, 478. — IV. Attention que l'on doit donner à leur choix; préférence que méritent celles dont les jambes sont menues et le corps rond, d'après les expériences mêmes de M. Bakewell; sa manière d'élever les taureaux, 70 et *suiv.* — V. Comment M. Barclay les gouverne pour les engraisser, 69 et *suiv.* — VII. Engraissées avec des pommes de terre; quantité qu'elles en mangent, 28. Expérience de M. Bective qui lui a prouvé la supériorité de la race de Craven sur celle de Holderness, 53. — VIII. Avantages reconnus de les nourrir à la réserve en hiver, 23. Et de les engraisser jeunes, 119 et *suiv.* — IX. Prix proposé pour la culture des plantes et racines fourrageuses qui conviennent le plus à leur nourriture, 187 et *suiv.* — XIII. Perte et profit que peut occasionner leur éducation, 109 et *suiv.* Essais divers sur leur nourriture, 116. Avantage qu'on trouve à les nourrir avec des carottes plutôt qu'avec des turneps; elles consomment moins des premières, et s'engraissent plus vîte, 117. Il y a toujours du bénéfice à les engraisser avec plusieurs végétaux à la fois, 118. Le *medium* de leur consommation monte au moins à un tiers de leur poids, 120. Le colsa est pour elles une excellente nourriture, 212 et *suiv.* Moyen de s'assurer un fourrage d'hiver et de printemps pour ces animaux; cours de récolte que doit, à cet effet, suivre un fermier, 273 et *suiv.* Marche à suivre pour connoître d'une manière fixe, la proportion de leur augmentation de poids avec leur consommation; il est avantageux de les tenir toujours à l'étable, 478 et *suiv.* — XIV. Autres observations sur

le même sujet, 227 et *suiv.*—XV. Causes du succès de M. Fowler dans leur amélioration, 216 et *suiv.* Opinions diverses sur leur engrais, 273 et *suiv.* — XVI. Manière de les traiter et préserver de l'épizootie, par l'usage de l'acide de vitriol, 238 et *suiv.* Précautions pour éviter les accidens dans l'administration de ce remède, 242.

Bêtes à laine. — I. Manière de les gouverner à Bury, tant pour leur génération que pour leur engrais, 45. Elles ont produit jusqu'à un tod de laine de vingt-huit livres à la tonte; et de cette laine que l'on envoie à Jersey, 302. Manière de gouverner les brebis pour leur génération, par M. Maurice, 332. — II. Celles de Cléveland sont à longues jambes; motifs qui leur font donner la préférence par M. Turner, 274. — III. Moyen de les préserver de diverses maladies; usage de poix-résine et de beurre, 45. Observations générales sur celles du Nord, 372 et *suiv.* — IV. Les inondations sont regardées comme la seule cause de la pourriture des moutons, 58. Soins particuliers de M. Bakewell pour l'éducation de ces animaux; choix qu'il en fait; ses expériences, 74 et *suiv.* Soins qu'il faut prendre pour les garantir de la pourriture, 397. — V. Manière de les traiter dans diverses maladies; remèdes employés et expériences à ce sujet, de M. Arbuthnot, 226 et *suiv.* — VI. Désignation de la saison où elles peuvent gagner la pourriture sur des terres arrosées; remarque d'un fermier expérimenté, 29. Education de celles du Dorsetshire; manière de les gouverner; profits énormes qu'elles peuvent rapporter dans une ferme bien conduite; désignation des herbes qu'elles mangent le mieux, 44 et *suiv.* Avantages qu'on en pourroit retirer, si elles étoient bien gouvernées, dans un pays où abondent les pâturages, 67 et *suiv.* Beauté de celles du Wiltshire; soins particuliers que l'on donne à leur éducation; elles y parquent presque toute l'année, 160 et *suiv.* Elles peuvent parquer en tout temps; avantage qu'on retire de leur parcage, 203 et *suiv.* *Medium* des profits qu'elles rapportent dans l'Est; rapprochement des frais de leur éducation par divers propriétaires; il faut les faire parquer, même en hiver, 286 et *suiv.* — VII. De leur engrais avec des pommes de terre, 28. Et avec de l'avoine, 66. Leur éducation curieuse par un habile fermier; ses manières de disposer la brebis à recevoir le bélier, 126 et *suiv.* Leur goût décidé pour les pommes de terre, 251. Préférence donnée à celles du Leicestershire sur celles de toute l'Irlande, 482. — VIII. Beauté et quantité de celles qu'on élève dans le comté de Tipperary et aux environs; bénéfices qu'elles produisent, 14 et *suiv.* Supériorité de celles du comté de Leicester sur celles de Tipperary; les premières ont les jambes courtes, 23. Compusition remarquable de ces troupeaux dans les baronnies d'Ormond, 91 et *suiv.* — IX. Prix proposé pour la culture des plantes et racines fourragenses qui leur conviennent le plus, 187. — X. Avantages que procure leur parcage dans des terres nouvellement défrichées, 78 et *suiv.* Détails sur leur éducation particulière, par la Société connue sous le nom de *Société du Bélier*, 402 et *suiv.* Discussion des membres de la Société pour le perfectionnement des races, 412 et *suiv.* Réglement fait par la même Société, pour la conservation de la race du bélier de M. Bakewell, 427 et *suiv.* Observations générales sur les pays dont les races sont les meilleures

causes de la dégénération des unes et de l'amélioration des autres, 431 et *suiv.* Détails sur les qualités des laines et de la viande des différentes races marquantes, 441 et *suiv.* — XIII. Toutes les plantes fourrageuses sont excellentes pour la nourriture d'été de ces animaux, mais ils ont une prédilection marquée pour la luzerne et le sainfoin ; nécessité d'avoir toujours pour eux des pâturages, 122 et *suiv.* Les turneps et le regain de l'herbe mangée par le gros bétail, peuvent leur servir de nourriture d'hiver; les brebis prêtes à agneler ne doivent pas être trop poussées de nourriture, 125 et *suiv.* Le seigle et le chou-turnep sont pour elles une excellente nourriture de printemps ; nécessité pour un fermier, de disposer tellement ses récoltes, qu'il ait au printemps, de la luzerne et de la pimprenelle pour ses bêtes à laine, 127 et *suiv.* Résumé des profits que des bêtes à laine ont pu donner dans l'espace de quatre années, 132. Le colsa est pour elles une bonne nourriture, 203 et *suiv.* Moyens de leur assurer, pour l'hiver et le printemps, du fourrage, même dans les saisons les plus rigoureuses ; cours de récultes qu'à cet effet doit suivre un fermier, 273 et *suiv.* Essai sur l'introduction des bêtes à laine des dunes méridionales dans le Suffolk et le Norfolk, 191 et *suiv.* Essai d'une méthode particulière pour leur entretien en hiver; les choux ont le mieux réussi; les turneps ne peuvent leur être profitables qu'autant qu'on les mêle avec d'autres alimens, 322 et *suiv.* Elles peuvent profiter à l'étable, quand elles y sont habituées, 325 et *suiv.* Remarques sur les progrès du rot, 338 et *suiv.* Différens moyens à employer pour guérir cette maladie, 340 et *suiv.* — XIV. Détails de leur dépense, de leur profit et de leur gouvernement, 218 et *suiv.* Maladies auxquelles elles sont plus exposées dans les terrains bas et humides que dans ceux qui sont secs, 225 et *suiv.* La pourriture, maladie dont elles sont atteintes, n'est pas une suite nécessaire de ce qu'elles paissent dans des pâturages humides et clos, 386. C'est en les palpant qu'on juge si elles sont disposées à s'engraisser, 394 et *suiv.* Celles à longues soies n'exigent pas de meilleurs pâturages que les autres ; expériences à l'appui de cette opinion, 402 et *suiv.* — Quatre sortes peuvent être élevées sur quatre classes différentes de terrains, 404. — XV. Remède employé avec succès pour les guérir du mal rouge, 82. En Flandre, on ne les engraisse presque qu'avec des fèves, 107. De l'âge le plus convenable pour les engraisser, 180. Succès de MM. Elleman pour leur amélioration, 231 et *suiv.* Description de la race de celles de MM. Culley de Northumberland, 315. Manière de les gouverner en général, 317. Système à suivre pour améliorer celles angloises, 319. Idée des grands profits qu'il y auroit à couvrir les montagnes d'Angleterre et d'Ecosse de bêtes à laine de bonne race, 330 et *suiv.* Résultat étonnant d'un croisement essayé par M. Cooke, 339. Observations sur diverses races angloises, 367 et *suiv.* Motifs de la préférence donnée par M. Bakewell à celles qui ont les os minces, sur celles qui les ont gros, 383. Essai de celles des dunes du midi, 397 et 402. Observations sur leur état dans les montagnes d'Ecosse, 415 et *suiv.* Tableau des principales races élevées en Angleterre, 449. Avantages résultans de leur parcage à demeure, 456 et *suiv.* Manière de

de les faire parquer en Allemagne, 464 et *suiv.* Usage des pommes de terre pour les nourrir, 471 et *suiv.* — XVI. Combien il y en a de sortes de races en Angleterre, 40. Quel est le fourrage le plus convenable pour elles dans les différentes saisons, 41. Quelles sont leurs maladies les plus ordinaires, 42 et *suiv.* Remède employé avec succès pour les guérir de la gale, 179. Usage de les oindre en Ecosse, pour rendre leur laine d'une bonne qualité, 209. Pourquoi le même animal produit de la laine dans un climat et du poil dans un autre, 214. Ménagement de celles de Lamermoor, 299 et *suiv.* — XVII. Principale cause des maladies épidémiques auxquelles elles sont sujettes en France, 281. Notes sur l'usage de leur donner du sel, 284. Notices sur celles qu'on y élève, 500.

Bette blanche. — VI. On peut avec profit cultiver cette plante sur des sols riches; les vaches l'aiment beaucoup, 124.

Betten. (M.) — I. Abus marquant du double emploi qu'il fait de ses chevaux, 93.

Betteraves. — XII. Essais sur leur culture, pour savoir si les récoltes en payeroient les dépenses; profit fait sur une récolte dans un loam argileux, bien engraissé; ce qui prouve que ces racines ne sont pas d'une médiocre valeur, 336. Bénéfices faits sur cette culture dans un loam léger et graveleux, engraissé après une récolte d'orge, 357. Même culture sur un chaume de froment avec une plus grande quantité d'engrais; le profit, malgré toutes les dépenses, fut énorme, 538. Epreuves nouvelles de leur culture sur un loam argileux; grands bénéfices, 339. Produits, en *médium*, de tous ces essais, qui prouvent l'avantage de la culture de ces racines sur un sol argileux, mais non pas leur supériorité sur les carottes dans un loam graveleux, 340 et *suiv.* — XIII. Les betteraves rouges sont bonnes, bouillies, pour la nourriture des cochons, 180 et *suiv.* — XVI. Essai sur la culture des betteraves champêtres; son peu de valeur, 4.

Beverley. — II. Description de cette ville, et sur-tout de sa cathédrale, 80 et *suiv.*

Bevor. (Thomas) — IV. Ses divers cours de récoltes; ses expériences sur différens sols pour les plantations, 432 et *suiv.*

Bexley. — I. Loam bon et fertile sur un fond de craie; sa culture digne d'observation, 232 et *suiv.*

Bicknel. — I. Culture de ce pays, 301 et *suiv.*

Biddenham. — II. Le sol est une argile, friable et riche; sa culture, 17.

Billericay. — I. Culture de ce pays, 78 et *suiv.*

Billing. (M.) — IV. Sa culture comparative des carottes et des turneps, 344 et *suiv.*

Binage. — II. Grande nécessité de cette opération, sur-tout quant aux turneps, 152 et *suiv.* — III. Son utilité; le marquis de Rockingham faisoit venir des bineurs du Midi, 307 et *suiv.* Est une opération importante pour les choux, 325. — IV. Sa nécessité pour les turneps et les féves, 146 et *suiv.* Machine inventée à cet effet par M. Mellish, 212 et *suiv.* — V. Est indispensable dans toutes les cultures par rangées, 140 et *suiv.* Manière particulière dont il se fait dans l'île de Thanet; description du grand shim dont on se sert, 370. — XIII. Est de la plus haute importance pour la culture du colsa, 204.

Birmingham. — I. Ville remarquable par les manufactures de tous les environs; culture de ce pays, 303 et *suiv.* — III. Originalité des manufacturiers, 332. — X. Détails circonstanciés sur

sa culture et l'état de ses manufactures; dépenses qu'ont exigées les travaux de son canal; augmentation prodigieuse de son commerce et de sa population, 367 et *suiv.*

Bishop-Cannons.—VI. Culture de ce pays; bénéfice que l'on y retire des bêtes à laine, 162 et *suiv.*

Blackheath. — I. Description de vues pittoresques qu'offrent ses environs; superbe parc de Greenwich, 88 et *suiv.*

Blanchisseries. — VII. Détails sur celles des toiles du canton de Warrens-Town; opérations diverses qu'elles subissent, 177 et *suiv.* Méthode employée avec succès, par M. Fitz-Maurice, 336 et *suiv.*

Bland. (M.) — VII Ses améliorations; soins particuliers qu'il a donnés à celle des terres marécageuses, 589 et *suiv.*

Blarney. — VII. Détails de tous les établissemens formés par M. Jefferys dans cette nouvelle ville que lui-même vient de faire bâtir; sa culture, 498 et *suiv.*

Blisworth. — IV. Loam mêlé de gravier rongeâtre et d'un peu d'argile tenace; sa culture; détails de ce qu'une ferme coûteroit dans ce pays, 20 et *suiv.*

Blythe. — IV. Le sol est sable ou gravier; sa culture, 192 et *suiv.*

Bocking. — I. Ville remarquable par ses manufactures; le sol de ses environs est une terre légère ou un sable sur un fond d'argile; sa culture, 140 et *suiv.*

Bœufs.—I. Employés avec succès et économie, comme animaux de trait, dans la ferme du lord Clare, 69. Manière de les atteler; commodité du harnois, 334. En les attelant comme les chevaux, ils font autant d'ouvrage qu'eux, 350.—II. Préférence particulière qu'on leur donne sur les chevaux pour le labour, 79.—IV. Employés par M. Cooke, comme animaux de trait; description des harnois dont il se sert; avantages qu'il en retire, 3 et *suiv.* Engraissés avec des tourteaux de graines huileuses; manière de les gouverner dans cet engrais; profit que l'on peut en retirer, 269 et *suiv.*—IX. Nombreux rapports sous lesquels il est avantageux de les employer au labourage, 131 et *suiv.* — XI. Manière avantageuse de gouverner, tant en hiver qu'en été, les bœufs d'attelage et ceux qu'on engraisse; construction de leurs étables; moyens de conserver l'engrais résultant de leur consommation, 250 et *suiv.* — XIII. Montant de toutes les dépenses qu'exige leur entretien, lorsqu'on les nourrit comme les chevaux, et qu'on les emploie aux mêmes travaux, 140. Avantages qu'ils offrent sur les chevaux; le plus important est qu'ils ne diminuent jamais de valeur, 143 et *suiv.* — XIV. Leur poids augmente beaucoup lorsqu'on les nourrit de vesces fraîches, 105. Ils doivent être préférés aux chevaux pour la culture des terres, 118. Les tourteaux de graines de lin sont recherchés par ceux qui les engraissent, 208. Considérations sur la dépense de l'entretien des chevaux comparés aux bœufs, 291. — XV. De leur engrais à l'étable, avec des pommes de terre, 9 et *suiv.* Ils sont très-bons dans les pays-bas, 109. —XVIII. Etat des prix de leur viande, au quintal, en Angleterre, depuis 1683 jusqu'en 1771, 161 et *suiv.*

Bointon. — II. Description des manufactures en laine de sir Georges Strikland, 207.

Bois. — XV. Sur l'époque et la manière de couper ceux destinés à la marine, 256 et *suiv.* Discours sur la saison la plus favorable à cet effet, 262 et *suiv.*

Bolton. (M.) —VIII. Excellente culture de ce cultivateur; ses améliorations; ses moyens d'encouragement, 55 et *suiv.*

Boote. (M.) — X. Succès de sa culture au semoir, 565 et *suiv.*

Booth. (M.) — IV. Détails intéressans sur sa culture; ses améliorations sur le système de Glendon, 43 et *suiv.*

Bootham. — IV. Le sol est un sable noir sur un fond de gravier; sa culture, 294 et *suiv.*

Bordeaux. — XVII. Ses landes sont au nombre des plus mauvaises terres de France, 19.

Bosmère et *Claydon.* — V. Réflexions sur les établissemens de ce pays; mécontentement des fermiers, à raison des avantages que les pauvres y trouvent, et qui les rendent paresseux, 20 et *suiv.*

Bourbonnois. — XVII. Sol profond, sablonneux, peu fertile, 22. Plaines salubres et agréables, 36. Cours de culture; les fermiers y sont aussi pauvres que les moissons, 166.

Bowls. — III. Le sol est argileux et excellent loam; sa culture, 135.

Brackstead. — I. Le terrain est argileux et propre à toute espèce de plantes; sa culture, 342 et *suiv.*

Bracon. — IV. Sol très-varié, mais en général bon; sa culture, 427 et *suiv.*

Braintree. — I. Le sol est une argile forte et bien desséchée; sa culture, 75 et *suiv.*

Bramford. — V. Le sol est une argile forte; sa culture, 27 et *suiv.*

Brampton. — III. Sol sablonneux; sa culture; on ne tire point parti des landes dans ce pays, 74.

Bramstone. (M.) — II. Ses expériences particulières sur les plantes fourrageuses, entr'autres sur la luzerne dentelée; usage de celle qu'il cultive, 10 et *suiv.*

Brand. (John) — V. Machines et instrumens de labourage inventés par cet habile forgeron, 46 et *suiv.*

Bretagne. — XVII. Est aux trois quarts inculte, et son produit très-médiocre; son commerce, ses manufactures, 89 et *suiv.* Misérable agriculture, 155. Ses fabriques de toile, 449.

Bridgend. — I. Culture de ce pays, 124 et *suiv.*

Bridge-Water. (M. le duc) — III. Homme distingué, dont le génie s'est manifesté dans le plan et par l'exécution du fameux canal qui se voit entre Worsley et Manchester; détails généraux sur les motifs qui ont déterminé cette invention; description des machines employées à le creuser, et de celles employées dans les lieux différens où il passe; planches indicatives et instructives, 160 et *suiv.*

Bridge-Water. — VI. Lieu remarquable par la richesse et l'étendue de ses pâturages; culture de ce pays, 152 et *suiv.*

Bridport. — VI. Les environs de cette ville offrent aux curieux un champ romain et un amphithéâtre en terre; la terre y est généralement riche; sa culture, 77 et *suiv.*

Brindley. (M.) — III. Moyens curieux qu'il emploie pour combler un canal quand il a trop de profondeur; auge triangulaire élevée à cet effet sur des bateaux, 174 et *suiv.*

Bristol. — I. Culture de ce pays, 131 et *suiv.*

Brome-Grass. — IV. Semé sur un sol de glaise forte; succès de sa culture avec le trèfle blanc, 171.

Brooms-Grove. — III. Le sol est de deux espèces, sable et argile; sa culture, 245 et *suivantes.*

Brough. — II. Le sol est un loam rouge, profond et fort riche; stérilité de ce pays par l'absurdité des habitans, 312.

Broughton. — II. Sol excellent; sa culture, 14 et *suiv.*

Buckingham. — IV. Le sol

est une argile noire et douce qui reste en motte après le labour; sa culture ; améliorations dont elle auroit besoin, 11 et *suiv.*

Bull. (M.) — V. Description d'une machine pour fermer ses barrières; détails remarquables de sa ferme, 425 et *suiv.*

Bulmer. — I. Habitation remarquable de M. Robert Andrews; culture de ce pays, 337 et *suiv.*

Bulstrode. — I. Magnifique parc du duc de Portland, 94.

Bures. — I. Le sol est en général un fond sain et graveleux assez riche; avantage dont jouissent les fermiers de ce pays; leur culture, 54 et *suiv.*

Burke. (M.) — VI. Détails curieux de ses expériences sur les plantes et racines; ses essais sur les engrais; ses succès pour les desséchemens, 199 et *suiv.*

Burleigh. — II. Maison remarquable du comte d'Exeter; description des tableaux précieux qu'elle contient, 28.

Burlington. — II. Sol de qualité médiocre; sa culture, 206.

Burnham. — IV. Culture de ce pays, d'après le système d'améliorations pratiqué à Norfolk, 365.

Burnwood. — I. Culture de ce pays, 167 et *suiv.*

Burslam. — Ses manufactures remarquables; emploi de dix mille ouvriers pour les poteries seulement, 210 et *suiv.*

Burton. (M.) VII. Ses moyens employés pour applanir une montagne de pierres calcaires, et la mettre en valeur, 42.

Burwash. — V. Culture de ce pays et de ses environs, 371 et *suiv.*

Burry. — I. Remarquable par les enclos de M. Simon, par la belle tenue de ses haies; culture soignée de ce pays, 36 et *suiv.*

C.

Caddington — V. Le sol est argile ou loam léger sur un fond de craie; sa culture, 306 et *suiv.*

Caldwell — VII. Le sol de ce pays et de ses environs est une argile jaune profonde, sur un fond de roches calcaires; sa culture; château remarquable; beauté des perspectives qu'offrent ses alentours; mœurs des habitans, 271 et *suiv.*

Cambo. — III. Sol argileux et marécages; sa culture; lac remarquable, creusé récemment par les ordres de M. Walter, 58 et *suiv.*

Cambridge. — I. Culture de ce pays, 287.

Came. — VI. Loam léger sur un fond de craie; sa culture, 40 et *suiv.*

Canham. (M.) — I. Sa ferme remarquable par la bonne culture qu'il y exorce; produit marquant qu'il en retire, 284 et *suiv.*

Canton. — V. Détails sur l'économie de la maison des pauvres de ce pays; plaintes des fermiers à ce sujet, 22 et *suiv.*

Canwick. — IV. Loam léger sur un fond de pierres calcaires; sa culture, 299 et *suiv.*

Carie. — XIV. La cause en doit être attribuée au passage subit de la chaleur au froid, et *vice versâ*, de même qu'au plus ou moins d'humidité, selon la nature du terrain, 138 et *suiv.* Son dommage est plus considérable lorsqu'elle se manifeste avant la maturité, 216. Elle affecte les grains de la même manière que

la gangrène attaque le corps de l'homme, 218.

Carlisle. — III. Culture de ce pays; manufactures de toiles de coton imprimées, 74.

Carottes. — I. Bonnes pour les chevaux; cette nourriture les maintient aussi courageux que l'avoine; quantité qu'il faut leur donner; usage qu'en fait M. Gardner pour nourrir ses chevaux et pour leurs maladies; sa manière de les cultiver; moyen curieux qu'il emploie pour les préserver de la gelée, 13 et *suiv.* moyen qu'a employé M. Edwards pour cultiver des carottes dans un sable très-fin; récolte abondante qu'il a obtenue, 21. Il est avantageux de les planter par rangées; succès de M. Ray en les semant de cette manière; emploi qu'il fait de leurs sommités pour les bestiaux; usage de la charrue à semoir pour leur culture; nécessité de creuser profondément la terre; abondantes récoltes de ce végétal, 31 et *suiv.* Épreuves faites des carottes et des turneps pour l'engrais des cochons; marche suivie dans cette expérience; différence faite par M. Ray des deux végétaux, même pour l'engrais des bœufs et moutons; préférence donnée aux carottes, 241 et *suiv.* Excellence de leur culture pour les terres qui ne sont pas fortes et argileuses; récolte de sept cents bushels par acre, obtenue par M. Ray; bénéfice immense qu'elles produisent dans le sud, 323; soins particuliers que donne à leur culture M. Edwards Legrand; emploi qu'il en fait pour ses chevaux au lieu d'avoine, 391 et *suiv.* — II. Cultivées avec soin sur un fond de sable noir; succès de cette culture; leur supériorité sur les panais; 20. Cultivées sur un sable léger par M. *Lyster;* sarclées seulement à la main, 51. Cultivées par M. Hewett; succès qu'il en a obtenus sur un terreau léger et meuble; il en a nourri ses chevaux pendant tout l'hiver, sans avoine; en dix jours, avec cette nourriture, il a engraissé un cochon maigre, 191 et *suiv.* Succès de la culture de M. Turner; usage qu'il en a fait pour ses vaches et ses cochons, 276 et *suiv.* Semées au semoir, par rangées simples, sur un loam riche et noir; succès qu'en a obtenus M. Scroope, 429. Elles sont d'un excellent produit dans les terres hautes dont le sol est profond, 461. — III. Essais de M. John Wilkie sur ce végétal; ses succès dans cette culture sur un loam léger; semées par rangées et espacées de vingt-cinq pouces, 47 et *suiv.* Elles réussissent aussi bien dans une terre légère que dans une terre forte, 277. Observations générales sur leur culture et leur produit; leur utilité particulière pour l'engrais des cochons et la nourriture des bêtes à cornes, 340. — IV. Leur culture, par M. Cope, sur un sable noir et profond; ses succès et produit qu'elles lui ont donné, 91 et *suiv.* Produits immenses qu'en retire M. Mellish; il en nourrit ses chevaux et les regarde comme récolte préparatoire pour l'orge, 205 et *suivantes.* Encouragement donné à leur culture par les membres d'une Société des Améliorations; prix proposé pour la plus belle récolte; soins et succès de M. Stovin, 257 et *suiv.* Elles sont bonnes pour éviter beaucoup de maladies aux chevaux, 245. Succès de leur culture, par M. Moody, sur un sable gras non fumé; avantages immenses qu'il en a retirés, sur-tout pour l'engrais de ses bœufs, 277 et *suiv.* Cultivées par M. Billing, sur un loam sablonneux; les racines avoient seize pouces de long, 344 et *suiv.* Observations générales sur leur cul-

ture et leurs produits, 446 et *suiv.* — V. Réussite parfaite de leur culture, sans autres labours préparatoires que celui qui fut donné pour enterrer le chaume, 8 et *suiv.* Preuve constante de la vigueur qu'elles donnent aux chevaux, sans autre nourriture, 10 et *suiv.* Essais divers sur leur culture par M. Acton; ses remarques sur la nécessité de les faire bien sécher pour les conserver, 30 et *suiv.* Succès de ces racines transplantées; leur abondante production lorsqu'elles sont semées sur du froment ou du seigle, 222 et *suiv.* Réussite de leur culture sur un sable maigre et mobile, 491. — VI. Leur supériorité marquante, tant pour les récoltes subséquentes, que pour l'engrais des cochons, 191 et *suiv.* Essais de M. Burke sur leur culture dans un loam riche, propre à celle du froment; 199. Leur produit moyen dans l'est; résultats de toutes les expériences faites sur leur culture par différens cultivateurs; avantages et profits immenses qu'elles ont offerts, 209 et *suiv.* Celles de M. Legrand y sont les mieux cultivées; sa méthode, 403 et *suiv.* On les y emploie pour l'engrais des cochons; épreuves de M. Morrit, 415 et *suiv.* — VII. Restées en terre pendant tout l'hiver, sans inconvénient; usage qu'en fait lord Farnham et ses succès dans leur culture, 298. — VIII. Récolte de cent cinquante-six barils et seize stones par arre, 58. — IX. Manière de les cultiver de M. Monro, sur une terre sablonneuse extrêmement légère; avantage de leur culture; leur utilité pour la nourriture des chevaux, 174 et *suiv.* — XI. Leur produit moyen par acre, quantité de bestiaux qu'elles peuvent entretenir et engraisser, 381 et *suiv.* — XII. Essais divers sur leur culture dans différens sols; récolte faite sur un loam léger et graveleux après de l'avoine; profit considérable obtenu, malgré les dépenses de cette culture, 283 et *suiv.* Leur culture sur le même terrain, après une récolte d'orge, avec moins de profit, mais cette récolte a prouvé l'efficacité de ces végétaux, bien binés, pour enrichir le sol, 288 et *suiv.* Cultivées sur un loam fort, argileux et humide; le bénéfice que l'on n retiré prouve contre ceux qui regardent ce terrain comme peu convenable à ces végétaux; emploi de cette récolte, 293 et *suiv.* Récoltées avec un immense profit sur un sol fin et léger, fond graveleux dans un chaume de froment; emplois divers de cette récolte, 295 et *suiv.* Profit considérable fait pour la seconde fois sur le même champ enrichi avec des engrais, 300 et *suiv.* Leur culture dans une terre à brique, avec un médiocre profit; ces terres sont évidemment inférieures aux loams graveleux, 302. Récoltées avec un grand profit sur un loam léger, après de l'orge et sans engrais, 303 et *suiv.* Seconde récolte faite avec un énorme profit, sur un loam fin et léger engraissé; il est avantageux de cultiver ces végétaux plusieurs fois de suite sur le même terrain, 306 et *suiv.* Troisième récolte sur un sol graveleux engraissé de nouveau; immense bénéfice, 309 et *suiv.* Résumé des bénéfices de toutes les récoltes précédentes, engraissées et non engraissées; supériorité des carottes sur tous les autres végétaux, malgré les dépenses qu'elles exigent, 311 et *suiv.* — XIII. Sont une excellente nourriture d'hiver pour les vaches, 114 et *suiv.* Elles engraissent toutes les bêtes à cornes, avec plus d'économie et beaucoup plus vîte que tout autre végétal, 117 et *suiv.* Préférables à l'avoine pour la nourriture des chevaux; elles laissent la terre en bon état, 134 et *suiv.* Préfé-

rables à tout autre végétal pour l'engrais des cochons, 166 et *suiv.* Série d'expériences sur la culture de ces racines; succès de leur culture sans engrais, avec le horse-hoe, 399. Produits de leur culture sur différens sols; récolte toujours plus avantageuse que celle des turneps, 400 et *suiv.* Leur culture soignée sur un loam graveleux, 406 et *suiv.* Tableau des produits et profits nets qu'a offerts leur culture, 408. Proportion qui existe entre les carottes et les turneps, les choux et le foin, sous les rapports de la consommation et des frais de culture, 410 et *suiv.* Expériences faites par les cultivateurs les plus distingués, sur les diverses manières de les faire consommer, &c. 412 et *suiv.* L'abondance des récoltes dépend de la profondeur des labours et de la bonne qualité des engrais; la meilleure quantité de semence est six livres par acre, 449 et *suiv.* — XIV. Usage avantageux de cette racine, pour l'engrais des bœufs, 161 et 164. Après leur récolte, on sème de l'orge avec succès, 165. Excellence de leur nourriture pour les chevaux, 172 et 289. — XV. Expérience sur la quantité d'eau-de-vie qu'on peut en tirer, 6 et *suiv.* Leur culture en Essex, 283 et *suiv.* Leur utilité pour la nourriture du bétail, 461.

Carra. — VII. Culture de cette baronnie et de ses alentours, 343 et *suiv.*

Carshalton. — V. Terreau léger, de six à huit pieds de profondeur, sur un fond de craie; sa culture, 308 et *suiv.*

Cartown. — VII. Description de la superbe maison et du parc du duc de Leinster; vues pittoresques qu'offrent les terres qui l'entourent, 24.

Cashel. — VIII. Le sol est de diverses qualités; sa culture; belles plantations de cette partie du comté de la reine, 144 et *suiv.*

Casterton. — II. Loam pauvre et sablonneux; sa culture, 29.

Castlebar. — VII. Culture curieuse de ce pays; usages singuliers et ridicules, sur-tout pour les cérémonies funéraires; détails de la pêche qui se fait dans le lac de ce nom, 371 et *suiv.*

Castle-Howard. — II. Maison remarquable du comte Carlisle, 232.

Castle-Island. — VII. Le sol est par-tout un riche fond de gravier calcaire; sa culture, 591 et *suiv.*

Castle-Martyr. — VII. Culture de ce pays et de tous ses environs, 527 et *suiv.*

Castle-Oliver. — VIII. Sol varié; la grande partie en pâturages; culture de ces différens sols; usages particuliers et mœurs de ses habitans, fainéans et peu industrieux, 1 et *suiv.*

Castle-Town. — VII. Vues magnifiques qu'offre la maison de M. Connolly, 23.

Castleward. — VII. Description de ce pays et de ses environs; sa culture, 196 et *suiv.*

Caux. (Pays de) — XVII. Sol fertile; manque d'intelligence dans l'ordre des récoltes; pauvreté, 154 et 450.

Cavan. — VII. Les chevaux dans ce pays, tirent par la queue, 303.

Cave. — II. Perspective agréable de ses environs, offerte par la jonction de trois rivières, Humber, la Trent et l'Ouse; amélioration de sir-Georges sur les environs de son habitation, 82.

Cecil-Wray. (Sir) — IV. Ses expériences importantes sur la culture d'un loam calcaire, tantôt sablonneux, tantôt argileux; ses succès sur les divers grains et plantes fourrageuses, 303 et *suiv.*

Celbridge. —VII. Loams pierreux, graviers, argiles et carrières de pierres calcaires; détails de la culture de ces différens terrains, par M. Marlay, 17 et *suiv.*

Cendres.—II. Emploi de celles de soude, par M. Turner, 282. —IV. Sont un bon engrais pour les vesces, 3 et *suiv.* —V. Essais particuliers sur des pâturages, 65 et *suiv.* Excellent effet qne celles de bois y produisent, 211. — VI. Celles de tourbe sont d'un emploi avantageux pour le trèfle, 165. Remplies de racines, sont les bonnes, et néanmoins ne valent pas celles de charbon, 184. Mêlées avec la suie, sont le meilleur engrais pour le sainfoin, 238. Propriétés des différentes espèces employées comme engrais, à l'est, 366 et *suiv.* VII. — Emploi avantageux de celles de savonneries, comme engrais, sur des terrains marécageux, 250. Avantages retirés de celles de tourbe sur des prairies, 348. Emploi et consommation de celles des herbes marines, 361 et *suiv.* L'effet de cet engrais est reconnu le meilleur ponr les terres marécageuses nouvellement desséchées, 432. Emploi de celles de la paille de féves et de navette, pour le savon, 446.

Champagne. — XVII. Sol maigre et misérable dans la partie méridionale, 24. Pitoyable état de l'agriculture, les vignobles exceptés; améliorations possibles, 116 et 117. Ses vins, 211. Ses fabriques de laine, 449.

Champion. (M.) —I. Beauté de ses fonderies; description de ses outils et instrumens de fabrique; marche graduelle de la manntention des cuivres jusqu'à la formation de l'épingle; remarques sur une machine mise en mouvement par l'eau, 130 et *suiv.*

Champs - Ouverts. — XVIII. Sous quels rapports ils peuvent être utiles en Espagne; M. Butré nomme *grande-culture*, celle des champs ouverts, 219. [*Voy.* les mots *enclos* et *clôture*].

Chanvre. — I. Parti que l'on peut en tirer; exemple des paysans des environs de Benthal, 308. — IV. Manière de le cultiver aux environs de Swine-Head; l'ombre qu'il donne à la terre empêche qu'il ne l'épuise autant que le disent tous les cultivateurs de cette plante, 316 et *suiv.* —XV. Le Bolonois est le pays où il est le mieux cultivé; engrais qu'on y emploie, 125. Observations sur sa culture dans le Montferrat, 221 et *suiv.* Du temps et de la manière de le recueillir et rouir, 225 et *suiv.* Des soins qu'il faut prendre pour la récolte de la graine, 228 et *suiv.*

Charborough. — VI. Cultnre de ce pays, 2.

Chard. — VI. Culture de ce pays, où l'on fait un peu de cidre, 84.

Chardons. — II. Leur utilité pour la draperie; soin particulier que l'on donne à leur culture, 110 et *suiv.* — V Manière commode de les extirper, ainsi que les joncs noirs et autres mauvaises herbes, 225 et *suiv.*

Charrettes. — IV. Description d'une charrette qui peut être transformée, au besoin, en chariot; utilité de cette invention, 461 et *suiv.*

Chariots. — XIII. Coût de ceux que nous appelons *Waggons*; manière de s'en servir; leur forme, 153. Dépenses qu'exigent les chariots ordinaires ou tombereaux, 154.

Charrues. — I. Enormité de celles de Lauvachers, épaisseur du fer des roues, 121 et *suiv.* Usage qne l'on fait de celles à semoir dans les environs de Birmingham, 306. Celles à tourne-

oreille facilitent le labour, 319. Cette dernière attelée de cinq chevaux ; labour de trois pouces de profondeur ; on fait un acre et demi par jour, 327. Construction de la charrue à semoir qui imite le rouleau à pointes ; à Feversham on s'en sert pour les féves, 381 et *suiv.* — II. Description de celle à tourne-oreille, 161 et *suiv.* Invention d'une charrue pour couper la surface de la terre dans l'écobuage, et sa description, 185. Autre d'une charrue à semoir de M. Wilson, 249. — III. Avantage d'une charrue double, 242 et *suiv.* — V. Description et utilité de celles de M. Ducket, 73 et *suiv.* Autre, de la grande charrue à roues, 231. Dimensions et utilité de celle à double-oreille, 234 et *suiv.* De celle à semoir, 243 et *suiv.* De celle à double soc, et de celle dont on se sert pour creuser les tranchées, 248 et *suiv.* Détail sur la charrue tournante que se propose de faire M. Arbuthnot ; mémoire très-instructif sur la manière de construire, en général, les charrues, 253 et *suiv.* Remarques sur celle à semoir de M. Poole, à laquelle il adapte une hotte à fumier, 396 et 403. Emploi avantageux de celle de M. Knowles pour les tranchées, 423. — VI. Abus démontré de la prétendue utilité de celle de M. Makin, 398 et *suiv.* — IX. Prix proposé pour celui qui déterminera des principes fixes pour leur construction, 192. — XI. Remarques sur l'utilité ou les désavantages, dans certains cas, de plusieurs sortes de charrues, 465 et *suiv.* — XIII. Prix de la charrue à tourne-oreille ; réparations qu'elle peut exiger ; quantité et genre de travail que l'on peut faire avec cet instrument ; dépenses pour établir et entretenir la charrue en fer ; comparaison de ces dépenses avec celles qu'exigent les autres, 145 et *suiv.* Description de la charrue à semoir, ce qu'elle coûte, 151. Utilité de la charrue ordinaire, considérée comme horse-hoe, 152. — XIV. Expériences sur la force nécessaire pour tirer les charrues, 95 et *suiv.* Leur poids est un avantage, loin d'être nuisible ; le grand objet est la résistance qu'elles rencoutrent dans la terre, 100.

Chasse. — XVIII. Amusement de prince, souvent désastreux pour les sujets, 222 et *suiv.*

Château-Bernard. — II. Description de sa route agréable qui conduit à Middleton ; variété des perspectives qu'elle offre, entr'autres la chute de la rivière *Tees*, 306.

Chatterton. (*M.*) — X. Description de la machine curieuse qu'il a inventée pour élever l'eau, 426 et *suiv.*

Chaux. — I. Succès de cet engrais employé par M. Baldwin, au défaut de fumier ; stupidité des fermiers voisins, 157. Nécessité de connoître la nature du sol et celle de la chaux avant de l'employer ; résultat pernicieux du défaut de cette connoissance, 195 et *suiv.* Durée de cet engrais ; son efficacité sur un fond d'argile, dur et crayeux, sur-tout lorsqu'il est mêlé avec de la terre de fossés, 282. Ses heureux effets à Shiffuel pour les turneps, 305 Usage que l'on en a fait sur un sol sec et graveleux, 315. On s'en sert pour garantir les pois des insectes ; quantité qu'il en faut employer ; cas particulier qu'en font tous les fermiers, 322. Elle fait disparoître les plantes parasites et les joncs d'une prairie marécageuse, 336. Effet qu'elle a produit sur des terres qui devoient être marnées, 348 et *suiv.* Son mélange avec du sel ; usage excellent qu'on en fait pour détruire

le charbon du blé; épreuves de M. May dans le canton de Burnham, 353 et *suiv.* Effet excellent qu'elle produit lorsqu'elle est mêlée avec de la marne et du fumier, 375. — II. Preuve que cet engrais n'est pas toujours améliorant, sur-tout pour les turneps; préférence que l'on doit donner au fumier, 43. Emploi qu'en fait M. Turner, 282. Son usage particulier substitué à l'usage général, 330 et *suiv.* Mêlangée avec de la cendre de savonnerie et autres; manière d'employer cet engrais, par M. Scroop, 443 et *suiv.* — III. Employée comme amendement sur un loam marécageux, jusqu'à la quantité de soixante-dix bushels par acre; bon effet qu'elle a produit, 56. Son usage particulier pour les pommes de terre; mélangée avec de la vase des fossés; son effet sur les terres argileuses et sur les fonds de sable; quantité à employer dans l'un et l'autre cas, 148. — IV. Mélangée; employée avec succès par M. Booth, 44. Ses heureux effets pour le défrichement des bruyères, 126. Les expériences de M. Eddison condamnent l'usage de cet engrais employé seul, 151. Mêlée avec de la terre noire de marais, son succès sur un défrichement, 245. Son utilité après l'écobuage, pour convertir en prés les bruyères défrichées, 285 et *suiv.* — V. Cet engrais ne produit aucun effet sur la craie; épreuve de M. Betfort, 450. — VI. Ses effets comparés avec celui du fumier et des haillons de laine, 185 et *suiv.* Son emploi dans l'est; elle paroît convenir plus ou moins à tous les sols, 352. — VII. Effet excellent de son mélange avec de la terre ou du gravier, sur un loam fort humide et pierreux, 7. Et sur un terrain dont le fond est calcaire, 16. On l'emploie avec succès pour le défrichement d'un sol pierreux et couvert de bruyère, 36 et *suiv.* Et dans l'amélioration d'un pacage, 148 et *suiv.* Quantité que M. Mahon en fait cuire à la fois, 316 et *suiv.* Lord Altamont y reconnoît le défaut de faire venir la mousse qui détruit l'herbe sur la terre, et lui préfère la marne, 378 et *suiv.* Son usage sur des marais défrichés empêche que les bêtes à laine n'y gagnent la maladie rouge, 413. Propriété de la pierre à chaux pourrie; description des fours pour la cuire, 466 et *suiv.* Effets merveilleux de cet engrais sur un sol argileux mêlé de loam et de terre de brique, 472 et *suiv.* Succès de l'emploi de quatre-vingts barriques par acre, pour le froment et l'orge, 485. Effet de de la pierre à chaux, comparé avec celui de la chaux pourrie; succès de l'une et de l'autre, 487. On s'en sert avec succès pour amender une terre qui recèle des pierres d'ardoise brune, 519 et *suiv.* Frais qu'elle exige pour la cuire; quantité qu'un four en peut cuire en un an, 553 et *suiv.* — VIII. Cet engrais sur les pâturages, y entretient un beau vert et une abondance d'herbes, 128 — X. Assertion contre ceux qui prétendent que la chaux appauvrit les terrains, 58 et *suiv.* Avantage de cet engrais pour les landes dont on doit faire des prairies artificielles, 64 et *suiv.* Manière de la répandre sur les landes que l'on défriche, 73 et *suiv.* Cependant elle ne convient pas à tous les sols, 225. — XI. Terres sur lesquelles elle fait le plus d'effet; son peu de durée, 433. — XVI. Elle mérite d'être prise en considération par les fermiers qui ont des terres humides, 172. Expérience sur son engrais et sur celui qui provient du bé-

tail qu'on met dans des pâturages, 181. Opinions contradictoires des écrivains sur la manière de l'employer, 216. Ses effets en opposition avec ceux de sa matière carbonique, 218. Il faut la supprimer dans tous les sols où les principes de la végétation manquent, 227.

Cheam. — V. Loam crayeux; sa culture, 302 et *suiv.*

Chelmsford. — I. Sol riche et fertile; grandeur remarquable de ses chevaux, 76 et *suiv.* — V. Sol varié, ainsi que celui de tous ses environs; leur culture, 56 et *suiv.*

Chesterfield. — IV. Le sol est en général un loam léger; sa culture, 138 et *suiv.*

Chevaux. — II. Manière dont les gouverne un des fermiers du marquis de Rockingham, 168. Nourris tout un hiver avec des carottes, sans avoine, n'en sont pas moins propres au travail, 192. Avantage de les tenir libres sous des hangars, 474. — III. Ils sont d'une très-mauvaise race dans le Cheshire, 209. — IV. Education des étalons par M. Bakewell; formes qu'il exige dans un cheval de charrette, 77. Son invention pour leur donner à manger dehors, et sur-tout aux poulains; précaution qu'il prend pour que ces derniers n'aillent pas se vautrer dans la fange des mares, 87 et *suiv.* Manière de les mettre au vert, pour en tirer plus de profit, 257. — V. Race singulière de ceux du canton de Woodbridge; ils ne mangent que des carottes, et ils conservent une vigueur étonnante, 19 et *suiv.* — VII. Très-bien entretenus, sans avoine, avec des pommes de terre bouillies, 28. Leur goût particulier pour les carottes et les turneps, 298 et *suiv.* On les fait tirer par la queue à Cavan; Originalité des habitans de ce pays, 303. — VIII. Sont très-bien entretenus, n'ayant pour nourriture que des féves mêlées avec de l'avoine ou des pommes de terre, 58 et *suiv.* — IX. Sont plus coûteux sous tous les rapports, dans les fermes, que les bœufs, 151 et *suiv.* — XI. Ce qu'exige la construction de leurs écuries, pour que leur consommation en fourrage, tant en hiver qu'en été, soit profitable; commodités qui doivent s'y trouver pour conserver l'engrais, 247 et *suiv.* Avantage pour un fermier d'avoir dans une grande ferme plusieurs petites écuries, 249 et *suiv.* Travail et consommation de quatre chevaux dans une ferme de quatre-vingts acres, 312 et *suiv.* Nombre de chevaux que doit avoir une ferme de six charrues, 327. — XII. Avantages de leur entretien avec des carottes, 290. Profit en nourrissant des chevaux à l'écurie pendant trois mois au vert avec du trèfle, 398. En les nourrissant avec de la luzerne, le profit est très-grand, et c'est le meilleur emploi qu'on puisse faire de ce végétal, 457. — XIII. Manière de les nourrir au vert, en été; la luzerne est de tous les végétaux celui qui leur convient le mieux et le plus profitable, 133. Quelle est la quantité de fourrage, avoine ou carottes qu'ils peuvent consommer en hiver, 134 et *suiv.* Détails sur les dépenses générales qu'exige l'entretien des chevaux, 136. Evaluation exacte de chaque partie du travail qu'on peut leur faire faire, 137. Leur non-valeur lorsqu'ils sont estropiés ou vieux, les accidens auxquels ils sont sujets, leur entretien coûteux doivent faire préférer l'usage des bœufs, 138 et *suiv.* — XV. Remède employé avec succès, lorsqu'ils ont des coliques venteuses et spasmodiques, 115. Tableau comparatif de leur dépense et de

celle des bœufs, relativement à l'agriculture, 175 et *suiv.*

Cheviot-Hill. — III. Lieu remarquable pour ses hautes montagnes; on y découvre jusqu'au-delà d'Edimbourg en Ecosse, 53.

Chichester. — V. Culture de ce pays; détails sur les cours de récoltes de quelques fermiers et propriétaires de ces environs; état particulier d'une ferme appelée *Easton*, 424 et *suiv.*

Chicorée. — XIII. Produits avantageux de sa culture sur un loam fort humide; elle est excellente pour les bêtes à laine et à cornes, 287 et *suiv.* Essai de cette plante semée avec une infinité d'autres, sur un loam sablonneux; résultat toujours avantageux; on s'est aperçu que la culture par rangées lui conviendroit le mieux, 301 et *suiv.*

Chippin-Norton. — III. Culture de ce pays et de ses environs; 263.

Choux. — I. Soins particuliers donnés à la culture de ce végétal; récoltes avantageuses et profit réel qu'il donne étant bien cultivé; propreté que l'on doit entretenir sur-tout pour le choufleur, 87. Sont supérieurs aux turneps pour la nourriture des vaches à l'étable; expériences à ce sujet, de M. Badders, 324. M. Fletcher les trouve d'autant meilleurs pour les vaches à lait, qu'ils ne donnent point d'odeur au beurre, 325. — II. Cultivés avec le plus grand succès par M. Middlemore, 39 et *suiv.* Cultivés sur un sable fort léger, avec le plus grand succès, par M. Lyster, 48 et *suiv.* Semés par rangées à trois pieds de distance, et les plantes à deux pieds; binés à la houe sur un sol très-riche, par M. Wharthon; préférence qu'il leur donne sur les turneps pour la nourriture du bétail, 55. Cultivés avec le plus grand succès sur un loam sabonneux, par M. Samuël Tucker; le végétal n'épuise point la terre, 61 et *suiv.* Transplantés immédiatement en plein champ, les rangées à trois pieds de distance, et deux pieds entre les plantes; binés avec le horse-hoe; succès de cette culture, 95 et *suiv.* Cultivés avec succès par le fermier du marquis de Rockingham; sa méthode, 166. Cultivés par M. Wilson, par rangées à quatre pieds de distance; succès de cette culture, 250. Détail exact de la culture de ce végétal, de quelque espèce qu'il soit, par M. Turner; ses essais sur différens sols; désignation du genre d'engrais qui leur convient le mieux; dépenses et produits, 259 et *suiv.* Motif d'encouragement pour leur culture, d'après la réussite de ceux de M. Stapleton, 320. Cultivés sur un sol argileux et une jachère d'hiver, par M. Croowe; succès surprenans qu'il a obtenus; instructions générales qu'il a acquises sur cette culture, 333 et *suiv.* Importance que M. Lightfoot attache à leur culture, 357. Essais successifs, par un cultivateur éclairé du canton de Craik-Hill, 394 et *suiv.* Autres, par M. Smelt, qui en donne à ses vaches; précautions qu'il prend pour que leur beurre ne conserve point d'odeur, 446 et *suiv.* Soins particuliers donnés par M. Dalton à la culture du chou écossois, 405 et *suiv.* Expériences diverses de M. Scroope sur toutes les espèces, et spécialement sur cette dernière, 409 et *suiv.* Avantage réel de l'introduction de leur culture sur les terres de landes défrichées, 461. Usage constant qu'en fait le lord Darlington pour ses bêtes à cornes, 481 et *suiv.* — III. Essai de leur plantation dans une terre humide; succès obtenu par M. Dickson; succès plus

complet encore sur un terrain riche; plusieurs de ces choux pesoient trente livres; importance de ce végétal pour les vaches; il leur fait donner du lait en abondance, et il a un goût exquis, 37 et *suiv.* Observations générales sur leur culture au nord, abus de la méthode que donne M. Kendal, sur-tout pour le chou écossois; preuve en faveur de la méthode de M. Winn Baker, pour la culture du chou-turnep; produits moyens des différentes espèces de choux sur les différens sols, 315 et *suiv.* Différentes époques auxquelles ils sont plantés dans les diverses contrées du nord; distance générale que l'on observe dans les plantations, 322 et *suiv.* En général le chou écossois est celui qui dure le plus long-temps; il résiste aux temps les plus durs; il est d'ordinaire plus retardé que les autres, et c'est un avantage, 327 et *suiv.* Observations générales sur la quantité de choux écossois qu'un bœuf peut manger en vingt-quatre heures; frais de sa culture; preuve de l'utilité de ce végétal pour la préparation de la terre; recommandation particulière pour la culture des choux écossois; ils viennent dans tous les sols, surtout dans les terres fortes; comparaison des diverses sortes de choux, 330 et *suiv.* — IV. Culture particulière de ceux de Hollande, de Savoie; du chou-vert d'Anjou et du brocolis, par M. Booth; ses succès; désignation des époques les plus convenables pour planter ces diverses espèces; usage qu'il en fait, 46 et *suiv.* Préférence que l'on doit leur donner sur les turneps, 61 et *suiv.* Succès de leur culture avec des féves, 102 Méthode curieuse de sir Robert, et produit immense qu'il en a retiré, 116 et *suiv.* Plantés sur une terre calcaire peu profonde et épuisée; amélioration qui en est résultée pour cette terre, 176 et *suiv.* Succès de leur culture sur différens fonds de terre, 225 et *suiv.* Résultat de leur culture expérimentale par divers concurrens à un prix proposé; détails sur les succès de M. Crowie, 243 et *suiv.* Expériences de M. Hall, 255. Plus ils sont avancés, plus ils sont propres pour la transplantation, 439. Avantages que M. Ramey a trouvés dans la culture du chou écossois, 465. — V. Expériences de M. Acton sur le chou d'Écosse et le chou-turnep, 32. Culture expérimentale de diverses espèces, par M. Barclay, 67 et *suiv.* Essais divers de M. Arbuthnot sur leur culture par rangées; succès dus à une infinité d'opérations, 181 et *suiv.* Culture curieuse du chou de Lombardie, par Thomas Hales, 334. Plantés par rangées sur les planches mêmes où étoient venues les féves, 356. Propriétés du chou dit turneps de Jérusalem; bonne préparation qu'il donne à la terre pour le froment, 355 et *suiv.* — VI. Avantages qu'ont trouvés dans leur culture MM. Barke et le comte de Holderness, 204. Sont estimés dans l'est; leur produit moyen, 246 et *suiv.* On ne peut commencer avec eux l'engrais des bœufs ou moutons maigres; mais ils sont excellens pour l'achever, 253. — VII. Employés à l'engrais des moutons, 15. Cultivés en grand, amendent un gravier calcaire, 64. Leurs grosses feuilles mangées par les vaches, gâtent le beurre; en général ils ne sont bons que pour l'engrais des bêtes à cornes, 77. Plantés et replantés par rangées espacées de trois pieds, sur une terre fumée avec de la chaux et de la vase des fossés; succès de cette culture,

296. Quantité d'engrais qu'ils exigent, 516. — VIII. Ils crèvent de trop bonne heure au printemps, 23 et *suiv.* Sont excellens pour la nourriture de toute sorte de bétail, sur-tout en hiver; culture des choux écossois, 99. — IX. Prix proposé pour la culture du chou-turnep et du chou-rave, à raison de leur importance et de leurs avantages sur les turneps, 185 et *suiv.* — X. Préférence qu'on doit leur donner sur les turneps, pour la première récolte, et même pour les suivantes, dans les landes défrichées, 66 et *suiv.* Avantages prouvés de ces végétaux sur des landes défrichées, 73 et *suiv.* C'est la meilleure des plantes fourrageuses que l'on puisse cultiver sur des fonds de marne, de craie grasse ou d'argile, 283 et *suiv.* Époques désignées pour leur transplantation, 420 et *suivantes.* — XI. Leur produit par acre; ce qu'ils peuvent nourrir et engraisser de bestiaux; vraie manière de les cultiver; leur culture comparée avec celle des autres végétaux, 383 et *suiv.* — XII. Culture expérimentale pour en connoître les produits et profits; récolte faite après de l'orge sur un loam argileux, 350 et *suiv.* Récolte d'une autre qualité de choux sur le même terrain, avec peu de différence, 354 et *suiv.* Troisième récolte sur le même loam, avec un bénéfice clair; avantage des distances de trois pieds de large pour leur culture, 357 et *suiv.* Récolte du chou-turnep sur le même loam bien engraissé, qui avoit produit du froment; bénéfices de cette culture, 359 et *suiv.* Les mêmes choux cultivés sur un loam graveleux, engraissé, après une récolte de pois par rangées; bénéfice fait sur leur récolte, 363 et *suiv.* Même culture, un peu plus négligée que les précédentes, après une récolte d'avoine, sur un loam argileux peu humide; bénéfice, 364 et *suiv.* Même culture avec plus de profit; et plus soignée sous le rapport des engrais et des labours; avantage plus marquant, 366. Résumé qui fixe le produit moyen des récoltes précédentes, sur les loams tant argileux que graveleux, 368 et *suiv.* — XIII. Ces végétaux se trouvent très-bien d'un labour profond sur les loams argileux ou graveleux, 40 et *suiv.* Les choux-turneps sont une excellente nourriture de printemps pour les bêtes à laine, 129 et *suiv.* Ils ne sont pas avantageux si on les emploie à la nourriture des cochons, 168 — XIV. Recherches et expériences, desquelles il résulte qu'ils épuisent plus la terre que les turneps, 318. Ils sont une bonne nourriture pour le bétail pendant l'hiver, 319. Leur culture est à peu près la même que celle des turneps, 321. — XV. De leur culture; preuves qu'elle n'épuise pas la terre, 454 et *suiv.* — XVI. Essai sur leur transplantation, 30.

Choux-raves et *Choux-navets.* — XIV. Différence entre ces deux variétés, 147. Ils réussissent mieux dans un sol humide que les turneps; leur destination est la même, et ils sont une nourriture plus substantielle, 148. Ils ne craignent pas la gelée, 150.

Choux-turneps. — IV. Culture curieuse par M. Howman, 430 et *suiv.* — V. Comparaison de leur produit avec celui des turneps; supériorité des premiers dans différentes terres où ils ont été semés par rangées, 341 et *suiv.* — VI. Il est avantageux de les cultiver par rangées; succès de M. Anderdon dans la culture des choux-navets de Reynold, sur un loam riche, fort, argileux;

prix que l'on doit attacher à ces végétaux, en raison de leur longue durée, 143 et *suiv.* Excellence du pâturage qu'ils offrent en tout temps, sur-tout aux moutons, 188.

Christ-Church. — V. Le sol est un loam doux et excellent pour le blé; sa culture, 477.

Cidre. — VI. Détails de M. Anderdon, sur sa manière de le faire; 412 et *suiv.* — VIII. Mémoire sur la meilleure à suivre en Irlande, 61 et *suiv.*

Clare. (lord) — I. Beauté de son parc; il fut le premier qui se servit de bœufs en ce pays; utilité reconnue de ces animaux pour le labour, 68 et *suiv.*

Clare. (comté de) — VII. Détails de toute son agriculture; son économie rurale et ses produits moyens, 443 et *suiv.*

Clayton. (M.) — VI. Ses observations et ses essais; ses opérations dans la culture des plantes fourrageuses et dans la préparation de ses engrais; ses succès, 180 et *suiv.*

Clément. (M.) — VII. Sa maison à Killadoon; ses plantations remarquables; sa culture; sa manière d'élever des bêtes à laine, 13 et *suiv.*

Cléveland. — II. Perspectives qu'offre la route qui y conduit; superbe tenue et construction de ses fermes, 248.

Clonmell. — VIII. Commerce en grains et farine de cette ville; rapport des moulins qu'y a fait construire M. Moore; exportation des grains, 25 et *suiv.*

Clôtures. — IX. Moyen de les réparer et d'en faire de nouvelles, pour opérer l'amélioration des terres, 418 et *suiv.* — XI. Il importe d'examiner la nature et l'état de celles d'une ferme qu'on veut louer, 35 et *suiv.* Celles qui sont en pierres sont toujours les meilleures, pourvu que les pierres soient d'une bonne qualité; inconvéniens des palissades, 39 et *suiv.* — XIII. Détails sur la meilleure manière de faire et d'entretenir les haies; désavantage des haies mortes; utilité des fossés pour le maintien des clôtures; avantages qu'offre le curement de ces fossés; frais et dépenses qu'entraîne l'établissement d'une clôture en haies mortes ou vives; frais de leur entretien, le tout basé sur des expériences de plusieurs années, 78 et *suiv.* Moyens de savoir au juste ce que coûteroit la clôture d'une terre qui n'est pas enclose, et le bénéfice qui résulteroit de l'entreprise, 96 et *suiv.* — XVIII. Ridicules objections qu'on fait contre elles, 135. Manie d'attribuer aux clôtures les maux, presque tous chimériques, dont on se plaint, 136. Dialogue curieux de Shakespeare à ce sujet, 137 et *suiv.* Avantages provenans des clôtures, 156. Opinion de Price réfutée, 157. Avantages plus frappans encore dans le Norfolk, 158 et *suiv.* Supériorité du système des clôtures prouvée par des calculs, 175. Sans clôtures, l'agriculture ne peut jamais être florissante, 215. Blâmées par quelques écrivains français, 216. Erreur de M. Butré, écrivain français, sur ce qu'il nomme la *grande* culture d'Angleterre, 219.

Cobham. — I. Description très-curieuse du parc de M. Hamilton et de tout ce qui l'environne, 147 et *suiv.*

Cochons. — I. Engraissés avec du trèfle, 37 et *suiv.* Avec des turneps et du foin, 45. — II. Engraissés avec des carottes, le lard en est bel et bon, 192 et 277. — IV. Engraissés en entier avec les féves; leur poids moyen à Naseby est de quatre cents livres, 33 et *suiv.* Ils sont propres à égaliser l'herbe des prairies, que les chevaux et vaches paissent inégalement, 426. — VI. Bénéfice

immense retiré par M. Morrit sur ces animaux engraissés avec des carottes ; manière dont il les gouverne, 415 et *suiv.* — VII. Essais de M. Jebb pour leur engrais avec la recoupe des grains ou des pommes de terre ; désavantage de la première, 47 et *suiv.* — VIII. Engraissés parfaitement avec du trèfle, 22, et avec du son, 27. — IX. Ce que peut coûter et produire une truie dans un an, 305 et *suiv.* — XI. Disposition des logemens indispensablement nécessaires pour leur éducation, 44. Soins qu'exigent les compartimens de leurs loges ; avantage que peut tirer le fermier des engrais qu'ils procurent, 252 et *suiv.* — XII. Avantage trouvé à les nourrir, même ceux qui sont maigres, avec des carottes, 284. Petits cochons sevrés sans lait avec des carottes, 304. Ils peuvent être aussi nourris avec des panais, 320 et *suiv.* On les nourrit fort bien avec des betteraves, 337 et *suiv.* La vertu du fumier que produisent ces animaux, prouve qu'il seroit nécessaire d'en entretenir un plus grand nombre, et d'avoir toujours un champ pour leur nourriture ; les topinambours offrent en cela quelqu'avantage, 349. On en trouve beaucoup aussi à leur faire paître le trèfle, 419. — XIII. Détails sur leur éducation et leur engrais ; méthode pour suppléer très-avantageusement au lait écrémé dont on les nourrit ordinairement, 158 et *suiv.* Quels sont les végétaux qui leur conviennent le mieux selon les âges, avantages qu'offre la culture de ces végétaux, 160 et *suiv.* Résultats de plusieurs essais présentés à la Société d'Encouragement ; diverses nourritures données à des cochons qui venoient d'être sevrés ; le mélange de la farine de méteil avec le lait fut la meilleure, 164. Autres sevrés depuis trois mois, nourris avec divers alimens ; avantages des carottes bouillies dans ce nouvel essai ; excellence de plusieurs autres végétaux, 165. Epreuves de toutes les nourritures employées précédemment sur de petits cochons sevrés de quinze jours ; même avantage tiré du méteil avec le lait ; la drêche ne leur convient pas, 166. Le trèfle ne leur convient que lorsqu'ils sont aux trois quarts de leur croissance et qu'ils le mangent sur place, 167. Sur plusieurs végétaux donnés à des cochons sevrés d'un mois, les carottes ont toujours obtenu la supériorité, 168. Parmi les plantes fourrageuses données à ceux qui, étant de la même taille, étoient aussi à moitié de leur croissance, la luzerne obtint l'avantage, 169. Pois et méteil donnés secs, 170 et *suiv.* Essais sur plusieurs de ces animaux parfaitement égaux, engraissés séparément avec des végétaux propres à cet usage ; dépenses particulières de cet engrais ; l'avantage fut encore pour les carottes bouillies, 172 et *suiv.* Plusieurs autres expérieoces ont prouvé que le méteil étoit moins coûteux que les pois pour leur engrais ; que les carottes étoient les plus profitables ; le blé noir ou sarrasin, plus que les pois ; que ces végétaux mêlés valoient mieux que séparés ; que la farine des grains vaut mieux que les grains mêmes ; que les pois et l'orge valent mieux que les féves, 174 et *suiv.* Autres essais qui ont démontré qu'on pouvoit parfaitement les nourrir en hiver avec les panais, les betteraves rouges et les topinambours, outre les végétaux des épreuves précédentes ; avantage qu'offre un champ de trèfle, bien enclos, avec une mare d'eau, pour les nourrir en été, 179 et *suiv.* Profits et pertes sur des cochons engraissés avec des pois ; perte moins forte sur d'autres, engraissés avec les pois et la farine, 184 et *suiv.* Nou-

velle perte essuyée dans le même engrais ; les pois les engraissent plus promptement que les topinambours ; mais en raison de la valeur des deux végétaux, les derniers valent mieux, 186 et *suiv.* Détails de plusieurs essais sur la nouvelle méthode de les engraisser avec de la farine de pois, d'orge et de fèves, mélangée et fermentée jusqu'à parfaite aigreur; manière de préparer cette nourriture ; proportion dans laquelle on doit la donner; la farine de fèves est nuisible à ce mélange, 189 et *suiv.* Ils mangent le colsa, avec beaucoup d'avidité; cette plante leur est bonne, 202 et *suiv.* — XIV. Les pommes de terre et les carottes sont pour eux une excellente nourriture; ils préfèrent en général le premier de ces végétaux, 89 et *suiv.* Cependant sa trop longue continuité les dégoûte, et il convient de leur donner quelque peu de fèves, 108. La luzerne est pour eux une très-bonne nourriture fraîche, 134. — XVI. Expérience remarquable sur les laitues pour les nourrir, 27. Emploi des pommes de terre à les engraisser, 389. Sur la manière de les élever, 395.

Corken. — III. Jardins et promenades de M. Carr ; tableau des vues qu'offrent les rochers, de l'ouverture desquels sortent d'énormes chênes; surprise effrayante qu'occasionne la vue des précipices; la nature a beaucoup embelli ce séjour, mais le reste est dû au bon goût de M. Carr et de son épouse, 2 et *suiv.*

Colchester. — V. Le sol est un fond de gravier sablonneux ; sa bonne culture et celle de ses environs, 48 et *suiv.*

Colebrookdale. — I. Culture de ce pays ; paysages très-variés ; bruit effrayant de la multitude des forges qui l'environnent, 314 et *suiv.*

Colsa. — V. Manière de le cultiver ; quantité de semence, 355. Excellente récolte de ce végétal huileux ; avantage qu'il procure en hiver pour nourrir les agneaux, 418. — XIII. La culture en est peu avantageuse ; il faut le cultiver à la volée et le biner ; cette plante est bonne pour la nourriture des bœufs, vaches, cochons et bêtes à laine, 202 et *suiv.* S'il vaut mieux le laisser monter en graine que le couper pour fourrage ? 216 et *suiv.* — XVI. Il réussit mieux que les turneps sur les terres fortes et les coteaux ; avantages de sa culture pour l'engrais du bétail, 174 et *suiv.*

Commerce. — XVII. Importation et exportation de celui de France, 409 et *suiv.* Résultat du traité de commerce entre cette puissance et la Grande-Bretagne, 435. N'a besoin, pour être encouragé, que d'être abandonné à lui-même, 457.

Compton. — VI. La terre y est fort riche ; manière ridicule de l'engraisser ; abus des récoltes multipliées de tous ses environs; culture de ce pays, 156 et *suiv.*

Connaught. — VII. Culture et mœurs des habitans de ce canton, 350 et *suiv.*

Consommations. — XVIII. Elles sont la meilleure base sur laquelle on puisse asseoir un impôt, 230. Elles augmentent souvent en Angleterre avec le taux des impôts, 235. Les économistes françois ne veulent pas qu'on taxe les consommations, 217 et *suiv.* Autres observations sur le même sujet, 253. Exemples en faveur de l'impôt assis sur les consommations, tirés du commerce des marchands de vins, des engraisseurs de bestiaux, &c. 261 et *suiv.*

Conyngham. (lord) — VII. Soins particuliers qu'il a donnés et qu'il donne encore à l'embellissement du château de Slaine, 43.

Cook. (M.) — IV. Ses essais

divers sur les défrichemens, et sur la culture des carottes; leur emploi pour ses chevaux malades et poussifs, 244 et *suiv.*

Coombs. (Mathieu) — VI. Succès de sa culture pour les pois, 147.

Cooper. (M.) — VI. Détails intéressans sur la ferme qu'il gère à Leigh, 85 et *suiv.*

Coote. (M.) — VII. Ses améliorations; ses avis sur le desséchement des marais; ses succès dans ces opérations, 84 et *suiv.*

Cope. (M.) — IV. Habile cultivateur; ses essais sur les carottes; succès de cette culture et de celle du blé sur un mauvais sol, 91 et *suiv.*

Coquilles. — VII. Leur usage pour les engrais; manière de s'en servir; leur durée, 184 et *suiv.* Effet de l'engrais de celles de mer sur une terre argileuse qui n'avoit pas été défoncée depuis long-temps, 205.

Corke. — VII. Détails sur le commerce d'exportation de ce comté et ses fabriques, 537 et *suiv.*

Cosworth. — III. Le sol est gras et marneux; sa culture, 14 et *suiv.*

Cotonnier. — XV. Il exige un loam léger un peu humide, et un climat très-chaud; il ne réussit pas dans toute l'Italie, 124. On sème le coton avant le blé, parce qu'il améliore la terre, 125.

Cottingham. — II. Le sol est un loam riche; sa culture, 83.

Cours de fermes. — XI. Comment elles doivent être disposées; avantages pour le fermier, de leur bonne disposition, 45 et *suiv.* Bâtimens qui doivent fermer une cour de ferme, pour y ramasser et conserver les engrais, 244 et *suiv.* Tableau d'une cour de ferme complète pour une grande ferme; esquisse de la forme de tous les bâtimens, ainsi que de toutes les machines et ustensiles, 253 et *suiv.* Esquisse de celle qui convient à une petite ferme, 266 et *suiv.*

Cours de récoltes. — I. Observations générales sur ceux du sud; introduction utile des plantes fourrageuses, 191 et *suiv.* Ceux de Bexley, comté de Kent, sont remarquables par leurs changemens fréquens; nécessité de ces changemens, 232 et *suiv.* Ceux de M. Canham, 284 et *suiv.* Singularité de ceux de l'île de Foulness, 354 et *suiv.* — II. Description de ceux introduits, par le marquis de Rockingham, sur les différens sols de la partie du York-Shire, 162 et *suiv.* Observations générales sur ceux pratiqués à Wentworth; leur produit moyen, 175 et *suiv.* Celui de M. Turner, ses succès, 280 et *suiv.* Celui de M. Scroope, 442. Expériences du même sur les landes défrichées, 450 et *suiv.* — III. Observations générales sur ceux du nord, 352 et *suiv.* — IV. Détails sur ceux des terres en friche mises en valeur, 148. Ceux qu'a introduits M. Eddison sur les terres de forêts améliorées, 155. Ceux de M. Warthon sur le riche sable de Duncaster, 222 et *suiv.* Désignation de ceux que l'on doit introduire dans les terres de bruyères défrichées, 286. Détails de ceux que l'on doit introduire dans les terrains inondés par les eaux de la mer, après l'opération de l'écobuage, 377 et *suiv.* Remarques particulières sur l'excellence de ceux de M. Turner, 385 et *suiv.* Et de ceux de M. Thompson dans ses terres améliorées par des engrais et le desséchement, 425 et *suiv.* Observations importantes sur ceux du comté de Norfolk, 475 et *suiv.* — V. Excellence de ceux de M. Acton, 35 et *suiv.* Essais intéressans de M. Arbuthnot sur les récoltes par rangées; observations sur la culture des fèves et du froment, récoltés d'après cette méthode; ses conséquences en faveur de l'ensemencement par

rangées, pourvu, toutefois, que l'on ait donné un soin particulier à la destruction totale des mauvaises herbes, 138 et *suiv.* Expériences pour découvrir qu'il est le meilleur de tous, 192 et *suiv.* Ceux de M. Reynolds, soit qu'il sème par rangées ou à la volée; produit avantageux qu'il retire dans l'un et l'autre cas, 351 et *suiv.* Succès de ceux de M. Poole, soit par rangées, soit à la volée, 396 et *suiv.* — VI. Produits de ceux qui ont été introduits dans les landes et bruyères défrichées par M. Hampton, 17 et *suiv.* Profits que le fermier W. White a retirés de ceux qu'il a introduits dans ses marais successivement défrichés, 30 et *suiv.* — VII. Ceux du comté de Dublin, 8 et *suiv.* Attention que chaque cultivateur doit avoir à ne point en introduire qui épuisent trop les engrais, 66. Excellence de ceux du canton de Cowry, 120. Ceux du comté de Wexford, 211 et *suiv.* Détails de ceux des terres appelées *corcasses* dans le comté de Clare, 443 et *suiv.* — VIII. Excellence de ceux de M. Montalt, 21 et *suiv.* Et de ceux du canton de Cullen, 121 et *suiv.* Méthodes recommandées pour ceux de toute l'Irlande, 559 et *suiv.* — IX. Importance de la distribution des terres pour l'avantage que doit en retirer le fermier, 125 et *suivantes.* Instructions sur ceux qu'un bon fermier peut introduire dans les différentes fermes, 125 et *suiv.* Difficultés de l'expérience à faire pour le prix proposé par la Société, à l'effet de déterminer les meilleurs cours de récoltes, 188 et *suiv.* Marche indiquée pour parvenir sûrement à résoudre ce problême; l'expérience doit durer dix ans, 197 et *suiv.* — X. Ceux que l'on doit suivre sur des landes défrichées, 64 et *suiv.* Usage qu'on doit faire des premières récoltes, 73 et *suiv.* Ceux que l'on doit pratiquer dans les terres incultes dont le sol a une couche de marne, de craie grasse ou d'argile, 283 et *suiv.* — XI. Ceux que doit suivre un fermier qui emploie six charrues, 327 et *suiv.* Abus de ceux que suivent la plupart des fermiers qui n'ont que des terres labourables; quels sont ceux que l'on doit admettre en pareil cas, 347 et *suiv.* Quels sont les plus avantageux pour le fermier qui veut nourrir du bétail, 382 et *suiv.* Observations sur le même sujet, 443 et *suiv.* Remarques sur les nouveaux cours, relativement aux instrumens qui peuvent être mis en usage, et à la nature des sols cultivés, 465 et *suiv.* Particularité favorable à la culture par rangées, 475 et *suiv.* — XII. Résultats de divers cours basés d'après des essais sur différens sols, 38 et *suiv.* Un petit nombre d'acres cultivés supérieurement, donneront toujours de meilleures récoltes que de vastes étendues de terrain cultivées médiocrement, 44 et *suiv.* Le choix des cours de récoltes pour le froment est de la plus grande importance, à raison du peu de profit qu'offre la culture de ce grain, 70 et *suiv.* Observations qui décident quels sont les cours de récoltes les plus favorables à la culture de l'orge, et offrent les résultats des cultures communes et perfectionnées pour le même grain, 105 et *suiv.* Avantage des récoltes semées à la volée sur celles par rangées, dans la culture de l'orge, 109 et *suiv.* Quels sont les plus favorables à la culture de l'avoine; produit de divers essais à ce sujet, 152 et *suiv.* Les récoltes par rangées ne sont pas plus avantageuses pour les pois que pour les autres grains; elles sont toujours plus dispen-

dieuses, 188. Importance des récoltes par rangées pour la culture des féves, 204 et *suiv.* Quels sont les plus avantageux pour les turneps, 277 et *suiv.* On peut introduire dans les cours des récultes les betteraves, 314.-XIII. Détails sur certains cours convenables à quelques végétaux, pour en retirer plus de profit; avantage des féves par rangées et du trèfle à la volée introduit dans certains cours de récoltes, 20 et *suiv.* Cours particulier qui peut seul assurer la nourriture du bétail pour l'hiver et le printemps, 285 et *suiv.* Expériences faites de divers cours de récoltes sur un loam sablonneux, sur un fond de glaise marneuse bien préparé; remarques sur les défauts de certaines rotations, et sur les avantages des autres, 357 et *suiv.* Les cours dans lesquels il se trouve des récoltes successives de graminées, détruisent la fertilité de la terre; les plus profitables sont féves et orge, féves et blé; ce dernier épargne des labours, 385. Quels sont ceux que l'on doit suivre pour l'entretien et la formation des pâturages, 451 et *suiv.*

Coventry. — I. Manufactures de rubans et d'étoffes; étendue de son commerce; culture de ses environs; plantation remarquable de sapins, 299 et *suiv.*

Cowbridge. — I. Ville remarquable par la beauté de ses bâtimens; culture de ses environs, 123 et *suiv.*

Cowes. — V. Loam pierreux sur un fond d'argile; sa culture, 437 et *suiv.*

Cowslade. (M.) — VI. Ses différentes expériences sur les semences de froment; sur le sainfoin et les pommes de terre, 174 et *suiv.*

Crag. — V. Espèce d'engrais peu connu; ses propriétés, 12 et *suiv.* — VI. Se trouve dans l'est; est composé de coquilles entières ou pulvérisées; ses effets particuliers, 358 et *suiv.*

Craie. — I. Excellence des terrains dont elle fait le fond; culture et rapport de ceux des environs de Milbourn, 290. — III. Moyen employé pour se la procurer; succès de cet engrais sur les argiles froides plutôt que sur toutes autres, 271 et *suiv.* — V. Ses avantages sur la marne; avec l'une on peut en tout temps travailler la terre, tandis que l'autre ne le permet pas en temps de pluie, 472. — X. Bénéfice que trouvera celui qui, ayant une terre légère, sèche et sablonneuse, la fera fouiller pour se procurer cet engrais, 16 et *suiv.* — XI. Ses succès sont souvent égaux à ceux de la marne, 432. — XIV. Expériences sur son engrais, 101. La meilleure manière de l'employer sur l'argile, est de la laisser se combiner avec les engrais animaux, 102.

Craik-Hill. — II. Le sol est en grande partie mêlé de gravier; sa culture, 386 et *suiv.*

Crau. — XVII. Terrains caillouteux, nombreux troupeaux de moutons, 21.

Crédit public. — XVII. Ce système détruit la prospérité d'un pays; exemples à l'appui de cette assertion, 460.

Critchill. — V. Sol riche, noir et gras; sa culture, 478 et *suiv.*

Cromwel. — II. Sol sablonneux; sa culture, 45.

Crowe. (M.) — II. Son cours de culture et ses succès sur un terrain d'une argile graveleuse et sur sa terre labourable, qui est une argile pure; son économie rurale, 329 et *suiv.* — V. Ses expériences sur la culture de la garance; choix particulier qu'il fait d'un terreau riche, noir et profond, et sur-tout de la terre à houblon, 324 et *suiv.*

Crux-Easton. — V. Culture de ce pays, 449 et *suiv.*

Cullen. — VIII. Produits de ce pays et sa culture, 20 et *suiv.* Détails plus particuliers sur toute la culture de ce pays; ses usages et les habitudes de ses habitans, 114 et *suiv.*

Cultures. — XVI. Celles à la volée donnent un produit plus considérable que celles au semoir, 34. Essais comparatifs sur l'ancienne et la nouvelle méthode de semer, 347 et *suiv.* Avantages du nouveau système, 352 et *suiv.* Un des plus remarquables est celui de cultiver la terre pendant la végétation, 356. Préférence donnée par diverses personnes à la culture au semoir, 464, 475, 492.

Curragh. — VIII. Beauté remarquable de ses pâturages; beau loam sur un fond pierreux, 73.

Curraghmore. — VIII. Cet endroit est cité comme un des plus beaux de toute l'Irlande, 42.

Culthbert-Clarke. (M.) — III. Description de sa machine à couper les turneps par quartiers, pour la nourriture des animaux, 264 et *suiv.*

D

Dalton. (M.)—II. Esquisse de son excellente culture, surtout pour les pommes de terre, dont il a récolté jusqu'à trois cents bushels par acre, 402 et *suiv.*

Danby. (M.) II. Louable moyen qu'il a pris pour faire défricher l'étendue immense de landes qui environnent Swinton; description détaillée de la nature du sol; avantage précieux qu'il a retiré tant du produit de ces landes, que du moyen d'encouragement dont il s'est servi, 358 et *suiv.*

Danby. — II. Le sol est en général argile, graveleux et loam; sa culture, et celle de ses environs, 437 et *suiv.*

Darby. (M.) — I. Son pont de fer, remarquable en ce qu'il est d'une seule arche; son invention pour faire monter des charrettes par la marche de celles qui descendent; description de ses forges, 312 et *suiv.*

Darlington.—II. Manufacture de draps; culture de ce pays, 466.

Darlington. (lord) — II. Détails intéressans pour tous propriétaires cultivateurs, sur ses cours de récoltes dans un sol dont le fond est gravier ou loam riche; sur la distribution de ses fermes, et leur gestion; sur sa manière de gouverner tout son bétail, sur-tout ses chevaux; sur ses améliorations, &c., 470 et *suiv.*

Darner. (M.) — VI. Particularités de sa ferme; éducation de ses bêtes à laine; parti avantageux qu'il sait tirer de ses pâturages; améliorations importantes qu'il a opérées, 64 et *suiv.*

Dartford. — V. Le sol est un très-bon loam sur un fond de craie; bonne culture de ce pays, 313 et *suiv.*

Dauphiné.—XVII. Beauté des perspectives de la partie septentrionale, 27. Perfection des arrosemens, 180.

Daventry. — I. Les terres des environs sont riches en pâturages; laiteries remarquables; culture de ce pays, 297 et *suiv.*

David Barclay. (M.) — V. Ses essais sur différentes espèces d'engrais; sur les grains, plantes et racines, 63 et *suiv.*

Défaillance. — XV. Traitement de cette maladie dans les enfans et les adultes, 185 et *suiv.*

Défrichemens. — IV. Observations sur les résultats toujours avantageux de l'écobuage, 131 et *suiv.* — V. Ceux qu'on a opérés sur les landes noirâtres de la forêt de Ashdown; méthode

que l'on a suivie, 407 et *suiv.* — VI. Détails des opérations et dépenses qu'ils exigent; produits qu'ils peuvent donner quand ils sont bien opérés, 18 et *suivantes.* — VII. Chaux employée avec succès dans le défrichement d'un sol pierreux couvert de bruyères, 36 et *suiv.* La pierre calcaire cuite réussit encore très-bien, 309. Leur succès sur les landes à bruyères, avec le gravier calcaire, 365. Lord Altamont a obtenu un succès complet sur diverses parties de montagnes couvertes de bruyères, 373 et *suiv.* Ceux opérés par M. French, sur des marais aqueux et des landes, lui ont valu une médaille de la Société de Dublin, 392 et *suiv.* Manière d'exécuter cette opération sur un sol montagneux et couvert de bruyère, 597 et *suiv.* — VIII. Moyens employés sur diverses montagnes; usages du sable calcaire, 11 et *suiv.* Autres sur un terrain couvert de bruyères, de genêts épineux et de bois, 55 et *suiv.* — IX. Bénéfice réel qui doit résulter des défrichemens dans tous les pays, 13 et *suiv.* Prix proposé et terrains désignés pour cette opération, 190. — X. Avantages qu'offrent des landes dont le sol est noir et poreux, ou argileux et léger, 43 et *suiv.* Facilité que l'on y trouve pour la construction des fermes et des clôtures, 46 et *suiv.* Utilité de l'écobuage en ces circonstances, 52 et *suiv.* Calcul de l'augmentation progressive qu'ils donnent à la valeur des fermes, 130 et *suiv.* Jusqu'où peut être portée l'opération du défrichement des landes, pour qu'elle soit profitable, 160 et *suiv.* Données certaines sur le bénéfice et les dépenses du défrichement d'un terrain calcaire, 83 et *suiv.* Défrichement des terrains secs, autres que des landes, 225 et *suiv.* — XIV. Les profits qui résultent de celui d'une terre en friche, sont beaucoup plus grands que ceux des récoltes ordinaires; idée du meilleur système à suivre dans cette opération, 58.

Denrées. — I. Les prix de celles du sud varient comme ailleurs, en proportion des distances de la capitale, 208 et *suiv.* — III. Observations générales sur le prix de celles du nord; leur *medium*, 419 et *suiv.* — VI. Leur *medium* général dans l'est, 302 et *suiv.* Comparaison de leur prix avec celui des travaux, 311 et *suiv.* — VIII. L'accroissement de leur prix a fait, en général, la prospérité de l'Irlande, 40. Leur prix moyen dans le pays, 245 et *suiv.* — IX. Leur bas prix n'a jamais fait l'avantage des manufactures, 25 et *suiv.* Examen des causes alléguées de leur augmentation, 141 et *suiv.* Réfutation de ceux qui prétendent que la réunion des fermes a produit une augmentation dans toutes les denrées; examen du prix de chacune d'elles dans les diverses circonstances, 143 et *suiv.* Assertion qui prouve que l'exportation et les accaparemens n'ont jamais augmenté les denrées, 148 et *suiv.* — XVI. La liberté du commerce en diminue le prix, 265. Cause naturelle de leur cherté, 269. Des moyens d'en procurer l'abondance, par la liberté de l'importation, de l'exportation et des marchés, 276 et *suiv.* Dépense comparative sur la nourriture en végétaux et en viande, 361 et *suiv.* — XVII. Leur prix comparé en France et en Angleterre, 300 et *suiv.*

Derby-Shire. — IV. Comté remarquable par ses moulins à soie et sa manufacture de porcelaine; mauvaise culture de ce pays, 103 et *suiv.* Ses améliorations par M. Cooke, 111.

Derry. — VII. Culture de ce

pays et de ses environs, 234 et *suiv.*

Despenser. (lord) — I. Description curieuse de la position de sa maison et de tout ce qui l'environne ; église remarquable sur une hauteur difficile à gravir, 94 et *suiv.*

Desséchemens. — I. Louable méthode des fermiers du canton de Bury pour cette opération, 40 et *suiv.* Leur utilité; profit avantageux qu'on en retire, 203. Opérés sur des terrains argileux; mode de culture à suivre pour une terre nouvellement desséchée; 282. — II. Soin particulier que l'on apporte à ce genre d'amélioration sur les terres humides d'Ecclesfield, 70. Abus prouvé de la négligence de cette amélioration; mauvaises récoltes qui en résultent, 84. Ordonnés par un acte du parlement; invention et description d'un moulin pour élever les eaux, 126 et *suiv.* Opérés par M. Crowe; usage qu'il pratique pour les saignées, 343 et *suiv.* Marche suivie dans ce genre d'amélioration, par un agriculteur éclairé du canton de Craik-Hill, 393 et *suiv.* Méthode observée avec succès par M. Scroop, 433 et *suiv.* Réussite heureuse de celui opéré par lord Darlington, dans ses pâturages humides; 480 et *suiv.* — IV. Nécessité de changer quelquefois de cours de récoltes après cette opération, 12 et *suiv.* Succès de ceux qu'a opérés M. Saint-Léger par des tranchées couvertes sur un sol léger, 182 et *suiv.* — V. Effets merveilleux de ceux qu'a opérés M. Barclay, et marche qu'il a suivie, 66 et *suiv.* Pratiqués en grand par M. Arbuthnot, 214 et *suivantes.* Ceux qu'a opérés M. Poole; découverte qu'il a faite de branches d'aulne enterrées depuis près de cent ans, et dont les feuilles étoient encore vertes; ce bois est excellent pour remplir les tranchées, 402 et *suiv.* — VI. Appauvrissement des terres, faute des soins que l'on doit donner aux desséchemens, 83. — VII. Opérés avec succès par M. Marlay, 16. Marche graduelle que suivent les habitans de Zullamore pour ceux des terrains marécageux, 76. Pratique des saignées souterraines, 138. Méthode curieuse de M. Trench sur des marais de divers sols; détails de ses opérations qui ont été couronnées d'un succès complet, 428 et *suiv.* Opérés à grands frais et par un travail pénible; succès de la méthode suivie, 494 et *suiv.* — VIII. Moyen d'exécuter cette opération sur des terres argileuses, 24. Succès complet obtenu par M. Shanly sur un marécage rouge; marche qu'il a suivie, 41 et *suiv.* — IX. Manière de les opérer avec succès sur des pâturages humides; usage des fossés faits avec soin, 312 et *suiv.* — X. Il est indispensablement nécessaire que les propriétaires se chargent de cette opération, 10 et *suiv.* Effet très-avantageux des tranchées profondes sur un terrain marécageux, 387. Moyen employé par M. Elkington pour dessécher des coteaux que des sources rendoient marécageux, 411 et *suiv.* — XIII. Manières diverses de les opérer, 53. Utilité des saignées couvertes; manière de les faire sur des terrains inégaux, fond d'argile ou de gravier; dépenses qu'elles peuvent exiger; avantage que l'on en retire; essais à ce sujet; succès obtenus sur des terres labourables, 54 et *suiv.* Importance des mêmes opérations sur des pâturages; résumé des dépenses qu'elles ont exigées, 63 et *suiv.* Nécessité pour un fermier qui est obligé de faire des saignées couvertes, d'avoir,

au moins, un bail de vingt-un ans, 69 et *suiv.* Les saignées ouvertes sont moins avantageuses, en ce qu'elles dessèchent moins complètement et font perdre plus de terrain; elles sont très-utiles, cependant, pour les pâturages humides, qu'il vaut toujours mieux dessécher incomplètement que point du tout, 72 et *suiv.* Sur la manière de faire les rigoles d'écoulement, 74 et *suiv.* — XVI. Avantages qui résultent des desséchemens pour les progrès de l'agriculture, 337 et *suiv.* Méthode efficace, consistant à dessécher les terres humides par l'effet des eaux souterraines, qui tendent à s'élever à la surface, 340.

Devizes. — I. Culture de ce pays, 133 et *suiv.*

Digby-Legard. (Sir) — II. Détails des améliorations qu'il a opérées sur ses propres terres; ses cours de culture, 223 et *suiv.*

Ditchley. — III. Maison remarquable du comte de Litchfield, 263.

Dixmes. — III. Observations générales sur celles du nord; leur valeur en argent; abus démontré de cet impôt qui porte spécialement sur l'amélioration, 442. — XVIII. Elles sont fort onéreuses à l'agriculture angloise; cependant elles ne sont pas généralement levées en nature, 22. Commissaires nommés pour présenter un plan à l'effet de supprimer cet impôt, et de le remplacer par un autre, 24. Divers projets proposés; un seul approuvé par l'auteur, 25 et *suiv.* Elles sont par-tout désastreuses, 203.

Doltestown. — VII. Culture de ce pays, et détails des habitudes rurales de ceux qui l'habitent, 24 et *suiv.*

Doncaster. — II. Le sol est un sable léger; sa culture, 54.

Doneraile. — VII. Détails sur la fabrication et le commerce de laine de cette ville; culture de ses environs, 477 et *suiv.*

Doneraile. (lord) — VII. Description de sa maison; excellence de sa culture, 480 et *suiv.*

Dorchester. — VI. Détails sur la culture de ce pays, 36.

Dorset. (le duc) — I. Sa maison de plaisance subsiste, pour apprendre à la postérité que la magnificence étoit connue avant ce siècle; description de sa beauté, 402 et *suiv.*

Douvres. — V Culture médiocre de ce pays et de ses environs; riches pâturages qu'offrent les marais très-étendus de Romney, 378 et *suiv.*

Downham. — I. Les terrains des environs sont argileux, et ont besoin de desséchement; leur culture, 283 et *suiv.*

Drêche. (marc de) — VI. Utilité de cet engrais; effet qu'il produit, et quantité employée, 371.

Driffield. — II. Le sol est en grande partie argile; sa culture, 204 et *suiv.*

Droghèda. — VII. Description de cette ville et de ses environs, 145 et *suiv.*

Druestone. — VII. Culture de ce pays; maison de M. Barry-Barry, 58.

Dublin. — VII. Description détaillée de cette capitale de l'Irlande; de ses usages; des mœurs du peuple, &c.; prix des denrées et du travail, 1 et *suiv.* Le sol de tout ce comté est à la surface une argile jaune et pierreuse de dix-huit pouces de profondeur, sur un fond de gravier calcaire ou d'ardoise; état général de sa culture, 8 et *suiv.*

Ducket. (M.) — V. Ses talens pour la mécanique; son invention de deux charrues excellentes; leur description, 72 et *suiv.*

Duncombe-Park. — II. Domaine de M. Duncombe, remarquable par son parc, sa maison et ses jardins, 243 et *suiv.*

Dunstable. — I. Culture de ce pays, 292.

Dyssenterie. — XIV. Causes et effets de cette maladie contagieuse sur les veaux; remèdes bons à leur administrer lorsqu'ils en sont attaqués, 234 et *suiv.*

E

Eagle. — VII. Curiosités qu'offrent cette île et toutes les petites îles voisines, 278 et *suiv.* Le sol est principalement une argile humide et tenace; sa culture, 281 et *suiv.*

East-Newton. — II. Le sol est de diverses qualités; bons loams; culture très-détaillée de ce pays; produits en *medium*, 233 et *suiv.*

East-Riding. — II. Observations générales sur divers points d'agriculture de cette partie du comté d'York-Shire; défectuosité de leurs cours généraux de récolte; moyens indiqués de remédier à tous les abus de cette culture; l'usage du binage devroit y être introduit; nécessité des enclos; observations particulières sur le genre d'amélioration dont on s'occupe aujourd'hui dans ce pays, 128 et *suiv.*

Eau. (l') — XVI. Est de beaucoup la plus grande partie des substances végétables, 121.

Ecclesfield. — II. Sa culture; terres naturellement humides; soins que l'on y apporte au desséchement, 70 et *suiv.*

Effenden. — V. Grange remarquable qu'y a construite M. William Baker, 71.

Ecobuage. — I. Excellence de cette méthode pour les turneps, qui réussissent très-bien après cette opération; absurdité de ceux qui croient que l'écobuage n'est bon que pour les terrains humides, 197. C'est la préparation principale, dans le sud, des terrains marécageux pour la culture du colsa et du chanvre; produit des récoltes que ces terrains peuvent donner après cette opération, 285 et *suiv.* — II. Pratiqué avec succès sur des terres nouvelles, 77. Cas dans lequel l'emploie M. Turner, sur-tout pour la rabette semée après les turneps, 281. Utilité de cette opération pour le défrichement des landes, 449. — III. Préparation que l'on donne à ces terrains, à Glenwalt, avant de les écobuer, 68. — IV. Sa nécessité pour les pâturages de Tilton, 64. Usage qu'on fait à Matlock et ses environs, de la charrue de Rotheram pour cette opération, 126. Elle est essentielle pour défricher un vieux sainfoin, 165 et *suiv.* Ses succès par M. Saint-Léger, sur des sols peu profonds; utilité de semer toujours des turneps sur la terre écobuée, 178 et *suiv.* Sa nécessité pour convertir les bruyères en prés, 285 et *suiv.* — VI. C'est l'opération la plus indispensable et la moins coûteuse dans les défrichemens, 17. On le regarde à l'est, comme un engrais, 564 et *suiv.* — VII. Il est fréquemment pratiqué pour l'amélioration des marais dans le comté de Carlow, 89 et *suiv.* Son usage fréquent pour les pommes de terre, 117. On le pratique avec succès, et en grand, pour le défrichement d'un sol montagneux et couvert de bruyère, 597 et *suiv.* — VIII. Manière dont l'exécutent les habitans de Cullen, sur-tout lorsqu'ils veulent semer

de la rabette, 20 et *suiv.* — X. Il ne diminue point l'épaisseur de la couche de terre ; réfutation du système contraire, 52 et *suiv.* Avantage de mettre en prairies artificielles les landes ainsi défrichées, et détails à ce sujet, 64 et *suiv.* Méthode curieuse de M. Wilkes pour exécuter cette opération ; avantage qu'il retire des cendres, 296 et *suiv.* — XV. Cette méthode est presque certaine pour assurer le succès d'une récolte abondante en turneps, 21. Expérience qui en a été faite sur un terrain inculte, défriché depuis onze ans, clos et abandonné, 151. — XVII. L'écobuage est un excellent moyen d'améliorer les terres, lorsqu'on sait en faire une bonne application, 159.

Économistes. — XVIII. Examen du système de la réunion des taxes en un impôt territorial, 225. Cette idée est empruntée des économistes anglois, 227. Absurdité démontrée de ce système, 228 et *suiv.* Calcul qui fait voir quel seroit le résultat de ce système en Angleterre, 233. Opinion sur ce sujet, du marquis de Mirabeau, 237. Il veut que l'impôt soit établi sur le produit net des terres, 239. Réfutation de ce système, *ibid.* et *suiv.* Autre opinion de M. Dupont, 243. Réfutation, 244 et *suivantes.* Épreuve de leur système, tentée par un prince allemand, 268. Doctrine de M. Quesnay : Les travaux de l'industrie ne multiplient pas les richesses de la nation ; réfutation de ce système et de plusieurs autres propositions du même auteur, 270 et *suiv.*

Écuries. — XI Comment elles doivent être disposées dans une ferme, 43.

Eddison. (M.) — IV. Détails de la manière curieuse dont ce cultivateur a desséché et mis en valeur un marais ; ses diverses expériences, 152 et *suiv.*

Edgware. — VI. La terre y est presque toute en herbage ; culture de ce pays, 207.

Edward. (Maurice) — I. Détails intéressans sur la culture et l'économie rurale de ses fermes et des environs, 324 et *suiv.*

Elkington. (M.) — X. Ses opérations pour fournir aux moulins une plus grande quantité d'eau, 379. Ses succès dans le desséchement d'une vallée marécageuse, 411 et *suiv.*

Ellerker. (M.) — II. Sa ferme remarquable pour l'espèce particulière de son sol difficile à cultiver ; détails des améliorations que l'on y a faites, et de celles que l'on doit encore y faire, 83 et *suiv.*

Elphin. — VII. Le sol est un gravier sec ; sa culture et celle des environs, 322 et *suiv.*

Ély. — I. Le sol est riche ; sa culture ; briqueteries remarquables et jardins, 286.

Epping. — I. Les terrains de ses environs sont en général argileux ; leur culture, 281.

Erris. — VII. Notes particulières sur la culture de cette baronnie, 366 et *suiv.*

Enclos. — I. Plaintes de quelques fermiers contre cet usage ; augmentation de valeur qu'ils ont donnée aux terres ; agrément qu'ils offrent à la vue ; fertilité et richesse des terrains enclos, 297 et *suiv.* — II. Leur utilité et le prix qu'ils donnent aux terres, 80. Observations sur les formes à remplir avant qu'on obtienne la permission d'enclorre, 133 et *suiv.* Leur nécessité avant de commencer aucun genre d'amélioration, 319. Moyen employé à Kiplin, pour leur assurer une durée de cent ans, 327 et *suiv.* Leur utilité démontrée par M. Scroope, pour faciliter l'amélioration des landes défrichées, 446 et *suiv.* — III. Manière de les former avec des

haies ; leur utilité, 285. Observations générales sur ceux des pâturages du nord ; ils contribuent beaucoup à l'amélioration des toisons des bêtes à laine, 378. — IV. Méthode indiquée pour les former à peu de frais, 67. Remarques sur ceux du comté de Norfolk, 470. — XVII. Quel est leur usage en France ; peu de parti qu'on en tire, 233 et *suiv.* Leurs avantages, 241.

Engrais. — I. Négligence des fermiers du sud pour se procurer ceux des villes ; grand besoin qu'ils en ont, 196 et *suiv.* Excellente méthode pour les préparer, par M. Fletcher, 335. Leur abondance nuisible aux grains, est toujours agréable aux plantes légumineuses, 363 et *suiv.* — II. Manière dont les prépare un des fermiers du marquis de Rockingham, 168. Essais divers de celui-ci, 172 et *suiv.* Faits avec de la fiente de pigeons ; autres avec des cendres de savonneries, 178 et *suiv.* Lorsqu'on s'est servi long-temps des mêmes, il est à propos d'en changer, 331. Preuve de l'efficacité de celui que produit la cendre de charbon, 394. Expériences de M. Scroope sur la manière de les composer, 434 et *suiv.* Leurs mélanges divers, et manière de les employer, 443 et *suiv.* — III. Faits avec des os pour les terres argileuses ; ils durent vingt ans, 283. — IV. Manière de les préparer, par M. Booth ; il fait usage de la colombine, dont l'effet est de courte durée, 44. Essais divers sur leurs effets ; efficacité accordée à tout engrais mélangé, 258. Qualité particulière de ceux de Norwich, 425. — V. Celui que les cultivateurs de Woodbrige nomment *crag* ; sa nature et ses effets avantageux, 12 et *suiv.* Sur leur amalgame avec de la vase de mer, 29. Mélange de potasse avec de la bouze de vaches, de la tourbe et autres ; succès qu'en a retirés M. Acton, 36. Expériences de M. Barclay pour distinguer ceux dont on obtient les meilleurs succès, 64 et *suiv.* Essais divers de M. Arbuthnot sur les différentes espèces propres à la culture de chaque plante, ou des grains en général, 210 et *suiv.* Avantages qu'on retire de l'emploi du marc de brasserie, des vidanges et du parcage des bêtes à laine, 213 et *suiv.* Mélange d'une couche de loam avec le fumier des écuries, 350. Amalgame dont fait usage M. Poole, 397 et *suiv.* Excellence de ceux que l'on peut faire avec les herbes et la vase marines, 474. Effets surprenans de la colombine, 485. — VI. Excellente composition de ceux que forment les fermiers du canton de Donnington avec de la tourbe ; description de la nature et des propriétés de cette terre marécageuse : on y mêle des haillons, de la suie et du marc de drêche, 168 et *suiv.* Essais sur les haillons de laine brûlés ; ils ne peuvent avoir d'effet que sur les terres froides et humides, 185 et *suiv.* Essai comparatif entre la fiente de pigeons, celle de lapins et le fumier de ferme, 203. Ceux qui paroissent le mieux convenir au saiufoin, sont la suie et les cendres, 238. Observations générales sur les effets de ceux qu'on emploie dans l'est, 351 et *suiv.* On ne peut connoître quel est l'effet particulier des boues des villes, 363. Les rognures de cornes et différens os pulvérisés n'ont point d'effet marquant, 374 et *suiv.* Les haillons de laine en ont sur les terres légères, 376 et *suiv.* Effet de différentes fientes, prises séparément ; l'usage en est très-borné, 379 et *suiv.* — VII. Usage de gravier calcaire sur des prairies dont le sol est argileux et humide ; effet

excellent qu'il a produit, 7. Essais des effets de la chaux employée sur le même terrain que le gravier calcaire; supériorité de ce dernier amendement; sa durée, 65 et *suiv.* Soin particulier qu'ont les habitans du canton de Forth de se procurer du vareck ou du sable de mer; excellence de son effet, 113 et *suiv.* Celui composé de différentes herbes marines pourries sur le fumier, est bon pour l'orge, 190. — VIII. Usage particulier de la marne grise et savonneuse et du gravier calcaire, pour l'amélioration des terrains incultes; quantité employée par acre, 90 et *suiv.* Les tourteaux de rabette sont regardés comme le meilleur pour mettre une terre en pâturage, 99 et *suiv.* Récapitulation de ceux qui sont le plus en usage en Irlande, 273 et *suiv.* — IX. Reproches aux fermiers de ne point prendre tous les moyens pour s'en procurer; leur défense à ce sujet, 329 et *suiv.* — X. Ceux qui durent long-temps, sont toujours les plus avantageux, quelle que soit la dépense, 16 et *suiv.* Désignation des époques où l'on doit de préférence les répandre sur les prés; effets particuliers qu'ils produisent selon la saison, 332 et *suiv.* — XI. Moyens d'en faire une bonne quantité, 245 et *suiv.* Diverses manières de recueillir et d'employer le fumier, tant pour les terres labourables que pour les pâturages, 263 et *suiv.* Quantité de fumier que doivent produire six cents têtes de bétail; nombre d'animaux de trait que l'on doit employer à la charrue, dans une ferme de six charrues; amalgame utile de ce fumier avec d'autres engrais, 333 et *suiv.* Moyens les moins dispendieux d'engraisser les terres; examen de toutes les espèces d'engrais et de leur prix, 430 et *suiv.* — XII. Leur choix plus ou moins bon, est la base importante de la culture du froment, 70. Les riches engrais doivent toujours être mis sur des récoltes améliorantes, du moins avant la culture de l'orge, 102. — XIII. Quantité qu'il peut en être produit dans une cour de ferme, 102 et *suiv.* Quels sont ceux qui fournissent le plus d'aliment aux plantes, 256 et *suiv.* Essais comparatifs de divers engrais propres à la culture des turneps; l'engrais mélangé avec de l'urine, a obtenu le plus de succès; avis aux fermiers de conserver l'urine des animaux, 269 et *suiv.* Leurs effets sont, en général, d'une très-longue durée sur les prairies, 334 et *suiv.* — XIV. Expériences comparatives sur la qualité du fumier, de la chaux et du terreau, employés à cet effet; le fumier donne le meilleur produit, et la chaux le moindre, 108 et *suiv.* Essai de tourteaux de graines huileuses, pour le blé; cette espèce d'engrais produit plus d'effet que le fumier et le parcage, 193. Avantages du mélange de la chaux avec le fumier dans les terres; cet engrais détruit les semences des mauvaises herbes qui se trouvent dans les fumiers des fermes, augmente la chaleur du fumier, et accélère la végétation, 255. Des engrais végétaux en usage dans le Milanois, 268 et *suiv.* Essais sur la craie et l'argile employés sur un terrain sablonneux ou graveleux, et sur le sable employé pour les terres fortes et tenaces, 284 et *suiv.* Autres sur la chaux, la suie, la sciure de bois, le sel et la vase, 311 et *suiv.* — XV. Essais comparatifs sur l'engrais ordinaire et le mélange d'huile du docteur Hunter, 18. Les Flamands sont grands partisans des engrais; ils emploient avec succès les vidanges des lieux d'aisance, 97 et 98.

Expériences sur les engrais huileux, qui contribuent infiniment à l'accroissement des végétaux, 149 et *suiv.* M. Majendie a éprouvé, en effet, qu'il n'y en avoit pas de meilleur que les décombres d'une vieille maison, 307. — XVI. Suite d'expériences sur l'effet du plâtre, et notamment de celui de Paris, 12 et *suiv.* Succès des essais qui en ont été faits en Amérique, 22 et *suiv.*, 371 et *suiv.* Usage des terres calcaires, 64 et *suiv.* Quels sont les plus convenables aux terres, relativement à leur nature, et quelle est la cause de leurs effets dans chaque circonstance particulière, 100 et *suiv.* Essai comparatif de la chaux, de la craie et du fumier, pour le blé, 172. Essai sur les engrais calcaires, 216. Quels sont les engrais employés avec plus d'avantages dans le canton de Dunstable, 234 et *suiv.* Expériences sur l'usage du sel marin, 305. Sur les engrais huileux, 471.

Enmore. — VI. Château remarquable sur le penchant d'une colline, 149.

Esclavage. — XVIII. Grand obstacle en Allemagne et dans le nord, aux progrès de l'agriculture, 220. Cependant cet obstacle pourroit, à la rigueur, être surmonté, même en laissant subsister l'esclavage, *ibid.* et *suiv.* Conseils donnés aux souverains de l'abolir, pour leur propre intérêt, 221.

Etables. — XI. Comment doivent être disposées les étables à vaches, 44.

Etablissemens. (Loi des) — XVIII. Cette loi est en Angleterre peu favorable à la population, 106. Les lois relatives aux pauvres y sont imparfaites, 107. Injustice de celle qui limite l'acquisition des cabanes, 108.

Etangs. — XV. Sont trop négligés en Angleterre, 277. De leur produit, et de la manière de les empoissonner, 279 et *suiv.*

Expériences. — XIII. Manière de diriger celles qu'on fait en agriculture; travaux et connoissances qu'elles exigent, lorsque l'on veut introduire quelque nouveau mode d'exploitation dans une ferme, 220 et *suiv.* Connoissances à acquérir avant de pouvoir faire aucun essai comparatif, 223 et *suiv.* Objets d'agronomie qui demandent une attention particulière, si l'on veut éviter des erreurs dans les expériences, 226 et *suiv.*

F

Faithleghill — VIII. Agrémens de cet endroit et de tout ce que ses environs offrent de plus pittoresque; sa culture, 47 et *suiv.*

Farmer. (M.) — II. Perfection que ses soins ont apportée à sa culture; sa méthode, sur-tout pour rompre les pâturages, 195 et *suiv.*

Farnham. (lord) — VII. Ses expériences sur la culture des choux; ses succès, 296 et *suiv.*

Farnham. — VII. Beauté de ce pays et de ses environs, 295 et *suiv.* Le sol est d'une variété étonnante, 301 et *suiv.*

Faseley. — X. Détails sur les avantages de la position de cette ville; culture des environs, 385 et *suiv.*

Fawley. — V. Culture curieuse de ce pays; détails des espèces particulières d'engrais dont on se sert, 470 et *suiv.*

Fellowes. (M.) — IV. Les dif-

férens essais sur la culture des terres et la plantation de toutes espèces d'arbres, et sur-tout des sapins, 442 et *suiv.*

Fenton. — III. Le sol est un loam sablonneux; sa culture, 49 et *suiv.*

Fermes. — I. Détails intéressans de celle qu'exploite le capitaine Innes à Henley, 100 et *suiv.* Manière dont elles sont composées et distribuées au sud, 205 et *suiv.* Remarque sur celle de M. Canham; ses immenses rapports, 284 et *suiv.* — II. Celle que tient le fermier du marquis de Rockingham, à la manière du comté d'Hertford, 169 et *suiv.* Description de celle du duc de Norfolk; sa manière de la faire exploiter, et ses essais, 190. — III. Observations générales sur celles du nord, 380 et *suiv.* Proportion existante entre les fonds de bétail et la grandeur des fermes, 389 et *suiv.* Portion de labour assignée à chaque animal de trait; nombre d'acres employés pour chaque vache à lait, pour les animaux à l'engrais, pour les élèves; rapports de toutes les proportions; leur résultat pour le produit et la consommation, 394 et *suiv.* Table des moyens termes de la population; nombre particulier des valets, servantes, garçons et journaliers employés dans les fermes de différentes grandeurs; résumé exact du produit moyen de chaque ferme, 405 et *suiv.* Capital des fonds nécessaires pour monter une ferme dans le nord, 417 et *suiv.* — IV. Détails curieux sur celle de M. Thompson, 426 et *suiv.* Avantages dont se ressent l'agriculture, lorsqu'elles sont grandes; exemple de celles de Norfolk, 480 et *suiv.* — VI. Détails sur la manière de les gérer, sur-tout quand elles consistent principalement en pâturages ou prairies; avantages qu'on doit y retirer des bêtes à laine et à cornes, 47 et *suiv.* Leur composition dans l'est; *medium* général des sommes que chacune d'elles exige, 344 et *suiv.* — VII. Celles de l'Irlande améliorées par les soins de M. Holroyd, 49 et *suiv.* Sommes qu'exigent celles du canton de Cowry, 121. Détails d'une ferme de six acres de la baronnie de Warren's-town, 180 et *suiv.* D'une de vingt acres dans l'île d'Inch, 267 et *suiv.* — VIII. D'une des plus grandes de toute l'Irlande, 17. Leur valeur en ce pays; abus de l'usage des tenanciers intermédiaires; cause de leur augmentation ou diminution, 174 et *suiv.* — IX. Examen de divers usages d'économie rurale pratiqués sur des fermes de diverses grandeurs, 70 et *suiv.* Produit et valeur, tant pour le fermier que pour l'état, des petites fermes en terres labourables, des moyennes, des grandes, et des très-grandes, 72 et *suiv.* Nombre de personnes que ces diverses fermes emploient, 83 et *suiv.* Utilité pour l'état, des bras qui y sont employés, 89 et *suiv.* Comparaison des avantages que retirent les propriétaires des différentes fermes, 95 et *suiv.* Nombre des chevaux employés, 99 et *suiv.* Examen des fermes en herbage, 104 et *suiv.* Comparaison de celles en culture de la première classe avec les précédentes, 107 et *suiv.* Nombre de personnes que celles-ci emploient; valeur des bras, et bénéfice du propriétaire, 115 et *suiv.* Proportion du nombre des chevaux entre les fermes en herbage et celles en terres labourables; avantage des premières quant au produit, mais non sous le rapport de la population, 119 et *suiv.* Proportion entre les terres labourables et les prairies d'une ferme, 122 et *suiv.* Avan-

tage qu'un fermier peut retirer de son intelligence dans la fixation de ses cours de récoltes, 125 et *suiv.* Utilité extraordinaire du travail des bœufs, comparé à celui des chevaux. 131 et *suiv.* Moyens indiqués de décider cette question d'une manière fixe, 198 et *suiv.* Cours de cultures à introduire dans les fermes expérimentales, 200 et *suiv.* Calculs des dépenses et des profits sur vingt acres exploités pendant neuf ans, tant en pâturage qu'en labour, 280 et *suiv.* Calculs des dépenses et des profits sur vingt autres acres en herbage pendant le même temps, 290 et *suiv.* Les plus grands profits d'une ferme où il y a une laiterie, sont ceux que donnent les cochons, 305 et *suiv.* Examen des causes diverses qui font souvent que la culture devient peu lucrative pour les fermiers. 338 et *suiv.* Nécessité de proportionner les fonds qu'on possède à l'étendue de la ferme que l'on veut exploiter; proportion qui doit exister entre la nature des terres et celle du bétail; les chevaux sont les animaux qui consomment le plus; précaution à prendre de ne pas en avoir d'inutiles, 340 et *suiv.* Les intérêts d'un fermier exigent qu'il existe une bonne proportion entre les pâturages de sa ferme et les terres labourables; et qu'il remette souvent en herbage celles qui ont été en labour; une trop grande quantité de terre dans une ferme est souvent nuisible au fermier, 342 et *suiv.* Terme moyen de la quantité de terres que devroient contenir les fermes pour être bien cultivées, 344 et *suiv.* Manière de faire valoir une ferme, sous le rapport seul des agrémens, sans chercher à y faire aucun profit, 349 et *suiv.* Conduite que doit tenir tout tenancier ou propriétaire dans une ferme dont les produits rapportent l'intérêt de l'argent; celle que doit observer, sur-tout quant aux améliorations, celui dont la ferme exige plus de dépenses qu'elle ne rapporte, 380 et *suiv.* Pratique d'amélioration d'une ferme dont on veut augmenter le bail, 389 et *suiv.* Détails généraux de la distribution des terres, relativement aux récoltes, lorsque l'on veut améliorer une ferme, 396 et *suiv.* Attention particulière que l'on doit donner à la construction des bâtimens, et manière de les distribuer, 400 et *suiv.* Importance de la réparation des clôtures, 418 et *suiv.* — X. Manière de les améliorer par la proportion entre les pâturages et les terres labourables, 1 et *suiv.* Il est nécessaire que les propriétaires se chargent, pour l'amélioration de leurs fermes, de l'entretien des chemins qui y conduisent, et de la distribution des bâtimens, 20 et *suiv.* Tableau des frais qu'ont exigés les réparations et constructions d'une ferme et de ses terres améliorées, 29 et *suiv.* Frais que peut exiger une ferme de quatre-vingts à cent soixante acres sur des landes que l'on voudroit améliorer, 68 et *suiv.* Frais de la première année, 76 et *suiv.* De la seconde, 79 et *suiv.* Et de la troisième, 88. Compte général des dépenses et produits de la quatrième année; bénéfice net que trouve le propriétaire dans ses prairies artificielles et même dans ses terres labourables, 95 et *suiv.* Calculs de l'augmentation progressive de la rente d'une ferme améliorée par le défrichement des landes, 130 et *suiv.* Avantages que procurent à leurs fermes ceux qui peuvent améliorer des landes, 135 et *suiv.* — XI. Objets sur lesquels doit se porter l'attention de ceux qui veulent louer une ferme; désignation des divers terrains, 7 et *suiv.* Avantages de celles

dont les terres sont contiguës, inconvéniens qui doivent résulter de celles dont les champs sont disséminés, 15 et *suiv.* Avantage que l'on trouvera toujours à s'agrandir sur une ferme que l'on aura soi-même améliorée, plutôt que de la quitter pour en prendre une autre, 19 et *suiv.* Attention que doivent apporter ceux qui louent, à la position des terres qui composent la ferme; particularités qui peuvent être favorables au nouveau fermier, 21 et *suiv.* Comparaison des clauses du bail d'une ferme avec la nature du sol; avantages et désavantages qui peuvent résulter pour le tenancier, 22 et *suiv.* Qu'il examine la nature et l'état des clôtures; détails sur celles qui doivent lui être les plus avantageuses, 35 et *suiv.* Détails et observations à faire sur les bâtimens d'une ferme qu'on veut louer; leur distribution; leur construction et leurs réparations; désavantage qu'il y a à ne pas y avoir tous les bâtimens nécessaires, 41 et *suiv.*; inconvéniens qui résultent toujours pour un fermier, lorsque ses terres sont traversées par des sentiers et des routes, 49 et *suiv.* Attention que l'on doit donner à l'état des routes publiques et à plusieurs autres particularités, 152 et *suiv.* Il importe de connoître toutes les taxes locales, le prix des travaux et les clauses du bail, 56 et *suiv.* Estimation du montant de chaque article de la ferme que l'on veut louer, évaluation des différens sols, 64 et *suiv.* Calcul des particularités favorables, 71 et *suiv.* Conduite que doit tenir le fermier avec le propriétaire de qui il veut louer, 73 et *suiv.* Proportion à établir entre la quantité des terres que l'on veut exploiter, et l'argent que l'on possède; tableaux des dépenses et produits par année, d'une ferme de deux cents acres, louée par an 200 *l.*, 75 et *suiv.* Maniere la plus avantageuse d'employer en fermage une somme de 50 *l.*, 85 et *suiv.* Emploi de la même somme sur une ferme en pâturage, 92 et *suiv.* Meilleure manière d'employer en fermage une somme de 150 à 200 *l.* sur une ferme de trente-six acres, 97 et *suiv.* Emploi de la somme précédente sur la même quantité d'acres, moitié pâturage, moitié terre labourable, 104 et *suiv.* Produit de la même ferme toute en pâturage employé à l'usage de la laiterie, 106. Produit de cette ferme en pâturage employé à engraisser des animaux, 108. Produit d'une ferme de trente-six acres où l'on veut employer de 150 à 200 *l.*, toute en terre labourable; le sol assez léger pour la culture des turneps, 110 et *suiv.* La même ferme sur un fond d'argile, toute labourable en substituant, dans le cours de récoltes, des fèves à la jachère, 113 et *suiv.* Bénéfice net du bon emploi de 200 à 300 *l.* sur une ferme de quarante à cinquante acres, 116 et *suiv.* Différence entre les bénéfices de celui qui exploite sa ferme lui-même, et ceux du gentleman qui ne fait que commander, 118 et *suiv.* Avantage que peut toujours retirer d'une ferme celui qui a beaucoup de fonds à employer; erreur de ceux qui, dans le premier cas, la laissent conduire par un intendant, 120 et *suiv.* Nécessité d'apporter la plus grande surveillance lorsqu'on veut tirer profit des innovations dont la gestion d'une ferme peut être susceptible, 129 et *suiv.* La meilleure manière, tant pour un gentleman que pour un fermier, d'employer une somme de 500 à 600 *l.* sur une ferme de quatre-vingts acres de terre labourable, pour la mettre en pâturage,

pâturage, 133 et *suiv.* Compte général des produits et dépenses d'un fermier ordinaire, pour l'exploitation de cette ferme pendant quatre ans, 138. Compte général de la même ferme pour un gentleman, 141. Détails d'une ferme de cent acres de terre toute labourable, le sol étant une argile ou loam, entre les mains d'un fermier actif, 143 et *suiv.* La même ferme entre les mains d'un gentleman, 148 et *suiv.* De quelle manière un gentleman doit exploiter une ferme de cinquante acres de terre toute labourable, d'après un système moderne, 150 et *suiv.* Exploitation de celle de cent acres, moitié pâturage, moitié terre labourable, ou toute en pâturage; comparaison des dépenses et profits du gentleman avec ceux du fermier, 159 et *suivantes.* Comparaison de l'exploitation d'une ferme de quatre-vingts acres toute labourable, le sol assez léger pour les turneps, par un gentleman, avec celle d'un fermier ordinaire, 163 et *suiv.* Manière dont un gentleman doit gérer une ferme de trente-deux acres de terre labourable sur un loam léger, ou moitié léger et l'autre terre forte, 167 et *suiv.* Récapitulation des bénéfices que peuvent faire un fermier ordinaire et un gentleman, sur des fermes composées du même nombre d'acres, 171 et *suiv.* Manière la plus avantageuse, tant pour un fermier que pour un gentleman, d'employer sur une ferme une somme de 100 à 1600 *l.*; détails à ce sujet, de l'exploitation de deux cents acres en terre toute labourable, le sol argile ou loam, 178 et *suiv.* Exploitation d'une ferme de deux cent dix acres, un tiers en pâturage, et les deux autres en terre labourable, le sol argile et loam léger, 183 et *suiv.* Manière de faire valoir cent cinquante acres toute terre labourable, le sol argile ou loam, pour être mis en pâturage, 185. Dépense et produit de cent cinquante acres, toute terre labourable, le sol assez léger pour les turneps, le fermier se proposant d'améliorer cette terre avec de la marne, de la craie ou de l'argile, 186 et *suiv.* Gestion d'une ferme de cent cinquante acres, toute terre labourable, le sol argile ou loam, cultivés d'après les principes modernes, 188 et *suiv.* Récapitulation des profits et dépenses des fermes ci-dessus détaillées, 191 et *suiv.* Emploi de 1500 jusqu'à 5000 *l.* sur des fermes de quatre cents jusqu'à onze cents acres de terre labourable, ou moitié en pâturage, cultivés d'après les principes modernes, 195 et *suiv.* Emploi en fermage de 20,000 *l.*; manière de gérer avec cette somme, et d'exploiter une ferme de trois mille acres, le sol argile ou loam, un tiers en pâturage, les deux autres en terre labourable; exploitation de la même ferme ou des trois mille acres tous en pâturages, 196 et *suiv.* Produit d'une ferme de cent trente acres, le sol argile ou loam, mis en choux et en luzerne par un gentleman, suivant les principes modernes, 202 et *suiv.* Récapitulation des bénéfices et dépenses ci-dessus, 209 et *suiv.* Emploi le plus avantageux de 5000 *l.* à la culture des terres en friche, 216 et *suiv.* Produit annuel des terres de la ferme précédente, améliorées par le sainfoin; valeur de cette ferme après l'amélioration, 223 et *suiv.* Manière d'employer avantageusement la somme de 5,000 *l.* pour monter une ferme sur six cent quarante acres de landes que l'on améliorera par l'écobuage et un engrais en chaux,

225 et *suiv.* Exploitation d'une ferme de la même quantité d'acres de terre marécageuse, 232 et *suiv.* Récapitulation et rapprochement de l'état des fermes supposées au moment où on les montoit, avec la valeur qu'elles ont acquise par l'amélioration des différentes terres incultes, 237 et *suiv.* Nécessité pour un fermier, d'avoir une cour de ferme propre à conserver tous les engrais, 245 et *suiv.* Esquisse intéressante de tout ce qu'exige celle d'une grande ferme, 252 et *suiv.* Tableau de la disposition des bâtimens propres à une petite ferme, 266 et *suiv.* Etat des sommes à débourser sur des fermes de diverses grandeurs, pour les travaux à faire par des hommes de journée, 286 et *suivant.* Total des dépenses qu'exigent les travaux de journée d'une ferme de six cent quarante acres de terre inculte, amendée avec de la marne, de la craie, ou de l'argile, 297 et *suiv.* Quelle est la ferme la mieux ordonnée, relativement aux profits qu'on peut en tirer; examen des proportions particulièrement favorables au profit dans les grandes et petites fermes, 309 et *suiv.* Supposition d'une petite ferme exploitée par quatre chevaux, avec vingt acres de terre par cheval; proportion à établir dans la division et les cours de culture de quatre-vingts acres, relativement aux quatre chevaux et autres bestiaux, 312 et *suiv.* Détails sur la meilleure exploitation d'une grande ferme, dans laquelle on emploie six charrues, et cultivée d'après les principes modernes et anciens, entre les mains d'un fermier un peu éclairé, 316 et *suiv.* Manière de mettre en activité tous les attelages de la ferme ci-dessus, et d'en tirer le parti le plus avantageux, 320 et *suiv.* Examen de toutes les parties dont se compose une ferme de six charrues, 329 et *suiv.* Quels sont les animaux les plus propres à fournir les engrais nécessaires à une semblable ferme; quantité de fumier qu'elle doit faire; nombre d'attelages qu'elle doit employer pour le charrier, et pour les cas extraordinaires, 333 et *suivant.* Travail qui doit se faire, et nombre de journaliers et de valets à employer dans une ferme de six charrues, 336 et *suiv.* Quelles sont les circonstances où il est le plus économique d'employer un plus grand nombre de journaliers, 339 et *suiv.* Idées sur la manière de conduire une ferme toute en terres labourables; moyens de remédier aux abus communs qui occasionnent que ces sortes de fermes manquent de fourrages, 347 et *suivantes.* Nécessité pour un fermier qui n'a que des terres labourables, d'introduire dans ses cours de récoltes, le trèfle et les turneps, 349 et *suiv.* De la meilleure manière de conduire une ferme toute en pâturage, 359 et *suiv.* Moyens d'entretenir dans une ferme la plus grande quantité de bétail sur un espace déterminé de terrain; causes qui s'opposent souvent à ce que l'on puisse en augmenter le nombre, 371 et *suiv.* Point d'économie dont un fermier ne devroit jamais se départir pour l'éducation de son bétail, 389 et *suiv.* Bases générales d'après lesquelles on peut statuer quels sont les fonds nécessaires à l'exploitation complète d'une ferme; moyen d'obvier aux erreurs dans lesquelles un nouveau fermier peut tomber, 395 et *suiv.* Dangers auxquels s'expose un fermier qui veut cultiver plus de terres qu'il n'a d'argent, et celui qui emprunte des fonds avant que sa ferme soit bien montée, 398 et *suiv.* Moyen d'acquérir, par soi-même, les

connoissances indispensables à l'exploitation d'une ferme, 402 et *suiv.* Conduite à tenir lorsque l'on se sert d'un inteudant pour gérer une ferme, 404 et *suiv.* Nécessité et manière de tenir des registres pour s'assurer d'une bonne gestion, 406 et *suiv.* Difficulté de l'emploi des valets; moyen de la surmonter, 414 et *suiv.* Conditions auxquelles on doit faire souscrire les valets ou journaliers d'une ferme, 417 et *suiv.* Excellente méthode de faire exécuter ponctuellement tous les travaux, sur-tout dans une ferme: une cloche et des récompenses, 420 et *suiv.* Utilité de convertir les produits en un petit nombre d'articles de veute, 426 et *suiv.* Détails sur le ménage d'un fermier, 429. Avantage qu'il trouve à bien connoitre la nature du sol qu'il cultive, 455 et *suiv.* — XIV. Circonstances où il est impossible de calculer les profits des fermes, 51. Vues qui devroient exciter l'émulation des propriétaires dans leur culture, 178 et *suiv.* Avantage de les faire valoir soi-même, 257. Leurs produits proviennent en grande partie du cours bien réglé des récoltes et de la suppression des jachères, autant qu'il est possible, 260. Dangers d'une loi relative à leur étendue, 421 et *suiv.* Le produit net est plus considérable sur les grandes que sur les petites, 429. — XV. Recherches sur les rapports qu'il y a entre leur étendue et le prix des denrées, 244 et *suiv.* La prospérité nationale repose sur leur étendue convenable, 246. Les engrais sont un des plus grands avantages attachés à celles où l'on fait des élèves en bétail, en même temps qu'on cultive des grains, 251. Approvisionnement des marchés par les grandes et petites, 255 Leur population, 257. — XVI. Le système des grandes est infiniment plus avantageux que la multiplicité des petites propriétés, 276. — XVIII. On doit laisser aux fermiers la liberté d'étendre les leurs autant qu'ils le jugent à propos, 305. Les grandes sont, dit-on, peu favorables à la population, 312.

Feversham. — I. Le sol est une glaise dure et compacte, remplie de pierres; sa culture, 380 et *suiv.* — V. Loam riche, noir et profond; autres détails sur sa culture, 316 et *suiv.*

Féves. — Abondante récolte de celles appelées féveroles, faite sur le sommet de billons de trois pieds d'élévation; M. Branwhite en a eu dix quarters par acre, et le produit général en est de cinq à huit quarters, 49. Deux bushels suffisent par acre dans le sud; leur différence avec l'avoine; celles-ci sont binées et plantées par rangées; l'autre ne peut point l'être; nécessité de les sarcler avec le horse-hoe, 177. Nécessité indispensable de nétoyer le terrain où elles sont semées; invention d'une machine appelée *shim*; utilité reconnue de cet instrument, 356. M. Lodick en a récolté sept quarters par acre, 360. Elles sont cultivées avec succès par M. Gilby, et plantées par rangées; 369 et *suiv.* Confirmation de l'utilité de leur culture pour préparer la terre à recevoir le blé, 372. La culture en est très-considérée pour préparer la terre à blé; étendue de cette culture dans les environs de Howtells; on les bine jusqu'à quatre fois à la main; après la coupe des féves on laboure sur chaume avec la charrue à large soc et sans oreille, ce qui coupe les mauvaises herbes, et avance le labour pour les semailles du blé; différentes qualités de féves, 382 et *suiv.* Preuves constantes qu'elles sont toujours la meilleure préparation pour les terres

à blé; il y a plus de cent ans qu'elles sont semées par rangées à Feversham, 383. — II. Il ne faut pas en semer trop, 17 et *suiv.* Faute de binage, elles sont étouffées par les mauvaises herbes, 83. Leur culture par rangées selon la méthode introduite par le marquis de Rockingham, 164 et *suiv.* Plantées par doubles rangées; leur succès, 397 et *suiv.* semées par rangées, et d'autres à la volée; avantage de ces dernières, 430 et *suiv.* — III. Essais de M. Arbuthnot sur leur culture par rangées; observations particulières et générales sur cette méthode; ses résultats presque toujours avantageux, 133 et *suiv.* Observations générales sur leurs produits moyens au nord, 297 et *suiv.* Les diverses quantités de semences employées, 349. — IV. Plantées par rangées sur un loam profond; excellence de cette culture, sur-tout lorsqu'elle doit devenir récolte préparatoire, 175. — V Notes de M. Reynolds sur les deux manières de les cultiver; elles réussissent mieux sur le défrichis des prairies artificielles que sur les terres neuves, 552 et *suiv.* — VI. supériorité de celles qu'on cultive à la volée, 138 et *suiv.* Semées par rangées sur un loam fort infecté de mauvaises herbes; on parvint, sans jachère, à les détruire par cette culture, 201 et *suiv.* Il paraît très-utile de les cultiver par rangées, 257 et *suiv.* — VII. Elles rendent la graisse des cochons plus ferme, sur-tout lorsqu'ils n'ont été engraissés qu'avec de l'herbe, 444. — VIII. Avantage que l'on a trouvé à les mêler avec l'avoine, pour la nourriture des chevaux, 57 Leur culture en Irlande; instruction à ce sujet, 568 et et *suiv.* — XI. Il est avantageux de les cultiver par rangées, 477. — XII. Diverses récoltes à la volée dont les produits ont été très-médiocres; mais au moyen d'un bon binage une de ces récoltes a produit cinq quarters par acre, 197 et *suiv.* Leur culture par rangées et binées avec le horse-hoe est la plus profitable; méthode générale qu'il faut suivre pour espacer les distances des rangées; par le moyen de quelques engrais on peut faire monter leur récolte à sept quarters par acre, 198 et *suiv.* Essais de leur culture sur un loam friable et argileux, par rangées et à la volée; le profit sur les premières fut de 4 *l.* et de 1 *l.* sur les autres, par acres, 203 et *suiv.* Leur culture par rangées n'est pas très-dispendieuse, 205 et *suiv.* La quantité de semence ne décide point l'avantage de la récolte, mais bien la manière de conduire la culture, 207. La saison qui paroît la plus favorable à leur ensemencement, c'est le mois de février, 208 et *suiv.* Produits de quatorze quarters par acre, avec une culture extraordinaire sur un loam argileux, 212 et *suiv.* Autres essais d'une culture particulière dans le même champ; produit, seize quarters par acre, 214. Plus on semera de fèves bien binées sur une terre, plus on l'améliorera, 215 et *suiv.* — XIII. Il est avantageux de les semer sur un chaume, dans un loam argileux, qui a reçu un labour d'automne, 28. Sur un loam sablonneux et un fond de glaise marneuse, elles sont la meilleure des récoltes-jachères; elles conservent à la terre sa fertilité, sur-tout pour une récolte de blé, et leur introduction dans un mauvais cours de récolte remédie à ses défauts, 384. — XIV. Elles sont une excellente culture préparatoire pour le blé, 300 et *suiv.* — XV. On en cultive beaucoup dans les Pays-Bas, 192.

Findon. — V. Culture de ce pays, 414 et *suiv.*

Fitz-Maurice. (M.) — VII. Manufacture de toiles qu'il a établie à Ballymont, 326 et *suiv.*

Flandre. — XVII. Malgré la fertilité de son territoire, n'offre qu'un pays plat et sombre, 81. Culture excellente, 142.

Flegg. — IV. Bon loam; sa culture, 457 et *suiv.*

Fletcher. (M.) — I. Détails exacts de tous ses essais en agriculture, tant sur ses terres que sur celles de ses environs; ses succès, 333 et *suiv.*

Foin. — I. Celui que l'on retire des terres marécageuses est bon pour le bétail, 288. Lorsqu'il est saupoudré de sel, il devient meilleur, 379 et *suiv.* — VI. Celui des prairies basses est plus grossier que celui des prés élevés; quand il est sec, les chevaux et les bêtes à cornes le mangent mieux, 10. Manière de le cultiver dans les prairies arrosées, 26. — IX. Prix proposé pour sa culture, sans mélange d'autre herbe, 178 et *suiv.* — XIII. Si cette nourriture est donnée seule aux vaches, il en faut pour chacune quarante liv. toutes les vingt-quatre heures, 113.

Forges. — I. Détails de celles de M. Darby, 312 et *suiv.* Description de celle des environs de Colebrookdale, 314 et *suiv.* — II. Mécanisme de M. Crowe, pour un gros marteau de forge, 346. — III. multiplicité des travaux qui se font dans celles de feu M. Crawley; mécanisme du mouvement par l'eau; nombre de vaisseaux employés au transport du fer; choix que l'on y fait de celui d'Amérique, de préférence à celui de Suède; défaut d'invention de leur mécanisme, qui auroit pu épargner bien des bras, 10 et *suiv.*

Formack. — IV. Culture de ce pays, 116 et *suiv.*

Forster. (M.) — VII. Opération de cet habile améliorateur du canton de Cullen; ses entreprises; ses succès, 146 et *suiv.* ses observations politiques dans son *Voyage au Nord de l'Irlande*; éloges qu'il donne au peuple de cette contrée, 151 et *suiv.*

Forth. — VII. Loam rougeâtre; détails circonstanciés sur sa culture; habitudes et mœurs des habitans de cette baronnie et de ses environs, 110 et *suiv.*

Fossen. — II. Le sol est une argile riche; sa culture, 44.

Fossés. — XI. Inconvéniens attachés à ceux qui sont sans haie, 38.

Fougère. — VII. Emploi utile de cette plante pour la litière des chevaux, 208.

Foulness. — I. Cette île est remarquable par les cours singuliers de récoltes qu'on y suit, 354 et *suiv.* Méthode particulière d'y gouverner le bétail; les Hollandois en furent les premiers cultivateurs, 364 et *suiv.*

Frampton. (M.) — VI. Ses améliorations remarquables opérées par l'irrigation; son système d'agriculture; ses améliorations sur des landes, 9 et *suiv.*

France. — XVII. Son étendue, 1 et *suiv.* Son sol et sa surface, 6 et *suiv.* Contient une vaste étendue de craie, 11. Son climat; végétaux qui forment sa division principale, 30. Doit sa supériorité à ses vignobles, 45. Son produit en grains, rentes et prix des terres, 51 et *suiv.* Les terres de craie y sont les plus mal cultivées, 117. Cours des récoltes, 141. Remarques générales à ce sujet, 168. Arrosemens, 176. Observations sur cette branche d'économie rurale; les provinces méridionales offertes pour modèle à l'Angleterre, 188 et *suiv.* Prai-

ries, 191. Luzerne, 194. Sainfoin, 207. Vignes, 210. Enclos, 231. Tenure et grandeur des fermes, 243. La division des terres en petites propriétés est portée à un trop haut point, 276. Bêtes à laine, 277. Capital employé à l'agriculture, 290. Prix des subsistances, du travail, &c. 299. Produit des districts différenciés par la nature du sol, 318. Récapitulation générale, 337. Etat général de sa population; observation que les trois quarts de ses habitans ne résident point dans les villes, 365. Sa consommation, 380. Police des grains, 386. Importations et exportations, 409. Pêches; commerce avec les Etats-Unis et en Russie; navigation, 428. Traité de commerce entre la Grande-Bretagne et la France, 436. Manufactures, 440. Impôts, 457. Système des fonds publics, 466. Montant du numéraire, 468. Notices sur les bêtes à laine qu'on y élève. 500.

Franche-Comté. — XVII. Abondance des terres ferrugineuses, en gravier, en pierres à chaux, 24. Misérable culture, 105 et 164.

Fremington. — II. Pays montagneux; il abonde en mines de plomb; son sol est en général un loam riche et mêlé d'une argile rouge; sa culture, 315 et *suiv.*

French. (M.) — VII. Desséchemens qu'il a opérés, et autres améliorations, 393 et *suiv.*

Frogmill. — I. Culture de ce pays; abus de son labour, 108 et *suiv.*

Froment. — I. Excellence des terres graveleuses pour ce grain, 54 et *suiv.* *Medium* de la quantité de semences employée par acre au sud, 171 et *suiv.* Quantité de labours qu'il exige lorsqu'on le sème sur du trèfle; succès du trèfle semé après la première récolte de blé qui suit la jachère, 184 et *suiv.* Superbe récolte obtenue sur un défrichis de trèfle, 342. Il réussit encore très-bien après le colsa et les fèves; description du froment nommé *laïd*, 360 et *suiv.* Avantage qu'on trouve à le semer très à bonne heure, 375 et *suiv.* — II. Essais de M. Tucker sur la culture de ce végétal avec le grain de Dunstable; ses succès, 65. Système de culture pratiquée pour l'amélioration de ce grain, par l'intendant de M. Ellerker; son succès, 93 et *suiv.* Cultivé d'après la méthode du marquis de Rockingham, 165 et *suiv.* Semé par rangées au semoir, à vingt-deux pouces de distance; peu de succès de cet essai, 430. — III. Essais de M. William-Penny sur sa terre; preuve acquise du défaut général d'ensemencer trop épais; succès de ces essais en semant par rangées à six pouces de distance; récolte de trente bushels par acre, 257 et *suiv.* Observations générales sur son produit moyen au nord, en raison de la quantité de semence qu'on y emploie, 343. — IV. Cultivé sur une terre calcaire et peu profonde; succès de cette culture par M. Saint-Léger, 161. Venu à bonne maturité et en abondance, sans engrais, après une récolte de turneps, 371. — V. Essais de M. Arbuthnot sur sa culture par rangées; avantage de cette culture, fondé sur un binage très-soigné; observations, 140 et *suiv.* Reproduction du froment velouté, expériences de M. Arbuthnot, 217 et *suiv.* Mangé en vert par les animaux, 221. Essais divers sur sa culture par rangées, 335 et *suiv.* Succès qu'en a obtenus M. Reynolds, 347 et *suiv.* Manière de le cultiver après du trèfle ou sur un chaume de fèves, 351. — VI. Avantage qu'a trouvé M. Hardy à le semer sur un défrichis de

trèfle, 76. Expériences qui prouvent que l'on doit préférer sa culture à la volée; peu de succès de celui qu'on sème par rangées, 124 et *suiv.* Jamais il ne sera sujet à la carie, lorsque sa semence aura été trempée dans la saumure, 174 et *suiv.* Sa culture par rangées n'offre d'autre avantage que celui d'en pouvoir maintenir la récolte nette; son produit moyen, 260 et *suivantes.* — VII. Abondante récolte obtenue sur une terre forte et argileuse amendée seulement avec des coquilles de mer, 205. — VIII. Il ne faut pas d'engrais pour ce végétal cultivé après la rabette, 51. — IX. Prix proposé pour sa culture, 180 et *suiv.* Désignation des terres propres pour l'expérience à faire sur ce végétal, d'après le prix proposé; temps fixé pour en obtenir un résultat certain; cours de récoltes qu'il faut suivre, 196 et *suiv.* — XII. Expériences sur sa culture selon l'ancienne méthode; profit d'une récolte sur un loam argileux, quoiqu'endommagée par la pluie, 2 et *suiv.* Récolte dont la semence fut trempée dans une saumure, 3. Culture complète du froment rouge du comté de Cambridge, lavé de même dans une saumure, semé sur un loam léger et graveleux; perte, à raison du mauvais temps, 6 et *suiv.* Récolte avec succès et profit sur le même sol, la semence provenant d'un fond d'argile rompacte et préparée comme ci-dessus, 9 et *suiv.* Récolte qui a prouvé la supériorité des terrains argileux sur ceux de gravier pour ce végétal, 12. Succès d'une récolte faite sur un loam à *bécasse* exposé au nord, 13 et *suiv.* Récolte avec perte d'un froment blanc, dont la semence avoit été bien nétoyée et ensemencée après de l'orge sur un loam riche et léger, 15 et *suiv.* Récolte avec perte sur un défrichis de trèfle dans une terre à bécasse, 16 et *suiv.* Récolte très-avantageuse sur un loam riche ensemencé avec du blé de Cambridge, quoiqu'avec moins de labours que les précédentes, 18 et *suiv.* Récolte très-lucrative dans un sol fin et léger, sans engrais, mais sur un défrichis de trèfle, 19 et *suiv.* Récolte avec perte, sur une terre molle et humide qui étoit en défrichis de vesces, après une culture complète, 21 et *suiv.* Récolte sur le même sol, avec profit, attribuée à l'argile qui y avoit été répandue, ou à la jachère d'été qui avoit été donnée, 23 et *suiv.* Récolte avec perte sur une terre à bécasse, en pente vers le sud, et non engraissée; cette terre conviendroit mieux à l'orge qu'au froment, sur-tout après des pommes de terre, 25 et *suiv.* Comparaison des produits de la culture du froment, soit qu'on le sème après des féves, des pommes de terre, ou sur une jachère, 26 et *suiv.* Récolte avec perte, après une excellente culture, sur une terre très-molle, rendue plus compacte par des engrais mêlés d'argile, 29 et *suiv.* Récolte sur le même sol avec un peu plus de succès sans engrais, 31 et *suiv.* Récolte avec perte sur un loam léger et graveleux, après une culture complète et les apparences de la plus belle moisson; le froment s'affaissa, 33 et *suiv.* Même essai que le précédent sur le même sol, en soignant encore plus la culture; perte nouvelle que l'on ne peut attribuer qu'à la foiblesse de la tige du froment, qui le fait fréquemment verser, 35 et *suiv.* Produit en *medium* de toutes les récoltes ci-dessus, comparé avec les frais; résultat qui démontre que les loams argileux valent, en général, beaucoup mieux pour le froment que les fonds de gravier, 38 et *suiv.*

Sa culture par rangées, dont on a obtenu d'assez bonnes récoltes sur les mêmes sols que dans les expériences précédentes; supériorité, toujours reconnue, des loams argileux sur les fonds de gravier, 45 et *suiv.* Comparaison de la culture du froment par rangées et à la volée; expériences de quatre années, dont les résultats prouvent que le profit de la culture à la volée est toujours supérieure à l'autre, 48 et *suiv.* Essais qui fixent la quantité de semence à employer, 53 et *suiv.* Il est avantageux de semer le froment de bonne heure; réfutation du système contraire, 55 et *suiv.* Les produits de la semence lessivée ou non lessivée, prouvent l'inutilité de cette opération, 59 et *suiv.* Exposé de ces diverses espèces de semence, et de leurs qualités respectives; inutilité de changer ces semences, pour obtenir sur tel ou tel sol un plus grand produit, 60 et *suiv.* Les nombreux labours et de bons engrais contribuent à obtenir un grain net et pesant; la carie n'y est apportée que par les vents; circonstances dans lesquelles il y est plus ou moins sujet, 62 et *suiv.* Essais particuliers d'un grain de froment rouge du comté de Kent, bien arrosé et transplanté; son succès, avec perte dans le produit; la transplantation du froment ne peut jamais être profitable, 65 et *suiv.* Même froment cultivé par touffes, dont aucune ne manqua; perte dans le produit en raison des frais, 67. Récolte sur laquelle il y a eu de la perte, quoiqu'un acre ait produit onze quarters, 68. Cinq quarters trois bushels récoltés sur un acre dont la dépense a monté à 25 *l.*, 69 et *suiv.* Nécessité indispensable d'admettre pour la culture du froment les meilleurs systèmes possibles dans les cours de récoltes, 70 et *suiv.* — XIII. Il réussit toujours bien après les fèves, sur-tout dans les loams sablonneux dont le fond est de la glaise marneuse, 384. Comparaison entre le blé planté et le blé semé, 476 et *suiv.* — XIV. Époque de ses semailles, 191. Sa carie est occasionnée par la stagnation de la sève, 215. Expériences sur sa plantation, avantageuse sur-tout pour les terres légères, 263 et *suiv.* Observations sur l'usage de le faire tremper avant de le semer, 295. — XVI. Ses meilleures récoltes, en Flandre, proviennent des semailles précoces, 100. Sa culture dans le comté de Norfolk, 354. — XVIII. État de son prix en Angleterre, depuis 1500 jusqu'en 1599, 144 et *suiv.*

Fumier. — I. Excellente préparation par M. Ray; comparaison faite des différentes manières de le préparer; choix des terres avec lesquelles on doit, de préférence, l'amalgamer, 25 et *suiv.* Nécessité de connoître la quantité à employer; moyen d'acquérir cette connoissance, 193 et *suiv.* — II. Manière particulière de le former, par M. Scroope, 434 et *suiv.* — IV. Manière dont M. Bakewell sait s'en procurer, quoiqu'il n'ait que quatre cents acres de terre, 80 et *suiv.* Nécessité d'avoir dans les fermes un puisard pour recevoir les urines qui souvent se perdent par les débordemens de la cour, 114. Moyen employé par M. Eddisson, pour conserver le sien, 158. Supériorité de cet engrais sur tous les autres, 184 et *suiv.* — V. Le crottin de cheval est le meilleur, 64. Effet que produit celui de lapins; avantages que l'on en a retirés sur une terre à froment, 212. — VI. On est trop peu soigneux, dans l'est, de ramasser celui des cours, 382 et *suiv.* — XI Examen de toutes les es-

pèces de fumier et de leurs propriétés et des différentes manières de s'en servir, 433 et *suiv.* — XIII. Quantité que peut en produire, par an, un bétail composé de treize jusqu'à vingt animaux, 102 et *suiv.* *Medium* général de la quantité qu'en peut produire, par an, un cheval nourri avec du foin, et qui a pour litière de la paille de froment, 106. Produit en fumier des bêtes à cornes à l'engrais, depuis une génisse jusqu'à six bœufs nourris à la réserve, 107. Quatre-vingt-huit cochons à l'engrais ont converti neuf charges de chaume et de paille en quatre-vingt-dix charges de fumier, 108. — VIII Le sol est en général un fond de gravier calcaire; détails de la culture et des produits de ce canton, 65 et *suiv.*

G

Gale. — XV. Méthode employée avec succès pour guérir de cette maladie les cochons et les chiens, 140. Autre pour les bêtes à laine, 375.

Galties. — VIII. Montagnes les plus remarquables de toute l'Irlande; détails d'un voyage fait dans tous leurs défilés; beauté des sites; culture des environs de ce pays montagneux, susceptible d'amélioration, 131 et *suiv.* Moyens employés par le lord Kingsborough, pour civiliser les habitans, presque barbares, de ces montagnes, 136 et *suiv.*

Galway, — VII. Détails sur la pêche de ce canton; bénéfices qu'on y fait dans la fabrication des toiles; sa culture, 424 et *suiv.* Produits moyens de tout ce comté, 439 et *suiv.*

Ganton. — II. Description de tout ce pays et de ses environs, par sir Digby-Legard; détails des améliorations qu'il est urgent d'y faire, 209 et *suiv.*

Garance. — II. Semée par rangées à la distance de quatre pieds; essais de M. Scroope; ses succès, 433. — V. Détails généraux sur la culture de ce végétal intéressant sur-tout pour les manufactures; expériences de M. Arbuthnot pour trouver la meilleure manière de la cultiver; exposé des procédés qu'il a suivis sur différentes terres; résultats; un seul pied de cette garance, en trois ans, est devenu assez gros pour peser sept livres, 88 et *suiv.* Observations générales sur l'avantage de sa culture; *medium* de son produit annuel, 129 et *suiv.* Succès de sa culture sur un sol riche, noir et profond; on peut, dans de pareilles terres, en récolter jusqu'à trente quintaux par acre, 324 et *suiv.* Sa culture avantageuse, par M. Harrison; elle lui a produit douze et seize quintaux par acre, 365 et *suiv.* — VI. Produit moyen de sa culture dans l'est, 226 et *suiv.* Son produit énorme sur des sols riches et profonds; le terrean pourri d'une vieille houblonnière, lui convient le mieux, 401 et *suiv.* — IX. Utilité du prix proposé pour la meilleure culture, 182 et *suiv.* — XIII. Sa culture, pendant trois années, sur un loam argileux et peu profond; soins particuliers donnés tant à la profondeur des labours, qu'à la manière de la planter; perte considérable essuyée, 1 et *suiv.* Erreurs commises dans la culture précédente, dont le peu de succès est attribué principalement à la nature du sol, 9

et *suiv.* Difficulté dans la manière dont on doit disposer et tirer parti des récoltes de cette plante ; déchet qu'elle éprouve en séchant, et après qu'elle est bien nétoyée, 11. Récolte faite sur un sol semblable, après une culture extraordinaire à la bêche, 12. Les produits de la culture ci-dessus n'ont encore pu couvrir les dépenses ; avantage qu'il y auroit à pouvoir en planter deux ou trois récoltes sur le même sol, par la raison que la terre, fouillée pour arracher la première, se trouveroit préparée pour les autres, 14. Autre culture de trois années sur un sol à peu près le même, mais avec un labour moins profond ; opérations moins multipliées ; nouvelle perte essuyée, malgré la diminution des dépenses, 15. Il est à présumer que la plante exige un sol beaucoup plus riche ; 17 et *suiv.*

Garonne. — XVII. Ses rives plates, bordées de saules, nuisent à sa beauté, 28. Aspect de son cours en quittant la ville de Bordeaux, 80.

Garstang. — III. Variété remarquable de son sol, qui, tour à tour, est argile, loam léger, terre noire, &c. ; sa culture, 128 et *suiv.*

Gateford. — IV. Le sol est sable, glaise et terre calcaire ; sa culture, 147 et *suiv.*

Genêt. — IV. Bon pour la nourriture des chevaux lorsqu'il est broyé ; moulin que M. Edisson a inventé à cet effet, 156 et *suiv.*

Génisses. — XIV. L'usage de les faire porter à deux ans, contribue à la dégénération de l'espèce, 332.

Gérard. (M.) — VII. Sa ferme et sa culture ; emploi utile qu'il fait de la marne excellente qu'il trouve dans son canton, 49 et *suiv.*

Gibbstown. — VII. Loam sec et pierreux ; sa culture et détails de la ferme de M. Gérard, 51 et *suiv.*

Gilbury. — V. Loam dur sur une couche de gravier ou de marne ; sa culture, 469.

Gilsdale. — II. Domaine de M. Turner ; le sol est en grande partie marécageux ; sa culture, 289 et *suiv.*

Gilling. — II. Le sol est un loam léger ; sa culture, 298 et *suiv.*

Glamorgan-Shire. — I. Remarquable par le lac de Bristol ; fabrique d'étain et de cuivre ; culture de ce pays, 125 et *suiv.*

Glendon. — IV. Loam rouge, léger et profond ; sa culture, 40 et *suiv.*

Glenwelt. — III. Le sol est mêlé d'argile ; remarque agréable et curieuse d'un mur construit par les Romains, 63 et *suiv.*

Gloster. — VIII. Beautés et usages du comté du roi ; baronnies qu'il renferme ; leur culture ; leurs produits particuliers ; mœurs de leurs habitans, 74 et *suiv.*

Gloucester. — I. Culture de ce pays, dont les terres sont bonnes et bien soignées, 112.

Gowry. — VII. Sol sablonneux sur les bords de la mer ; ailleurs, c'est un fond de gravier ; culture de ces terres par le lord Courtown ; habitudes et mœurs particulières des habitans, 115 et *suiv.*

Grafton. (le duc de) — X. Détails sur l'exploitation de ses taillis dans la forêt de Whittlewood, 345 et *suiv.*

Grains. — III. Observations générales sur leurs produits moyens dans le nord, 280 et *suiv.* — XIII. Ils exigent moins de profondeur dans les labours que tous les autres végétaux ; cinq pouces paroissent suffire sur les loams argileux et les

loams graveleux, 38 et *suiv.* — XIV. Leur libre exportation est nécessaire à la prospérité de l'agriculture en France, 245 et *suiv.* — XVI. Mémoire sur leur carie, et méthodes les plus usitées pour les en préserver, 82 et *suiv.* Inconvéniens qui résultent des entraves mises sur leur commerce, 298. — XVII. Leur police en France, 386. Besoin d'une liberté absolue d'exportation et d'importation, 402. (Voyez *Police des Grains*).

Granard. — VII. Etendue de terrains secs, fertiles et graveleux; leur culture, 307 et *suiv.*

Grand-Ascot. — III. Sol argileux et graveleux; sa culture; excellence de ses pâturages, 74 et *suiv.*

Grange-Geath. — VII. Défrichemens opérés en cet endroit sur un sol très pierreux; progrès de cette amélioration, 36 et *suiv.*

Granges. — XI. Comment elles doivent être construites, 42.

Gravier calcaire. — VII. Effet prodigieux que cet engrais opère dans la culture des choux, 64. Bon effet de son mélange avec l'argile, 289. Son emploi avantageux pour la mise en valeur des terrains desséchés, 347.

Greniers. — XI. Comment doivent être disposés ceux d'une ferme, 44.

Grimsthorpe. — II. Sol argileux et loam graveleux; sa culture; on y remarque le parc du duc de Doncaster, et son canal, 33 et *suiv.*

Grimston. (lord) — I. Description amusante de tout le pays qui environne son habitation; sa culture, 292.

Guesde ou *Pastel.* — IV. Manière de la cultiver par les Guesdiers eux-mêmes, qui louent pour deux ans d'anciens prés enclos; observations sur le résultat de cette culture, 35 et *suiv.*

Guilleford. (le comte de) — X. Sa maison remarquable à Wroxton, par toutes les perspectives qu'elle offre, 362 et *suiv.*

H

Hagley. — III. Le sol est très-varié; sa culture, 239 et *suiv.*

Haies. — I. Nécessité d'ouvrir un fossé chaque fois qu'on veut en planter 393. — II. Celles de M. Crowe, 345. — III. Cas particulier que M. Dickson fait de celles de buux; sa méthode de les planter; elles sont parvenues à six pieds de hauteur en six années; épaisses au point que ni homme, ni aucun animal ne pouvoit s'y faire jour, 38. — IV. Louable méthode de M. Booth, pour les entretenir, 45. Celle de M. Bakewell, pour les faire solides et durables, 84. Leur transplantation par M. Hall; soins particuliers de ce cultivateur et beauté de ses haies, 148 et *suiv.* V. Leur réussite parfaite par la transplantation des vieilles racines, 70. VIII. Excellente méthode de les faire et maintenir sans bois mort, 53. — IX. La meilleure manière de les former sur des pâturages humides qu'on veut améliorer, 312 et *suiv.* — XI. Désavantage des haies vives sans fossés; frais qu'exige toujours leur entretien, 35. Abus des haies mortes, 36 et *suiv.* — XIII. Leur utilité comme clôture; manière de les faire et de les entretenir; avantage des haies vives; désavantage des haies mortes; nécessité de les main-

tenir et de les conserver par des fossés, 78 et *suiv.* Tableau des frais qu'exigeroit leur établissement en entier sur un terrain non enclos, dans un espace fixe, 96 et *suiv.* — XIV. Celles de ronces doivent être prises en considération par le cultivateur qui a besoin de clorre un terrain maigre ou sablonneux, 177. Moyen de perfectionner cette espèce de clôture, 178 et 412. Le choix des plants dont on peut se servir, est subordonné à la nature du terrain, 416. Manière de les préparer ou renouveler lorsqu'elles sont vieilles ou dégradées, 418 et *suiv.*

Hais. — I. Les terres y sont de deux espèces, les unes fortes, les autres légères; vice de leur culture, 91 et *suiv.*

Haldeigh. — V. Loam sablonneux et dur; sa culture, 37 et *suiv.*

Hall. (M.) — IV. Ses importantes expériences d'agriculture; ses récoltes remarquables, 247 et *suiv.*

Halswell. — VI. description de la maison de M. Charles Tynte; culture de ce pays, 149 et *suiv.*

Hambledon.—II. Terrains marécageux et noirs, améliorations dont ils seroient susceptibles, 246.

Hamilton. (M.) — VII. Ses améliorations sur des terres couvertes d'escourgeon; méthode qu'il a suivie pour détruire cette mauvaise herbe, 140 et *suiv.*

Hampton. — VII. Son sol et celui des environs est argile ou loam fort; sa culture, 137 et *suiv.*

Hardy. (M.) — VI Détails sur la gestion très-soignée de sa ferme; défauts d'une ferme trop étendue; améliorations qu'il a operées sur la sienne, malgré son immensité, 75 et *suiv.*

Hare-Castle.—III. Détails des machines curieuses mises en mouvement par le vent pour faire monter l'eau; d'autres pour enlever les marchandises des barques qui y viennent sur le canal de navigation de M. le duc de Bridgwater; souterrain spacieux creusé pour le passage du canal, 215 et *suiv.*

Harengs. — VII. Manière de les pêcher, profits immenses que donne cette pêche, 239 et *suiv.* Filets qu'on y emploie; quantité de harengs que chaque bateau peut prendre, 255.

Harleyford. — VI. Sol varié; on y trouve des graviers, des loams, des fonds de craie et d'argile; sa culture, 177 et *suiv.*

Harmonds-Worth. — III. Le sol est de gravier et loam; sa culture, 276 et *suiv.*

Harries. (M.) — I. Détails de sa culture particulière, de la gestion de sa ferme, et de celles de ses environs, 316 et *suiv.*

Harrison. (M.) — V. Ses expériences; ses succès dans la culture de la garance; détails de ses récoltes, 365 et *suiv.*

Harte. (M.) — I. Sa manière de cultiver la luzerne, 151 et *suiv.*

Hastead. — V. Fond d'argile; sa culture, 43 et *suiv.*

Hasel-Beech. — IV. Argile riche; sa culture très-détaillée par M. Ashby, 26 et *suiv.*

Hatton. — II. Ses environs; le sol est un fond de gravier; sa culture, 78 et *suiv.*

Hawkhurst. — V. Sol varié; tantôt il est sable, tantôt argile; sa culture, 388 et *suiv.*

Head. (M.)—VIII. Sa culture remarquable sur un loam léger et graveleux; ses améliorations sur des terres en friche et raboteuses; effet de son marnage; éducation de son bétail, 112 et *suiv.*

Headford. — VII. Culture de ce pays, améliorée par M. Bective, 54 et *suiv.*

Heffelt. — V. Le sol est très-varié: il y a beaucoup de landes dont les terres sont excellentes; améliorations dont elles seroient susceptibles, 392 et *suiv.*

Hempstead. — IV. Sol très-varié; la culture du pays est en général très-bonne, 2 et *suiv.*

Henley. (M.me) de Docking. — I. Sa culture soignée sur des terres arides; beauté de ses plantations et de ses jardins; son hermitage curieux, orné de coquillages, 11 et *suiv.*

Henley, sur Tamise.—III. Sol graveleux et loams légers; sa culture, 274.

Henningham. — I. Belle manufacture de baies et saies, étoffes de laine; culture de ce pays, 67 et *suiv.*

Hestercomb. — VI. Variété champêtre et vues pittoresques qu'offrent ce pays et ses environs, 148.

Hetton. — III. Le sol est un loam léger, noir et marécageux; sa culture, 42 et *suiv.*

Hewett. (M.) II. Ses essais sur différentes racines légumineuses et sur des plantes fourrageuses, 191 et *suiv.*

Hilton. (M.) — V. Son excellente culture des carottes; profit immense qu'il en retire; usage qu'il en fait pour la nourriture de tout son bétail, et sur-tout des chevaux, 319 et *suiv.*

High-Wycomb.—I. Les terres sont très-fortes; leur culture; les fermes sont très-grandes, 93 et *suiv.*

Hochston. — IV. Loam graveleux, assez riche; sa culture, 15 et *suiv.*

Hocley. — I. Sol riche; culture de ce pays, 293.

Holderness. — II. Le sol est argile; sa culture, 125 et *suiv.*

Holderness. (le comte de) — VI. Son excellente méthode pour former un bon pâturage; ses succès, 205.

Holkam. — I. Château et parc appartenans à la comtesse de Leicester; culture de ce pays, 3 et *suiv.*

Hollande. (la) XVIII. Citée pour exemple contre le système des économistes, 255.

Holme. — III. Le sol est un loam léger sur une couche calcaire; sa culture, 120 et *suiv.*

Holms-Chapel. — III. Le sol est un bon loam; sa culture, 207 et *suiv.*

Holroyd. (M.) — VII. Encouragemens et usages qu'il a introduits dans l'agriculture de l'Irlande, sur-tout dans la distribution des fermes, 49 et *suiv.*

Holymount.—VII. Culture de ce pays pour les herbages, 390 et *suiv.*

Honnanby. — II. Mauvaise culture de ce pays, malgré la bonté du sol, 208.

Horndon. — I. Superbe vallée au-dessous de laquelle la Tamise offre un aspect magnifique et imposant, 82.

Houblon. — I. Bénéfice immense que sa culture procure dans le canton de Farnham; manière dont il est cultivé, 143. La dépense de cette culture, au sud, n'est jamais considérable; défaut général des fermiers qui n'étudient pas assez la nature de leur sol pour en tirer parti par la culture de cette plante, 179 et *suiv.* Manière de le cultiver, par M. Rogers; usage qu'il fait du fumier pailleux; sa méthode pour le disposer sur les houblonnières; réussite qu'il obtient en cultivant le houblon en espaliers, 339 et *suiv.* Frais qu'exige l'établissement d'une houblonnière; dépense pour un acre, 377 et *suiv.* Détails de sa culture, par M. Potter; soins qu'elle exige,

choix à faire dans les perches; avantage qu'offre le moment où l'on rompt les houblonnières, 388 et *suiv.* — II. Planté avec des choux, des fèves ou des turneps; succès de cette plantation, 167 et *suiv.* — V. Avantage de cette culture dans un loam profond et sablonneux, 333 et *suiv.* — VI. Les avis sont partagés sur ses avantages; ses produits moyens, 254 et *suiv.* — VII. Sa culture avantageuse; différence entre celui de l'Irlande et celui d'Angleterre, 475 et *suiv.* Manière de le cultiver horisontalement, 487. — XV. Il réussit mieux dans une plantation en grand, qu'en petit, 309. Ce que coûte et rapporte un acre de houblon en bonne valeur; et observations à ce sujet, 310 et *suiv.*

Houghton. — I. Beauté des plantations qui environnent le château du comté d'Oxford; culde ce pays, 10 et *suiv.*

How. (madame) — I. Méthode excellente de cette fermière des environs de Bury, pour tenir une laiterie; sa manière de faire différens fromages, sur-tout ceux nommés *two meal*, *four meal*, 42 et *suiv.*

Howden. — II. Le sol est généralement argile; sa culture, 141.

Howman (M.) — IV. Ses expériences sur les choux-turneps, 430 et *suiv.*

Huile. — VI. Effets que l'usage de cet engrais, mêlé avec du fumier, a produits dans l'est, 373 et *suiv.*

Hull. — II. Remarque particulière sur la largeur des chemins; défaut essentiel des fossés que l'on y a pratiqués; description très-détaillée de cette ville, de ses environs et de tout ce qu'elle contient de plus remarquable, 84 et *suiv.*

Hulls-Water. — III. Beauté du lac de cet endroit, et culture du pays, 102 et *suiv.*

Hunter. (M.) — II. Description de son semoir, dont l'invention est très-simple, et s'adapte à une herse; description d'un autre semoir à la main pour les fèves, 106 et *suiv.*

I

Impôts. — XVII. Notes sur ceux de France, 457. Caractères distinctifs d'un impôt sagement combiné, 475. Ceux sur la consommation sont les meilleurs, 479. Et ceux sur les propriétés les plus mauvais, 485. — XVIII. Ne tombent qu'indirectement sur les fermiers anglois; ils se réduisent à cinq; leurs avantages et inconvéniens, 2 et *suiv.* La taxe des terres n'est jamais imposée que sur la rente, 13. Celle des paroisses tombe d'abord sur le fermier, mais définitivement sur le propriétaire, 14. Celle des pauvres est peu considérable, mais elle occasionne des querelles; celle des fenêtres n'a jamais excité des murmures, 16. Accises et douanes, 17. Les taxes en Angleterre n'ont aucune prise sur les améliorations d'agriculture, 19.

Inch. — VII. Le sol de cette île est un fond de gravier mêlé d'argile; sa culture; produit immense qu'on y retire de la pêche aux harengs, 236 et *suiv.*

Innes. (M.) — I. Améliorations qu'il a opérées à Henley sur Tamise, et dans la culture de tout son voisinage; exploitation détaillée de sa ferme, 100 et *suiv.*

Inondations. — IV. Donnent la pourriture aux bêtes à laine, 58. Et à quelles époques, 76. et *suiv.*

Instrumens aratoires. — I. Description du semoir de M. Ray, habile cultivateur, 23. Excellence du horse-hoe du comté de Kent, 39. Celui de M. Baldwin, appelé *hoe-plongh*; il épargne des bras et beaucoup de frais, 152 et *suiv.* Avantages qu'offre l'usage de la herse de M. Johnston pour la culture de la luzerne; détails sur l'invention de son horse-hoe appelé le *double cultivateur*; usage que l'on doit en faire, 165 et *suiv.* Ce qu'ils coûtent dans le sud; variété des prix des divers bois et du fer employés à les faire; nécessité pour le fermier de connoître ces différens prix, 208. Description du peck, propre à couper les féves; il ne peut être mis en usage qu'en temps humide, 359. Utilité du shim pour le binage des féves; 382. — II. Description du horse-hoe et du rouleau à pointes de M. Middlemore, 37 et *suiv.* De celui dont M. Lister se sert pour applanir ses terrains, 51. De celui qu'a inventé M. Ayer, pour abattre les taupinières, 97. De ceux de M. Hunter, semoirs, râteaux, &c. 106 et *suiv.* De ceux du marquis de Rockinghàm, 159 et *suiv.* Machine de M. Crowe, pour charrier son foin, 332. Autre du même, pour nétoyer ses jachères, 343. — IV. Instrument de M. Mellish, pour biner les turneps, 212 et *suiv.* — V. Succès obtenus par l'usage du rouleau à pointes sur un sol tenace, 71. Emploi particulier de ceux qu'a inventés M. Arbuthnot, 230 et *suiv.* Description du petit rouleau et du petit cultivateur, 332 et *suiv.* Détails sur le semoir à turneps et sur la trémie-entonnoir, pour les engrais, leurs dimensions, 246 et *suiv.* Dimensions et usage du grand rouleau à pointes, 251 et *suiv.* Description du horse-hoe à large soc dont se sert M. Taylor, 340. Des instrumens employés par M. Reynolds, 358 et *suiv.* De la machine dont se sert M. Poole, pour butter les pois par rangées, 403 et *suiv.* — VI. De celle avec laquelle M. Mawde trace les sillons, 37. Utilité frappante du rouleau à pointes pour la préparation des argiles fortes, 181. — VII. Usage de l'instrument qu'on appelle *Graffane*; son utilité pour l'écobuage, 466. — IX. Prix propose par la Société, pour une machine propre à dessécher les terres, et une autre à couper les turneps, 183 et *suiv.* Dissertations sur les plus commodes et les plus favorables à l'agriculture, 329 et *suiv.* — X. Excellens effets du rouleau du duc de Grafton pour les fourmilières, 333. Différence établie entre la culture avec le *scuffle* et celle a la charrue, pour la destruction des mauvaises herbes, 421 et *suiv.* XI. Nécessité indispensable pour le fermier, d'avoir un endroit où il puisse mettre ses instrumens à couvert, 45. Examen de tous ceux de la nouvelle agriculture, manière de s'en servir; remarques sur les avantages des uns, et dans certains cas, la difficulté de se servir ou de tirer parti des autres, 465 et *suiv.* — XIII. Dépenses nécessaires pour établir et entretenir chaque instrument en particulier, 145. Ce que peuvent coûter à faire et entretenir les herses; utilité particulière de chacune d'elles; leur forme, 148 et *suiv.* Dépenses qu'exigent les rouleaux, soit à billons, soit à jachère; forme qu'ils doivent avoir; manière de s'en servir, 150. Avantage que l'on

peut retirer de l'usage de l'instrument nommé *cultivateur;* ce qu'il coûte et la manière de s'en servir, 152 et *suiv.*

Ipswich. — V. Culture de ce pays; sol varié, 15 et *suiv.*

Irlande. — VIII. Ses rapports avec toute l'Angleterre; son étendue, sa division en comtés ou provinces; nombre d'acres qu'elles contiennent, 140 et *suiv.* Aspect de tout le pays; climat; nature du sol de chaque comté; principes de sa fertilité, 151 et *suiv.* Beauté de toutes ses rivières et richesse des terrains qui les environnent; ses montagnes curieuses, 154 et *suiv.* État général des rentes de chaque comté; notes sur les rentes particulières, 158 et *suiv.* Rapprochement de ces rentes avec celles de divers cantons de l'Angleterre; ses produits moyens, comparés avec ceux de l'est et du nord de ce royaume, 168 et *suiv.* Valeur des terres; motifs de leur augmentation ou diminution; abus des tenanciers intermédiaires; moyens que doivent prendre les propriétaires pour donner aux terres une plus grande valeur, 174 et *suiv.* Situation des pauvres et ouvriers; taxes des pauvres; ce qu'il leur en coûte pour vivre, 193 et *suiv.* Détails sur les chétifs alimens du peuple, ses vêtemens et ses habitations; oppression et subordination de ce peuple presqu'esclave, 204 et *suiv.* Motifs des émigrations de ce pays, 221 et *suiv.* Dissentions entre les deux religions existantes; leurs suites funestes; remarques particulières sur la pauvreté et l'ignorance des catholiques, 224 et *suiv.* Prix moyen de toutes les denrées, 245 et *suiv.* Détails sur les chemins et les charrettes de tout ce pays, 247 et *suiv.* Tarifs et mesures diverses des bois et plantations; leur emploi, 260 et *suiv.* Récapitulation des engrais les plus en usage; on n'y améliore point les terres en friche, qui sont toutes excellentes, 273 et *suiv.* Nourriture du bétail en hiver; emploi des laines et leurs produits, 288 et *suiv.* Dixmes et biens du clergé; sa richesse en raison de cet impôt accablant pour le cultivateur, 293 et *suiv.* Résultats funestes de l'absence d'une multitude de propriétaires; tort que leur absence fait à toute la culture de ce pays, 298 et *suiv.* Population générale; modes et coutumes pour les mariages, 300 et *suiv.* Institution de la Société de Dublin et ses travaux; défaut d'encouragement pour l'agriculture, 306 et *suiv.* Satires contre les différentes classes et races des habitans de toute l'Irlande, 338 et *suiv.* Gratifications accordées pour le transport des grains dans l'intérieur; moyens termes de la valeur de ce commerce, 355 et *suiv.* Exportation et produits des terres en pâturages, 369 et *suiv.* Produit moyen de l'exportation de toutes sortes de denrées, 371 et *suiv.* Etat des principaux moulins bâtis depuis des époques désignées, 395 et *suiv.* Établissement des manufactures de toiles, qui sont les plus importantes; lettres au roi à ce sujet; sa réponse et celles des communes aux lords justiciers; motifs des jalousies des commerçans manufacturiers irlandois contre ceux de l'Angleterre; état de l'exportation du lin, en fil ou en toile, 405 et *suiv.* Produits des droits affectés aux besoins des manufactures de toiles, 426 et *suiv.* Comparaison des impôts de l'Irlande avec ceux de l'Angleterre, 457 et *suiv.* Prohibitions qui ont fait le plus de tort au commerce de l'Irlande; déja restreint

treint par la législature angloise, 468 et *suiv.* Ses pêcheries, 483 et *suiv.* Motifs de l'union des deux gouvernemens, 494 et *suiv.* Résumé général de toute l'Irlande, à l'époque de la fin de 1779, 509 et *suiv.* Sa dépendance constitutionnelle de la législature angloise, 549 et *suiv.* Méthodes de culture, recommandées aux propriétaires, 359 et *suiv.* Observations générales sur les labours; quel est celui qui convient à un terrain plutôt qu'à un autre, 578 et *suiv.* Ignorance générale parmi les cultivateurs irlandois, pour convertir une terre en pâturages, 580 et *suiv.*

Irrigation. — XIV. L'eau corrompue des fossés est propre à fertiliser la terre; on doit toujours commencer par arroser la partie supérieure du champ, et pourquoi, 201. — XV. Son effet dans l'agriculture de l'Italie, 27. Dommages que les rivières et les torrens ont faits à ce pays, 29 et *suiv.* Biens qu'il en a reçus relativement à la navigation intérieure et à l'irrigation des terres, 37 et *suiv.* Inconvéniens auxquels sont exposés les endroits qui n'ont qu'une eau mal-saine pour leur usage, 47 et *suiv.* *V.* l'article *Arrosemens.*

J

Jachères. — XIV. Celui-là exploite très-bien sa ferme qui en fait souvent l'été, et de la manière la plus convenable; elles sont la base de l'attente du cultivateur, 255 et 256. Elles nétoyent les terrains légers qui produisent de mauvaises herbes; elles échauffent et améliorent les terrains forts, froids et stériles, 279. De la contestation entre les partisans des jachères et ceux qui les condamnent, 282 et *suiv.* Utilité de la jachère d'été, 302. Elle dépend particulièrement de la nature du terrain et du système de culture qu'on suit, 305. Nécessité absolue des jachères pour une terre forte, et leur extrême utilité dans les terrains légers, *ibid.* et *suiv.* Faits cités contre le système des jachères d'été, 334 et *suiv.* — XV. Essai d'où résulte l'avantage de leur remplacement par une culture de vesces et de blé noir, 459 et *suiv.* — XVI. Sont la principale opération qui rend aux terres leur fertilité, 114.

Jackson. — VII. Détails curieux sur la pêche du saumon et des anguilles, 228 et *suiv.*

Jacob. (M.)—V. Ses expériences et ses succès sur les plantations, et sur-tout sur celles du châtaignier; sa culture du houblon, 322 et *suiv.*

Jebb. (M.)—VII. Son moulin; avantages qu'il en retire; frais qu'il épargne; ses fours à sécher, 45 et *suiv.*

Johnston. (M.)—VII. Sa culture des choux, 76 et *suiv.*

Jones. (M.)—VII. Ses expériences en agriculture et ses essais sur l'engrais des bêtes à cornes avec des pommes de terre, 27 et *suiv.*

K

Kabers. — III. Sol varié, argileux et loam léger; sa culture, 124 et *suiv.*

Keddleston. — IV. Améliorations produites dans ce pays, par le comte de Scarsdale, 123.

Kendal. — III. Manufacture remarquable de cette ville; fabrique de bas à l'aiguille; filature de coton, &c.; nombre des ouvriers employés; quantité d'ouvrage qu'ils font par jour; leur gain, 112 et *suiv.*

Kendal. (M.) — IV. Cultivateur distingué du canton d'Alfreton; ses améliorations avec le sainfoin, 98 et *suiv.*

Kensington. — III. Le sol varié, graveleux et loam; sa culture, 278.

Kent. — I. Observation et remarque particulière de sa culture, sur-tout pour les féves et les turneps; excellence du horse-hoe de ce comté, 39 et *suiv.* — V. Details généraux de la culture de la partie orientale, 329 et *suiv.*

Kerry. — VII. Pêche considérable qui se fait dans ce canton et ses environs, principalement dans le fleuve Kenmare, 569 et *suiv.*

Keswick. — III. Variété remarquable de son sol, qui tantôt est sec et brunâtre, tantôt marécageux, graveleux; sa culture; beauté de son lac, 83 et *suiv.*

Kidderminster. — I. Canal remarquable; le sol qui l'environne est calcaire; l'eau en découle de toutes parts, 303.

Kilfaine. — VII. Loam sec et sablonneux; sa culture et celle de tout ce canton, 93 et *suiv.*

Kilkenny. — VII. Détails généraux sur la culture de ce canton, et les usages de ses habitans, 97 et *suiv.*

Killarney. — VII. Description de ce pays affreux, 572 et *suiv.* Beauté de son lac, 576 et *suiv.*

Kilrue. — VII. Le sol est argileux et fort; sa culture, 135 et *suiv.*

Kiltarton. — VII. Terre sèche qui recèle de la pierre à chaux; sa culture; description de l'habitation de M. Gregory, 440 et *suiv.*

Kimbolton. — II. Sol graveleux et fort; sa culture, 24 et *suiv.*

King's-Down. — VI. Les terres y sont fort riches et leur fertilité est un effet de l'art; culture de ce pays, 161.

King's-Sedgmoor. — VI. Etendue de ce pays en marais plat, d'une terre noire de tourbe; ses environs sont en friche, 154 et *suiv.*

Kingston. — VII. Loam sablonneux, riche et meuble; sa culture, 325.

Kiplin. — II. Le sol est un loam mêlé de gravier et une argile rouge, humide et froide; sa culture, 321 et *suiv.*

Kirby. — II. Le sol est un sable graveleux; sa culture, 247.

Kirkleatham. — II. Maison de M. Charles Turner; description des trois édifices que sa famille a élevés pour des institutions publiques; 252 et *suiv.* Culture de ce pays, 285 et *suiv.*

Kiveton. — II. Château remarquable du duc de Leeds; collection curieuse de tableaux; culture de ce pays, 184.

Knapwell. — X. Le sol est en partie une argile forte et de la craie; sa culture, 324 et *suiv.*

Knockinny. — VII. Variété amusante des petites îles que cet endroit contient, 286 et *suiv.*

Knowles. (M.) — V. Détails curieux sur les charrues inventées par cet habile mécanicien, 432 et *suiv.*

Knutsford. — III. Le sol est très-varié, tantôt argile et tantôt sable; sa culture; ses manufactures remarquables pour la soie; 200 et *suiv.*

L

Labours. — I. Abus de la force que l'on y emploie à Frogmill; ridicule du travail que l'on y opère, malgré la force employée, 108 et *suiv.* Nombre qu'il est le plus avantageux de donner aux différens sols, 185 et *suiv.* Variété étonnante dans l'emploi des animaux pour ce travail, 198 et *suiv.* — II. Abus démontré de leur trop grande multiplicité, 342 et *suiv.* — III. Observations générales sur ceux du nord; forces que l'on emploie sur les différens sols, 355 et *suiv.* — V. Celui de M. Ducket; usage qu'il fait de deux charrues, dont une tranchante et l'autre à triple soc, 73 et *suiv.* Profondeur de celui qu'on doit donner à diverses plantes, 216 et *suivant.* — VI. Avantage retiré d'un labour constamment profond, 200. Détails des frais qu'ils exigent dans l'est; forces qu'on y emploie; résultats de l'emploi des bœufs et des chevaux pour cette partie essentielle de l'agriculture, 271 et *suiv.* — VIII. Observations générales sur la manière dont ce travail important devroit s'exécuter sur tels ou tels terrains en Irlande, 578 et *suiv.* — IX. Prix proposé pour celui qui déterminera d'une manière fixe, quelle en doit être, en général, la profondeur, 192. — XI. Proportion qui doit exister entre les labours d'une quantité d'acres donnée, pour les différens grains, plantes fourrageuses et racines, et la disposition et le nombre d'attelages employés, 321 et *suiv.* Le labourage bien proportionné et donné à propos, peut suppléer à une certaine quantité d'engrais, 432. Manières diverses de faire les bordures des champs en labourant, 458 et *suiv.* — XIII. Quelle est la saison la plus favorable pour labourer? 24 et *suiv.* Essais de deux labours donnés, l'un en automne, et l'autre au printemps, sur un loam argileux et peu profond, 26 et *suiv.* Même opération sur un loam graveleux; autres sur un chaume de froment dans un loam argileux et humide, 27. Autres essais sur les mêmes terrains, 28 et *suiv.* Quelle doit être leur profondeur; nécessité de la régler sur la nature du sol et de la récolte, 55 et *suiv.* La profondeur à cinq pouces, est la meilleure pour les grains, 41 et *suiv.*

Lacs. — III. Description intéressante de celui de Keswick; spectacle curieux que sa traversée offre aux observateurs, 85 et *suiv.* Détails sur la vaste étendue de celui de Hulls-Water, et sur toutes les perspectives des villages qui l'entourent; il est excellent pour la pêche aux brochets et aux truites, 102 et *suiv.* Aspect charmant de la pièce d'eau qu'offre celui de Winandeer-Meen; il est remarquable par la tranquillité constante de ses eaux, 117 et *suiv.*

Laines. — XVI. Mémoire sur leur nature et l'effet du climat sur elles, 187 et *suiv.* Causes de la supériorité de celles d'Espagne, 197 et *suiv.* Observations sur leur amélioration supposée par des croisemens avec des béliers de Barbarie, 205. Le climat d'Angleterre est favorable à leur élasticité, leur force et leur ductilité, 206. — XVIII. Tarif de leur valeur en Angleterre depuis 1198, 162. Observations sur le commerce des draps; liberté des prix, 166 et *suiv.* Celles d'Espagne sont un

profit moins pour les Espagnols que pour leurs voisins, 217.

Laiteries. — VI. Produits moyens de celles de l'est; variété dans la manière de les gouverner, 297 et *suiv.* — XVI. Méthode de M. Johnstone, recommandée à cause de sa grande économie et des avantages qu'il en retire, 183 et *suiv.*

Lancastre. — III. Ses manufactures d'ébénisterie; on y travaille spécialement l'acajou; cette ville possède cent vaisseaux pour l'exportation de ses ouvrages et pour son commerce dans les Indes occidentales, 124 et *suiv.*

Landes. — II. Exploitées avec un très-grand succès par Jacques Croft, mineur; marche qu'il a suivie; courage et constance de ce laborieux cultivateur, 363 et *suiv.* Défrichées par M. Dalton, dans les environs de Craik-Hill; détails de ses opérations et de ses succès, 397 et *suiv.* Opérations intéressantes de M. Scroop pour leur défrichement, 446 et *suivantes.* — III. Défrichées et améliorées à Waren; moyen employé à cet effet; cours de récoltes introduit, 41 et *suiv.* Autres cultivées d'une manière particulière; succès de cette méthode; vingt-cinq bushels de chaux employés par acre, 47. Elles sont sur un loam léger à Alnwick; négligence des habitans pour leur culture; détails des améliorations dont elles seroient susceptibles, 54. Elles sont, sur une couche de terre très-végétale à Coleford-Bridge, incultes faute de desséchement, 63. Stérilité de Kendal pour ne pas apporter les améliorations nécessaires aux landes, 111 et *suiv.* — VI. Leur défrichement par M. Frampton; ses succès; profit considérable qu'il a retiré des terrains incultes qui l'environnoient; avantages que l'on trouve souvent à mettre en prairies artificielles, les landes défrichées, 12 et *suiv.* — VII. Défrichées par M. French; ses succès, 392 et *suiv.* — X. Avantages qu'offre le défrichement de celles dont le sol est noir et poreux, ou argileux et profond, 43 et *suiv.* Avantages qu'elles offrent pour la construction des bâtimens nécessaires, 46 et *suiv.* Facilités qu'elles donnent de faire à peu de frais les clôtures, 49 et *suiv.* Utilité de l'écobuage en ces circonstances, 52 et *suiv.* La chaux est le meilleur des engrais pour les landes qu'on défriche, 58 et *suiv.* Lorsque l'on a opéré sur les landes par l'écobuage, il est plus avantageux pour le propriétaire, de les mettre en prairies artificielles qu'en terres labourables, 64 et *suiv.* Frais et produits de quatre-vingts à cent soixante acres de landes défrichées pendant quatre ans, 68 et *suiv.* Frais de chaque année et résultats des bénéfices de ces terres améliorées à la quatrième année, 73 et *suiv.* Réfutation du système contraire à l'amélioration des landes; preuves incontestables que plus on y emploie d'argent pour les frais, plus on en retire de bénéfice, 97 et *suiv.* Calcul des frais et des profits sur cent vingt acres mis en culture tous les ans; total de ces frais, comparé au produit au bout de cinq ans, 102 et *suiv.* Tableaux et comptes généraux des frais et bénéfices que ce genre d'amélioration, exécuté dans le mode indiqué, a produit au bout de onze ans, 105 et *suiv.* Méthode pour défricher les landes dont la couche inférieure est de la marne, de la craie grasse ou de l'argile, 225 et *suiv.* — XI. Emploi le plus avantageux de la somme de 5,000 *l.* à l'amélioration de six cent quarante acres de landes, par l'écobuage

et un engrais de chaux, 225 et *suiv.* — XVIII. Combien il seroit facile aux propriétaires de les faire mettre en culture, 182. Cet objet est digne de toute l'attention de la Société des Arts, 183.

Languedoc. — XVII. Beau sol près du canal, 19. Ne mérite pas sa renommée de fertilité, 95. Succès des arrosemens, 177.

Lanvachers. — I. Variété singulière dans la culture de ce pays, 113 et *suiv.*

Lavenham. — I. Superbe manufacture de saies et de calemandes; architecture remarquable des dehors de son église; culture de ses environs, 49 et *suiv.* — V. Culture de ce pays, 37 et *suiv.*

Lawton. — IV. Loam léger sur un fond de pierres calcaires; sa culture, 142 et *suiv.*

Leasowes. — III. Résidence de feu M. Shenstone; description de ses jardins; vues pittoresques d'une cascade; c'est-là où, en fouillant la terre, on trouva le fameux *Blazing Cannelcoal*, 233 et *suiv.*

Lécale. — VIII. Loam sec et fort bon, près de la mer; sa culture, 191 et *suiv.*

Leeds. — II. Description du commerce de cette ville en marchandises manufacturées; on y mange beaucoup de pain d'avoine, 73 et *suiv.*

Leicester-Shire. — IV. Négligence des habitans de ce pays pour leurs pâturages, 59.

Leigh. — VI. Le sol est une argile forte sur un fond de gravier; sa culture, 85 et *suiv.*

Lentilles. — XII. Essais qui font voir ce que leur culture peut donner de profit; leur comparaison avec les vesces, comme fourrage, pour le bétail; culture très-bornée, 226 et *suiv.*

Lesly. (M.) — VII. Ses opérations d'agriculture, sur-tout pour l'amélioration des marais; ses cours de récolte, 214 et *suiv.*

Lesly-Hill. — VII. Culture de ce pays; mœurs des habitans, 222 et *suiv.*

Leverington. — IV. Les terres y sont toutes argileuses; leur culture, 324 et *suiv.*

Lewis. — V. Le sol varie et n'est pas très-riche; améliorations que M. Poole a apportées au mode de culture de M. Tull, que l'on suivoit dans ce pays, 395 et *suiv.*

Lewisham. — I. Paresse remarquable des fermiers de ce pays; soins particuliers que donnent à la culture les fermiers jardiniers, 86 et *suiv.*

Liberté. — XVIII. Il n'est point de plus puissant encouragement pour l'agriculture; en quoi consiste celle des fermiers anglois, et quels avantages ils en retirent, 8 et *suiv.* Il faut sur-tout que la culture soit libre, 291.

Limagne d'Auvergne. — XVII. Sol excellent, 13. Agriculture mal entendue, 84 et 147. Beaux arrosemens, canaux, 180.

Limerick. — VII. Tableau de cette ville; son commerce; sa consommation; culture de ses environs, 456 et *suiv.*

Limosin. — XVII. Beauté générale du pays, 28. Pauvreté du sol, 124.

Lin. — VII. Culture de ce végétal; son utilité; désignation de ses diverses propriétés; emploi de sa graine et de ses tiges; différentes méthodes pour le manufacturer, 163 et *suiv.* Désignation des terres argileuses pour la graine de Hollande; des terres fortes pour celle d'Amérique; point de maturité que ce végétal doit avoir atteint pour être employé à la fabrication des toiles; produit qu'il peut rendre en filasse et en étoupes, par chaque stone, 172 et *suiv.* Opérations

préparatoires pour sa culture, 183. Essais de M. Portiés sur ce végétal mis en meule comme du blé, et long-temps gardé sans être mis à l'eau; résultat de cette opération, 203 et *suiv.* Produit moyen des frais et du bénéfice d'un acre de lin dans le nord de l'Irlande, 306 et *suiv.* Sa culture particulière aux environs de Ballymont, 338 et *suiv.* — VIII. Culture convenable à cette plante; instructions à ce sujet, 576 et *suiv.* — XV. C'est le prodnit le plus considérable des fermes en Flaudre; il fait partie de la richesse de ce pays; manière particulière de cultiver, celni qu'on nomme *lin ramé*, 105 et *suiv.* On le sème en Italie dans toutes sortes de terres, 125. Les Brabançons en négligent la culture, 157.

Lincoln.—IV. Sol sablonneux; sa culture, 294.

Lisburne. — VII. Culture de ce pays, 182.

Lisle. (en Comtat.) — XVII. Beaux environs; effets des arroaemens, 182.

Lister. (M.) — II. Sa culture soignée sur un sable fort léger; ses essais sur différentes plantes légumineuses et fourrageuses; description de l'instrument avec lequel il applanit le terrain; ses succès, sur-tout pour les choux; usage qu'il en fait; ses remarques particulières sur le canton de Bawtry, 48 et *suiv.*

Littleport. — I. Culture de ce pays où les féves semées à la volée rendent énormément, 286.

Littleton (lord). — III. Description de sa maison; collection de tableaux, de statues, &c.; beauté des appartemens et de leur division, 236 et *suiv.*

Liverpool. — III. Ville célèbre; maison de la bourse; beauté de l'église de saint Paul; ses chantiers pour les vaisseaux; agrémens de ses promenades, belle manufacture de porcelaine; accroissement de son commerce, 136 et *suiv.*

Loire. — XVII. Richesses de ses bords d'Angers à Nantes, 27.

Longford. (lord)—VII. Améliorations qu'il a opérées sur des bas-fonds, par le desséchement et l'écobuage; avantages qu'il a retirés de la culture des turneps sur ces terres, 62 et *suiv.* Mœurs des habitans de ce canton, 67 et *suiv.*

Longford. — VII. Détails circonstanciés sur la nature du sol de chaque partie de ce comté; culture particulière de chaque canton; mœurs et habitudes des habitans, 308 et *suiv.*

Lord. (M.) — I. Exploitation remarquable de sa ferme sur un fond d'argile blanche; ses soins particuliers pour les desséchemens; moyens curieux qu'il emploie pour nétoyer ses terres à froment, 34 et *suiv.* Ses cours de culture dans le comté de Norfolk; avantages qu'il en retire, 229 et *suiv.*

Lorraine. — XVII. Sol pauvre, terrains pierreux, 24. Mauvaise agriculture, 164.

Louth. — VII. Un des meilleurs comtés de l'Irlande; il produit des grains tous les ans; sa culture, 151.

Lowther. (sir James) — III. Beauté de ses plantations; soins particuliers qu'il donne à la population de ses possessions; nombre infini de maisons qu'il fait bâtir pour loger ses domestiques, 106 et *suiv.*

Lucan. — VII. Beautés des environs, 22 et *suiv.*

Lurgan. — VII. Des améliorations partielles opérées dans ce canton, par M. Brownslow; culture de ce pays, et manière de vivre des habitans, 174 et *suiv.*

Luton-Hoo. — II. Parc remarquable du comte de Buts, 6.

Luttrel's Town. — VII. La campagne y est très-variée; détails des améliorations que différens particuliers ont faites dans ses environs, par les prairies artificielles, 6 et *suiv.*

Luxe. — XVIII. Ses effets avantageux dans un état moderne, 59. Blâmé à tort par les économistes françois, 60. Ses dépenses tournent toujours à l'avantage de la reproduction, 61. Danger des lois somptuaires, 62. La réforme dans les dépenses ruinera le cultivateur, 63. Les arts et manufactures s'en ressentiront dans la même proportion, 64. Réfutation de l'opinion de M. Arbuthnot sur ce sujet; l'agriculteur fournira toujours à toutes les demandes qui lui seront faites, 66. Quel est le vrai moyen de faire diminuer le prix d'une denrée, 67. L'exportation du bœuf salé seroit plus utile à l'engraisseur que la tuerie des veaux, 68. L'augmentation du prix encourage le producteur de la denrée; opinion sur ce sujet, du marquis de Mirabeau, 69.

Luzerne. — I. Nécessité de la cultiver conformément aux expériences de M. Baldwin, et avantage réel de son instrument de binage; 159 et *suiv.* Cultivée avec un grand succès par rangées et à la volée, par M. Johnston; trois acres semés à la volée et par rangées, ont nourri huit chevaux depuis le 2 mai jusqu'à la fin de septembre; progrès du même cultivateur, 165. Bénéfice réel que retirent, par la culture de ce végétal, MM. Tanner et Baldwin. Quatre acres nourrissent quatorze animaux, vaches ou chevaux, 222. Semée depuis huit ans comme amélioration, et n'ayant jamais été binée, 317. Différence établie entre la semence angloise et celle de France, 379. Sa supériorité prouvée sur le trèfle; continuation des épreuves de M. Legrand sur les prairies artificielles, 393. — II. Semée par rangées, transplantée, et semée à la volée; expérience comparative de M. Bramstone, 12 et *suiv.* Cultivée avec succès, par M. Middlemore; il en nourrit toute sorte de bétail, 37 et *suiv.* Cultivée sur un sable léger par M. Lister; cette plante vient mieux après une jachère, que semée dans le blé, 51. Son peu de succès sur un terreau léger, fond de pierres calcaires, 194 et *suiv.* Semée avec succès après des choux, 279 et *suiv.* Heureux essai de M. Dalton sur un terrain peu profond et calcaire, 406. Et de M. Scroope sur un bon loam noir; il l'avoit semée par rangées, à distance de quatre pieds, 428 et *suiv.* — III. Récoltée avec succès, par M. Penny, sur un loam sablonneux; manière dont il l'a semée; continuation du succès de cette culture, 260. Observations générales sur sa culture et ses produits au nord; choix qu'il faut faire de la méthode de M. Scroope, 337. — IV. Cultivée par M. Saint-Léger; un acre a nourri cinq chevaux pendant six mois, sans avoine ni foin, 190. Semée à la volée sur de l'orge après une récolte de turneps; autre luzerne transplantée sur une jachère d'été; succès progressifs de cette culture pendant cinq ans; expériences de M. Hall, 152 et *suiv.* Cultivée avec succès sur une terre préparée pour les turneps; profit considérable que M. Turner en a retiré, 283 et *suiv.* Résultat sur un loam sablonneux d'un pied de profondeur, 308. Sa réussite sera toujours certaine dans de bons terrains, 457. Cultivée à diverses époques et sur différens sols; succès obtenus

par M. Ramey, 462.—V. Promptitude de sa végétation et sa culture expérimentale, par M. Acton, dans une terre légère, 53. Succès de celle du docteur Tanner; elle étoit semée à la volée depuis sept ans; il espère qu'elle durera encore dix ans; nombre de chevaux et de vaches qu'elle nourrit, 40 et *suiv.* Succès progressifs, pendant sept ans, de celle de M. Arbuthnot, 82 et *suiv.* Excellentes récoltes que plusieurs particuliers en ont faites sur un loam noir, mêlé de quelques pierres, 314 et *suiv.* M. Reynolds, dans sa comparaison de la culture par rangées ou à la volée, préfère les résultats de la dernière, 349. Essais de M. Poole sur sa culture par rangées et à la volée; préférence qu'il donne à cette dernière méthode; récoltes abondantes qu'il en retire, 399 et *suiv.* Sa culture remarquable et soignée, par M. Vernon; en la coupant trois fois, il nourrit cinq chevaux avec un acre, 412 et *suiv.* — VI. La culture du révérend docteur Lloyd prouve l'importance de cette plante employée à nonrrir les chevaux, 38 et *suiv.* Cultivée sur un loam mêlé de terre de brique par rangées; succès de M. Anderdon après divers essais; il emploie à cette culture la charrue à semoir de M. Villey, 105 et *suiv.* Cette plante fructifie très-bien dans un loam pierreux, sur une couche d'argile ou de craie, soit qu'on la sème à la volée, par rangées, ou transplantée, 182 et *suiv.* Succès marqnans de celle de M. Burke, semée par rangées sur un bon loam pierreux et engraissé avec dn fnmier ordinaire, 202 et *suiv.* Rapprochement de toutes les manières de cultiver cette plante dans l'est; variété des avis de ceux qui ont fait des essais; son produit moyen, 239 et *suiv.* La qualité essentielle qu'on lui trouve à l'est, c'est de durer long-temps, 243. — IX. Expériences proposées par la Société d'Encouragement, pour la culture de cette plante, soit semée, soit plantée, à la volée ou au plantoir; avantages de sa transplantation, 171 et *suiv.* Instructions sur la manière de faire sur cette plante l'expérience proposée pour obtenir un résultat satisfaisant, 196 et *suiv.* — XI. Produit moyen par acre; et ce que ce végétal peut entretenir de bestiaux, 378 et *suiv.* Supériorité de cette plante sur les autres végétaux; vraie manière de la cultiver avec peu ou sans engrais, 383 et *suiv.* Il est avantageux de cultiver cette plante par rangées, 479 et *suiv.* — XII. Produits et profits divers de sa culture par rangées; perte essuyée à la première année; détails des erreurs commises dans cette culture, et des causes directes de cette perte sur un loam graveleux et un peu humide, 435 et *suiv.* Opérations qui rendirent la même récolte meilleure à la seconde année, 440. Nouvelles opérations qui ont fait retirer de cette plante un profit clair à la troisième année, 443 et *suiv.* Suite de soins particuliers qui ont fait obtenir un très-gros bénéfice à la quatrième année, 446 et *suiv.* Continuation des mêmes soins dans la même culture, 448 et *suiv.* Le produit total et particulier de cinq années fait l'extrême avantage de la culture soignée de cette plante fourrageuse, 450. Détails de sa culture sur une jachère d'un an, et de ses produits pendant quatre années sur nn loam argileux un peu humide; ses avantages sur tous les autres végétaux, lorsqu'elle est cultivée en grand; le meilleur usage qu'on en puisse faire est d'en nourrir des chevaux, 451 et *suiv.* Autres profits pro-

venans de la même culture, 458 et *suiv.* Profits de trois années de culture après une récolte de fèves; détails de toutes les opérations, 464 et *suiv.* Bénéfice de deux récoltes faites en deux années; il est nécessaire que la terre soit bien préparée pour cette culture, 470 et *suiv.* Tableau des dépenses des diverses cultures de ce végétal, pendant plusieurs années, 472 et *suiv.* Avantages dignes d'attention, que les dernières années offrent toujours, 475. Récapitulation des profits clairs qu'a offerts cette même culture; plus il y a eu d'engrais, plus le profit a été grand, 476 et *suiv.* Les sols les plus riches conviennent le mieux à la luzerne, sur-tout si elle est cultivée par rangées, 478. Détails des avantages ou désavantages de sa culture à la volée, 480 et *suiv.* — XII. Mangée par les vaches avant qu'elle ait atteint sa pleine croissance, donne de l'odeur au beurre; elle est au contraire excellente après sa maturité; elle leur fait donner plus de lait que le trèfle, mais moins que l'herbe naturelle, 111. Paroît être celle des plantes fourrageuses que préfèrent les bêtes à laine, 122 et *suiv.* Un fermier doit en avoir toujours dès le mois de mars, pour la nourriture de printemps de ses brebis, 127 et *suiv.* Cette plante consommée sur place par des cochons, leur devient plus profitable que toutes les autres, 169. Les loams gravelenx et sablonneux, riches et friables, sont les seuls qui lui conviennent, 386. Les carottes sont de toutes les récoltes préparatoires celles qui lui conviennent le plus, 387. Manière de la semer, soit qu'on veuille la cultiver par rangées, ou à la volée, ou par transplantation, 388. Époques des semailles; quantité de semence à employer, 389. Sa culture avec les grains; distances à observer pour les raies, 390. Soins particuliers à donner à celle qu'on sème à la volée, 391. Époque de ses coupes; combien on peut en faire; elle ne doit être donnée qu'en vert; quels sont les engrais qui lui conviennent, 392 et *suiv.* Quel peut être son produit relativement au sol et aux soins avec lesquels elle est cultivée; avantages de sa durée et ceux de sa consommation; détails sur les diverses manières de l'employer pour en retirer le plus de profit, 394 et *suiv.* Frais qu'exige sa culture, 398. — XIV. Il vaut mieux la planter que de la semer, quand on en fait une culture en grand, 125. Elle ne réussit pas dans un sol léger et sec, ni dans un sol humide, 128. Le chiendent est son ennemi mortel, 130. Moyen d'améliorer une luzernière semée à la volée, 151 et *suiv.* Avantages et inconvéniens de cette plante dans la nourriture du bétail, 134. — XV. Du côté de Valenciennes, on la coupe communément trois fois par an, 104. Avantages de la culture de la luzerne bigarrée dans des terrains légers; description de cette plante, inconnue même à plusieurs botanistes, 143. Motifs qui la doivent faire préférer à la luzerne ordinaire, 145 et *suiv.* — XVII. Sa culture en France, 194. Elle y est presque par-tout un objet lucratif; usage invariable de la semer à la volée, 205.

Lynn. — I. Le sol renferme une espèce de marne, qui pourroit servir à améliorer les terres incultes; négligence condamnable des habitans à s'en servir, 282 et *suiv.*

Lyonnois. — XVII. Montueux; sol pierreux et rude; beaucoup de landes, 22. Ses fabriques de soie et d'acier, 449.

M

Macparland.(M.)— VII. Ses expériences comparatives sur ses engrais, 7.

Magilligan. — VII. Garennes à lapins, très-étendues; culture de ce pays et de ses environs, 231 et *suiv.*

Mahon. — VII. Beau loam rouge et sablonneux; sa culture et celle des possessions de M. Capel. Mœurs des habitans de cette contrée, 171 et *suiv.*

Maidenhead. — III. Le sol est argileux et bon loam; sa culture, 275.

Maidstone. — I. Description particulière de ce pays, et de sa culture, 372.

Maïs. — XVII. Sa ligne de démarcation peut être regardée comme la division entre la bonne agriculture du midi et la mauvaise agriculture du nord en France, 150.

Maldon. — I. Sol très-varié; sa culture, 351.

Mallow. — VII. Culture de ce pays; soin particulier que M. Jephson, un des principaux propriétaires, donne aux engrais, 488 et *suiv.*

Manchester. — III. Détails des manufactures de cette ville par MM. Archibald-Bell et Hamilton; diverses branches de travail; destination des différens ouvrages; preuves données que la cherté des denrées maintient les manufactures; description d'un canal de navigation, 152 et *suiv.*

Maningtree. — V. Culture de ce pays; Forges remarquables de l'invention de M. Brand, 46 et *suiv.*

Manufactures. — IX. Avantages que l'on peut retirer de chacune en particulier, comparés avec ceux que procure, en général, l'agriculture, et plus particulièrement la culture du blé, 20 et *suiv.* — XVII. Notes sur celles de France, 440. Leur influence sur l'agriculture, 446. N'ont besoin, pour être encouragées, que d'être abandonnées à elles-mêmes, 457. — XVIII. Elles sont, ainsi que le commerce, nuisibles à l'agriculture, dit M. de Boulsinvilliers, 315 et *suiv.*

Mapperton. — VI. Loam sablonneux ou fond d'argile, tous deux très-riches; leur culture, 79 et *suiv.*

Market-Hill. — VII. Mauvaise culture de ce pays, dont les habitans s'occupent beaucoup de la fabrication des toiles, 156 et *suiv.*

Marlay. (M.) — VII. Sa culture dans le canton de Cellbridge; ses essais sur les plantes fourrageuses et racines, 14 et *suiv.*

Marlborough. — VI. Ce pays et ses environs sont riches en prairies; sa culture, 164 et *suiv.*

Marly. (M.) — VII. Améliorations qu'il a opérées par l'usage du gravier calcaire; cours de récoltes qu'il y a introduit, 64 et *suiv.*

Marne. — I. Amélioration étonnante opérée par elle; fortune que les fermiers ont retirée de cette amélioration dans le canton d'Holkham; durée de la vigueur que le marnage donne à la terre; culture générale de ce pays; les fermes y sont toutes grandes, et les rentes à bas prix, 3 et *suiv.* Employée par madame Henley de Docking, sur une ferme de dix-sept cents acres de terre conquise sur des plaines arides; beauté des plantations et des jardins de ladite dame; son hermitage curieux, orné de coquil-

lages, 11 et *suiv.* Effets de cet engrais mêlé avec de l'argile; épreuve de M. Wrigt sur un sol sablonneux qui lui produit en seigle, en colsa, en avoine, des récoltes aussi belles qu'on peut les avoir sur des terres plus fortes; cette terre ainsi améliorée, n'étoit, neuf ans auparavant, qu'une chétive pâture, 20 et *suiv.* Nécessité d'avoir des perçoirs qui puissent aller à vingt pieds en terre, pour trouver la bonne marne, 29. Grand cas que l'on fait en général de la marne, en raison de sa longue durée, 195. Empressement remarquable qu'apportent, pour se la procurer, les fermiers de Parkinson; quantité que l'on en doit employer sur les différens sols; Effets étonnans de cet engrais mêlé avec du fumier ordinaire; couleur que la marne donne à la terre marnée, et qui la fait distinguer de celle qui ne l'est pas; épreuve faite d'un morceau de marne mis dans du vinaigre; 345 et *suiv.* — III. Principal engrais d'un sol léger; cent charges d'une charrette à deux chevaux par acre, 125. Bleuâtre, mêlée de noir à Garstang; succès obtenu en ce pays avec cette espèce de marne; quantité qu'il en faut employer, 129 et *suiv.* Quantité particulière de cet engrais sur les terrains sablonneux, 140. Ses merveilleux effets sur des terrains où il se trouve des couches; quantité à employer sur les différens fonds, 148. Composée du tritus des coquilles; sa fécondité et sa durée, 202. Rouge et bleue; excellence de cette qualité; quantité à employer par acre, 346. Mêlée avec de la chaux; utilité de cet engrais, lorsque le sol est une argile glaiseuse, que la gelée pulvérise comme la chaux, 252. — IV. Indices auxquels on peut en reconnoître la mauvaise qualité, 66. Manière dont M. Cooke prépare son fumier avec cet engrais pour ses près, 115. Employée jusqu'à soixante-dix charges par acre; durée de vingt-cinq ans de cet amendement; expérience qui prouve que l'on ne doit jamais en employer plus de trente charges par acre, 339 et *suiv.* Mêlée avec du fumier de fermes, dure plus long-temps, 369. Qualité excellente de celle qu'on trouve à Earlham, 424. — VI. Remarques générales sur cet engrais; on s'en sert dans l'est, pour les sols légers et les sols durs; sa durée paroît dépendre de la quantité employée; ce qu'on y appelle *craie* est aussi une espèce de marne; diversea expériences faites sur ses différentes qualités et ses effets particuliers, 353 et *suiv.* — VI. Excellente qualité de celle que l'on trouve sous les fonds marécageux des environs de Gibbstown; manière employée pour la tirer, 53. Efficacité reconnue de celle qui est bleuâtre; manière de l'employer, 11. Son effet merveilleux sur les terres sablonneuses, 116. Quantité à employer sur les diverses qualités de sol, spécialement sur les argiles compactes et les terrains graveleux; longue durée de cet amendement, 121. Usage très-avantageux de ses cendres, mêlées avec celles de l'argile, pour la culture du froment, 218 et *suiv.* On estime celle dont la couleur est grise, 267. Espèce particulière, mêlée d'acide vitriolique, que l'on trouve près de Florence-Court, 289. — VIII. Qualité excellente de celle que l'on trouve à Ballycanvan; effets merveilleux qu'elle produit dans ce pays, 51 et *suiv.* Ses bons effets sur des terres en friche dont le sol étoit léger et graveleux; récoltes

abondantes de divers grains qu'elle a fait obtenir, 112 et *suiv.* — X. Avantages que cette espèce d'engrais peut procurer à un propriétaire dont le sol est une terre légère, sèche et sablonneuse, 16 et *suiv.* — XI. Considérée comme le meilleur engrais et le moins dispendieux, 431.

Marshland. — IV. Culture de ce pays, 333.

Massingham. — IV. Loam léger et sablonneux; sa culture; ses améliorations, par M. Carr, 339 et *suiv.*

Matlock. — IV. Loam léger sur un fond de rochers; sa culture, 124 et *suiv.*

Mattock-Bridge. — VII. Loam riche et léger, fond d'argile forte et fertile; leur culture et celle des environs, 49 et *suiv.*

Mawde. (M.) — VI. Ses expériences sur les turneps et les choux d'Écosse, 36 et *suiv.*

Mayo. — VII. Observations générales du lord Altamont sur les usages et la culture de ce comté; son produit moyen, 388 et *suiv.*

Meaksham. — X. Les avantages de ce pays consistent dans l'abondance de charbon qu'il produit, 401 et *suiv.*

Meaux. — XVII. Le sol des environs de cette ville doit être mis au rang des meilleurs qui soient au monde, 9.

Melèze. — XVI. Avantages de la culture de cet arbre forestier, 9 et *suiv.*

Mélilot. — XIII. Résultat avantageux d'un premier essai sur la culture de celui de Sibérie dans un loam humide sur un fond de marne; cette plante est un excellent fourrage pour les bêtes à cornes, les chevaux, 300 et *suiv.* — XV. Sa culture; rapidité de sa végétation; ses propriétés, 87 et *suiv.*

Melksham. — I. Culture de ce pays, 133 et *suiv.* — VI. Ses pâturages remarquables, 161.

Mellish. (M.) — IV. Recherches et améliorations de ce cultivateur vigilant, sur un sol de deux qualités; détails importans de ses expériences, 197 et *suiv.*

Mercer. (M.) — VII. Son moulin pour la mouture du froment, 92 et *suiv.*

Mercra. — VII. Culture et économie rurale de ce canton et de ses environs, 344 et *suiv.*

Meteil. — VIII. N'a pas besoin de labour dans un terrain où l'on a semé des pommes de terre, 123 et *suiv.*

Methley. — II Château remarquable du lord Mexhorough; culture de ce pays, dont le sol est riche, 201.

Middlemore. (M.) — II. Détails de ses expériences sur diverses plantes légumineuses et fourrageuses; ses succès et ses profits; description de son instrument particulier de binage et de son rouleau à pointes, 37 et *suiv.*

Middleton. — II. Description des landes et des montagnes de ce pays; indication des améliorations dont il seroit susceptible, 311 et *suiv.*

Milbourn. — VI. Culture de ce pays, dont une grande partie est en pâturage, 66 et *suiv.*

Mill. (M.) - VI Ses expériences particulières sur les carottes, comparées aux choux et aux turneps, tant dans leur culture que dans leur consommation, 191 et *suiv.*

Millet. — V. Détails de la culture de ce végétal, et désignation des terrains qui lui conviennent, 354. — VI. Bonté de celui appelé *Rocque*, pour les pâturages; les moutons l'aiment beaucoup, 189. — XIV. Doit être semé à la fin de février ou au commencement de mars; on le sème par sillons, et on n'en fait que vingt dans

un terrain d'une perche de surface, 273. Son chaume est un bon engrais pour les féves, 274.

Milton. — II. Sol mêlé d'argile et de gravier; sa culture, 7 et *suiv.* — VI. Le sol est assez bon; nouvelles observations sur sa culture, 69 et *suiv.* Description de l'abbaye de ce nom, 73 et *suiv.*

Milton. (lord) — VI. Parti avantageux qu'il a su tirer de terrains négligés, dans le Dorsetshire, 72 et *suiv.*

Minster. — V. Le sol est le meilleur de toute l'île de Thanet; sa culture; différens essais et cours de récoltes de plusieurs cultivateurs distingués de ce canton, 371 et *suiv.*

Mitchel-Stown. — VIII. État déplorable de ce pays; mauvaises pratiques de la culture sur d'excellens sols, avant l'arrivée du lord Kingborough; succès des améliorations qu'il a faites; perspectives de ce beau pays; sa culture, 128 et *suiv.*

Mitford. (M.) — V. Ses succès dans les plantations; détails des améliorations qu'il a opérées près de Southampton, 464 et *suiv.* Description de sa machine pour élever l'eau d'un bassin dans l'autre, 476 et *suiv.*

Moniva. — VII. Établissemens particuliers qu'y a formés M. French; culture de ce pays, améliorée par ce digne cultivateur; désignation des différens sols et des plus habiles cultivateurs des pays voisins, 414 et *suiv.*

Montagnes. — XVI. Notes sur leur amélioration, 46 et *suiv.* Bons effets qu'y produit l'irrigation, 51. Les clôtures en pierres y sont les meilleures, 54. Cours des récoltes qu'on y doit suivre, 56.

Mont-Charles. — VII. Le sol est une argile bleue, compacte, qui retient l'eau; sa culture, 266 et *suiv.*

Mont-Kennedy. — VII. Le sol est, pour la plus grande partie, un gravier sec et bon; détails de son excellente culture par le général Cunningham; habitudes et mœurs des habitans de toute cette contrée, 122 et *suiv.*

Moody. (M.) — IV. Sa méthode excellente pour l'engrais des bœufs; profit qu'il en retire; ses diverses expériences en agriculture, 269 et *suiv.*

Morden. — V. Le sol est argile, ou un fort loam sur un fond d'argile; sa culture, 299 et *suiv.*

Moreton. — III. Le sol est graveleux; sa culture, 262. — VI. Loam sur un fond de gravier rouge et noir; sa culture, 4 et *suiv.*

Morpeth. — III. Le sol est mêlé de marne et d'argile; sa culture, 8 et *suiv.*

Mouron. (M.) — I. Amélioration laborieuse qu'il a fait exécuter sur des marais salans; emploi curieux de voiles pour maintenir les terres amoncelées qui devoient former une digue; réussite parfaite de cette digue; profit que les habitans de Calais retirent de ses succès; preuves à l'avantage des clôtures, 394 et *suiv.*

Moutarde. — I. Cultivée avec avantage; inconvénient de cette culture, 359.

Mucruss. — VII. Gravier calcaire et gravier brun; sa culture, 587 et *suiv.*

Mullingar. — VII. Superbe vue du lac Derrevaragh; culture de ce pays, 70 et *suiv.*

Mûrier. — XVII. Cet arbre n'est avantageux que dans les climats du midi, 47.

Myer. (M.) — II. Succès de sa culture; récolte de cinquante bushels par acre d'avoine semée après la rabette, 328 et *suiv.*

N

Nacton. — V. Détails sur les établissemens publics de ce pays; avantages qu'y trouvent les pauvres et les malades, 15 et *suiv.*

Narbonne. — XVII. Bonne laine; culture du grain mal entendue, 95.

Nathaniel Acton. — V. Ses diverses expériences sur la culture des plantes et racines, 30 et *suiv.*

Navigation. — XVII. Son monopole n'est utile qu'autant qu'il comprend la coustruction des vaisseaux et leur gréement, 423. Détails sur celle de la France, 432. — XVIII. L'acte de navigation de l'Angleterre a renversé, dit M. Dupont, la constitution britannique, 252.

Newark. — II. Description de cette ville; culture du pays, 45.

Newbury. — VI. Loam fort sur un fond d'argile, de craie et de gravier; sa culture, 165 et *suiv.*

Newcastle. — III. Ville célèbre; ce qu'elle a été, ce qu'elle est aujourd'hui en raison de son commerce et de ses mines de charbon; détails sur ses forges, 8 et *suiv.*

Newcastle. (le duc de) — IV. Améliorations qu'il a faites sur les bruyères des environs de Clumber; sa manière de convertir ces terres à bruyères en prés, 285 et *suiv.*

New-Grove. — VII. Améliorations de M. Gordon par le desséchement; état primitif du sol; ses succès, 494 et *suiv.*

Newik. — V. Culture de ce pays, 412 et *suiv.*

Newport. — I. Laiteries remarquables de ce pays; excellence de leur beurre; détails généraux sur toute son économie rurale et les avantages que l'on en retire, 294 et *suiv.* — V. Sa culture et celle de ses environs, 435 et *suiv.*

Newry. — VII. Ville bien bâtie et remarquable par son canal de navigation; culture de ses environs, 55 et *suiv.*

New-town-Steward. — VII. Sol leger, sec, sablonneux ou graveleux; sa culture; composition de divers engrais, 184 et *suiv.*

Nivernois. — XVII. Sol profond, sablonneux, peu fertile, 22. Culture du seigle, mauvais état des bêtes à laine, améliorations possibles, 119 et 120. Les fermiers y sont aussi pauvres que les moissons, 166.

Nockold-Thompson. (M.) — IV. Ses améliorations fructueuses dans le canton de Earlham; ses expériences sur les différentes terres; ses cours de récoltes; ses succès, 412 et *suiv.*

Norfolk. — I. Manière générale d'engraisser les terres améliorées dans ce comté; emploi des turneps; la jouissance d'une ferme, meilleure en ce pays qu'une possession simple et sans redevance; la luzerne n'y est point cultivée, 6 et *suiv.* Preuve contre ceux qui ensemencent trop en grains, et qui ne labourent pas assez; abondance des récoltes de ce comté où l'on observe toutes les précautions et sur-tout relativement aux engrais, 169 et *suiv.* Avantages frappans que les fermiers y retirent de la culture de leurs terres améliorées, 224 et *suiv.*

Normandie. — XVII. Sous le rapport de l'agriculture, ne mérite pas la réputation dont elle jouit, 73. Fabriques de coton et

de laine, 449. Sol fertile, mal cultivé, 450.

North-Mims. — III. Sol varié, argiles fortes, loams légers et généralement très-caillouteux; on y manque d'engrais; sa culture, 280 et *suiv.*

Northumberland. — III. Les fermes de ce pays sont les plus grandes du nord de l'Angleterre; leur culture soignée pour les bonnes terres, 70 et *suiv.*

Norwich. — IV. Manufactures de crêpes, camelots et satins, de cette grande ville; culture de ses environs, 399 et *suiv.*

Numéraire. — XVII. Montant de celui qui existe en France, 468.

Nunnington. — II. Le sol est en grande partie un loam sur des pierres calcaires; sa culture, 240 et *suiv.*

O

Observations générales. — I. Sur le Voyage au sud et les produits moyens de sa culture, 169 et *suiv.* — III. Sur le Voyage au nord et sur sa culture; 287. — V. Sur celle du comté de Suffolk, 53 et *suiv.* Sur celle de la partie orientale du comté de Kent et de l'île Thanet; défaut remarquable du cours de récoltes des principaux cultivateurs, 376 et *suiv.* — VI. Sur l'état général du comté de Dorset; défauts remarquables de sa culture, 91 et *suiv.* Sur les récoltes par rangées; effets avantageux qu'elles peuvent produire sur des terres compactes; elles facilitent les labours, 146. Sur le Voyage à l'est, et les produits moyens de la culture de cette partie de l'Angleterre, 209 et *suiv.* — VIII. Sur la culture de la partie centrale de l'Irlande, et les produits de chaque canton, 65 et *suiv.* Sur le Voyage en Irlande, les produits moyens de sa culture, et sur ce qu'elle devroit être, 147 et *suiv.* — X. Sur les avantages qu'offre le défrichement des terres de différentes espèces; preuves non équivoques que toutes les opérations de ce genre élèvent la rente et la valeur des terres, malgré les frais qu'elles peuvent entraîner, 309 et *suiv.*

O'Connor. (M.)—VII. Généalogie de sa famille, descendante des rois de Connaught, 321.

Offley. — II. Le sol est une argile crayeuse; sa culture, 5.

Oies. — XVI. Leur éducation dans le comté de Lincoln, 490.

Oignons. — II. Leur culture; époque de leur plantation, 21.

Olivier. (M.) — VII. Ses améliorations dans le comté de Corke; sa culture soignée et curieuse, 546 et *suiv.* — VIII. Diversité des sols qui environnent ses possessions; leur culture, 4 et *suiv.* Détails sur ses défrichemens de montagnes, 11 et *suiv.*

Oliviers. — XV. Les Italiens considèrent leur culture comme la plus importante après celle du blé, relativement au commerce des huiles, 122.

O'Neil. (M.) — VII. Desséchemens dont il a introduit l'usage dans le canton de Shaencastle, 208 et *suiv.*

Orge. — I. Son abondance lorsqu'elle est semée après les carottes, plutôt qu'après les turneps; expérience de M. Gardner, 15. Moyens préparatoires pour la cultiver avec avantage

par M. Baker, 72. Observation générale sur celle du sud ; *medium* de la semence que l'on y emploie par acre, 175. Nombre de labours que l'on donne au sud pour cette culture ; moment favorable pour la semer ; recommandation particulière de ne pas la semer trop tard ; un labour lui suffit lorsqu'elle est semée dans une terre à turneps qui peut se réduire en un terreau très-fin, 186 et *suiv.* — II. Venue avec abondance après une récolte de choux, 42. — III. Observations générales sur son produit moyen, en raison de la quantité de semence employée dans le nord, 345. — IV. Semée avec du trèfle et de la fétuque dans un pré, sur un sol profond ; succès de cette expérience, 189 et *suiv.* Récoltée en abondance, sans aucune espèce d'engrais, après une récolte de carottes, 205. — V Essais divers sur sa culture par rangées ; abus de cette méthode et avantages de la culture à la volée, 186 et *suiv.* — VI. Cultivée par rangées et à la volée sur un sol pauvre ; M. Anderdon pense que, dans un sol de ce genre, la culture par rangées est la plus avantageuse ; détails de ses épreuves et leurs résultats, 131 et *suiv.* La culture par rangées ne paroît lui convenir que sur les sols qui ne peuvent produire que quand ils sont formés en billons ; son produit moyen, 260 et *suiv.* — VII. Les turneps sont la meilleure préparation pour les terres destinées à cette récolte, 116. — XII. Expériences diverses sur sa culture selon le système ancien ; récolte avec perte, sur une terre molle, à défaut de sillons d'écoulement dans un été fort humide, 73. Autre récolte sur un semblable terrain avec profit, quoiqu'on n'ait eu recours qu'aux labours, sans engrais, 74 et *suiv.* Récolte avec perte sur un loam léger et graveleux, en raison de la dépense qu'ont exigée les engrais, 76. Même culture que la précédente, avec profit ; preuve des avantages que l'on peut tirer des terres à brique pour ce grain, par le moyen des engrais, 77. Récolte avantageuse sur un sol léger et fond de gravier, malgré la sécheresse, 78. Culture complète de ce végétal, avec perte sur une terre molle et un fond d'argile, 79. Même résultat sur un loam léger et graveleux, avec perte, 80. Récolté avec un immense bénéfice, sur une terre molle et un fond d'argile, malgré les dépenses qu'ont exigées les engrais, 81. Récolte avantageuse sur un loam riche et léger, 82 et *suiv.* Récoltes avec perte sur une terre forte et un fond d'argile, sur un défrichis de vesces, après une jachère, et sur une éteule, 84 et *suiv.* Récolte avec profit sur un sol fin et léger, fond de gravier, avec des labours profonds, 87. Profit sur une récolte dans un champ de terre molle ; avantage des labours nombreux sur les engrais dans certains cas, 88. Perte sur une récolte, même culture, après une jachère complète richement engraissée, 89. Récolte fort belle sur le même terrain engraissé pour des turneps ; égale réussite de cette culture après une jachère de féves, 90 et *suiv.* Succès de deux récoltes sur un loam léger et graveleux, après des pommes de terre et des turneps, 92 et *suiv.* Excellente récolte après des turneps, sur un loam riche et léger, qui auroit été meilleur encore avec plus de labours, 94. Récolte avantageuse sur un loam léger, après des carottes, endommagée par le mauvais temps ; même succès sur un sol graveleux et léger après des turneps,

sans

sans aucun engrais, 95. Succès, sans perte ni profit, d'une récolte sur une terre molle, après de l'avoine, 96. Modique avantage de la culture de ce grain sur un fond d'argile, malgré la multiplicité des labours, 97. Culture avec perte, après une jachère, sur un loam léger et graveleux, à raison de la saison peu favorable; autre culture qui prouve l'avantage des récoltes améliorantes qui amortissent la première force des riches engrais, 98. Récolte modique sur une terre molle, fond d'argile, après des pois, 99. Succès de deux récoltes sur les mêmes sols qui furent préparés par la culture des pommes de terre et des choux, 101 et *suiv.* Les loams graveleux sont ceux qui paroissent le mieux convenir à la production de l'orge, 103. Quelles sont les récoltes les plus avantageuses, de celles qui suivent une jachère ou une récolte-jachère, 105. Avantage que l'on trouve à cultiver, d'une manière perfectionnée, un petit nombre d'acres pour l'orge, plutôt que d'en cultiver un grand nombre à la manière commune, 106 et *suiv.* Désavantages qu'offre la culture de ce grain par rangées, comparés avec les produits de la culture à la volée, lorsqu'elle est perfectionnée, 109 et *suiv.* Quelle est la quantité de semence à employer par acre pour ce grain, sur des terres engraissées et non engraissées, dans l'un et l'autre système de culture, 114 et *suiv.* Les terres pour l'orge doivent être labourées et préparées pour le mois d'octobre, et le grain doit être semé au mois de février; avantages qui résultent toujours de cette méthode; incompatibilité, dans ce cas, de la culture des turneps avec celle de ce végétal, 117 et *suiv.* Il est inutile de lessiver les semences; attention qu'un fermier doit avoir de prendre toujours la semence d'un sol différent de celui qu'il veut cultiver; pour un sol argileux, il faut de la semence d'un fond sablonneux ou graveleux, 124 et *suiv.* Essais de curiosité sur une terre molle; l'orge semée par grains isolés, 126. Culture particulière sur la même terre; a produit quinze quarters par acre, 127 et *suiv.* Récolte particulière sur la même terre; possibilité de recolter de ce grain, de dix à douze quarters par acre, 129. Remarques générales sur la culture de l'orge d'après tous les essais ci-dessus, 130 et *suiv.* — XIII. Il faut labourer, pour l'orge, en automne plutôt qu'au printemps, sur les loams argileux, 26 et *suiv.* La farine de ce grain, mêlée avec celle de pois, est le meilleur engrais pour les cochons, quand on la laisse fermenter, 189 et *suiv.* Après les pommes de terre, l'orge réussit mieux que le froment, 384. — XV. On en cultive de deux sortes dans les Pays-Bas, celle d'hiver et celle de mars; emploi qu'on en fait, 101. Époque de ses semailles, 450 et *suiv.*

Ormond. — VIII. Le sol est un fond de gravier; sa culture; détails sur les usages de cette baronnie; activité des habitans à opérer des améliorations; le Shannon, rivière remarquable par la pêche de toute espèce de poissons, 86 et *suiv.*

Ormskirk. — III. Le sol est un loam sablonneux; sa culture, 139 et *suiv.*

Orties. — V. Méthode employée par M. Acton, pour se défaire de cette mauvaise herbe, 34.

Osborne. (M.) — VIII. Culture remarquable de cet habile cultivateur; ses améliorations, 30 et *suiv.*

Owna et Arra. — VIII. Loam léger et graveleux sur une roche d'ardoise; sa culture; usages et habitudes particulières des habitans de ces baronnies, 102 et *suiv.*

P

Packenham-Hall. — VII. Loam fort, très-profond sur une couche de terre jaune; culture curieuse et florissante de cette espèce de sol, 58 et *suiv.*

Paille. — I. Usage de ce fourrage haché pour la nourriture du bétail, 327.

Pain. — XVIII. Semé, cultivé, battu, moulu et boulangé, par les fils du roi d'Angleterre, 187.

Panais. — IX. Incertitude de la réussite de cette racine dans tous les terrains, et surtout en Angleterre, 177. — XII. Essai particulier sur sa culture; récolte, avec perte, après l'orge, sur une terre molle, humide, fond d'argile; ce qui fait présumer que ce terrain ne convient pas à ces végétaux, 319. Même culture avec un modique profit, après du froment sur un loam léger et graveleux; 320. Même culture continuée pendant deux ans, avec des engrais; perte essuyée; ces végétaux ne peuvent soutenir la comparaison avec les carottes, 322. Les loams argileux ou graveleux, d'après les épreuves précédentes, ne paroissent pas leur convenir, 323. — XIII. Sont bons bouillis pour la nourriture des cochons, 180 et *suiv.*

Paoton. — II. Loam graveleux; sa culture, 36.

Pattishall. — I. Richesse des pâturages de ce pays; sa culture avantageuse, 297 et *suiv.*

Pâturages. — II. Méthode de M. Scroope, pour les former avec ses terres labourables, 445. — III. Produits moyens de ceux du nord, en raison des laiteries et des bêtes à laine, 367 et *suiv.* — IV. Manière d'exploiter ceux de Pilton; nécessité de cette opération pour ce pays, en raison des mauvaises herbes qui y sont en abondance, 62 et *suiv.* Manière de remettre en herbe les anciens, par M Saint-Léger, 173. Excellente méthode de M. Mellish, pour convertir ses terres labourables en herbage, 210 et *suiv.* Manière de les remettre en herbage lorsqu'ils sont trop anciens, 281. — V. Les cendres de charbon sont le meilleur engrais qu'on y puisse mettre, 65 et *suiv.* — VI. Le ray-grass est l'herbe la plus nuisible à ceux que l'on forme sur des terres de bruyères; le trèfle et le plantain sont les seules qui conviennent, 16 et *suiv.* Profits qu'ils devroient donner aux fermiers, 67 et *suiv.* — VII. Méthode des habitans de Tullamore pour les former sur des terres marécageuses desséchées, 76. Essai du général Cunningham, pour remettre en herbe un vieux pâturage couvert de mousse, sans y semer du blé, 131. Beauté de ceux que M. Lesly a obtenus par ses améliorations sur des terrains incultes; marche qu'il a suivie dans cette opération, 170 et *suiv.* — VIII. Excellence de ceux de *Small-County* et de ses environs; on y envoie de Tiperary des bêtes à laine pour l'engrais, 3 et *suiv.* — IX. Manière certaine d'améliorer ceux dont les sols humides sont légers et marécageux, 310 et *suiv* L'ar-

gile des fossés de desséchement, est le meilleur eugrais pour les pâturages humides ; calculs des dépenses qu'exige leur amélioration, et résultats de leur produits, 318 et *suiv.* — X. Proportion qu'il convient d'établir pour l'amélioration d'une ferme, entre les pâturages et les terres labourables ; pour augmenter les pâturages d'une ferme ; espèce de semences auxquelles on doit donner la préférence ; 4 et *suiv.* Calcul des bénéfices qu'ils produiront à tout propriétaire qui défrichera des landes, 95 et *suiv.* — XI. Manière de reconnoître leurs différentes qualités ; leur défaut général ; avantage de ceux qui se trouvent sur des loams graveleux, 11 et *suiv.* — Manière de tirer parti d'un pâturage qui n'auroit jamais été fauché, 14. Moyen avantageux d'employer la somme de 5000 *l.* à la culture de six cent quarante acres de vieux pâturage, 217 et *suiv.* Détails sur ceux d'une ferme sans terres labourables ; employés à la nourriture des vaches, 359 *et suiv.* Examen de ceux employés à l'engrais des bêtes à cornes et à laine, 362 et *suiv.* Observations sur ceux que l'on fauche toute l'année ; différence que ce système offre dans les résultats, 365 et *suivantes.* — XII. On remarque que, dans des temps de sécheresse, ceux qui paroissent nus, font donner aux vaches un lait riche et crémeux, 387 — XIII. Leur produit en *medium* par acre, 45. Examen de la question de savoir s'il est plus avantageux de les faire paître, que de les faucher, 46 et *suiv.* Dépenses particulières qu'ils exigent tous les ans, 52. Expériences dont les résultats font voir la véritable manière de les former sur les différens sols, 451 et *suiv.* — XV. Avantages d'en introduire la culture dans le cours des récoltes, 72 et *suiv.* Réfutation de l'opinion qu'ils nuisent à la terre au lieu de l'améliorer, 76 et *suiv.* Leur état relativement aux progrès de l'agriculture en Italie, 125 et *suiv.* Méthode de culture employée avec succès aux environs de Londres, 152. Peu de cas qu'on en fait en Essex, 286.

Pâtures. (vaines) — IX. Utilité et profit réel que l'on trouve toujours à les mettre en terres labourables, malgré la quantité des bêtes qu'elles peuvent nourrir, 9 et *suiv.* Moyen indiqué pour connoître d'une manière certaine, le bénéfice de leur défrichement, 199.

Pauvres. — VI. Comparaison de leurs taxes dans l'est, avec les prix du travail et des denrées ; proportion qui doit exister dans tous ces rapports pour le maintien des manufactures, du commerce et de l'agriculture, 324 et *suiv.* — VIII. Leur situation en Irlande, 193 et *suiv.* — IX. Examen des lois qui protègent et défendent ceux qui composent cette classe importante de la population ; remarques sur la taxe prodigieuse imposée en leur faveur dans tout le royaume ; contestations sur son inégalité ; abus funestes de sa perception, 215 et *suiv.* Défaut de la loi qui défend d'en attaquer les percepteurs pour mauvais emploi de l'argent reçu, 227 et *suiv.* Oisiveté nuisible qu'entretient cette taxe ; perte de bras qui en résulte pour la culture, 229 et *suiv.* Défauts qu'on reproche aux établissemens en leur faveur, 234 et *suiv.*

Pavot. — XV. Sa culture dans le district de Wase, surnommé *le jardin de la Flandre*, 158 et *suiv.*

Pêches. — XVII. Encouragées

en France, y sont dans un état florissant, 429.

Penrith. — III. Cours de culture singulier de ce pays, en raison de la variété de son sol, dont la chaux est le principal engrais, 78 et *suiv.*

Pepper. (M.) — VII. Succès de cet habile cultivateur dans la culture des prairies artificielles; bon choix de ses engrais; entretien de ses haies; éducation de son bétail, 143 et *suiv.*

Persfield. — I. Msison remarquable de M. Morris; beauté de son labyriuthe, &c. de ses jardins et de tous ses accessoires; vues pittoresques qu'offre tout le pays qui l'environne, 126 et *suiv.*

Pershore. — III. Les terres de ce pays sont fortes; leur culture, 249.

Persil. — III. Semé avec du foin et du trèfle de Hollande, par M. Dickson, pour fourrage des bêtes à cornes; ses succès, 36. — IX. Il préserve les bêtes à laine de la pourriture, 177.

Petersham. — V. Le sol est un composé de différens loams difficiles à cultiver; sa culture, 72 et *suiv.*

Picardie. — XVII. Ses fabriques de laine, 449. Sol fertile, mal cultivé, 450.

Pied-de-Coq. — IV. C'est une des herbes que les moutons mangent la première; ses propriétés, 170.

Pierres calcaires. — VII. Remarques sur leur nature et les effets qu'elles pourroient produire comme engrais, 303. Succès qu'on en a obtenus, étant cuites, lorsqu'on les a employées comme engrais dans les défrichemens, 309.

Pimprenelle. — I. Succès de sa culture par un aubergiste de Stoak; nécessité de la faire manger sur place aux moutons, lorsqu'elle est trop abondante, 19 et *suiv.* Emploi que le lord Clare en fait pour les daims, 70. Pimprenelle sauvage, venue dans des terres en pacages, 136 et *suiv.* Expérience du comte de Northington, qui prouve la bonté de cette nourriture pour les chevaux, cochons et moutons, lorsqu'elle n'est ni trop forte en paille, ni trop vieille; succès de ses épreuves et de sa méthode pour la cultiver, 141. Essais et nécessité complette de M. Johnston sur cette culture, 166. Avantages que l'on retire, dès le mois de janvier, de sa culture dans le sud, 223. — II. Manière dont la cultive M. Scarsnk de Hatfield, 1 et *suiv.* Semée sur une terre sablonneuse et légère, préparée comme pour les turneps, a réussi, 30 et *suiv.* Semée dans un champ d'orge, et mangée par les moutons; succès remarquables qu'on en a obtenus, 407. — III. Sa culture dans le nord, et ses diverses propriétés; elle fournit de bonne heure, et en abondance, de la nourriture au bétail, 338. — IV. Cultivée sur un loam riche; expérience détaillée de M. Saint-Léger sur cette plante; préférence qu'il donne au sainfoin, 166 et *suiv.* Expériences qui attestent l'utilité de la pimprenelle comme fourrage, 309. — V. Nécessité de la mêler avec d'autres fourrages, si l'on veut qu'elle soit mangée par tous les animaux, 357. Usage qu'on en a fait pour l'engrais des moutons, 367. — VI. Semée à la volée et par rangées dans un vieux verger; différence des deux cultures; observations de M. Anderdon à ce sujet, et résultat de ses expériences sur d'autres terres, 118 et *suiv.* On peut s'en servir pour mettre un champ en herbage, avec d'autres; elle est mangée sur place tout aussi près

de terre que les autres graminées, 188 et *suiv.* Les avis sont partagés sur la valeur de cette plante; la meilleure manière d'en tirer parti est de la semer avec d'autres graminées, 228 et *suiv.* — IX. Avantages de sa culture, quoique tout le bétail ne l'aime pas, 177 et *suivantes.* Prix proposé pour sa culture avec d'autres plantes fourrageuses, et sur-tout avec le foin ordinaire, 186 et *suiv.* — XII. Produits et profits obtenus l'espace de trois ans, sur un loam argileux, après une récolte d'orge; marche suivie, tant pour la consommation des récoltes que pour le mode de culture; erreurs commises; résultat en faveur de cette plante, à raison de la modicité des frais qu'elle exige, 514 et *suiv.* Sa culture sur un loam graveleux, après une jachère d'été; le bénéfice fait dès la première année, annonce des résultats favorables, 520. — XIII. Elle donne au beurre un goût exquis, 112. Est très-bonne pour les cochons, lorsqu'ils la mangent sur place, 169. — XIV. Fournit un bon fourrage frais, depuis le commencement du printemps jusqu'à la fin de l'été, 151. L'avantage de cette plante est de végéter et de croître dans les terres les plus ingrates et les plus stériles, 152. Les bêtes à laine la préfèrent au trèfle et au ray-grass, 187.

Plantations. — IV. Détails sur celles qu'a faites M. Mellish dans différens terrains; résultat en faveur des arbres plantés sur un terrain défriché et labouré, 214 et *suiv.* Succès de M. Turner dans les plantations de diverses espèces d'arbres sur différens sols, 388 et *suiv.* Diverses expériences de M. Bevor sur cette opération, 438 et *suiv.* On tire par ce genre de culture, parti des plus pauvres terrains; épreuves de M. Berney, 440 et *suiv.* Celles de M. Fellowes; diverses espèces de sapins, 449 et *suiv.* Notes particulières sur celle des larix; désignation des terrains qui leur conviennent le mieux; avantages que l'on en peut retirer, 451 et *suiv.* — V. Celle du peuplier de Turin, qui croît de dix pieds en un an; essais divers de M. Acton sur plusieurs autres, 53. Expériences de M. Arbuthnot sur divers arbres, 228 et *suiv.* Détails sur celle des cèdres du Liban; des sapins de toute espèce, des pins, &c. Profit que M. Mitfort a retiré de toutes ses plantations; remarque particulière sur le sapin *Silver*, qui résiste le plus à l'impétuosité des vents, 452 et *suiv.* Celles de M. Sturt; ses succès dans la culture du mélèze; 485 et *suiv.* — VI. Celles de M. Clayton; diverses espèces d'arbres qu'il emploie, 189 et *suiv.* — VII. Beauté de celles de M. Bective, sur-tout pour le mélèze, le sapin et le hêtre, 55. Agrémens qu'offrent celles du lord Farnham, et avantages qu'il en retire, 300. Celles de M. Mahon sur un sol de pierre calcaire, 319 et *suiv.* Beauté de celles de M. French dans ses possessions près Moniva, 416. — VIII. Et de celles de M. Dawson; leur utilité dans toute l'Irlande, 73 et *suiv.* — IX. Avantages qu'elles procurent en faisant tirer parti des plus mauvaises terres; désignation des terrains les plus propres aux taillis; importance de la plantation du chêne, 208 et *suiv.* Manière de placer les arbres propres à la construction; le frêne et le peuplier sont regardés comme des arbres d'un grand rapport; imprudence que commettent ceux qui coupent les bois sans les remplacer; perte générale que cette faute occasionne tous

les jours aux petits propriétaires, 212 et *suiv.*

Plantes fourrageuses. — XIII. Quelles sont celles qui conviennent aux divers sols pour la formation des pâturages, 451 et *suiv.* — XV. Observations sur l'avantage de cultiver les meilleures; les motifs qui ont introduit la culture du ray-grass, ne doivent pas exclure celle des autres, 50 et *suiv.* Désignation de quelques-unes, et manière de semer ces graminées par petites parties, 52 et *suiv.* L'alopécure des prés paroît être destiné par la nature à végéter dans des terrains humides, quoiqu'il réussisse assez bien dans les terrains élevés et d'une bonne nature, 192. — XVI. L'alopécure des prés est une des plus avantageuses à cultiver, 8.

Plantes. (Nutrition des) — XIII. Comment le phlogistique contribue à la végétation; expérience qui a prouvé le mauvais effet du charbon de bois, de la mine sanguine et de la pierre à fusil pulvérisée, 229. Détails concernant le phlogistique employé sur un sable maigre pour la végétation des grains; conclusions diverses en faveur et au désavantage de chacune des substances liquides ou denses, 231 et *suiv.* Essai qui a prouvé l'avantage de l'urine, du charbon de bois, de l'eau de forge et de la limaille de fer sur un sable maigre, 240 et *suiv.* Effet de l'alkali volatil du charbon de bois et du feu sur la terre, pour la végétation du colsa sur une terre glaise, 242. L'esprit de vin rend le sable toujours stérile; son effet est presque nul sur une bonne argile, 243 et *suiv.* Différence entre le sang et la sérosité qui s'élève au-dessus, relativement à la végétation, 245 et *suiv.* Expérience sur la végétation du colsa dans une bonne terre glaise, par le moyen de divers alkalis, 247. La cendre de charbon de bois, comparée avec sa poussière, pour la végétation du blé dans un sable et dans une argile, 248. Effet du sucre sur la végétation, 250 et *suiv.* Nécessité pour les fermiers, d'empêcher l'évaporation du phlogistique qui, dans son état volatil, est regardé comme l'aliment des végétaux, 255 et *suiv.* — XVI. De leur aliment et des matières qui entrent dans la composition d'un sol fertile, 114 et *suiv.*

Plâtre. — XVI. Expériences sur son effet comme engrais; il améliore la qualité des pâturages, 12 et 21. Succès des essais qui ont été faits de celui de Paris, et sur-tout en Amérique, 22, 371 et 494.

Pleydell. (M.) — VI. Culture de ses pâturages et sa méthode pour en tirer du profit, 67 et *suiv.*

Pois. — I. Semés par rangées; leur succès; moyen indiqué de les soutenir sur leurs tiges, 91. On les sème, au sud, par rangées; quantité de semence que l'on y emploie par acre; leur abondance prouve la nécessité des binages; quantité de semence qu'il faut employer lorsqu'on les sème à la volée, pour nétoyer la terre, 178. Leur réussite lorsqu'ils sont semés dans un terrain à trèfle; épreuve faite dans le Benthal, dont le sol est argile sur un fond de gravier; trois bushels semés y ont rendu vingt-deux bushels, 307. — III. Employés à faire du pain avec du froment ou du seigle, 23. Leurs produits moyens au nord, 295 et *suiv.* Diverses quantités de semence employées pour cette plante, 348. — V. Essais divers de M. Arbuthnot sur leur culture par rangées, 170 et *suiv.* — VI. Avantages de cette cul-

ture sur un loam riche, 141 et *suiv.* Elle paroît être la meilleure dans l'est; produits moyens, 259 et *suiv.* — XII. Expériences diverses sur la culture de ces végétaux, selon l'ancien système; culture, avec profit, des pois blancs, sur un terrain froid et pauvre, depuis long-temps sans engrais, et sur une jachère, 171 et *suiv.* Belle récolte sur le même sol de pois bruns après du froment, 173. Profit sur une récolte de pois blancs semés, après de l'orge, dans une terre à brique, 174. Perte entière d'une récolte de pois après du froment; les pluies empêchèrent de faire les rigoles d'écoulement; les pois mangés par les pigeons, 175. Récolte avec un bénéfice honnête, de gros pois à cochons sur une terre forte en jachère, 176. Culture, avec perte, de pois blancs sur une terre richement engraissée; la récolte ne produisit que de la paille, 177. Pois blancs semés sur une terre en pleine vigueur, après des carottes; la récolte en fut profitable, 178. Culture avantageuse de ces végétaux après des turneps; le défrichis en auroit été excellent pour le froment, 179. Perte sur une récolte de pois bruns après de l'avoine, 180. Pois blancs dont la récolte fut très-avantageuse, sans beaucoup de frais, sur un loam léger et graveleux qui avoit produit de l'orge, 181. Résumé fixe du produit moyen des récoltes précédentes; améliorations qu'on peut introduire, 183 et *suiv.* Moyens de tirer parti des pois cultivés par rangées; cette méthode plus dispendieuse, n'est pas la plus profitable, 188. Essais particuliers sur leur culture par rangées, une partie du champ engraissée et l'autre sans engrais; la terre non engraissée produisit trois quarters, et l'autre, six par acre; avantage des rames pour faciliter leur maturité, 190 et *suiv.* Autre culture par rangées, dont le produit fut de sept quarters par acre pour les pois ramés, et de cinq pour les autres, 193 et *suiv.* — XIII. La farine de pois, mêlée avec celle d'orge fermentée, est pour les cochons la meilleure nourriture, 189 et *suiv.*

Poitou. —. XVII. La fertilité du Bas-Poitou mérite que son sol soit mis au nombre des plus riches de la France, 12. Le sol du Haut-Poiton est maigre et pauvre, 18.

Police des grains. — IX. Avantages qu'a procurés la gratification accordée en 1689, pour leur exportation; diminution qu'ils ont éprouvée dès cette époque, 34 et *suiv.* Profit immédiat qui est résulté de la vente du blé exporté depuis 1697 jusqu'en 1765; rapprochement des quantités rapportées avec celles récoltes, 40 et *suiv.* Exposé et réfutation des argumens contre cette gratification et l'exportation elle-même; 45 et *suiv.* Encouragement qu'elle a fait naître pour l'agriculture; augmentation des récoltes; améliorations multipliées, 56 et *suiv.* Ne jamais défendre l'exportation du blé; mais dans les temps de grande disette, permettre l'importation exempte de tout droit, c'est le moyen de faire toujours fleurir l'agriculture, 251 et *suiv.* — XVIII. Le succès de l'agriculture angloise dépend principalement des lois établies sur cet objet, 33. Prime pour l'exportation, 34. L'intention première de ce réglement fut de favoriser les propriétaires fonciers, 35. Quel est le vrai moyen de faire tomber le prix des grains, 36 et *suiv.* Modifications faites à ce système, 41 et *suiv.* De la loi permanente sur le commerce des

grains, 46 et *suiv.* Réfutation de quelques assertions erronées, 51. Mauvais système, sous ce rapport, établi en France, en Espagne et à Naples, 206. La liberté et même l'encouragement de ce commerce sont essentiellement nécessaires à la prospérité d'une nation, 209 et *suiv.* Effets de la gratification accordée en Angleterre, à la sortie des grains, 212. Dans plusieurs circonstances, la liberté du commerce des grains doit être restreinte, 297 et *suiv.*

Pommes de terre. — I. Avantage étonnant de la culture de ce végétal semé sur un terrain de luzerne défoncé; par ce moyen M. Ray en a récolté six cents bushels par acre, outre celles qui restèrent en terre, 31. Excellence de leur culture par rangées, sur-tout à la distance de huit à dix pouces; réussite complète de cette méthode; profit énorme qu'en retirent les fermiers de Wanstead, 161 et *suiv.* Quantité extraordinaire qu'elles produisent dans le comté d'Essex, quarante sacs par acre, n'étant qu'au quart de leur croissance; amélioration qu'elles donnent à la terre; humidité qu'elles y entretiennent, 180 et *suiv.* Observation générale sur la bonté de leur culture dans le sud, 223. Expérience de M. Ray, qui démontre le temps où elles sont les meilleures pour les cochons; avantage réel qu'il retire de ce genre de culture, 239 et *suiv.* Culture particulière de celles que l'on nomme *champion*; préparation de la terre; quantité à employer pour la plantation; époque de leur récolte; tableau des dépenses qu'elles occasionnent, et leur produit par acre, 403 et *suiv.* — II. Récolte de cent cinquante bushels par acre sur un sol amendé avec du fumier et de la cendre, 21. Semées par rangées dans un sable léger; leur succès, 56. Récoltées en abondance par le fermier du marquis de Rockingham; sa méthode, 167. Cultivées par M. Turner sur différens sols; succès, 277 et *suiv.* Engrais dont se sert M. Crowe pour ce végétal; il en engraisse des volailles, 340 et *suiv.* Succès de M. Dalton dans cette culture, 402. — III. Cultivées à la bêche à neuf pouces de profondeur; amendées avec du fumier; espacées à neuf pouces; récolte de quatre cent cinquante bushels par acre; 128. Différence établie entre les labours à la bêche et celui à la charrue, 140. Manière de les cultiver sur un défrichis, 246. Leur culture dans le nord; leurs produits moyens; elles sont par-tout regardées comme une excellente récolte; le labour à la bêche est regardé comme celui qui leur convient le mieux, 310 et *suiv.* — IV. Cultivées, par M. Kendal, sans fumier; succès, 100 et *suiv.* Leur culture sur différens sols, 222 et *suiv.* — V. Leur culture dans un loam fort sur un fond d'argile; leur succès après avoir été mises sur le fumier dans des sillons espacés d'un pied, 189 et *suiv.* Six cents bushels par acre, récoltés par M. Poole, 401 et *suiv.* — VI. Nécessité de cultiver celles de Batavia, que l'on croit plus productives que les autres, 176. Leur produit moyen dans l'est; comparaison des diverses manières de les cultiver; profits immenses que l'on retire de leur emploi pour l'engrais des animaux, 220 et *suiv.* — VII. Plantées avec la charrue, et placées sur le fumier, 16. Leur emploi pour la nourriture des taureaux, et l'engrais des autres bêtes à cornes. Chevaux nourris avec ces racines bouillies sans avoine, 17 et *suiv.* Celles

qui viennent dans des terrains humides, sont toujours très-bonnes pour la semence; elles échappent plus facilement à la gelée que les autres, lorsqu'on les met dans des caisses, 76. Culture très-soignée de l'espèce jaune; terres louées exprès pour en faire des récoltes, 95. Plantées avec la charrue; réussite de cette méthode; elles servent avec succès à la préparation de la terre pour l'orge et le froment, 100 et *suiv.* Plantées à la bêche, on a obtenu de très-bonnes récoltes, 111. Espèce particulière dont la végétation est excellente; quatre barils semés en rendent quarante, 309. Abondantes récoltes dans des marais desséchés; manière de les y cultiver avec succès, 346. Culture de celles qui sont en grappes, et appelées *bulls*, 486. Succès du lord Shannon dans leur culture, 517. Autres de M. Longfield dans la culture de celles en grappes, 535 et *suiv.* Leur abondante production dans une terre qui n'avoit été que marnée sans autre préparation, 551. Avantage particulier de leur culture pour les terres jusqu'alors incultes, 584 et *suiv.* — VIII. Différence entre les récoltes dont on laisse les petites bulbes en terre, et celles qu'on sème en bulbes moyennes, 9 et *suiv.* Succès de leur culture dans un marécage desséché et amendé avec du sable calcaire, 41 et *suiv.* Quelle devroit être leur culture en Irlande, 573 et *suiv.* — XII. Expériences faites sur divers sols, pour connoître la nature de cette plante; récolte obtenue, après un engrais, sur une terre molle et humide; le profit provenant de cette culture sur une jachère, fait voir que les pommes de terre auroient dû tenir lieu de la jachère, 324 et *suiv.* Culture lucrative sur un sol léger et graveleux, avec engrais après une récolte d'avoine; ces racines améliorent la terre, 328. Même culture sur une terre molle et argileuse avec un moindre bénéfice, en raison de la grande quantité d'engrais; mais leur consommation par le bétail en a dédommagé, 329. Récolte beaucoup plus lucrative sur un même terrain après de l'avoine, avec une plus grande quantité d'engrais, 330. Profit immense de leur culture sur un même terrain que les précédens après de l'orge et avec une moindre quantité d'engrais; le produit de cette récolte a fait présumer que ce sol étoit trop enrichi pour qu'on dût y mettre ensuite du froment, 331. Excessif profit sur une récolte faite après de l'orge sur un sol léger et graveleux; ce bénéfice égaleroit celui qu'on retireroit de sept récoltes de froment, 332 et *suiv.* Résumé des produits en *medium* des cultures précédentes, 333. Les bénéfices que donnent les pommes de terre, en suivant l'ancienne culture, font voir qu'elle leur est plus favorable que la nouvelle; dans le cas où l'on suivroit la dernière méthode, les distances les plus avantageuses sont les trois rangées espacées d'un pied sur un billon de cinq, 334 et *suiv.* — XIII. Sont excellentes pour les vaches à lait en hiver; une seule en a mangé jusqu'à cinquante livres dans un jour, 115 et *suiv.* Également bonnes pour les cochons, 164 et *suiv.* Elles peuvent épuiser un sol plus que toute autre récolte-jachère; 384. — XIV. Parallèle du produit des rouges et des blanches; celui des dernières est plus considérable; ce végétal, loin d'épuiser la terre comme on l'a prétendu, l'améliore, 107 et *suiv.* Quelques

détails sur leur culture, 143 et *suiv.* — XV. Elle est très-commune dans les Pays-Bas; l'usage le plus ordinaire est de les planter à la charrue, en laissant un sillon sur deux, 104. Essai sur les pommes de terre bouillies, pour la nnurriture du bétail, 208. — XVI. Méthode à suivre lorsqu'nn veut en renouveler l'espèce par le moyen des semis, 38. Sont la nourriture la plus saine et la plus propre à remplacer le pain, 60. Augmentent le lait des vaches, lorsqu'nn les mélange avec du foin, 63. Importance de cette récolte faite sur un défrichis de trèfle ayant servi de pâture aux bêtes à laine pendant tout le mois d'avril, 171. Essai sur leur culture et leur emploi à engraisser les cochons, 389 et *suiv.*

Pontefract. — II. Sol généralement fort riche; sa culture, 197 et *suiv.*

Poole. — V. Détails très-étendus sur sa bonne mnnière de cultiver ses terres, de disposer ses engrais; usage qu'il fait d'une charrue à semoir, garnie d'une hotte à fumier; ses diverses expériences; sa decouverte d'un nouveau turnep; description d'nne autre charrue double à une seule flèche, dont il se sert avantageusement, 395 et *suiv.* — VI. Ce pays et ses environs sont entourés de landes noires, toutes en friche; détails des améliorations dont elles sernient snsceptibles, vû la position du canton, 1 et *suiv.*

Population. — II. Soin particulier que prend M. Turner pour la favoriser dans ses possessions, 274. — IX. Examinée sous un point de vue général, il est toujours avantageux pour l'état de chercher à augmenter celle des campagnes, et quelquefois de s'npposer à celle des grandes villes, 216 et *suiv.* Favorises celle des pauvres en raison des bras qu'elle dnnne à l'agriculture, 247 et *suiv.* Nécessité pour l'Angleterre, de chercher à faire diminuer celle de sa capitale, 262. —XVIII. Par-tout où il y aura du travail, il se trouvera des bras pour l'exécuter; accroissement de population dans la ville de Birmingham, 71. Elle s'accroît toujours dans la même propnrtinn que la masse des occupations, 72. Cause d'émigration dans les campagnes, 73. Il n'est point à craindre qu'une nation puisse être tentée de mettre toutes ses terres en prairies, 75. Les guerres, les grandes villes, les cnlonies, ne sont point des causes de dépopulation, 76. Quel est le signe csractéristique d'une grande population, 77. Réfutation de l'opinion du docteur Price snr ce sujet, 78. Croit-on que l'Afrique seroit beaucnnp plus peuplée, si l'on y renvoynit tous les nègres qu'on en a tirés? 80. La multiplicité des petites fermes est préjudiciable à la population, 81. Lorsque les arts et le commerce prospèrent, l'agriculture fait nécessairement des progrès; les champs ouverts fournissent moins d'occnpation que les champs enclos, 83. La simplicité de mœurs diminuera nécessairement la population, 85. La hausse du prix des denrées peut-elle être une cause de dépopulation? 86. Les journaliers de l'agriculture prennent le thé, &c.; ceux des manufactures vivent dans une grande aisance, 88. La misère arrête les progrès de la population, 89. Comparaison, sous ce rapport, de la situation de l'Angleterre avec celle de ses colnnies de l'Amérique, 91. Tout le monde agriculteur; supposition de M. Walace, 92. Que deviendront alors les enfans? 93. Cette supposition seroit évidemment pré-

judiciable à la population, 94 et *suiv.* L'Angleterre plus peuplée que jamais, 97. Preuves tirées des approximations de divers auteurs, 101 et *suiv.* Quels sont les signes certains auxquels on peut reconnoître qu'un état se dépeuple? 104 et *suiv.* Population dans le Norfolk, 110 et *suiv.* Quel pouvoit être anciennement l'effet des aumônes monacales? 112. Quelle comparaison à faire entre ces aumônes et les ressources qu'offrent l'agriculture, les manufactures et le commerce? 113. Preuves de population, tirées de la grandeur des églises, 114. Autres tirées de la désertion de quelques villages, 116. Réfutations, 117 et *suiv.* Population en France, 120. Elle s'y est considérablement accrue; recherches de M. Messance, à ce sujet, 122. La prospérité de l'Angleterre attribuée à ses colonies, 124. La population doit être subordonnée à l'agriculture, 234 et *suiv.* L'abondance des productions doit toujours précéder l'accroissement de la population, 309. Réfutation de la doctrine du docteur Price, 310 et *suiv.*

Porc. — XVIII. État des prix de cette viande, au quintal, en Angleterre, depuis 1783 jusqu'en 1771, 161 et *suiv.*

Portoferry. — VII. Description des pêcheries de ce port; de l'abondance du pays; sa culture, 186 et *suiv.*

Portsmouth. — V. Détails succincts des environs de ce pays, 428.

Powerscourt. — VII. Description des variétés de ce pays et de ses environs; beauté de ses bois, 132 et *suiv.*

Prairies. — I. Manière de les former et de les entretenir, par M. Harries. Amélioration du même cultivateur, 322 et *suiv.* — II. Culture des prairies artificielles par M. Dalton; ses succès, 406. — IV. Soins particuliers qu'à l'exemple de M. Ayer, l'on devroit donner à les dessécher et à les purger de chardons et fourmilières, 59. Précautions à prendre pour les mettre en terres labourables, 64. Soins particuliers que M. Bakewell donne à l'entretien des siennes, 82 et *suiv.* Graines diverses qu'il faut semer pour faire une bonne prairie artificielle, 310 et *suiv.* — V. Méthode de M. Arbuthnot pour convertir en pré une terre labourable; procédés qu'il observe dans cette opération sur les différentes espèces de terres, 77 et *suiv.* — VI. Soins que l'on doit avoir de les arroser; époques auxquelles on doit les couvrir d'eau, et celle où l'on doit la faire retirer; remarques sur l'espèce d'eau qui leur convient le mieux, 10 et *suiv.* On peut, sans blé, faire une prairie artificielle; inutilité de la graine de foin pour y parvenir, 184. — VII. Celles formées d'un champ de turneps; essai du général Cunuingham, 131. Succès de celles de M. Pepper à Ballygarth; méthode qu'il a suivie dans cette opération, 143. — IX. Proportion qui doit exister pour l'avantage du fermier, entre ses prairies et ses terres labourables, 122 et *suiv.* Prix proposé pour les expériences qui détermineroient la question do savoir quelle est la meilleure méthode de les rouler on de les scarifier, 191. — X. Epoques auxquelles il faut y répandre les engrais, pour gagner une coupe; inconvénient qui résulteroit de ne pas suivre la marche indiquée; divers effets que les engrais y produisent selon le temps auquel ils sont répandus, 332 et *suiv.* Manière de les arroser avec avantage, 422. — XI. Défauts et avantages de leurs diverses positions; indice général de l'espèce d'her-

bage qui prouve leur excellence, 12 et *suiv.* Examen du produit en *medium*, d'une prairie naturelle, 375 et *suiv.* — XIII. Il est utile d'y passer le rouleau, 51 et *suiv.* Il est plus utile encore d'y mettre des eograis, 334 et *suiv.* — XIV. Observations sur les plaotes et les semences des prairies artificielles; 281 et *suiv.* Manière de les fumer dans la Lombardie, 350 et *suiv.* Nomenclature des plaotes qui en composent le fourrage, 353 et *suiv.* Expériences faites sur les prairies artificielles en diverses saisons, 411. — XV. Manière d'y associer les plantes qui s'élèvent beaucoup, avec celles qu'ils produisent, 83. Avantages qoi résultent du mélange de celles à racines rampantes avec celles à racines pivotantes, 85. — XVII. Leur culture générale en France, 191.

Provence. — XVII. Sécheresse de son sol; beanté de ses vallées, 20.

Pyrénées. — XVII. Leur aspect est plus frappant qne celui de toutes les autres montagnes de France, 27.

Q

Quantoc. — VI. Tout ce pays est en friche, quoique susceptible d'amélioration, 154 et *suiv.*

Quenby-Hall. — IV. Le sol est par tout une argile forte et riche; culture très-détaillée de ce pays, par un fermier du canton, 50 et *suiv.*

R

Rabette. — II. Semée sur une terre nouvellement défrichée, elle a produit cinq quarters par acre, 91. Elle est bonne pour les moutons, et plus elle est broutée, plus elle produit, 443. — III. Son produit moyen dans le nord, 300. — VIII. Moyens de tirer parti tant de la graine que de la paille; cette plante détruit après elle les turneps; elle est bonne pour le froment, 59 et *suiv.*

Raby. — III. La terre y est très-bonne; sa culture, 1.

Raby-Castle. — II. Détails sur le château et les édifices du lord d'Arlington; ses expériences et améliorations, 467 et *suiv.*

Rachitis. — XV. Fait singulier, relativement à cette maladie, qui ne règne qu'en automne, dans le comté de Norfolk, 343.

Radbourn. — IV. Argile riche, savonneuse, rouge et noire; sa culture, 107 et *suiv.*

Rainham. — I. Beauté des eaux du parc appartenant à lord Townsend; situation agréable de sa maison, 10 et *suiv.*

Ramey. (Jean) — IV. Ses divers essais d'agricultore; ses succès, sur-tout, sur la luzerne et les choux, 462 et *suiv.*

Raphoe. — VII. Sable mêlé d'argile et de grandes pierres isolées; sa culture, 247 et *suiv.*

Ravensdale. — VII. Culture de ce pays, 155.

Ray-grass. — XIV. Il est utile et même nécessaire dans certaines circonstances; mais il épuise la terre, et est une des des plus mauvaises préparations pour semer le blé, 191. — XV.

Discussion sur sa qualité, considéré comme récolte préparatoire pour les grains, 181.

Ray-Orbel. (M.) — I. Ses épreuves sur les turneps; invention d'un semoir; la pluie est peu nécessaire à la végétation de ces racines; heures de la journée auxquelles on doit les semer; son excellente méthode pour fumer les terres; abondance de ses récoltes; succès complet de sa culture, 23 et *suiv.*

Reading. — VI. Loam riche très-fertile, sur un fond de gravier; sa culture, 177.

Récapitulations. — III. Celles de tous les produits; moyens de la culture générale au nord, 506 et *suiv.* — VI. Et de l'agriculture générale dans l'est, 420 et *suiv.*

Réglisse. — II. Manière de cultiver ce végétal dans les environs de Pontefract, 198.

Rentes. — I. Ce qu'elles sont, en *medium*, par acre, dans le sud, 204. — III. Leurs produits moyens au nord, 287 et *suiv.* — VI. Et à l'est, 264 et *suiv.* — VII. *Medium* général de celles de tout le comté de Wexford, 211 et *suiv.* — VIII. Et de celles des comtés de Limerick et de Tipperary, 4. Comparaison et rapprochemeut des rentes des comtés ci-dessus et de celles du comté de Corke; motifs de ces différences, 116 et *suiv.* Etat général des produits moyens de celles de toute l'Irlande, 158 et *suiv.*

Réservoirs artificiels. — XIV. Il faut avoir attention de les faire dans le bas des vallons et des coteaux, afin de réunir plus facilement les eaux de pluie et de neige, 349.

Retford. — IV. Culture de ce pays; différentes qualités du sol, 282.

Reynolds. (M.) — V. Détails exacts de toute sa culture; ses expériences sur tous les grains, plantes et racines; ses découvertes sur la culture des choux-turneps; résumé des résultats de ses procédés, 341 et *suiv.*

Rhubarbe. — IX. Prix proposé pour sa culture, en raison de sa grande utilité, 190. — XV. De l'importance et de la manière de la cultiver, 249 et *suiv.*

Riccart. — I. Ce fermier est d'une originalité frappante; sa prédilection pour les chardons, 18.

Richesse nationale. — XVIII. Elle contribue puissamment à la prospérité de l'agriculture, 53. Un territoire morcelé en petites propriétés ne peut rien rapporter à l'état, 55. L'agriculture doit être considérée comme objet de commerce dans un de nos états modernes, 56. Tout s'exécute aisément chez une nation riche, 58. C'est être riche que de posséder un papier de banque accrédité, 59. La pauvreté nationale est un des plus insurmontables obstacles aux progrès de l'agriculture, 215. (Voyez *Luxe.*)

Richmond. — II. Le sol est une terre à turneps, bonne et fertile; jardins remarquables de M. York, 297 et *suiv.*

Risby. — II. Le sol est, en général, un loam riche; détails très-étendus sur la culture et les travaux de ce pays, 89 et *suiv.*

Rockingham (le marquis de) — II. Description très-détaillée de ses améliorations; nouveaux cours de récolte introduits par lui; desséchemens pratiqués avec soin; choix particuliers d'engrais convenables; invention de nouveaux instrumens aratoires; réforme complète d'anciens abus; succès inappréciables de son nouveau système, 151 et *suiv.*

Rodney. (M) — X. Ses diverses expériences sur un loam léger, dont le fond est de craie; ses essais sur le changement de

semences, sur le sainfoin, le colsa, &c.; sur les engrais; ses succès, 447 et *suiv.*

Rogers. (M.) — IV. Bonne administration de sa ferme, 439.

Romney. — I. Richesse des pâturages; système particulier de l'économie rurale de ce pays; troupeaux nombreux; soin que l'on y prend pour empêcher l'exportation des laines en France, 397 et *suiv.*

Rookby. — II. Le sol est une terre marécageuse et froide, dont le fond est gravier mêlé de pierre; sa culture, 302 et *suiv.*

Roota-Baga, ou *Turnep de Suède.* — XVI. Essai sur sa culture; il a une saveur très-agréable, et procure au bétail une nourriture fraîche, lorsque les turneps sont consommés, et que la terre n'offre pas encore des pâturages, 32 et *suiv.*

Rothbury. — III. Son sol est un loam marécageux; sa culture, 55 et *suiv.*

Rotherham. — II. Le sol est sable et gravier; sa culture; beauté des chemins et variété des perspectives qu'ils offrent; manufactures en fer et faïence; nombre des ouvriers qui y sont employés; leurs engrais, 57 et *suiv.*

Rouchotter. — XV. Sorte de culture usitée en Flandre; bons effets qui en résultent, 99.

Roussillon. — XVII. Son sol est en général calcaire, et la plus grande partie de son territoire, plat, pierreux, sec et aride; mais les vallées arrosées sont d'une grande fertilité, 19.

Routes. — I. Sont généralement mauvaises dans le sud; éloges donnés à celles de Salisbury; moyen indiqué pour les améliorer, 205 et *suiv.* — VIII. Moyens employés en Irlande pour l'entretien de celles de traverse, 248 et *suiv.*

Rowley. — VII. Culture particulière do cet endroit; défaut d'écoulement dans ses marais; amélioration dont ils seroient susceptibles, 31.

Rudgeley - Bridge. — III. Son sol varie, graveleux et loam; sa culture, 223.

Runcton. — IV. Loam meuble, fort et graveleux; sa culture, 335 et *suiv.*

Rundevey. — VI. Culture de ce pays, 162.

Rye. — V. Culture de ce pays et de ses environs, 383 et *suiv.*

Rypley. — I. Emploi de bœufs pour la culture de ce pays, 145 et *suiv.*

S

Sable. — VII. Le sable de mer est un excellent engrais pour les argiles peu fertiles; quantité employée par acre, 137 et *suiv.* Ses propriétés; quantités à employer pour les différentes qualités de terres, 519 et *suiv.* — VIII. Excellence du sable calcaire sur les marécages rouges, 41 et *suiv.* Manière curieuse d'enlever le sable marneux de la rivière, 53 et *suiv.*

Safran. — I. Peu de profit de cette branche d'agriculture, dans le pays même où elle est le plus cultivée, 13.

Sainfoin. — I. Fauché constamment pour fourrage sec; amélioration opérée sur ce végétal par M. Turner, 2. Sa durée lorsque la terre a été préparée par la culture des turneps, 108. Il y en a eu de semé pour dix ans, 110. Après cette culture on ob-

tient en général de très - belles récoltes; effet agréable qu'il produit sur le beurre, 375. — II. Semé avec de l'orge, après une jachère de turneps, dure de six à dix ans; épreuve de M. Wittington, 4. Fauché une seule fois par an, pendant l'espace de vingt ans; préparation pour cette culture, 29. Amélioration produite par ce végétal sur une terre sans clôture, 207. Semé sur un terrain peu profond et calcaire; succès qu'en a obtenus M. Dalton, 406. Observations sur le succès qu'on en obtiendroit dans des terrains élevés dont le sol seroit un loam léger et riche sur un fond de pierres calcaires, 460. — III. Cultivé avec succès sur des sols crayeux et légers, 273. Observations générales sur sa culture et ses produits au nord; excellence de ses pâturages; améliorations qu'il procure aux terrains pauvres, secs et légers, 339. — IV. Semé et cultivé avec succès sur un loam pierreux; excellence des cendres pour son engrais, 5 et *suiv.* Cultivé avec succès par M. Kendal dans le canton d'Alfreton; il le semoit par rangées espacées de deux pieds; les suites lui ont prouvé qu'il valoit mieux le semer à la volée, 99 et *suiv.* Ce végétal améliore les terres nouvellement défrichées, 134 et *suiv.* Sa culture dans une terre calcaire peu profonde, 158 et *suiv.* Un beau loam sec sur un fond de pierre calcaire, est le sol que M. Saint-Léger assigne à cette plante d'après ses expériences; la récolte en est meilleure après des turneps, 163 et *suiv.* Manière de le défricher, lorsqu'il est vieux et qu'on veut remettre encore la terre en sainfoin, 165. Succès de sa culture sur un loam sablonneux et profond, et sur une terre de bruyère défrichée; expériences de sir Cécil-Wray, 304 et *suiv.* Succès obtenus par M. Turner dans un loam léger, et sur une couche de craie, 382 et *suiv.* — V. Succès de celui qu'on sème avec de l'orge, après des turneps, 357. Son peu de succès sur un loam très-profond, 400. — VI. Production étonnante de cette plante dans des terres défrichées, qui ne produisoient avant que du genêt, 64. Sa culture avantageuse sur des terres crayeuses et sur des collines; épreuves du lord Milton, 72. Succès que M. Anderdon a obtenus dans un sol pierreux sur un fond de pierres calcaires; il étoit semé par rangées, 113 et *suiv.* Abondance des récoltes qu'on en fait, même dans les terrains les plus pauvres; sa durée de quinze ans, 167. Essais comparatifs de sa culture sur des collines de différens sols; résultats prouvant qu'il n'exige pas que la craie qui forme le fond, soit aussi près de sa surface que beaucoup de cultivateurs le croient, 180 et *suiv.* Ce qui le fait cultiver dans l'est plus que tout autre plante, c'est la facilité de le semer à la volée; rapprochement des divers essais et leur produit moyen, 234 et *suiv.* L'engrais qui a paru le mieux lui convenir dans l'est, est la suie et les cendres, 238. — X. Il est préférable à toute autre plante fourrageuse pour mettre promptement les terres en prairies artificielles, 4 et *suiv.* Excellent pour l'amélioration des terres sèches, 40. Il dégénère au bout de vingt ans, sur-tout dans des terrains secs; manière de le cultiver sur de semblables terrains, 225 et *suiv.* — XI. Son produit; nombre de bestiaux qu'on peut entretenir avec une quantité déterminée de sainfoin, 377 et *suiv.* La culture par rangées peut très-bien lui convenir, 479 et *suiv.* — XII. Profits progressifs de sa

culture sur un loam graveleux pendant trois ans et ensemencée avec de l'orge; ou remarque qu'il y a du désavantage à en faire manger le regain sur pied, 501 et *suiv.* Sa culture sur un loam argileux et humide après une récolte de féves par rangées; détail des opérations qui ont eu lieu pendant trois ans, 503 et *suiv.* Cultivé par rangées, à un pied de distance, sur un loam graveleux, après des turneps, n'a offert que de foibles produits pendant trois ans; mais cette méthode peut lui donner une plus longue durée, 508 et *suiv.* Tableau des dépenses, des produits et profits faits pendant trois ans dans sa culture; événemens que doit craindre celui qui le cultive par rangées; avantages certains que se procureront toujours ceux qui le cultiveront avec soin à la volée, 511 et *suiv.* — XIII. Est excellent pour le beurre; une vache peut en consommer soixante-quatre livres en vingt-quatre heures, 112. Est préféré par les bêtes à laine à tout autre végétal, 122 et *suiv.* Les cochons prospèrent en le mangeant sur place, 169. — XIV. Il réussit dans les terres sèches et légères, 135. La suie est pour lui un excellent engrais, 136. La manière la plus ordinaire de le cultiver est de le semer par rangées d'un pied de distance, de le sarcler et de le biner à la houe; il fournit un excellent fourrage pour les chevaux et les bœufs, 137 et *suiv.* Il peut remplacer les turneps dans les saisons où ils manquent, 182. Utilité de sa culture sous divers rapports, 183. — XV. Diverses expériences, 203 et *suiv.* — XVII. Sa culture en France, 207.

Saint-Etienne en Forez. — XVII. Fabriques florissantes, 451.

Saint-Léger. (M.) — IV. Ses différentes expériences sur diverses plantes fourrageuses peu connues, et sur les grains, engrais; racines, &c.; sa bonne culture, 158 et *suiv.*

Saint-Mary's-Cray. — V. Culture de ce pays et de ses environs, 312.

Saint-Sever. — XVII. Bon maïs, beaucoup de terres labourées pour du trefle, excellente agriculture, 158.

Saling. — I. Culture de ce pays; avantages de celle de l'orge, 75 et *suiv.*

Salisbury. — I. Ville des plus jolies de l'Angleterre; beauté des édifices qui entourent le marché; son extrême propreté; ses manufactures de flanelles, 137 et *suiv.* Moyen d'améliorer le sol de ce pays et sa culture, 245 et *suiv.*

Samford. — I. Dissertation intéressante sur la culture de ce pays, par MM. Ray et Baker, 70 et *suiv.*

Sandgate. — I. Description de cette ville qui n'étoit, il y a quinze ans, qu'un très-petit village; elle est aujourd'hui très-florissante, et doit tout à la construction de ses vaisseaux; culture de ce pays, 396 et *suiv.*

Sarrasin. — I. Semé et enfoui comme engrais, 325. — II. Employé ainsi par M. Turner, 282. Essais de M. Crowe sur sa culture, 331. — IV. Il ameublit les terres maigres de marais, et les prépare pour le froment, 386 et *suiv.* — VI. Employé comme engrais, ne peut convenir qu'aux terrains dont la ténacité est le principal défaut, 378. — XII. Divers essais sur sa culture prouvent qu'on a tort de le négliger; profit d'une récolte, après une jachère, sur un loam léger et graveleux, 159. Sa culture profitable sur une terre molle, au-dessus d'un

fond

fond d'argile, après une récolte de pois, 160 et *suiv.* Récolte avec profit, sor un même terrain, apres des turneps, qooique ensemencée fort tard; ce grain peut remplacer l'avoine et l'orge, lorsqu'elles ne peovent etre semées en temps utile, 162. Grand bénéfice obteno sor le même terrain, après des turneps copieusement engraissés, 163. Cultivé avec perte sur on sol fin et léger, fond de gravier, apres des turneps; les labours profonds et la trop grande quantité de semence en lorent caose, 164. Misérable récoltc sur on terrain très-humide, après de l'orge, 165. Même résoltat sur un loam léger et peo homide, qui prouve que l'humidité lui est contraire, 166. Coltivé avec profit, après des pommes de terre, sans engrais, 167. Socces complet de sa colture dans un loam argileox; il réossira parfaitement sor tous les sols riches, 168. Les avantages particuliers de sa cultore sont de pouvoir être semé tard, d'être aussi bon qoe l'orge pour le bétail, et d'époiser les terres moins que toot aotre grain, 169. — XIII. C'est poor les cochons la noorriture qui les engraisse le mieux, 172 et *suiv.*

Saxmundham. — V. Le sol est tout sable; sa culture et celle des environs, 4 et *suiv.*

Schorton. — II. Sol très-varié; sa cultore, 292 et *suiv.*

Scroope. (M.) — II. Détails des expériences précieoses de ce coltivateor sor différentes plantes et racines, spécialement sur les choox, 409 et *suiv.* Ses essais sor plusieors espèces de plaotes potagères semées par rangées; ses succès sor les oignons, le céleri, les petites féves, l'artichaut, 452 et *suiv.*

Seine. — XVII. Préférable à toutes les grandes rivières de France, 27.

Sel marin. — I. Il prodoit de très-mauvais effets au commencement; mais par la suite des temps il rend les terres plus fertiles; épreoves à ce sujet, 361 et *suiv.* — VI. On l'emploie dans l'est comme engrais, et l'on y attache une certaine valeor, 372.

Semences. — I. Qoantité généralement employée par acre, poor les diverses grains dans le sud, 172. — III. *Medium* général des quantités employées ao nord pour les différens grains, 342. — VI. Et de celles employées dans l'est, 264 et *suiv.* — IX. Il est important pour l'agricultore, que des expériences proovent qoelle est la quantité que l'on doit en employer, selon la fertilité oo la pauvreté du sol, 188. — X. Quelles sont celles auxquelles on doit donner la préférence pour mettre en pâturage un sol d'argile riche, un loam calcaire, uue terre sablonneuse, &c. 4 et *suiv.* — XII. Épreuves diverses pour fixer la qoantité à employer poor le froment coltivé selon l'ancien système et selon le nooveau, 53 et *suiv.* Comparaison des produits de la semence lessivée pour le froment, et de celle qui ne l'a pas été; égalité dans les résoltats; inotilité de cette opération, 59 et *suiv.* Il est presqoe toojours inutile de varier les semences du froment, 60 et *suiv.* Qoelle est la quantité à employer par acre poor la culture de l'orge dans des terres engraissées ou non, 114 et *suiv.* Inotilité des lessives, 124 et *suiv.* Sept ou sept et demi boshels par acre forment la qoantité à employer pour l'avoine, 158 et *suiv.* Qoatre bushels jusqu'à cinq et demi forment la qoantité nécessaire à la culture des

pois, 189. Exposé des diverses espèces de semences de froment; leur qualité respective, 60. — XV. Il en faut moins pour une étendue de terre déterminée, dans les pays chauds que dans les climats froids, 201.

Service personnel. — XVIII. Il n'existe en Angleterre qu'une seule charge de cette nature, nommée *devoir des six jours;* elle n'est point onéreuse, 32. Ces sortes de charges sont fort onéreuses ailleurs, 205.

Shaen-Castle. — VII. fond de pierre ou de gravier calcaire; habitudes et mœurs des habitans; château remarquable; beauté de son lac; culture de ce pays, 80 et *suiv.* 206 et *suiv.*

Shannon. — VII. Culture particulière de ce petit canton, 419 et *suiv.*

Shannon. (lord) — VII. Ses expériences et améliorations; détails de toute sa culture, 512 et *suiv.*

Shapp. — III. Le sol est calcaire; sa culture, 107 et *suiv.*

Sheffield. — II. Ville remarquable par ses manufactures de quincaillerie; description de toutes les subdivisions des différens ouvrages; gains et profits qu'y font les ouvriers; on y remarque entre autres un moulin à soie, 66 et *suiv.*

Sheffield-Place. — V. Abus réformés par M. Holroyd, juge de paix; entretiens onéreux que l'on fournissoit à des personnes qui pouvoient travailler; culture de ce canton, 404 et *suiv.*

Shelburne. (lord) — VII. Moyens qu'il a employés pour l'amélioration de ses terres; avantages qu'il en retire, 78 et *suiv.*

Shenstone. — III. Sol graveleux; terre légère et sablonneuse; sa culture, 223 et *suiv.*

Sherborn. — I. Le sol est d'une excellente qualité pour les arbres; sa culture, 106 et *suiv.*

Sherringham. — IV. Culture de ce pays, 391.

Shirewood. — II. Forêt très-étendue; toute la terre en friche, 48.

Shorn. — I. Pays varié par une multitude de montagnes et de vallées; manie des habitans de dépouiller les arbres de leurs branches, 85 et *suiv.*

Slaine. — VII. Loam pierreux sur le rocher; sa culture par M. Jebb; économie rurale de tout ce canton, 33 et *suiv.*

Slening-ford. — II. Le sol est un loam peu profond sur fond calcaire; sa culture, 399 et *suiv.*

Sligo. — VII. Tableau des produits d'importation et d'exportation de ce port, 355.

Smelt. (M.) — II. Ses essais particuliers sur la manière de rompre les anciens pâturages et de les renouveler, 548 et *suiv.*

Snettisham. — I. Maison remarquable de M. Styleman; ses plantations; ménagerie curieuse d'oiseaux aquatiques; grotte formée d'un bateau dont les murs sont couverts de lapis, coquillages et coraux; île très-jolie, appelée *Catherine*, 12 et *suiv.* — IV. Loam sablonneux sur un lit de marne crayeuse; sa culture, 353 et *suiv.*

Soie. — II. Manière de la travailler à Sheffield; invention d'un superbe moulin pour l'écurer; gain que font les femmes à ce genre de travail, 68. — III. Manière de l'écurer lorsqu'elle est écrue, 116. — XV. C'est une des plus riches productions du Piémont, et des plus avantageuses, 164.

Sologne. — XVII. Sa pauvreté; moyens faciles d'améliorer ses terres; notes à ce sujet, 16, 107 et 165.

Sols. — III. Ceux du nord valent, en *medium*, trente-trois années et demie de la rente, 443 — XI. Désignation de la saison la plus propre à faire connoître les défauts et qualités des différens sols compactes, 2 et *suiv.* Manière de découvrir les qualités plus ou moins avantageuses des sols graveleux, 6. Avantage démontré des sols sablonneux; indication de leurs diverses espèces; signes auxquels on reconnoit les meilleurs, 7 et *suiv.* Défaut général des sols blancs et crayeux, 9. Il est utile de comparer la nature des terrains avec les clauses du bail en vertu duquel on doit les louer, 22 et *suiv* Moyens de comparaison à employer, et calculs à faire pour connoître la valeur des divers terrains dont peut être composée une ferme, 64 et *suiv.* Manière d'employer avantageusement la somme de 5,000 *l.* à la culture des terres en friche, tels que vieux pâturages, landes, terrains marécageux, 216 et *suiv.* Profits et avantages retirés de ces différentes espèces de terres bien améliorées, 237 et *suiv.* Examen et rapprochement des sols de différente nature bien cultivés; comparaison des profits que chacun deux peut donner, 444 et *suiv.* — XVI Leur nature, et manière d'estimer leur fertilité, 133. Analyse d'un sol fertile dans un climat très-pluvieux, 135. Et d'un autre où la chute de l'eau de pluie est de vingt-quatre pouces, 137. Mélanges fertiles, 139. Mélanges stériles, 141. Du pouvoir que les sols fertiles ont de retenir l'eau, 143. Comment déterminer la composition d'un sol, 146 et *suiv.* Des engrais les plus utiles, relativement aux sols de différente nature, 153 et *suiv.*

Soude. — VII. Manière de se la procurer, et son emploi aux blanchisseries de toiles, 189 et *suiv.*

Stévenage. — II. Culture de ce pays; terre froide et argileuse, 4.

Stilling-Fleet. — II. Le sol est en grande partie sablonneux; description détaillée de toute la culture de ce pays et de ses environs; ses défauts essentiels; observation générale sur toutes les améliorations dont ce pays est susceptible; changement que les habitans devroient faire dans le cours de leur culture, 109 et *suiv.*

Stoke. — I. Le sol est un fond de craie; sa culture, 95 et *suiv.*

Stone. — III. Son sol est un loam sablonneux; sa culture, 218 et *suiv.*

Stone-Henge. — I. Grosseur remarquable des pierres de ce pays; difficulté de les mouvoir; culture, 134 et *suiv.*

Stovin. (James) — IV. Ses expériences diverses sur l'agriculture; ses succès obtenus avec l'huile du docteur Hunter, comme engrais sur différentes terres; excellence de sa culture pour les carottes; 234 et *suiv.*

Stow. — IV. Description de la demeure du seigneur de ce pays; collection de tableaux curieux; 18 et *suiv.*

Strangford. — VII. Profit immense que retire cette ville et les cantons adjacens de l'exportation et de l'importation des grains; nombre considérable des vaisseaux et matelots employés à ce commerce, 195 et *suiv.*

Stratford. — I. Sol riche; sa culture avantageuse; beauté de ses prairies, 294 et *suiv.* — X. Culture de ce pays qui fut la patrie de Klopstock; description des vestiges encore existans de l'habitation de ce célèbre poète, 363 et *suiv.*

Streham. — I. Les fermes de

ce pays n'ont point d'enclos; culture, 287.

Stroke'stown.—VII. Amélioration dont seroient susceptibles les marais de ce pays, vu l'abondance des différentes espèces d'engrais que renferme le sol; sa culture, 312 et *suiv.*

Studley-Parc. — II. Lieu de plaisance renommé, appartenant à M. Aslabie; description de tout ce qu'il offre de plus agréable, 381 et *suiv.*

Sturt. (M.) — V. Ses divers essais sur la culture de différentes plantes; améliorations qu'il a opérées sur les dunes des environs de Critchill, 483 et *suiv.*

Styleman. (M.) IV. Détails sur les progrès de ses améliorations dans les environs de Snettisham; succès de ses plantations; bien qu'ont produit à son pays tous les enclos qu'il a forcé ses tenanciers de faire, 358 et *suiv.*

Substance carbonique. — XVI. Fait partie essentielle de la nourriture des plantes, 122 et 222.

Sudbury. — I. Ville très-grande, remarquable par ses manufactures de saies et camelots, 53 et *suiv.*

Suffolk. — I. Les habitans de ce comté ne font point usage de la marne quoiqu'ils en aient une grande quantité, 19 et *suiv.* — V. Détails des avantages particuliers dont jouit ce comté sous tous les rapports de son agriculture, 2 et *suiv.*

Suie. — I. Usage de cet engrais; effet qu'il produit sur les mauvaises herbes; il est avantageux pour le foin dont il rend les récoltes abondantes, 330 — IV. Employée avec succès comme amendement sur le froment vert, 9. — V. Essais comparatifs entre cet engrais et les cendres de charbon de terre; préférence donnée à ces dernières, 212. Succès obtenu sur du froment, 448. — VI. A la principale propriété de détruire la mousse, 185. Avantage de son emploi dans l'est, tant sur les terres labourables que sur les pâturages, 368.

Summer-Hill. — VII. Terre forte, pierreuse, sur un fond d'argile; détails intéressans de sa culture, par M. Rowley, 29 et *suiv.*

Surry. — I. Les terres de ce pays sont peu fertiles; bonnes, cependant, pour le sainfoin; sa culture, 145 et *suiv*

Sutton. — X. Singularité de l'exploitation d'une partie de cette commune, 378 et *suiv.*

Swine-Head. — IV. Sol fort riche; sa culture, 316 et *suiv.*

Swinton. — II. Le sol est en partie loam et gravier; sa culture, 352 et *suiv.*

T

Taghmon. — VII. Sol léger, sec et fort sain; sa culture, 108 et *suiv.*

Taille. — XVIII. Impôt fort onéreux pour l'agriculture française, 195 et *suiv.* Remarques à ce sujet, de M. Dupré de Saint-Maur, 198. Moyen de remédier au mal, 199.

Tanrego. — VII. Loam léger et sablonneux, sur un fond de pierre calcaire; sa culture, 359 et *suiv.*

Turbat. — VII. Culture de ce pays, 606 et *suiv.*

Taunton. — VI. Sol varié; on y trouve des argiles, des sables, des loams, des fonds de gravier et de pierres; sa culture, 100 et *suiv.*

Taylor. (M.) Ses expériences diverses; ses cours de récoltes re-

marquables; succès qu'il obtient dans sa culture par rangées, 335 et *suiv.*

Terres. — VI. Leur valeur dans l'est ; détails de ce qui peut influer sur leurs prix; le *medium* général de ces prix est de trente-une années et demie de la rente, 349 et *suiv* — VIII. Leur valeur en général en Irlande; abus des tenanciers intermédiaires, 174 et *suiv.* — XVI. Culture des terres sablonneuses près de Kidderminster; la chaux est leur principal engrais, 168 et *suiv.* Composition des terres calcaires et leur usage en agriculture comme engrais, sous les dénominations de craie, chaux, marne, plâtre, 64 et *suiv.* Leur origine, 81. Ces terres sont de la plus grande importance pour le procédé de la végétation, 229 et 230. Essais de différentes méthodes de culture des terres fortes; succès de celle adoptée par M. Arbuthnot, 328 et *suiv.* — XVIII. Quel seroit pour l'Angleterre le résultat d'une taxe unique sur la propriété territoriale, 233.

Tetsford. — I. Culture et manufactures remarquables de ce pays, 102 et *suiv.*

Thanet. — V. Détails intéressans de la culture de toutes les parties de cette île, dont le sol est en général un loam riche, 361 et *suiv.*

Thomas Hales. (Sir) — V. Ses épreuves sur la culture du houblon et des choux de Lombardie dans un riche sol, 335 et *suiv.*

Thong. — I. Le sol est un fond de sable et de gravier; sa culture avantageuse, 83 et *suiv.*

Thorne. — II. Le sol est en général une argile forte; descriptions détaillées de la culture de tout le pays, par MM. Ashcroft et Atkinson; observations générales sur le *medium* des produits de ce sol; la tourbe est le combustible général de ce canton, 142 et *suiv.*

Thrapston. — II. Sol argileux; loams forts et graveleux; leur culture, 25 et *suiv.*

Tiddswell. — IV. Loam sec et léger sur un fond de roc; importantes améliorations opérées dans la culture de ce pays, par le défrichement des bruyères, 127 et *suiv.*

Tilbury. — I. Culture affreuse de ce pays; stupidité des habitans qui ne veulent faire aucune innovation, même pour leurs routes, 81 et *suiv.*

Tilton ou *The-Hill.* — IV. Le sol est principalement une riche argile; sa culture; pâturages extraordinairement négligés, 56 et *suiv.*

Timothy-Grass. — VI. Préférence que les chevaux donnent à cette plante; divers essais sur sa culture, par M. Anderdon, 123 et *suiv.*

Tipperary. — VIII. Loam sec et sablonneux; sa culture et celle de tout le comté, 14 et *suiv.*

Tirawley. — VII. Culture et usages particuliers de cette baronnie, 368 et *suiv.*

Topinambours. — XII. Essais sur les produits et profits de la culture de ce végétal; première récolte par rangées espacées de deux pieds sur une terre molle à bécasse; succès de cette culture, 341 et *suiv.* Profit plus déterminé de la seconde récolte sur le même terrain engraissé, 343 et *suiv.* Troisième récolte sur le même terrain avec une plus forte quantité d'engrais; ses produits et ses profits furent encore plus grands; avantages qu'elle a procurés pour la nourriture des cochons pendant l'hiver; les loams argileux paroissent convenir à ces racines, 345

et *suiv.* Produits et bénéfices d'une quatrième récolte avec des engrais mélangés qui ont exigé beaucoup de frais, 347. Les résultats des expériences précédentes, donnent un *medium* de produits et de profits très-avantageux; il paroît qu'ils réussiroient sur tous les sols, 348. — XIII. Sont bons pour l'engrais des cochons, 189 et *suiv.*

Tourteaux huileux. — I. Leur excellence comme engrais; leur usage au lieu de marne pour les blés d'hiver, lorsque cette dernière commence à s'user, 7. Quantité à employer sur trois acres de terre, 291. Ils sont bons pour l'engrais des bœufs; leur mélange, à cet effet, avec du grain et du foin, 398. — IV. Avantage qu'on trouve à engraisser des bœufs, 269 et *suiv.* Moyen de donner aux animaux le goût de cette nourriture; quantité qu'il faut en donner aux bœufs à l'engrais, 323. — VI. Toutes les expériences faites dans l'est, prouvent l'avantage qu'on peut retirer de cet engrais, 374. — VIII. Excellence de ceux de rabette pour l'engrais des terres, et sur-tout pour mettre une terre en pâturage, 99 et *suiv.*

Tourville. — I. Situation remarquable de ce pays; sa culture, 96 et *suiv.*

Travaux. — I *Medium* général des prix de ceux du sud; variété des prix selon les saisons, les distances et le genre d'ouvrage; différence établie entre les gains des ouvriers des manufactures et ceux des journaliers labourenrs, 214 et *suiv.* — III. Observations générales sur leurs prix moyens au nord; paye des hommes, celle des femmes, des ouvriers à la journée ou aux pièces; gains d'une famille entière; détails des consommations en vivres, comparées au *medium* du prix du travail; gain des ouvriers manufacturiers comparé à celui des ouvriers employés à l'agriculture, 424 et *suiv.* — VI. *Medium* général de leurs prix dans l'est, 307 et *suiv.*; comparaison de ces prix avec ceux des denrées, 311 et *suiv.* — XI. Remarques à faire sur leur prix, avant de louer une ferme, 59 *et suiv.* Etats de ceux qui doivent être faits sur des fermes de diverses grandeurs, par des hommes de journée; montant du prix de ceux dont est susceptible une ferme de cent acres de terre toute labourable, 286 et *suiv.* A combien reviennent, au bout de deux ans, les travaux de journée qu'exige une ferme de cinquante acres, toute terre labourable, exploitée d'après un système moderne, 288. Ceux qu'exigent une ferme de quatre-vingts acres, toute en labour, et dont le sol est assez léger pour les turneps, 289 et *suiv.* Dépenses des travaux de journée à faire sur trente-deux acres pendant deux ans, 291. Ce que coûtent ces travaux sur une ferme de deux cent vingt acres, toute en labour, 292. Frais à faire pour les travaux de trois mille acres, un tiers en pâturage et les deux autres en labour, lorsque l'on y introduit la culture des choux, 293 et *suiv.* A combien reviennent ceux qu'exigent six cent quarante acres de terre inculte amendée avec de la marne, de la craie ou de l'argile, 297 et *suiv.* Genre de travaux et quantité qui doit s'en faire dans une ferme de six charrues; nombre de bras à y employer, et cas où il faut augmenter ce nombre pour y trouver plus d'économie, 336 et *suiv.*

Trèfle. — I. Succès de M. Ray dans la culture de ce végétal, dont il a obtenu cinq quarters

par acre ; méthode qu'il suit pour le cultiver dans ses terres à froment, 24. Préventions des fermiers des environs de Bures, 55. Nécessité de le cultiver et d'en augmenter les récoltes ; son excellence pour les cochons, 209 et *suiv.* Réussite parfaite du trèfle rouge et blanc dans un sol crayeux, 291. Soin particulier donné à la culture du trèfle blanc ; bon pour les cochons, 344. Preuves incontestables de la nécessité de semer le trèfle blanc de très-bonne heure ; abondance de ses récoltes précoces, 368 et *suiv.* Cette qualité fait obtenir de meilleures récoltes sur les terres maigres ; abus de son mélange avec le ray-grass ; déperissement remarquable que ce mélange opère sur toutes les terres, 387. — II. Semé pour l'amélioration ; laissé sur terre pendant deux ans pour détruire les mauvaises herbes, 30. Cultivé par M. Lister sur une jachère sans blé, 52. Abus de le laisser six et sept ans sur terre, 78. Essai du marquis de Rockingham sur le trèfle blanc semé en automne, 174. Introduction de sa culture dans la partie du Cléveland, par M. Turner ; succès qu'il en a obtenus, 271. Sa méthode pour semer le trèfle rouge sur du blé ; son projet de pépinières de plantes fourrageuses, 280 et *suiv.* — III. Observations générales sur le produit de ses récoltes au nord ; différence établie entre celui fauché et celui mangé sur terre, 336. — IV. Expérience de M. Saint-Léger sur le trèfle moucheté, 170. Et sur le trèfle de montagne, 172 Semé avec de l'orge sur un loam sablonneux ; grand avantage de cette culture, 250. Emploi qu'en fait M. Ramcy, 466 et *suiv.* Nécessité de le cultiver, lorsqu'il n'y a ni pâturages ni prairies naturelles dans un pays, 478. — V. Semée avec du froment ; son succès, 72. Avantage de sa culture après les grains de mars, 338. — VI. Mélangé avec le plantain, est la plante qui convient le mieux aux prairies artificielles, 16. Un défrichis de trèfle est excellent pour le froment, 76. Cette plante est devenue la brauche principale de l'agriculture de l'est ; sa végétation y est regardée comme assurée sur toutes espèces de sols ; son produit moyen, 243 et *suiv.* — VII. Manière de le semer avec le blé, 16. Effet surprenant que le trèfle rouge produit sur un loam sec et pierreux, 53. — VIII. Son utilité reconnue pour la nourriture des cochons ; un acre a suffi, en été, pour nourrir quatre truies et vingt-quatre petits cochons, 22. Sa culture remarquable par M. Holmes, 100. — XI. Avantage qu'il offre à ceux dont les terres sont toutes labourables ; nécessité de l'introduire alors dans les cours de récoltes ; portion de terre que l'on doit assigner à sa culture, 349 et *suiv.* Examen de son produit moyen par acre, et de ce qu'un acre peut entretenir d'animaux, 376. Préférence que les fermiers de la classe commune doivent lui donner sur la luzerne ; seule méthode à suivre dans sa culture, 388. — XII. Avantages qu'il offre aux fermiers ; nécessité de le cultiver ; essais divers qui prouvent que sa valeur dépend beaucoup du cours de récoltes dans lequel il est introduit, 371 et *suiv.* Récolte faite sur un loam gravelenx ensemencé de cette plante avec de l'orge ; profit en raison de la modicité des dépenses, 376 et *suiv.* Même culture dont la récolte fut consommée sur pied par des cochons et par des génisses ; moindre profit que dans la précédente, 378. Bénéfice

marquant sur une récolte, dont une partie fut fauchée pour fourrage sec et l'autre pour la graine, 379. Profit sur une semblable récolte mangée sur place par toute sorte de bétail, 380. Résumé des produits et bénéfices des épreuves ci dessus; preuve en faveur du trèfle qu'on laisse grainer et de celui qu'on fait manger sur place, 381. Culture lucrative sur un loam graveleux dont la récolte fut entièrement consommée sur pied, 382. Médiocre profit de la même culture sur un loam graveleux, dont le produit fut fauché deux fois et le regain mangé par des bêtes à laine, 383. Sa culture avec de l'avuine; profit satisfaisant, 384. Résumé de tous les profits des récoltes précédentes; avantage constant des produits mangés sur pied, 385. Médiocrité d'une récolte obtenue après une première récolte d'orge sur un bon sol propre aux turneps, et consommée sur place par des cochons, 386. Récolte sur le même champ, fauchée deux fois pour fourrage; causes qui firent qu'elle dunna plus de profit que la précédente, 387. Récolte dont le profit ne vient que de la consommation sur pied qu'en a faite le bétail, 388. Profit d'une semblable sur le même terrain et en temps sec, qui fut fauchée une fuis pour fourrage, puis pour graine; cette culture n'a pas prouvé à l'avantage de laisser grainer, 389. Résultat de trois petites récoltes avec bénéfice, sur une terre molle à bécasse, ce qui prouve contre la manie qu'ont les fermiers de semer le trèfle sur la troisième ou la deuxième récolte après la jachère, 390 et *suiv.* Profit et produit satisfaisans d'une récolte qui avoit été semée avec une première d'orge, 392. Le résultat de six récoltes précédentes prouve le désavantage de le semer avec une troisième récolte de grain, 393. Avantage retiré d'une récolte qui avoit été semée avec une première d'orge, quoique la qualité du fourrage et du grain n'eût pas été excellente, 394. Récolte fauchée deux fois pour fourrage sec à la seconde année; malgré les pluies abondantes; celle-ci fut encore profitable, 395. Bénéfice fait sur une terre mulle à bécasse, laissée sous le trèfle, 396. Emploi avantageux des produits d'une récolte dont le bénéfice fut satisfaisant, malgré les pluies, 399 et *suiv.* Perte faite dans une première récolte, malgré un excellent produit, en raison du coût de la multiplicité des engrais. 401. Avantage retiré d'une récolte à la troisième année; elle fut fauchée une fois et ensuite mangée sur pied par vingt bêtes à laine, 403. Produits de récoltes faites avec la première, la seconde et troisième de grain; avantage plus grand retiré de la première, 404. Bénéfices très-grands faits sur les produits d'une récolte dans une terre laissée sous le trèfle; avantages de la culture perfectionnée de ce végétal, 404. Profit sur une récolte après de l'orge; les engrais et les labours ne sont jamais perdus, 405. Récolte passable, semée avec une seconde d'avoine et de pois; la terre non engraissée depuis plusieurs années, 406 et *suiv.* Récoltes avec perte, à raison des pluies, 408. Produit d'une récolte semée parmi le froment, la graine fut excellente, 409. Résumé des dépenses qu'a exigées, pendant plusieurs années, la culture du trèfle, 411 et *suiv.* Il sera utile d'arranger le système d'assolement, de manière qu'il soit toujours cultivé sur des loams graveleux, 413 et *suiv.* On doit toujours semer avec

la première récolte de grains, 415 et *suiv.* Les produits de ce végétal payent toujours amplement les engrais, soit la première année, soit dans les années suivantes, 417 et *suiv.* L'emploi le plus profitable est de le faire paître, sur-tout par des cochons, 419. Le printemps est la saison la plus favorable pour le semer, 420 et *suiv.* Quantité de semence à employer fixée par des expériences, à douze livres et demie par acre sur les loams argileux et graveleux, bien engraissés; à vingt livres pour les mêmes sols non engraissés, 422 et *suiv.* Culture du trèfle blanc de Hollande; récoltes obtenues sur un sol argileux et humide; avantages et profits peu marquans de cette plante, quelque emploi qu'on en puisse faire, et sur-tout cultivée seule, 425 et *suiv.* Les petits profits qu'offre la culture du trèfle *treffoil*, sur le même sol que le précédent, sont si modiques qu'ils peuvent être réputés perte d'après les avantages qu'on auroit retirés du trèfle commun, 429 et *suiv.* — XIII. Donné aux vaches sans herbe naturelle, donne une mauvaise odeur au beurre, 110. Peut être employé avec profit à l'engrais des bêtes à cornes, 116. Excellente nourriture d'été pour les bêtes à laine, 124 et *suiv.* Consommé sur place par des cochons, leur est très-profitable, 169 et *suiv.* Avantage qu'offre un champ de trèfle enclos avec une mare d'eau, pour nourrir les cochons en été, 184. — XIV. Son excellence pour maintenir le bétail en bon état, et disposer la terre à être ensemencée en blé, sans éprouver de jachère, 69. Nécessité d'épierrer le champ où l'on veut le semer, lorsqu'on le cultive pour le faucher, 71. Moyen de le remplacer, employé par M. Coke, 185 et *suiv.* Celui qui n'est point mêlé de ray-grass fournit de grosses touffes de racines qui sont un engrais abondant et excellent, 190. On mêle un peu de graine de mélilot à la sienne, afin que le fourrage soit meilleur pour les moutons, et cela ne nuit point à la récolte, 276. — XV. Expériences d'après lesquelles on prétend que, fauché deux fois pour fourrage sec, il est une préparation beaucoup meilleure pour semer du blé, que quand on l'a fait paître, 15. Les plus belles récoltes de trèfle se font en Flandre, 103.

Trench. (M.) — VII. Améliorations qu'il a opérées sur divers marais; méthode remarquable qu'il a suivie; cours de culture introduits; frais et bénéfice; succès complet, 428 et *suiv.*

Tring. — IV. Bonne terre végétale sur une couche de craie; sa culture, 8 et *suiv.*

Trumpington. — I. Le sol est une argile légère; sa culture; nombreux troupeaux qui font la richesse du pays; manière d'y gouverner le bétail, 289 et *suiv.*

Tucker. (M. Samuel) — II. Essais et succès de ce cultivateur sur les choux et le froment; beauté particulière du paysage qui environne ses champs, 65 et *suiv.*

Tullamore. — VII. Loam sec, graveleux et sain; sa culture; économie rurale du pays et mœurs des habitans, 72 et *suiv.*

Tumbridge-Wells. — I. Rien de remarquable dans ce pays, pas même sa culture, 401.

Turneps. — I. Leur culture, par M. Ray; il prouve qu'ils n'ont pas besoin de pluie; heure indiquée pour les semer, 23 et *suiv.* Moyens employés par M.

Baldwin pour les garantir de la piqûre des mouches, 159. Excellence de leur culture lorsqu'ils sont bien soignés et binés; amélioration qu'ils donnent aux terres à blé; dépérissement qu'ils occasionneut dans les terres en général, lorsqu'ils sont négligés, 190. Avantage des produits de leur culture, reconnu par les fermiers de Royston, 291. Succès que l'on en a obtenus pour l'engrais des moutons, 292. — II. Description de l'instrument aratoire dont se sert M. Middlemore, pour leur binage, 41. Description sur la préférence que l'on doit donner aux petits ou aux gros, 53 et *suiv.* Leur culture devenue un mal réel, par le défaut de binage, 152, 366 et *suiv.* Plantés par rangées, pesoient en *medium* sept livres huit onces, 430. — III. Leur transplantation, par M. Clarke; succès qu'il a obtenus; utilité prouvée de la charrue à double-oreille pour cette culture; électrisés deux fois pendant l'espace de deux mois, ils pesoient neuf livres; ceux non électrisés n'ont acquis ce poids que quatre mois après, quoiqu'à la même exposition; épreuve de M. Clarke, 40 et *suiv.* Observations générales sur leurs produits moyens au nord; preuves en faveur de ceux qui sont binés, 303 et *suiv.* Doivent être considérés comme récoltes-jachères; encouragement de leur culture, par M. Crowe de Klipin, 308 et *suiv.* — IV. Abus de leur culture sur de l'argile, 61. Employés comme récolte améliorante sur des terres de bruyères, 155 et *suiv.* Plantés par rangées sur une terre calcaire peu profonde, 176. De leur culture soignée dépend beaucoup l'excellence de toutes les autres récoltes, 477. — V. Essais de M. Acton sur la culture de ceux d'Égypte, dont les feuilles se conservèrent au milieu de l'hiver, 32. Succès du même dans leur culture par rangées, 175 et *suiv.* Moyens de les préserver des ravages des pucerons, 180. Avantages que M. Reynolds trouve à les semer à la volée; progrès de ses expériences, 346 et *suiv.* Succès de M. Poole dans leur culture; découverte qu'il a faite d'un nouveau turnep jaune, 401. — VI. Moyens termes des méthodes les plus avantageuses de les cultiver dans l'est, 353 et *suiv.* — VII. Leur culture avantageuse, par M. Marlay, 15 et *suiv.* Les essais de M. Gérard prouvent que les terres sèches leur conviennent, 53. Réussite de leur culture sur des terres marécageuses améliorées par l'écobuage, 63. Semés sur des terres écobuées; usage de la rbaux pour maintenir la terre nette; succès de cette culture par M. Hamilton, 90 et *suiv.* Soins particuliers que le lord Courtown apporte à les cultiver, 116. Avantage que trouve M. O'neil à s'en servir pour la nourriture de tout son bétail, 207. Détails très-étendus de l'amélioration de leur culture, par M. Aldworth, cultivateur distingué, 471 et *suiv.* Leur culture lucrative, par le lord Shannon; usage qu'il en fait pour l'engrais de son bétail, 513 et *suiv.* — VIII. Semés sur un chaume, par rangées, et mangés sur place par les bêtes à laine; avantages qu'en a retirés M. Montalt, 22 et *suiv.* Sont toujours détruits par la mouche, quand on les cultive après la rabette, 60. — X. Viennent bien dans un terrain nouvellement défriché par l'écobuage, 55 et *suiv.* — XI. Avantages qu'ils procurent à ceux dont les terres sont toutes labourables; il faut les introduire dans ce cas comme première récolte, et sur-tout les

biner, 349 et *suiv.* Produit moyen, par acre, des turneps bien cultivés; quantité de bestiaux qu'ils peuvent entretenir et engraisser; variété de leur poids, 380 et *suiv.* Avantages qu'ils offrent à être cultivés par rangées, 478. — XII. Détails sur la manière de les cultiver, sur leur emploi et les avantages qu'ils offrent, 231 et *suiv.* Produits divers de quelques essais particuliers sur leur culture à la volée; récoltes faites sur une terre molle, avec et sans engrais; perte sur l'une et l'autre; supériorité de la terre engraissée, ce qui fait voir l'utilité des engrais pour ces végétaux, 254 et *suiv.* Leur culture avec profit sur un sol fin et léger, après du blé de mars; avantage que l'on trouve à les faire consommer par les bestiaux plutôt que de les vendre, 236 et *suiv.* Récolte, avec profit, faite sur le même terrain; nécessité de les semer à bonne heure, 239 et *suiv.* Cultivés avec perte sur un loam leger et graveleux, après du froment, quoique la récolte fût abondante, 242 et *suiv.* Valeur, en *medium*, des récoltes des deux essais précédens, 247 et *suiv.* Perte sur une récolte; terrain riche et graveleux, 249 et *suiv.* Autre perte dans la même culture et sur le même terrain, pour avoir semé trop tard, 251 et *suiv.* Produit immense d'une récolte, avec perte, sur un loam léger et graveleux; cette perte provenant de la multiplicité des frais, 252. Récoltés avec perte, après du froment, sur un loam riche et léger, à raison de la trop grande force de l'engrais, 253 et *suiv.* Même culture que la précédente avec profit, l'engrais moins fort, 257. Même culture avec perte, 258 et *suiv.* Culture après du froment, sur un loam léger et graveleux, portée à la plus haute perfection; perte essuyée dans la première récolte, mais qui assure le bénéfice des subséquentes, 260 et *suiv.* Récolte avec bénéfice, malgré le petit produit, dans une terre bien engraissée et labourée, après une récolte de froment; avantage de la culture de ce végétal entre deux récoltes de grains, 262 et *suiv.* Même culture que la précédente avec perte; l'avantage ne se fera sentir que sur les récoltes suivantes, 265. Produit moyen des épreuves précédentes, et dépenses qu'elles ont exigées, 266 et *suiv.* *Medium* des profits particuliers et des pertes sur les terres engraissées et non engraissées; les turneps transportés ou mangés sur place, 273 et *suiv.* Distance fixée à trois pieds, pour leur culture par rangées; supériorité des produits de cette méthode, 277 et *suiv.* L'emploi le plus avantageux qu'on peut en faire, c'est de les arracher pour engraisser des bêtes à cornes à la réserve, 279 et *suiv.* — XIII. Les labours d'automne leur conviennent, 27 et *suiv.* Un labour à dix pouces de profondeur leur est avantageux, 59 et *suiv.* Sont excellens pour les vaches prêtes à vêler; mais donnés seuls aux vaches à lait, ils gâtent le beurre, 113 et *suiv.* Leur emploi pour l'engrais des bêtes à cornes est très-avantageux, 117 et *suiv.* Ils sont bons aussi pour la nourriture d'hiver des bêtes à laine, 126 et *suiv.* Bouillis avec le méteil, sont bons à la nourriture des cochons, 164 et *suiv.* Le mélange des urines avec d'autres engrais est, pour leur culture, d'une très-grande efficacité, 269 et *suiv.* — XIV. On les sème dans un sol maigre et peu fertile, pour l'améliorer, 145. Le meilleur engrais pour eux est le plus pailleux et le moins pourri, 146. Leur germination est plus

assurée lorsqu'on sème immédiatement après le labour et sans herser, *ibid.* Moyen de garantir cette végétation des attaques des pucerons, 147. On peut leur faire succéder les choux-navets, et à ceux-ci les choux-raves, *ibid.* Ils offrent une grande ressource pour la nourriture d'hiver de toute sorte de bétail, et leur culture est admirable pour préparer la terre à la production des grains; époques des divers labours pour ces racines, 231 et *suiv.* Leurs semailles tardives sont quelquefois les plus avantageuses, 233. — XV. Leur culture; diverses méthodes pour les garantir des insectes, 23 et *suiv.* Moyen de n'en pas perdre la récolte lorsqu'elle est très-abondante, 184. Essai sur leurs semailles précoces, 452. — XVI. Méthode sur leur culture dans le comté de Norfolk, où ils font une partie essentielle de l'agriculture, 95 et *suiv.* Manière de les y faire consommer par le bétail, 98.

Turner. (M.) — II. Améliorations qu'il a opérées dans le West-Riding et dans ses possessions du Cléveland; réforme qu'il a faite; ses divers essais dans la culture des plantes et racines, sur tout sur les différentes espèces de choux; son économie rurale, 255 et *suiv.* — IV. Expériences diverses de cet habile cultivateur; améliorations qu'il a opérées sur des terres inondées du flux et reflux de la mer; succès de ses plantations, 376 et *suiv.* — V. Particularités remarquables de sa culture; description des diverses machines dont il se sert pour le binage et pour herser, 419 et *suiv.*

Tynte. (M.) — VI. Une longue expérience lui a prouvé la commodité du harnois pour l'attelage des bœufs, 151.

Tyrerag. — VII. Le sol de cette baronnie est un terreau noir sur un fond de pierre calcaire; sa culture, 361 et *suiv.*

V

Vaches — I. Les plus belles races ne sont pas toujours les meilleures laitières, 302. Manière de les engraisser et de les gouverner, par M. Maurice; il ne fait aucun cas des vaches sans cornes; il retire de chacune des siennes jusqu'à sept quarters de lait chaque fois qu'on les trait. 326. — III. Observations générales sur celles du nord, qui ne rapportent point de bénéfice, 370 et *suiv.* — IV. Usage qu'en fait M. Bakewell; époques auxquelles il les fait couvrir pour avoir de meilleurs veaux. 79. Succès qu'obtient le colonel Pole qui ne se sert que de celles du Lanscashire, 110. — VI. Assertion en faveur de celles de Suffolk; appendice du Voyage à l'Est, 400. — VII. A Drogheda, elles donnent dix quartes de lait par traite; elles se louent dans le pays, et si elles n'en donnent pas au moins sept quartes, on les rend. 38. — IX. Dépenses, produits et nourriture de deux ou quatre vaches pendant deux ans, 303 et *suiv.* — XI. Manière de disposer leurs étables et de tirer parti de leur consommation en hiver et en été, 251. — XII. Nourries avec profit, tant à l'engrais que maigres, avec des carottes, 290. — XIII. Leurs diverses nourritures en été; quatre vaches peuvent manger en herbe naturelle le produit de sept acres par an, 110. Lorsqu'elles sont

nourries avec du trèfle, il faut leur laisser manger en même temps de l'herbe naturelle, 110. Sept vaches peuvent, en 24 heures, consommer soixante-six livres de luzerne. Le lait est plus abondant avec ce fourrage qu'avec le trèfle, mais moins qu'avec l'herbe naturelle, 111. Six vaches peuvent, en 24 heures, consommer chacune soixante-quatre livres de sainfoin; le beurre et la crème en sont excellens; la pimprenelle produit aussi un bon effet sur le beurre, 112. Manière de les gouverner pour leur nourriture d'hiver, *ibid.* Nourries avec des turneps seuls, donnent un lait fort âcre, 113. Nourries avec des carottes, coûtent peu et donnent de bon lait, 114. Une seule vache peut consommer cinquante livres de pommes de terre par jour, quand elle y a pris goût; le beurre en est passable, 115. — XIV. A quels indices on peut reconnoître, au premier coup d'œil, qu'elles sont bonnes laitières, 330.

Vareck. — VI. Herbe marine dont on fait usage dans l'est dès qu'elle a été putréfiée avec le fumier des cours, 361 et *suiv.*

Vase — IV. Propriétés de celle de mer comme amendement, 387 et *suiv.* — V. Avantage que l'on en retire, en la mêlant avec d'autres engrais, 29 et *suiv.* — VI. Expériences de divers cultivateurs qui la mêlent avec du fumier, 360. — VII. Amalgame de celle des fondrières avec du gazon, de la pierre à chaux et du fumier, 420 et *suiv.*

Vaucluse. — XVII. Source célèbre; merveilleux effets des arrosemens, 182.

Veaux. — I. La meilleure époque pour leur sevrage est le mois de février; méthode employée pour les conserver en les sevrant, 309. Méthode de M. Harries pour cette partie d'économie rurale, 319.

Végétaux. — XVI. Expériences d'où il résulte que ceux qui viennent en graine, épuisent en quelque sorte la terre, 1 et *suiv.* Exigent diverses quantités d'alimens et d'eau suivant leur espèce, 129. Quels sont les sels extraits de leurs cendres, 132.

Vergers. — VI. Manière de les cultiver dans le canton de Leigh; produit qu'ils peuvent donner en cidre, 89. Différence des rapports de ceux qui sont sur un fond d'argile sablonneux, 104 et *suiv.*

Vesces. — I. Abondante récolte de ce végétal dans le canton de Bury, efficacité de cette culture pour améliorer les terres et détruire les manvaises herbes, 40. Amélioration que donne à la terre celle d'hiver enfouie, 291. — IV. Excellence de leur culture, sur-tout après des turneps; manière de les cultiver à Hempstead, 3 et *suiv.* Essais de M. Saint-Léger sur ce végétal, et description de ses différentes espèces, 172 et *suiv.* — V. Avantage de celles d'hiver, semées après de l'orge, 63. — XII. Usages divers que l'on en peut faire, 217 et *suiv.* Leur culture demande peu de frais; elle est améliorante et sert à la nourriture du bétail, 218 et *suiv.* Le produit de cette culture, par le moyen des engrais, peut monter à deux tons seize quintaux par acre, 220. Avantage que l'on trouveroit à couper ce végétal avant que la graine soit formée, pour en faire du fourrage; 221. Profit qui a été fait sur des terres engraissées et non engraissées; recommandation particulière aux fermiers de cultiver des vesces pour fourrage, 223 et *suiv.* — XIII. Il ne faut point les mettre en tas lorsqu'elles ont été fanées, elles ne demandent

qu'à être retournées après la pluie, 475. — XIV. Avantage de leur culture comme plante fourrageuse, 150.

Viandes. — XVIII. Il s'en consomme plus en Angleterre qu'en tout autre pays, 169. et *suiv.*

Vignes. — XV. Elles réussissent par-tout en Italie; cependant on fait une grande différence entre celles des coteaux et celles des plaines, 123. — XVII. Recherches sur leur culture en France; la valeur qu'elle donne aux terres; montant de leur produit annuel et les bénéfices qui en résultent, 210 et *suiv.* Réfutation de l'opinion que les pays vignobles sont les plus pauvres, et que la culture des vignes nuit aux intérêts de la nation, 219 et *suiv.* Elles font près d'un cinquième du revenu de la France, 358.

Vin. — XVIII. Quelle est la manière de calculer de ceux qui en vendent en Angleterre, 259. Leurs profits sont nécessairement bornés, 263.

W

Wakefield. — II. Industrie remarquable de cette ville pour les étoffes de laine; gain des ouvriers et de ceux employés aux mines de charbon, 73.

Wakefield-Lodge. — X. Le sol est une argile tenace et humide, mais il varie dans quelques cantons; détails de sa culture et de l'économie rurale de ce pays, 329 et *suiv.*

Walberton. — V. Loam riche sur un fond de marne ou d'argile; sa culture, 416 et *suiv.*

Walker. (M.) — II. Ses manufactures; ses mines de fer et de charbon; ses fabriques de marmites en fonte, de poêles, de sacs, de charrues, &c.; ses fabriques de poteries, de faïence blanche et faïence écaille de tortue, 59 et *suiv.*

Wallasea. — I. Culture de cette île, 367 et *suiv.*

Walpole. — IV. Particularités curieuses de cette paroisse, 355.

Walsh. (M. le doyen) — VII. Excellence de sa culture et de celle de ses voisins, 85 et *suiv.*

Walter. (M) — III. Sa maison et ses pâturages remarquables à Wallington; beauté des routes qu'il entretient, 62.

Wanden. — II. Sol sablonneux; sa culture, 14.

Wanstead. — I. Palais magnifique du comte de Ziluey; élégance de son architecture; culture de ce pays, 162 et *suiv.*

Warnham. — IV. Loam graveleux, ou *terre blanche liégeuse;* culture, 366 et *suiv.*

Warrens-Town. — VII. Manufactures de toiles; besoin que les habitans ont de ce genre d'ouvrage; pauvreté de leurs récoltes; médiocrité de leur culture, 177 et *suiv.*

Warrington. — III. Manufactures considérables de toiles à voiles et d'épingles; elles emploient onze mille ouvriers; culture de ce pays, 123 et *suiv.*

Wartfield. — IV. Récoltes remarquables de ce pays, 267 et *suiv.*

Warthon. (M.) — IV. Ses expériences sur les pommes de terre et les choux; ses succès; disposition de sa ferme, 222 et *suiv.*

Waterford. — VIII. Culture de tout ce comté; mœurs et habitudes des habitans; diverses qualités des sols que l'on y trouve, 34 et *suiv.* Remarques particulières sur le commerce très-étendu de cette ville; beau-

tés qui s'y trouvent, 43 et *suiv.*

Weald. — I. Sol dur et compact; abus de l'usage que l'on y fait de la charrue à tourne-oreille; sa culture, 380 et *suiv.*

Wedgwood. (M.) — III. C'est à lui que l'on doit les succès des manufactures de poteries en terre cuite de Burslem; description des diverses terres et cailloux employés à cette fabrique, 210 et *suiv.*

Wednesbury. — I. Sol favorable à l'agriculture; désagrément qu'offre cette ville; fabrique remarquable de platines de fusils, 302, et *suiv.*

Welbeck. — II. Le sol est sablonneux; sa culture; description du parc du duc de Port-Land, et d'un fort beau pont à trois arches, 185 et *suiv.*

Wells. — VI. Pâturages et terrains marécageux de ce canton, 156.

Wenmann Cooke. (M.) — IV. Culture particulière de cet intelligent cultivateur; construction remarquable d'une de ses fermes; description de toutes les commodités qu'il a su s'y procurer, 111 et *suiv.*

Wentworth. — II. Ville des plus belles du royaume; amélioration apportée à la culture du pays, par le marquis de Rochingham; description du palais dudit marquis, 148 et *suiv.* Cours de récoltes pratiqués dans les environs, sur un sol généralement argileux, 175 et *suiv.*

Wentworth-Castle. — II. Château remarquable du comte de Strafford, 71.

West-Drayton. — II. Le sol est un gravier riche, mêlé de sable; sa culture, 46.

Westport. — VII. Améliorations que lord Altamont a opérées dans ce pays, 373 et *suiv.* Culture et usages de ce canton, 382 et *suiv.*

West-Stow. — I. Parcs remarquables de MM. Lée et Calthorpe; passage curieux de deux rivières l'une dans l'autre; beauté du pont qu'ils ont fait construire à frais communs; culture du pays, 21 et *suiv.*

Wexford. — VIII. Le sol est généralement sec, mais bon; sa culture, 107 et *suiv.*

Wharthon. (M.) — II. Ses essais sur différentes racines, et ses succès, 55 et *suiv.*

White-Boys. — VII. Garçons blancs; détails particuliers de cette Société clandestine, connue aussi sous le nom de *Nivelleurs*, 103 et *suiv.*

White-Horse. — VI. Culture de ce canton; soins particuliers que les fermiers donnent à la composition de leurs engrais; ils excellent dans cette partie, 167 et *suiv.*

Whitemère. — I. Beauté de tout ce pays; étang remarquable par son immense étendue; vue pittoresque de ce canton; culture, 332 et *suiv.*

Whittlewood. — X. Détails sur la gestion et l'exploitation de cette forêt, 345 et *suiv.*

Wickham. — I. Race remarquable des cochons de ce pays; sa culture, 92 et *suiv.*

Wicomb. — I. Le sol est crayeux; excellence des récoltes en blé; sa culture, 95 et *suiv.*

Wight. — V. Le sol de cette île est en général un bon loam, contenant plus de sable que d'argile; particularités des différentes cultures, 429 et *suiv.*

Wilbersfort. — II. Le sol est argileux; sa culture, 77.

Wilkes. (M.) — X. Sa manière d'opérer les irrigations; ses succès; sa pompe à feu, 389 et *suiv.* Particularités avantageuses de son économie rurale, 400 et *suiv.*

Wilkinson. (M.) — I. Inventeur d'une machine pour forer les canons; nombre infini de personnes employées à ses

mines de charbon, 313 et *suiv.*

William Penny. (M.) — III. Sa méthode pour ensemencer les différentes terres; préparation de ses semences contre la carie, 258 et *suiv.*

William White. — VI. Succès étonnans que ce simple fermier a obtenus dans l'amélioration des marais; détails de ses opérations; sa manière d'arroser ses prairies, 26 et *suiv.*

Wilson. (M.) — II. Son agriculture expérimentale; détails de sa charrue à semoir et de sa machine à unir le terrain, 249.

Wilton. — I. Manufactures renommées pour les tapis; culture des environs, 414.

Wiltshire. — VI. Beauté remarquable des riches pâturages de ce pays, et de ses bêtes à laine, 160 et *suiv.*

Winchester. — I. Culture sur un sol varié, 139. — V. Presque tout le terrain est un coteau de craie, sans clôture, 446.

Windmill. — VI. Loam riche et sablonneux; sa culture et celle de ses environs, 155 et *suiv.*

Winnmoor. — II. Le sol est généralement calcaire, et la surface argileuse; sa culture, 75 et *suiv.*

Winslow. — IV. Argile riche et fertile; sa mauvaise culture, 16 et *suiv.*

Witham. — V. Loam mêlé d'argile; sa culture, 51 et *suiv.*

Witney. — I. Manufactures et agriculture remarquable de ce pays, 104 et *suiv.*

Woburn. — II. Sol graveleux; bonne culture, 8 et *suiv.*

Wolverhampton. — I. Commerce très-actif, en clouteries et taillanderies, 303 et *suiv.*

Wombwell. — IV. Loam sablonneux mélangé d'argile; sa culture, 259 et *suiv.*

Worcester. — III. Ville jolie et bien bâtie; ses manufactures de gants, de crêpe, de porcelaines, 248 et *suiv.*

Worksop. — II. Description d'un bel édifice appartenant au duc de Norfolk, beauté de la cour de sa ferme, 187 et *suiv.*

Worsley. — III. Ouvrages qu'a exigés le canal qui conduit à cette ville, 177 et *suiv.*

Woodbridge. — Sa culture perfectionnée, 5 et *suiv.*

Wood-Lawn. — VII. Beauté de ce lieu; améliorations qu'y a faites M. André French, 427. Sa culture et celles de ses environs; bon produit moyen, 439 et *suiv.*

Woodstock. — VII. Description de tout ce que ce canton offre de plus pittoresque, 101 et *suiv.*

Y

Yarmouth. — V. Sol varié; culture parfaite, 1 et *suiv.*

Yeddinghum-Bridge. — II. Le sol est en général sablonneux; sa culture, 231 et *suiv.*

York. — II. Description des édifices les plus remarquables de cette ville, entr'autres de sa prison qui est *agréable*, 105 et *suiv.*

Youngs-Berry. — V. Sol de deux espèces, terre dure et terre légère; sa culture, 57 et *suiv.*

Fin de la Table générale des Matières.

NOTICE DES LIVRES BROCHÉS

Qui se trouvent chez MARADAN, Libraire à Paris, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n° 16.

OUVRAGES NOUVEAUX.

LE CULTIVATEUR ANGLAIS, ou Œuvres choisies d'agriculture et d'économie rurale et politique, d'Arthur Young, trad. de l'ang. par les cit. *Lamare*, *Benoist* et *Billecocq*, avec des notes par le cit. *Delalauze*, coopérateur du Cours d'agriculture de l'*abbé Rosier*, 18 vol. grand *in*-8. avec des notes, des tableaux et un grand nombre de planches en taille-douce, gravées par *Tardieu*. Prix, 108 liv.

Cette Collection contient les *Voyages au Sud*, 1 vol. *au Nord*, 2 vol. *à l'Est de l'Angleterre*, 3 vol. *en Irlande*, 2 vol. *les Lettres du Fermier*, 2 vol. *le Guide du Fermier*, et *les Essais sur l'Economie rurale*, 1 vol. *les Expériences sur l'Agriculture*, 2 vol. *des Morceaux choisis des Annales d'Agriculture*, 3 vol. *Voyage en France*, 1 vol. et *l'Arithmétique politique*, *avec une Table générale des Matières*, 1 vol.

Le *Guide du Fermier* donne les indications les plus précises sur la manière de gérer une petite, une moyenne et une grande ferme. Les *Essais sur l'Economie rurale* contiennent une foule de renseignemens sur la composition des fermes, les engrais, l'ordre du travail, &c. Les *Expériences* faites par M. Young lui-même sur sa ferme de Bradfield dans le comté de Suffolk, offrent des résultats variés, curieux et utiles, sur la culture des grains, des plantes fourrageuses et légumineuses de toute espèce. Dans les *Morceaux choisis des Annales*, on trouve des Mémoires sur toutes sortes d'objets d'Economie rurale, d'Agriculture, &c. &c. &c.

Les deux derniers volumes contiennent deux ouvrages déjà connus, mais trop importans pour ne pas faire partie de la Collection. Le *Voyage en France* fait, comme on sait, en 1789, présente, dans son itinéraire, une foule de faits et d'observations purement relatives aux circonstances. Beaucoup de personnes ont paru desirer que cet ouvrage fût débarrassé de ces accessoires, et réduit à son objet principal, qui est l'agriculture et la statistique agronomique de la France.

C'est ce qui a été exécuté par les Traducteurs. Le style a été soigneusement retouché. Le citoyen *de la Lauze* y a ajouté un grand nombre de notes explicatives, et les trois volumes des premières éditions sont réduits à un seul volume de la présente Collection. Le même travail a été fait sur l'Arithmétique politique, dans lequel le premier traducteur avoit quelquefois un peu tordu le sens de l'auteur pour le diriger tantôt pour, tantôt contre les Economistes. On a fait disparoître toutes ces traces d'esprit de parti. Cet ouvrage a été revu et collationné sur un exemplaire anglais de la dernière édition, envoyé dans cette intention, par M. *Young* lui-même, aux traducteurs. Quant aux dix premiers volumes déjà imprimés, et que le Public a daigné accueillir, voici ce qu'en a dit le Mercure de France, dans le n° du 16 pluviose an 9.

« Tout ce que l'on peut tenter pour la perfection de l'agriculture en » Angleterre est décrit ou enseigné dans ce livre d'Arthur Young; tout ce » que l'on peut faire pour en rendre les préceptes applicables à la France, » nous paroit avoir été exécuté par les traducteurs. Ils sont connus, et » leurs noms, à la tête d'un livre, annoncent que ce n'est point une spé- » culation mercantile, un appât présenté aux oisifs, mais une œuvre utile, » une instruction civique. Quant au nom d'Arthur Young, quel homme, » même faiblement initié aux lectures d'économie rurale, n'a entendu » parler de ses courses agronomiques en Angleterre, en France, en » Italie, en Espagne? Il voyage, comme l'antiquité nous peint Cérès et » Triptolème, en enseignant à construire la charrue et à faire croître les épis.

» Il parle aussi, en passant, des manufactures, et il raisonne sur l'em- » ploi de la richesse; mais les moyens de l'obtenir par l'agriculture fixent » sur-tout son attention. Il examine les terreins, les labours, les planta- » tions, les troupeaux, les engrais, les dessèchemens, les fossés, les » haies, les abris, les tiges fruitières, les bonnes et grasses prairies na- » turelles, les prés non moins féconds que l'on obtient par l'artifice de la » culture, le produit du trèfle, du sainfoin, de la vesce; quelle espèce de » chou plaît davantage aux animaux; comment ils se nourrissent avec la » pomme-de-terre, la carotte et le turnep; quelle est la manière d'en re- » cueillir beaucoup, comme il faut les ménager, et comme il faut les con- » sommer dans la ferme, au profit de la vache et du cochon, qui seront » d'une bonne graisse et d'un produit incroyable.

» Les longs baux! les grandes fermes! s'écrie souvent M. Young. C'est » à ces deux causes qu'il attribue les progrès de la culture dans le Nor- » folk. D'ailleurs, il trouve par-tout la confirmation de sa maxime favo- » rite; par-tout il porte son crayon pour noter et dessiner, sa plume » pour calculer et raisonner. Il voyage en voiture et à pied, il gravit des » pentes escarpées, il s'arrête dans un pré bien fourni de plantes, dans » un champ bien semé; il entre dans une usine, il se repose tantôt chez » un pauvre tenancier, tantôt chez un lord; il s'informe de tout, tient » registre de celui qui cultive le mieux, et dit par quels moyens il réussit. » Ce n'est pas toujours à la dépense qu'est proportionnée la récolte; » mais à cette même dépense réglée par l'attention et secondée par le » travail.

» La paresse mine ce que le travail ne surveille pas. Où la dépense » abonde et où la vigilance manque, la moisson est nulle et l'entreprise » ruineuse. Notre auteur indique tel et tel qui laissent faire leurs valets, » et que leurs valets laissent appauvrir. Quant aux mauvais raisonnemens,

» aux fausses analogies, aux spéculations qui n'ont pas pour base la nature » et pour guide la prudence, elles écartent du but même auquel on pou- » voit aspirer, et les exemples abondent, en agriculture comme ailleurs, » pour prouver qu'il ne suffit pas d'avoir raison au fond, si l'on ne sait pas » raisonner. Mais la charlatanerie est sur-tout une peste redoutable; on » est ambitieux de gloire, même au village; on veut faire du bruit et » étonner les fermiers de la contrée. Des gens étalent des produits, et dis- » simulent la mise coûteuse et la mauvaise vente.

» Tel est l'apperçu que nous pouvons donner de cet excellent livre. La » lecture en fait aimer l'auteur; il aime, de son côté, notre nation; et il » s'est montré sensible à l'honneur que lui a fait le gouvernement fran- » çais, en encourageant la traduction et la publication de ses écrits. Ce » sont les termes de sa lettre aux traducteurs.

» S'il faut examiner le style et la facture de son ouvrage, il nous pa- » roît mériter des éloges. Il n'est nullement atteint des maladies qui tra- » vaillent la plupart de nos écrivains actuels, la manie de l'éloquence, » l'enthousiasme poétique, l'orgueil des maximes, la fureur d'enorgueillir » les pauvres, sous prétexte de corriger les riches, etc.

» Aucune condition ne doit être mécontente de cet ouvrage, toutes en » peuvent profiter; et tout lecteur qui n'est pas décidément frivole, le » parcourra avec plaisir.

» Aussi nous avons celui de dire d'un livre qui n'est pas encore complet, » et dont les journaux n'ont guère parlé : *Il a réussi.*

» Les traducteurs y ont contribué par les notes et les tableaux qu'ils y » ont joints.

Histoire de l'Empire de Russie, sous le règne de Catherine II, et à la fin du dix-huitième siècle; par le révérend M. Tooke, membre de la Société royale de Londres, de l'Académie impériale des Sciences, et de la Société libre d'Economie de Saint-Pétesbourg : traduite de l'anglais, sur la deuxième édition, par M. S..... avec les corrections de M. Imirnove, aumônier et secrétaire de l'ambassade de Russie à Londres; et revue par M. Leclerc, ancien capitaine au service de France. Dédié à S. M. I. Alexandre Ier. Six. vol. *in*-8. De l'imprimerie de *Crapelet*. Prix br. 27 fr. et 33 fr. francs de port par la poste.

On a tiré quelques exemplaires sur grand-raisin vélin. Prix, 90 francs; et cartonné par Bradel, 96 francs.

Voyage dans la Haute Pensylvanie et dans l'Etat de New-York, par un membre adoptif de la nation Onéida, trad. et publié par l'auteur des *Lettres d'un Cultivateur américain*, ancien commissaire des relations commerciales à New-York, 3 vol. *in*-8. avec des notes et des tableaux imprimés par *Crapelet :* ornés de cartes, portraits, et vues, gravés par *Tardieu*, 18 l.

Il a été tiré quelques exemplaires sur grand-raisin vélin, 3 vol. avec les fig. imprimées *in-fol.* formant atlas, les cartes enluminées, br. en carton par Bradel, 60 l.

Voyage dans les parties du Sud de l'Amérique septentrionale; savoir : les *Carolines* Septentrionale et Méridionale, la

Géorgie, les *Florides* Orientale et Occidentale, le pays de *Chérokées*, le vaste territoire des *Muscogulges* ou de sa confédération *Creek*, et le pays des *Chactaws;* contenant des détails sur le sol et les productions naturelles de ces contrées, et des observations sur les mœurs des sauvages qui les habitent, par *Williams Bartram*, traduit de l'anglais par *P. V. Benoit*, 2 vol. *in*-8. avec cartes et fig. 9 l.

* Voyage de Néarque des bouches de l'Indus jusqu'à l'Euphrate, ou Journal de l'expédition de la flotte d'Alexandre, trad. de l'angl. du doct. William Vincent, par *E. B. L. J. Billecocq*, et publié par ordre du Gouvernement, 1 vol. *in*-4. gr. pap. de l'imprim. de la République, accompagné de cartes et du portr. d'Alexandre, gravé par *A. Tardieu.* 21 l.

* Le même Voyage, 3 vol. *in*-8. de l'imprimerie de *Crapelet*, sur l'édit. *in*-4. avec cartes et portr. 15 l.

— Le même Voyage, sur papier grand-raisin vélin, 3 vol. *in*-8. fig. br. en carton, 45 l.

* Voyages dans les deux Siciles et dans quelques parties des Apennins, par l'abbé Spallanzani, traduits de l'italien par G. Toscan, Bibliothécaire du Muséum national d'Histoire natur. de Paris, avec des notes de Faujas; 6 v. *in*-8. fig. 18 l.

* Expériences sur la circulation du sang, par Spallanzani, trad. de l'italien par E. Tourdes, docteur en Médecine; précédées d'une Notice sur la vie littéraire de l'auteur, 1 vol. *in*-8. avec une planche. 4 l.

* De la Littérature, considérée dans ses rapports avec les institutions sociales, par mad. de Staël-Holstein; *seconde édition*, revue, corrigée et augmentée de Notes et d'une Préface, dans lesquelles on trouve la réfutation des objections qui ont été alléguées contre les opinions politiques et littéraires que cet ouvrage contient; 2 vol. *in*-8. prix, broc. 7 l. 4 s

Cours de Morale Religieuse, par M. Necker, 3 vol. *in*-8. édition originale. 9 l.

Œuvres complètes de Mancini-Nivernois, publiées par l'auteur, et ornées de son portrait, gravé par Saint-Aubin. *Paris*, *Didot jeune*, 8 vol. *in*-8. br. 33 l.

— Le même livre, papier vélin, 66 l.

Fables de Mancini-Nivernois, deuxième édit. 2 vol. *in*-18, 3 l.

— Le même livre, papier vélin, 9 l.

Richardet, poëme italien, trad. en vers français par Mancini-Nivernois. *Paris*, *Didot jeune*, 2 vol. *in*-8. br. 8 l.

Œuvres complètes de Léonard, recueillies et publiées par Vincent Campenon. *Paris*, *Didot jeune*, 3 vol. *in*-8. br. 12 l.

Voyage à Barège et dans les Hautes-Pyrénées, par J. Dusaulx. *Paris*, *Didot jeune*, 2 vol. *in*-8. 7 l. 10 s.

De mes rapports avec J. J. Rousseau, et de notre correspon-

dance, par Dusaulx ; 1 vol. *in*-8. 3 l.

Les Scandinaves, poëme en prose, avec des notes par J. C. Montbron, 2 vol. *in*-8. avec fig. 8 l.

Nouveaux Contes moraux de Marmontel, 3 v. *in*-8. fig. 12 l.

— Les mêmes, 4 vol. *in*-12. fig. beau papier. 8 l.

— Les mêmes, 4 vol. *in*-12. fig. papier commun. 6 l.

* Don Carlos, Infant d'Espagne, tragédie en cinq actes, trad. de l'allem. de *Schiller*, par *Adrien Lezay*, vol. *in*-8. de l'impr. de *Crapelet*. 3 l. 12 s.

* Déportation et Naufrage de J. J. Aymé, ex-législateur, avec quelques observations sur la Guyanne française et sur les nègres ; suivi d'un tableau par ordre alphabétique des déportés à Cayenne, 1 vol. *in*-8. 3 l.

* Les Veillées du Tasse, ou le délire du Génie, manuscrit posthume de l'auteur de la Jérusalem délivrée, trad. de l'Italien, par J. F. M. 1 vol. *in*-8. avec le texte. 3 l.

La Science des jeunes Négocians et Teneurs de livres, ou Instructions élémentaires sur les opérations du commerce en marchandises et banque, par Migneret ; 2 v. *in*-8. oblongs. 12 l.

Inde (l') en rapport avec l'Europe, par Anquetil Duperron, voyageur aux Grandes-Indes ; 2 vol. *in*-8. 7 l.

Motifs des Guerres et des Traités de paix de la France, pendant les règnes de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, par Anquetil, *in*-8. 3 l. 10 s.

* Théorie de la Terre, par J. C. Delamétherie, seconde édit. corrigée et augmentée d'une Minéralogie, 5 gros vol. *in*-8. de près de 2700 pag. avec des pl. et le portr. de l'auteur, 30 l.

— Le même, sur papier carré d'Angoulême. 42 l.

* Voyage à Constantinople, en Italie et aux îles de l'Archipel, par l'Allemagne et la Hongrie, *in*-8. 3 l. 12 s.

Lettres du docteur William Kentisch, neveu de Smellie, au cit. *Baudelocque*, sur quelques passages de son *Traité d'Accouchemens*, *in*-8. 2 l. 10 s.

Le Conservateur, ou Recueil de morceaux choisis d'histoire, de politique, de littérature, de philosophie, etc. tirés du portefeuille de N. François (de Neufchâteau), de l'Institut National, 2 forts vol. *in*-8. grande justification. Ouvrage curieux et instructif. 10 l.

Histoire naturelle de la Rose, où l'on décrit ses différentes espèces, sa culture, ses vertus et ses propriétés, 1 vol. *in*-12. avec fig. 3 l.

Essai sur la tutelle et la curatelle publiques, par un Employé au Bureau des Hospices civils, *in*-8. 2 l. 5 s.

Réflexions sur la Législation, par Buhan, *in*-8. 1 l. 10 s.

De la fin de la Révolution française, et de la stabilité possible du Gouvernement actuel de la France, brochure *in*-8. de 76

pages, imprimée à Léipzig. 1 l. 10 s.

Néologie ou vocabulaire de mots nouveaux à renouveler, ou pris dans des acceptions nouvelles, par L. S. Mercier, membre de l'Institut, 2 vol. *in*-8. 9 l.

Essais historiques sur les Causes et les Effets de la révolution de France, avec des notes sur quelques événemens et quelques institutions, par C. F. Beaulieu, 2 vol. *in*-8. 9 l.

Essai sur l'Art de rendre les révolutions utiles, 2 v. *in*-8. 7 l. 4 s.

Mélanges Physico-Mathématiques, ou Recueil de Mémoires contenant la description de plusieurs machines et instrumens nouveaux de physique, d'Economie domestique, &c. par J. B. Berard, 1 vol. *in*-8. fig. publiés par ordre du Ministre de l'intérieur. 3 l.

Récréations morales, dédiées à madame d'Orléans, par J. M. Hékel, 2 v. *in*-12. fig. 3 l.

De l'Accord de la philosophie avec la religion, par J. J. Nagel, 1 vol. *in*-12. 1 l. 16 s.

Sermons de M. Reybaz, ministre du Saint Evangile, et ci-devant ministre de la République de Genève près de la République française, 2 vol. *in*-8. avec portrait. 7 l. 10 s.

Ouvrages de Mad. de Genlis.

Le petit la Bruyère, ou Caractères et Mœurs des Enfans de ce siècle, ouvrage fait pour l'adolescence; suivi d'une seconde partie, contenant un Recueil de pensées diverses, offert à la jeunesse, nouv. éd. 1 v. *in*-8. 3 l. 12 s.

— Le même Livre, 1 vol. *in*-12. 2 l. 10 s.

Herbier Moral, ou Recueil de Fables nouvelles, et autres Poésies fugitives, suivies d'un Recueil de Romances d'éducation, *in*-8. 3 l.

— Le même Livre, 1 vol. *in*-12. 2 l.

Nouvelle Méthode d'Enseignement pour la première Enfance, contenant, 1°. l'explication de la Méthode pour les Instituteurs; 2°. des Dialogues; 3°. un Conte intitulé l'*Isle des Enfans*; 4°. des Modèles de compositions; et 5°. une nouvelle Méthode d'enseigner le Dessin. 2 parties *in*-8. br. en 1 vol. 4 l. 10 s.

— Le même Livre, 2 parties *in*-12. br. en 1 vol. 2 l. 10 s.

Nouvelles Heures catholiques, à l'usage de l'Enfance, 1 vol. *in*-18. 1 l. 4 s.

Adèle et Théodore, ou Lettres sur l'Education, 4 vol. *in*-12. (*Pour paroître en brumaire an x*).

On a tiré un petit nombre d'exemplaires in-8. *de cet Ouvrage.*

L'Auteur, en augmentant cet Ouvrage de plusieurs Lettres, a, en outre, refait entièrement le plan de lecture qui le termine.

Les Annales de la Vertu, ou Histoire universelle, iconographique et littéraire, pour servir à l'éducation de la Jeunesse, et à l'usage des Artistes et des jeunes Littérateurs. 5 vol. *in*-12. — *Première livraison, pour paroître en brumaire prochain.*

On a tiré également un petit nombre d'exemplaires in-8. *de cet Ouvrage.*

L'Auteur a augmenté de plus de moitié les deux volumes de l'ancienne édition.

La deuxième Livraison paroîtra deux mois après. Ces nouveaux volumes renferment la suite de l'Histoire de France, l'Histoire d'Angleterre, et un volume entier contenant un *Tableau comparatif des deux Littératures française et anglaise.* L'Auteur ayant attaché à cet ouvrage une nouvelle idée, en a changé le deuxième titre. Le titre ancien étoit, *Annales de la Vertu*, ou *Cours d'Histoire à l'usage des Jeunes personnes.*

Les Veillées du Château, augmentées d'un volume de Contes nouveaux (*sous presse*).

Discours Moraux sur divers sujets, et particulièrement sur l'Education, 1 vol. *in*-12 (*sous presse*).

Sous presse.

Le Répertoire des Arts et Manufactures d'Angleterre, ou Recueil d'Inventions modernes, pour lesquelles il a été accordé des patentes depuis l'année 1781, et des mémoires qui ont obtenu des prix dans des Sociétés savantes, trad. de l'anglais par P. B. Lamare, rédigé par ordre de matières, et enrichi de notes et observations des *Membres du Conservatoire Français des Arts et Métiers*, 6 vol. *in*-8. avec un grand nombre de planches en taille-douce, gravées par Tardieu.

De l'Etat de la Culture en France, et des améliorations dont elle est susceptible, par le cit. de Pradt, 2 vol. *in*-8.

Voyage en Crimée, et Relation de l'Ambassade solennelle de la Russie auprès de la Porte en 1793, trad. de l'allemand par L. Delamarre, 1 vol. *in*-8.

Principes du Droit Politique, mis en opposition avec ceux de J. J. Rousseau sur le Contrat Social, 1 vol. *in*-8.

LIVRES DIVERS.

Abrégé de l'Histoire des Traités de paix entre les puissances de l'Europe depuis la paix de Westphalie, par M Koch, 4 vol. *in*-8. 18 l.

Abrégé de toutes les Sciences, *in*-12. fig. 1 l. 10 s.

Aérostat dirigeable à volonté, par Scote, *in*-8. fig. 3 l.

Agenda du Voyageur géologue, par H. B. de Saussure, auteur des *Voyages dans les Alpes ; in*-8. 1 l. 10 s.

Agronome (l'), ou Dictionnaire du Cultivateur, 2 v. *in*-8. 7 l. 10 s.

Amusemens de campagne, ou Opuscules dramatiques, par Sacy, 2 vol. *in*-8. 6 l.

An (l') 2440, par Mercier, 3 vol. 8 fig. 10 l.

* Angleterre ancienne, ou Tableau des mœurs, usages, habillemens, etc. des anciens Bretons, des Anglo-Saxons, des Danois et des Normands. *Paris*, *in*-4. 2 vol. dont un de Planches. 21 l.

* Anecdotes de l'Empire Russe, 1 vol. *in*-8. 2 l. 10 s.

Aphorismes politiq. de J. Harington, trad. de l'angl. *in*-18. 1 l.

Arminius, ou la Germanie délivrée, poëme héroïque en 12 chants, du baron de Schonaich, mis en vers français par Dehault, *in*-8. 2 l. 8 s.

Arithmétique de Legendre, *in*-12. 2 l.

Atlas moderne, à l'usage de ceux qui veulent apprendre la Géographie, rédigé par Bertholon, professeur de Géographie et d'Histoire à l'école centrale, contenant les cartes de tous les pays connus, enrichi de descriptions historiques, qui comprennent jusqu'aux changemens survenus dans le monde jusqu'à nos jours: an 7, 1 vol. *in*-4. 9 l.

Balance (la) naturelle, ou Essai sur une loi universelle, appliquée aux sciences, arts et métiers, et autres moindres détails de la vie commune, par A. Delasalle, 2 vol. *in*-8. 8 l.

Bergamasque (le), ou l'Homme bon, 1 vol. petit *in*-8. 2 l.

Bibliothèque des Enfans, contenant tous les ouvrages de Berquin, 28 vol. *in*-18. sur carré fin d'Angoulême. 42 l.

Bibliothèque choisie de Médecine, tirée des ouvrages français et étrangers, par Planque, 10 vol. *in*-4. avec 220 planches, 80 l.

— Le même livre, 31 vol. *in*-12. fig. 60 l.

Cabinet des Fées, tomes 38 à 41, *in*-8. 4 vol. fig. 16 l.

— Le même, 4 vol. *in*-12. fig. 12 l.

Clarice (la nouvelle), histoire véritable, par mad. de Beaumont, 2 vol. *in*-12. 2 l. 10 s.

Code (petit) de la raison humaine, ou Expression succincte de ce que la raison dicte à tous les hommes pour éclairer leur conduite et leur bonheur, *in*-18. 1 l.

Collection de petits formats de Lyon, 60 vol. 90 l.

Conjuration d'Orléans, par Montjoie, 6 vol. *in*-18. 6 l.

Conjuration de Roberspierre, par Montjoie, 2 vol. *in*-18. 1 liv. 10 s.

Conjuration de Catilina, par Salluste, traduction nouv. par Billecocq, *in*-18. portrait. 2 l.

Considérations sur les mœurs de ce siècle, par Duclos, 1 vol. *in*-8. 1 l.

Cours de Physique expérimentale et de Chimie, à l'usage des Ecoles Centrales, par P. Jacotot, professeur à l'Ecole centrale du département de la Côte-d'Or, 2 vol. *in*-8. et 1 vol. *in*-4. de 61 planches. 12 l.

* Cours théorique et pratique des opérations de Banque, et des

nouveaux poids et mesures, titres et monnoies; par J. Neveu, professeur de mathématiques, etc. *in*-8. 5 l.

Cours complets de Mathématiques, à l'usage de l'artillerie et de la marine, par Bezout, 10 vol. *in*-8. imprimés sur papier grand-raisin, avec 65 planches en taille-douce. 51 l.

Cours d'Etudes pour les Jeunes Gens, par Condillac, contenant la grammaire, la logique, l'art de raisonner, l'art d'étudier et écrire l'histoire, 9 vol. *in*-18. fig. 9 l.

Cours d'Histoire Naturelle, ou Tableau de la Nature, considérée dans l'homme, les quadrupèdes, les oiseaux, les poissons, les insectes, etc. 7 vol. *in*-12. avec 50 fig. représentant plus de 150 sujets. 21 l.

Cuisinière (la) Bourgeoise, nouv. édit. 1 vol. *in*-12. 1 l. 16 s.

Description de l'Aérostat de Dijon, par Guitton de Morveau, *in*-8. fig. 2 l.

Description du Pégu et de l'île du Ceylan, trad. par Langlès, *in*-8. 3 l.

De l'Homme et de la Société, ou Nouvelle Théorie de la Nature humaine et de l'Etat social, par J. B. Salaville, 1 vol. *in*-8. 3 l. 12 s.

Des Prisons de Philadelphie, par la Rochefoucault-Liancourt, br. *in*-8. 1 l.

Dictionnaire de poche géographique, de Vosgien, 1 vol. *in*-12. 6 l.

Dictionnaire universel des Synonymes de la langue française, publiés jusqu'à ce jour, par Girard Beauzée, Roubaud, et autres écrivains célèbres, 3 vol. *in*-12. 7 l. 10 s.

Dictionnaire de l'Académie française, 5e édit. 2 vol. *in-fol.* broc. en carton. 72 l.

Dictionnaire universel de la Langue française, par Boiste, *in*-8. oblong. 7 l. 10 s.

Dictionnaire des portraits historiques, anecdotes et traits remarquables des Hommes illustres, 3 gros v. *in*-12. 7 l. 10 s.

Dictionnaire de la Fable, par Chompré, 1 v. petit *in*-12. 2 l.

Dictionnaire universel de la Géographie commerçante, par J. Peuchet, 5 vol. *in*-4. broc. en carton. 75 l.

Dictionnaire historique et géographique de la France, 6 gros volumes *in*-8°. 12 l.

Dictionnaire latin et français, de Boudot, 1 vol. grand *in*-8. relié. 6 l.

Dictionnaire espagnol et français, par Sobrino, 2 v. *in*-4. 24 l.

— Le même, par Séjournant, 2 vol. *in*-4. 24 l.

Dictionnaire anglais et français, français et anglais, par Boyer, 2 vol. *in*-8. 12 l.

* Discours sur la manière de lire les vers, par N. François (de Neufchâteau), *in*-8. 1 l.

Dissert. historique sur l'ancienneté de la Constitution anglaise, *in* 8°. 3 l.

* Dunciade (la), poëme de Palissot, 1 vol. *in*-18. 1 l.

Economie (de l') politique et morale de l'espèce humaine, par Herrenschwand, 2 vol. *in*-8. grand-papier. 10 l.

Economie (de l') politique moderne ; Discours fondamental sur la population, par Herrenschwand, grand *in*-8. édition de Londres. 5 l.

— Le même livre, *in*-8. petit caractère. 3 l.

Elégies de Tibulle, par Mirabeau, 3 vol. *in*-8. fig. 15 l.

Elémens de l'Histoire Romaine, augmentés d'une Géographie ancienne de l'Italie, par Mentelle, 2 vol. *in*-12. avec cart. 5 l.

Elémens de Critique dramatique, par F. Aubin, 1 v. *in*-8. 3 l.

Elémens de Botanique, ou méthode pour connoître les plantes, par Pitton de Tournefort; nouv. édit. française, augmentée des supplémens de Jussieu, d'une concordance avec Linné, d'un dictionnaire des termes techniques du botaniste, etc. grand *in*-8. 6 vol. enrichis de 489 belles planches. 84 l.

Elémens (des), ou Essai sur la nature, les propriétés, les effets et l'utilité de l'air, de l'eau, etc. 2 vol. *in*-8. 6 l.

Eloge des Perruques, enrichi de notes plus amples que le texte, par le docteur Akerlio, 1 vol. *in*-12. 1 l. 10 s.

Emploi (de l') de l'argent, par Nonotte, *in*-8. 3 l.

Enéïde (l') de Virgile, traduction française de Desfontaines, 1 vol. *in*-8. 3 l.

* Esprit (l') des anciens Philosophes, ou Recueil choisi des divers ouvrages de Morale, de Législation, de Politique et d'Economie civile et domestique, publiés par Lycurgue, Solon, Socrate, Pythagore, Platon, Epictète, Marc-Aurèle, et les autres philosophes de l'antiquité, 5 vol. *in*-18. avec 18 portraits. 6 l.

Essai philosophique sur l'entendement humain, par Locke, 4 vol. *in*-12. 10 l.

Essai sur la Topographie médicale et physique de Paris, 1 vol. *in*-8. 3 l.

Essai sur la Transportation comme récompense, et la Déportation comme peine, par Charles Montlinot, brochure *in*-8°. 1 l. 10 s.

Essai sur l'Histoire de Provence, suivi d'une Notice des Provençaux célèbres, par Bouche, 2 vol. *in*-4°. 12 l.

— Le même ouvrage, sur grand papier. 18 l.

* Essai sur les mœurs et l'esprit des Nations, par Voltaire, nouvelle édition, 5 vol. *in*-8°. 20 l.

Exposition nouvelle de la Mythologie des Anciens, avec l'analyse de l'Iliade et de l'Odyssée, 1 vol. *in*-8. 3 l.

Fables de Lessing en allemand et en français avec deux trad. interlinéaire, 1 vol. *in*-8. 3 l.

Fables d'Esope, *in*-12. petit papier, fig. 2 l.
Géographie moderne de la Croix, 2 v. *in*-12. 5 l.
Géographie du Père Buffier, 1 v. *in*-12. avec cartes. 2 l. 10 s.
Grammaire Italienne de Venerony, 1 vol. *in*-8. 4 l.
Grammaire (élémens de la) anglaise de Peyton, édition très-correcte, *in*-12. 2 l. 10 s.
Grammaire Française à l'usage des Dames, par Barthélemy, 1 vol. *in*-8. 4 l.
Heures Royales, dédiées à la Reine, 1 vol. *in*-12. rel. 2 l. 10 s.
Histoire des Révolutions romaines, par Vertot, 6 v. *in*-18. 6 l.
Histoire de France, depuis Louis XIV jusqu'à la paix de 1783; par Fantin des Odoarts, 8 v. *in*-12. 16 l.
Histoire des Révolutions d'Amérique; par Ramsay, 2 v. *in*-8. 8 l.
Histoire des Révolutions d'Angleterre, par le P. d'Orléans, continuée par Turpin, 6 vol. *in*-8. 15 l.
Histoire du vicomte de Turenne, par Raguenet, 1 v. *in*-12. 2 l.
* Histoire des animaux d'Aristote, avec la traduct. française et des notes, par Camus, 2 gros vol. *in*-4°. avec le texte grec. 36 l.
Histoire des Plantes, par Bauhin, nouvelle édition donnée par Gilibert, 2 vol. *in*-8. fig. 12 l.
Histoire des animaux, à l'usage de la jeunesse et de ceux qui ont du goût pour l'Histoire Naturelle, 1 vol. *in*-12, fig. 2 l. 10 s.
Histoire Philosophique de la Révolution française, depuis le traité de Campo-Formio jusqu'à l'acceptation de la Constitution de l'an 8, par A. Fantin des Odoarts, 1 v. *in*-8. formant le tome 7e de l'Histoire de la Révolution, du même auteur. 4 l.
Histoire générale de Hongrie, par Sacy, 2 vol. *in*-12. 4 l.
Histoire impartiale du Procès de Louis XVI, ou recueil complet et authentique de tous les rapports, opinions, et pièces, jusqu'au jugement définitif inclusivement, par L. F. Jauffret, Homme de loi, 8 vol. *in*-8. br. 30 l.
* Historiettes et Conversations à l'usage des enfans qui commencent à épeler, à lire couramment; et Lydie de Gersin, ou Histoire d'une jeune Anglaise de huit ans, 5 vol. *in*-18. 3 l.
Jérusalem délivrée, poëme du Tasse, en vers français, par Baour-Lormian, 2 vol. *in*-8. 5 l.
Jeux (les) de la petite Thalie, ou Nouveaux petits drames dialogués sur des proverbes propres à former les mœurs des enfans et des jeunes personnes, depuis l'âge de 5 ans jusqu'à 20, *in*-8. 2 l.
Influence (de l') des passions sur le bonheur des individus et des nations, par mad. de Staël de Holstein, 1 vol. *in*-8. 4 l.
* Instructions tirées de l'exemple des animaux, sur les devoirs

de la Jeunesse, *in*-18. fig. 1 l.

Introduction à l'Etude de la politique, aux finances e au commerce, par Beausobre, 3 vol. *in*-12. 6 l.

* Lectures pour les enfans, ou Choix de petits Contes également propres à les amuser, et à leur inspirer le goût de la vertu, 3 vol. *in*-18. 3 l.

Leçons de Rhétorique et de Belles-Lettres, par le docteur Blair, trad. de l'anglais, 4 vol. *in*-8. 12 l.

— Le même livre, pap. d'Angoulême, 18 l.

Le Livre de Famille, ou Journées des Enfans, contenant des historiettes morales et amusantes, par Berquin, 2 vol. *in*-18. 2 l.

Lettre à M. de Buffon, ou Critique et nouvel Essai sur la Théorie générale de la Terre, par P. Bertrand, *in*-8. 2 l. 10 s.

Lettres sur l'Italie, par Dupaty, nouvelle édition, *in*-8. 5 l.

* — Les mêmes, 3 vol. *in*-18. fig. édition de *Crapelet*. 4 l. 10 s.

* — Les mêmes, papier carré fin d'*Angoulême*, *fig.* 6 l.

Lettres Choisies de Voltaire, 4 vol. *in*-12. 6 l.

* Lettres d'un Voyageur sur les côtes d'Espagne, d'Angleterre et de France, *in*-8. p. p. 2 vol. 4 l.

Lettres d'Emerance à Lucie, par mad. de Beaumont, 2 vol. petit *in*-12. 2 l. 10 s.

Lettres sur la danse et sur les ballets, par Noverre, *in*-8. 2 l. 10 s.

Linné Systema Naturæ, 10 vol. *in*-8. 90 l.

Loisirs du général de division Franç. Wimpffen, ou Indices sur l'Emp. d'Allemagne, br. *in*-8. 1 l. 10 s.

Magasin des Enfans (le), par madame de Beaumont, 4 parties *in*-12. 3 l.

Maître (le) Anglais, ou nouvellle Grammaire Anglaise, par Cobbett, 1 vol. *in*-8. 4 l.

Marcomeris, ou le Beau Troubadour, nouvelle suivie de Contes en vers, par J. M. Mallet, *in*-8. 3 l.

Matière médicale de Venel, augm. par Carrère, 2 v. *in*-8. 10 l.

Mécanique morale, ou Essai sur l'art de perfectionner et d'employer ses organes propres et acquis, par A. Delasalle, 2 vol. *in*-8. 10 l.

Médecine (de la) opératoire, ou des Opérations qui se pratiquent le plus fréquemment, par Sabatier, 3 v. *in*-8. 15 l.

Mélanges de Littérature allemande, ou Choix de traductions de l'allemand, &c. 1 vol. *in*-8. 6 l.

— Le même livre, sur grand raisin vélin. 12 l.

Mélanges historiques et littéraires, par Mallet. 3 l.

Mémoires authentiques et intéressans, ou Histoire des Comtes de Struensé et Brandt, *in*-8. 3 l.

Mémoires de Mistriss Bellamy, actrice du théâtre de Londres, trad. de l'angl. sur la quatrième édit. 2 vol. *in*-8. avec fig. 5 l.

Mémoires secrets, pour servir à l'Histoire de la république des Lettres en France, 36 vol. *in*-12. 60 l.

Mémoires du Cardinal de Retz, suivis de ceux de Guy-Joly et de la Duchesse de Nemours, 6 vol. *in*-12. 12 l.

Mémoires de la Société des Sciences Physiques de Lausanne 3 vol. *in*-4. avec fig. et cartes. 24 l.

— Les tomes II et III séparément. 16 l.

Mémoires politiques et militaires du général Doppet, *in*-8. 2 l. 10 s.

Mémoires de Dumesnil, en réponse aux Mémoires d'Hippolyte Clairon, 1 vol. *in*-8. 3 l. 12 s.

Mentor moderne, ou Instruction pour les garçons, par madame de Beaumont, 12 parties *in*-12. 12 l.

Métamorphoses d'Ovide, trad. en français par Malfilatre, 3 vol. *in*-8. ornés de 16 gravures. 15 l.

Mœurs des Germains, par Tacite, trad. par Boucher, 1 vol. *in*-12. 2 l.

Morale (la) universelle, ou les Devoirs de l'homme fondés sur la nature, 3 vol. *in*-8. 12 l.

Narcisse dans l'île de Vénus, petit *in*-8. papier vélin, 2 l.

Narcisse dans l'île de Venus. *Paris, Crapelet*, *in*-8. fig. 2 l. 10 s.

— Le même livre, grand-raisin vélin. 5 l.

Nature (de la) et de l'usage des Bains, par H. M. Marcard, trad. de l'allemand, par M. Parant, docteur en médecine, 1 v. *in*-8. 4 l.

Notice historique des Descentes qui ont été faites dans les îles Britanniques, depuis Guillaume-le-conquérant jusqu'à l'an 6, avec une carte enluminée, *in*-4. 3 l.

Nouveau Secrétaire de la Cour, 1 vol. *in*-12. 2 l. 10 s.

Nouveaux principes de Géologie, par P. Bertrand, 1 vol. *in*-8. 5 l.

Œuvres Philosophiques de Cicéron. *Paris, Didot jeune*, 10 vol. *in*-18. br. en 9. 12 l.

Œuvres de Properce, trad. en français, par F. P. Pièrre, 1 vol. *in*-12. 1 l. 10 s.

Œuvres de Virgile. *Paris, Plassan*, 4 vol. *in*-8. grand-raisin, fig. 36 l.

Œuvres de Bouflers, 2 vol. *in*-18. fig. 1 l. 10 s.

Œuvres complètes de Bernard. *Paris, Crapelet*, 1796, *in*-8. fig. 5 l.

— Les mêmes, sur grand raisin vélin. 12 l.

Œuvres de Bernard, 2 vol. *in*-18. fig. 1 l. 10 s.

Œuvres de Montesquieu, 12 v. *in*-18. édit. de *Didot l'aîné*. 18 l.

Œuvres Pastorales de Mertghen, trad. de l'allemand, 2 vol. *in*-18. 2 l. 10 s.

Œuvres de Chennevières, 2 vol. *in*-18. 2 l.

Œuvres complètes de Vadé, 6 vol. petit *in*-12. 6 l.

* Œuvres complètes de Moncrif, 2 vol. *in*-8. 8 l.
Œuvres politiques du comte de Hertzberg, 3 vol. *in*-8. 10 l.
Œuvres philosophiques et politiques de Thomas Hobbes, 2 v. *in*-8. 4 l.
Œuvres de Mably, 12 vol. *in*-8. 36 l.
Œuvres de Grécourt, nouv. édit. 4 vol. *in*-8. avec fig. 30 l.
— Le même livre, papier vélin, 4 v. *in*-8. fig. br. en cart. 60 l.
Onanisme (de l'), par Tissot, 1 vol. *in*-12. 1 l. 10 s.
Orlando Furioso, di lod. Ariosto, 4 vol. grand *in*-8. fig. 40 l.
Parallèle des Religions, suivi de la Géographie sacrée, du P. Romain Joly, 6 vol. *in*-4. 48 l.
Paresseux (le), par le docteur Johnson, trad. de l'anglais par Varney, 2 vol. *in*-8. 3 l.
Pariséïde (la), ou les Amours d'un jeune Patriote, poëme en prose, *in*-8°. fig. 1 l. 4 s.
* Pièces intéressantes et peu connues, pour servir à l'histoire de la Littérature, par Delaplace, *in*-12. 8 vol. 16 l.
* Poésies philosophiques et descriptives des auteurs qui se sont distingués dans le dix-huitième siècle, 3 vol. *in*-18. avec des titres gravés. 3 l. 12 s.
Portefeuille politique d'un ex-Employé au Ministère de la Police générale, par Lebrun, 1 vol. *in*-8. 3 l.
* Porte-feuille (le grand) politique, 1 vol. grand *in-folio*. 15 l.
Pratique (la) du jardinage, par Roger Schabol, 2 gros vol. grand *in*-8. avec fig. 7 l. 10 s.
Principes physico-chimiques, par Brisson, 1 v. *in*-8. fig. 5 l. 10 s.
progrès de la Société en Europe, trad. de l'ang. de Stuart, 2 vol. *in*-8. 4 l.
Prophéties (les) de Michel Nostradamus, 1 vol. *in*-12. 1 l.
Pucelle (la) d'Orléans, poëme en vingt-un chants, par Voltaire; édition ornée de 22 estampes, d'après Monsiau, Marillier et Le Barbier l'aîné, 2 vol. grand *in*-4. brochés en carton. 50 l.
* Pucelle d'Orléans (la), poëme en vingt-un chants par Voltaire, avec les notes et variantes, 1 vol. *in*-12. 1 l. 10 s.
Raison, Folie, chacun son mot, 1 vol. *in*-8. 3 l.
Recherches sur les cours et les procédures criminelles d'Angleterre, extraites des Commentaires de Blackstone sur les loix anglaises, *in*-8. 3 l.
Recherches sur les principaux faits physiques, par Lamarck, 2 vol. *in*-8. 8 l.
Relations des îles Pelew, situées dans la partie occidentale de l'océan Pacifique, trad. de l'anglais de G. Keate, *in*-4. avec 17 fig. 18 l.

Recueil amusant de Voyages en vers et en prose, par différens Auteurs, 9 vol. p. *in*-12. 12 l.

* Renseignemens sur l'Amérique, par Thomas Cowper, *in*-8. avec carte. 3 l.

Révolution (de la) Française, par M. Necker, 4 v. *in*-8. 9 l.

— Le même livre, 4 vol. *in*-12. 6 l.

Révolutions de l'Empire Ottoman, et Observations sur ses progrès, sur ses revers, et sur l'état présent de cet empire, par Chenier, consul général à Maroc, *in*-8. 3 l.

Révolutions de Portugal, par l'abbé de Vertot, 1 vol. *in*-18. 1 l.

Science (la) de la Législation, par Filangieri, deuxième édit. 7 vol. *in*-8. 18 l.

* Siècle de Louis XIV, suivi du Précis du siècle de Louis XV, par Voltaire, nouvelle édition, 3 vol. *in*-8. 12 l.

Situation (de la) intérieure de la République, par Charles Théremin, citoyen français, *in*-8. 1 l. 10 s.

Souvenirs de mes voyages en Angleterre, par l'Auteur des *Lettres sur l'Imagination*, etc. 2 vol. petit *in*-8. 4 l.

— Le même livre, papier vélin, 6 l.

Sténographie de Bertin, ou l'art d'écrire aussi vîte que la parole, 1 vol. *in*-8. avec fig. 8 l.

Système sur les Granits, par Bertrand, *in*-8. 1 l.

Tableau historique, topographique et moral des peuples des quatre parties du monde. par A. M. Sané, 2 vol. *in*-8. 9 l.

Tableau de l'amour conjugal, par Venette, 2 vol. *in*-12. 5 l.

— Le même livre, 4 vol. *in*-18. fig. 3 l.

* Temple de la morale, ou Pensées gnomiques tirées des Poètes français, par Fréville, *in*-18. fig. 1 l.

Tenue (la) des livres de commerce à parties simples et à parties doubles, par Blondel teneur de livres à Lyon, 1 vol. *in*-4. 15 l.

Théâtre des Grecs, de Brumoy, 13 v. *in*-8. pap. fin, avec 22 fig. 90 l.

Traité de l'ortographe française, en forme de dictionnaire, par P. Restaut, nouv. édit. revue, corrigée, augmenté, et prosodiée d'après les principes de d'Olivet, par C. F. Roger, ancien maître de langues, 2 vol. *in*-8. de 1544 pag. 12 l.

Traité d'Orthographe, par Restaut, 1 vol. *in*-8. 6 l.

Traité sur la manière d'élever sainement les enfans, trad. de l'allemand par M. Bœhrer, *in*-8. 1 l. 16 s.

Traité élémentaire de Morale et de Bonheur, 2 vol. *in*-18. 3 l.

— Le même, papier vélin. 5 l.

Traité élémentaire, ou Principes de Physique, par Brisson, 3 vol. *in*-8. 21 l.

Traité du Calcul intégral, par Cousin, 2 vol. *in*-4. fig. 21 l.

Traité complet sur les Abeilles, par della Rocca, 3 vol. *in*-8. fig. 18 l.

Traité de la Sphère, par Rivard, nouv. édit. revue par Lalande, 1 vol. *in*-8. 3 l.

Traité philosophique et politique de la Peine de mort, *in*-8. 1 l.

Veillées (les) philosophiques, ou Essais sur la Morale expérimentale et la Physique systématique, par A. Villeterque, 2 vol. *in*-8. 6 l.

Vieillesse (de la), ou Caton l'ancien. De l'Amitié, ou Lélius, ouvrages traduits de Cicéron, avec le texte, *in*-8. 2 l. 10 s.

Vie de Zimmermann, premier médecin du roi d'Angleterre, 1 vol. *in*-8. 2 l. 5 s.

Vie d'Apollonius de Tyane, par Philostrate, avec les Commentaires donnés par Blount, 4 vol. *in*-12. 8 l.

Voyages de Levaillant (les deux) dans l'intérieur de l'Afrique, par le Cap de Bonne-Espérance, nouv. édit. 3 vol. *in*-4. fig. 45 l.

Voyage du jeune Anacharsis en Grèce dans le milieu du quatrième siècle, avant l'ère vulgaire. *Paris, Didot jeune*, 7 gros vol. *in*-12. 21 l.

— Le même ouvrage, 9 v. *in*-12. 15 l.

Voyage à Chambéry, par Vincent Campenon, troisième édit. *Paris, Didot jeune*, 1 vol. *in*-18, papier vélin, 2 l.

Voyage autour du monde, et principalement à la côte nord-ouest de l'Amérique, fait en 1785, 86, 87 et 88, par le capitaine G. Dixon, trad. de l'ang. *in*-4. avec cartes et fig. 24 l.

Voyage autour du Monde et vers les deux Poles, par terre et par mer, par Pagès, cap. de vaisseau, 2 v. *in*-8. avec fig. 12 l.

Voyage de deux Français en Allemagne, Danemarck, Suède, Russie et Pologne, fait en 1790—1792, 5 vol. *in*-8. 20 l.

Voyage au pays de Dahomé, état situé dans l'intérieur de la Guinée, par Robert Norris, *in*-8. 3 l.

* Voyage en France, par Arthur Young; 2e édit. *in*-8. 3 vol. cart. 12 l.

Voyages d'un Philosophe, par P. Poivre, 1 vol. *in*-8. 3 l.

Voyage en Nubie, en Abyssinie, par Bruce, 5 vol. *in*-4. et atlas de 88 planches. 120 l.

Voyage à Guaxaca, précédé d'un traité de la culture du Nopal et de l'éducation de la Cochenille, dans les colonies françaises de l'Amérique, 2 vol. *in*-8. avec fig. coloriées. 8 l.

Idylles et Poëmes champêtres de Gessner, avec la trad. française, interlinéaire, par le C. Bouchard, 2 v. *in*-8. 4 l.

ROMANS NOUVEAUX ET AUTRES.

Nouvelle Bibliothèque des Romans, 4e année, dans laquelle on donne l'analyse raisonnée des Romans anciens, français et étrangers; des nouvelles historiques, et des contes nouveaux, *par une Société de Gens de Lettres*, composée de mad. de Genlis, des citoyens Deschamps, Desfontaines, Fiévée, Legouvé, Moilin, Vigée.

Les noms des Auteurs de cette entreprise sont bien faits pour la recommander à l'opinion publique, et certes les moyens de la rendre utile, intéressante et variée, ne leur manqueront pas. On peut citer mad. de Genlis qui a fourni des nouvelles charmantes dans la troisième année, et qui veut bien s'engager pour les années qui suivront.

Outre l'analyse des bons ouvrages, particulièrement des ouvrages étrangers, il y aura des ouvrages nouveaux, et faits exprès pour la *Bibliothèque des Romans*. Cette dernière partie a tellement réussi, que pour céder aux desirs des Lecteurs, on fera en sorte qu'il se trouve dans chaque volume une nouvelle, soit de mad. de Genlis, soit du citoyen Fiévée, soit des autres collaborateurs qui en ont fourni dans l'année précédente.

Il paroît régulièrement un volume du 10 au 15 de chaque mois, et deux à la fin de chaque trimestre, ce qui fera par année 16 volumes *in*-12, composés chacun d'environ 220 pages.

Le prix de l'abonnement pour la quatrième année, commençant au mois de vendémiaire an 10, est de 25 liv. par an pour Paris, et 28 liv. pour les départemens, franc de port par la poste.

On peut se procurer des exemplaires des trois premières années, ensemble ou séparément, à raison de 25 liv. l'année, pris à Paris.

Les lettres et l'argent doivent être affranchis.

*Abbaye (l') de Grasville, trad. de l'angl. par B. Ducos, 4 vol. *in*-18. fig. 3 l.

* Adèle de Senange, ou Lettres de lord Sydenham, par madame Flahaut, 2 vol. *in*-12. fig. 3 l.

* — Le même livre, 2 vol. *in*-18. fig. 2 l.

Adelphine de Rostanges, ou la Mère qui ne fut point Epouse, histoire véritable, rédigée par Desforges, 2 v. *in*-12. fig. 4 l.

Adonis, ou le bon Nègre, anecdote coloniale, par J. B. Piquenard, *in*-18. 1 l. 16 s.

* Agatha, ou la Religieuse anglaise, 4 vol. *in*-18. fig. 4 l.

Aline et Valcourt, ou le Roman philosophique, écrit à la Bastille un an avant la révolution de France. *Paris*, an 4, 8 vol. *in*-18. ornés de 15 gravures. 8 l.

*Alphonse (un mois d'hiver d'), ou Campagnes galantes d'un Hussard, 2 vol. *in*-12. fig. 2 l. 10 s.

Amintor et Théodora, 3 vol. *in*-18. fig. 2 l. 5 s.

Amour, haine et vengeance, ou Histoire des deux illustres Maisons d'Angleterre, 2 vol. *in*-12. fig. 3 l.

* Anna, ou l'Héritière Galloise, par l'auteur de Rosa, trad. de l'angl. 4 vol. *in*-12. fig. 8 l.

* Anzoletta-Zadoski, par l'auteur de Georgina, trad. de l'angl. 2 vol. *in*-12. fig. 2 l. 10 s.
* Arundel, trad. de l'angl. de l'auteur de *Henri*, par B. Ducos, 2 vol. *in*-12. fig. 4 l.
Aventures (les) de Don-Quichotte de la Manche, trad. de l'espagnol, par Florian, 6 vol. *in*-18, fig. 6 l.
Aventures (les principales) de l'admirable Don-Quichotte de la Manche, 3 vol. *in*-18. 3 l.
Aventures de Robert de Beauchêne, capitaine de Flibustiers dans la nouvelle France, par Lesage, 3 vol. *in*-18. 3 l.
Aventures (les) de Télémaque, par Fénélon. *Paris, Didot jeune*, 2 vol. *in*-8. gr. pap. vél. satiné, broc. 24 l.
Aventures (les) de Télémaque, par Fénélon, avec les notes de Coste, *in*-12. ornées de 12 jolies fig. 2 l. 10 s.
— Les mêmes livre, 2 vol. *in*-18. 3 l.
— Les mêmes, 4 vol. *in*-18. 3 l.
Aventures (les) de Télémaque, **en français et en anglais**, 4 vol. petit *in*-12. fig. 7 l.
— Les mêmes, en français et en italien, 4 vol. 7 l.
Aventures (les) de Robinson Crusoé, 2 vol. *in*-12. ornés de huit jolies fig. 5 l.
— Les mêmes, 6 parties *in*-12. fig. 6 l.
— Les mêmes, 4 vol. *in*-18. 3 l.
Aventures et Espiégleries de Lazarille de Tormes, écrites par lui-même, 2 vol. *in*-12. fig. 2 l. 10 s.
Aventures de Roderick Random, trad. de l'angl. de Fielding, 3 vol. *in*-12. 4 l. 10 s.
Aventures du seigneur Roselly, ou l'infortuné Napolitain, 2 vol. *in*-12. 4 l.
* Aventures (les) de mon Père, ou comment il arriva que je naquis, par Kotzebue, auteur de *Misanthropie et Repentir*, *in*-12. fig. 1 l. 10 s.
Aveux (les) de l'Amitié, par E. Debon, *in*-12. 1 l. 16 s.
* Azalaïs et le gentil Aimar, histoire provençale, traduit d'un ancien manuscrit provençal, 3 vol. *in*-12. fig. et musique. 5 l.
Bachelier (le) de Salamanque, par Lesage, 3 vol. *in*-18 3 l.
* Barnevelt, trad. de l'anglais, 3 vol. *in*-12. fig. 5 l.
* Belle-Mère (la), par mad. de Sancy, 2 vol. *in*-18. fig. 2 l.
Bibliothèque universelle des Romans, 192 vol. *in*-12. brochés en 96. 180 l.
Bibliothèque (nouvelle) des Romans trois premières années, 48 vol. *in*-12. 75 l.

On souscrit pour la quatrième année commençant au mois de vendémiaire an 10. 25 l.

Bibliothèque de campagne, ou Amusemens de l'esprit et du cœur, 12 gros vol. *in*-12. avec de jolies gravures, 30 l.

Bibliothèque (nouvelle) de campagne, ou choix d'épisodes intéressans et curieux, tirés des meilleurs poètes et romanciers, tant anciens que nouveaux, 12 vol. *in*-12. 24 l.

Bibliothèque (nouvelle) de ville et de campagne, ou Choix de jolis romans, contes en vers et en prose, poésies diverses, anecdotes, bons mots, faits intéressans, variétés littéraires et historiques, 12 vol. *in*-12. 27 l.

* Biévriana, ou Jeu de mots de M. de Bièvre, deuxième édit. 1 vol. *in*-18. fig. 1 l.

Betzi, ou l'infortunée Créole, hist. véritable, 2 v. *in*-12. fig. 3 l.

Bréviaire des jolies femmes, 1 vol. *in* 18. fig. 1 l.

* Camilla, ou la Peinture de la Jeunesse, par miss Burney, 5 vol. *in*-12. 10 l.

* Camille, ou Lettres de deux Filles de ce siècle, 4 vol. *in*-12. fig. 7 l. 10 s.

* Cantatrice (la) par infortune, 3 vol. *in*-12. fig. 5 l.

* Caroline, ou les Vicissitudes de la Fortune, 3 vol. *in*-18. 3 l.

Caroline de Lichtfield, ou Mémoires extraits des papiers d'une famille prussienne, publiés par madame la Baronne de Montaulieu, 2e édit. revue, corrigée et augmentée d'un volume par l'auteur, avec la musique des romances, 3 v. *in*-12. 5 l.

— La même, 3 vol. tirée sur papier fin. 12 l.

* Caverne (la) de la Mort, trad. de l'angl. 1 vol. *in*-18. fig. 1 l.

* Cécilia, ou Mémoires d'une jeune Héritière, par miss Burney. 5 vol. *in*-12. 10 l.

* Célestine, ou la Victime des préjugés, par Charlotte Smith, auteur de l'*Orpheline du Château*; trad. de l'angl. 2e. édit. 4 vol. *in*-12. 8 l.

Célestine, ou les Epoux sans l'être, par B. de la L..., auteur de la Nuit anglaise, 4 vol. *in*-12. fig. 6 l.

— La même, 4 vol. *in*-18. fig. 4 l.

Cent (les) Nouvelles nouvelles, par mad. de Gomez, 20 vol. *in*-12. 24 l.

Cent (les) Nouvelles nouvelles, suivant les Cent Nouvelles, contenant les Cent Histoires nouveaux qui sont moult et plaisans à raconter en toute bonne compagnie, par manière de joyeuseté, 4 vol. gros *in*-12. avec 100 fig. 15 l.

Chapelle (la) d'Ayton, ou Emma Courtney, 5 vol. *in*-12. fig. 9 l.

Charles de Rosenfeld, ou l'Aveugle inconsolable d'avoir cessé de l'être, par Maimieux, auteur de la Pasigraphie, 3 vol. *in*-12. fig. 5 l.

Charmes (les) de l'Enfance, ou les Plaisirs de l'Amour Maternel, par Jauffret, 2 vol. *in*-18, fig. 2 l.

Charmes (les) de l'Adolescence, *in*-18, fig. 15 s.

* Château (le) de Duncam, ou l'Homme invisible, 2 vol. *in*-12. fig. 3 l.

* Chevaliers (les) du Cygne, ou la Cour de Charlemagne, par madame de Genlis, 3 vol. *in*-12. fig. 6 l.

Chevaliers (les) de sept Montagnes, ou Aventures arrivées dans le 13e siècle, trad. de l'allemand par J. N. E. de Bock, 3 vol. petit *in*-8. sur papier azuré. 5 l.

— Le même livre, papier vélin. 6 l.

Cinthelia, ou une sur dix mille trad. de l'angl. 4 v. *in*-12, fig. 8 l.

— Le même livre, 6 vol. *in*-18. fig. 4 l. 10 s.

Claire d'Albe, par l'auteur de Malvina, *in*-12. fig. 2 l.

* Clémentine de Lindau, trad. de l'allemand, vol. *in*-12. fig. 2 l.

Cloche (la) de minuit, 3 vol. *in*-18. fig. 2 l. 5 s.

Compère (le) Mathieu, ou les Bigarrures du Destin, 4 vol. *in*-18. fig. 6 l.

Comte (le) de Valmont, ou les Egaremens de la raison, onzième édition, augmentée d'un volume, 6 vol. *in*-12. fig. 15 l.

Comte (le) de Stronbow, trad. de l'angl. 2 part. *in*-12. fig. 3 l.

* Confessions (les) d'un solitaire, 2 vol. *in*-18. fig. 2 l.

Confession galante de six femmes du jour, par A. J. Rosny, 1 vol. *in*-18. fig. 1 l.

— Le même livre, papier vélin 2 l.

Contes, Aventures et Faits singuliers, &c. recueillis par l'abbé Prévot, 4 vol. *in*-18. fig. 4 l.

— Le même, 3 vol. *in*-18. 3 l.

Contes Moraux de Marmontel, anciens et nouv. 10 vol. *in*-18. fig. 10 l.

On vend séparément les cinq derniers volumes contenant les nouveaux Contes. 5 l.

Contes et Nouvelles en vers, par Jean de La Fontaine, 2 vol. *in*-18. 2 l.

Contes à rire, ou Récréatio. française, 3 v. *in*-12. 3 l. 12 s.

Contes de J. Bocace, 10 vol *in*-18. 7 l. 10 s.

* Contes des Fées, par Perrault, jolie édition *in*-18. fig. 1 l.

Contes des Fées, par mad. Daulnoy, 4 vol. *in*-12. fig. 8 l.

Contes de féeries et autres, pour l'amusement de la Jeunesse, par mad. de Beaumont, *in*-12. 1 l. 10 s.

Contes (les) en vers et en prose de feu l'abbé de Colibri, ou le Soupé, conte composé de mille et un contes, 2 vol. *in*-18. 3 l.

* Contradictions (les), ou ce qui peut en arriver, vol. *in*-12. fig. 2 l.

* Conversations amusantes, par mad. de F.... chnoinesse de ***, 3 vol. *in*-18. fig. 2 l. 5 s.

Correspondance du comte de Callidon avec madame Francine B***, publiée par Oudard Lucy, 1 vol. *in*-12. 1 l. 10 s.

Crimes (les) de l'Amour, nouvelles héroïques et tragiques, 4 vol. *in*-12, fig. 6 l.

Diable (le) boiteux, par Lesage, nouvelle édition; 4 vol. petit *in*-12. avec 12 fig. 5 l.

Dernière (la) Héloïse, ou Lettres de Junie Salisbury, recueillies et publiées par M. Dauphin, 2 vol. *in*-12. 2 l.

* Dot (la) de Suzette, ou Histoire de madame de Senneterre, racontée par elle-même, *in*-12. fig. 2 l.

* — Le même livre, *in*-18. fig. 1 l.

Edouard et Arabelle, ou l'Elève de l'infortune et de l'amour, par Desforges, 2 vol. *in*-12. fig. 3 l.

* Edouard et Sophie, 2 vol. *in*-12. 2 l. 10 s.

* Eglise (l') de Saint Siffrid, trad. de l'angl. 5 v. *in*-18. fig. 5 l.

* Elfrida, ou l'Ambition paternelle, trad. de l'anglais, par Moreau, 3 vol. *in*-12. fig. 4 l. 10 s.

Eliza, ou Mémoires de la famille Elderland, trad. de l'anglais, 4 vol. *in*-12. fig. 6 l.

* — Le même livre, 4 vol. *in*-18. fig. 4 l.

Elle et moi, ou Folie et Sagesse, par A. A. Beaufort, 2 v. *in*-12. fig. 3 l.

Encyclopédie Liliputienne, ou petits Chefs-d'œuvre d'Eloquence, 1 vol. *in*-32, très-jolie édit. 1 l.

* Enfans (les) de l'Abbaye, par mad. Regina-Maria Roche, tr. de l'angl. par André Morellet, 2e édit. sur beau papier et beaux caract. imprim. par *Crapelet*; 6 vol. *in*-12. fig. 9 l.

* — Le même livre, 6 vol. *in*-18. 6 l.

Epoux (les) malheureux, ou Histoire de Mr et Mme La Bedoyere, 2 vol. *in*-12. 4 l.

Erminia dans les ruines de Rome, trad. de l'allemand, par Jerc. de Bock, 1 v. *in*-12. fig. 1 l. 10 s.

Erreur (l') d'un Moment, trad. de l'angl. *in*-12. 1 l. 10 s.

Esprit, Maximes et Pensées d'Young, extraits de ses Nuits, par Baudrand, 1 vol. *in*-18. sur grand-raisin. 1 l.

Ethelinde, ou la Recluse du lac, tr. de l'angl. 4 vol. *in*-12. 8 l.

* — Le même livre, 6 vol. *in*-18. fig. 6 l.

Eugène et Eugénie, ou la Méprise conjugale, par l'auteur du *Poète*, 4 vol. *in*-12. fig. 7 l. 10 s.

* Evelina, ou l'entrée d'une jeune Personne dans le monde, par miss Burney, 2 vol. *in*-12. 4 l.

Famille Napolitaine, 4 vol. *in*-18. fig. 4 l.

Félix et Léonore, ou les Colons malheureux, par Berthier, 2 vol. *in*-12. fig. 3 l.

* Femme (la) de Bon Sens, ou la Prisonnière de Bohême, tr. de l'anglais, par B. Ducos, 4 vol. *in*-18. fig. 3 l.

Ferdinand et Constance, suivi de Julie, 3 vol. *in*-18. avec 10 fig. 3 l.

Foiblesses (les) d'une jolie femme, ou Mémoires de mad. de Vilfranc, 2 parties *in*-12. 1 l. 10 s.

Folies de la Prudence humaine, *in*-12. 1 l. 10 s.

* Forêt (la), ou l'Abbaye de Saint-Clair, par Anne Radcliffe, trad. de l'angl. 2 vol. *in*-12. fig. 4 l.

* — Le même livre, 4 vol. *in*-18. fig. 4 l.

*Francis et Elisa, trad. de l'angl. par le cit. N. 2 v. *in*-18. fig. 2 l.

Franz, ou le Chasseur, tr. de l'allem. 2 v. *in*-12. fig. 2 l. 10 s.

* Frédéric, par J. F. auteur de la *Dot de Suzette*, 3 vol. *in*-12. fig. 5 l.

— Le même livre, 3 vol. *in*-18. fig. 3 l.

Gilblas (le nouveau) traduit de l'allemaud, 2 vol. *in*-18. 2 l.

Guerre (la) des Dieux, par Parny, 1 vol. *in*-12. troisième édit. 2 l.

Hammond et Cobbett, ou les malheurs d'une guerre civile, trad. de l'anglais, 2 part. *in*-12. 2 l.

Hector Martin, 2 vol. *in*-12. fig. 3 l.

Helène Woudhy, trad. de l'anglais, 2 vol. *in*-18. 2 l.

Henry, trad. de l'anglais, par B. Ducos, 6 vol. *in*-18. fig. 6 l.

Herman d'Una, ou Aventures arrivées au commencement du quinzième siècle, dans le temps où le tribunal secret avoit sa plus grande influence, trad. de l'allemand, par J. N. E. de Bock, 2 vol. *in*-12. fig. 4 l.

Histoire du Tribunal secret, d'après les loix et les constitutions de l'Empire Germanique, par J. N. E. de Bock, 1 vol. petit *in*-8. fig. 1 l, 10 s.

Histoire Amoureuse des Gaules, par Bussi-Rabutin, 6 v. *in*-18. 6 l.

Histoire du chevalier Grandisson, par Richardson, trad. par l'abbé Prévost, 7 vol. *in*-18. fig. éd. de Cazin. 14 l.

Histoire du sage Danichmand, favori du sultan Scha-Gebal, et des trois Calenders, ou l'Egoïste et le Philosophe, trad. de l'allem. de Vieland, 2 vol. *in*-8. ornés de six grav. 9 l.

— Le même livre, 2 vol. *in*-12. fig. 4 l. 10 s.

Homme (l'), ou le Tableau de la vie, histoire des passions, des vertus et des événemens de tous les âges, 2 vol. *in*-12. fig. 3 l.

* Jacques le Fataliste et son Maître, par Diderot, nouv. édit. très-correcte, 2 vol. *in*-12. fig. 4 l.

* Jemmy et Sophie, ou les Méprises de l'Amour, trad. de l'anglais, 2 vol. *in*-12. fig. 3 l.

* Jeune (le) Sauvage dans la Société, 1 vol. *in*-12. fig. 2 l.

Jeune (le) Philosophe, trad. de l'angl. de Charlotte Smith, 3 vol. *in*-12. fig. 5 l.

Isidore et Juliette, roman pastoral, par A. C. Rosny, 1 vol. *in*-18. 1 l. 10 s.

* Italien (l'), ou le Confessionnal des pénitens noirs, par Anne

Radcliffe, trad. de l'angl. par André Morellet, 3 vol. *in*-12, fig. 6 l.

* — Le même livre, 4 vol. *in*-18. fig. 4 l.

* Julia, ou les Souterrains du Château de Mazzini, par Anne Radcliffe, 2 vol. *in*-12. fig. 3 l. 12 s.

* — Le même livre, 2 vol. *in*-18. fig. 2 l.

Le Temps passé, ou les Malheurs de mademoiselle de Mo***. émigrée, par madame Bournon Malarme, 2 v. *in*-12. fig. 3 l.

Les petits Emigrés, ou Correspondance de quelques enfans, par madame de Genlis, 4 vol. *in*-18. 4 l.

Les onze Journées, Contes Arabes, traduction posthume de Galand, rev. et corrig. par Clément de Dijon, 1 v. *in*-12. 2 l.

Lettres d'une Péruvienne, par mad. de Graffigny 2 v. *in*-18. 2 l.

* Lettres et Epîtres amoureuses d'Héloïse et d'Abeilard, 2 vol. petit *in*-8. 3 l.

Lettres originales de Mirabeau à la marquise de Monnier, 8 vol. *in*-18. 8 l.

— Les mêmes, 2 vol. *in*-18. 2 l.

Lettres familières et galantes de Fabre d'Eglantine, 3 vol. *in*-18. 2 l. 5 s.

Laisons (les) dangereuses, avec 15 superbes grav. 2 v. *in*-8. 12 l.

— Les mêmes, papier vélin. 30 l.

Liaisons dangereuses, 4 v. *in*-18. avec 8 jolies gravures. 5 l.

— Les mêmes, papier vélin. 12 l.

Lismor, ou le Château de Clostern, par W. Shéridan, trad. do l'anglais, 2 vol. *in*-12, fig. 3 l.

Louise, poëme champêtre en trois idylles, trad. de l'allemand de M. Voss, 1 vol. *in*-18. fig. 1 l. 4 s.

Lusus et Cydippe, ou les Voisins dans l'Arcadie, poëme, trad. du grec, par A. H. Keratry, auteur du Voyage de vingt-quatre heures, 2 vol. *in*-18. fig. 2 l.

Malheurs (les) de l'insconstance, ou Lettres de Syrcé et de Mirbelle, 2 vol. *in*-18. 2 l.

Malvina, roman français, par l'auteur de Claire d'Albe, 4 vol. *in*-12 fig. 7 l. 10 s.

Margaretta, Comtesse de Reinsford, ou l'intérieur d'une Famille, trad. de l'anglais, 2 vol. *in*-12. 3 l.

* Maria, ou le Malheur d'être Femme, œuvre posthume de Mary Wollstnocraft Godwin, imité de l'anglais par B. Ducos, vol. *in*-12. portrait. 2 l.

Matinées du Printems, 2 vol. *in*-18. fig. 2 l.

Mémoires du comte de Cronstadt, 3 vol. *in*-12. 4 l.

Mémoires d'un homme de qualité, avec l'histoire de Manon Lescaut, par l'abbé Prevost, 6 vol. petit *in*-12. 9 l.

Mémoires d'une Famille émigrée, 3 vol. *in*-12. 4 l. 10 s.

Mémoires de mademoiselle de Sternheim, trad. de l'allemand, 2 vol. *in*-8. 4 l.

Mémoires et Voyages d'un Emigré, par le C. Belin de Ballu, 3 vol. *in*-12. 6 l.

Mérite (le) des Hommes, poëme, par A. R. Gaetan, *in*-12. 1 l.

Mille et une Nuits, 8 vol. *in*-12. 12 l.

* Mille et une Nuits (Suite des), Contes Arabes, 2 vol. *in*-12. fig. 4 l.

Mille (les) et un Souvenirs, ou les Veillées conjugales, par l'auteur du *Poète*, 4 vol. *in*-12. fig. 7 l. 10 s.

Miss Glamour, ou les Hommes dangereux, version libre de l'angl. par T. P. Bertin, 2 vol. *in*-12, fig. 3 l.

* Moine (le), trad. de l'angl. 4 vol. *in*-18. fig. 4 l.

* Mystères (les) d'Udolphe, par Anne Radcliffe, tr. de l'angl. par Victorine de Chastenay, 6 vol. *in*-18. fig. 7 l. 10 s.

* Nègre (le) comme il y a peu de Blancs, 3 vol. *in*-18. *fig.* 3 l.

Nella, ou la Carinthienne, par mad. S. M. L. 3 vol. *in*-12. fig. 5 l.

Nuits (les) d'Hiver et de la Conciergerie, 2 vol. *in*-18. fig. 2 l.

Nuits (les) d'Young, trad. de l'angl. par Letourneur, 2 vol. *in*-12. fig. 5 l.

— Les mêmes, 2 vol. grand *in*-18. 2 l.

— Les mêmes, en italien et en français, trad. en ital. par Alberti, et en français par Letourneur, 3 vol. *in*-12. 7 l. 10 s.

Œuvres du chevalier Bertin, 2 vol. *in*-18. fig. 2 l.

Œuvres badines et morales de Cazotte, nouv. édit. 3 vol. *in*-18. tirés sur grand-raisin, fig. 7 l. 10 s.

* Œuvres complètes de miss Burney, contenant Evelina, Cécilia et Camilla 12 vol. *in*-12. 24 l.

Œuvres d'Anne Radcliffe, contenant la Forêt, les Mystères d'Udolphe, l'Italien, Julia, 11 vol. *in*-12. 22 l.

Œuvres complètes de Fielding, contenant Amélie, Tom-Jones, Roderick Randon, Joseph Andreus, David Simple, Jonathan Wild, 23 vol. *in*-18. 23 l.

* On ne s'y attendait pas, ou Histoire de Rédi-Ferca, 2 vol. *in*-12. 2 l. 10 s.

Orfeuil et Juliette, ou le réveil des illusions, 3 vol. *in*-12. fig. 5 l.

* Orpheline (l') du Château, ou Emmeline, tr. de l'anglais de Charlotte Smith, 5 vol. *in*-18. 5 l.

Orpheline (l') Anglaise, ou Histoire de Charlotte Summers, imitée de l'angl. par Delaplace, 4 v. *in*-18. fig. 4 l.

Palmira, par mad. Armande R***, 4 vol. *in*-12, fig. 6 l.

Pamela, ou la Vertu récompensée, 8 v. petit *in*-8. 12 l.

Paysan et Paysanne pervertis, 8 vol. *in*-12. 12 l.

Paysanne (la) pervertie, 4 v. petit *in*-8. fig. 6 l.

Philosophe (la) par amour, ou Lettres de deux Amans passionnés, mais vertueux, 2 vol. *in*-12. 2 l.

Pied (le) de Fanchette, ou le Soulier couleur de rose, par Rétif de la Bretonne, 2 vol. *in*-12. fig. 2 l.

* Poète (le), ou Mémoires d'un Homme de Lettres, écrits par lui-même, 8 gros vol. *in*-18. fig. 8 l.

— Le même livre, papier vélin, fig. 16 l.

* Princesse de Clèves, 2 vol. *in*-24 pap. commun. 1 l.

Quelques semaines de Paris, 3 vol. *in*-12, fig. 5 l.

Religieuse (la), par Diderot, 2 vol. *in*-8. avec fig. 4 l.

— Le même livre, *in*-12. fig. 2 l.

Renelle, Roman pastoral, par C. Colleville, 1 vol. *in*-18. fig. très-jolie édit. 1 l. 5 s.

Revolutioniana, ou Anecdotes, Epigrammes, et Saillies relatives à la révolution, 1 vol. *in*-18. fig. 1 l. 4 s.

Rinaldo Rinaldini, chef de brigands, trad. de l'allemand par L. Delamarre, 3 vol. *in*-12. fig. 5 l.

Roland furieux, trad. de Tressan, 5 vol. *in*-12. 10 l.

* Roland, ou l'Héritier vertueux, tr. de l'angl. de Charlotte Smith, 5 vol. *in*-12. fig. 7 l. 10 s.

* Romans de Voltaire, nouv. édit. 2 vol. *in*-8. 8 l.

Rosier (le) et le Brouillard, conte, 1 vol. petit *in*-12. 1 l.

Sacrifices de l'Amour, 2 vol. *in*-18. 2 l.

Saint-Clair et Stéphanie, ou l'Ile déserte, par W. Sheridan, trad. de l'angl. 1 vol. *in*-12 fig. 1 l. 10 s.

Saint-Julien, ou Histoire de Famille, trad. de l'allemand, par L. Delamarre, 3 vol. *in*-12. fig. 5 l.

Saint-Léon, histoire du 16e siècle, par William Godwin, trad. de l'anglais, 3 vol. *in*-12. fig. 6 l.

Silvine, fille séduite, au général Blainville, son séducteur, histoire récente publiée par J. Lablée, 1 vol. *in*-12, fig. 1 l. 16 s.

* Simple Histoire et sa suite, trad. de l'angl. par Deschamps, nouv. édit. 4 parties *in*-8. ornée du portrait de madame Inchbald. 7 l. 10 s.

Soirées amusantes, 3 vol. *in*-12. 4 l. 10 s.

Soirées allemandes, ou Recueil de Romans, nouvelles pièces de théâtre, et ouvrages de tout genre, trad. de l'allemand, par C. L. Sevelinges, 3 vol. *in*-18. fig. 2 l. 10 s.

Soirées d'Automne (les) ou les Epanchemens de l'Amitié, 3 vol. *in*-18. fig. 3 l.

Soirées (les) au Logis, ou le Porte-feuille de la Jeunesse, tr. de l'angl. 5 vol. *in*-12. 7 l. 10 s.

Solitaire (le) des Pyrénées, ou Histoire de M. de Felcourt, par G. de L. 3 vol. *in*-12. fig. 5 l.

Sophie Vatlanche, 1 vol. *in*-12. 1 l. 10 s.

* Souterrain (le), ou Matilde, par miss Sophie Lée, tr. de l'ang. 3 vol. *in*-12. 5 l.

— Le même livre, 4 vol. *in*-18. 4 l.

* Souvenirs d'Ernest, dédiés à trois jolies Femmes, 1 vol. *in*-12. fig. 1 l. 10 s.

* Stella, Histoire Anglaise, par mad. de F***, 4 vol. *in*-12. fig. 5 l.

Théâtre d'Amour, 2 vol. *in*-32. 2 l.

* Théobald Leymour, ou la Maison murée, par Ch. Bournon Malarme, 3 vol. *in*-12. fig. 5 l.

Tom-Jones, ou l'Enfant trouvé, 5 vol. *in*-18. fig. 4 l.

Tribut de la Reconnoissance, dédiée aux pères et mères, ou Etrennes de la Mariée, &c. 1 vol. *in*-18. 12 s.

Valmor et Lydia, ou Voyage autour du Monde de deux amans qui se cherchoient, 3 vol. *in*-12. fig. 4 l.

Veillées Allemandes, 2 vol. *in*-18. 2 l.

Veillées Américaines, deuxième édition, 3 vol. *in*-18. 3 l.

Vie de Marianne, par Marivaux, 3 vol. *in*-12. 6 l.

* Vie du Cardinal Dubois, premier Ministre du Régent, 3 vol. *in*-18. fig. 2 l. 5 s.

Visite (la) nocturne, trad. de l'angl. de l'auteur des Enfans de l'Abbaye, 5 vol. *in*-12, fig. 7 l. 10 s.

Voyage dans le Boudoir de Pauline, par l'auteur de Célestine, ou les Epoux sans l'être, 1 vol. *in*-12. fig. 2 l.

Voyage dans mes poches, *in*-12. 1 l. 10 s.

Voyage de vingt-quatre heures, par A. H. Keratry, 1 vol. *in*-12, orné de trois grav. 1 l. 16 s.

Voyage sentimental de Sterne, 2 vol. *in*-18. 1 l. 10 s.

Voyageur (le) sentimental en France, sous Robespierre, par Vernes de Genève, 2 vol. *in*-12. fig. 3 l.

* Walter de Monbary, grand-maître des Templiers, roman historique, trad. de l'allemand de l'auteur d'*Herman d'Unna*, 4 vol. *in*-12. fig. 8 l.

Werther, trad. de l'allemand de Goethe par Aubry, 2 vol. *in*-18. sur papier fin, ornés de fig. 4 l.

— Le même, 2 vol. *in*-18. 2 l.

* Woldmar, ou la Peinture de l'humanité, par M. H. O. Jacobil 2 vol. *in*-12. avec de jolies fig. 4 l.

Zéphyre, ou le Berceau de Flore, 1 vol. *in*-18. fig. 1 l.

Zoflora, ou la bonne Négresse, anecdote coloniale, par l'aut. d'*Adonis*, ou *le bon Nègre*, 2 vol. *in*-18. 3 l.

Ouvrages sous presse.

PROSPECTUS.

LE RÉPERTOIRE DES ARTS ET MANUFACTURES D'ANGLETERRE, ou Recueil d'inventions modernes, pour lesquelles il a été accordé des patentes depuis l'année 1780, et de Mémoires qui ont obtenu des prix dans des Sociétés savantes. Traduit de l'anglais, par *P. B. Lamare*. Rédigé par ordre des matières, et enrichi de notes et d'observations des Membres du Conservatoire français des Arts et Métiers. Six vol. *in*-8. avec un grand nombre de planches en taille-douce, gravées par *Tardieu*.

Les arts nourrissent l'homme, l'occupent et le consolent. Eux seuls, si l'on comprend sous cette dénomination le grand art de l'agriculture, sont la base non-seulement de la prospérité, mais de l'existence même des empires. Sans les arts, quel seroit le sort de l'humanité? Sans ce lien puissant, qui rapproche le grand du petit, le pauvre du riche, et qui réunit tous les rangs, toutes les professions, par d'indissolubles rapports, il n'y auroit point de société, point de nation. Heureux le peuple, lorsque le gouvernement dégage le génie de toutes les entraves qui pourroient arrêter son essor; lorsqu'il honore les arts, qu'il facilite la plus grande circulation de leurs produits industriels! Le meilleur usage qu'on puisse faire de ces produits, c'est encore d'en encourager le travail; c'est en versant et reversant sans cesse sur l'industrie ce que l'industrie a produit, qu'on parvient à lui donner, pour le bonheur de tous, le plus haut degré de fécondité.

Nos voisins ont depuis long-temps reconnu et adopté ces principes. Leur gouvernement, essentiellement protecteur de l'industrie, lors même que d'autres intérêts l'occupent, n'est jamais totalement détourné de ce grand objet. La concession même du brevet est une récompense, en ce qu'elle laisse la facilité de courir une carrière sans craindre des concurrens; le gouvernement Anglais ne se borne pas là; il remet à un inventeur les droits d'entrée, de sortie, il lui accorde des primes, il facilite les versemens à l'étranger des objets manufactu-

rés. De-là cette multitude de recherches, d'expériences et d'améliorations, parmi toutes les classes industrieuses.

Qu'il me soit permis de faire ici une réflexion : il me semble que, dans la carrière des arts, nous attachons en France moins d'importance à la valeur intrinsèque des ouvrages, qu'à la correction du style ; sans doute ce dernier mérite n'est pas à négliger. Les hommes de goût gémissent de l'état humiliant auquel se trouve réduite notre littérature ; mais évitons aussi cette délicatesse outrée qui, lorsque la crainte d'employer des termes d'art que l'usage général n'a pas encore sanctionnés, mutile la pensée de l'artiste, ou la dénature aux savans, et à plus forte raison aux artisans, dont l'intelligence est bornée. Souvent on ne peut donner une idée complète d'une invention, d'un procédé, qu'en se servant de termes vulgaires qui n'ont pas leur équivalent dans la langue nationale ; c'est ce que l'on fait en Angleterre, où chacun est écrivain dans sa partie ; c'est à des faits qu'on décerne des prix, plutôt qu'à *des écrits* ; *à des expériences* positives et constatées, plutôt qu'à des raisonnemens ; enfin le concurrent qui a touché le plus juste au but, est toujours celui qui l'emporte sur ses adversaires, son Mémoire fût-il mal écrit. Souvent en France, depuis dix ans, s'est reproduit le projet d'instruire les classes inférieures de la société, et particulièrement les habitans des campagnes : l'intention est louable ; mais en attendant l'exécution, n'est-il rien que ces hommes obscurs, ignorans, si l'on veut, ne puissent apprendre eux-mêmes aux hommes les plus éclairés du siècle ? L'Agriculteur-pratique n'a-t-il rien trouvé dans son expérience de cinquante années, qui soit digne de leur attention ? Le forgeron, le tisserand, le charpentier et autres artisans, ne font-ils jamais dans leurs professions, une découverte dont il seroit utile que le public eût connoissance, et doivent-ils être tenus, lorsqu'ils l'ont faite, d'entreprendre un cours d'humanités pour oser la communiquer à leurs concitoyens ?

D'ailleurs, dans tout ce qui tient aux arts mécaniques, il faut s'adresser rarement aux oreilles, mais parler beaucoup aux yeux. La pratique, dirigée par de bons réglemens, formera plus et de meilleurs élèves que les discours les mieux étudiés : les Anglais sont bien pénétrés de ces vérités. Si la pureté de leur littérature y perd quelque chose, l'intérêt de leurs manufactures et de leur commerce y gagne prodigieusement. Cependant il faut avouer qu'ils portent quelquefois un peu trop loin l'insouciance sur ce point. Il se trouve dans la présente collection tel Mémoire sur lequel nous avons eu occasion de regretter que l'Auteur ne fût pas assez *lettré* pour se faire entendre au moins de ses compatriotes *lettrés*. Nous n'avons rien négligé pour faire disparoître ce défaut, et c'est en cela particu-

lièrement que les lumières réunies du Conservatoire français des arts et métiers nous sont d'un grand secours. Animés du desir d'être utiles aux manufactures françaises, ces amis zélés de leur pays ont daigné favoriser spécialement l'entreprise, et encourager les efforts du traducteur; ils se proposent de contribuer de tous leurs moyens à la perfection de l'ouvrage.

Un autre inconvénient de la collection anglaise, c'est la promiscuité des objets et leur incohérence; ce défaut résulte nécessairement de la forme de l'ouvrage, qui est un Recueil de patentes dans tous les genres, imprimé sans aucun ordre, excepté celui des dates. Dans la traduction que nous offrons au public, les matières sont rapprochées, les objets sont groupés d'une manière méthodique, qui les place dans l'ordre le plus facile, le plus avantageux aux arts techniques. Nous avons joint les termes anglais, sur-tout lorsqu'ils n'ont pas leurs correspondans dans la langue française; et dans ce second cas, nous n'avons rien négligé pour saisir et transmettre au lecteur la pensée de l'Auteur.

La présente collection sera composée de six volumes *in*-8. et contiendra les articles suivans, classés d'après le plan que nous avons adopté.

SECTION PREMIÈRE.

Nourriture de l'homme, ou Agriculture.

Arbres, laiteries, prairies, dessèchemens, récoltes vertes, froment et autres grains, engrais, instrumens aratoires, médecine vétérinaire, jardinage, articles divers.

SECTION II.

Habillement.

Cardage des laines, de la soie et du coton, tisseranderie, blanchiment et préparation des toiles, teinture, imprimerie des étoffes, chapellerie, tanerie, articles divers.

SECTION III.

Logement.

Poêles, fourneaux et cheminées, cuisine, vaisseaux étamés, poteries, serrurerie, menuiserie, bâtisse, peinture en tableaux et en bâtimens, lampes, pointes et petits clous, articles divers.

SECTION IV.

Communications.

Imprimerie et gravure, écriture et télégraphes, commerce, navigation intérieure, marine, corderies, routes et voitures, ponts, canaux hydrauliques, articles divers.

SECTION V.

Sciences physiques, opérations chimiques et autres.

Physique, chimie, minéralogie, métallurgie, puissances motrices, machines à feu, machines hydrostatiques, moulins, savonneries et verreries, brasseries et distilleries, inflammations spontanées, fabrication du salpêtre, articles divers.

La première livraison, composée de trois volumes, paroîtra incessamment, et sera annoncée au public par la voie des Journaux.

ELNATHAN,

OU

LES AGES DE L'HOMME,

Ouvrage traduit du Chaldéen;

PAR A. BARTHÈS-MARMORIÈRES.

trois vol. in-8°.

L'auteur à qui nous devons cet Ecrit d'une haute antiquité, crut devoir partager les âges de l'homme en douze époques; savoir, la conception de l'homme et sa naissance, l'enfance, l'adolescence, la jeunesse, l'âge où l'homme fixe les grandes bases de son existence à venir, la force de l'âge, la maturité de l'âge, le déclin de l'âge, la vieillesse, la caducité, la mort et le séjour éternel. Il voulut déterminer les meilleures loix relatives à notre éducation ou institution physique, sociale et politique dans les différens périodes de notre séjour sur la terre. Ses préceptes furent entremêlés d'épisodes divers et point trop prolongés, qui paroissoient devoir plaire au lecteur, les uns par la vérité certaine de faits célèbres qui y étoient retracés, les autres par ce qu'une imagination riante, ou une sensibilité profonde offriroient du moins de vraisemblance d'autres faits.

Aussi-tôt que l'Ecrivain put s'élever au-dessus du cercle intéressant, quoique borné, des premiers âges de la vie, il mena de front ceux de la force et de la décadence de l'homme avec ceux de la force et de la décadence de l'empire des Babyloniens.

L'on trouvera des rapports frappans dans cet Ecrit entre les règnes de Nabuchodonosor II, d'Evilmerodac et de Balthazar, et ceux de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI; entre la révolution de l'empire des Chaldéens, et celle de l'empire des Français, quoique terminées par de derniers résultats bien différens. Cependant l'Ecrit est manifestement oriental.

L'Auteur avoit vécu à la cour des rois et des princes de Babylone. Il avoit même obtenu une portion de leur confiance. Il a offert des détails sur le gouvernement et la vie de ces princes,

Digitized by Google

que nul autre Ecrivain n'a pu ou voulu transmettre à la postérité.

L'ouvrage renferme des portraits tracés avec vigueur et justesse des personnages de la Chaldée qui avoient marqué par leur dignité de caractère, par leurs erreurs ou par leurs crimes; de sages réglemens sur l'administration des Etats; des leçons réfléchies sur l'art de négocier entre souverains; des principes de droit civil; des tableaux d'évolutions militaires; des idées saines relatives à l'agriculture et aux arts; des peintures fortes ou naïves de plusieurs genres d'amours estimables ou dangereux; des vues exactes d'une nature romantique ou agitée par le choc des élémens; des descriptions vraies de jeux publics; des discours oratoires; des transitions ménagées du doux et de l'attrayant au grave et au sublime; enfin, car il ne faut point le dissimuler, un tant soit peu d'une sorte de féerie. L'Ecrivain ayant médité long-temps sur les meilleurs moyens de conduire vers un but de belle moralité ses contemporains légers ou malheureux, il jugea nécessaire de semer de fleurs diversement colorées la route par laquelle il desiroit les y faire arriver.

Ce fut sans un faste vain et doctoral, sur-tout sans aucun sentiment d'intolérance ou de fanatisme, que l'Auteur produisit sa religion sous des faces également augustes et touchantes. L'Historien termina son Ecrit à une époque qui, s'il nous l'eût développée, auroit pu nous offrir encore des rapports entre le règne de Cyrus, et le gouvernement du premier Consul de la France. Sans doute que ce grand Cyrus vivroit alors; et le sage ne doit guère rendre publics ses jugemens sur les maîtres des empires, qu'après qu'ils ont payé tribut à la mort.

Le Traducteur d'Elnathan dira peu de lui-même. Il est étranger à la France, et il n'est rapproché d'elle que par ses vœux, et son espoir fondé de la voir enfin heureuse. Il a donné la plus grande attention à soigner son style, parce qu'il croit s'être occupé de la traduction d'un ouvrage qui, au mérite d'être pour nous d'un genre nouveau, joint celui de pouvoir devenir essentiellement utile.

005662364

Digitized by Google

LEGATORIA DI LIBRI
CARTOLERIA
G. ALINARI
FIRENZE
Via 27 Aprile N. 3

Digitized by Google